This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

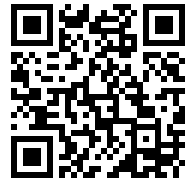

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1038

Per 23835 d 17
9,10

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Tome Neuvième.

BRUXELLES.
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
Rue de la Madeleine, 9;
LIBRAIRIE NATIONALE D'A. JAMAR ET CH. HEN,
Rue des Minimes, 8 bis.

1845

Digitized by Google

Digitized by Google

GAND.

UNE VISITE A SES ANCIENS MONUMENTS.

Riche en souvenirs historiques, la ville qui, sous les deux Artevelde, atteignit, au quatorzième siècle, un si haut degré de splendeur, qui, toujours agitée, même quand la maison de Bourgogne était au faîte de sa puissance, dicta des lois à la faible fille de Charles le Téméraire, et fut rebelle à l'empereur né dans ses propres murs, n'est pas moins riche en monuments dignes de son opulence et de sa grandeur passées.

D'ailleurs, elle florissait du temps que l'architecture parlait, et dans les villes flamandes le langage de cet art, qui ne sait plus que balbutier une langue étrangère, est si clair, si expressif, qu'il fait comprendre à l'ignorance même cette institution sociale qui n'a plus de place dans notre civilisation, la commune. Aussi, quand on parcourt les vieux monuments de Gand avec le fanatisme de l'artiste, on se surprend presque à regretter qu'une ville, qui fut si puissante, ne se soit pas endormie paisiblement au sein du néant de son passé superbe, comme a fait Bruges, son antique rivale. Les choses qui ne sont plus et qui ne peuvent plus être ont une harmonieuse beauté, que le contact d'une vie bruyante profane et déflore. Aux cités déchues il faudrait, comme à Palmyre, le désert et le cri

Digitized by Google

sinistre des oiseaux de proie, ou bien une de ces populations rares et silencieuses qui semblent comprendre qu'elles foulent une grande poussière. Voilà pourquoi Bruges est si imposante, avec ses rues où le pas sonne creux, ses bassins vides, ses canaux solitaires, son air calme comme la méditation et solennel comme la tombe. Il n'y a qu'une cité au monde qui ait su bien renaître, c'est la ville éternelle, et encore Rome n'est-elle pas plus belle, mourante une seconde fois, que lorsque la papauté, héritière du faste des Césars comme de leur empire, s'efforçait de faire oublier, à force de chefs-d'œuvre, les merveilles des Augustes et des Antonin?

On retrouve à Gand les trois aspects qu'ont toutes les anciennes villes flamandes, l'aspect féodal, religieux et bourgeois; ce dernier, plus que partout ailleurs, dominant les deux autres. Les ruines et les souvenirs, à Gand, se partagent d'une manière assez inégale entre l'église, le donjon, la commune. C'est le donjon qui a été le plus mutilé; cela n'est pas surprenant, puisque pendant près de trois siècles le flot des révolutions de la bourgeoisie est venu frapper incessamment sa base. Il ne reste plus du Vieux-Bourg, bâti, à ce que l'on croit, dans les années 867 et 868, par Baudouin Bras-de-fer, premier comte de Flandre, que des ruines engagées dans les constructions modernes qu'elles supportent. La porte d'entrée, élevée plus tard (en 1178) par Philippe d'Alsace, a moins souffert des outrages des hommes et du temps. Vue de la Place de Sainte-Pharaïlde, sa masse noire et farouche, surmontée de larges créneaux, semble annoncer un édifice plus important encore. Mais elle ressemble à un décor d'opéra, en ce sens qu'il n'y a rien derrière et qu'elle ne mène à rien, si ce n'est à une fabrique, où les prolétaires de la civilisation par excellence ont remplacé avantageusement les serfs d'un temps de barbarie. Cette pauvre vieille Bastille tout édentée est étreinte par de petites maisons bourgeoises, qui ne lui vont pas jusqu'à la ceinture. Elle pourrait bien se venger d'elles un jour, comme Samson se vengea des Philistins, en secouant ses deux tours sur leurs irrévérencieuses têtes. Voilà tout ce qui reste à peu près du Gand féodal; le château du comte n'était pas cependant le seul qui y attestât les droits du glaive temporel; la noblesse militaire avait aussi ses forteresses, connues dans toute la Flandre sous le nom générique de *Steen* (pierre). M. Moke nous apprend,

Digitized by Google

dans la *Belgique Monumentale,* que le château d'un seigneur appelé Gérard le Diable y existe encore : « Bâti en pierres grises, dit cet excellent écrivain, il se dresse au bord de l'Escaut, dont il semble commander le cours. De grandes fenêtres, dont la construction ne manque ni d'élégance ni de richesse, mais que des réparations modernes ont horriblement mutilées, embellissent cette façade imposante et lui donnent le caractère d'un palais, tandis que ses autres accessoires sont ceux d'une forteresse. Aux angles s'arrondissent deux tours, qui font à peine saillie sur le fleuve; car elles ne sont là que pour servir d'ornement, l'édifice étant inattaquable de ce côté. Les fortifications sérieuses se trouvaient à la face opposée, et ont été abattues depuis longtemps. On a détruit de même une grande tour quadrangulaire, qui s'élevait au centre de l'hôtel, et le dominait avec orgueil. Mais après tant d'outrages et de mutilations, la *pierre* de Gérard le Diable (s'il nous est permis de traduire ainsi son nom flamand) est encore un des restes les plus précieux de l'ancienne cité, et nous ne pouvons nous défendre d'exprimer ici le vœu qu'elle soit désormais épargnée par la truelle barbare des maçons auxquels la ville abandonne avec indifférence ses vénérables monuments. » Nous nous associons de grand cœur au vœu exprimé par M. Moke, et tout autant que lui, hélas! nous déplorons le vandalisme qui détruit pierre à pierre nos plus beaux souvenirs. Mais quoique l'impitoyable marteau des démolisseurs ait plus d'une fois déchiré nos entrailles d'artistes, nous nous disons qu'il y a de l'égoïsme à vouloir que la vieillesse des édifices et la décrépitude des ruines arrêtent à toujours une société qui vit et se renouvelle sans cesse. Heureuses les tombes d'un autre âge qui sont à l'écart de la foule! mais lorsque dans une cité populeuse un monument est devenu sans objet et que sa dissolution est prochaine, quel titre a-t-il au respect des esprits positifs? Une ville n'est pas un musée; si nous conservons les églises, c'est que, grâce au ciel, nous prions encore; mais les donjons et les châteaux tomberont, parce qu'ils n'ont plus de signification comme menace, et plus d'utilité comme demeure. Outrage pour outrage, nous préférons encore le badigeon qui décolore, la truelle qui empâte et le marteau qui brise, au grattoir de ces rénovateurs des châteaux du Rhin, qui font subir en ce moment au vieux fleuve des burgraves une

Digitized by Google

sorte de palingénésie architecturale, que les touristes admirent fort, mais où nous voyons, nous, une insulte faite au passé et une énigme préparée pour l'avenir.

Ce n'est pas (pour rentrer dans le sujet qui nous occupe) que nous ne regrettions amèrement un autre *steen* dont la démolition a eu lieu, il y a quelques années; nous voulons parler de l'édifice flanqué de tourelles qui était un des plus beaux ornements de la place du Vendredi. C'était l'hôtel de l'ancienne famille de Uutenhove. Un beau jour, le propriétaire très-bourgeois de cette vénérable demeure la fit raser jusqu'aux fondements, pour y mettre à la place le cartonnage colossal qu'on y peut contempler encore. Le fait est que cette maison est prosaïquement laide autant que l'autre était pittoresque. Mais il est probable que sous le rapport de la commodité intérieure, la comparaison doit être renversée. Or, malheureusement, pour l'hôte du logis, toute la question est là, et il est probable que nos ayeux se fussent passés volontiers de ces merveilleuses dentelles de pierre qui nous plaisent tant, s'ils avaient connu nos larges carreaux de vitre et surtout nos superbes glaces blanches.

Le château de la féodalité nous conduit à la citadelle de Charles-Quint. Ce fut son château à lui, tel qu'il fallait qu'il fût, depuis les changements survenus dans les procédés de l'art militaire, pour tenir dans l'obéissance une vaste cité si prompte à se révolter. Mais quoiqu'il ne comptât pas trois siècles d'existence, ayant été construit en 1540, il a partagé dans notre siècle le sort de l'ancien château qu'il était venu remplacer. Aujourd'hui le menu peuple a fait irruption dans l'enceinte démantelée de la forteresse espagnole et, comme au Vieux-Bourg, sa présence y fait contraste avec les souvenirs que l'aspect des lieux éveille dans l'esprit. Cette opposition du reste n'est pas la seule qu'on y remarque. La citadelle détruite avait enveloppé le cloître d'une abbaye dont quelques parties subsistent encore, et ce cloître même s'était substitué au temple d'un Mercure germanique, qui n'a laissé d'autres traces de son existence qu'une mosaïque grossière conservée intacte on ne sait comment jusqu'à ce jour.

Nous voici arrivés à la description des monuments religieux de Gand, et nous ne pouvons mieux commencer que par une ruine,

Digitized by Google

un récit auquel manqueront tant de beaux édifices atteints à trois siècles d'intervalle par deux fléaux également funestes au catholicisme, la fureur des inonoclastes et les proscriptions républicaines. Ce ne furent pourtant pas les fougueux sectateurs de la Réforme qui détruisirent le cloître dont nous venons de parler. Charles-Quint ayant besoin de l'emplacement que l'abbaye de Saint-Bavon occupait pour bâtir sa citadelle, trouva bon d'en convertir les religieux en chanoines de l'église métropolitaine de Saint-Jean et de débaptiser en même temps celle-ci. Ce que nous ne nous expliquons pas bien, c'est que l'ingénieur chargé de cette construction militaire, n'ait point rasé ce cloître jusqu'au niveau du sol, et qu'il en ait laissé de si imposants débris. A l'heure qu'il est, telles qu'il a plu au temps de les grouper et de les peindre (le temps, cet éminent artiste qui fait de si belles choses quand on le laisse faire!) il n'est guère de ruines plus heureusement disposées.

Les galeries ogivales du cloître ont été arrachées sur presque tout le pourtour de la muraille d'enceinte; mais ce qui est resté est tout hérissé de broussailles et coloré par la chaude végétation de ces plantes, compâtissantes pour le malheur comme le pauvre peuple, que quelque âme de statisticien a froidement flétries du nom de parasites. Vers le fond du cloître, s'élève une tour qui renferme une crypte construite, selon M. Moke, en 985, c'est-à-dire à une époque où le style roman était dans toute sa splendeur. Le rapprochement de l'ogive et du plein cintre, assez commun dans ces vieilles abbayes, fait ici le plus heureux effet, et il ne manque peut-être pour qu'il soit complet qu'un souvenir plus visible de ce temple payen, dont les rudes vestiges se cachent tout entiers sous l'herbe solitaire.

L'église de Saint-Bavon, qui fut jusqu'en 1540 sous l'invocation de saint Jean, est un vaisseau gothique de moyenne grandeur et plus élégant à l'intérieur que ne le promet le dehors. L'édifice est à deux étages, le rez-de-chaussée s'appuyant sur les piliers aux arceaux évasés d'une vaste crypte, dont une lumière mystérieuse grandit encore les proportions. La crypte est de l'an 1228; le chœur qu'elle supporte, de 1274. La tour, de forme hexagone, a été commencée en 1462; elle n'a de remarquable qu'un certain air qui lui est propre et qui reste dans la mémoire; elle est comme

Digitized by Google

ces visages qui ne sont pas jolis, mais qui ont de la physionomie.

Il n'est pas inutile de rappeler que jusqu'en 1603, elle était surmontée d'une flèche en bois, qui ayant été frappée à cette époque pour la seconde fois par la foudre, ne fut jamais rétablie. Si vous pénétrez dans l'église par le porche de sa façade, ne jetez pas les yeux sur une grossière statue de saint Bavon qui n'a pas même le mérite des vénérables laideurs; mais admirez la nef qui est digne du chœur, quoiqu'elle soit beaucoup plus moderne, étant du siècle de Charles-Quint. Ce qu'il y a de remarquable à Saint-Bavon, c'est l'extrême richesse des ornements. La beauté des marbres et des boiseries, la profusion des toiles et des statues dans les chapelles latérales, attestent une richesse qui n'a été égalée que dans les républiques marchandes de l'Italie. Ce qui donne au chœur un aspect plus imposant que ne le comporte l'étendue du vaisseau, ce sont les degrés qui l'exhaussent considérablement au-dessus du pavé de la nef et conduisent à une seconde rampe, élévation qui donne aux officiants cette majesté qui convient au culte catholique. Nous ne dénommerons pas ici les trésors qui font l'orgueil de cette église. Tout le monde en Belgique connaît les belles stalles du chœur, les chandeliers ornés qui ont appartenu au roi d'Angleterre Charles Ier, la noble statue couchée de l'évêque Triest, par Duquesnoy, les vingt-quatre chapelles toutes ornées de tableaux dus pour la plupart au pinceau des grands maîtres flamands, et revêtues des marbres les plus précieux. Parmi ces objets remarquables à divers titres nous ne rappellerons que le *saint Bavon* de Rubens, l'une des compositions les plus heureusement disposées qu'ait conçues cet inépuisable génie, et le tableau fameux des frères Hubert et Jean Van Eyck qui, lorsqu'il était complet, pouvait être considéré comme leur chef-d'œuvre. Chacun sait, mais on ne saurait trop le répéter à la honte éternelle des malheureux qui ont démembré un monument de la gloire nationale, qu'en 1816 les six volets de ce tableau furent vendus, pour employer ici l'expression trop charitable de M. Voisin dans son *Guide des voyageurs,* par des personnes qui n'en connaissaient pas la valeur, à M. Nieuwenhuyse, marchand de tableaux à Bruxelles, moyennant la somme de *six mille francs,* que celui-ci en obtint *cent mille* d'un second acquéreur, lequel les céda au roi de Prusse, pour *quatre cent dix mille francs.* On peut les voir

Digitized by Google

aujourd'hui au musée de Berlin ; l'on ne dit pas que les personnes qui se sont ainsi couvertes de ridicule et de honte pour le roi de Prusse, se soient pendues de désespoir [1]. Et à ce sujet, qu'on nous permette une digression ; de pareils actes d'avarice et de stupidité ne sont plus à craindre de la part des fabriques des églises, nous l'espérons bien ; mais un autre danger menace les chefs-d'œuvre de l'art dispersés dans les petites villes et dans de simples villages. Ceux qui ont assisté au procès des accusés Janssens et consorts devant la cour d'assises du Brabant, auront été effrayés avec nous d'entendre que ces malfaiteurs avait offert en vente, comme les chasseurs de la fable, le *Saint Martin* de Vandyck, à Saventhem, sauf à s'en emparer par effraction, si le marché avait pu être conclu. Nous demandons quelles précautions ont été prises contre ces funestes tentatives qui peuvent se renouveler. L'occasion eût été belle cependant d'enlever une propriété dont la perte serait si regrettable, à un village qui n'a qu'un garde champêtre pour la défendre contre les voleurs. Est-on bien sûr que le tableau de Rubens, à Alost, et celui qui fait l'orgueil de Lierre ne courent pas les mêmes dangers? Cette révélation faite en cour d'assises a présenté la question du musée de l'État sous une face toute nouvelle.

Pendant que partout ailleurs, on travaille à dégager les églises des maisons qui les entourent, à Gand on est en train d'adosser un palais épiscopal au chœur de Saint-Bavon. Il nous semble que l'église et le palais y perdront également, l'un en aspect, l'autre en étendue. L'architecte chargé de cette construction, s'est prononcé pour le style ogival. Quoique nous voyions bien que la crainte de déparer la cathédrale lui a fait adopter ce parti, nous ne saurions trop le blâmer d'avoir adopté une forme d'architecture qui n'est plus de notre temps, et qu'il faudrait comprendre comme la comprenaient les artistes gothiques, pour la bien exprimer comme eux. Que diriez-vous d'un écrivain qui s'ingénierait à parler le français du temps de Charles VII et de Louis XI? Eût-il tout le génie du

[1] Il faut rendre à chacun la justice qu'il mérite. D'après des renseignements dont nous croyons pouvoir répondre, ce serait un vicaire général, Français d'origine, qui sous l'épiscopat de M. de Broglie, également Français, aurait provoqué la vente des volets, et l'aurait consommée de son autorité privée, malgré les protestations malheureusement inutiles de la fabrique elle-même.

Digitized by Google

monde il écrirait en gaulois, comme Santeuil faisait de la poésie latine. Tel est ce palais épiscopal qui aura une peau antique sur un squelette moderne, et où l'oreille du dix-neuvième siècle, quoiqu'il ne soit parvenu encore qu'au premier étage, se montre à chaque instant. Nous avons bien peur qu'en voyant ces masques ridicules que nous mettons sur le visage de tous nos édifices nouveaux, la postérité ne nous accorde pas même le mérite de critique profonde qui pourtant nous distingue incontestablement.

Non loin de Saint-Bavon, est l'église de Saint-Nicolas sur la place du Marché aux Grains. A distance, elle ressemble autant à un donjon qu'à une église, tant les tourelles dont le portail est flanqué sont nues, sombres et fortes. La nef à l'intérieur en est beaucoup trop étroite, et les piliers qui soutiennent la voûte semblent avoir été grossis sans motif à une époque postérieure à leur construction. L'église de Saint-Jacques, derrière le Marché du Vendredi, quoique moins agréable encore à l'extérieur, est plus intéressante aux yeux de l'antiquaire, en ce que le clocher porte la trace de son origine romane. Quelques petites baies de fenêtre, à plein cintre, voilà tout ce qui est demeuré de cette époque. Le reste est un amas de styles, tous luttant de laideur, depuis l'ogive du quinzième siècle jusqu'à la volute du dix-septièmé. L'église de Saint-Michel est, après Saint-Bavon, le vaisseau gothique le plus remarquable qu'il y ait à Gand. Il est fâcheux que les deux tours carrées qui surmontent le portail n'aient plus de flèches et qu'elles ne dépassent point l'arête du toit de la nef. Sous ce rapport, elle rappelle beaucoup l'église de Saint-Jacques d'Anvers, tant ses tours amputées affligent le regard. Saint-Michel possède plusieurs tableaux remarquables; mais selon un usage trop commun en Belgique, ils sont cachés par des rideaux verts à la vue des fidèles, pour l'édification desquels ils sont censés avoir été placés, et ne sont visibles que pour les étrangers, moyennant la rétribution d'usage. On vient de placer une chaire dans le style dit gothique, entre deux piliers de la nef. Elle se compose d'une petite tribune à laquelle conduisent deux escaliers faisant retour sur le devant. La tribune repose sur l'arbre de la science du bien et du mal. Au-dessus, est une image qui supporte des anges et l'image de Jehovah; il manque encore un groupe au pied de la chaire. L'arbre et le nuage sont

Digitized by Google

en marbre ; le reste en bois d'acajou. La couleur éclatante et mate de l'une de ces deux matières combinée avec la teinte rougeâtre de l'autre, forme un ton criard qui nous a beaucoup déplu. Espérons que le temps adoucira ce contraste. Nous avons peu de chose à dire de l'exécution même de cet ouvrage. Le gothique est en style feuille de chou, et il n'a pas dépendu de l'artisan que le marbre ne ressemblât de loin à du plâtre ; tout cela est lourd, raide et trapu. et ne saurait supporter la comparaison avec la magnifique chaire de Saint-Paul de Liége, due au ciseau de MM. Geefs, non plus qu'avec les statues du chœur de Notre-Dame d'Anvers.

Non loin de Saint-Michel est l'ancien oratoire des Dominicains, actuellement loué par la nouvelle communauté de cet ordre. Ce temple n'a de remarquable qu'une voûte en bois d'une noble hardiesse et une fenêtre immense d'un style plus récent, qui éclaire tout le vaisseau. Il est à craindre qu'il ne soit bientôt détruit dans un but de spéculation particulière. Presque vis-à-vis de cette petite église, dans une rue qui conduit au Quai au Bois, la compagnie de Jésus a relevé son église dont le portail en briques rappelle tout à fait le style architectural adopté pour les édifices religieux de cette société par tout le monde entier. Cette revue rapide des églises de Gand serait incomplète si nous omettions l'église de Saint-Pierre, heureusement située sur la hauteur qui longe la gare du chemin de fer. Nous retrouvons là l'inévitable réminiscence de Saint-Pierre de Rome, sauf les clochers à ampoules qui n'ont été copiés sur aucun modèle. Cependant le vaisseau à l'intérieur ne manque pas d'une certaine grandeur, et M. Moke a raison de dire que l'obligation où s'est trouvé l'architecte de donner une longueur inusitée au chœur, lui a fait rencontrer un effet de perspective sur lequel assurément il ne comptait pas.

Si un étranger, n'ayant que deux heures à passer à Gand, nous priait de lui en montrer la curiosité la plus caractérisée, ce n'est ni au cloître de Saint-Bavon, ni devant le château des comtes, ni sur le Marché du Vendredi que nous le conduirions, c'est le Grand-Béguinage que nous lui ferions voir. Cette petite cité religieuse, entourée de murs et de fossés, n'a qu'une entrée qui débouche dans la rue de Bruges. Nous ignorons comment sera construit le phalanstère de l'avenir, dans la pensée des disciples de Fourier ; mais

Digitized by Google

il nous semble qu'ils feront bien d'étudier ce mystique phalanstère du passé, si simple, si paisible et si propre. A peine a-t-on franchi la large porte d'entrée qu'on aperçoit l'église élevée au milieu d'une vaste pelouse. Cette église est en briques dans le style espagnol du temps des archiducs Albert et Isabelle, raide, digne et compassée comme une duègne castillane. Devant l'église est l'hospice, également bâti en briques rouges, qui sert aussi de logis à la supérieure. Puis tout autour sont alignées les habitations des béguines, uniformément construites et consistant chacune en une petite maison à pignon et à un étage. Devant la maison est une petite cour ou un jardin avec une porte munie d'un guichet, par où les discrètes sœurs regardent dans la rue avant de répondre à l'appel de la sonnette. Chaque maison, placée sous l'invocation d'un saint ou plus souvent d'une sainte, sert d'habitation à deux ou trois béguines; quand ces maisons en contiennent un plus grand nombre, elles portent le nom de couvent. Presque tous ces petits édifices aux façades uniformément rouges, relevés par des bordures de pierres blanches, datent du même temps que l'église, quoique l'institution elle-même remonte au treizième siècle. Cette cité claustrale ne compte pas moins de sept cents habitantes, qui, comme on sait, ne sont point liées par des vœux; les béguines y ont une école où sont reçus les enfants pauvres du sexe féminin. On ne saurait décrire la physionomie étrange de ce séjour; disons simplement que l'étranger qui passe la porte d'entrée gravit une marche de deux siècles au moins, et que tant qu'il parcourt les rues de la silencieuse enceinte, édifices et costumes, tout concourt à prolonger cette illusion. Pourtant, les maisons nouvelles que l'on y construit à la place des anciennes et dont le nombre tend nécessairement à s'accroître, menacent de gâter cette couleur locale qui plaît tant aux artistes.

Mais revenons au centre de la cité même; les monuments de l'époque communale nous y rappellent. Sans vouloir fouiller ici les origines de cette ville fameuse, nous ferons remarquer au lecteur que le noyau de ses développements successifs est compris dans la langue de terre formée par le confluent de la Lys et de l'Escaut, et fermée par un canal communiquant à ses deux rivières derrière la plaine dite des Récollets. C'est dans cet espace que se trouvent le beffroi, l'hôtel de ville, tous les marchés, la place du Vendredi, la

Digitized by Google

place d'Armes, la place de la Calandre où demeurait Artevelde, et la cathédrale.

Le beffroi date de l'époque où la ville de Gand, déjà riche et redoutable, fut instituée en commune; l'octroi des priviléges qui devaient l'élever bientôt à un si haut degré de puissance, lui en fut fait en 1178 par le comte Philippe d'Alsace. La construction de cette tour fut commencée en 1183. C'est une masse carrée qui, du reste, ne se distingue par aucun détail extérieur, mais à qui le souvenir des luttes terribles dont elle donna si souvent le signal, prête un aspect mystérieux et vénérable. Le beffroi était surmonté naguère d'un dragon en cuivre doré, sorte de palladium qui rappelait une grande victoire remportée sur les Brugeois dans le quatorzième siècle, et comme les chevaux de Venise, se rattachait en outre à l'époque des croisades. Cette image a été descendue du faîte qu'elle occupait, et maintenant que l'écroulement du beffroi de Valenciennes a ravivé les craintes que son poids inspirait, il n'est pas probable qu'elle y remonte jamais. L'hôtel de ville est d'une époque bien postérieure au beffroi. Il fut commencé en 1481 par l'architecte Jean Stassens, le même à qui l'on doit la tour de Saint-Bavon; Eustache Polleyt, peu satisfait de la simplicité extérieure dont ce maître s'était fait une étude, détruisit en grande partie l'ouvrage de son prédécesseur et se livra à tous les excès de ce gothique de la décadence qui, vu à distance, n'est pourtant pas sans charmes. Bourreau de la pensée d'autrui, il fut puni par où il avait péché. Si, en 1600, on ne porta pas le marteau sur son propre travail, on substitua le style italien devenu à la mode, à la vieille forme ogivale que la Renaissance venait de détrôner. Nous ne saurions reprocher, comme on le fait généralement, au dernier architecte de cet hôtel de ville d'avoir été de son époque. Il s'est refusé à parler une langue qu'on n'entendait plus; quoi de plus intelligent? Aussi, ce qui fait le mérite de cet édifice, c'est que pareil à un fossile qui traverserait deux terrains de nature différente, il a une face engagée dans la couche gothique et l'autre dans la couche néo-romane.

Nous avons déjà cité la place du Vendredi à propos du château de Uutenhove. C'est sans contredit l'emplacement le plus historique, ayant été le théâtre de toutes les grandes insurrections, de tous les grands supplices organisés par les chefs de ce terrible peuple gan-

Digitized by Google

tois. Jadis cette place était plus vaste encore, quoique les dimensions en soient considérables. Il paraît qu'il n'y avait point comme aujourd'hui de maisons qui la séparassent de la place de Saint-Jacques et que la *Metershuys* (maison de mesurage) était complétement isolée. Cette maison existe encore au coin de la place et sert toujours au même objet. H y avait autrefois une colonne élevée en l'honneur de Charles-Quint, peut-être sur l'emplacement même où son aïeule Marie de Bourgogne avait contemplé en pleurant le supplice de ses fidèles conseillers Hugonet et Imbercourt; cette colonne a été détruite en 1793 et il n'est pas encore question de la rétablir. Du reste, le plus actif démolisseur des antiquités communales de Gand, ce fut ce même Charles-Quint, chez qui la pitié du concitoyen ne put affaiblir le ressentiment du monarque; après la grande révolte de 1540, il fit détruire toutes les portes qui reliaient les anciens remparts de la commune, et il faut convenir qu'elle a dû perdre grandement alors de sa physionomie primitive. Cependant telle est la puissance des souvenirs, que toute mutilée qu'elle a été par les révolutions successives, surtout par celles où elle n'a pu prendre qu'une humble part, elle peut encore renaître tout entière sous les regard passionnés des artistes à qui son histoire est familière; ce sont encore là les grands ossements du poète romain.

Les maisons de la bourgeoisie, par une raison que l'on concevra sans peine, n'ont pas résisté davantage aux ravages du temps. Ce qui a précipité leur disparition, c'est qu'elles étaient construites pour la plupart en bois. Le temps n'est pas encore bien éloigné de nous, où la rue de la Monnaie offrait encore une vingtaine de façades de ce genre; aujourd'hui elle n'en compte plus une seule. Les maisons en briques ont beaucoup mieux résisté, et on en trouve encore çà et là qui sont dignes d'arrêter l'attention de l'étranger par quelque forme inattendue, par quelque bas-relief effacé auquel les habitants ne prennent plus garde. La plus remarquable et la plus complète, c'est la Maison des Bateliers qui est sur le quai au Bois, presqu'en face de Saint-Michel. Elle fut bâtie en 1531; elle est ornée, dit M. Voisin, de diverses armoiries de Charles-Quint et de sculptures qui rappellent la corporation à laquelle elle appartenait. Mais, hélas! l'hôtel de Jacques Artevelde sur le carrefour de la Calandre a fait place de notre temps à une maison moderne, c'est

Digitized by Google

tout dire, une inscription placée sur un balcon en fer en perpétue heureusement le souvenir. Pourvu qu'un nouveau propriétaire n'aille pas détruire à son tour le balcon!

Telle est la revue, incomplète sans doute, que nous avons faite des monuments du vieux Gand, par un beau soleil de juillet. Le Gand moderne a ses édifices aussi qui mériteraient peut-être une mention au moins aussi détaillée. Mais, sans sympathie pour l'architecture de notre époque, à qui nous reprocherons seulement de manquer de caractère, nous craindrions d'être sans indulgence pour les hommes de mérite qui remplissent l'intervalle où manque le génie, et nous aimons mieux en demeurer là.

Digitized by Google

LES

MESURES DU GOUVERNEMENT PRUSSIEN

A L'ÉGARD DE LA PRESSE.

Nous suivons avec un vif intérêt les événements et la politique du nouveau règne en Prusse. Depuis deux ans, nous y avons consacré plusieurs articles [1]; sous peu, nous nous proposons encore de rendre compte de la dernière session des états provinciaux. L'expérience politique que tente le monarque prussien est, sans contredit, une des plus importantes qui se puissent entreprendre. Refusant à son peuple les grandes institutions du gouvernement représentatif, une constitution souveraine, une représentation centrale, la responsabilité des ministres, la liberté de la presse, Frédéric-Guillaume essaie de satisfaire par quelques concessions moindres à ce qu'il y a de plus modéré dans les désirs de réforme

[1] Tome IV, p. 32 : *Le nouveau roi de Prusse et la diète de Kœnigsberg;* — tome V, p. 50 : *Le nouveau règne et la dernière session des états provinciaux en Prusse;* — tome VI, p. 245 ; *La Prusse, son administration, sa constitution,* etc., par Bulow-Cummerow ; — tome VIII, p. 44 : *Installation et première session de la nouvelle assemblée délibérante instituée à Berlin par le roi de Prusse.*

Digitized by Google

qui, là comme ailleurs, agitent les esprits. Soit qu'il espère conduire la nation jusqu'aux institutions représentatives par une pente graduée et lente, soit qu'il compte pouvoir d'une manière définitive l'arrêter en deçà et la contenter à moins, la tâche est pleine d'écueils et de périls.

Déjà dans ce moment le gouvernement, dans ses rapports avec la presse, est aux prises avec des difficultés provoquées en quelque sorte par sa politique nouvelle. Lui-même, il croit devoir sévir contre cette presse, que naguère il semblait encourager à s'occuper des affaires du pays. On dirait déjà d'une espèce de réaction contre les premières tendances du règne. Dans un court espace de temps, le professeur Hoffmann de Fallersleben a été privé de sa chaire pour la publication de ses *Chants non politiques;* la *Gazette universelle de Leipsick* a été prohibée en Prusse; la *Gazette du Rhin,* journal de Cologne, a été supprimée après quinze mois d'existence; un autre journal prussien, qui se publie trois fois par semaine, n'a pu obtenir l'autorisation de paraître quotidiennement, et le gouvernement a refusé la concession d'un nouveau journal à fonder à Munster, quoiqu'il ne se publie dans toute la province de Westphalie qu'une seule feuille politique.

La prohibition de la *Gazette universelle de Leipsick* a fait une grande sensation, non-seulement en Prusse, où le nombre de ses abonnés prouvait qu'elle jouissait d'une faveur marquée, mais dans toute l'Allemagne surprise de la rigueur de cette mesure. Les trois ministres préposés à la censure avaient déclaré, dans leur rapport au roi, que ce journal était animé contre le gouvernement prussien d'une haine systématique, et que, pour la satisfaire, il dénaturait sciemment les faits et prodiguait le mensonge et la calomnie. Après d'infructueuses démarches pour faire révoquer l'arrêt d'exclusion, le propriétaire du journal, M. Brockhaus, a pris le parti de le faire paraître, à partir du 1er avril, sous le titre de *Gazette universelle allemande,* et en a confié la rédaction en chef à M. le professeur Bulaw, connu par les opinions conservatrices dont il a fait preuve dans des écrits historiques et politiques estimés. Malgré cette transformation, malgré la garantie que présentent les antécédents et le caractère de modération de M. Bulaw, le cabinet de Berlin, trompant en cela l'attente générale, a officiel-

Digitized by Google

lement refusé de rouvrir, quant à présent, les frontières de la Prusse à la feuille saxonne.

La défense faite à la *Gazette du Rhin* de continuer à paraître au delà du 31 mars dernier, a été motivée sur l'obstination de ses rédacteurs à persister dans une mauvaise voie, nonobstant les avertissements réitérés qu'ils avaient reçus de l'autorité. Malgré la rigueur déployée contre la *Gazette universelle de Leipsick*, cette suppression paraît avoir excité une pénible surprise en Allemagne. La *Gazette du Rhin* étant, comme tous les autres journaux prussiens, soumise à la censure, la mesure de destruction prend un caractère plus extrême encore. Comment convaincre qu'il y avait pour l'autorité nécessité de supprimer un journal qui ne pouvait publier que ce que l'autorité lui permettait de dire? Cologne et les autres villes de la province se sont émues de cette mesure; des pétitions au roi à l'effet d'obtenir, avant le terme fatal, la révocation de l'ordonnance de suppression, se sont couvertes d'honorables signatures, et une députation a été chargée de les porter à Berlin et de les déposer au pied du trône. Mais le roi a refusé de recevoir la députation, et l'arrêt qui frappe la *Gazette du Rhin* a été maintenu.

C'est au commencement de cette année aussi (le 4 février) que le roi a donné sa sanction à une instruction générale sur la censure, qui lui avait été soumise par le ministère d'État. En voici les prescriptions principales :

« Sont inadmissibles à l'impression :

« Les écrits dont le but est de dénigrer, d'offenser ou de ridiculiser une « des églises chrétiennes ou toute autre communauté religieuse tolérée par « l'État, soit par rapport à leurs doctrines, ou au sujet de leurs usages et « institutions;

« Les ouvrages qui portent atteinte à la morale et aux bonnes mœurs;

« Tous écrits tendant à porter atteinte à la dignité, à la sécurité intérieure « ou extérieure du royaume de Prusse, ou des États de la confédération « germanique;

« Le développement de théories qui visent à ébranler la constitution de la « monarchie ou celles des États de la confédération germanique, ou bien à « susciter le mécontentement en Prusse ou dans ces États, et à exciter à la « haine contre les institutions qui y existent;

Digitized by Google

« Les tentatives pour faire naître, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du « pays, des partis ou des associations prohibées, ou bien de présenter sous « un jour favorable des partis déjà existants dans un pays quelconque et qui « travaillent au renversement de la constitution;

« Enfin, les offenses contre les gouvernements ou contre les personnes qui « représentent des États avec lesquels la monarchie prussienne entretient des « relations amicales.

« Il en résulte que, en général, relativement à l'intérieur, la censure ne « doit tolérer aucune expression portant atteinte à la dignité du roi, de la « famille royale, d'un de ses membres, ou de la royauté en général, ou offen- « sante pour l'État, ses institutions et ses organes.

« Mais pour fixer avec plus de précision, surtout au sujet des journaux et « des brochures, jusqu'à quel point le censeur pourra leur permettre de trai- « ter : 1° de la constitution; 2° de la législation; 3° de l'administration de « l'État, il est nécessaire de prendre en considération spéciale ce qui suit :

« 1° Relativement à la constitution, il n'est permis d'imprimer rien qui « porte atteinte au principe monarchique de la Prusse, ni aux bases sur « lesquelles reposent légalement les États provinciaux, ou qui excite au « mécontentement contre ce principe et ces institutions;

« 2° Relativement à la législation, on ne peut admettre des jugements et « des opinions sur des lois en vigueur ou sur des projets de loi, qu'autant « que l'expression en soit modérée et dictée par de louables intentions; mais « le censeur doit les repousser, si ce langage est haineux ou inconvenant;

« 3° Il est également permis d'apprécier les mesures administratives, et « d'indiquer ou de proposer des améliorations dans l'administration, si on le « fait en termes convenables et dans de bonnes intentions. Cependant, dans « les jugements émis sur les actes d'un fonctionnaire, il faut éviter toute « espèce d'offense personnelle, et se renfermer dans l'appréciation de faits « précis.

« Quand donc il s'agit de laisser imprimer des jugements sur l'État, sur « ses institutions, sur sa législation, sur son administration, ou sur les organes « du gouvernement, le censeur doit prendre en considération non-seulement « le contenu, mais encore le ton et la tendance des écrits. Des articles et des « passages écrits dans un style passionné et inconvenant ne doivent pas être « admis à l'impression. Quant à une critique présentée décemment, dans des « intentions bienveillantes, et dans le but d'éclairer, de conseiller, de provo- « quer ou d'indiquer des améliorations, on ne doit point l'entraver. Mais on « doit refuser l'impression des articles dans lesquels on déverserait la raillerie « ou le mépris sur les institutions légalement existantes, ainsi que de ceux

Digitized by Google

« qui tendraient à semer la discorde et la division entre les différentes classes « et confessions qui existent dans le pays, ou à les indisposer contre le « gouvernement.

« Dans tous les cas précités, peu importe que la tendance hostile se mani- « feste directement ou qu'elle se retranche derrière des bruits ou de préten- « dus faits; peu importe également que les articles, inadmissibles à l'im- « pression par les raisons développées plus haut, aient déjà été imprimés « ailleurs.

« Enfin, le censeur s'opposera à l'impression de tout ce qui blesserait « l'honneur ou la réputation de qui que ce soit. »

A la rigueur sans doute une certaine liberté d'écrire peut subsister de fait sous le régime de cette instruction, mais à la condition que les censeurs déploient dans l'exercice de leurs fonctions une indépendance et une impartialité qu'il est bien difficile d'espérer de fonctionnaires révocables dans une monarchie absolue. Dans chaque cas particulier le censeur risque peu à se montrer trop sévère; le gouvernement l'absoudra aisément en vue de l'intention. Qu'il laisse au contraire passer un mot dont quelque personnage élevé se trouve blessé, peut-être en sera-ce fait de lui; peut-être sera-t-il disgrâcié pour toujours. D'ailleurs fonctionnaire lui-même, le censeur voit les choses au point de vue de l'administration, il en partage la susceptibilité; et par cette espèce de solidarité administrative, il est l'ennemi naturel de la publicité et de ses organes indépendants.

Il est juste de dire que l'instruction ne fait que reproduire d'anciennes dispositions de l'ordonnance du 18 octobre 1819 et de l'ordre du cabinet du 28 décembre 1824. Mais cette reproduction paraît significative; elle atteste à l'égard de la presse des dispositions qui ne sont plus celles du commencement du règne actuel, quand du haut du trône on reprochait trop de rigueur à la censure. Voici ce que portait à cet égard l'ordre du cabinet du 10 décembre 1841 :

« J'ai eu maintes fois occasion de me convaincre que les censeurs et les « hauts fonctionnaires se montrent trop rigoureux quand il s'agit d'initier « le public, par des articles de journaux, à la connaissance des actes du gou- « vernement. Tandis qu'ils ont souvent laissé reproduire par la presse natio-

Digitized by Google

« nale des articles de journaux étrangers, qui ne se recommandaient ni par la « forme, ni par l'intention, ils ont resserré dans les limites les plus étroites « l'examen des affaires intérieures. Je veux que, toutes les fois que les jour- « naux ne se livrent qu'à une critique digne et exempte de mauvaises passions, « ces limites soient étendues, suivant l'esprit de la législation de 1819 et des « mesures fédérales postérieures sur la matière, et que les censeurs soient « instruits de ma volonté. »

Ces actes nouveaux ont généralement été regardés par la presse allemande, sans excepter celle qui est soumise à la censure prussienne, comme un pas rétrograde dans la voie où l'on était entré à l'avénement du roi. Ils ont ôté tout crédit aux bruits qui avaient été répandus à satiété par les journaux allemands, et suivant lesquels la Prusse, marchant en cela d'accord avec le vœu général, élaborait une nouvelle loi ayant pour but de réduire considérablement les entraves de la presse. Elle allait, disait-on, proposer à la diète germanique de modifier, dans un sens libéral, la législation fédérale sur la matière. D'autres allaient plus loin et avançaient même que la censure serait entièrement abolie et remplacée par une loi répressive sévère.

Il ne faut point perdre de vue, que la politique nouvelle de Frédéric-Guillaume IV n'a pu obtenir l'approbation sincère de tout le monde en Prusse. Les traditions du règne précédent doivent être puissantes encore dans les rangs de l'administration. La plupart des hauts emplois de la monarchie sont encore occupés par les anciens titulaires. Et il est facile de concevoir qu'au moindre abus, à la moindre susceptibilité blessée, à la plus faible velléité qu'il manifeste de revenir sur ses pas, le monarque doit trouver dans les habitudes et les idées d'un grand nombre de ceux qui l'entourent, bien des excitations pour délaisser les voies nouvelles et retourner aux errements de son prédécesseur.

Au reste, ces premières difficultés ne sont que le début d'un drame dont nous verrons la péripétie se développer peu à peu, et dont le dénoûment est encore couvert des nuages de l'avenir.

Digitized by Google

HISTORY OF EUROPE FROM THE COMMENCEMENT OF THE FRENCH REVOLUTION IN 1789, TO THE RESTORATION OF THE BOURBONS IN 1815; *by A. Alison, F. R. S. E.*

HISTOIRE DE L'EUROPE DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE JUSQU'A LA RESTAURATION DES BOURBONS; *par A Alison, membre de de la Société royale d'Édimbourg.* (*En anglais*) [1].

L'ouvrage dont nous nous proposons d'entretenir nos lecteurs est une des productions historiques les plus remarquables qui aient paru en Angleterre depuis longtemps. Il y a été accueilli avec beaucoup de faveur. Déjà en France, à défaut d'une traduction, honneur qui ne s'accorde plus guère à des ouvrages en dix volumes, on lui a fait celui d'une réimpression. La malheureuse composition de Walter Scott avait donné aux lecteurs du continent une triste idée de la manière dont les événements du dernier demi-siècle sont envisagés en Angleterre. Il faut le dire cependant, à part la sympathie qui s'attache à un écrivain de génie, même dans ses écarts, l'ouvrage du grand romancier n'a guère trouvé d'admirateurs passionnés de l'autre côté de la Manche. Peut-être même là comme ailleurs cette production a-t-elle été trop sévèrement jugée, et s'est-on trop hâté de la condamner avec rigueur, sans tenir compte de la position pénible où se trouvait l'auteur, et surtout de l'époque où son livre vit le jour. Du reste, M. Alison reconnaît hautement dans sa preface la déplorable infériorité de la plupart des auteurs anglais qui

[1] Paris, 1841-1842, 10 vol. in-8°, édition de Baudry.

Digitized by Google

ont écrit sur la révolution française; il rend en même temps une entière justice au mérite des écrivains français qui ont consacré leur talent au récit de cette immense époque des annales de leur patrie.

Dans une préface qui forme une véritable bibliographie de l'époque qu'il retrace, M. Alison énumère les divers ouvrages qu'il lui a fallu consulter dans ses recherches : comme on peut se l'imaginer, la liste en est longue. L'auteur n'a négligé aucun récit; il n'a méconnu aucun plaidoyer; il a écouté la voix des défenseurs de la monarchie comme celle des législateurs de la Constituante, celle des apologistes de la Montagne comme celle des proscrits de la Gironde ou des héroïques paysans de la Vendée. Pour les transactions des cabinets étrangers, il a eu recours aux débats parlementaires de la Grande-Bretagne, aux correspondances diplomatiques, et à beaucoup d'écrits dont la plupart des historiens français n'ont pas tiré parti. M. Alison a soin de citer ses autorités au bas de chaque page : il en résulte souvent un assemblage bizarre des noms les plus opposés. Sans doute, cette manière d'écrire offre des inconvénients, et donne quelquefois à son ouvrage l'aspect d'une compilation plutôt que d'une grande composition historique. Mais pour l'auteur il s'agissait avant tout d'être narrateur, de présenter à ses compatriotes le tableau d'une époque qu'aucun d'eux avant lui n'avait consciencieusement étudiée ou appréciée. En France, où les événements de la révolution sont mieux connus, où ce grand mouvement politique est sanctionné par l'assentiment de la nation, c'est moins un récit des faits que l'on demande aujourd'hui à l'historien de cette période qu'une interprétation philosophique.

L'ouvrage toutefois n'est pas dépourvu de cet esprit d'examen sans lequel il n'est plus permis aujourd'hui d'écrire l'histoire. On y trouve, au contraire, des appréciations qui, si elles ne satisfont pas toutes les opinions, n'en attestent pas moins le vaste progrès qu'a fait la science historique en Angleterre. Dès les premiers chapitres, le livre est remarquable sous ce rapport. L'auteur a senti que la révolution française est un de ces grands faits sociaux qui, pour être compris, ne doivent pas être envisagés comme des événements ordinaires : pour écrire l'histoire de cette terrible crise, il faut commencer par en rechercher les causes, non dans l'état de la France et de l'Europe, quelques années avant son explosion, mais dans le développement progressif de la société européenne. Il y a la même étroitesse de vues à renfermer l'origine de la révolution française dans les écrits des philosophes du dix-huitième siècle et dans le désordre des finances, qu'à rapporter tout le mouvement des croisades aux avanies supportées par les pèlerins qui visitaient le saint sépulcre, ou à attribuer la réforme du seizième siècle à la vente de quelques indulgences.

Digitized by Google

L'auteur débute, dans son introduction, par une esquisse remarquable du développement de la liberté politique depuis le commencement des sociétés modernes. Le chapitre suivant présente une étude comparée de l'histoire de la France et de celle de l'Angleterre, sous le rapport des institutions de ces deux pays. Ce travail atteste de consciencieuses recherches; nous y avons surtout remarqué un parallèle des révolutions de 1640 et de 1789, dont l'auteur s'attache à faire ressortir les dissemblances.

M. Alison appartient au parti conservateur. Le spectacle du développement de l'esprit d'innovation lui inspire des craintes sérieuses pour l'avenir. Mais si ses opinions politiques se trahissent dans ses jugements, elles ne lui font jamais oublier le premier devoir de l'historien, le respect de la vérité; le récit des faits, chez lui, est toujours présenté avec conscience et impartialité. Sa pensée intime peut quelquefois l'égarer; mais il ne dérobe jamais sciemment à ses adversaires les armes dont ceux-ci pourraient se servir contre lui. Les critiques les plus opposés à M. Alison sous le rapport des opinions politiques lui ont adressé, à ce sujet, des éloges mérités.

L'auteur rejette le fatalisme comme doctrine historique. Il croit que la révolution aurait pu être dirigée et accomplie sans bouleversements, si les hommes qui avaient le pouvoir entre leurs mains avaient été à la hauteur de leur position.

« Nul effort, dit-il, de la part du pouvoir, n'eût empêché le changement des institutions de la France; mais on eût pu imprimer un autre caractère à la révolution et en éviter les horreurs. La nature a voulu que les hommes fussent libres quand l'époque de leur régénération est arrivée. Mais ce n'est pas en se vautrant dans le sang qu'ils doivent parvenir à la liberté. Ainsi, bien que la destruction du gouvernement despotique de la France et la modification de la puissance des classes privilégiées fût une chose inévitable, les atrocités qui accompagnèrent ces bouleversements auraient pu être prévenues par la sagesse humaine. La vie du monarque eût pu être sauvée; on aurait pu modifier l'organisation politique sans la renverser, et purifier l'aristocratie sans la détruire.

« Si Louis XVI, au commencement des troubles, avait accordé les demandes raisonnables de la nation, telles que l'égale répartition des impôts, le pouvoir de voter les subsides, et la réunion périodique des assemblées parlementaires, nul doute qu'il n'eût calmé l'agitation du moment et empêché une collision immédiate entre la monarchie et le peuple. Plus tard, il est vrai, ces demandes seraient peut-être devenues plus exigeantes, et un besoin de priviléges plus étendus se serait fait sentir; mais ces mécontentements, sagement ménagés, se seraient calmés sans que l'État en souffrît. S'il était nécessaire cependant

Digitized by Google

de faire des concessions graduelles, il n'en est pas moins vrai d'autre part, que l'immense et subite augmentation de puissance que Necker accorda au tiers-état en doublant le nombre de ses membres, fut une mesure des plus imprudentes et une des causes premières des excès de la révolution. Pareil à une émancipation immédiate d'esclaves, un aussi soudain accroissement de pouvoir devait nécessairement être aussi fatal à ceux qui le reçurent qu'aux classes supérieures. Pour jouir des bienfaits de la liberté, il faut y être progressivement préparé; ceux qui les obtiennent dès le premier moment, ne tardent pas à devenir les victimes d'une tyrannie mille fois plus terrible que celle contre laquelle ils se sont soulevés. Par suite de cette innovation insensée, le tiers-état, après avoir répudié l'autorité d'un monarque ami des réformes, se vit bientôt enlacé par l'étreinte de fer du comité de salut public, pour être ensuite condamné à gémir sous le sanglant empire de Robespierre et le despotisme militaire de Napoléon.

« On ne saurait assez flétrir la conduite des classes supérieures au commencement de la révolution. Près de cent mille émigrés abandonnèrent honteusement leur patrie, au moment où quelques centaines d'hommes déterminés auraient pu empêcher la destruction de la monarchie. Lafayette, à la tête de quelques bataillons de la garde nationale, vainquit les Jacobins au Champ-de-Mars; s'il eût marché contre leur club et qu'il eût été vigoureusement secondé, le règne de la terreur n'aurait jamais eu lieu. Un renfort de cinq cents chevaux, au 10 août, aurait mis les Suisses à même de sauver le trône. Il suffit de trois mille hommes des troupes des sections pour renverser Robespierre du faîte de sa puissance: un corps de jeunes gens sans discipline chassa les Jacobins des rues de Paris et détruisit leur infâme repaire. Napoléon, avec cinq mille soldats, vainquit la garde nationale de Paris, et étouffa une insurrection que soutenait la force morale de toute la France. Ces exemples nous montrent ce que peuvent faire quelques hommes résolus dans les commotions politiques. La dixième partie des émigrés qui quittèrent la France, aurait pu dompter la fureur de la populace et empêcher l'avènement de la terreur.

« Il est hors de doute que l'intervention des alliés ajouta aux horreurs de la révolution et en prolongea la durée. Les massacres de septembre furent commis au plus fort de l'agitation occasionnée par l'approche du duc de Brunswick; et la plus terrible époque de la domination de Robespierre fut celle où la perte de la bataille de Nerwinde et la fuite de Dumouriez menacèrent de renverser la puissance des Jacobins. Le sentiment du danger commun réunit les factions qui s'entrechoquaient avec tant d'acharnement; le péril où se trouvait la France força le peuple à se soumettre au despotisme sanguinaire qui désolait ses provinces. Pour maintenir leur puissance, les Jacobins eurent

Digitized by Google

soin d'identifier leur cause avec celle de l'indépendance nationale, et de flétrir leurs propres ennemis comme les ennemis de la France : tandis que les véritables patriotes gémissaient en silence, de peur d'affaiblir leur pays et de l'effacer du livre des nations.

« Mais les crimes qui souillèrent la révolution ne furent pas commis impunément. Presque tous les auteurs de ces scènes sanglantes se détruisirent les uns les autres, et furent les premières victimes des passions qu'ils avaient eux-mêmes excitées. Et la nation qui avait offert le spectacle de ces horreurs, les expia durement. Pendant vingt ans la fleur de sa population fut vouée à la mort; les glaces de la Russie vengèrent les victimes de la guillotine de Paris. Entraînée par le fantôme de la gloire militaire, la France se prosterna devant la tyrannie qui la dévorait; elle la suivit au bord de l'abîme, jusqu'au moment où le masque du spectre tomba et découvrit les traits hideux de la mort.

« Enfin, l'histoire de cette lamentable époque nous révèle de la manière la plus frappante l'opération continuelle des mystérieux principes qui président à la conservation du bonheur de l'humanité, même à travers les plus sombres périodes de son existence. Jamais, depuis la chute de l'empire romain, l'Europe n'avait vu d'époque aussi terrible que celle qui suivit immédiatement le 10 août. Cependant, au milieu de ces hideux débordements, les lois suprêmes et bienveillantes qui régissent les destinées humaines ne cessèrent de manifester leur action. Ces années de souffrance renfermèrent un enseignement de plusieurs siècles, et la postérité la plus reculée profitera des leçons de cette époque. De même que toutes les choses humaines, le gouvernement de la France subira des changements par suite du progrès des siècles; d'autres institutions deviendront nécessaires, de nouvelles dynasties seront peut-être appelées au trône : mais jamais ce pays ne subira une convulsion pareille à celle qui le déchira autrefois. Une seconde révolution, accompagnée de semblables horreurs, ne pourra avoir lieu que lorsqu'on aura perdu le souvenir de la première! »

Une des parties les plus importantes des premiers volumes de M. Alison est celle qui concerne la conduite des puissances européennes envers la France. Depuis quelques années il a paru plusieurs publications qui jettent une lumière nouvelle sur ce côté des événements de la révolution. En première ligne figurent les Mémoires d'un homme d'État (le prince de Hardenberg), ouvrage précieux par les pièces diplomatiques qu'il renferme, et par les détails qu'il donne sur les transactions les plus secrètes des diverses cours de l'Europe. M. Alison en a tiré un grand parti, en rapprochant les renseignements de l'illustre diplomate prussien, des discussions parlementaires de la Grande-Bretagne, et des correspondances de plusieurs personnages éminents de l'époque. L'auteur combat l'opinion qui attribue l'invasion de

Digitized by Google

la France en 1792 à un plan arrêté de longue main et adroitement combiné entre les puissances européennes. Il montre par l'examen des pièces officielles, combien les mesures de la coalition furent d'abord peu concertées, et surtout peu agressives. Le traité de Pilnitz lui-même, qu'on a l'habitude de regarder comme le signal des hostilités, ne fut signé que le 27 juillet 1791, deux ans après la première émigration qui suivit la prise de la Bastille. Une année entière s'écoula entre le traité de Pilnitz et l'invasion, et cette année fut témoin de la proclamation de la constitution de 1791, du soulèvement de la Vendée, de la domination croissante du parti républicain, enfin de la déclaration de guerre de l'assemblée à l'Empereur. Les dates ont ici une extrême importance. Le fameux manifeste du duc de Brunswick est du 25 juillet 1792; mais déjà trois mois auparavant, c'est-à-dire le 20 avril, les discours des Girondins avaient amené la déclaration de guerre. Après cette démarche belliqueuse et le manifeste du duc de Brunswick, il n'y eut encore d'engagé dans la lutte que l'Empereur et le roi de Prusse; le reste de l'Europe demeurait immobile. Le manifeste du général prussien fut l'œuvre de Calonne; ce qui est moins connu, c'est que les passages les plus menaçants y furent insérés au grand déplaisir de l'Empereur et du roi de Prusse; et le duc de Brunswick désapprouva tellement la rédaction du manifeste, qu'il en déchira la première copie qu'on lui présenta. L'armée alliée franchit la frontière française le 30 juillet, trois mois après la première invasion de la Belgique par les troupes des généraux Lafayette, Biron et Rochambeau, qui furent si facilement repoussées par la division autrichienne de Beaulieu. Longwy se rendit le 23 août, Verdun le 2 septembre; et la bataille ou plutôt la canonnade de Valmy eut lieu le 20 septembre. On s'est toujours étonné de la lenteur et des hésitations du duc de Brunswick en présence de l'armée de Dumouriez, si inférieure en nombre et en discipline; et en effet rien ne paraît moins explicable au point de vue militaire que la conduite des généraux alliés. Les mémoires du prince de Hardenberg, base du travail de M. Alison, contiennent des révélations si curieuses sur toute cette campagne, que nous ne pouvons nous empêcher d'en reproduire ici une partie. Pendant tout l'intervalle qui s'écoula entre l'invasion et le combat de Valmy, le duc de Brunswick entretint une correspondance secrète avec Dumouriez, qui offrait de réunir ses forces à celles des souverains alliés, afin de rétablir l'autorité de Louis XVI. La négociation fut menée avec la plus grande habileté par le général français, qui cherchait à gagner du temps pour pouvoir se retirer sans danger de la forêt de l'Argonne, afin d'être rejoint par les diverses divisions qui marchaient à son secours. L'arrivée de ces renforts lui permit de jeter le masque et de résister ouvertement aux armées alliées. Il est évident que ces négociations contribuèrent à paralyser les manœuvres du duc de Brunswick, et l'on com-

Digitized by Google

prend aisément la portée de ce mystérieux passage que renferme la dépêche du généralissime prussien sur l'affaire de Valmy : « Depuis le général jusqu'au dernier soldat, dit-il, l'armée a déployé le plus grand enthousiasme; et une victoire glorieuse eût infailliblement couronné nos efforts, *si des considérations d'un ordre plus élevé n'avaient empêché le roi de livrer bataille.* » Après le combat, les négociations entre les deux armées furent plus suivies que jamais; elles furent conduites au nom des alliés par Lombard, secrétaire du duc, qui se laissa faire prisonnier par un détachement français. Le roi de Prusse exigea la libération immédiate de Louis XVI, et l'établissement d'une monarchie constitutionnelle : Dumouriez, tout en déclarant que tels étaient les sentiments qu'il nourrissait lui-même, répondit que pour amener ce résultat, il fallait que les alliés quittassent au préalable le territoire français; qu'une fois cette évacuation accomplie, il possèderait l'influence nécessaire pour atteindre le but que le monarque prussien avait en vue. Il ajouta que si on rejetait ces propositions il ferait tous ses efforts pour repousser l'armée des coalisés, dont la présence, si elle se prolongeait, devait amener inévitablement la destruction du roi et de la famille royale de France.

Ces arguments de Dumouriez firent une grande impression au quartier-général du roi de Prusse. D'un côté la violence du parti jacobin et les massacres des prisons attestaient le danger que courait la personne de Louis XVI; de l'autre, la fière contenance de l'armée française à Valmy rendait très-douteux le succès de l'invasion. Au milieu de ces hésitations, Frédéric-Guillaume reçut une dépêche annonçant le décret de l'assemblée qui abolissait la royauté et établissait la république. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour les négociateurs prussiens; et Dumouriez profita adroitement de leur stupéfaction. Il leur représenta qu'il était aussi désolé qu'eux-mêmes de la tournure qu'avaient prise les affaires à Paris; mais qu'en présence du triomphe du parti républicain, il ne restait aux alliés d'autre ressource que la retraite; que c'était l'unique espoir de salut pour la famille royale.

En même temps que Dumouriez paralysait les desseins des alliés, il tenait le gouvernement à Paris au courant de ses négociations : le succès pour lui n'était plus douteux; il recevait à chaque instant des renforts, tandis que l'armée ennemie était décimée par les privations et les maladies. Cependant, malgré les conseils de ses généraux, le mauvais état de son armée, et la périlleuse situation de Louis XVI, le roi de Prusse persista dans ses projets belliqueux. Dans un conseil de guerre tenu le 27 septembre, auquel assistèrent les envoyés d'Autriche et de Russie, il fut résolu qu'on livrerait bataille le 29. Mais avant que ce projet pût être mis à exécution, les chefs des alliés eurent connaissance d'un décret du comité de salut public, qui refusait de négocier avant l'évacuation du territoire français. En même temps arrivèrent des

Digitized by Google

dépêches de Londres et de La Haye, contenant le refus du cabinet de Saint-James et des États-Généraux de se joindre à la coalition. Les généraux prussiens s'appuyèrent sur l'état désastreux de l'armée pour conseiller la retraite, et la comtesse de Lichtenau, maîtresse de Frédéric-Guillaume, qui avait reçu, dit-on, une somme considérable d'argent du gouvernement français, se servit de sa puissante influence pour agir dans le même sens. Assailli de tant de côtés différents, le roi finit par céder : le 29 septembre il révoqua l'ordre d'attaque qu'il avait donné, et commanda la retraite. Il fut convenu entre les généraux des deux armées, que les Prussiens, à condition d'évacuer les forteresses dont ils s'étaient rendus maîtres, ne seraient point inquiétés dans leur marche rétrograde; et Dumouriez, ravi de s'être tiré, grâce à sa fermeté et à son adresse, des périls qui l'avaient menacé, écrivit à la Convention le 1er octobre : « La république doit sa conservation à la retraite des Prussiens. Si je ne m'étais pas opposé à l'opinion de tous ceux qui m'environnaient, l'ennemi était sauvé, et le salut de la France compromis. »

Ce ne fut qu'en 1793, après la conquête de la Belgique, l'invasion de l'Allemagne et la mort de Louis XVI, que l'Europe se coalisa. L'Angleterre fut la dernière à se joindre à la coalition, encore ne prit-elle cette résolution qu'après que la Convention lui eut déclaré la guerre.

Si M. Alison accorde des éloges ou au moins une apologie au système belliqueux adopté par les cabinets européens en 1793, il blâme dans les termes les plus énergiques la manière dont furent dirigées leurs opérations militaires. Non-seulement les plans des généraux alliés furent pitoyables sous le rapport stratégique, mais il n'y eut dans la conduite des puissances de l'Europe nul esprit d'unité, de véritable alliance. Ce fut l'intérêt individuel qui présida à leurs mesures : la jalousie des maisons d'Autriche et de Prusse se montra dans toutes les manœuvres militaires : le cabinet de Vienne sembla voir avec joie les désastres de l'armée prussienne en Champagne, et celui de Berlin regarda d'un œil satisfait l'expulsion des Autrichiens de la Belgique. Dès la seconde année de la coalition, les puissances du Nord, oubliant le grand objet de l'alliance commune, dirigeaient leurs vues vers l'agrandissement de leurs États; en présence des débordements des Jacobins, elles consommèrent le partage de la Pologne : les massacres de Praga furent un digne pendant des scènes de la terreur. On vit ensuite la Prusse et l'Espagne négocier séparément avec le gouvernement républicain. L'Angleterre se conduisit également comme s'il ne se fût agi que de son accroissement isolé : elle employa des sommes énormes à effectuer la conquête de colonies qu'elle devait restituer plus tard; et l'on vit la division du duc d'York se séparer de la grande armée alliée pour faire le siége de Dunkerque, et sacrifier à l'espoir égoïste de la possession de ce port, la certitude d'une marche victorieuse sur la capitale de la

Digitized by Google

France. Les cabinets européens expièrent durement leurs erreurs : il leur fallut supporter vingt années d'expérience et d'humiliations avant de voir leurs armées sous les murs de Paris !

M. Alison consacre des pages extrêmement intéressantes au récit des guerres de la Vendée. Ce n'est pas seulement sous le point de vue stratégique qu'il envisage la prodigieuse lutte que soutinrent les provinces de l'Ouest contre la puissante assemblée qui trônait à Paris : il entre dans de longs détails sur la nature du pays insurgé et sur les mœurs de ses habitants. On a souvent donné à cet important épisode de la révolution de trop petites proportions; et d'un autre côté, les histoires spéciales de cette lutte se ressentent trop des passions politiques de leurs auteurs. Quel merveilleux tableau que celui de ce soulèvement de paysans, de contrebandiers, de prêtres, de gentilshommes : alliance semblable à celle dont l'Écosse fut témoin au dernier siècle, lorsque les Stuarts proscrits voulurent reconquérir le trône de leurs pères. Quelles actions héroïques ! quels dévouements sans bornes ! quels chefs que Larochejacquelein, Lescure, Cathelineau, d'Elbée, Bonchamp, Charette ! Il avait raison, ce général républicain, quand il écrivait à Merlin de Thionville, que les troupes qui savaient vaincre de pareils hommes n'avaient rien à craindre des nations coalisées.

Le style de M. Alison est inégal; à côté de pages vraiment remarquables de couleur, il s'en trouve d'autres qui trahissent une extrême rapidité de composition. Le défaut dominant de la manière d'écrire de l'auteur, est un abus du langage figuré, qui l'entraîne dans des métaphores forcées ou inexactes. Son style, du reste, n'a de ces taches que quand il disserte sur les événements; dans le récit, il est beaucoup plus irréprochable.

Nous n'avons parlé encore que des premiers volumes de M. Alison; son ouvrage en a dix. Le dernier a paru il y a environ un an; la préface du premier, qui porte la date de janvier 1833, nous apprend que la plus grande partie des deux premiers avait été composée avant la révolution de juillet 1830. Voilà bien des années consacrées à une seule œuvre. Dans un pays où les études historiques n'ont pas reçu dans les derniers temps l'impulsion et l'encouragement qui leur ont été donnés en France et en Allemagne, il est beau de voir un écrivain se livrer à la composition d'un travail aussi étendu. Du reste, un pareil labeur porte avec lui sa récompense : M. Alison, en achevant son dernier volume, a pu consciencieusement se glorifier d'avoir enrichi la littérature de son pays d'une belle production historique, et l'Europe entière, d'un livre qui désormais sera honorablement cité toutes les fois qu'il faudra nommer les écrits qui traitent de la grande époque comprise entre 1789 et 1815.

Digitized by Google

LA RUSSIE EN 1839,

PAR LE MARQUIS DE CUSTINE. — BRUXELLES, 1843 [1].

L'empereur Nicolas. — Une de ses conversations politiques. — Description de Pétersbourg. — Observations sur les mœurs du pays. — Politique intérieure de Nicolas opposée à celle de Pierre-le-Grand et de ses successeurs.

Il y a sur la terre aujourd'hui trois peuples qui par le mystère dont leurs destinées sont enveloppées offrent un singulier attrait aux études des penseurs. En Asie c'est la Chine, le plus ancien, le plus étendu, le plus populeux État du monde. Un empire de 350 millions d'hommes, qui a ses tables chronologiques depuis plus de quatre mille ans, dont la langue remonte à l'âge hiéroglyphique, pour qui l'intelligence est, depuis des siècles, la première noblesse, qui a plus de livres qu'aucune nation européenne [2], et dont nous connaissons si peu de chose qu'on est tenté de regretter que l'Angleterre dernièrement n'ait pas poussé ses armées jusqu'au centre de ce mystérieux pays. On désirerait le bouleversement de l'empire chinois par le même sentiment qui porte l'enfant à briser son jouet, pour savoir ce qu'il contient.

En Amérique, les États-Unis sont chargés de la solution des plus

[1] 4 vol. in-18.

[2] Au siècle dernier, dit M. Remusat, on a commencé l'impression d'une collection choisie d'ouvrages chinois, en 180,000 volumes.

Digitized by Google

grands problèmes sociaux. Les institutions démocratiques que feront-elles de ce peuple nouveau qui prend un si prodigieux accroissement? Quelle sera leur influence définitive sur ses mœurs? Que sera un jour cette société? Les institutions elles-mêmes résisteront-elles à l'épreuve du temps? dans quel sens se modifieront-elles? Puis, quelles que soient ses institutions, ce peuple qui s'étend avec tant de puissance et de vigueur sur une si vaste partie de ce grand continent, quelle influence exercera-t-il sur les autres nations civilisées? La prépondérance passera-t-elle d'un côté de l'Atlantique à l'autre? L'Amérique est-elle destinée à s'élever au-dessus de l'Europe, comme l'Europe s'est élevée au-dessus de l'Asie?

En Europe aussi, où tout semble si bien connu, il reste un pays plein d'énigmes, une race dont l'avenir est entouré de mystères, c'est la Russie, c'est la race slave; la dernière venue des grandes influences politiques de l'Europe, la dernière venue des grandes races qui se partagent le sol européen. Quelles destinées sont réservées à cet État et à cette race? Le temps réalisera-t-il ces longues craintes de l'Europe, ce désir traditionnel de domination qui anime la Russie? L'invasion des Slaves reproduira-t-elle un jour en Europe l'invasion des peuples de la Germanie? La population de l'Europe se divise principalement en trois grandes races d'environ 50 à 60 millions d'hommes chacune; la première est celle à laquelle appartiennent la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la France; la seconde est la race germanique du continent et des îles britanniques; la troisième est la race slave, qui de la Russie s'étend jusque dans le nord de la Turquie. La première de ces races a tenu le sceptre de la civilisation pendant l'antiquité. Depuis l'invasion des barbares, elle a eu à lutter contre l'influence de la seconde, qui s'est toujours développée. Celle-ci a surtout grandi depuis trois siècles : la réforme religieuse, les nouvelles institutions politiques, les nouvelles idées philosophiques, les grands développements de l'industrie, toutes choses si puissantes dans la société actuelle, appartiennent par leur origine aux peuples de cette race germanique, qui développe aussi sur une large base en Asie, en Amérique, dans l'Océanie, le travail de colonisation commencé mais délaissé par son aînée. On peut dire aujourd'hui que c'est l'accord de trois États de race germa-

Digitized by Google

nique, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, qui décide des destinées de l'Europe.

La Grèce, l'Italie, l'Espagne, sont en décadence; la France, plus heureuse que ses sœurs méridionales, et tenant en quelque sorte le milieu entre elles et les peuples de souche germanique, s'est élevée très-haut dans les derniers siècles; mais la France qui semble avoir besoin de la guerre pour s'élever, ne tend-elle pas à descendre aujourd'hui que nous paraissons devoir traverser une période pacifique? En France même, il est des esprits distingués qui le craignent. La race slave attend-elle la décadence de la France ou celle de la race germanique pour dominer l'Europe? Quelle sera la nature de cette domination, sera-ce par la supériorité de l'intelligence ou par celle des armes qu'elle s'établira? Vastes problèmes dont nous ni nos enfants ne verrons peut-être la solution, mais bien dignes d'être médités. Pour nous, nous croyons peu à une irruption prochaine des Slaves dans l'occident de l'Europe. Les Slaves ne sont plus assez barbares pour cela, et l'Europe n'est pas assez amollie par la civilisation. Entre les Slaves et le reste des Européens il n'y a pas cette différence de vigueur physique et morale qui existait entre les Germains et les populations abâtardies de la domination romaine. Sans doute, l'occident de l'Europe peut déchoir, comme déjà le midi est déchu. On conçoit dès aujourd'hui la conquête de la Turquie, de la Grèce, de l'Italie, par des peuples plus jeunes et plus fortement trempés. Mais l'Angleterre, l'Allemagne, la France, sont pleines de force et de vie. Les dernières guerres de Turquie et de Pologne ont montré qu'il n'en faudrait pas autant pour arrêter les armées russes, et si l'un de ces peuples venait à décliner, les autres suffiraient encore à la défense de l'Europe. La décadence de la France ou celle des peuples de race germanique ne pourrait d'ailleurs s'accomplir en un siècle, et pendant ce temps la civilisation aurait marché en Russie. Les progrès de la race slave la diviseront plutôt que de la réunir. Quel sera, au reste, l'effet d'une civilisation plus avancée sur cette race? l'élevera-t-elle ou l'affaiblira-t-elle? Qui peut le dire? Quant à une prépondérance politique de la nature de celle que Charles-Quint, Louis XIV et Napoléon ont voulu faire peser sur l'Europe, une telle domination ne peut jamais être regardée comme étant en dehors des éventua-

Digitized by Google

lités de l'avenir d'un État puissant, car elle dépend du hasard des événements de la guerre et de celui des alliances. Mais l'expérience montre que dans l'état actuel de la civilisation, une pareille oppression n'a rien de durable. Jamais l'Europe n'a été plus loin de la monarchie universelle que de nos jours. La Russie n'est forte que par sa population; mais la population n'est aujourd'hui qu'un des éléments de la force des États; la civilisation et la richesse en sont d'autres, qui manquent à la Russie; et si elle se civilise, si elle s'enrichit, elle se divisera. Le nord et le midi de la Russie ne peuvent rester unis qu'à la condition d'être peu civilisés, d'être privés d'industrie et de classes moyennes. Plus la Russie se portera vers Constantinople, plus elle augmentera dans son sein les chances de démembrement.

Quoi qu'il en soit, l'Europe a peu de pays qu'elle ait plus d'intérêt à connaître et à étudier que la Russie. Malheureusement l'étude est difficile. Le peuple russe se compose de deux éléments dissemblables entre lesquels il n'y a presque rien, la classe élevée et les serfs. Chez la première, le fond du caractère naturel est masqué par l'imitation des civilisations étrangères, et comment retrouver d'autre part la vraie nature morale d'un peuple sous les influences délétères de la servitude? L'ouvrage de M. de Custine est d'une lecture intéressante. L'auteur tient une espèce de milieu entre le *touriste* et le voyageur sérieux. Ce qui donne un intérêt particulier à son livre, c'est que, vivement frappé de quelques défauts du gouvernement représentatif en France, il était parti pour Pétersbourg dans des dispositions d'esprit qui devaient le porter à voir le gouvernement russe sous son aspect le plus favorable. Arrivé en Russie, il est accueilli par l'empereur et par l'impératrice avec la courtoisie la plus recherchée; se fiant sans doute au peu de sympathie qu'on lui connaît pour le gouvernement constitutionnel, Nicolas et sa cour semblent le convier à se faire l'avocat de la Russie auprès de l'Europe occidentale. Malgré les impressions antérieures, malgré la coquetterie des politesses impériales, l'esprit du dix-neuvième siècle ne résiste pas au spectacle du despotisme russe, et le sentiment de cette liberté dont l'auteur avait méconnu le prix quand il en jouissait en France, se réveille en lui dans toute sa force à la vue de ce peuple courbé sous une avilissante oppression. Tant

Digitized by Google

il est vrai que sous nos gouvernements représentatifs, ceux mêmes qui méconnaissent ou maudissent la liberté, en ont, sans le savoir, contracté au fond du cœur l'indestructible besoin et ne porteraient plus sans frémir les chaînes de l'absolutisme.

Par les extraits que nous allons puiser çà et là dans son voyage, rédigé en forme de lettres, on se fera une idée de la manière de l'auteur. Tombant assez souvent dans des redites, aimant les digressions, facile à émouvoir, observant parfois un peu rapidement, à la manière des voyageurs de sa nation, et se hâtant de conclure, son livre n'en est pas moins d'un intérêt vif et attachant. Quand il exagère, il est facile de reconnaître qu'il cède à la vivacité de ses impressions, et non au désir de tromper le lecteur.

..... Le jour où Nicolas parvint au trône fut celui où la rébellion éclata dans la garde; à la première nouvelle de la révolte des troupes, l'empereur et l'impératrice descendirent *seuls* dans leur chapelle, et là, tombant à genoux sur les degrés de l'autel, ils se jurèrent l'un à l'autre, devant Dieu, de mourir en souverains s'ils ne pouvaient triompher de l'émeute.

L'empereur jugeait le mal sérieux, car il venait d'apprendre que l'archevêque avait déjà tenté en vain d'apaiser les soldats. En Russie, lorsque le pouvoir religieux échoue, le désordre est redoutable.

Après avoir fait le signe de la croix, l'empereur partit pour aller maîtriser les rebelles par sa seule présence et par l'énergie calme de sa physionomie. Il m'a raconté lui-même cette scène en des termes plus modestes que ceux dont je viens de me servir; malheureusement je les ai oubliés, parce qu'au premier abord je fus un peu troublé du tour inattendu que prenait notre conversation : je vais la reprendre au moment dont le souvenir m'est présent.

« Sire, Votre Majesté avait puisé sa force à la vraie source.

— J'ignorais ce que j'allais faire et dire, j'ai été inspiré.

— Pour avoir de pareilles inspirations, il faut les mériter.

— Je n'ai rien fait d'extraordinaire; j'ai dit aux soldats : Retournez à vos rangs, et au moment de passer le régiment en revue, j'ai crié : A genoux! Tous ont obéi. Ce qui m'a rendu fort, c'est que l'instant d'auparavant je m'étais résigné à la mort. Je suis reconnaissant du succès; je n'en suis pas fier, car je n'y ai aucun mérite. »

Telles furent les expressions dont se servit l'empereur pour me raconter cette tragédie contemporaine.

Digitized by Google

Vous pouvez juger par là de l'intérêt des sujets qui fournissent à sa conversation avec les étrangers qu'il veut bien honorer de sa bienveillance; il y a loin de ce récit aux banalités de cour. Ceci doit vous faire comprendre l'espèce de pouvoir qu'il exerce sur nous comme sur ses peuples et sur sa famille. C'est le Louis XIV des Slaves.

Des témoins oculaires m'ont assuré qu'on le voyait grandir à chaque pas qu'il faisait en s'avançant au devant des mutins. De taciturne, mélancolique et minutieux qu'il avait paru dans sa jeunesse, il devint un héros sitôt qu'il fut souverain. C'est le contraire de la plupart des princes, qui promettent plus qu'ils ne tiennent.

Celui-ci est tellement dans son rôle que le trône est pour lui ce qu'est la scène pour un grand acteur. Son attitude devant la garde rebelle était si imposante, dit-on, que l'un des conjurés s'est approché de lui quatre fois pour le tuer pendant qu'il haranguait sa troupe, et quatre fois le courage a manqué à ce misérable, comme au Cimbre de Marius.

Le moyen qu'avaient employé les conspirateurs pour soulever l'armée était un mensonge ridicule : on avait répandu le bruit que Nicolas usurpait la couronne contre son frère Constantin, lequel s'acheminait, disait-on, vers Pétersbourg pour défendre ses droits les armes à la main. Voici le moyen qu'on avait pris pour décider les révoltés à crier sous les fenêtres du palais : Vive la constitution! Les meneurs leur avaient persuadé que ce mot ***constitution*** était le nom de la femme de Constantin. Vous voyez qu'une idée de devoir était au fond du cœur des soldats, puisqu'ils croyaient que l'empereur Nicolas usurpait la couronne, et qu'on n'a pu les entraîner à la rébellion que par une supercherie.

Le fait est que Constantin n'a refusé le trône que par faiblesse : il craignait d'être empoisonné. Dieu sait, et peut-être quelques hommes savent si son abdication le sauva du péril qu'il crut éviter.

C'était donc dans l'intérêt de la légitimité que les soldats trompés se révoltèrent contre leur souverain légitime.

On a remarqué que pendant tout le temps que l'empereur resta devant les troupes, il ne mit pas une seule fois son cheval au galop, tant il avait de calme; mais il était très-pâle. Il faisait l'essai de sa puissance, et le succès de l'épreuve lui assura l'obéissance de sa nation.

Un tel homme ne peut être jugé d'après la mesure qu'on applique aux hommes ordinaires. Sa voix grave et pleine d'autorité, son regard magnétique et fortement appuyé sur l'objet qui l'attire, mais rendu souvent froid et fixe par l'habitude de réprimer ses passions plus encore que de dissimuler ses pensées, car il est franc; son front superbe, ses traits qui tiennent de l'Apol-

Digitized by Google

lon et du Jupiter, sa physionomie peu mobile, imposante, impérieuse, sa figure plus noble que douce, plus monumentale qu'humaine, exerce sur quiconque approche de sa personne un pouvoir souverain. Il devient l'arbitre des volontés d'autrui, parce qu'on voit qu'il est maître de sa propre volonté.

Voici ce que j'ai encore retenu de la suite de notre entretien :

« L'émeute apaisée, sire, Votre Majesté a dû rentrer au palais dans une disposition bien différente de celle où elle était avant d'en sortir, car elle venait de s'assurer, avec le trône, l'admiration du monde et la sympathie de toutes les âme élevées.

— Je ne le croyais pas ; on a beaucoup trop vanté ce que j'ai fait alors. »

L'empereur ne me dit pas qu'en revenant auprès de sa femme, il la trouva atteinte d'un tremblement de la tête, maladie nerveuse dont elle n'a jamais pu se guérir entièrement. Cette convulsion est à peine sensible; même elle ne l'est pas du tout les jours où l'impératrice est calme et en bonne santé; mais, dès qu'elle souffre moralement ou physiquement, le mal revient et il augmente. Il faut que cette noble femme ait bien lutté contre l'inquiétude pendant que son mari s'exposait si audacieusement aux coups des assassins. En le voyant reparaître, elle l'embrassa sans parler; mais l'empereur, après l'avoir rassurée, se sentit faiblir à son tour; redevenu homme un instant, il se jeta dans les bras d'un de ses plus fidèles serviteurs qui se trouvait présent à cette scène et s'écria : « Quel commencement de règne !..... »

Je répliquai à ce qu'il me disait sur l'exagération des louanges que lui avait values sa conduite pendant l'émeute :

« Ce qu'il y a de certain, sire, c'est qu'un des principaux motifs de ma curiosité, avant de venir en Russie, était le désir de m'approcher d'un prince qui exerce un tel pouvoir sur les hommes.

— Les Russes sont bons, mais il faut se rendre digne de gouverner un tel peuple.

— Votre Majesté a deviné ce qui convenait à la Russie mieux qu'aucun de ses prédécesseurs.

— Le despotisme existe encore en Russie, puisque c'est l'essence de mon gouvernement ; mais il est d'accord avec le génie de la nation.

— Sire, vous arrêtez la Russie sur la route de l'imitation, et vous la rendez à elle-même.

— J'aime mon pays, et je crois l'avoir compris; je vous assure que lorsque je suis bien las de toutes les misères du temps, je cherche à oublier le reste de l'Europe en me retirant vers l'intérieur de la Russie.

— Pour vous retremper à votre source?

— Précisément! Personne n'est plus Russe de cœur que je ne le suis. Je

Digitized by Google

vais vous dire une chose que je ne dirais pas à un autre, mais je sens que vous me comprendrez, vous. »

Ici l'empereur s'interrompt et me regarde attentivement; je continue d'écouter sans répliquer; il poursuit :

« Je conçois la république, c'est un gouvernement net et sincère, ou qui du moins peut l'être : je conçois la monarchie absolue, puisque je suis le chef d'un semblable ordre de choses, mais je ne conçois pas la monarchie représentative. C'est le gouvernement du mensonge, de la fraude, de la corruption; et j'aimerais mieux reculer jusqu'à la Chine, que de l'adopter jamais.

— Sire, j'ai toujours regardé le gouvernement représentatif comme une transaction inévitable dans certaines sociétés, à certaines époques; mais, ainsi que toutes les transactions, elle ne résout aucune question : elle ajourne les difficultés. »

L'empereur semblait me dire : Parlez. Je continuai :

« C'est une trêve signée entre la démocratie et la monarchie sous les auspices de deux tyrans fort bas : la peur et l'intérêt; et prolongée par l'orgueil de l'esprit qui se complait dans la loquacité et par la vanité populaire qui se paye de mots. Enfin, c'est l'aristocratie de la parole substituée à celle de la naissance, car c'est le gouvernement des avocats.

— Monsieur, vous parlez avec vérité, me dit l'empereur en me serrant la main; j'ai été souverain représentatif[1], et le monde sait ce qu'il m'en a coûté pour n'avoir pas voulu me soumettre aux exigences de CET INFAME gouvernement (je cite littéralement). Acheter des voix, corrompre des consciences, séduire les uns afin de tromper les autres; tous ces moyens je les ai dédaignés comme avilissants pour ceux qui obéissent autant que pour celui qui commande, et j'ai payé cher la peine de ma franchise; mais, Dieu soit loué, j'en ai fini pour toujours avec cette odieuse machine politique. Je ne serai plus roi constitutionnel. J'ai trop besoin de dire ce que je pense pour consentir jamais à régner sur aucun peuple par la ruse et par l'intrigue. »

Le nom de la Pologne, qui se présentait incessamment à nos esprits, n'a pas été prononcé dans ce curieux entretien.....

La population de Pétersbourg est de quatre cent cinquante mille âmes sans la garnison, à ce que disent les Russes bons patriotes; mais des gens bien informés et qui, conséquemment, passent ici pour malintentionnés, m'assurent qu'elle n'atteint pas à quatre cent mille, y compris la garnison. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville de palais, avec ses immenses espaces vides qu'on appelle des places, ressemble à des parties de champs clos de planches. Les

[1] En Pologne.

Digitized by Google

petites maisons de bois dominent dans les quartiers éloignés du centre.

Les Russes, sortis d'une agglomération de peuplades longtemps nomades et toujours guerrières, n'ont pas encore complétement oublié la vie du bivac. Tous les peuples fraîchement arrivés de l'Asie campent en Europe comme les Turcs. Pétersbourg est l'état-major d'une armée et non la capitale d'une nation. Toute magnifique qu'est cette ville militaire, elle paraît nue à l'œil d'un homme de l'Occident.

Les distances sont le fléau de la Russie, m'a dit l'empereur; c'est une remarque dont on peut vérifier la justesse dans les rues mêmes de Pétersbourg : aussi n'est-ce pas par luxe qu'on s'y promène en voiture à quatre chevaux conduits par un cocher et un postillon. Là une visite est une excursion. Les chevaux russes, pleins de feu et de nerf, n'ont pas autant de force musculaire que les nôtres; la rudesse des pavés les fatigue : deux chevaux auraient de la peine à traîner longtemps dans les rues de Pétersbourg une voiture ordinaire; l'attelage de quatre est donc un objet de première nécessité pour quiconque veut aller un peu dans le monde.

Parmi les gens du pays, tous n'ont pas le droit d'avoir quatre chevaux à leur voiture; on n'accorde cette permission qu'à des personnes d'un certain rang.

Pour peu que vous vous éloigniez du centre de la ville, vous vous perdez dans des terrains vagues, bordés de baraques qui semblent destinées à loger des ouvriers rassemblés là provisoirement pour quelque grand travail. Ce sont des magasins de fourrages, des hangars remplis d'habillements et de toutes sortes d'approvisionnements pour les soldats : on se croit au moment d'une revue ou à la veille d'une foire qui n'arrive jamais. L'herbe croît dans ces soi-disant rues, toujours désertes, parce qu'elles sont trop spacieuses pour la population qui les parcourt.

Tant de péristyles ont été ajoutés aux maisons, tant de portiques ornent les casernes qui représentent des palais, un tel luxe de décorations d'emprunt a présidé à la construction de cette capitale provisoire, que je compte moins d'hommes que de colonnes sur les places de Péterbourg, toujours silencieuses et tristes à cause de leur grandeur et surtout de leur imperturbable régularité... .....

La principale rue de Pétersbourg est la Perspective Newski, l'une des trois avenues qui aboutissent au palais de l'amirauté. Ces trois lignes, formant patte-d'oie, divisent régulièrement en cinq parties la ville méridionale, qui prend la forme d'un éventail comme Versailles. Cette ville, en partie plus moderne que le port, créé près des îles par Pierre Ier, s'est étendue sur la rive gauche de la Néva, malgré la volonté de fer du fondateur; cette fois la

Digitized by Google

peur de l'inondation l'a emporté sur la peur de la désobéissance, et la tyrannie de la nature a vaincu le despotisme de l'homme.

Cette Perspective Newski mérite de vous être décrite avec quelque détail. C'est une belle rue longue d'une lieue, large comme nos boulevards, et dans plusieurs parties de laquelle on a planté des arbres aussi malheureux que ceux de Paris : elle sert de promenade et de rendez-vous à tous les désœuvrés de la ville. A la vérité, il y en a peu, car ici on ne remue guère pour remuer, chaque pas que chacun fait ayant son but indépendant du plaisir. Porter un ordre, faire sa cour, obéir à un maître quel qu'il soit, voilà ce qui met en mouvement la plus grande partie de la population de Pétersbourg et de l'empire.

D'abominables cailloux en tête de chat servent de pavés à ce boulevard, appelé la Perspective. Mais ici du moins, ainsi que dans quelques autres des principales rues, on a incrusté au milieu des pierres des blocs de bois qui font glissoirs pour les roues des voitures ; ces belles voies au rez du pavé sont formées par une marqueterie en dés et quelquefois en octogones de sapins profondément encaissés. Elles consistent chacune en deux bandes larges de deux à trois pieds, séparées par une raie de cailloux ordinaires sur laquelle marche le limonier : deux de ces voies, c'est-à-dire quatre bandes de bois, longent la Perspective Newski, l'une à droite, l'autre à gauche de la rue, sans toucher aux maisons, dont elles sont encore séparées par des dalles ; ces dernières terrasses sont de pierre et servent de trottoirs aux piétons.....

Un peu au delà du pont d'Aniskoff, vous rencontrez une rue qu'on appelle la rue Jelognaia, laquelle conduit à un désert nommé la place d'Alexandre. Je doute que l'empereur Nicolas ait jamais vu cette rue. La superbe ville créée par Pierre le Grand, embellie par Catherine II, tirée au cordeau par tous les autres souverains, à travers une lande spongieuse et presque toujours submergée, se perd enfin dans un horrible mélange d'échoppes et d'ateliers, amas confus d'édifices sans nom, vastes places sans dessin, et que le désordre naturel et la saleté innée du peuple de ce pays laissent depuis cent ans s'encombrer de débris de toutes choses, d'immondices de tous genres. Ces ordures s'entassent d'année en année dans les villes russes pour protester contre la prétention des princes allemands, qui se flattent de policer foncièrement les nations slaves. Le caractère primitif de ces peuples, quelque défiguré qu'il soit par le joug qu'on lui impose, se fait jour au moins dans quelque coin de leurs villes de despotes et de leurs maisons d'esclaves ; et si même ils ont de ces choses qu'on appelle des villes et des maisons, ce n'est pas parce qu'ils les aiment ou qu'ils en sentent le besoin, c'est parce qu'on leur a dit qu'il faut les avoir ou plutôt les subir pour marcher de front avec les vieilles races de

Digitized by Google

l'Occident civilisé; c'est surtout parce que, s'ils s'avisaient de discuter contre les hommes qui les conduisent et les instruisent militairement, ces hommes étant tout à la fois leurs caporaux et leurs pédagogues, on les renverrait à coups de fouet dans leur patrie d'Asie. Ces pauvres oiseaux exotiques mis en cage par la civilisation européenne sont les victimes de la manie ou, pour mieux dire, de l'ambition profondément calculée des czars, conquérants du monde à venir, et qui savent bien qu'avant de nous subjuguer il faut nous imiter.

Une horde de Kalmoucks qui campent sous des baraques autour d'un amas de temples antiques, une ville grecque improvisée par les Tartares comme une décoration de théâtre, décoration magnifique mais sans goût, préparée pour servir de cadre à un drame réel et terrible, voilà ce qu'on aperçoit du premier coup d'œil à Saint-Pétersbourg.....

La nature et l'histoire ne sont pour rien dans la civilisation russe; rien n'est sorti du sol ni du peuple : il n'y a pas eu de progrès, un beau jour tout fut importé de l'étranger. Dans ce triomphe de l'imitation, il y a plus de métier que d'art; c'est la différence d'une gravure à un dessin.

Rien, dit-on, ne peut donner l'idée du bouleversement des rues de Pétersbourg à la fonte des neiges. Durant les quinze jours qui suivent la débâcle, la Néva charrie des blocs de glace; tous les ponts sont enlevés, les communications sont pendant quelques jours interrompues entre les deux principales parties de la ville; plusieurs quartiers restent isolés. On m'a conté la mort d'une personne considérable, causée par l'impossibilité de faire venir son médecin durant ces jours désastreux. Alors les rues ressemblent à des lits de torrents furieux où l'inondation élève en passant ses barricades annuelles. Peu de crises politiques causeraient autant de dommages que cette révolte annuelle de la nature contre une civilisation incomplète et impossible.

Depuis qu'on m'a décrit le dégel de Pétersbourg, je ne me plains plus du pavé, tout détestable qu'il est, car il est à refaire tous les ans. C'est un triomphe de volonté que de circuler onze mois en voiture dans une ville ainsi labourée par les zéphyrs du pôle.

Passé midi, la Perspective Newski, la grande place du Palais, les quais, les ponts, sont traversés par une assez grande quantité de voitures de diverses sortes et de formes singulières; ce mouvement égaye un peu la tristesse habituelle de cette ville, la plus monotone des capitales de l'Europe.

L'intérieur des habitations est également triste, parce que, malgré la magnificence de l'ameublement entassé à l'anglaise dans certaines pièces destinées à recevoir du monde, on entrevoit dans l'ombre une saleté domestique, un désordre naturel et profond qui rappelle l'Asie.

Digitized by Google

Le meuble dont on use le moins dans une maison russe, c'est le lit. Les femmes de service couchent dans des soupentes, pareilles à celles des anciennes loges de portiers en France, tandis que les hommes se roulent sur l'escalier, dans les vestibules, et même, dit-on, dans le salon sur des coussins qu'ils jettent à terre pour la nuit.

Ce matin j'ai fait une visite au prince ***. C'est un grand seigneur, ruiné, infirme, malade, hydropique; il souffre au point de ne pouvoir se lever, et néanmoins il n'a pas de quoi se coucher, je veux dire qu'il n'a pas ce qu'on appelle un lit dans les pays où la civilisation date de loin. Il loge dans la maison de sa sœur, qui est absente. Seul, au fond de ce palais nu, il passe la nuit sur une banquette de bois, recouverte d'un tapis et de quelques oreillers. Ceci ne peut être attribué au goût particulier d'un homme : dans toutes les maisons russes où je suis entré, j'ai vu que le paravent est nécessaire au lit des Slaves, comme le musc l'est à leur personne : profonde malpropreté qui n'exclut pas toujours l'élégance apparente. Quelquefois on a un lit de parade, objet de luxe dont on fait montre par respect pour la mode européenne, mais dont on ne fait pas d'usage.

Il y a un ornement particulier aux habitations de quelques Russes élégants : c'est un petit jardin factice dans un coin du salon. Trois longues caisses à fleurs enserrent une fenêtre, et forment une salle de verdure (*altana*), espèce de kiosque qui rappelle ceux des jardins. Les caisses sont surmontées d'une palissade ou balustrade en bois des îles ou en bois doré, faisant barrière à hauteur d'homme. Ce petit boudoir découvert s'entoure de lierre et d'autres plantes grimpantes qui serpentent le long du treillage, et produisent un effet agréable au milieu d'un vaste appartement rempli de dorure et obstrué de meubles; ainsi dans un salon brillant la vue est récréée par un peu de verdure et de fraîcheur, choses de luxe pour ce pays. Là se tient la maîtresse de la maison, assise devant une table; près d'elle on voit quelques chaises, deux ou trois personnes au plus peuvent entrer à la fois dans cette retraite peu profonde, mais pourtant assez secrète pour plaire à l'imagination.....

Les Slaves, lorsqu'ils sont beaux, ont une taille svelte, élégante, et qui cependant donne l'idée de la force; ils ont tous les yeux coupés en amandes; et le regard fourbe et furtif des peuples de l'Asie. Leurs yeux, qu'ils soient noirs ou bleus, sont toujours transparents, ils ont de la vivacité, du mouvement et beaucoup de charme parce qu'ils rient.....

Ce peuple, sérieux par nécessité plus que par nature, n'ose guère rire que du regard; mais à force de paroles réprimées, ce regard, animé par le silence, supplée à l'éloquence, tant il donne de passion à la physionomie. Il est presque toujours spirituel, quelquefois doux, lent, plus souvent triste jusqu'à la férocité; il tient de celui de la bête fauve prise au piége.

Digitized by Google

Ces hommes nés pour guider un char, ont de la race, ainsi que les chevaux qu'ils conduisent : leur aspect étrange et la légèreté de leurs bêtes rendent les rues de Pétersbourg amusantes à parcourir. Ainsi, grâce à ses habitants et malgré ses architectes, cette ville ne ressemble à aucune des villes européennes.

Les cochers russes sont assis droit sur leurs siéges; ils mènent leurs chevaux toujours grand train, mais avec beaucoup de sûreté, quoiqu'un peu rudement : la justesse, la promptitude de leur coup d'œil est admirable; et, soit qu'ils conduisent à deux ou à quatre chevaux, ils ont toujours deux rênes pour chaque cheval, et les tiennent à pleines mains, avec force, les bras tendus en avant, très-loin du corps; nul embarras ne les arrête. Bêtes et hommes à demi sauvages parcourent précipitamment la ville avec un air de liberté inquiétant; mais la nature les a rendus prestes, adroits; aussi, malgré l'extrême audace de ces cochers, les accidents sont-ils rares dans les rues de Pétersbourg. Souvent ces hommes n'ont pas de fouet; quand ils en ont un, il est si court qu'ils ne peuvent s'en servir. Ne faisant pas non plus usage de la voix, ils ne mènent que des rênes et du frein. Vous pouvez parcourir Pétersbourg pendant des heures sans entendre un seul cri. Si les piétons ne se rangent pas assez vite, le falleiter (postillon de volée qui monte *le cheval de droite* des attelages à quatre chevaux) pousse un petit glapissement, assez semblable aux gémissements aigus d'une marmotte relancée dans son gîte; à ce bruit menaçant, qui veut dire : Rangez-vous! tout s'écarte, et la voiture a passé, comme par magie, sans ralentir son train.

Les équipages sont en général dépourvus de goût et mal tenus; les voitures, mal lavées, mal peintes, encore plus mal vernies, n'ont pas de véritable élégance : si l'on en fait venir une d'Angleterre, elle ne résiste que peu de temps aux pavés de Petersbourg et au train des chevaux russes.....

Il faut que la nature ait mis un sentiment profondément poétique dans l'âme des Russes, peuple moqueur et mélancolique, pour qu'ils aient trouvé le moyen de donner un aspect original et pittoresque à des villes bâties par des hommes entièrement dépourvus d'imagination, et cela dans le pays le plus plat, le plus triste, le plus monotone et le plus nu de la terre. Des plaines éternelles, de sombres et plates solitudes : voilà la Russie. Cependant si je pouvais vous montrer Pétersbourg, ses rues et ses habitants tels que je les vois, je vous ferais un tableau de genre à chaque ligne. Tant le génie de la nation slave a puissamment réagi contre la stérile manie de son gouvernement. Ce gouvernement antinational n'avance que par évolutions militaires : il rappelle la Prusse sous son premier roi.....

Je vous ai décrit une ville sans caractère, plutôt pompeuse qu'imposante,

Digitized by Google

plus vaste que belle, remplie d'édifices sans style, sans goût, sans signification historique. Mais pour être complet, c'est-à-dire vrai, il fallait en même temps faire mouvoir à vos yeux, dans ce cadre prétentieux et ridicule, des hommes naturellement gracieux, et qui avec leur génie oriental ont su s'approprier une ville bâtie pour un peuple qui n'existe nulle part; car Pétersbourg a été fait par des hommes riches, et dont l'esprit s'était formé en comparant, sans étude approfondie, les divers pays de l'Europe. Cette légion de voyageurs plus ou moins raffinés, plus expérimentés que savants, était une nation artificielle, un choix d'esprits intelligents et habiles recrutés chez toutes les nations du monde : ce n'était pas le peuple russe, celui-ci est narquois comme l'esclave qui se console de son joug en s'en moquant tout bas ; superstitieux, fanfaron, brave et paresseux comme le soldat; poétique, musical et réfléchi comme le berger; car les habitudes des races nomades seront longtemps dominantes parmi les Slaves; tout cela ne s'accorde ni avec le style des édifices ni avec le plan des rues de Pétersbourg, il y a évidemment scission ici entre l'architecte et l'habitant. Les ingénieurs européens sont venus dire aux Moscovites comment ils devaient construire et orner une capitale digne de l'admiration de l'Europe, et ceux-ci, avec leur soumission militaire, ont cédé à la force du commandement. Pierre le Grand a bâti Pétersbourg contre les Suédois bien plus que pour les Russes; mais le naturel du peuple s'est fait jour malgré son respect pour les caprices du maître, et malgré sa défiance de soi-même; et c'est à cette désobéissance involontaire que la Russie doit son cachet d'originalité : rien n'a pu effacer le caractère primitif des habitants; ce triomphe des facultés innées contre une éducation mal dirigée, est un spectacle intéressant pour tout voyageur capable de l'apprécier.....

Rien n'est triste comme le ciel de Pétersbourg à midi; mais si le jour est sans éclat sous cette latitude, les soirs et les matins y sont superbes, c'est alors qu'on voit se répandre dans l'air et sur la glace des eaux presque sans rivages qui continuent le ciel, certaines gerbes de lumière, des jets, des bouquets de feu que je n'avais encore aperçus nulle part.

Le crépuscule qui dure ici les trois quarts de la vie est riche en accidents admirables; le soleil d'été, un moment submergé vers minuit, nage longtemps à l'horizon au niveau de la Néva et des basses terres qui la bordent; il darde dans le vide des lueurs d'incendie qui rendraient belle la nature la plus pauvre; ce qu'on éprouve à cet aspect ce n'est pas l'enthousiasme que produit la couleur des paysages de la zone torride, c'est l'attrait d'un rêve, c'est l'irrésistible pouvoir d'un sommeil plein de souvenirs et d'espérances.....

Cette race spirituelle est trop fine de sa nature, elle a le tact trop délicat pour se pouvoir confondre avec les peuples teutoniques. La bourgeoise

Digitized by Google

Allemagne est encore aujourd'hui plus étrangère à la Russie que ne l'est l'Espagne avec ses peuples de sang arabe. La lenteur, la lourdeur, la grossièreté, la timidité, la gaucherie, sont antipathiques au génie des Slaves. Ils supporteraient mieux la vengeance et la tyrannie; les vertus germaniques elles-mêmes sont odieuses aux Russes; aussi en peu d'années ceux-ci, malgré leurs atrocités religieuses et politiques, ont-ils fait plus de progrès dans l'opinion à Varsovie, que les Prussiens, malgré les rares et solides qualités qui distinguent la race allemande; je ne dis pas que ceci soit un bien, je le note comme un fait : tous les frères ne s'aiment pas, mais tous se comprennent.....

En général, les Russes portent avec eux une odeur désagréable, et dont on s'aperçoit même de loin. Les gens du monde sentent le musc, et les gens du peuple le chou aigre, mêlé d'une exhalaison d'oignons et de vieux cuirs gras parfumés. Ces senteurs ne varient pas.

Vous pouvez conclure de là que les trente mille sujets de l'empereur qui viennent au 1er janvier lui offrir leurs félicitations jusque dans son palais, et les six ou sept mille que nous verrons demain se presser dans l'intérieur du château de Péterhoff pour fêter l'impératrice, doivent laisser sur leur passage un parfum redoutable.

De toutes les femmes du peuple que j'ai rencontrées jusqu'ici dans les rues, pas une seule ne m'a semblé belle; et le plus grand nombre d'entre elles m'a paru d'une laideur remarquable et d'une malpropreté repoussante. On s'étonne en pensant que ce sont là les épouses et les mères de ces hommes aux traits si fins, si réguliers, aux profils grecs, à la taille élégante et souple, qu'on aperçoit même parmi les dernières classes de la nation. Rien de si beau que les vieillards, de si affreux que les vieilles femmes russes. J'ai vu peu de bourgeoises. Une des singularités de Pétersbourg, c'est que le nombre des femmes relativement à celui des hommes y est moindre que dans les capitales des autres pays; on m'assure qu'elles forment tout au plus le tiers de la population totale de la ville.

Cette rareté fait qu'elles ne sont que trop fêtées : on leur témoigne tant d'empressement qu'il n'en est guère qui se risquent seules passé une certaine heure dans les rues des quartiers peu populeux. Dans la capitale d'un pays tout militaire et chez un peuple adonné à l'ivrognerie, cette retenue me paraît assez motivée. En général les femmes russes se montrent moins en public que les Françaises; il ne faudrait pas remonter bien haut pour arriver au temps où elles passaient leur vie enfermées comme les femmes de l'Asie. Cette réserve, dont le souvenir se perpétue, rappelle, comme tant d'autres coutumes russes, l'origine de ce peuple. Elle contribue à la tristesse des fêtes et

Digitized by Google

des rues de Pétersbourg. Ce qu'on voit de plus beau dans cette ville, ce sont les parades, tant il est vrai que c'est à bon droit que je vous ai dit que toute ville russe, à commencer par la capitale, est un camp un peu plus stable et plus pacifique qu'un bivac.

On compte peu de cafés dans Pétersbourg : il n'y a point de bals publics autorisés dans l'intérieur de la ville; les promenades ne sont guère fréquentées et on les parcourt avec une gravité peu réjouissante.

Mais si la peur rend ici les hommes sérieux, elle les rend aussi fort polis. Je n'ai jamais vu autant de gens se traiter avec égard, et cela dans toutes les classes. Le cocher de drowska salue imperturbablement son camarade, qui n'a garde de passer à côté de lui sans lui rendre révérence pour révérence; le portefaix salue le badigeonneur, et ainsi des autres. Le chapeau et le bâton sont en Russie des objets de première nécessité.....

La Russie est l'empire des catalogues : à lire comme collection d'étiquettes, c'est superbe; mais gardez-vous d'aller plus loin que les titres. Si vous ouvrez le livre, vous n'y trouverez rien de ce qu'il annonce : tous les chapitres sont indiqués, mais sont tous à faire. Combien de forêts ne sont que des marécages où vous ne couperiez pas un fagot!... Les régiments éloignés sont des cadres où il n'y a pas un homme; les villes, les routes, sont en projet; la nation elle-même n'est encore qu'une affiche placardée sur l'Europe, dupe d'une imprudente fiction diplomatique. Je n'ai trouvé ici de vie propre qu'à l'empereur et de naturel qu'à la cour.

Les marchands, qui formeraient une classe moyenne, sont en si petit nombre qu'ils ne peuvent marquer dans l'État; d'ailleurs presque tous sont étrangers. Les écrivains se comptent par un ou deux à chaque génération : les artistes sont comme les écrivains; leur petit nombre les fait estimer, mais si leur rareté sert à leur fortune personnelle, elle nuit à leur influence sociale. Il n'y a pas d'avocats dans un pays où il n'y a pas de justice; où donc trouver cette classe moyenne qui fait la force des États et sans laquelle un peuple n'est qu'un troupeau conduit par quelques limiers habilement dressés?

Je n'ai pas mentionné une espèce d'hommes qui ne doivent être comptés ni parmi les grands ni parmi les petits : ce sont les fils de prêtres; presque tous deviennent des employés subalternes; et ce peuple de commis est la plaie de la Russie : il forme une espèce de corps de noblesse obscure très-hostile aux grands seigneurs; une noblesse dont l'esprit est anti-aristocratique dans la vraie signification politique du mot, et qui en même temps est très-pesante aux serfs : ce sont ces hommes incommodes à l'État, fruits du schisme, lequel permit au prêtre d'avoir une femme, qui commenceront la prochaine révolution de la Russie.

Digitized by Google

Le corps de cette noblesse secondaire se recrute également des administrateurs, des artistes, des employés de tous genres venus de l'étranger et de leurs enfants anoblis : voyez-vous dans tout cela l'élément d'un peuple vraiment russe, et digne et capable de justifier, d'apprécier la popularité du souverain?

Encore une fois, tout est déception en Russie, et la gracieuse familiarité du czar accueillant dans son palais ses serfs et les serfs de ses courtisans n'est qu'une dérision de plus.

La peine de mort n'existe pas en ce pays, hors pour crime de haute trahison; pourtant il est de certains coupables qu'on veut tuer. Or, voici comment on s'y prend pour concilier la douceur des codes avec la férocité traditionnelle des mœurs : quand un criminel est condamné à plus de cent coups de knout, le bourreau, qui sait ce que signifie cet arrêt, tue par humanité le patient au troisième coup en le frappant dans un endroit mortel. Mais la peine de mort est abolie[1]!... Mentir ainsi à la loi, n'est-ce pas faire pis que de proclamer la tyrannie la plus audacieuse?.....

Vous pouvez m'en croire sur ces résultats du gouvernement absolu, car lorsque je suis venu examiner ce pays c'était dans l'espoir d'y trouver un remède contre les maux qui menacent le nôtre. Si vous pensez que je juge la Russie trop sévèrement, n'accusez que l'impression involontaire que je reçois chaque jour des choses et des personnes, et que tout ami de l'humanité en recevrait à ma place s'il s'efforçait de regarder comme je le fais au delà de ce qu'on lui montre.

Cet empire, tout immense qu'il est, n'est qu'une prison dont l'empereur tient la clef; et dans cet État, qui ne peut vivre que de conquêtes, rien n'approche, en pleine paix, du malheur des sujets, si ce n'est le malheur du prince. La vie du geôlier m'a toujours paru si semblable à celle du prisonnier, que je ne puis me lasser d'admirer le prestige d'imagination qui fait que l'un de ces deux hommes se croit infiniment moins à plaindre que l'autre.

L'homme ne connaît ici ni les vraies jouissances sociales des esprits cultivés, ni la liberté absolue et brutale du sauvage, ni l'indépendance d'action du demi-sauvage, du barbare; je ne vois de compensation au malheur de naître sous ce régime que les rêves de l'orgueil et l'espoir de la domination : c'est à cette passion que j'en reviens chaque fois que je veux analyser la vie morale des habitants de la Russie. Le Russe pense et vit en soldat!.....

Il n'est pas jusqu'à l'aspect des maisons qui ne reporte ma pensée vers les douloureuses conditions de l'existence humaine dans ce pays.

[1] *Voyez* la brochure de M. Tolstoï intitulée : *Coup d'œil sur la législation russe*, etc., etc.

Digitized by Google

Si je passe le seuil du palais de quelque grand seigneur et que j'y voie régner une saleté dégoûtante, mal déguisée sous un luxe non trompeur; si, pour ainsi dire, je respire la vermine jusque sous le toit de l'opulence, je ne me dis pas : Voici des défauts, et partant de la sincérité!... non, je ne m'arrête point à ce qui frappe mes sens, je vais plus loin, et je me représente aussitôt l'ordure qui doit empester les cachots d'un pays où les hommes opulents ne craignent pas la malpropreté pour eux-mêmes; lorsque je souffre de l'humidité dans ma chambre, je pense aux malheureux exposés à celle des cachots sous-marins de Cronstadt, de la forteresse de Pétersbourg et de bien d'autres souterrains dont j'ignore jusqu'au nom; le teint hâve des soldats que je vois passer dans la rue me retrace les rapines des employés chargés de l'approvisionnement de l'armée; la fraude de ces traîtres rétribués par l'empereur pour nourrir ses gardes qu'ils affament, est écrite en traits de plomb sur le visage livide des infortunés privés d'une nourriture saine et même suffisante, par des hommes qui ne pensent qu'à s'enrichir vite, sans craindre de déshonorer le gouvernement qu'ils volent, ni d'encourir la malédiction des esclaves enrégimentés qu'ils tuent; enfin, à chaque pas que je fais ici, je vois se lever devant moi le fantôme de la Sibérie, et je pense à tout ce que signifie le nom de ce désert politique, de cet abîme de misères, de ce cimetière des vivants; monde des douleurs fabuleuses, terre peuplée de criminels infâmes et de héros sublimes, colonie sans laquelle cet empire serait incomplet comme un palais sans caves.....

Un Russe de la basse classe est autant battu que salué en sa vie. Les coups de verges (en Russie la verge est un grand roseau fendu) et les coups de chapeau distribués à doses égales s'emploient efficacement dans l'éducation sociale de ce peuple étiqueté plutôt que policé; on ne peut être battu en Russie que dans telle classe et par un homme de telle autre classe. Ici les mauvais traitements sont réglés comme un tarif de douane; ceci rappelle le code d'Ivan. La dignité de la caste est admise, mais, jusqu'à présent, nul n'a songé à faire passer dans les lois ni même dans les usages la dignité de l'homme. Rappelez-vous ce que je vous ai dit de la politesse des Russes de toutes les classes. Je vous laisse à penser ce que vaut cette urbanité, et je me borne à vous raconter quelques-unes des scènes qui se passent journellement sous mes yeux.

J'ai vu dans une même rue deux cochers de drowska (fiacre russe) ôter cérémonieusement leur chapeau en se rencontrant; c'est un usage reçu; s'ils sont liés un peu intimement, ils appuient d'un air amical, en passant l'un devant l'autre, la main sur leur bouche et la baisent en se faisant un petit signe des yeux fort spirituel et fort expressif : voilà pour la politesse. Plus loin j'ai vu un courrier à cheval, un feldjæger ou quelque autre employé infime

Digitized by Google

du gouvernement, descendre de sa voiture, courir à l'un de ces deux cochers bien élevés et le frapper brutalement à coups de fouet, de bâton ou de poing, qu'il lui assène sans pitié dans la poitrine, dans la figure et sur la tête : cependant le malheureux qui ne se sera pas rangé assez vite, se laisse assommer sans la moindre réclamation ni résistance, par respect pour l'uniforme et pour la caste de son bourreau; mais la colère de celui-ci n'est pas toujours désarmée par la prompte soumission du délinquant.

N'ai-je pas vu un de ces porteurs de dépêches, courrier de quelque ministre ou valet de chambre galonné de quelque aide de camp de l'empereur, arracher de dessus son siége un cocher qu'il n'a cessé de battre que lorsqu'il lui eut mis le visage en sang? La victime subissait cette exécution en véritable agneau, sans la moindre résistance et comme on obéit à un arrêt souverain, comme on cède à quelque commotion de la nature; cependant, les passants n'étaient nullement émus de tant de cruauté, même un des camarades du patient qui faisait boire ses chevaux à quelques pas plus loin, obéissant à un signe du feldjæger irrité, était accouru pour tenir en bride la monture de ce personnage public, pendant tout le temps qu'il lui plairait de prolonger l'exécution. Allez dans tout autre pays demander à un homme du peuple son assistance pour une exécution contre un camarade arbitrairement puni!... Mais l'emploi et l'habit de l'homme qui donnait les coups lui assuraient le droit de battre à outrance le cocher de fiacre qui les recevait; la punition était donc légitime; moi je dis : Tant pis pour le pays où de pareils actes sont légaux.

La scène que je vous raconte se passait dans le plus beau quartier de la ville, à l'heure de la promenade. Quand le malheureux battu fut relâché, il essuya le sang qui ruisselait le long de ses joues, et remonta tranquillement sur son siége en recommençant le cours de ses révérences à chaque rencontre nouvelle.

Le délit, quel qu'il fût, n'avait cependant causé aucun accident grave. Notez que cette abomination s'exécutait avec un ordre parfait en présence d'une foule silencieuse, et qui, loin de songer à défendre ou à excuser le coupable, n'osait même pas s'arrêter longtemps pour assister au châtiment.....

De ce qu'un sauvage a la vanité d'un homme du monde, s'ensuit-il qu'il en ait la culture? Je l'ai dit, je le répète et je le répéterai peut-être encore : les Russes tiennent bien moins à être civilisés qu'à nous faire croire qu'ils le sont. Tant que cette maladie de la vanité publique leur rongera le cœur et leur faussera l'esprit, ils auront quelques grands seigneurs qui pourront jouer à l'élégance chez eux et chez nous, et ils resteront barbares au fond : mais malheureusement le sauvage a des armes à feu.

L'empereur Nicolas justifie mon jugement; il a pensé avant moi que le

Digitized by Google

temps des apparences est passé pour la Russie, et que tout l'édifice de la civilisation est à refaire dans ce pays : il a repris la société en sous-œuvre; Pierre, dit le Grand, la renverserait une seconde fois pour la rebâtir; Nicolas est plus habile. Je me sens saisi de respect devant cet homme qui, de toute la force de sa volonté, lutte en secret contre l'œuvre du génie de Pierre le Grand; tout en déifiant ce grand réformateur, il ramène à son naturel une nation fourvoyée durant plus d'un siècle dans les voies de l'imitation.....

L'empereur Nicolas étend la réforme jusque sur le langage des personnes qui l'entourent; il exige qu'on parle russe à la cour. La plupart des femmes du monde, surtout celles qui sont nées à Saint-Pétersbourg, ignorent leur langue nationale : mais elles apprennent quelques phrases de russe qu'elles débitent pour obéir à l'empereur, lorsqu'il vient à passer dans les salles du palais où leur service les retient; l'une d'elles est toujours de garde pour annoncer à temps par un signe convenu l'arrivée du maître : aussitôt les conversations françaises cessent et les phrases russes destinées à flatter l'oreille impériale retentissent dans le palais; le souverain s'applaudit de voir jusqu'où s'étend son pouvoir de réformateur, et ses sujettes rebelles par espièglerie se mettent à rire dès qu'il est passé... Je ne sais de quoi je suis le plus frappé, en voyant cette immense puissance, de sa force ou de sa faiblesse!

Mais comme tout réformateur, l'empereur est doué de l'opiniâtreté qui finit par réussir.....

Digitized by Google

POLITIQUE INTÉRIEURE.

QUELQUES MOTS SUR LES RÉSULTATS ET LES SYMPTOMES ÉLECTORAUX.

Quoi que le pouvoir ait fait pour pervertir et déconsidérer la lutte des deux opinions qui se disputent la direction de nos affaires, elle n'en présente pas moins un imposant spectacle. Jusqu'aujourd'hui, la Belgique, on peut le dire, subit admirablement l'épreuve de ses institutions. La vie politique s'étend de toutes parts; et, au milieu de tout ce mouvement des esprits, l'opposition suit, dans ses développements, une marche si régulière, elle met si exclusivement sa confiance dans le jeu normal des institutions, elle se renferme si scrupuleusement dans les limites qu'elles lui imposent, toute idée de les franchir est si loin d'elle, qu'on dirait qu'elle a déjà acquis l'expérience séculaire des whigs de la Grande-Bretagne. Il y a à peine un mois, tout le pays retentissait du cri de guerre des partis; le jour du combat arrive, et l'ordre n'est pas un instant troublé. Là où l'opposition triomphe, comme là où elle succombe, dès le lendemain, tout rentre dans le calme. Cet hommage rendu à la vertu des institutions constitutionnelles, cette chaleur et cet esprit d'ordre dans l'exercice des droits politiques, voilà d'heureux présages pour l'avenir du gouvernement représentatif en Belgique. Le congrès ne

Digitized by Google

s'est point trompé. Le caractère de la nation belge ne restera pas au-dessous du régime dont il l'a dotée.

Il y a deux ans, un ministre s'est permis de traiter de *juntes* les administrations de quarante de nos villes qui, dans un moment où les deux chambres plaçaient la couronne entre des conseils opposés, étaient venues humblement la supplier de conserver un ministère qui avait su se concilier leur confiance. Par ce qui s'est passé depuis lors dans les deux pays, on peut reconnaître aujourd'hui ce qu'il y a de commun entre l'esprit de l'opposition belge et celui des juntes espagnoles. En Belgique, toutes les villes les plus importantes sont d'accord avec la majorité de la chambre des représentants pour désirer le maintien d'un cabinet; leurs vœux ne sont pas écoutés; le cabinet est remplacé; quarante villes sont outragées en plein parlement par un des nouveaux ministres; qu'arrive-t-il? les villes se résignent, pas une ne songe à contester à la couronne l'exercice de son droit constitutionnel; personne ne place son espoir ailleurs que dans les efforts légaux de l'opposition, dans ceux de la presse, de la tribune, des élections futures. En Espagne aussi, un ministère en possession des sympathies d'une partie du pays et de l'appui de la chambre populaire, vient à être écarté par la couronne. La dissolution que l'opinion libérale réclamait en Belgique y est décrétée; le pays est invité à se prononcer. Que fait l'opposition des juntes espagnoles? Se soumet-elle docilement à l'exercice des droits constitutionnels de la couronne? est-ce aux élections qu'elle en appelle? est-ce aux armes régulières des partis qu'elle demande justice? Non, elle se précipite dans la révolte; c'est par un décret de déchéance qu'elle répond au régent.

Voilà la similitude qui existe entre l'opposition belge et les juntes espagnoles. Voilà le degré d'aptitude des deux pays aux institutions représentatives. Non, ce n'est pas l'opposition belge qui importe les mœurs politiques de la Péninsule. Si certaines traditions étrangères ont fait depuis quelque temps irruption chez nous, si la moralité du gouvernement a paru se modeler sur celle de certains gouvernements méridionaux, si elle a cherché à ramener à son niveau

Digitized by Google

l'ancienne loyauté des mœurs belges, ce n'est pas l'opposition qui en est coupable; elle a résisté à l'exemple de ces tristes souillures, et n'y a répondu qu'en faisant appel aux sentiments honnêtes et paisibles du pays.

Ce qui n'est pas moins remarquable que la régularité du mouvement libéral, c'est la continuité de ses progrès. Il semble que, dans la voie où marche cette opinion, aucune force n'ait plus le pouvoir de la faire reculer d'un pas. A quelque épreuve qu'on l'assujettisse, le désavantage n'est jamais pour elle. Et cependant, nous touchons à l'époque où l'opinion catholique était toute-puissante, où, en quelque sorte aux yeux de tout le monde, sa prépondérance paraissait assurée, sinon pour toujours, au moins pour bien des années encore. C'est de 1835 à 1839 qu'elle fut réellement à son apogée. M. de Theux tenait alors à lui seul les deux portefeuilles les plus importants. Le gouvernement en était venu à refuser son appui aux candidatures trop libérales de MM. H. Vilain XIIII et Van Praet. A Liége, où l'opinion catholique est si complétement vaincue aujourd'hui, elle avait été jusqu'à ne vouloir plus seconder la réélection de libéraux de la nuance de MM. Marcellis et Kaufman. De 1835 à 1839, ce furent quatre candidats de l'opinion catholique, MM. Raykem, de Behr, Keppenne et Ernst, ministre, qui furent en possession du mandat du collége électoral de Liége. A Tournai, MM. Lehon et Goblet avaient été remplacés, et MM. Dubus, Dumortier et Doignon paraissaient ne plus avoir à redouter de concurrence sérieuse.

La lutte des deux opinions, il est vrai, ne se dessinait pas encore avec précision; d'autres questions de politique intérieure, nos démêlés avec la Hollande, venaient la compliquer et l'obscurcir. C'était là que résidait la force du parti catholique. Pour que l'opinion libérale pût grandir, il fallait qu'elle fût dégagée de ces obstacles, que la question de la prépondérance de son adversaire pût être nettement et isolément posée. Dès que les choses en venaient là, le succès de l'opinion libérale était assuré dans l'avenir. Pour nous, nous n'en avons jamais douté. Mais cet avenir pouvait

Digitized by Google

être éloigné encore, on pouvait ne l'atteindre qu'à travers des alternatives de bonne et de mauvaise fortune. Rien ne garantissait que l'opinion libérale marcherait immédiatement de succès en succès, que ses premiers efforts n'aboutiraient pas à une défaite. L'opinion catholique avait jusque-là usé de circonspection, d'une certaine réserve. Venant à rejeter ces ménagements, à déployer ouvertement toutes ses forces, en même temps que celles du pouvoir, elle pouvait se donner une énergie convulsive et refouler pendant quelque temps ses adversaires. C'est ce qui arriva en France, de 1820 à 1828. Là non plus, l'avenir de l'opinion libérale n'était pas douteux; mais le parti royaliste, faisant un effort désespéré, commença par en triompher de telle sorte, qu'elle eut besoin de plusieurs années pour revenir d'un premier découragement. Un événement de cette nature ne devait pas sembler impossible en Belgique. Il ne nous eût, pour notre part, ni surpris, ni abattus. Toute la politique de M. Nothomb, à sa rentrée au ministère en 1841, reposait sur le succès, et, ce qui était une erreur plus grave, sur la durée de cette réaction. Cet homme d'État, qui semble ne pas croire à la puissance des opinions, n'a pas cru à l'opinion libérale. La domination catholique était depuis longtemps un fait, et il a jugé ce fait inaltérable. Il s'est figuré que l'opinion libérale était quelque chose de si peu sérieux, qu'avec quelques menaces et quelques promesses il la balaierait le plus facilement du monde aux élections de 1841. Le premier article de son programme réel, vrai contre-pied de celui qu'il adressait aux gouverneurs par la voie des journaux, consistait à décimer l'opinion libérale dans la chambre, et surtout à écarter MM. Lebeau et Rogier. C'était là le point de départ de son ministère. L'opposition a été plus heureuse qu'elle ne le fut en France, il y a vingt ans. Les élections de 1841 n'ont pas réalisé les espérances de réaction que le nouveau cabinet avait fondées sur elles. Aussi, par cet échec, la politique de M. Nothomb a été frappée dans sa base; et, dès ce moment, il ne lui est plus resté que cette ressource des petits expédients, dans l'emploi de laquelle un pouvoir sans dignité et sans conviction est destiné à s'abaisser chaque jour d'un

Digitized by Google

degré, jusqu'à ce que le rôle de l'homme d'État soit descendu à la hauteur de celui du funambule de la foire.

Aux élections du mois dernier, l'œuvre de 1841 a été reprise. Cette fois, on avait eu deux ans pour concerter ses plans, et l'on ne s'était pas endormi un seul jour. Depuis deux ans, dans presque toutes les nominations et mutations de fonctionnaires, ce sont les élections de 1843 qu'on a eu en vue. Les changements à la loi communale n'ont pas eu d'autre but. Le choix des nouveaux bourgmestres a été subordonné aux intérêts électoraux de l'opinion catholique. Plusieurs dispositions de la loi électorale elle-même ont été modifiées dans cette intention. Jamais le gouvernement belge n'est intervenu dans les élections d'une manière plus directe et avec plus de hardiesse. Les menaces, les promesses ont été prodiguées. La corruption a été mise en œuvre avec cette audace désespérée, cette imprévoyance du lendemain qui caractérise les derniers efforts des partis aux abois. Et malgré tant d'activité, la victoire s'est refusée à couronner de si nobles tentatives. Aux élections de 1841, l'opinion libérale avait réussi à conserver toutes ses positions, c'était beaucoup. En 1843, elle a fait plus. Tout le désavantage de la journée du 13 juin a été pour l'opinion catholique.

Des 47 membres de la chambre qui sortaient cette année, douze n'ont pas été réélus, savoir :

Sept appartenant à l'opinion catholique : MM. Raykem, Debehr, Dubus aîné, Demonceau, Hye-Hoys, Depotter, Vanhoobrouck.

Quatre appartenant à l'opposition libérale : MM. Cools, Raymaekers, Puissant et Vandenbossche.

Un qu'on ne peut guère ranger ni dans l'un ni dans l'autre parti : M. Trenteseaux.

Douze membres nouveaux entrent à la chambre. La nuance exacte de l'opinion de plusieurs d'entre eux n'est pas bien connue encore. Nous supposons que MM. Verwilgen et Demeester, élus à Saint-Nicolas, sont l'expression pure de l'opinion catholique. Nous ne savons si M. Denaeyer, élu à Alost, et de M. Saegher, procureur du roi à Gand, peuvent à tous égards être placés sur la même ligne.

Digitized by Google

M. Corswarem, nommé à Hasselt, a toujours, nous dit-on, passé pour libéral dans cette localité. M. Goblet, écarté autrefois à Tournay comme trop hostile au parti catholique, a été cette fois accepté par lui, mais avec une répugnance mal déguisée et par suite d'une transaction du cabinet qui a mis à ce prix son concours à l'élection de MM. Dubus et Dumortier. M. le prince de Chimay passe pour avoir des opinions peu sympathiques au parti catholique qui l'a soutenu, faute de candidat de sa couleur qui offrît les mêmes chances de succès.

Jusqu'à présent donc nous croyons pouvoir répartir comme suit les membres nouveaux :

Quatre pour l'opinion catholique : MM. Verwilgen, Demeester, Denacyer et de Saegher ;

Cinq pour l'opposition libérale : MM. de Tornaco, Lesoinne, Castiau, Delhoungne et Thyrion ;

Trois que nous ne classerons pas, mais qui paraissent appartenir tous les trois à une nuance du libéralisme : MM. Goblet, Chimay, Corswarem. Parmi les quatre noms que nous attribuons à l'opinion catholique, peut-être en est-il encore un qu'il fallait placer ici.

L'opinion catholique, on le voit, a perdu trois ou quatre voix. L'opposition libérale en a gagné une. Le reste des pertes de l'opinion catholique tourne au profit de cette fraction libérale ministérielle qui s'est jusqu'à présent composée de quatre ou cinq fonctionnaires, et de cinq ou six autres voix. Résultat assez étrange pour l'opinion catholique d'être, en définitive, battue par le ministère en même temps que par l'opposition.

Comme tout le monde l'a senti, il y a quelque chose de plus grave que ces chiffres, c'est la différence des hommes que l'opinion catholique perd à ceux qui viennent les remplacer. Ce ne sont pas des membres de la nuance de MM. Goblet, Chimay, etc., qui peuvent lui tenir lieu d'aucun des sept hommes si dévoués qu'elle a perdus. Au premier événement, une partie des nouveaux venus peut lui échapper complétement ; et quant à ceux dont le dévouement lui est mieux garanti, ils arrivent dans la chambre sans influence et

Digitized by Google

sans réputation. Ceux qui viennent de tomber comptaient pour la plupart parmi les influences les plus considérables du parti; ils avaient acquis par une longue vie parlementaire la haute position qu'ils occupaient dans ses rangs. Il n'y a pas eu depuis 1830 d'événement semblable pour l'opinion catholique. Nous ne nous rappelons pas même que, excepté M. Doignon l'année dernière et M. Dellafaille à une autre époque, aucun homme notable de ce parti en possession du mandat parlementaire en ait jamais été dépouillé par les électeurs.

L'opinion libérale a à regretter des hommes qui lui apportaient un appui ferme et loyal, mais dont un seul remplissait un rôle actif dans les discussions; et parmi les adhérents nouveaux qui lui arrivent, il en est au moins trois que précède une réputation d'orateurs et qui semblent destinés à prendre une part importante aux travaux parlementaires. Trois ou quatre influences oratoires de plus d'un côté et de moins de l'autre, c'est là un fait si grave pour la force parlementaire des partis, que, leur composition fût-elle d'ailleurs restée la même, il serait possible encore que toute la physionomie de la chambre en fût modifiée.

Pour se former une idée exacte du mouvement de l'opinion libérale, il ne faut pas s'attacher exclusivement aux résultats des majorités obtenues; il faut rechercher aussi quel nombre de voix ces résultats représentent et quels changements le temps peut, sous ce rapport, avoir amenés dans chaque opinion.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le rapprochement suivant entre les élections de 1839 et celles de 1843. Les quatre provinces qui ont procédé aux élections à ces deux époques sont les mêmes, et, à peu d'exceptions près, ce sont les mêmes hommes qui, dans l'une et l'autre circonstance, ont comparu devant leurs commettants.

En 1839, tous les représentants appartenant à l'opinion catholique avaient obtenu ensemble 17,007 suffrages. Les représentants appartenant à l'opinion libérale n'en avaient réuni que 12,109.

En 1843, les représentants de l'opinion catholique n'ont plus eu que 14,648 voix, et ceux de l'opinion libérale en ont obtenu 21,254.

Digitized by Google

Ces chiffres, dont on trouvera les éléments en note [1], méritent

[1] Nombre de voix obtenues par les représentants appartenant à chaque opinion.

ÉLECTIONS DE 1839.

Opinion libérale.

MM.	Voix.
1. Fleussu	1097
2. Lesoinne, père	1469
3. David	888
4. Lys	440
5. Dolez	696
6. Lange	359
7. Sigart	504
8. Duvivier	619
9. Pirmez	714
10. Dumont	579
11. Puissant	285
12. Troie	368
13. Raymaekers	307
14. Renesse	525
15. Delehaye	867
16. Manilius	770
17. Cools	444
18. Vandenbossche	303
19. Villegas	376
20. Liedts	499
TOTAL	12,109

Opinion catholique.

MM.	Voix.
1. Raykem	1125
2. Debehr	1068
3. Demonceau	715
4. Eloy	285
5. Vandensteen	278
6. Dumortier	1101
7. Dubus, aîné	1057
8. Doignon	697
9. Dechamps	643
10. De Sécus	584
11. B. Dubus	549
12. De Theux	473
13. Scheyven	135
14. Simons	332
15. Desmaisières	929
16. Kervyn	866
17. Hye-Hoys	791
18. De Potter	789
19. Ch. Vilain XIIII	425
20. Van Hoobrouck	911
21. Desmet	637
22. Demeer	477
23. De Terbecq	477
24. De Decker	330
25. Thienpont	702
26. Lejeune	331
TOTAL	17,007

Non classé : M. Trenteseaux . . . . 650 voix.

ÉLECTIONS DE 1843.

Opinion libérale.

MM.	Voix.
1. Fleussu	1299
2. Delfosse	1263
3. Ch. Lesoinne	1222
4. Tornaco	1119
5. Lys	700
6. David	653
7. Thyrion	275
8. Dolez	1272
9. Lange	948
10. Sigart	846
11. Castiau	752
12. Savart	734
13. Duvivier	875
14. Pirmez	607
15. Dumont	449
16. Troie	673
17. Renesse	450
18. Delehaye	2260
19. Manilius	2223
20. D'Elhoungne	1123
21. Villegas	802
22. Liedts	709
TOTAL	21,254

Opinion catholique.

MM.	Voix.
1. Éloi	288
2. Vandersteen	264
3. Dumortier	747
4. De Sécus	501
5. Dechamps	494
6. B. Dubus	507
7. De Theux	428
8. Hueveneers	177
9. Simons	379
10. Desmaisières	1329
11. Kervyn	1204
12. Desaegher	1193
13. Ch. Vilain XIIII	978
14. Verwilgen	666
15. Demeester	664
16. Denaeyer	711
17. Desmet	703
18. Demeer	684
19. De Terbecq	772
20. De Decker	771
21. Thienpont	666
22. Lejeune	422
TOTAL	14,648

Non classés : MM. Goblet . . . . 725 voix.
Chimay . . . . 415 »
Corswarem . . . 410 »
TOTAL . . . . 1,550 voix.

Digitized by Google

d'être médités. Il en résulte que, dans l'opinion catholique, les députés nommés cette année représentent deux mille voix de moins qu'en 1839, tandis que ceux de l'opinion libérale représentent aujourd'hui neuf mille voix de plus qu'il y a quatre ans. Ainsi, d'un côté diminution, de l'autre accroissement de 77 pour cent.

Il y a quatre ans, les représentants libéraux avaient une infériorité de cinq mille voix à l'égard des autres. Cette année, ce sont eux qui l'emportent de six mille voix. On peut dire, par conséquent, que si, aux deux époques, tous les électeurs des quatre provinces qui avaient à nommer leurs députés, avaient été réunis en un collége unique, l'opinion catholique aurait eu l'avantage en 1839; mais, en 1843, l'opinion libérale eût obtenu une majorité considérable.

Dans ce calcul, il est vrai, nous comptons aux députés de l'une et l'autre opinion toutes les voix qu'ils ont réunies, sans distinction de celles que, dans quelques localités, ils ont pu obtenir des électeurs de l'opinion contraire. Mais nous procédons de même pour les deux partis, et nous nous y croyons obligés pour donner une idée vraie de leur force relative. En effet, dans l'état actuel des esprits, ce n'est pas de gaîté de cœur que, dans une localité, un parti adopte un candidat d'une autre opinion. S'il s'y résigne, c'est une preuve de la force de l'opinion contraire, c'est qu'il se sent ou se suppose trop faible pour se mesurer avec elle ou pour ne pas entrer en composition. Si MM. Delehaye et Manilius à Gand, Duvivier à Soignies, etc., n'ont pas été combattus par l'opinion catholique, c'est que, dans ces arrondissements, l'opinion libérale a été jugée assez redoutable par ses adversaires pour qu'ils aient pensé ne pouvoir faire réussir leurs propres candidatures que par cette concession. Il en est de même ailleurs pour les candidats de l'autre parti. MM. Ch. Vilain XIIII à Saint-Nicolas, de Terbecq et de Decker à Termonde, Thienpont à Audenarde, etc., n'ont pas eu à lutter contre des concurrents libéraux, parce que l'opinion libérale ne s'est pas crue assez puissante pour les remplacer, ou qu'elle a jugé devoir les accepter dans l'intérêt de ses candidats. Nous avons donc

Digitized by Google

eu raison dans nos calculs de tenir compte à ces représentants comme aux autres de tous les suffrages qu'ils ont obtenus, car ceux de ces suffrages qui appartiennent au parti opposé prouvent la puissance de leur opinion et sont le prix auquel d'autres voix ont été accordées aux candidats d'une couleur différente.

Nos chiffres ne se rapportent qu'aux représentants élus, aux candidats qui ont obtenu la majorité; si on étend le calcul à tous les candidats de cette année, sans distinction de ceux qui ont réussi et de ceux qui ont échoué, on arrive, pour les suffrages obtenus par chacune des deux opinions, aux chiffres suivants :

	Candidats libéraux.	Candidats catholiques.	Non classés.
Province de Hainaut,	10,260	5,825	2,183
— de Liége,	6,952	4,176	
— de la Flandre orientale,	12,188	11,908	460
— de Limbourg,	986	984	410
Totaux.	30,366	20,893	3,053

C'est-à-dire qu'aux élections de cette année les candidats libéraux ont obtenu la moitié des voix de plus que ceux de la couleur opposée [1].

Pour apprécier la rapidité du progrès, qu'on se rappelle que l'opinion libérale elle-même, il y a quatre ans, ne croyait pas à la possibilité de disputer sérieusement la prépondérance à l'opinion catholique. Elle luttait dans un certain nombre de localités, mais sans aucun espoir d'un succès quelque peu général. Quels obstacles n'a-t-elle pas eu à vaincre dans la loi électorale, qui a fait une part si large à l'influence des campagnes? Il n'y a pas de doute que si, dans nos élections, les villes avaient la prépondérance que l'élévation et l'uniformité du cens leur donnent en France, l'opinion catholique serait déjà réduite à une faible minorité dans la chambre. Cela est prouvé par les élections communales de 1842. Aux élections du mois de juin dernier, partout où l'on a pu relever séparément les

[1] Nous n'avons pu faire le même calcul pour 1839. A quatre années de distance, il est trop difficile de classer beaucoup de candidats peu connus, qui n'ont pas été nommés.

Digitized by Google

votes des électeurs urbains, on a reconnu quelle imposante majorité ils donnaient à l'opinion libérale.

Dans les campagnes, cette opinion a contre elle tout ce qui y est le plus puissant, le clergé, une grande partie de l'aristocratie terrienne et les agents du gouvernement. L'action de la propriété moyenne n'y est pas organisée. Dans le plus grand nombre des petites localités rurales, les opinions politiques sont nulles. Les journaux n'y pénètrent pas. Comment y détruire les absurdes mensonges par lesquels on y décrédite l'opinion libérale? Ce n'est que l'influence des villes, s'étendant en quelque sorte autour d'elles par sa force naturelle d'expansion, qui lui vient en aide; et ce rayonnement ne peut agir encore avec quelque énergie qu'autour des villes d'une certaine importance.

Un autre avantage immense de l'opinion catholique, c'est qu'elle a dans le parlement la possession pour elle. Il lui suffit de conserver ses hommes. Or, qui ne sait combien il est plus facile de maintenir un député ancien que de lui substituer un homme nouveau? L'opinion catholique elle-même a la plus grande peine à faire réussir de nouvelles candidatures; elle en est réduite à les choisir d'une couleur douteuse, et souvent aussi près que possible de l'opinion opposée. Quatre représentants libéraux n'ont pas été réélus; mais ce n'est pas l'opinion catholique qui les a renversés par ses seules forces; tous les quatre se trouvaient dans des circonstances exceptionnelles, qui créaient des obstacles tout particuliers à leur réélection.

M. Raymaekers se présentait à Tongres, district où il n'avait jamais été élu, et il avait pour concurrent M. Simons, en possession de son mandat depuis dix ans, et de plus, commissaire d'arrondissement.

Si M. Puissant n'a pas été réélu, c'est que son arrondissement avait, cette fois, un représentant de moins à élire qu'en 1839. Il avait renoncé à toute candidature.

M. Cools n'avait pas encore été soumis à la réélection. Il n'appartenait pas à l'arrondissement de Saint-Nicolas par sa naissance.

Digitized by Google

En 1839, quand il y obtint la majorité, il était commissaire d'arrondissement; il ne l'était plus en 1843. Malgré tout le mérite dont M. Cools avait fait preuve à la chambre, on conçoit combien ces circonstances ont dû donner d'avantages à ses adversaires. Encore, pour l'écarter, a-t-il fallu proscrire tout candidat qui ne serait pas né dans la localité, et sacrifier ainsi, en même temps, M. Van Hoobrouck, malgré les liens étroits qui l'attachaient au parti catholique.

A Alost, la position en quelque sorte exceptionnelle prise à la chambre par le candidat libéral, a facilité beaucoup aussi le triomphe de son concurrent.

Nulle part, il n'y a là pour le parti catholique un succès d'opinion franc et donnant la mesure de sa force réelle. Les victoires des libéraux à Liége, à Verviers, à Tournai ont un tout autre caractère. Là, c'est une lutte avouée et ouverte entre deux opinions; c'est bien l'opinion catholique qui succombe dans la personne de ses candidats naguère encore les mieux affermis. MM. Raikem, Debehr, Dubus, Demonceau, font partie de la législature, les trois premiers depuis le congrès, le dernier depuis huit ans. Ils sont natifs de l'arrondissement qui les avaient élus. Ils y ont leur famille et leurs relations. Tous quatre occupent d'influentes positions dans la magistrature. Il serait difficile de trouver dans la chambre des hommes d'une position personnelle plus redoutable pour leurs concurrents électoraux.

Ajoutons que les représentants libéraux ne succombent que dans de petites localités, où manque la vie politique, où l'on prête peu d'attention aux affaires de gouvernement, où la presse locale est nulle. C'est, au contraire, dans les centres les plus éclairés, où les affaires générales du pays préoccupent le plus les esprits, où toutes les questions de choses et d'hommes sont contradictoirement discutées chaque jour par des journaux de couleur diverse, c'est là que l'opinion catholique échoue.

Est-il besoin de rappeler, d'ailleurs, que, dans toute cette lutte, ce ne sont pas deux opinions abandonnées à elles-mêmes qui se

Digitized by Google

mesurent entre elles? Le pouvoir jette dans un des plateaux de la balance le poids de son action. On n'a pas vu en Belgique, comme ailleurs, tantôt une opinion, tantôt une autre présider successivement au pouvoir, pendant les élections. Depuis bien des années, jamais nos élections ne se sont faites sous l'influence d'une administration favorable à l'opinion libérale. Où en seraient les progrès électoraux de cette opinion, si une seule fois l'appui des agents du gouvernement avait manqué à certaines candidatures, si une seule fois on avait pu seulement compter sur la neutralité du pouvoir?

Un autre symptôme remarquable, et qui caractérise bien la marche ascendante de l'une des deux opinions et la décadence de l'autre, c'est que, chaque fois que dans l'élection d'une localité importante, l'opinion libérale gagne du terrain, son succès est regardé par tout le monde comme tellement définitif, qu'à l'élection suivante ce qui est en question, ce n'est plus ce qu'elle a gagné, mais les nouvelles conquêtes auxquelles elle aspire.

Ainsi, à Liége, où l'opinion catholique avait quatre représentants en 1835, elle n'en a plus que deux de sa couleur en 1839; et en 1843, ce qui est douteux ce n'est pas de savoir si elle retournera à 1835, mais si elle sauvera quelque chose de ce qu'elle a conservé en 1839. Pour tout le monde, l'élection de MM. Fleussu et Delfosse est certaine à l'avance; il semble qu'il ne reste plus qu'une seule chose à décider, savoir: si l'opinion libérale aura trois représentants à Liége, ou si elle en aura quatre.

A Tournai, il y a à peine quelques mois que M. Doignon a été remplacé; et cet échec de son parti est considéré comme tellement irrévocable que, malgré tout le dévouement que cet ancien représentant lui a montré pendant les neuf années qu'il a siégé à la chambre, dès les élections suivantes, il ne s'agit plus de sa candidature, son nom n'est plus même prononcé. Le seul espoir de l'opinion catholique à Tournai est de sauver MM. Dubus et Dumortier.

A Gand encore, où l'opinion libérale était parvenue à avoir deux représentants, ce qu'elle a acquis semble ne plus pouvoir lui être

Digitized by Google

contesté par personne; et ce dont on doute, ce n'est pas de la réélection des deux députés libéraux, mais de l'étendue de la brèche qui pourra être faite au reste de la représentation gantoise.

A la vue de tous ces symptômes, l'avenir des deux opinions n'est plus aujourd'hui incertain pour aucun homme clairvoyant. L'opinion catholique descend, la prépondérance dont elle avait joui passe à l'opinion libérale; c'est là un fait qu'en toute sûreté on peut regarder comme décidé. Les élections en ont dit assez pour dessiller bien des yeux qui ne s'étaient pas encore ouverts et pour faire perdre à jamais au pouvoir lui-même la confiance que ses alliés lui inspiraient, il y a deux ans. Par les résultats qu'elle a obtenus, par la puissance si évidemment croissante de son action sur le pays, l'opinion libérale est désormais assez forte pour déjouer les entreprises de ses adversaires. Qu'elle reste unie, modérée et prudente, et elle pourra ce qu'elle voudra. Personne n'est plus capable de l'ébranler. Son avenir est dans ses mains; ses destinées ne dépendent plus que d'elle-même.

15 juillet 1843.

Un journal qui soutient la politique de M. le ministre de l'intérieur, et qui semble avoir rêvé un instant la chûte de tous les organes de l'opposition à Bruxelles, a annoncé dernièrement à ses lecteurs que la *Revue nationale* était menacée d'un procès en dissolution de société de la part de plusieurs de ses actionnaires, qu'une consultation se rédigeait dans cette intention, et qu'on allait à cet effet s'adresser aux tribunaux. C'est une fable imaginée à plaisir, et dans laquelle il n'y a pas un mot de vrai. Il ne s'est jamais élevé de difficulté quelconque entre les fondateurs de notre recueil, aussi peu disposés à se faire des querelles les uns aux autres qu'à appeler les tribunaux à les vider ou les journaux à en être les confidents.

Nous prions ceux qui ont cru devoir reproduire cette invention, de publier le démenti très-formel que nous y donnons.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS. — EXPOSITION D'ANVERS.

Notre intention n'est pas de rendre un compte détaillé du salon qui vient de s'ouvrir à Anvers. Nous laissons à la presse quotidienne le soin de donner à chacun des exposants de quelque valeur les encouragements que le plus grand nombre mérite et les conseils auxquels ils ont tous droit. Pour nous qui voulons mettre nos lecteurs à même de suivre pas à pas les développements de l'école belge, nous nous attacherons particulièrement aux sommités et nous nous réservons de juger seulement les œuvres des artistes éminents qui, depuis 1830, ont rajeuni la réputation de la peinture flamande aux yeux de l'étranger.

Parmi les peintres de cette catégorie, MM. Wappers, de Keyser et Gallait occupent la première place. Ce dernier seul n'a rien envoyé au salon d'Anvers. Tout récemment arrivé de Paris, où il était allé fermer le modeste atelier d'où est sortie l'*Abdication de Charles-Quint*, et finir les travaux qu'il lui restait à livrer avant d'être en mesure de se fixer dans sa patrie, il n'a pas trouvé le temps de concourir à l'éclat de la seule exposition qui soit considérée comme sérieuse en Belgique, après le salon triennal de Bruxelles.

Digitized by Google

M. Wappers, au contraire, dont l'absence à ces fêtes de l'art est trop souvent un sujet de regret pour les admirateurs de son beau talent, est rentré dans la lice à côté de son jeune rival, et nous croyons que ni l'un ni l'autre n'auront à se plaindre des comparaisons involontaires qu'on établit entre eux. La nouvelle toile due au pinceau qui traça la page doublement historique du *Bourgmestre de Leyde*, n'a pas l'importance de ce grand ouvrage; cependant elle appartient à un ordre assez élevé de compositions pour qu'on puisse se faire une juste idée des progrès et de la manière actuelle de l'auteur. Cette toile représente *Pierre le Grand à Saardam*. La tradition populaire se plaît à représenter l'homme de génie à qui la Russie doit sa grandeur et sa civilisation, en costume de charpentier, les outils à la main, et travaillant comme un simple ouvrier à ces citadelles flottantes dont il était venu lui-même étudier les secrets. M. Wappers n'a pas voulu de ce contraste vulgaire. Son Pierre le Grand, à lui, s'il est encore dans la modeste cabane du constructeur hollandais, n'a point dépouillé les vêtements qui rappellent son rang illustre. Nous n'oserions pas affirmer que cet habit de velours noir, malgré sa riche simplicité, ne cause point d'abord une légitime surprise au spectateur; c'est ce qui arrive toujours quand on dérange l'ordonnance de sujets aussi universellement connus que celui-ci. Mais pour nous, nous sommes certains, en y réfléchissant bien, que M. Wappers en ceci a été conséquent avec son sujet tel qu'il l'a conçu. Car, comme nous l'avons déjà fait entendre, ce qu'il a voulu montrer, ce n'est point la situation bizarre du maître d'un immense empire, se couvrant de vêtements grossiers et s'assujétissant aux vils travaux d'un vulgaire apprentissage, c'est une noble et vive intelligence qui va surprendre, jusque dans les entrailles de leur grandeur, le mystère de la puissance de ces États bien moins vastes que le sien, dont il envie la force et la richesse. Pierre le Grand a manié le marteau pour ne rien ignorer de cette science encyclopédique de la civilisation qu'il a juré d'acquérir. Mais au moment où le peintre le met en scène, il a déjà passé cette période inférieure de son noviciat. Il connaît jusque dans ses moindres procédés mécaniques, la construction des navires de guerre, et déjà son vaste esprit en embrasse l'ensemble. C'est ce qu'indique le modèle réduit d'une carcasse de vaisseau que

Digitized by Google

l'on voit sur la table. Pierre le Grand en explique lui-même toutes les parties au constructeur qui lui a servi de maître. A côté de lui, un peu en arrière, deux jeunes gens qui semblent avoir suivi, mais de loin, la marche rapide des leçons qu'il a reçues et être destinés à élever avec lui les chantiers projetés de Cronstadt, écoutent encore avec une avidité naïve les démonstrations d'un artisan hollandais. Nous aimons cette façon de concevoir un sujet dont le principal écueil était sa popularité même. Le Pierre le Grand de M. Wappers est bien le grand homme de l'histoire. La peinture dont le langage est plus restreint que celui de la poésie, n'aurait pu exprimer les desseins profonds du czar civilisateur, si elle avait fait la faute de le cacher sous son déguisement temporaire, et il est probable que, malgré le titre, et malgré les efforts que l'artiste aurait fait pour concentrer le plus d'intelligence et de noblesse possible sur la physionomie de l'ouvrier impérial, le spectateur n'aurait vu dans un sujet disposé de la sorte qu'un groupe ordinaire de charpentiers hollandais. On voit que, dans la composition de M. Wappers, le contraste qui a fait la fortune de cet épisode de la vie d'un des plus beaux génies du dix-huitième siècle, se trouve déplacé ou plutôt replacé à son véritable point de vue. Le constructeur de Saardam s'entretient familièrement avec l'autocrate moscovite; la veste de bure, comme dirait M. Victor Hugo, touche l'habit de velours. Il y a dans la pose solennelle et le costume un peu théâtral du principal personnage, un air d'autorité qui annonce sa gloire et sa grandeur.

Passons aux détails de l'exécution. Les figures sont à mi-corps. Si nos souvenirs sont exacts, le portrait de Pierre le Grand est scrupuleusement historique; mais il nous semble qu'on pourrait reprocher à M. Wappers d'avoir donné aux formes une exiguité trop juvénile. Eût-il dû en cette occasion modifier son modèle, il aurait mieux fait à notre sens de leur imprimer ce caractère d'ampleur et de solidité, dont nous regrettons l'absence; l'esprit se figure un Pierre le Grand plus carré, plus vigoureusement charpenté pour ainsi dire, et l'art, pour ne point laisser la pensée incomplète, doit céder, dans de justes mesures toutefois, à ces exigences impérieuses de l'imagination. C'est ainsi qu'on serait mal venu de donner une forme chétive et grêle à la personne d'Alexandre,

Digitized by Google

quoiqu'il fût d'une taille médiocre. C'est ainsi encore qu'à mesure que la figure de Napoléon, sortie à peine de la zône de la réalité, s'avance dans la période illimitée de la fiction, elle s'altère insensiblement sous le pinceau des peintres, sous le burin des graveurs, et prend des proportions dont ses contemporains, plus rares chaque jour, ont tort de signaler les inévitables écarts; à ce point d'éloignement, ce qui serait mensonge par rapport à la réalité, devient la vérité de l'idéal. Si le visage de Pierre Ier respire un calme imposant, d'un autre côté, ses deux compagnons, le premier surtout vers le spectateur, montrent une curiosité qui nous semble trop cherchée. Ils n'en doivent plus être à s'extasier, comme des barbares, devant les merveilles de la science européenne, et la composition gagnerait en raison et en harmonie, si M. Wappers consentait à éteindre un peu l'ardeur de leurs regards. En revanche, la figure du vieil ouvrier qui est sur le dernier plan est d'une vérité et d'une originalité vraiment admirables; sous le rapport de l'exécution, celle-ci est une des plus vivantes et des plus savamment traitées que nous ayons vues jusqu'à ce jour dans les compositions de M. Wappers, et il suffirait de la voir pour constater, en la comparant avec les productions de sa jeunesse, ce que son talent a gagné en force et en maturité. Le visage de Pierre le Grand n'est pas tout à fait dans la lumière; c'est sur celui du premier jeune homme qui regarde le navire que le jour tombe en plein. La carnation en est d'une légèreté de pinceau et d'une transparence remarquables. Nous croyons toutefois que le peintre a sacrifié à l'effet en donnant aux cheveux blonds de cette figure une teinte très-vive et à ceux de la tête qui est derrière une nuance plus chaude encore. L'artifice est trop évident, et pour notre part, nous voudrions que le ton du coloris, dans cette partie du tableau, fût plus reposé; nous nous croyons d'autant mieux fondé à exprimer cette critique, que les autres figures qui entourent le champ lumineux se rejettent trop brusquement dans l'ombre. Quoi qu'il en soit, c'est toujours par la science de la lumière et de la couleur que brille le talent de M. Wappers, et à ce titre, il est un digne représentant de la peinture flamande, à laquelle il aura toujours la gloire d'avoir donné le signal de la régénération; et si nous avons insisté sur la pensée qui éclate dans son dernier ouvrage, ç'a été pour montrer que des qua-

Digitized by Google

lités dominantes ne lui ont point fait négliger l'autre partie non moins importante de son art. Nous voyons par le livret que le tableau dont nous venons d'analyser les beautés, appartient à M. le prince Davidoff.

Les trois tableaux de M. de Keyser appartiennent également à des particuliers, et c'est au goût éclairé de leurs propriétaires que le public doit d'avoir pu les connaître. Le premier porte le titre de *Raphaël et la Fornarina;* il a été acheté par M. le comte Coghen; le second, qui semble en être le pendant, *le Tasse lisant ses poésies à la princesse Éléonore d'Est,* appartient à M. Maertens-Pelckmans de Gand. Enfin, le troisième représente *Une lecture chez Rubens;* c'est M. Ph. Engels de Cologne qui en a été l'heureux acquéreur. Nous citons ces faits, parce qu'ils prouvent que la valeur de l'école belge est appréciée par les amateurs étrangers aussi bien que par ceux du pays. Depuis que M. de Keyser a visité l'Italie, il est entré dans une phase nouvelle et son pinceau semble avoir conquis les qualités qui manquaient à son inexpérience. Son coloris est devenu plus ferme, plus vigoureux et plus grave; le modelé s'accuse davantage, et l'on aurait tort maintenant de lui reprocher cette absence de relief qui jetait de la monotonie sur une toile aussi vaste qu'était la *bataille de Woeringen.* C'est toujours le même coloris pur, tranquille et limpide qui est le caractère distinctif de sa nature de peintre et qui a fait sa réputation, mais avec plus d'étoffe pour ainsi dire, et d'intensité. De plus, il a fait un grand pas dans une science où naguère il s'essayait encore, celle du clair-obscur, et c'est presque une gamme nouvelle que l'étude passionnée des grands maîtres italiens lui a permis d'ajouter au clavier de son talent. Cet éloge s'applique également à des degrés divers aux trois tableaux que nous venons de citer, et c'est le résultat de l'impression qu'ils ont produite sur nous. Cependant la meilleure part en revient à celui où il a représenté Raphaël avec sa célèbre Fornarina. Le sublime artiste qui mourut à l'âge de lord Byron, brûlé comme lui par la flamme intérieure, est assis dans son atelier; la douloureuse lassitude du mal qui le mine l'a forcé d'abandonner un portrait de Madone, et déjà l'approche de la mort a répandu un voile mélancolique sur son noble et charmant visage, dont l'expression peut-être trop féminine trouve grâce devant nous, parce qu'au moins

Digitized by Google

elle n'est pas efféminée. La Fornarina penche la tête sur son front et sa joue brillante de santé en effleure la touchante pâleur. Ce qui nous plaît dans cette composition, c'est que la langueur maladive de Raphaël n'a rien qui change le regard. Elle n'attriste pas, elle fait rêver, et d'ailleurs tout est chaud et vif dans cette atmosphère dorée d'une belle journée d'Italie. Comme nous le disions tout à l'heure, le pinceau de M. de Keyser se distingue à présent par une force que nous ne lui connaissions point; il n'y a que les esprits de sa valeur qui parviennent à opérer sur eux-mêmes une pareille métamorphose. Le visage de la Fornarina nous plaît moins que le reste; il manque d'expression, et nous ne croyons pas que l'artiste ait voulu choisir la femme qui inspirait au peintre d'Urbido la suave candeur de ses têtes de Madone, pour montrer le contraste de la beauté physique à côté de la beauté idéale. Quoi qu'il en soit, cette toile nous plaît sans réserve, et à notre sens, elle place M. de Keyser beaucoup plus haut que les grandes pages historiques qui ont commencé sa réputation.

Nous ne sommes pas aussi satisfait du *Tasse lisant son poëme à la princesse Éléonore*. Il nous semble qu'il y a entre le *Raphaël* et celui-ci la nuance qui, dans le travail intérieur de la pensée, sépare l'inspiration de la commande. Nous ne croyons pas nous tromper en pensant que le second a été composé comme pendant au premier. On en jugera par sa description. Éléonore est assise dans un jardin; elle écoute, le dos tourné, les vers que lit, ou plutôt que vient de lire, le Tasse. Lui, oubliant son rôle de lecteur, la regarde avec anxiété et cherche à surprendre dans son attitude pensive le secret de son âme. Le principal défaut de cette disposition du sujet est que l'intention en est trop cherchée. Le Tasse n'est pas le malheureux poëte qui s'abandonne sans espoir à un amour qu'il ne peut maîtriser; on pourrait le prendre pour un séducteur profond qui calcule l'effet d'une lecture préparée sur un esprit faible. Ce tableau surtout manque de charme, et c'est en comparant M. de Keyser à lui-même que nous avons été amenés à faire cette observation. Ainsi, le même peintre qui a indiqué avec une délicatesse savante le dépérissement des forces vitales de Raphaël, a eu le tort de trop accentuer la folie naissante du Tasse. Le poëte, dont la raison devait plus tard être altérée par le désespoir,

Digitized by Google

ne peut que se sentir ravi dans l'instant où il voit Éléonore fascinée par la magie des beaux vers qu'il lui récite ; au lieu de cette physionomie hagarde et de ces traits dévastés, nous voudrions voir l'extase d'une passion qui n'a point encore passé par la démence. Puis, Éléonore elle-même manque de jeunesse, et en dépit du peintre, elle réfléchit plutôt qu'elle ne rêve. Le ton général du tableau se ressent de la contrainte que nous avons cru remarquer dans le travail de l'artiste. Il n'a point la chaleur qui distingue l'autre, et la place qu'occupe le blanc de la robe d'Éléonore, jointe à la pâleur des deux visages, jette sur le coloris une teinte blafarde qui en détruit l'effet ; bien entendu qu'une partie de ces défauts disparaîtra sans doute quand cette toile cessera d'être placée en regard de celle à laquelle nous l'avons comparée.

Une lecture chez Rubens est un joli tableau de chevalet où M. de Keyser a groupé dans un jardin la famille et les principaux personnages qui furent ses amis. C'est Gevaerts qui fait la lecture ; le bourgmestre d'Anvers Rockox, le graveur Pontius et le peintre de fleurs Daniel Seghers sont autour de lui. Rubens, occupé à peindre le célèbre *chapeau de paille,* suspend son travail, et la jeune fille qui lui sert de modèle se tient elle-même accoudée sur le dos d'un banc pour prêter l'oreille au récit du savant. Des femmes, des enfants, se tiennent auprès de lui dans des attitudes gracieuses. C'est une scène parfaitement composée, toute remplie d'air et de soleil, et traitée avec une coquetterie de pinceau qui convient à ces petites toiles.

Après les noms à bon droit si respectés de MM. Wappers et de Keyser, nous voudrions bien pouvoir citer avec les mêmes sentiments d'admiration et de sympathie, celui d'un artiste en qui nous reconnaissons un talent réel, mais qui gâte à plaisir des qualités telles qu'elles auraient fait de lui peut-être un peintre du premier ordre. C'est de M. Wiertz que nous voulons parler. Nous nous serions abstenus de faire ici mention de ses ouvrages (car il nous en coûte de dire des sévérités inutiles), si celui qui représente l'*Éducation de la Vierge* n'était pas fait pour augmenter les regrets que son aveuglement nous inspire. Ce tableau est peint avec la funeste négligence et la rapidité déplorable que M. Wiertz apporte dans l'exécution de tous ses ouvrages. A travers les défauts d'une gros-

Digitized by Google

sière ébauche, on aperçoit l'instinct de l'artiste qui a conçu hardiment, et qui n'a pas eu la patience d'achever; et comme s'il tenait à innover sans cesse dans le champ de l'excentricité, cette fois il ne s'est pas contenté de signer sa toile et d'y consigner le nombre de jours qu'elle lui a coûté à finir, il y a tracé une inscription que nous copions textuellement : *Pour être placé à côté du tableau de Rubens représentant le même sujet*, ainsi qu'une pensée de Diderot signifiant en substance que nous ne pouvons que gagner à être comparés aux grands maîtres. Mais ce qui cette fois nous fait passer sur ce nouvel écart d'amour-propre, c'est la ravissante tête de vierge qu'il s'est donné la peine de peindre, comme pour montrer ce qu'il pourrait faire et ce qu'il ne fait pas. Cette figure, où la naïveté de l'enfance s'allie à la candeur de la jeune fille, est jetée au milieu d'une ébauche qu'on ne saurait prendre au sérieux. Le pinceau du peintre l'a finie avec amour; la brosse du décorateur a grossoyé le reste. Peut-être est-il temps encore : cette partie si belle et si lumineuse d'un méchant tableau nous fait espérer encore que M. Wiertz n'est pas tout à fait perdu pour l'art. Peut-être finira-t-il par se lasser lui-même de ses propres excès; si cette réaction se prononce, soyons certains que la Belgique comptera un peintre de plus.

Comme M. de Keyser, mais à un âge où le talent déjà mûr semblerait ne pouvoir plus se modifier, M. Verboeckhoven doit à son séjour en Italie une heureuse transformation de celles de ses qualités qui lui permettaient difficilement d'aborder la grande peinture. Son habitude de tout finir, excellente pour les petites compositions, avait le tort dans les toiles plus étendues de sacrifier l'effet de l'ensemble au soin minutieux des détails. Ce que M. Verboeckhoven a rapporté d'Italie, c'est une manière plus hardie et plus large, c'est un coloris plus chaud, c'est plus de fermeté dans le ton des terrains et plus de variété dans les ciels et dans le paysage. Sa grande toile représentant *un troupeau de la campagne de Rome*, qui a déjà figuré au salon de la Haye, est assurément une œuvre capitale qui laisse derrière elle tout ce qu'il avait produit dans ce genre jusqu'à ce jour. M. Verboeckhoven a groupé des chèvres et des moutons autour d'un bœuf superbe au repos, véritable bœuf de Virgile, dont les cornes démesurées se dessinent hardiment sur le fond du ciel.

Digitized by Google

A côté de lui est couché un pâtre romain. Cette partie du tableau est celle qui nous plaît le moins. Quoique dessinée avec une correction et même une élégance à laquelle M. Verboeckhoven, qui autrefois négligeait ces détails secondaires, ne nous avait point accoutumés, la figure du pâtre n'a point tout l'abandon et toute la souplesse désirables. Son attitude est un peu forcée et la pose du bras droit, sur lequel tout le corps repose, nous semble contrainte. Nous faisons cette observation parce que cette figure, d'ailleurs très-noble et très-heureusement trouvée, occupe une place considérable dans cette belle composition. Pour le reste, nos éloges seront sans réserve. Le paysage est vaste, l'horizon fuyant, le ciel infini; l'air et la lumière y circulent librement. La manière de M. Verboeckhoven, comparée à ce qu'elle était avant cette transformation, nous a rappelé la Galathée où la vie remonte avec le sang, où le marbre devient chair. Nous n'avons point parlé des animaux; ils sont traités avec cette supériorité qui a toujours distingué le successeur d'Ommeganck, et nous ne croyons point qu'il ait trouvé aujourd'hui son égal dans cette partie très-importante du genre auquel il s'est voué.

Cette dernière remarque n'a rien de blessant pour M. Robbe qui marche sur ses traces, sans cependant chercher à l'imiter. Si nous voulions donner la mesure du talent de ce dernier peintre, il nous suffirait de rappeler que d'amateur, il est devenu artiste et que depuis ce moment, il occupe une place honorable dans l'école belge. Avant le voyage de M. Verboeckhoven en Italie, M. Robbe possédait sur lui l'avantage d'une couleur plus animée et plus séduisante. Aujourd'hui que ce maître a trouvé l'harmonie de toutes les qualités qui doivent distinguer, dans l'école flamande, le peintre des animaux, la comparaison manquerait de justesse. La toile exposée par M. Robbe au salon d'Anvers représente un groupe de brebis devant une étable. La plus grande partie du second plan étant occupée par la bergerie, le paysage y est nul pour ainsi dire. Cette composition fait honneur au pinceau de M. Robbe qui, comme on le sait, jusqu'à présent du moins, peint beaucoup mieux les moutons que les animaux de la race bovine. Nous ferons une seule observation. L'entrée de l'étable, par où passe une tête d'agneau, forme avec la porte deux quadrilatères dont les lignes

Digitized by Google

géométriques jettent de la sécheresse sur l'ensemble de la composition.

Comme nous ne voulons parler que d'un très-petit nombre de tableaux, nous allons passer sans transition à l'envoi de M. Dyckmans. Ce peintre de genre, l'un de ceux qui se rapprochent le plus de la perfection des grands maîtres de l'ancienne école hollandaise, par le fini du dessin, la légèreté de la touche et l'entente de la lumière, a exposé deux délicieuses petites toiles qui, dès l'ouverture du salon, ont obtenu tous les suffrages. En général, les artistes actuels qui s'adonnent aux compositions dites de genre, semblent persuadés que nos costumes modernes ont un caractère de simplicité et de raideur même, trop ingrat pour la peinture. Aussi ont-ils le tort à nos yeux d'imiter les costumes hollandais du dix-septième siècle dont les Mieris, les Netscher et les Gérard Dow ont fait la fortune. Il en est qui, comme Meissonnier en France, descendent jusqu'au dix-huitième siècle. M. Dyckmans suit une route plus raisonnable. On dirait qu'il a posé pour principe que le peintre de genre doit représenter le monde comme il le voit et où il le voit, et que pour atteindre à ce degré de vérité qui nous charme dans les artistes anciens, il faut imiter seulement leur manière de procéder, représenter les hommes de son temps, de son pays et même de son village, et ne point les revêtir d'habits qu'on n'a point portés soi-même ni les jeter dans un lieu où l'on n'a point vécu. Ce système qui n'en a que le nom (car ce n'est point être systématique que de prendre son époque sur le fait), a permis à M. Dyckmans de lutter avec les vieux modèles sans paraître les défier. Nous connaissons tel marché d'Anvers dû au pinceau de M. Dyckmans que les connaisseurs n'hésitent pas à comparer, et c'est déjà un beau titre de gloire, avec les marchés d'Amsterdam ou de Harlem du bon temps de l'école hollandaise. La *brodeuse* qu'il vient d'exposer soutiendrait un semblable parallèle. Cette petite toile n'a qu'une seule figure; mais combien elle brille par l'harmonie des détails, par la transparence du coloris, par la délicatesse du pinceau, par l'absence de toute espèce d'affectation! Une jeune fille, aux longs cheveux blonds retombant en boucles dorées sur les joues, en robe de soie traînante, travaille assidûment à une fenêtre par une belle journée d'été. Une chiffonnière en bois de pâlissandre et en étoffe égale-

Digitized by Google

ment de soie est placée à côté d'elle ; un petit épagneul sur le premier plan la regarde ; voilà toute la composition. Ce n'est presque rien, quand on l'analyse ainsi ; mais pour peu qu'on y arrête ses regards, on s'écrie involontairement : C'est vrai ! Et pourtant la jeune fille n'a pas même les yeux fixés sur le spectateur ; on devine son gracieux regard plutôt qu'on ne le voit. Il n'y a là qu'une robe de soie, des cheveux blonds, une chambre presque nue, et un rayon de soleil. Mais c'est du soleil, de l'air et des étoffes comme un grand artiste seul sait les rendre, et nous ne voyons point dans les écoles voisines, de peintre capable de tant de simplicité, de naturel et de grâce. Ce tableau appartient à M. Nieuwenhuys de Bruxelles, chez qui nous avons vu les plus jolies toiles de M. Dyckmans, qui malheureusement pour sa réputation sortent presque toutes du pays avant que le public n'ait eu le temps de les connaître. La *Vieille couturière* du même peintre, est aussi une composition d'une vérité frappante. Le visage ridé de la bonne femme, l'expression sérieuse de sa physionomie, tout cela est empreint d'une naïveté qu'on ne saurait décrire, et comme tout ce qui est beau, le faire est si simple qu'on ne soupçonne pas la science.

Après les toiles que nous venons de citer, il en est encore quelques-unes d'une importance moindre, qui méritent une mention particulière ; ce sont : la *Cuisine d'une hôtellerie,* par M. de Braeckeleer, tableau plein d'esprit, abondant en détails vrais, très-heureusement disposé, mais qui pèche par le défaut habituel de cet excellent artiste, par le ton blafard du coloris et le manque de relief ; le *Boute-selle* de M. Charles Tschaggeny, qui peint particulièrement bien le cheval, parce qu'il a fait son étude exclusive de ce noble animal et qu'il l'aime ; un *Hiver* de M. Marinus, où il y a un château dans le style espagnol, très-bien exécuté.

Des artistes étrangers ont contribué à l'éclat de cette exposition. M. Kruseman, portraitiste hollandais qui jouit d'une grande réputation, a envoyé une toile, représentant des *Bergers de la campagne de Rome,* d'un coloris un peu trop rose et trop pâle, mais d'un dessin élégant ; M. Eeckhout, directeur du Musée de La Haye, est représenté par un *Charles Ier visitant Van Dyck dans son atelier ;* la couleur générale de cette composition n'est pas franche, et nous ne trouvons pas que M. Eeckhout ait fidèlement reproduit

Digitized by Google

les portraits historiques de Charles Ier et de Van Dyck. Le contingent de M. Biard consiste en une *Jane Shore mourant de faim dans la tour de Londres,* composition cadavérique et bleue, qui s'est trompée de date, et un *Épisode de naufrage sur la côte de Guinée,* qui a, nous le croyons, le mérite d'être exact, mais qui représente la nature humaine dans des attitudes si dégradantes, si bestiales, que nous ne saurions y arrêter nos regards. La *Poste aux choux* de M. Lepoittevin a tous les défauts d'un style avant tout spirituel. Les deux petits tableaux de M. Jacquand font pendant l'un à l'autre. Le premier représente *Charles Ier arrêté par Joyce ;* le second, *Charles II fuyant les côtes d'Angleterre.* Le défaut de ces deux petites compositions est de représenter des scènes de mélodrame et non des événements historiques. Joyce est un acteur des boulevards, et non le farouche envoyé de Cromwell, et Charles II bénit un peu les enfants du pêcheur à la façon du vertueux M. Marty. N'oublions pas, en terminant les envois étrangers, de citer un joli *Hiver* du grand peintre hollandais M. Schelfhout.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir rendu à tous les artistes belges, qui ont pris part à l'exposition d'Anvers, la justice qu'ils méritent. Notre intention, comme nous l'avons annoncé dès le début, était de nous attacher à quelques pages qui avaient plus particulièrement attiré nos regards. Du reste, le public fait comme nous, et dans un salon qui compte 381 numéros, il s'attache à vingt tableaux tout au plus, qu'il affectionne et qu'il revient souvent étudier. Nous désirerions que les commissions administratives, sur qui repose le soin d'organiser les expositions, comprissent également que le nombre ne fait pas la valeur d'un salon, et que le livret, n'offrît-il que cinq ou six noms des plus renommés en Belgique, on accourrait le voir. Le salon triennal de la ville où les principaux artistes belges ont reformé l'école flamande aura toujours une grande importance, et si on y admettait souvent des compositions ridicules comme celles vers lesquelles les éclats de rire des spectateurs attirent la foule, on la diminuerait, au lieu de l'accroître. Il nous semble qu'il ne peut y avoir qu'une voix sur des toiles aussi franchement grotesques que le sont les *Deux lièvres,* par un amateur; une certaine *Bataille de Thermodon,* qui ressemble à un buisson d'écrevisses ; un *Portrait d'une dame,* par elle-même ; la

Digitized by Google

Chûte de la brouette ; la *Cuisinière grasse* et la *Cuisinière maigre!*

Anvers, nous ne saurions trop le répéter, renferme tous les éléments d'une exposition distinguée, et maintenant que le local du Musée est presque achevé, il est probable qu'indépendamment de beaucoup d'autres motifs de prédilection, les artistes du pays s'empresseront de figurer dans un des salons les plus favorablement disposés sous le rapport du jour.

Digitized by Google

ŒSTERREICH UND DESSEN ZUKUNFT. — L'AUTRICHE ET SON AVENIR (en allemand). Hambourg, 1843 [1].

Tel est le titre d'un livre récemment publié à Hambourg, qui fait sensation en Allemagne, et dont le gouvernement impérial vient en quelque sorte d'augmenter encore l'importance par les mesures rigoureuses qu'il a prises pour en empêcher l'introduction dans les États autrichiens. L'ouvrage ne porte pas de nom d'auteur, mais il paraît être attribué à M. le comte de Buquoi. Si la ressemblance des noms ne nous trompe, M. le comte de Buquoi est un riche propriétaire de la Bohême, auteur de plusieurs ouvrages sur les sciences et l'économie politique; il descend d'un personnage du même nom, qui se distingua dans la guerre de trente ans, et qui était natif de Bruxelles. C'est donc de l'aristocratie que part cette vigoureuse attaque contre le système de gouvernement qui régit l'Autriche. Si on en croit l'auteur, ce régime pèse à l'aristocratie au moins autant qu'au tiers état; une partie de la noblesse, s'associant au mouvement des idées du temps, désire échanger sa position actuelle contre celle que la constitution anglaise a faite à la pairie; et cet esprit d'opposition et de progrès ce n'est plus en Hongrie seu-

[1] 1 vol. in-12.

Digitized by Google

lement qu'il existe, il a envahi les autres États de l'empire. Certes c'est là un fait d'une haute importance. Dans l'état où se trouve l'Autriche, les germes d'opposition ne peuvent y être bien redoutables, tant que l'aristocratie y est hostile; mais si une partie influente de la noblesse commence à s'imprégner d'un esprit de réforme, c'est un symptôme d'une autre nature, qui peut changer un jour la face des choses. Le pouvoir monarchique, l'aristocratie et la démocratie sont trois éléments sociaux que l'histoire nous montre presque toujours en lutte. D'ordinaire le plus fort des trois se trouve d'un côté, et les deux autres se coalisent pour lui résister. En France, au moyen âge, la royauté trop faible à elle seule, s'est appuyée sur la démocratie pour triompher de l'aristocratie féodale. En Angleterre, au contraire, où la conquête normande avait plus fortement constitué la royauté, c'est de la ligue de l'aristocratie avec la démocratie qu'est sortie la grande charte. Les dernières années de la restauration française ont été de nos jours une lutte impuissante de la royauté, unie aux débris de l'ancienne aristocratie, contre l'esprit de la démocratie nouvelle. L'auteur du livre dont nous parlons semble espérer une espèce de fusion des griefs de la noblesse avec ceux du tiers état contre le pouvoir trop absolu de ce qu'il appelle la bureaucratie. Il leur indique un plan de réformes, dans la poursuite duquel il paraît vouloir confondre leurs efforts et leurs espérances. En Autriche, comme ailleurs, le pouvoir absolu cédera un jour au progrès de la civilisation moderne. Et il n'y aurait pas de voie plus sûre pour ce progrès que de s'appuyer à la fois sur la noblesse et sur la bourgeoisie. Mais le moment du succès est-il bien prochain? Faut-il croire que déjà en ce moment, dans les diverses parties de l'empire autrichien, une partie considérable de la noblesse est assez guérie de la peur du progrès démocratique, pour s'associer à des idées de réforme dans lesquelles une part est faite à l'aristocratie, mais qui, en définitive, là comme ailleurs, si elles étaient mises en pratique, favoriseraient par dessus tout l'influence du tiers état? A la distance où nous sommes, il est permis de conserver des doutes à cet égard. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. de Buquoi est pour l'Europe occidentale un symptôme nouveau et plein d'intérêt de la situation intérieure de l'Autriche. C'est à ce titre que nous croyons devoir en présenter une analyse assez

Digitized by Google

complète à nos lecteurs. Ce n'est pas l'œuvre d'un déclamateur, mais la parole grave d'un homme qui semble bien connaître les affaires de son pays. Nous ne nous rendons pas garants toutefois de toutes ses opinions, ni de l'impartialité de ses jugements. Dans ce qui suit, nous nous bornons au rôle de rapporteurs; nous ne faisons que traduire et analyser.

L'empire d'Autriche, dénomination purement conventionnelle, se compose de populations italiennes, allemandes, slaves et hongroises, populations étrangères les unes aux autres, forcément réunies, dont le développement intellectuel a marché de pair et de manière à ce qu'aucune d'elles ne déterminât un mouvement d'absorption au préjudice des autres. Ce qui fait la force et la puissance des Etats, l'esprit national, n'existe pas en Autriche. Il y a trente ans le gouvernement y fit un appel chaleureusement accueilli, mais quand le danger eut disparu, écoutant la voix d'une mesquine méfiance il ne sembla plus préoccupé que des moyens d'étouffer un sentiment généreux, qu'il se réservait d'éveiller encore si les jours d'épreuves recommençaient pour lui. Il serait temps cependant qu'il se convainquît de l'impossibilité de maintenir un système privé de la coopération active et volontaire de chaque citoyen, n'opposant que la force d'inertie aux dangers qui le menacent et destiné à succomber au premier choc. Nourrir, ainsi qu'il le fait, la haine de l'étranger, ne suffit pas; l'isolement est une mauvaise garantie, une direction diamétralement contraire à ce rapprochement des nations que l'avenir nous réserve.

L'histoire de la France et de l'Allemagne démontre l'influence immense que l'esprit national exerce sur les destinées d'un État.

En France sous Louis XV, sous cette déplorable administration qui marchait à l'anéantissement de tous les liens sociaux, il n'y avait plus de Français, mais des gentilshommes et des roturiers, des molinistes et des jansénistes; la considération au dehors avait disparu avec le sentiment national au dedans. Tout à coup une réaction s'annonça, produite, quoi qu'on ait dit, moins par les embarras financiers que par cette nationalité française si étrangement méconnue et froissée; chacun se leva bien convaincu qu'un tout formidable pouvait résulter de l'agglomération de ces individualités sans valeur. De leur côté les puissances européennes se coalisèrent pour réprimer cette audacieuse tendance; leurs armées si renommées et conduites par des chefs instruits, ne tinrent pas contre des bataillons de recrues commandés par des officiers inexpérimentés. Mais aussi les Français, pleins de confiance dans la cause qu'ils défendaient, combattaient avec la conviction

Digitized by Google

que, si l'armée ennemie l'emportait par le nombre, un peuple entier se tenait derrière eux prêt à leur venir en aide. Les soldats alliés n'étaient pas stimulés par un aussi généreux mobile; les Prussiens, les Brunswickois, les Hessois, les Tyroliens, les Bohémiens, qui remplissaient les rangs de cette armée, ne formaient pas une nation, ne comprenaient pas la cause qu'ils étaient appelés à défendre.

De la France qu'on reporte ses regards sur l'Allemagne, on y verra se produire des faits analogues. Avec la paix de Westphalie, au dix-septième siècle, le nom Allemand avait fait place aux dénominations de Bavarois, Souabes, Hessois, etc., et un grand peuple disparut de la scène politique pour avoir oublié qu'il constituait une nation. Plus d'un siècle et demi se passa dans cet état d'abaissement, lorsqu'enfin l'Allemagne redevint une pour secouer la domination de Napoléon. Cette expérience lui a profité, et l'esprit national qui l'anime se fortifie toujours davantage au détriment des traditions provinciales du passé.

En présence de tels résultats, avec les éléments de force qu'elle possède, l'Autriche persistera-t-elle dans ce système déplorable qui couvre d'un profond dédain tout ce qui ne tend pas immédiatement à satisfaire des besoins matériels? On célèbre comme un heureux modèle à suivre la condition des sujets autrichiens; on fait, en style d'idylle, des descriptions du bonheur ineffable dont ils jouissent. Contes de nourrice dont on berce les grands enfants. Les idées du siècle ont pénétré là comme ailleurs, et pas plus que dans aucun autre État de l'Europe, on ne peut y persister à exclure le peuple de la participation aux affaires publiques. Cette tendance des esprits a suscité le besoin d'association; ç'a été le premier pas d'un esprit public qui a déjà pris de notables développements.

Mais à défaut d'un principe politique, d'un lien commun qui rattachât les unes aux autres toutes les parties de l'État, ce récent esprit public n'a trouvé d'autre moyen de cohésion que la communauté de langue et d'origine; il s'est ainsi formé autant de nationalités que de races diverses, nationalités hongroise, slave, italienne, qui se consolident chaque jour davantage, tandis que les sympathies des Austro-Allemands les portent avec une force irrésistible vers leurs frères du Nord et de l'Ouest. Au lieu de diriger les tendances actuelles pour créer un esprit réellement national, le gouvernement a pris une attitude passive, et ces forces qu'il croyait endormies se sont éloignées de lui; car le principe : *qui n'est pas pour moi, est contre moi,* a cours en politique comme en religion.

Le travail de décomposition a donc continué. Il est douteux qu'un remède puisse encore être appliqué; mais il ne l'est pas que si l'on persiste à tempori-

Digitized by Google

ser, quatre nationalités distinctes ne surgissent, nationalités hostiles les unes aux autres et réunies seulement par leur aversion pour le gouvernement. A cette absence d'un lien commun, qui contraste si péniblement avec la sympathie la plus vive pour tout ce qui touche aux intérêts de race, à cette désaffection bien constatée qui partout en Autriche a atteint le pouvoir, il faut joindre le manque de confiance en l'avenir; chacun a le pressentiment instinctif de l'instabilité du système actuel, et l'envisage uniquement comme un palliatif destiné à sauver le présent sans prévision de l'avenir.

Dans de telles circonstances le remède au mal ne peut consister qu'en un changement complet et radical du système suivi jusqu'à présent.

On croit généralement que la noblesse est puissante et influente en Autriche, que son appui compense celui que le gouvernement ne peut attendre du peuple. C'est une erreur.

Quelque impopularité qui se soit de nos jours attachée à la noblesse, on doit reconnaître que le principe d'égalité complète est une chimère; qu'il faut respecter et utiliser la loi du mouvement qui est la loi de l'homme; qu'une noblesse riche, puissante et éclairée, accessible aux plébéiens de mérite, est une institution dont l'homme d'État peut tirer de grands avantages. Envisagé de ce point de vue, l'élément aristocratique ne mérite certainement pas l'impopularité qui le poursuit. Mais il faut le dire aussi, sa mission est soumise à l'accomplissement de plusieurs conditions : la richesse d'abord, des nobles sans ressources sont souvent forcés de s'avilir; l'impossibilité d'obtenir la noblesse pour une somme d'argent, car ce doit être un acte de rémunération nationale; une place déterminée dans le gouvernement de l'État, car l'élément aristocratique doit être un pouvoir régulier.

En Angleterre la noblesse possède à peu près tout cela. Aussi sa position est-elle là bien différente de ce qu'elle est ailleurs; respectée et chérie, elle n'a pas vu, malgré les efforts des niveleurs, son crédit s'affaiblir sur le peuple. Avec une aristocratie ainsi organisée, un gouvernement pourra impunément commettre plus d'une faute.

Il en est bien différemment en Autriche. Les priviléges que la noblesse y possède sont l'exemption du service militaire et une juridiction spéciale. De ces deux prérogatives la dernière mérite à peine d'être mentionnée, puisque les lois à appliquer sont les mêmes pour tous les tribunaux sans exception, et que les fonctions judiciaires étant données à l'ancienneté, les nobles peuvent être jugés par les bourgeois, ce qui arrive le plus communément. Les priviléges de la noblesse sont moindres en Lombardie, plus étendus, au contraire, en Hongrie.

Nulle part, en Autriche, la noblesse ne constitue un pouvoir, ne forme un

Digitized by Google

corps politique. Elle a des priviléges ; elle n'a pas de devoirs à remplir, de droits à exercer. La place qu'elle occupe dans les états provinciaux ne prouve rien. Ces états ne sont plus qu'une ombre de ce qui existait autrefois. Dépouillés de toute puissance, ils semblent uniquement destinés à représenter chaque année, aux yeux de la foule qui en rit, une parodie de représentation nationale. Le droit de s'adresser directement au monarque leur est même dénié.

En 1816, au milieu de la détresse du peuple, les états d'une province se hasardèrent à demander respectueusement un allégement momentané des impôts au monarque qui manifesta son mécontentement de la manière la plus significative. Ce ne fut pas l'objet même de la demande qui irrita le gouvernement, puisque spontanément il accorda cet allégement à d'autres provinces, mais bien la prétention des états à exercer un droit constitutionnel de pétition. Qu'on juge d'après cela de l'influence dont peuvent jouir ces prétendus représentants du peuple.

Voici à quoi se réduisent leurs attributions. Chaque année on les réunit dans la capitale de la province, et un commissaire du souverain leur communique les pétitions du gouvernement, c'est-à-dire le montant de ce qu'on exige d'eux en impôts directs. Ils s'occupent ensuite, non pas du point de savoir si ces impôts seront accordés ou non, mais de leur répartition entre les contribuables et de leur rentrée dans les caisses publiques. Cette opération terminée, ils se séparent.

La présence de la noblesse dans une telle assemblée ne lui assigne certainement pas une position convenable. L'absence de prérogatives constitutionnelles n'est pas même compensée par des avantages de fait. La simplicité de la cour impériale est devenue proverbiale, et les nobles, que ce défaut de représentation tient à l'écart, n'ont généralement aucune perspective d'arriver aux hautes fonctions de l'État. Ceux d'entre eux qui veulent occuper leur activité, n'ont d'autre ressource que d'entrer dans l'administration, d'attendre patiemment que leur tour d'avancement vienne, et s'il en est parfois qui s'élèvent plus rapidement que le commun des employés, ils en sont redevables à une influence toute personnelle qui peut aussi bien s'exercer en faveur d'un roturier.

Des familles, il est vrai, sont parvenues à se placer en dehors du sort commun. Mais cette préférence est encore pour la grande majorité de la noblesse un grief de plus, un nouveau motif de croire qu'elle trouverait mieux son compte sous toute autre forme de gouvernement où seraient consacrés, soit l'aristocratie de naissance, soit l'empire des capacités.

Ainsi la seule ambition que puisse concevoir un gentilhomme en Autriche

Digitized by Google

est d'user son existence dans la vie de garnison ou bien d'entrer dans la bureaucratie pour rouler, comme une vraie machine, de chancellerie en chancellerie; s'il vit assez longtemps, ou s'il appartient à une de ces rares familles privilégiées, il finira par obtenir un gouvernement de province, perspective la plus brillante qu'il ait osé rêver, et réservée à peine à un individu sur plusieurs milliers. Ce qui a le pouvoir en Autriche, ce n'est pas le peuple, ce n'est pas l'opinion publique, ce n'est pas la noblesse, ce n'est pas même la bureaucratie, et bien moins encore l'empereur, c'est la routine. En faveur comme en disgrâce, tout ce qui est extraordinaire y est inconnu. Le gouvernement déteste le mouvement quel qu'il soit, à un point dont il est impossible de se faire une idée, et il a pour principe unique en administration : cela doit être aujourd'hui, parce que cela a été hier.

Ce manque complet d'une direction à donner à l'activité intellectuelle est un mal des plus graves. Insensiblement les forces les meilleures et les plus utiles se réunissent dans une direction hostile au gouvernement, car l'abus frappe les classes intelligentes de la société ; il frappe surtout la noblesse à qui un préjugé défend le commerce, ressource qui reste encore à la bourgeoisie. La noblesse, en Autriche, a d'autant mieux le sentiment de son abaissement, qu'elle a un exemple tout contraire dans plusieurs États voisins, qu'elle a conservé le souvenir d'une brillante position perdue, et de l'ingratitude dont on a payé ses services, en la livrant à une bureaucratie absurde qui prend toujours parti contre elle, ne fût-ce que pour faire acte de pouvoir.

Serait-ce par hasard cette bureaucratie qui pourrait prétendre à remplacer l'appui que la noblesse, bien organisée, prêterait au gouvernement? existerait-il là une aristocratie des notabilités intellectuelles, comme dans un État voisin? Il est aisé de se convaincre du contraire.

Pour entrer dans la carrière administrative, il faut d'abord avoir fait ses études humanitaires, et la manière dont ces études sont organisées en Autriche est réellement déplorable : des manuels dont il est sévèrement interdit de s'écarter au moyen de développements oraux ; pour l'éducation religieuse le cathéchisme de Canisius; entre le maître et ses disciples la crainte pour unique lien, et la tête de l'élève en définitive farcie de connaissances inutiles, voilà l'instruction moyenne en Autriche. De l'homme qui a été soumis à un tel système, peut-on attendre autre chose qu'un esprit étroit et pédantesque, sans élévation dans les idées, sans dévouement aux intérêts généraux?

Peut-être dans beaucoup de pays les colléges ne valent-ils pas mieux qu'en Autriche ; mais on n'y est pas soumis à un régime aussi mesquin, et quand le jeune homme à terminé ses études préliminaires, on lui laisse la liberté de se décider sur l'état auquel il se destine. L'apprenti bureaucrate autrichien est

Digitized by Google

immédiatement envoyé à l'université, et dès qu'il y a passé le temps requis, il entre dans une chancellerie pour y commencer cette triste carrière qui ne se terminera qu'à sa mort.

Aussi, parmi les fonctionnaires en Autriche que d'existences déchirées, que de mécontents! La plupart ont embrassé leur état sans vocation, entraînés par les circonstances, uniquement dans l'espoir qu'il leur procurera du pain à manger. Pour eux, dans le passé, nul souvenir de bonheur, nul encouragement non plus dans l'avenir. Qu'ils servent bien ou mal, le salaire n'en vient ni plus tôt ni plus tard. Pour celui qui montrerait une aptitude extraordinaire, qui se donnerait le plus de peine, il n'y a à attendre ni distinction honorifique, ni aucun rayon de cette publicité qui est à elle seule la récompense d'une généreuse ambition. Le fonctionnaire autrichien doit être une machine, et celui qui en entrant dans l'administration y apporte plus de force, de volonté et d'intelligence que les autres, ne tarde pas à se convaincre que c'est pour lui une cargaison parfaitement inutile.

C'est à de tels hommes cependant qu'est confié le pouvoir en Autriche; ils ont l'administration de tous les intérêts, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, le gouvernement du pays dans toute son étendue, sans limites ni contrepoids, avec le maintien quand même du *statu quo* pour unique mission.

Les communes forment la base de l'édifice social, puisqu'elles sont les unités dont il se compose. Leur organisation, le développement de la vie qui les anime, ont donc une haute importance, et la situation de deux grands États, à l'est et à l'ouest, le démontre : la Russie, malgré les nombreux éléments de dissolution qu'elle renferme, se maintient par la seule force de sa constitution communale; la France, au contraire, en dépit de la haute civilisation dont elle se vante, ne peut arriver à la stabilité, pour avoir fait à la centralisation le sacrifice de ses libertés municipales.

C'est bien pis encore en Autriche. Les communes y sont dans une telle dépendance qu'elles ne peuvent faire un pas, s'imposer ou s'administrer, choisir même leurs secrétaires ou leurs messagers sans l'assentiment du gouvernement. Il n'est pas jusqu'à l'église qui ne soit placée sous l'influence à peu près exclusive de l'administration : les hautes dignités sont à sa disposition, et le subside qu'elle accorde aux prêtres nommés en vertu d'un droit de patronage, les seuls qui puissent échapper à son action, place également sous sa main les fonctionnaires subalternes.

Cette omnipotence accordée à la bureaucratie a-t-elle au moins un côté favorable? Non; les sacrifices qu'elle a exigés ont été faits en pure perte, l'administration en est devenue plus compliquée et non plus énergique, le

Digitized by Google

peuple n'en a pas marché plus rapidement dans la voie du progrès matériel. La bureaucratie autrichienne ne soigne d'autres intérêts que les siens, et ne comprend pas que ce soit pour elle un devoir d'améliorer la situation du pays. Isolée de toutes les autres classes de la société, étrangère à leurs intérêts, hostile à la noblesse dont elle jalouse les quelques priviléges, pleine de mépris pour les bourgeois vis-à-vis desquels elle se pose comme une caste supérieure, elle est devenue l'objet d'une antipathie extrême. Son influence est puissante mais délétère.

Encore, si ces employés affectionnaient le gouvernement et lui servaient d'appui. Mais l'administration en Autriche est un corps sans âme, une machine véritable. Le fonctionnaire autrichien ne se croit pas appelé à défendre un principe; il travaille pour un salaire, et s'il obtient de l'avancement il ne doit nulle reconnaissance ni à l'empereur ni à l'Etat; à ses yeux, ce n'est là que le mouvement nécessaire de cette roue à laquelle il est attaché et qui chaque année accomplit avec une lente et désespérante uniformité, un nombre de tours invariablement fixé; il sait qu'il n'existe pas de récompense extraordinaire pour des services qui le seraient.

Sans doute, il est des employés autrichiens qui ne sont pas des automates; mais s'ils ne sont pas tels au début de leur carrière, ils le deviennent presque nécessairement par le fait des institutions, et pour ceux dont le caractère résiste à une telle épreuve, on ne doit pas s'attendre à leur voir baiser la canne qui les fustige.

Le gouvernement n'a donc aucun fonds à faire sur la bureaucratie, et Dieu veuille qu'il ne soit jamais dans le cas de l'éprouver. Cependant dans son aveuglement il lui a tout sacrifié, et il a compromis pour elle le renom d'administration paternelle, que lui avait valu son ancien dévouement aux intérêts du peuple.

Le nombre des employés en Autriche est supérieur à celui de tous les autres États; il s'élève au nombre incroyable de plus de 140,000 employés civils, avec 30,000 douaniers, 10,000 pensionnés de toute espèce et de nombreux *diurnistes* (surnuméraires).

C'est là pour les finances publiques une charge déjà bien lourde et qui s'accroît chaque année; car la complication de la machine gouvernementale a pour résultat l'augmentation de la besogne, et par conséquent aussi l'augmentation des employés. On ne saurait croire combien, depuis l'époque où Joseph II a posé les bases du système, la progression a été rapide; pas d'année où le personnel ne subisse de notables accroissements.

Il faut consacrer une grande partie des ressources financières de l'État, non-seulement aux traitements de ces employés, mais aussi à leurs pensions;

Digitized by Google

après un nombre d'années déterminé, tous ont droit à ce que le gouvernement soigne leur subsistance, celle de leurs femmes et de leurs enfants. Cette sollicitude peut être louable; il n'en est pas moins vrai que c'est une libéralité aux dépens des contribuables, qui repose à peu près sur les mêmes principes que l'établissement des maisons de pauvres pour la tourbe des fainéants de la Grande-Bretagne.

Pas plus que la bureaucratie, l'armée ne constitue en Autriche un élément de stabilité. Il n'y a pas là, comme en Russie, cet esprit militaire qui a pénétré dans toutes les classes de la société; il n'y a pas même d'armée nationale. On ne peut plus attendre aujourd'hui du soldat l'abnégation complète qu'il montrait autrefois; agir sur lui par le sentiment de la nationalité, lui montrer qu'il combat pour son intérêt personnel identifié avec l'intérêt de son pays, voilà le principe qui doit remplacer celui de l'obéissance passive, et auquel ne suppléera ni la discipline, ni la tactique. Or, ce principe est complétement inconnu en Autriche, et la coutume de recruter dans la lie des villes et des campagnes, au lieu d'élever les idées de l'homme qui entre forcément dans l'état militaire, n'est propre qu'à le lui faire envisager du même œil que s'il entrait dans une maison de répression. Puis les quatorze années de service auxquelles on le soumet sont précisément assez longues pour le rendre étranger à ses premières occupations et à sa famille dont il devient le fardeau, et non pour l'enchaîner à son nouvel état comme il arrive du soldat russe qui renonce, en arrivant au régiment, à toute autre existence sociale. En Autriche, il n'existe en réalité d'autre lien que la discipline pour le soldat, l'honneur pour l'officier; mais ce lien suffisant en temps de calme, ne l'est plus au jour du danger.

Ainsi, le gouvernement en Autriche ne s'appuye ni sur un sentiment national qui n'existe pas, ni sur une noblesse mécontente et dépourvue de pouvoir, ni sur une bureaucratie mécanique et impopulaire, ni sur une armée mal composée et privée de tout principe vital, ni sur un tiers état impatient du joug administratif qui pèse sur lui. Où donc peut-il espérer quelque garantie de stabilité? Dans la prospérité matérielle du pays? Mais cette prospérité est-elle aussi réelle qu'on l'a souvent dit?

Qu'on remarque d'abord que l'intérêt matériel est un élément conservateur purement négatif, que jamais il n'opposera de résistance énergique aux principes dissolvants qui menaceront la société. La raison en est simple : généralement, et dans les grands États surtout, les intérêts matériels sont tellement divergents que parmi ceux qui les représentent il se trouvera toujours un nombre plus ou moins considérable d'individus à qui tout changement apparaîtra comme un bien.

Digitized by Google

Mais il n'est pas même vrai que ce genre de prospérité existe en Autriche.

Dans aucun temps, nul État n'a été, plus que l'Autriche aujourd'hui, en droit d'espérer de grands progrès matériels. Paix profonde depuis plus de vingt-cinq ans à l'intérieur comme à l'extérieur; territoire vaste, fertile et non exploité encore en grande partie; population généralement aisée et pleine de dispositions pour l'avancement en tout genre, que d'éléments de prospérité à mettre en œuvre! Aussi partout ailleurs ce long intervalle de paix a été mis à profit; partout la situation financière s'est améliorée et a permis souvent de dégrever les contribuables. La France, par exemple, qui a dû payer deux milliards aux alliés et un milliard à ses émigrés; la France qui, après avoir nourri pendant trois ans sur son territoire les armées de la moitié de l'Europe, avait encore à guérir des plaies de toute espèce, relever son crédit, recréer sa marine, n'a cependant augmenté sa dette que de trois milliards, et déjà un tiers de cette dette est éteint par la caisse d'amortissement. La Prusse, malgré des entraves de plus d'une nature, a aussi diminué sa dette d'un bon tiers.

Sous ce rapport qu'a fait l'Autriche! Nous trouvons qu'en 1815 sa dette s'élevait à une somme de 500 millions de florins, ne représentant réellement, à cause de la dépréciation du papier monnaie, que 200 millions environ, et que le payement annuel des intérêts de cette dette exigeait quatre millions.

Une partie de cette ancienne dette a été amortie jusqu'à concurrence de 260 millions (104 millions de valeur réelle), mais en revanche, il a été contracté de 1816 à 1840 des emprunts pour une somme totale de 613,300,000 florins. De manière que si on ajoute le montant de la dette flottante, celui des séries de la dette ancienne qui ont été désignées par le sort pour être remises à leur taux primitif d'intérêt, et une somme de 160 millions dont la banque nationale est créancière, on trouvera qu'en 1840 la dette publique s'est élevée à 1021 millions en capital et à 40 millions en intérêts.

Ainsi, après vingt-cinq ans de paix, le gouvernement autrichien est parvenu à ce résultat : doubler nominalement et plus que quadrupler en réalité le capital de la dette publique, décupler la somme des intérêts annuels. Et cela alors qu'au lieu d'avoir eu à supporter des charges extraordinaires, il a tiré de l'etranger des secours considérables : 50 millions de la France pour contribution de guerre; 189 millions payés encore par la France, après le second traité de Paris, à titre de dédommagement pour des sujets autrichiens, somme qui est entrée en grande partie dans les coffres de l'État, à défaut de justification de la part de ceux qui y prétendaient; enfin, une contribution de guerre payée par le royaume de Naples en 1822.

Digitized by Google

L'élévation de ces charges est moins effrayante encore que la marche régulière de leur accroissement, car jusqu'à ce jour le gouvernement autrichien n'a pu équilibrer les recettes et les dépenses, et s'est vu continuellement forcé de recourir à de nouveaux emprunts pour couvrir le déficit.

Les revenus de la monarchie s'élèvent à une somme ronde de 160 millions. De ce total, les intérêts de la dette publique, le budget militaire, les traitements et les pensions des employés, la garde des frontières, absorbent 157 millions. Ainsi, les revenus publics sont à peu près consumés, quand il reste cependant à pourvoir encore aux dépenses de la cour impériale, de la diplomatie, des administrations locales, des grands travaux d'utilité publique, etc., etc.

L'auteur proteste que nul esprit de dénigrement n'a présidé à cet exposé; il rend volontiers justice à la droiture que montre l'administration des finances de l'Autriche, mais cela prouve précisément que le talent et la probité des individus ne servent à rien, là où le dérangement a poussé de profondes racines, et qu'il n'existe qu'un seul remède : changement complet de système.

Si le cours du papier d'État se maintient en Autriche à un taux raisonnable, cela ne prouve ni la prospérité financière, ni la confiance du public dans la stabilité du gouvernement. De nos jours, les capitalistes ont une tendance malheureuse à spéculer sur les fonds publics, et cela au détriment des diverses branches de production, des diverses sources de richesse nationale. Quand une administration marche avec quelque régularité, qu'il n'y a pas à craindre de bouleversements immédiats, le papier public ne manque pas de hausser, et cela par la raison bien simple que la demande de ce papier excède la quotité en circulation. En conclure à l'augmentation réelle du crédit d'un État, serait donc singulièrement se tromper. Du reste, dans ses derniers emprunts, le gouvernement autrichien à eu à combattre de la part de ses prêteurs de nombreuses difficultés, et en 1839 surtout, il a dû se soumettre à des conditions fort dures.

Il est des mesures du gouvernement autrichien qui peuvent se défendre et se justifier, au moins en partie; de ce nombre ne sont pas les *emprunts-loteries* qui, depuis quelques années, ont pris une si remarquable extension. A part la fâcheuse influence qu'ils exercent sur la moralité publique, on va juger de leur excellence comme expédients financiers par les renseignements qui suivent. L'État a ouvert des emprunts de cette espèce en 1820, 1821, 1834 et 1839; les deux premiers, de 20,800,000 et de 37,500,000, ont été remboursés en 1840, c'est-à-dire l'un au bout de vingt années, et l'autre au bout de dix-neuf, au moyen de deux sommes de 38,502,430 et de 55,121,515 florins. Dans ces totaux ne sont pas compris les 4 pour cent d'intérêt que

Digitized by Google

rapportait chaque obligation jusqu'au jour du tirage. L'emprunt de 1834 doit être remboursé au bout de vingt-cinq ans, et celui de 1839, au bout de quarante; le premier, de 25,000,000, exigera 31,301,170 de remboursement, et le second, de 30,000,000, en exigera pareillement 74,250,000, toujours les intérêts non compris.

Emprunter d'une main pour rembourser de l'autre, est un système dont il serait grand temps que le gouvernement autrichien reconnût le caractère ruineux. Mais il y a plus: ces emprunts sont pour lui d'autant plus désastreux, qu'il s'adresse toujours à quelques banquiers privilégiés, qui s'entendent pour forcer les petits capitalistes à passer par leurs mains, et pour prescrire leurs conditions à l'emprunteur.

Cette situation financière de l'Autriche fait pressentir qu'il ne peut y avoir été question de réduire les impôts. Effectivement on paie encore autant qu'on payait en 1813 et 1814, à l'époque où la lutte avec Napoléon força le pays à déployer toutes ses ressources. Les impôts sont restés les mêmes, à l'exception de la capitation et du droit de succession, qui ont été abrogés récemment. En revanche, les droits de taxe [1] et de timbre ont subi une notable augmentation, et le changement a été favorable aux classes aisées qu'atteignait exclusivement le droit de succession. Cette augmentation a frappé également les impôts indirects, que l'on perçoit aujourd'hui avec une rigueur dont il est impossible de se faire une juste idée; elle est telle, que souvent les petits commerçants ne voient d'autre moyen de se soustraire aux vexations que d'abandonner leur modeste industrie. On conçoit qu'en présence d'une semblable fiscalité, la haine du peuple contre les employés des finances soit vive, et augmente encore chaque jour; elle a déjà été cause de plus d'un meurtre. En signalant les principaux points sur lesquels porte l'accroissement des revenus de la monarchie autrichienne, il faut mentionner encore l'introduction du monopole du tabac en Tyrol et de la capitation en Dalmatie.

Avec une augmentation notable dans les impôts, une dette accrue du double, et un déficit qui revient chaque année, il n'est pas possible que le bien-être matériel du peuple ait fait de grands progrès. Il en existe une preuve bien frappante dans ce fait, qu'à l'exception de Vienne et de ses environs, le taux de l'intérêt est resté ce qu'il était en 1811.

Que malgré cela des entreprises colossales se soient effectuées, surtout dans les derniers temps, la chose ne doit pas surprendre: elle tient uniquement au monopole financier qu'exercent certains grands capitalistes, et ne prouve pas une diffusion des capitaux aussi grande qu'on le prétend.

La situation de l'agriculture en Autriche atteste ce qui vient d'être dit de

[1] Espèce de droit d'enregistrement.

Digitized by Google

l'absence des progrès matériels. Le rapport des agriculteurs à la population totale est dans une proportion de 69 à 100; ce même rapport est dans une proportion de 34 à 100 en Angleterre; de 44 à 100 en France; de 66 à 100 en Prusse. Maintenant examinons quelle est, dans ces mêmes pays, la portion de la population totale qui habite la campagne, elle est de 77 sur 100 en Autriche, de 50 en Angleterre, de 67 en France, de 73 en Prusse.

De ces chiffres il résulte que le nombre de ceux qui, sans être agriculteurs proprement dits, habitent la campagne, est beaucoup plus fort en Angleterre et en France qu'en Prusse et en Autriche. La supériorité de la culture des terres en Angleterre et en France est en partie la conséquence de la présence des propriétaires sur leurs terres, qui nous est attestée par ces chiffres.

L'infériorité de l'agriculture en Autriche provient encore de plusieurs autres causes. On peut d'abord signaler l'élévation disproportionnée de l'impôt foncier; à l'exception de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Dalmatie, cet impôt y est presque triple de ce qu'il est en Angleterre, où le prix moyen des produits agricoles est plus élevé du double, et où l'agriculteur est protégé par les lois sur les céréales. Il y a disette de capitaux cherchant une application moins lucrative mais plus solide que les spéculations commerciales et les jeux de bourse. Le pays manque enfin de voies de communication qui, là où elles existent, sont l'objet des entraves les plus fiscales.

Aussi a-t-on à constater ce fait singulier que l'Autriche, pays presque exclusivement agricole, où la population cependant ne surabonde pas, ne produit pas toujours le blé nécessaire à sa consommation, et que sous ce rapport l'importation l'emporte sur l'exportation. Dans les années 1835 à 1839, il a été

	Importé.	Exporté.
En froment	pour 221,000,000 fl.	pour 124,000,000 fl.
En blé de Turquie . . .	» 143,000,000 »	» 68,000,000 »
En avoine	» 79,000,000 »	» 40,000,000 »
En seigle	» 415,000,000 »	» 184,000,000 »
En orge	» 42,000,000 »	» 48,000,000 »
TOTAUX. . . .	900,000,000 fl.	464,000,000 fl.

Ainsi, pendant ces cinq années, l'importation des céréales en Autriche a été presque double de leur exportation.

Sans doute, la production industrielle y a augmenté, mais pas assez pour exercer une notable influence sur le bien-être matériel de la généralité. Le salaire de l'ouvrier n'a guère haussé depuis 1815, et peut s'évaluer à peine à une moyenne de 30 kreutzers par jour. En comparant l'Autriche avec les trois autres États cités plus haut, son infériorité encore ici apparaîtra à l'évidence.

Digitized by Google

rapportait chaque obligation jusqu'au jour du tirage. L'emprunt de 1834 doit être remboursé au bout de vingt-cinq ans, et celui de 1839, au bout de quarante; le premier, de 25,000,000, exigera 51,301,170 de remboursement, et le second, de 30,000,000, en exigera pareillement 74,250,000, toujours les intérêts non compris.

Emprunter d'une main pour rembourser de l'autre, est un système dont il serait grand temps que le gouvernement autrichien reconnût le caractère ruineux. Mais il y a plus: ces emprunts sont pour lui d'autant plus désastreux, qu'il s'adresse toujours à quelques banquiers privilégiés, qui s'entendent pour forcer les petits capitalistes à passer par leurs mains, et pour prescrire leurs conditions à l'emprunteur.

Cette situation financière de l'Autriche fait pressentir qu'il ne peut y avoir été question de réduire les impôts. Effectivement on paie encore autant qu'on payait en 1813 et 1814, à l'époque où la lutte avec Napoléon força le pays à déployer toutes ses ressources. Les impôts sont restés les mêmes, à l'exception de la capitation et du droit de succession, qui ont été abrogés récemment. En revanche, les droits de taxe [1] et de timbre ont subi une notable augmentation, et le changement a été favorable aux classes aisées qu'atteignait exclusivement le droit de succession. Cette augmentation a frappé également les impôts indirects, que l'on perçoit aujourd'hui avec une rigueur dont il est impossible de se faire une juste idée; elle est telle, que souvent les petits commerçants ne voient d'autre moyen de se soustraire aux vexations que d'abandonner leur modeste industrie. On conçoit qu'en présence d'une semblable fiscalité, la haine du peuple contre les employés des finances soit vive, et augmente encore chaque jour; elle a déjà été cause de plus d'un meurtre. En signalant les principaux points sur lesquels porte l'accroissement des revenus de la monarchie autrichienne, il faut mentionner encore l'introduction du monopole du tabac en Tyrol et de la capitation en Dalmatie.

Avec une augmentation notable dans les impôts, une dette accrue du double, et un déficit qui revient chaque année, il n'est pas possible que le bien-être matériel du peuple ait fait de grands progrès. Il en existe une preuve bien frappante dans ce fait, qu'à l'exception de Vienne et de ses environs, le taux de l'intérêt est resté ce qu'il était en 1811.

Que malgré cela des entreprises colossales se soient effectuées, surtout dans les derniers temps, la chose ne doit pas surprendre: elle tient uniquement au monopole financier qu'exercent certains grands capitalistes, et ne prouve pas une diffusion des capitaux aussi grande qu'on le prétend.

La situation de l'agriculture en Autriche atteste ce qui vient d'être dit de

[1] Espèce de droit d'enregistrement.

Digitized by Google

l'absence des progrès matériels. Le rapport des agriculteurs à la population totale est dans une proportion de 69 à 100; ce même rapport est dans une proportion de 34 à 100 en Angleterre; de 44 à 100 en France; de 66 à 100 en Prusse. Maintenant examinons quelle est, dans ces mêmes pays, la portion de la population totale qui habite la campagne, elle est de 77 sur 100 en Autriche, de 50 en Angleterre, de 67 en France, de 73 en Prusse.

De ces chiffres il résulte que le nombre de ceux qui, sans être agriculteurs proprement dits, habitent la campagne, est beaucoup plus fort en Angleterre et en France qu'en Prusse et en Autriche. La supériorité de la culture des terres en Angleterre et en France est en partie la conséquence de la présence des propriétaires sur leurs terres, qui nous est attestée par ces chiffres.

L'infériorité de l'agriculture en Autriche provient encore de plusieurs autres causes. On peut d'abord signaler l'élévation disproportionnée de l'impôt foncier; à l'exception de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Dalmatie, cet impôt y est presque triple de ce qu'il est en Angleterre, où le prix moyen des produits agricoles est plus élevé du double, et où l'agriculteur est protégé par les lois sur les céréales. Il y a disette de capitaux cherchant une application moins lucrative mais plus solide que les spéculations commerciales et les jeux de bourse. Le pays manque enfin de voies de communication qui, là où elles existent, sont l'objet des entraves les plus fiscales.

Aussi a-t-on à constater ce fait singulier que l'Autriche, pays presque exclusivement agricole, où la population cependant ne surabonde pas, ne produit pas toujours le blé nécessaire à sa consommation, et que sous ce rapport l'importation l'emporte sur l'exportation. Dans les années 1835 à 1839, il a été

	Importé.	Exporté.
En froment	pour 221,000,000 fl.	pour 124,000,000 fl.
En blé de Turquie . . .	» 143,000,000 »	» 68,000,000 »
En avoine	» 79,000,000 »	» 40,000,000 »
En seigle	» 415,000,000 »	» 184,000,000 »
En orge	» 42,000,000 »	» 48,000,000 »
Totaux. . . .	900,000,000 fl.	464,000,000 fl.

Ainsi, pendant ces cinq années, l'importation des céréales en Autriche a été presque double de leur exportation.

Sans doute, la production industrielle y a augmenté, mais pas assez pour exercer une notable influence sur le bien-être matériel de la généralité. Le salaire de l'ouvrier n'a guère haussé depuis 1815, et peut s'évaluer à peine à une moyenne de 30 kreutzers par jour. En comparant l'Autriche avec les trois autres États cités plus haut, son infériorité encore ici apparaîtra à l'évidence.

Digitized by Google

Le rapport des ouvriers de fabrique à la population totale en Prusse est de 18 à 100, en France de 36 à 100, en Angleterre de 45 à 100; en Autriche il est seulement de 9 à 100.

Si le résultat obtenu n'est pas plus satisfaisant, ce n'est pas que le gouvernement ne désire faire de l'Autriche un pays industriel. Il serait peut-être beaucoup plus prudent d'utiliser ses richesses naturelles, et d'en faire un grenier pour la moitié de l'Europe. Mais, singulière inconséquence! le gouvernement veut donner à l'Autriche une grande importance industrielle, et plusieurs de ses mesures tendent à comprimer le développement de l'industrie. De ce nombre sont les entraves aux libres communications, car la surveillance des employés des finances est continuelle, et les tracasseries, aussi bien pour les hommes que pour les marchandises, recommencent aux portes de chaque ville; tracasseries exercées avec une précision et une lenteur qu'on ne rencontre que dans ce pays.

Quoique en voie d'augmentation, les relations commerciales avec l'étranger sont bien faibles encore, et se bornent à un petit nombre de places; de 1835 à 1839, l'importation en Autriche a représenté une somme de 624,000,000 fl., et l'exportation une somme de 615,000,000 fl.

Que la politique commerciale de l'Autriche ne soit pas ce qu'elle devrait être, on le conçoit aisément; privé d'organes qui puissent faire connaître ses besoins, le pays n'a pour le représenter qu'une bureaucratie indifférente à ses intérêts. Il n'y a pas là de place pour une politique énergique et généreuse, et quand les vœux de la nation arrivent jusqu'au gouvernement central, ce n'est que fortuitement et souvent trop tard. L'unité n'existe pas dans l'administration; chaque département agit à sa guise; l'administration financière est en conflit fréquent avec l'administration militaire ou avec telle autre branche du service public; l'une plaide longtemps et avec animosité contre l'autre, et croit avoir fait merveille quand sa partie adverse est obligée de lâcher prise. Ce manque d'unité est doublement funeste en Autriche, où toute vie politique est concentrée dans l'administration même.

L'empereur François II voulut sans doute obvier au mal en établissant un conseil d'État, qui devait être la première assise d'un nouvel édifice social, une sorte de conseil des ministres, le centre où devaient aboutir les nombreux fils du gouvernement. L'idée était heureuse; mais il arriva ce qui est toujours arrivé en Autriche : le conseil d'État se trouva au début exposé à l'action dissolvante de la bureaucratie, et dégénéra en une instance de plus, avec ses sections distinctes et sa procédure écrite.

En résumé, le bien-être matériel n'a fait en Autriche que les progrès qu'amène en tout pays, et par la force même des choses et du temps, une paix vingt-cinq années. Mais à un État qui possède de grands moyens un résul-

Digitized by Google

tat négatif en quelque sorte ne doit pas suffire. Trois provinces seulement, la Bohême, la Moravie et la Lombardie, ont avancé d'une manière un peu plus rapide; cela tient à des circonstances exceptionnelles, et le gouvernement n'en est pas la cause. Quant au reste de la monarchie, on n'y rencontre, à la vérité, ni cette masse de prolétaires qui, en Angleterre et en France, ignorent le matin où ils coucheront le soir, ni ces bandes de mendiants qui pullulent dans les villes d'Espagne et d'Italie; mais aussi, en général, on n'y trouve pas d'habitations qui renferment le comfort de la maison d'un *farmer* anglais, pas même de celle d'un campagnard de la Souabe ou de la Franconie.

Cette situation, à quoi l'attribuer? A un déplorable système d'impôts, qui frappe d'une manière disproportionnée, ruine même l'agriculture, la principale source de la richesse nationale, et qui épargne les autres branches de revenus; à la bureaucratie surtout, ce chancre des États, qui s'est plus que partout ailleurs impatronisé en Autriche. Il serait grand temps de mettre fin à ce malheureux mode de gouvernement par le papier, de comprendre qu'on n'est parvenu ainsi qu'à former une caste égoïste dont il n'y a rien à attendre pour le pays ni pour le souverain; une caste qui cherche à transformer en une science hiéroglyphique la connaissance des affaires. Les vues les meilleures, les plans les mieux combinés, s'évanouissent en fumée, en passant par le canal de la bureaucratie; et l'Angleterre, la fille aînée de la civilisation moderne, l'honneur des institutions germaniques, nous prouve, par son exemple, qu'un pays peut être puissant avec un petit nombre d'employés.

Le gouvernement autrichien, malgré ses rouages compliqués, reste un corps sans âme, une momie destinée à tomber aux rayons du soleil, si quelque tempête ne l'abat pas auparavant; il est en Europe ce qu'est l'empire chinois en Asie, et sa politique de palliatifs a obtenu à l'extérieur des résultats semblables à ceux qu'elle a produits au sein même du pays.

Fidèle à son principe de vivre au jour la journée, d'éviter la nécessité d'une résolution énergique et décisive, l'Autriche a consenti à l'établissement en Orient de deux prépondérances hostiles, et cela au détriment d'une puissance animée de sentiments amicaux; elle a ainsi éloigné la solution d'une question dont dépendent et l'existence de la Turquie et de violentes secousses pour l'Autriche elle-même. Mais tourner une difficulté n'est pas la résoudre, et qu'adviendra-t-il si les deux prépondérances, alliées aujourd'hui, se brouillent et que leur protégé périsse dans le conflit, ou bien si, mieux éclairées sur leurs intérêts respectifs, elles s'entendent pour porter à ce dernier le coup de grâce? Que fera le gouvernement autrichien quand son commerce sera tombé aux mains de ses ennemis, avec son artère, le Danube; quand lui-même il sera soumis, avec ses dix-huit millions de sujets slaves, à l'influence morale, nationale et religieuse qu'exerce déjà sur eux la Russie? Quel levier puissant

Digitized by Google

ne possédera pas la cour de Saint-Pétersbourg dans les populations de la Hongrie, cette partie vulnérable de l'empire? Ce sont des suppositions, il est vrai, mais qui se réaliseront dans un avenir plus rapproché qu'on ne croit.

Si de l'Est on porte ses regards à l'Ouest, on y découvre un autre danger. Nul ne peut prévoir ce qui arrivera après la mort du roi Louis-Philippe, mais il est certain que pour parvenir à un système de liberté dont elle ne possède encore que l'ombre, la France passera par une révolution qui réagira sur l'Europe et sur l'Autriche en particulier.

Pour conjurer ce double danger, un moyen existe : l'alliance intime de l'Autriche avec l'Allemagne, à laquelle se rattachent, par la langue, les mœurs ou les souvenirs, les sept huitièmes de la population. L'union douanière, repoussée précédemment par l'influence de quelques intérêts privés, si elle était accueillie conduirait nécessairement à une union politique intime, amènerait aussi une révolution complète dans le système gouvernemental de l'Autriche.

Le germe d'une révolution semblable existe, du reste, au sein même du pays. La Hongrie s'approche toujours davantage du véritable système représentatif, et sert de modèle aux autres provinces. Si l'on y a jusqu'à ce jour moins fait que discouru, c'est que les idées doivent précéder les actions, c'est que l'opinion publique doit se former avant de prétendre à se faire écouter. La Hongrie possède les éléments d'un bon système administratif, et l'exemple ne peut être perdu. L'orgueil national des Hongrois a aussi, par réaction, éveillé chez leurs voisins un sentiment semblable, et les nationalités divergentes dont nous avons précédemment signalé le danger, ont fait depuis quelque temps surtout d'étonnants progrès. Insensiblement la plus grande partie de la noblesse abandonne Vienne pour les provinces, où elle va se placer à la tête d'un mouvement qu'il a pu sembler utile de ne pas contrarier dès le principe; mais aujourd'hui que ces nationalités commencent à acquérir le sentiment de leurs forces, qu'elles divergent toujours davantage et menacent de rompre le lien commun qui les unit, il est grand temps de se convaincre que le vieux principe *divide et impera,* est devenu d'une application dangereuse et difficile.

Le moment de remédier est peut-être déjà passé. En tout cas, la situation, telle que l'a faite une politique timorée, n'est pas durable; tous les hommes éclairés en sont convaincus, et quelque jour l'Europe apprendra avec surprise que l'Autriche, la terre classique de la stabilité, a vu se développer les éléments de dissolution qu'elle recélait dans son sein. Cette défiance de l'avenir, symptôme des plus effrayants, est le résultat du système de palliatifs suivi par le gouvernement. Éloigner sans la détruire, et cela dans l'intérêt du moment, toute cause de changement, fût-ce le plus salutaire, tel est le principe unique qu'il a suivi. De cette politique négative, rien de bon n'a pu sortir; en pro-

Digitized by Google

longeant le terme de ses échéances, un commerçant aux abois ne fait que rendre sa ruine plus certaine. Quels résultats a-t-on obtenus? La désaffection de toutes les classes de la nation, l'accroissement de la dette, la lenteur dans le progrès matériel, l'abandon des intérêts intellectuels, la perspective d'un démembrement intérieur, le défaut de considération au dehors.

En 1815, l'Autriche avait obtenu une position telle qu'elle n'en avait plus eu depuis Charles-Quint : accroissement territorial considérable; force morale par le souvenir de six siècles de suprématie en Allemagne et de sa puissante coopération à l'abaissement de Napoléon; influence prépondérante en Italie; sympathies d'une partie de l'Orient qui, réveillé d'un long sommeil, mettait sa confiance en elle; population nombreuse et énergique ne demandant qu'à pouvoir développer son activité. L'Autriche avait tout cela, et semblait destinée à marcher en tête de la civilisation européenne.

Car la France avait été profondément abaissée et épuisée par d'immenses sacrifices matériels; la Prusse à sa position topographique souverainement ingrate, joignait une scission prononcée entre les anciennes et les nouvelles provinces; la Russie s'était affaiblie par la manifestation des sympathies religieuses de l'empereur Alexandre et l'établissement du royaume de Pologne; l'Angleterre seule, forte de son isolement, continuait à trôner sur les mers quoiqu'elle eût aussi ses embarras intérieurs. L'Autriche et l'Angleterre semblaient donc appelées à se partager l'empire du monde; à l'une le trident, à l'autre le sceptre continental. On était alors en 1815.

Un quart de siècle plus tard, la France si fort humiliée est redevenue, sinon la première, au moins la seconde puissance continentale, avec voix décisive dans les destinées de l'Europe comme avant ses défaites. La Prusse, en prenant l'initiative de l'union douanière en Allemagne, s'y ménage la prépondérance avec la direction du mouvement intellectuel, et aujourd'hui l'espoir de voir se consolider l'unité allemande repose sur les dispositions du monarque prussien. La Russie, en détruisant le royaume de Pologne, s'est avancée d'un seul pas au cœur même de l'Europe; elle a obtenu une influence illimitée dans quatre jeunes États éclos sous son aile, et que leur situation, comme leurs intérêts, réservait au protectorat de l'Autriche; les quatre cinquièmes de l'empire turc sont dans sa dépendance immédiate, et ses flottes commencent à braver celles de la Grande-Bretagne; enfin, elle conduit à la remorque de sa politique, l'Autriche, peut-être même la Prusse, et les en fait parfois assez rudement ressouvenir.

Pendant ce temps qu'a fait l'Autriche? Elle a cru rester seulement stationnaire, et n'a pas compris que se tenir immobile au milieu du mouvement général, était reculer. Aussi, malgré la puissance des souvenirs, sa position lui a été enlevée en Allemagne où elle est aujourd'hui détestée, car elle passe

Digitized by Google

ne possédera pas la cour de Saint-Pétersbourg dans les populations de la Hongrie, cette partie vulnérable de l'empire? Ce sont des suppositions, il est vrai, mais qui se réaliseront dans un avenir plus rapproché qu'on ne croit.

Si de l'Est on porte ses regards à l'Ouest, on y découvre un autre danger. Nul ne peut prévoir ce qui arrivera après la mort du roi Louis-Philippe, mais il est certain que pour parvenir à un système de liberté dont elle ne possède encore que l'ombre, la France passera par une révolution qui réagira sur l'Europe et sur l'Autriche en particulier.

Pour conjurer ce double danger, un moyen existe : l'alliance intime de l'Autriche avec l'Allemagne, à laquelle se rattachent, par la langue, les mœurs ou les souvenirs, les sept huitièmes de la population. L'union douanière, repoussée précédemment par l'influence de quelques intérêts privés, si elle était accueillie conduirait nécessairement à une union politique intime, amènerait aussi une révolution complète dans le système gouvernemental de l'Autriche.

Le germe d'une révolution semblable existe, du reste, au sein même du pays. La Hongrie s'approche toujours davantage du véritable système représentatif, et sert de modèle aux autres provinces. Si l'on y a jusqu'à ce jour moins fait que discouru, c'est que les idées doivent précéder les actions, c'est que l'opinion publique doit se former avant de prétendre à se faire écouter. La Hongrie possède les éléments d'un bon système administratif, et l'exemple ne peut être perdu. L'orgueil national des Hongrois a aussi, par réaction, éveillé chez leurs voisins un sentiment semblable, et les nationalités divergentes dont nous avons précédemment signalé le danger, ont fait depuis quelque temps surtout d'étonnants progrès. Insensiblement la plus grande partie de la noblesse abandonne Vienne pour les provinces, où elle va se placer à la tête d'un mouvement qu'il a pu sembler utile de ne pas contrarier dès le principe; mais aujourd'hui que ces nationalités commencent à acquérir le sentiment de leurs forces, qu'elles divergent toujours davantage et menacent de rompre le lien commun qui les unit, il est grand temps de se convaincre que le vieux principe *divide et impera*, est devenu d'une application dangereuse et difficile.

Le moment de remédier est peut-être déjà passé. En tout cas, la situation, telle que l'a faite une politique timorée, n'est pas durable; tous les hommes éclairés en sont convaincus, et quelque jour l'Europe apprendra avec surprise que l'Autriche, la terre classique de la stabilité, a vu se développer les éléments de dissolution qu'elle recélait dans son sein. Cette défiance de l'avenir, symptôme des plus effrayants, est le résultat du système de palliatifs suivi par le gouvernement. Éloigner sans la détruire, et cela dans l'intérêt du moment, toute cause de changement, fût-ce le plus salutaire, tel est le principe unique qu'il a suivi. De cette politique négative, rien de bon n'a pu sortir; en pro-

Digitized by Google

longeant le terme de ses échéances, un commerçant aux abois ne fait que rendre sa ruine plus certaine. Quels résultats a-t-on obtenus? La désaffection de toutes les classes de la nation, l'accroissement de la dette, la lenteur dans le progrès matériel, l'abandon des intérêts intellectuels, la perspective d'un démembrement intérieur, le défaut de considération au dehors.

En 1815, l'Autriche avait obtenu une position telle qu'elle n'en avait plus eu depuis Charles-Quint : accroissement territorial considérable; force morale par le souvenir de six siècles de suprématie en Allemagne et de sa puissante coopération à l'abaissement de Napoléon; influence prépondérante en Italie; sympathies d'une partie de l'Orient qui, réveillé d'un long sommeil, mettait sa confiance en elle; population nombreuse et énergique ne demandant qu'à pouvoir développer son activité. L'Autriche avait tout cela, et semblait destinée à marcher en tête de la civilisation européenne.

Car la France avait été profondément abaissée et épuisée par d'immenses sacrifices matériels; la Prusse à sa position topographique souverainement ingrate, joignait une scission prononcée entre les anciennes et les nouvelles provinces; la Russie s'était affaiblie par la manifestation des sympathies religieuses de l'empereur Alexandre et l'établissement du royaume de Pologne; l'Angleterre seule, forte de son isolement, continuait à trôner sur les mers quoiqu'elle eût aussi ses embarras intérieurs. L'Autriche et l'Angleterre semblaient donc appelées à se partager l'empire du monde; à l'une le trident, à l'autre le sceptre continental. On était alors en 1815.

Un quart de siècle plus tard, la France si fort humiliée est redevenue, sinon la première, au moins la seconde puissance continentale, avec voix décisive dans les destinées de l'Europe comme avant ses défaites. La Prusse, en prenant l'initiative de l'union douanière en Allemagne, s'y ménage la prépondérance avec la direction du mouvement intellectuel, et aujourd'hui l'espoir de voir se consolider l'unité allemande repose sur les dispositions du monarque prussien. La Russie, en détruisant le royaume de Pologne, s'est avancée d'un seul pas au cœur même de l'Europe; elle a obtenu une influence illimitée dans quatre jeunes États éclos sous son aile, et que leur situation, comme leurs intérêts, réservait au protectorat de l'Autriche; les quatre cinquièmes de l'empire turc sont dans sa dépendance immédiate, et ses flottes commencent à braver celles de la Grande-Bretagne; enfin, elle conduit à la remorque de sa politique, l'Autriche, peut-être même la Prusse, et les en fait parfois assez rudement ressouvenir.

Pendant ce temps qu'a fait l'Autriche? Elle a cru rester seulement stationnaire, et n'a pas compris que se tenir immobile au milieu du mouvement général, était reculer. Aussi, malgré la puissance des souvenirs, sa position lui a été enlevée en Allemagne où elle est aujourd'hui détestée, car elle passe

Digitized by Google

pour soutenir les principes rétrogrades. L'Orient insensiblement s'émancipe sous le patronage des grandes puissances de l'Europe; déjà une population chrétienne, nombreuse et pleine d'avenir, est entrée dans la société des peuples civilisés, et ceux de leurs frères à qui il n'a pas été donné de suivre cet exemple, comptant avec impatience les derniers instants laissés au pouvoir odieux de leurs oppresseurs, jettent des regards de confiance sur les gouvernements qui ont aidé les Grecs à faire un pas vers la liberté. Parmi ces gouvernements il en est un qui s'est isolé, qui n'a pas dissimulé son mécontentement du résultat obtenu, et ce gouvernement c'est l'Autriche. Une telle politique a porté ses fruits, et l'influence autrichienne dans l'Orient chrétien a été anéantie au profit de deux prépondérances qui progressent chaque jour davantage sur un point vers lequel se dirige presque exclusivement son commerce.

La situation de Montenegro nous fournit un exemple frappant de l'annulation politique de l'Autriche. De ce repaire de brigands partent des dépréda-tions journalières auxquelles il serait aisé de mettre un terme par une expédition de quelques jours, ou par un cordon sanitaire comme il en existe sur toute l'étendue des frontières vers la Turquie. Mais Montenegro est sous la protection du czar, et pour ne pas déplaire à la cour de Saint-Pétersbourg, le gouvernement autrichien tient ses provinces et ses marchés ouverts à ces barbares voisins.

L'Autriche s'est volontairement retirée de toute coopération aux affaires d'Espagne, mais elle tenait à conserver son influence en Italie, et voilà qu'aujourd'hui cette influence lui échappe également; Naples et la Sardaigne se tournent vers la France, et bientôt le crédit exercé par le gouvernement autrichien à l'étranger, se bornera à quelques légations, et aux grands États de Parme, Modène, Lucques et Saint-Marin.

Dans le royaume Lombardo-Vénitien, si la haine de l'étranger est devenue insurmontable malgré l'amnistie de 1838, la faute en est principalement à la bureaucratie, qui s'attache à rendre méconnaissable une idée libérale dès qu'elle lui a passé par les mains. Ainsi cette amnistie était à peine publiée que les employés de l'administration s'en emparèrent, l'entourèrent d'explications et de restrictions, lésinèrent sur la générosité du souverain, exigèrent l'accomplissement de tant de formalités, que bientôt tout l'effet favorable qu'on pouvait attendre de la mesure fut perdu. L'antipathie des Polonais a été activement fomentée par une conduite à peu près semblable, et par des concessions à la Russie dont l'influence se fait sentir là plus encore que partout ailleurs. De jour en jour la Bohême se montre plus décidée à maintenir sa nationalité, et il en est de même de la Hongrie dont on sait les progrès constitutionnels.

Digitized by Google

En analysant la situation actuelle de l'Autriche, on cherche à déterminer son avenir; cet avenir n'est pas douteux, si le gouvernement persiste dans la voie où il est engagé. Mais, avec un changement de système, existe-t-il des remèdes applicables, et reste-t-il autre chose à faire qu'à se croiser les bras et à attendre tranquillement que le char de l'État aille s'abîmer dans le précipice vers lequel il se dirige?

A qui connaît les ressources de l'empire autrichien, il est difficile de désespérer de son salut; seulement il faut se hâter de rompre avec les traditions administratives du passé, il faut une réforme énergique et complète. Les pays civilisés ne croient plus à la mission divine du souverain; à peine redoute-t-on encore la force matérielle déployée en son nom. Il ne reste désormais au pouvoir d'autres soutiens que l'estime des administrés, la conviction qu'ils ont de sa droiture, leur attachement aux institutions dont il doit être le gardien, dont il doit faire partie intégrante. Si le gouvernement autrichien, jusqu'à ce jour, a suivi d'autres principes, on doit reconnaître au moins que jamais la volonté ne lui a manqué de rendre le peuple heureux, que jamais par des motifs d'ambition il n'a mis son bonheur en jeu; si les moyens ont été mauvais, le but a été bon. Aussi, on n'a pas d'obstacle sérieux à craindre, pas d'intention malveillante à combattre dans les rangs supérieurs de l'administration; quant à la famille impériale, elle est animée de sentiments plus libéraux que maint de ses serviteurs, et n'a jamais reculé devant un sacrifice. Il ne manque pas non plus d'hommes éclairés qui déplorent la marche du gouvernement, envisagent l'avenir avec crainte, et sont disposés à prêter leur appui à un changement de système.

Quant aux moyens d'exécution, comme l'expérience a suffisamment attesté qu'il n'est pas de panacée en politique, la mission de l'homme d'État consiste à approprier le remède aux institutions. Un peuple a droit de réclamer avant tout protection pour ses intérêts matériels et intellectuels, existence assurée pour le présent et garantie d'un progrès raisonnable pour l'avenir. Un gouvernement qui prétend à la durée doit aussi, avant tout, pousser à l'établissement d'un sentiment national, par la coopération active de chacun aux affaires publiques.

L'essai peut encore être heureusement tenté en Autriche. Seulement il faut se hâter, car lorsqu'un peuple devenu majeur a acquis la conviction que les abus dont il se plaint sont inséparables de la forme de son gouvernement, une révolution violente devient inévitable. Le gouvernement autrichien doit donc résigner une tutelle qui doit lui peser autant qu'au peuple, sanctifier de son propre mouvement le principe de l'autonomie, principe aussi vieux que le monde, et si étrangement méconnu de nos jours. Il y gagnera de voir la nation personnifier en lui sa liberté, sa prospérité, sa gloire. L'Angleterre et

Digitized by Google

les États-Unis lui serviront de modèle, non plus pour de vagues théories de gouvernement représentatif, mais pour leurs franchises municipales, véritable cause de la puissance de ces deux pays. L'absence de ces franchises, au contraire, a diminuée l'influence morale de la France à l'étranger, en prouvant que les formes constitutionnelles ne suffisent pas à rendre un peuple vraiment libre.

Rendre la liberté aux communes est donc le meilleur moyen pour créer un esprit public et donner à l'empire d'Autriche cette force de cohésion qui lui manque complétement, pour réunir ces nationalités divergentes en confondant les différences de race et les rivalités de province dans l'amour d'une commune patrie et d'une commune liberté.

Les états provinciaux ne forment plus, comme on l'a vu, une institution politique; cependant pour élever un nouvel édifice, il suffirait de les approprier aux besoins de l'époque. Ainsi l'on y admettrait des bourgeois et des paysans, là où ces deux ordres ne sont pas encore représentés, et ils ne le sont qu'en Tyrol. Ils auraient un nombre de députés égal à celui des deux autres ordres, et l'élection se ferait à l'instar de ce qui se pratique en Tyrol. Les États contiendraient ainsi un élément populaire et électif que le gouvernement ferait renouveler en exerçant son droit de dissolution.

La mission première de ces états, réformés de la sorte, serait la promulgation d'une nouvelle constitution communale qui pourrait différer selon les provinces, moyennant l'adoption de certains principes applicables à toutes, l'affranchissement entier de la commune en ce qui touche à l'administration de ses biens; le droit de s'imposer dans un intérêt communal, et de régler les recettes et les dépenses; le droit de nommer et de révoquer les employés communaux, comme aussi celui de s'assembler quand il serait jugé convenable; le droit enfin à la minorité, quand elle atteindrait un chiffre déterminé, d'appeler d'une décision de la majorité aux états de la province, et dans certains cas à ceux du royaume.

Les états provinciaux choisiraient leurs employés, voteraient des entreprises intéressant la province, avec les moyens d'y faire face, et répartiraient entre les diverses communes de leur ressort les impôts consentis par les états du royaume. Ils auraient aussi le droit de pétition aux états du royaume et au gouvernement provincial, celui d'attraire en justice pour forfaiture les employés de l'État ou des communes, et de décider les difficultés qui s'élèveraient dans une commune. En règle générale, leurs séances seraient publiques.

Le pouvoir central serait représenté dans la province par un gouverneur qui convoquerait, prorogerait, dissoudrait les états. A chaque session, il serait tenu de présenter un exposé clair et précis de la situation politique,

Digitized by Google

économique et financière de la province, avec pièces à l'appui, et il aurait en sous-ordre les directeurs de cercle. Les autres subdivisions deviendraient inutiles avec une organisation des communes.

L'intervention directe du gouvernement dans l'administration locale se réduirait à peu près à l'exécution des mesures qui intéressent la généralité : le recrutement de l'armée, l'administration des biens de l'État, la rentrée des impôts indirects. La rentrée des impôts directs serait abandonnée aux communes, comme cela se pratique déjà avec succès en Lombardie.

Chaque commune se choisirait un fonctionnaire chargé d'y veiller au maintien de l'ordre public; ce commissaire de police, qui serait responsable aussi vis-à-vis du gouvernement, pourrait être, en cas de négligence ou de délit, attrait en justice ainsi que la commune elle-même.

Il serait plus aisé qu'on ne le croit de concilier cette émancipation des communes, avec les redevances féodales auxquelles ont droit les seigneurs dans plusieurs provinces; maintenir ces communes en possession du droit de rachat, suffirait.

Pour donner de l'efficacité à cette organisation communale, la publicité est nécessaire. Chacun aurait donc le droit de discuter librement, et même d'appeler à la commune entière.

Nous n'entendons pas ici renouveler les longues discussions dont la liberté de la presse a été l'objet; nous croyons fermement qu'elle ne serait d'aucun danger pour l'ordre et la tranquillité, et le caractère sensé du peuple allemand nous est un garant qu'on n'a pas à craindre de sa part les abus dont la France et l'Angleterre fournissent de fréquents exemples.

Une garantie non moins puissante que la liberté de la presse contre l'arbitraire des employés, serait le droit d'accusation contre les fonctionnaires des communes aux états provinciaux, et contre ceux du gouvernement aux divers organes du gouvernement lui-même; ce droit consisterait à provoquer, devant les tribunaux ordinaires, la répression des actes de négligence ou de forfaiture.

L'indépendance de l'ordre judiciaire est également indispensable; le souverain aurait le droit de nommer les juges, mais ceux-ci seraient inamovibles; on décreterait aussi la publicité des débats judiciaires, publicité qui serait un acheminement à l'institution toute germanique du jury.

Au-dessus des administrations provinciales et communales, seraient placés les états du royaume, destinés à devenir un lien puissant entre les diverses parties de la monarchie. Ils seraient formés de députés choisis par les états provinciaux dans chaque ordre, autant que possible hors de leur sein, et qui viendraient chaque année siéger à Vienne. Le gouvernement adjoindrait à ces députés, à qui ils seraient assimilés, les chefs des divers ministères et un cer-

Digitized by Google

tain nombre de fonctionnaires provinciaux. Les prérogatives des états du royaume consisteraient à voter le budget général, à le répartir entre les provinces, à discuter les projets de loi présentés par le gouvernement. à recevoir et appuyer les pétitions adressées à ce dernier, à décider en dernier ressort et dans certains cas des résolutions des états provinciaux, à examiner et à approuver chaque année les comptes du budget et de la dette publique. Leurs séances, comme celles des états provinciaux, seraient, en général, publiques.

Pour introduire dans les institutions du pays un élément conservateur, il faudrait réformer l'ordre de la noblesse, et prendre pour modèle l'aristocratie anglaise. Sans porter atteinte à des droits acquis, on déclarerait la noblesse inséparable de la propriété, propriété qui consisterait dans des fideicommis inaliénables et d'une valeur déterminée. La possession de ces fidéicommis transmettrait aux aînés seuls les prérogatives de la noblesse, et les fils puînés ainsi que les filles rentreraient dans la classe des non nobles. Ces entraves à l'échange des propriétés sont nécessaires pour que la noblesse se maintienne sur le pied qu'exige l'intérêt public.

La noblesse, ainsi constituée, fournirait les députés de cet ordre aux états de la province et à ceux du royaume, et prendrait une position convenable. Elle deviendrait aussi le centre des illustrations nationales par la faculté d'y appeler des citoyens d'un mérite distingué, et la rentrée dans les rangs de la bourgeoisie, des fils puînés et des filles, tendrait à faire disparaître la barrière qui sépare aujourd'hui ces deux grandes fractions de la société.

Au moyen de ces innovations, le gouvernement pourrait atteindre le but qu'il doit se proposer : maintenir les séparations provinciales sans nuire à l'unité de l'État, susciter une nationalité autrichienne, réveiller l'esprit public, établir une administration moins compliquée et plus populaire, donner au progrès un caractère plus rapide et plus général qu'il ne l'a eu jusqu'a présent.

Dans ce système il y aurait une place convenable assignée à l'élément aristocratique comme à l'élément démocratique, et en même temps un pouvoir suffisant laissé au monarque. Sans doute il est des modifications encore à y introduire, mais il suffit d'avoir démontré la nécessité pour l'empire d'Autriche d'une constitution plus libérale que celle qui existe. Gouvernants et gouvernés, tous sont également d'avis que la situation actuelle ne durera plus une vie d'homme; c'est aux premiers qu'il appartient de décider si la révolution devenue imminente sera violente ou pacifique.

Digitized by Google

Essai d'Étymologie philosophique, ou Recherches sur l'origine et les variations des mots exprimant les actes intellectuels et moraux; par l'abbé Chavée, bachelier en théologie. 1re *partie*. *Bruxelles*, 1843.

L'ouvrage de M. Chavée n'est pas complet : l'auteur n'en a publié que la première partie ; et, à proprement parler, ce n'est pas l'apparition d'un livre que nous avons à enregistrer, mais la promesse de nous en donner un. Dans les cent pages qu'il a livrées au public, M. l'abbé Chavée n'aborde pas son sujet proprement dit ; il ne fait qu'y préparer le lecteur. Un style vif et spirituel, la patience des recherches, unie à la finesse des aperçus, eussent suffi pour appeler notre intérêt sur l'*Essai d'Étymologie philosophique ;* mais un autre motif nous engage à en faire mention dans notre recueil : c'est qu'il nous est particulièrement agréable de voir un membre de notre clergé consacrer à de pareils travaux d'érudition les loisirs d'une cure de village, et aborder courageusement une étude presque vierge encore chez nous, celle de la linguistique.

Le deuxième titre de l'ouvrage de M. l'abbé Chavée explique plus clairement que le premier le but que l'auteur s'est proposé en écrivant : il a voulu rechercher l'origine et les variations des mots qui expriment les actes de l'homme intellectuel et moral. Comme on le voit, son travail touche à la fois à la linguistique et à l'an-

Digitized by Google

tain n
royaur
vinces,
et appı
dans c
approı
séance
Pou
faudra
anglais
insépa
inalién
transm
ainsi q
l'échar
sur le
La r
la prov
devien
ler de
bourg
qui sé
Au
qu'il d
l'unité
établir
progrè
présen
Dan
tocrati
suffisa
introd
d'une
nés, tc
vie d'h
devenu

Digitized by Google

SSAI D'ÉTIMOLOGIE PHILOSOPHIQUE, OU RECHERCHES SUR L'ORIGINE ET LES VARIATIONS DES MOTS EXPRIMANT LES ACTES INTELLECTUELS ET MORAUX; PAR [illegible], BACHELIER EN THÉOLOGIE. 1re *partie. Bruxelles*, 1843.

L'ouvrage [illegible]

n a publié
pas l'ap-
promesse
u public,
l ne fait
nce des
appeler
nais un
cueil :
embre
s loi-
étude

plus
en
ots
ne

it
rit
peu
cice

appelé
gulaire
es. Il est
e plus ou
ldam. A la
et mobile
ent

Digitized by Google

les États-Unis lui serviront de modèle, non plus pour de vagues
gouvernement représentatif, mais pour leurs franchises municipales
table cause de la puissance de ces deux pays. L'absence de ces
contraire, a diminuée l'influence morale de la France à l'étranger
vant que les formes constitutionnelles ne suffisent pas à rendre
vraiment libre.

Rendre la liberté aux communes est donc le meilleur moyen
esprit public et donner à l'empire d'Autriche cette force de
manque complétement, pour réunir ces nationalités divergentes
dant les différences de race et les rivalités de province dans
commune patrie et d'une commune liberté.

Les états provinciaux ne forment plus, comme on l'a vu,
politique; cependant pour élever un nouvel édifice, il suffirait
prier aux besoins de l'époque. Ainsi l'on y admettrait des
paysans, là où ces deux ordres ne sont pas encore représentés
sont qu'en Tyrol. Ils auraient un nombre de députés égal
autres ordres, et l'élection se ferait à l'instar de ce qui se
Les États contiendraient ainsi un élément populaire et élec
nement ferait renouveler en exerçant son droit de dissolution
La mission première de ces états, réformés de la sorte,
tion d'une nouvelle constitution communale qui pourrait
provinces, moyennant l'adoption de certains principes
chissement entier de la commune en ce qui touche
ens; le droit de s'imposer dans un intérêt commun
et les dépenses; le droit de nommer et de
naux, comme aussi celui de s'assembler quand
le droit enfin à la minorité, quand elle atteint
, d'appeler d'une décision de la majorité aux états
ns certains cas à ceux du royaume.

Les états provinciaux choisiraient leurs employés,
prises intéressant la province, avec les moyens d'y faire
entre les diverses communes de leur ressort les impôts
du royaume. Ils auraient aussi le droit de pétition auprès
au gouvernement provincial, celui d'attraire en justice
employés de l'État ou des communes, et de décider les
raient dans une commune. En règle générale, leurs
ques.

Le pouvoir central serait représenté dans la province
qui convoquerait, prorogerait, dissoudrait les états,
serait tenu de présenter un exposé clair et précis de

Digitized by Google

t de modifier [illegible] que et financière de la province, avec pièces à l'appui, et il aurait en
f, mais pour [illegible]e les directeurs de cercle. Les autres subdivisions deviendraient
de ces deux [illegible]vec une organisation des communes.

luence morale [illegible]vention directe du gouvernement dans l'administration locale se
itutionnelles [illegible] peu près à l'exécution des mesures qui intéressent la généralité :
ient de l'armée, l'administration des biens de l'État, la rentrée des
mmunes est [illegible]irects. La rentrée des impôts directs serait abandonnée aux com-
l'empire d'Autriche [illegible]me cela se pratique déjà avec succès en Lombardie.
ur réunir ces [illegible]ommune se choisirait un fonctionnaire chargé d'y veiller au main-
et les rivalités [illegible]dre public; ce commissaire de police, qui serait responsable aussi
ommune libre. gouvernement, pourrait être, en cas de négligence ou de délit,
forment plus, [illegible]tice ainsi que la commune elle-même.
lever un nouvel [illegible]lus aisé qu'on ne le croit de concilier cette émancipation des
ue. Ainsi l'on [illegible] avec les redevances féodales auxquelles ont droit les seigneurs
res ne sont pas [illegible]s provinces; maintenir ces communes en possession du droit de
nt un nombre de [illegible]ait.
ferait à l'instar de [illegible]r de l'efficacité à cette organisation communale, la publicité est
un élément popul[illegible]acun aurait donc le droit de discuter librement, et même d'ap-
xerçant son droit de [illegible]nune entière.
états, réformés de [illegible]ndons pas ici renouveler les longues discussions dont la liberté
on communale qui [illegible]été l'objet; nous croyons fermement qu'elle ne serait d'aucun
ion de certains princ[illegible]rdre et la tranquillité, et le caractère sensé du peuple allemand
commune en ce qui [illegible]ant qu'on n'a pas à craindre de sa part les abus dont la France
dans un intérêt [illegible]ournissent de fréquents exemples.
le nommer et de [illegible] non moins puissante que la liberté de la presse contre l'arbi-
s'assembler quand [illegible]yés, serait le droit d'accusation contre les fonctionnaires des
quand elle a[illegible]états provinciaux, et contre ceux du gouvernement aux divers
la majorité au[illegible]vernement lui-même; ce droit consisterait à provoquer,
naux ordinaires, la répression des actes de négligence ou de
aume.
iraient leurs emp[illegible]
. avec les moyens [illegible]ce de l'ordre judiciaire est également indispensable; le sou-
s de leur ressort le[illegible]droit de nommer les juges, mais ceux-ci seraient inamovibles;
t aussi le droit de p[illegible]ussi la publicité des débats judiciaires, publicité qui serait un
incial, celui d'attrai[illegible] l'institution toute germanique du jury.
des communes, et de [illegible] administrations provinciales et communales, seraient placés
mmune. En règle gén[illegible]tume, destinés à devenir un lien puissant entre les diverses
narchie. Ils seraient formés de députés choisis par les états
s chaque ordre, autant que possible hors [illegible]leur sein, et qui
ntral serait représenté [illegible]que année siéger à Vienne. Le gouv[illegible]rait à ces
it, prorogerait, dissou[illegible]s seraient assimilés, les chefs des [illegible]un cer-
présenter un exposé cl[illegible]

Digitized by Google

thropologie, et son sujet présente un double intérêt. Mais sans vouloir en rabaisser l'importance, nous ne la découvrons pas précisément où il la voit. « Ce qu'il y a de plus sûr, dit-il, dans l'histoire « et l'analyse des idées est ce qu'on peut en recueillir dans l'histoire « et l'analyse des mots. » Nous sommes loin, pour notre part, de voir dans l'étymologie, science si incertaine par elle-même, la meilleure source de certitude philosophique.

Le plan suivi par l'auteur dans la composition de son ouvrage est, dit-il, à peu près calqué sur l'ordre adopté par les phrénologistes dans la classification des fonctions physiologiques du cerveau. « Mais, ajoute-t-il, à une époque où la science étymologique com- « mence à sortir du chaos, où l'étude des langues n'est ordinairement « qu'un pur jeu de mémoire, il fallait faire précéder l'ensemble « des faits particuliers d'une introduction contenant les principes « généraux de cette science. Voilà pourquoi, dans une première « partie, nous avons essayé de donner sur l'origine, le développe- « ment et les altérations des mots toutes les notions nécessaires « pour l'intelligence de la seconde. » C'est cette espèce d'introduction qui a seule été publiée jusqu'aujourd'hui.

Les travaux des Adelung, des Klaproth, des Graff, des Pott et de tant d'autres savants habiles à mettre en œuvre cette vaste érudition qu'on ne trouve guère qu'en Allemagne, ont véritablement créé la linguistique. Les ouvrages de ces hommes de mérite abondent en observations extrêmement curieuses sur la formation et le développement des langues, en idées précieuses pour la philosophie et l'histoire. Cependant ni leur prodigieux savoir, ni leur sagacité n'ont pu les mettre en état de résoudre des questions insolubles. Par exemple, que nous est-il permis de croire de tout ce qui a été dit sur les langues primitives? Quel procédé, quelle méthode peut nous rapprocher assez du jour où s'accomplit ce grand mystère, la création de l'homme, pour que nous soyons sûrs d'avoir saisi les premiers échos de la parole intelligente? Il n'y a que deux manières d'aborder l'étude philosophique du langage et spécialement cette difficile question de la langue primitive : prendre pour point de départ les langues connues, ou l'homme considéré dans les rapports qui existent entre sa pensée et l'instrument qui sert à la manifester.

Digitized by Google

La première manière, qui constitue l'étymologie historique, procède de l'effet à la cause. Par elle, on a expliqué avec un incontestable succès l'origine, la filiation et la parenté des langues modernes; mais, il faut bien le reconnaître, à mesure qu'elle pénètre plus profondément les couches du passé, sa lumière s'affaiblit, et longtemps avant d'avoir atteint son but, elle arrive à des ténèbres qu'il lui est impossible de dissiper.

Le second procédé est essentiellement anthropologique. Chercher les rapports naturels qui existent entre l'idée, l'impression qu'elle produit et la réaction organique qui lui répond, c'est prendre le problème corps à corps, ce n'est pas se donner plus de chances de le résoudre. On saisira peut-être assez de la vérité pour s'attacher à la question et en rendre la discussion pleine d'intérêt; mais dans cette voie il est si facile de s'égarer, même dès les premiers pas! On sent qu'on est près de la solution; mais on ne fait que la soupçonner sous une enveloppe de conjectures.

C'est le procédé anthropologique qu'a suivi à son début M. l'abbé Chavée : il lui était conseillé par la nature même du sujet qu'il avait entrepris de traiter.

Après avoir parlé des éléments du mot ou des sons, l'auteur les étudie dans leurs rapports avec les sensations qu'ils expriment. Il expose ensuite les lois de la dérivation et de la composition. Enfin, il fait connaître les diverses modifications que les mots subissent dans leurs éléments sonores et dans leur sens.

Au commencement de son premier chapitre, M. Chavée décrit l'organe de la voix, si intéressant à connaître et généralement si peu connu, même de ceux dont la profession exige un continuel exercice de la parole.

« La voix humaine, dit-il, est le produit d'un instrument particulier appelé larynx. Cet instrument est une espèce de boîte oblongue et quadrangulaire que forment cinq cartilages distincts unis ensemble par des muscles. Il est situé au sommet de la trachée-artère et présente, à la gorge, une saillie plus ou moins prononcée désignée vulgairement sous le nom de *pomme d'Adam*. A la partie supérieure de ce larynx se trouve une fente triangulaire et mobile appelée glotte. C'est en se brisant contre les replis membraneux qui ceignent cette ouverture que l'air chassé des poumons devient sonore et produit la voix. Essayez de siffler, et vous remarquerez que le courant d'air fera vibrer

Digitized by Google

vos lèvres, comme il fait vibrer, dans la formation de la voix, les lèvres de la glotte. Assez sur un *quomodo* auquel, s'il faut en croire Bichat, on ne répondra jamais d'une manière très-satisfaisante.

« En s'échappant du larynx, l'air sonore arrive immédiatement dans le pharynx ou gosier. Les contractions de cet organe contribuent beaucoup à la formation des voyelles. Mais, de ce tube unique, la voix passe aussitôt par un double tuyau : les fosses nasales et la bouche. La structure des fosses nasales, la courbure qu'elles présentent à la partie supérieure du nez, les vibrations de la mince cloison qui les sépare, modifient singulièrement les sons vocaux. C'est en forçant l'air sonore à se refouler tout entier dans les narines que la langue et les lèvres nous donnent *n* et *m*.

« La bouche est le principal tuyau modificateur de la voix.

« Faites-vous une juste idée de cette partie de l'instrument vocal. Remarquez en haut la voûte palatine. Au bord de cette voûte est attaché le voile du palais. C'est une expansion charnue, qui, libre et flottante dans l'arrière-bouche, se continue par ses replis latéraux avec la langue et le gosier. En avant et sur les côtés, les arcades dentaires présentent à la langue une barrière solide contre laquelle elle peut se jouer de vingt manières différentes. A l'extérieur, les lèvres, par leur compression et leur séparation brusque, impriment à l'air sonore des mouvements d'un genre tout particulier. Dans la bouche interne, c'est la langue, organe flexible, qui touche, presse, attaque ou heurte l'immobile clavier des dents et du palais. Dans la bouche externe, au contraire, vous avez deux bords musculaires qui se compriment mutuellement, tantôt pour arrêter le son, tantôt pour le lancer au dehors avec explosion. »

Le jeu de l'instrument une fois bien expliqué, il est facile de comprendre la production des modulations ou voyelles, des articulations ou consonnes. Le mot alors peut se produire, et l'auteur passe à la formation de l'écriture qui doit le fixer.

« La première écriture, dit-il, traçait la figure d'un objet pour en rappeler le souvenir. Un premier progrès fut de représenter un acte, soit physique, soit moral, au moyen du portrait grossier d'un objet qui y avait rapport. Cette écriture, toute symbolique, figurait des armes pour rappeler un combat, un œil pour indiquer la prévoyance, etc. Elle ne peignait pas les mots, mais les idées. Elle était donc purement idéographique, comme l'est encore l'écriture chinoise, et n'exigeait pas, pour être lue, l'intelligence de la langue parlée. Bientôt cependant l'hiéroglyphe cessa de désigner tel objet pour ne plus représenter que le son initial du nom de cet objet. Le passage de l'écriture symbolique à l'écriture phonétique est très-sensible dans l'alphabet phénicien.

Digitized by Google

Cet alphabet, qui a produit ceux de l'Europe et de l'Asie occidentale, se compose d'une vingtaine d'hiéroglyphes. On y voit la figure d'une maison avec la valeur du son initial du nom Beit, *maison*. Pé, *une bouche*, y équivaut à la consonne P. L'image des ondes agitées, reconnaissable encore dans les ondulations de M, y peint la consonne première de Meim, *mer*. Un crochet, Wau, représente les sons W et U. Un hameçon, Sadé, exprime l'articulation S. Une porte de tente, Dalet, indique le son D; cette figure est mieux conservée dans le grec Δ. Reconnaissez-vous encore un fouet, Lamed, dans la figure Λ ou L? N'est-ce pas un œil que le O, O'în? »

En parlant de l'alphabet latin, l'auteur fait en passant sur la prononciation du latin les remarques suivantes, dont il serait bien temps de tirer parti dans l'enseignement de cette langue. Car il est par trop bizarre qu'aujourd'hui que la prononciation des anciens Romains n'est plus un mystère, tous les peuples de l'Europe s'obstinent à la défigurer impitoyablement, chacun à sa façon.

« L'U latin équivaut, dit l'auteur, a l'*u* italien, ou à notre *ou*. Les Grecs le transcrivaient par ου, car leur Υ ne représentait que le son atténué **ü**, notre **u** ordinaire.

« La voyelle mixte **au** sonne *aou* et non *o*.

« Les diphthongues **ae** et **oe** sont une mutation de l'ancienne orthographe **ai**, **oi**, mais la prononciation n'a pas changé, elle fut toujours celle de *ai* et *oi* italiens; on trouve *lunai* et *lunae*, *animai* et *animae*, *terrai* et *terrae*, *Oinone* et *Oenone*, *coilum* et *coelum*, *Coilius* et *Coelius*, *coiperit* et *coeperit*, etc.

« Les Latins possédaient la palatale vocalisée, I articulé, figuré chez nous par J et prononcé abusivement comme **j** chuintant dans *je*. La même lettre était donc, chez eux, tantôt voyelle, tantôt consonne. Devant une voyelle, l'I avait toujours cette dernière valeur : *iacio* ou *jacio*, prononcez YAKIO.

« Il en est de même de la lettre V qui représentait non-seulement la voyelle U, mais encore la labiale vocalisée W. C'est ainsi que les Romains écrivaient PVRVS ce qu'ils prononçaient PURUS, et VOLO ce qu'ils prononçaient WOLO.

« G ne peint que le son G (gue).

« C, K et Q n'expriment que le son K. Les anciens Latins employaient indifféremment ces trois lettres d'une même valeur : *squilla* et *scilla*, *coqui* et *coci*, *qura* et *cura*, *kaeso* et *caesa*, *kalendae* et *calendae*, *Karthago* et *Carthago*, *kaput* et *caput*. Vous savez assez comment les langues romanes et germaniques altèrent le G et le C (*gue* et *ke*) devant les voyelles *e* et *i*.

Digitized by Google

Les Français en font J et S; les Italiens les défigurent moins dans J et C (*dj* et *tch*); les Allemands convertissent le C en TS, ce qui, dans leur lecture, rend souvent impossible la mesure des vers latins.

« Le X qui fait siffler le χ grec entre les dents, KS, au lieu de le faire siffler dans l'arrière-bouche, était inconnu aux anciens Latins. Ils écrivaient *regs* et *pacs* ce qu'ils écrivirent plus tard *rex* et *pax*.

« T reste toujours la dentale dure et ne s'altère jamais en sifflante.

« S, comme Σ, équivaut toujours à notre S et jamais à Z.

« La prononciation des autres consonnes est la même que celle des lettres françaises correspondantes. Si nous n'avons pas parlé de Y et de Z, c'est que ces lettres n'ont été accueillies que très-tard dans les mots importés du grec : Y valait Ü, et Z, TS ou DS [1].

« Ces quelques données suffisent à rectifier les principaux abus que les modernes ont introduits dans la prononciation du latin. Convaincus de l'importance de cette réforme, nous la demandons de tous nos vœux. Comme elle faciliterait l'étude des mots en rendant les rapprochements plus nombreux et plus naturels! Comme elle simplifierait l'étude de la prosodie et de la grammaire en nous montrant comme inévitable un tas de principes qui ne sont que des conséquences de la prononciation romaine! Comme les hommes lettrés de tous les pays seraient heureux d'avoir partout à leur disposition un moyen de communication intellectuelle, que des systèmes arbitraires de prononciation locale rendent si souvent inutile ou presque impraticable! »

Dans le deuxième chapitre, qui traite du *mot*, l'auteur expose les deux idées principales qui semblent dominer tous ses travaux étymologiques. Dans son opinion, le premier germe d'où le langage tout entier est sorti, se trouve uniquement dans deux espèces de mots, les *pronoms* et les *verbes*.

« L'étude approfondie des langues, dit-il, nous montre deux espèces de mots primitifs, sources de tous les autres mots. Ces syllabes radicales du langage sont les types pronominaux et les racines verbales. Nous laissons de côté quelques cris inarticulés qui peignent les émotions profondes ou inattendues.

« Les pronoms, tant personnels qu'indicatifs, sont identiques dans toutes

[1] Cf. N. L..., *De la prononciation du grec et du latin*, Bruxelles, Voglet, 1840. Ce petit livre, fruit des investigations les plus curieuses, devrait se trouver entre les mains de tous les humanistes.

K. L. Schneider, *Ausführliche Grammatik der lat. Sprache*, Ire section, Berlin, 1819, 1821.

Digitized by Google

les langues de même nature. Dans le système indo-européen, les types fondamentaux *m, t, s,* sont reproduits partout pour désigner la personne qui parle, celle à qui l'on parle et celle de qui l'on parle. C'est de ces trois types, combinés avec leurs voyelles ou remplacés par elles, que résultent les autres pronoms personnels, soit individuels, soit possessifs. Les pronoms indicatifs ont quatre types primitifs en indien : le démonstratif TA, le déterminatif I, le relatif YA et l'interrogatif KA. Comme les pronoms personnels, les pronoms indicatifs sont identiques dans toutes les langues sœurs ; comme eux aussi, ils diffèrent essentiellement dans les langues opposées. Si nous voulions donner un exemple de cette identité parfaite d'un côté et cette disparité complète de l'autre, nous citerions l'interrogatif indien KAs qui a produit le latin *quis,* le gothique *hwas,* le tudesque *hwer,* l'allemand *wer,* l'anglo-saxon *hwa,* l'anglais *who,* le lithuanien *kas,* le russe *koi,* le gaëlique *co,* etc., etc., et nous ferions remarquer que, dans le système sémitique, ce n'est plus l'articulation gutturale qui représente la forme interrogative, mais bien l'articulation labiale *m ; mi* et *ma* étant les pronoms interrogatifs des langues aramaïque, hébraïque et arabe.....

« La racine verbale, c'est-à-dire le verbe dépouillé de ses flexions, exista longtemps isolée. Toujours monosyllabique, elle peignit l'action, l'être permanent qui la faisait et la qualité de cet être. Nous la voyons encore aujourd'hui, chez certains peuple de l'Asie orientale, jouer le triple rôle de verbe, de substantif et d'adjectif. On conçoit que le geste et l'accent déterminaient la valeur un peu vague du monosyllabe primitif. »

L'auteur se demande ensuite s'il existe un rapport intime entre les sons de ces racines primitives et les actions qu'elles représentent ; sa réponse est affirmative. Selon lui, ces racines primitives sont le produit d'une double imitation, l'imitation du bruit, ou celle du mouvement ; et dans ce dernier cas, le mouvement de l'organe vocal imite le mouvement des actions extérieures qu'il veut exprimer. Laissons parler l'auteur :

« L'instrument de la parole, dit-il, n'offre que des sons et des mouvements : il ne peut donc imiter que des sons et des mouvements. *Résonner* et *mouvoir* sont aussi les deux idées fondamentales du langage. Les trois quarts des racines indiennes, outre leur signification spéciale, ont encore l'un ou l'autre de ces deux sens larges : *se movere, sonum dare* [1]. Souvent même, vous trou-

[1] F. Rosen, *Radices sanscritæ,* Berlin, 1828, in-8°.
Wilkins, *The radicals of the sanscrita language,* Londres, 1815, in-4°.

Digitized by Google

verez les deux valeurs réunies dans la même racine. C'est que dans toute syllabe il y a du son et du mouvement. D'un côté, les articulations ne sont qu'accessoires et peignent simplement la sensation rude ou douce, forte ou faible, que procure tel bruit, tel son. De l'autre, c'est le mouvement organique qui préoccupe, car il imite plus ou moins parfaitement le mouvement de l'action qu'on veut exprimer.

« Les racines verbales produites par imitation de son, sont très-faciles à reconnaître. N'est-il pas vrai que vous devineriez bien ce que signifient *coucouer, coasser, croasser,* etc., si, toutefois, vous avez déjà entendu le coucou, la grenouille et le corbeau? Pour reproduire les secousses convulsives du rire, auriez-vous dit autrement que KAKAK', rire, καχαζω, *cachinnor;* JAKS, rire, ιαχω, *jocor?* » (Suivent d'autres exemples.)

« Les imitations de mouvement sont plus fréquentes.

« Les diverses fonctions de la bouche et de l'appareil vocal sont rendues par des mouvements analogues à ceux de ces fonctions. Lécher et parler sont deux fonctions principales de la langue, voyez aussi comme ce petit faisceau de muscles lèche le palais dans LIH, λειχω, *lingo;* LAG', LAUK, LAP, LUT, énoncer, parler, et leurs représentants européens λεγω, ληκεω, *lego, loquor;* λαπω, λαπιζω; λιτω, λιτομαι, *laudo.* » (Suivent d'autres exemples.)

Malgré ce qu'il y a d'ingénieux dans le choix des nombreux exemples empruntés à la langue indienne que M. Chavée apporte à l'appui de ses opinions, nous aurions de la peine à ne pas les regarder comme bien absolues, et à certains égards quelque peu aventurées. Quant à l'imitation instinctive du son, il est vraisemblable qu'elle entre pour une grande part dans la formation des racines primitives. Toutes les langues l'attestent avec évidence, tous les enfants qui commencent à parler inventent de ces onomatopées. Récemment encore les journaux nous ont appris que c'est par un langage improvisé de ce genre que les troupes anglaises et les marchands chinois avaient réussi à établir entre eux les rapports que les besoins de l'armée rendaient indispensables. Mais qu'en créant les mots les peuples se soient préoccupés des mouvements intérieurs de l'organe vocal pour imiter les mouvements extérieurs dont ils voulaient exprimer l'idée, que le gosier se creuse pour exprimer le vide, que les lèvres se rapprochent pour donner l'idée de jonction, d'union, etc., c'est là, croyons-nous, une thèse beaucoup plus difficile à soutenir. Les peuples primitifs ont dû procéder par

Digitized by Google

instinct, et l'instinct n'est pas si subtil. Ils ont agi comme agissent les enfants qui en créant des mots à leur usage sont loin de songer aux mouvements intérieurs de l'appareil vocal. Il leur eût fallu probablement, comme à M. Jourdain, un professeur de linguistique pour leur révéler qu'en prononçant un O la bouche décrit un rond.

Quelque opinion que l'on adopte sur la formation du langage primitif, il faut reconnaître avec l'auteur qu'une fois formé, il se développe par dérivation et par composition. « L'organisation des « langues les plus anciennes, dit M. l'abbé Chavée, prouve assez que « le premier langage fut entièrement monosyllabique. » Ici encore, nous l'avouerons, il nous reste plus d'un doute. Les mots que les enfants se créent, pour leur propre usage, quand ils s'essaient à parler, sont bien souvent polysyllabiques, et les langues encore aujourd'hui parlées par des peuples qui ne suivent, dans le développement de leur idiome, que l'impulsion de la nature, expriment souvent des idées fort simples par des mots de sept ou huit syllabes.

Dans ses deux derniers chapitres, où il traite des variations du son et du sens dans les mots, l'auteur a particulièrement profité des travaux des écrivains qui se sont occupés avant lui d'étymologie et de philologie comparée. Il résume souvent avec une heureuse précision les principes essentiels de la science. Le lecteur voit passer sous ses yeux des aperçus curieux, des observations pleines de sagacité. Il nous serait difficile de resserrer dans un cadre encore plus étroit cette partie du travail de M. l'abbé Chavée pour la présenter à nos lecteurs.

Ainsi que nous l'avons dit, ce petit écrit n'est qu'une introduction; c'est dans la partie qui reste à publier que la linguistique doit nous faire pénétrer dans les mystères de l'homme intellectuel et moral. Les allures de ce premier essai nous font prévoir des vues neuves dans l'examen de ces grandes questions. Car l'auteur est évidemment de ces hommes qui pensent tout seuls et qui n'aiment pas à jeter leurs pensées dans un moule banal. Nous l'engageons seulement à éviter un écueil dans la forme de son écrit. Dans sa solitude, il ne se dit peut-être pas assez que des études qui paraissent avoir tant de charme pour lui, sont étrangères en Belgique à bien des esprits capables cependant d'en apprécier l'intérêt. Si on

Digitized by Google

veut les amener à soi, il faut se donner un peu de peine pour les placer à son point de vue, pour leur faire comprendre à l'avance la carrière qu'on leur fera parcourir, la nature et l'importance des résultats auxquels on espère arriver. La vivacité du style n'exclut pas de pareils développements; avoir l'air de ne s'adresser qu'aux initiés, c'est montrer pour le reste de son public un dédain peu prudent. Car entre le public et l'écrivain qui débute, la partie est rarement égale.

Digitized by Google

DE

L'ÉTABLISSEMENT EN BELGIQUE

D'UNE

CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

Quand, l'année dernière, l'idée de la création d'une caisse d'épargne, sous la direction du gouvernement, a été émise au sein de la législature, elle fut généralement accueillie avec faveur. Quelques observations ont été émises relativement aux frais que pourrait entraîner une institution de ce genre et aux dangers des demandes de remboursement dans les temps de crise. Mais quand on examine de près la portée de ces objections, elles tendent moins à condamner l'institution en elle-même qu'à prouver la nécessité de certaines précautions dans la manière de l'organiser et d'en gérer les intérêts.

Une chose doit être évidente pour tout le monde depuis ce qui est arrivé en 1838, c'est que si une crise quelconque venait à mettre en péril une grande caisse d'épargne, dont dépendit l'avenir de milliers d'ouvriers, l'État ne pourrait se refuser à intervenir; plus même l'actif de la caisse serait compromis, c'est-à-dire plus l'intervention serait onéreuse, et plus les motifs de venir au secours de tant de petites fortunes menacées seraient impérieux. Sans qu'il existe aucune obligation réelle ni écrite de la part de l'État, en fait

Digitized by Google

il y a donc solidarité entre lui et les caisses d'épargne actuelles. Ainsi les avantages de la gestion de ces caisses appartiennent aux sociétés qui les ont instituées; l'État n'y participe pas, mais leurs dangers, leurs fautes, leurs malheurs retombent sur lui, et ces fautes, ces revers dont il doit subir le poids, ce n'est pas lui qui est chargé de les prévenir.

Si l'État dirigeait lui-même une caisse d'épargne nationale, il subirait les revers de l'institution; mais au moins il pourrait chercher lui-même à les prévoir; et supportant les charges, il en recueillerait aussi les avantages. Ces avantages sont de plusieurs natures, et sautent aux yeux. C'est d'abord le placement assuré d'une portion de la dette publique comme emploi d'une partie des fonds de la caisse, de là élévation du crédit public; en second lieu, facilité de recueillir des capitaux à des conditions bien moins onéreuses que celles des emprunts ordinaires; en outre, moyen d'améliorer la position d'un certain nombre de fonctionnaires de l'administration financière, en les indemnisant, sur les produits de la caisse d'épargne, des services qu'ils seraient appelés à lui rendre; introduction des dispositions règlementaires les plus favorables à la moralité du peuple; enfin et peut-être par dessus tout, lien moral, lien nouveau entre le gouvernement et la classe ouvrière; le peuple ne verrait plus exclusivement l'administration sous son côté onéreux; il s'apercevrait que le rôle du gouvernement dans la société ne se borne pas à lui demander des sacrifices d'hommes et d'argent; il lui reconnaîtrait un caractère de patronage moral et bienfaisant; l'individu se sentirait lié par son intérêt au pouvoir central, et par lui à la nation entière.

Quand nous nous occupons d'améliorations administratives, nous aimons à les faire sortir du vague de la théorie et à en aborder le côté pratique. Ainsi, nous sommes partisans en principe de l'application de l'armée aux travaux publics; car nous y voyons pour les armées permanentes un moyen de salut sans lequel elles ne résisteront pas, dans les États constitutionnels de second ordre, aux tendances hostiles que le prolongement de la paix développe contre elles; mais quand nous nous sommes occupés de cette intéressante innovation administrative, nous l'avons traitée par son côté pratique, et nous avons formulé un projet de règlement propre à la

Digitized by Google

mettre à exécution [1]. Nous avons récemment indiqué quelques moyens pratiques d'améliorer la situation du trésor; nous avons exposé en même temps le plan d'organisation d'une assurance générale contre l'incendie, instituée et dirigée par le gouvernement [2]. C'est du même point de vue pratique que nous considérerons aujourd'hui l'institution d'une caisse d'épargne gouvernementale; nous venons d'en énumérer les avantages généraux, qui ne peuvent être contestés; mais à côté de ces avantages, on peut se demander si cette institution n'aurait pas des inconvénients graves pour le gouvernement? ne pourrait-elle devenir pour lui une source de dépenses onéreuses et d'embarras financiers? C'est de cette face de la question que nous voulons spécialement nous occuper.

Citons d'abord un fait qui doit avoir quelque autorité en cette matière. C'est que le gouvernement français n'a éprouvé aucune perte jusqu'aujourd'hui à servir 4 pour cent d'intérêt aux capitaux énormes qui sont confiés à la caisse d'épargne qu'il a organisée avec tant d'intelligence. Pourquoi, en thèse générale, l'Etat ne pourrait-il pas faire ce que font des sociétés particulières? Toutes choses égales, l'Etat aurait moins à dépenser, car il peut utiliser les services d'un certain nombre de fonctionnaires de l'administration financière, et ne dépenser ainsi qu'un supplément de traitement là où les sociétés auraient à payer des traitements entiers. Pourquoi l'Etat ne pourrait-il tirer des capitaux qui lui sont confiés le même parti que des sociétés? Serait-ce parce qu'il répudierait certains placements comme trop peu sûrs? mais dans ce cas, c'est pour compenser la différence qu'il baisse le taux de l'intérêt que perçoivent les déposants; s'il présente plus de garantie de solidité aux prêteurs, il peut leur payer un intérêt moindre. Ce ne serait là qu'une juste compensation. Nous examinerons plus bas si en réalité l'Etat ne pourrait accorder aux déposants l'intérêt que leur donnent aujourd'hui les sociétés. Quoi qu'il en soit, la caisse d'épargne ne doit pas être une source de pertes pour le fisc. Une fois l'emploi des capitaux bien réglé, et les frais d'administration réduits au stricte nécessaire, il faut qu'elle fasse ses frais; si elle ne les fait pas, c'est que l'intérêt

[1] V. tom. IV, page 68, *De l'emploi des troupes aux travaux publics.*

[2] V. tom. VII, page 434, *De quelques moyens d'augmenter les revenus du trésor et d'un système d'assurances à établir par l'État.*

Digitized by Google

qu'elle paie aux déposants est trop élevé, il faut le réduire. A cet égard, il n'y a pas de règle générale qui fixe cet intérêt à tel taux plutôt qu'à tel autre.

Les frais d'administration d'une telle institution ne seraient pas bien considérables. Nous supposons une agence dans chaque arrondissement et en général dans les communes de plus de dix mille âmes de population; plus tard on verrait si l'établissement peut faire davantage; soit une quarantaine d'agents, pour lesquels, s'ils sont choisis parmi des employés remplissant d'autres fonctions dans l'administration, tels, par exemple, que les receveurs des contributions, une indemnité moyenne de 3,000 francs serait plus que suffisante. On pourrait doubler ou tripler ce taux moyen dans les grands centres de population; mais le travail des agents des petites localités, de Philippeville, de Dinant, de Neufchâteau, de Furnes, de Turnhout, etc., serait convenablement rémunéré par une indemnité de 1,500 francs. Soit donc pour tous les agents 120,000 francs.

L'administration centrale chargée de diriger l'ensemble des opérations et le mouvement des fonds, réclamerait peu d'employés; un agent général au traitement de 8,000 francs, un inspecteur à 7,000, un ou deux teneurs de livres et deux employés pour la correspondance et l'indicateur; le premier teneur de livres et le chef de correspondance à 3,500 francs, les deux autres employés à 2.000. En tout pour le personnel de l'administration centrale, 26,000 fr.

Les fournitures de bureau se borneraient à peu de chose. Les livrets étant payés par les déposants, l'institution ne devrait se charger que des registres qui seraient uniformes, et des fournitures de l'agence générale. Il faut deux registres par agence à raison de 20 francs; cela fait 1,600 francs pour toutes les agences. Mettons 2,400 francs pour plumes et papier de l'agence générale: ensemble pour les fournitures de bureau, 4,000 francs.

Le mouvement des fonds d'une agence à l'autre peut se faire sans frais, si l'on conserve les rapports qui existent aujourd'hui entre le gouvernement et la société qui lui sert de caissier général. En effet, aujourd'hui le caissier général doit fournir à toutes les assignations du ministre des finances. Celui-ci pourrait donc mandater en retour des versements qu'on ferait à la caisse d'épargne, n'importe dans quelle localité. La caisse d'épargne ayant des écus à

Digitized by Google

Anvers éprouve-t-elle un besoin à Liége, son agent d'Anvers verse chez le caissier général de l'État, prend récépissé, l'envoie à l'agence générale, qui le présente au ministre et reçoit en retour un mandat sur Liége. Si la banque cessait de remplir les fonctions de caissier de l'État, les transports de fonds ne seraient pas fort coûteux; par le chemin de fer, ils pourraient se faire gratuitement. Pour les localités que le chemin de fer ne traverse pas, et même pour tout le pays, la caisse d'épargne pourrait faire un marché à forfait avec le trésor, qui combinerait le mouvement des fonds des deux administrations; il peut arriver que la caisse d'épargne ait besoin d'envoyer des fonds dans une localité d'où le trésor doit en faire venir, et qu'en combinant ainsi les besoins de l'une et de l'autre le transport devienne inutile. Au surplus, le port d'espèces de Bruxelles à Paris coûte 1 1/4 par mille; en le portant à 1/2 par mille pour tout le pays, moyennant dix mille francs on ferait voyager en une année vingt millions. En comptant donc de ce chef une dépense annuelle de 10,000 francs, de toutes les manières nous allons certainement bien au delà du nécessaire.

Si l'on trouvait que, pour le personnel, nous n'avons pas tenu assez de compte des nécessités du contrôle de détail des agences, nous dirions que quelle que fût l'organisation qu'on préférât, soit que l'Etat se chargeât seul de l'institution, soit qu'il y fît intervenir l'autorité provinciale et communale, en Belgique, comme en France et en Angleterre, on trouverait aisément pour ce genre de surveillance des hommes qui accepteraient gratuitement un rôle dans cette œuvre d'humanité et de charité. Nous n'avons pas une grande confiance dans les œuvres des administrations entièrement gratuites. Nous ne voudrions pas que la caisse d'épargne fût sous tous les rapports administrée comme le sont les hospices et les bureaux de bienfaisance. Mais à côté de l'administration active dont nous venons de parler, des commissions non rétribuées pourraient rendre des services, comme en rendent, par exemple, dans leurs fonctions gratuites, les commissions des prisons, qui n'empêchent pas le gouvernement d'avoir pour les prisons une administration payée, un directeur central et un inspecteur général indépendants de ces commissions.

Digitized by Google

En récapitulant donc les diverses dépenses que nous venons d'énumérer, on aura :

Les agents.	120,000 francs.
L'administration centrale.	26,000 »
Fournitures de bureau	4,000 »
Transport de fonds.	10,000 »
TOTAL.	160,000 francs.

Pour répondre d'avance à toutes les objections imprévues, nous augmentons ce chiffre du quart, et nous portons pour frais d'administration 200,000 francs.

Voilà donc les frais annuels d'administration que l'institution doit couvrir par l'excédant de l'intérêt que produisent entre ses mains les capitaux déposés, sur celui qu'elle paie aux déposants.

En France, où la loi fixe le maximum de chaque dépôt à 3,000 fr. et où l'administration l'a réduit à 2,000 francs pour la capitale, les caisses d'épargne possédaient au 31 décembre dernier un capital de 296,000,000, et l'on s'attend à les voir s'étendre successivement et atteindre dans quelques années le chiffre d'un demi-milliard.

Il y a en ce moment en Belgique 60,000,000 confiés à des institutions de ce genre.

Par les raisons que nous exposerons plus loin, nous désirerions que le maximum du dépôt fût fixé pour les particuliers à 2,500 francs, et nous pensons que dès aujourd'hui les prévisions pour une caisse d'épargne de l'État peuvent être établies sur le chiffre de 75,000,000; savoir : 60,000,000 pour les dépôts des particuliers, et 15,000,000 pour ceux des communes, provinces, hospices, bureaux de bienfaisance, fabriques d'église, fondations de bourses, etc. On verra plus bas pourquoi une distinction est nécessaire entre les dépôts de ces institutions et ceux des particuliers.

Le taux de l'intérêt que la caisse d'épargne paie aux déposants dépend naturellement de celui qu'elle-même peut retirer de ses capitaux. La caisse d'épargne de l'État devant placer la plus grande partie de ses capitaux dans les fonds publics, l'intérêt qu'elle paie aux déposants peut être plus ou moins élevé, selon l'intérêt que lui rapportent les fonds publics qu'elle achète; s'ils lui rapportent

Digitized by Google

5 pour cent, elle peut accorder un intérêt plus élevé que si elle n'en retire que 4 pour cent. La société générale a décidé que, dans l'état actuel des choses, elle ne recevra plus de dépôts à un intérêt plus élevé que 3 pour cent. Il nous sera facile de faire voir que l'État retirerait encore de grands avantages de la caisse d'épargne en accordant aujourd'hui 3 1/2 et même au besoin 4 pour cent d'intérêt aux déposants. Arrêtons-nous au chiffre de 3 1/2 pour cent, il sera déjà très-avantageux pour les déposants, puisqu'aujourd'hui la caisse d'épargne de la société générale ne leur accorde plus qu'un demi pour cent de moins, et qu'assurément aucune société ne peut leur offrir les mêmes garanties de solidité que le gouvernement.

Le taux de l'intérêt des dépôts faits par les communes, hospices et autres établissements publics ne doit pas être le même que pour les particuliers. Le maximum du dépôt ne peut être fixé dans ces établissements à 2,500 francs, limite que nous proposons pour les particuliers. Ici il ne peut y avoir de limite fixée à l'avance. En principe ces institutions doivent placer leurs économies dans la rente publique. Il ne doit y avoir d'exception que quand on prévoit un besoin prochain, alors on a recours à la caisse d'épargne. Nous voudrions que l'autorité supérieure fût appelée à décider dans chaque cas particulier lequel de ces deux placements, le dépôt à la caisse d'épargne ou l'achat de rentes publiques, doit avoir lieu, et qu'en cas de dépôt à la caisse d'épargne, l'intérêt dépendît de l'importance du dépôt. Il pourrait être, par exemple, de 3 1/2 pour cent pour les sommes au-dessous de 10,000 francs, 3 1/4 pour celles de 10,000 à 25,000 francs, et de 3 pour celles qui seraient supérieures. Soit en moyenne 3 1/4 pour cent.

D'après les chiffres que nous avons posés plus haut, sur les 75,000,000 déposés, il y aurait à payer chaque année :

Intérêt à 3 1/2 de 60,000,000 déposés par les particuliers .	2,100,000
Intérêt à 3 1/4 de 15,000,000 déposés par les établissements publics	487,500
TOTAL	2,587,500

On sait que généralement les caisses d'épargne ne paient ni

Digitized by Google

l'intérêt du mois dans lequel le dépôt a eu lieu, ni celui du mois dans lequel s'effectue le retrait, de manière qu'en moyenne elles sont affranchies du paiement d'un mois d'intérêt pour chaque dépôt. Or, d'après l'expérience de la caisse d'épargne de Paris, qui opère sur une grande échelle, puisque de 1836 à 1842 la somme de ses recettes s'est élevée à 223,000,000 [1], la durée moyenne des dépôts n'atteint pas quinze mois. Il y a donc là pour la caisse bénéfice d'un quinzième.

Sur les 2,587,500 fr. d'intérêt mentionnés plus haut, il y a, par conséquent, à retrancher 1/15 ou 172,500 francs. Reste à payer par la caisse pour intérêt des dépôts : 2,415,000.

C'est cette somme, plus 200,000 francs de frais d'administration, en tout 2,615,000 que l'institution aura à couvrir chaque année, avec le produit qu'elle retirera d'un capital de 75,000,000.

D'après le taux auquel il se vend à la bourse, le 5 pour cent belge rapporte 4 3/4 pour cent entre les mains des porteurs, sauf le danger, résultant de notre système d'amortissement par tirage au sort, d'être remboursé au pair, chance que nous évaluerons à 10 pour cent, de sorte que les placements en 5 pour cent belge que ferait la caisse d'épargne peuvent être considérés comme rapportant 4 fr. 65 centimes pour cent francs.

A ce compte, sur les 75 millions déposés, il suffirait que 56 millions et demi fussent convertis en rentes publiques à 5 pour cent, pour que toutes les dépenses fussent couvertes. Car 56,500,000 fr. à 4,65 donnent un intérêt de 2,627,250 fr., et nous avons vu que la dépense totale comprenant et les intérêts des dépôts et les frais d'administration ne serait que de 2,615,000 fr. Il y aurait pour les bénéfices de la caisse toute la marge du parti à tirer du reste du capital s'élevant à 18 millions et demi.

Mais nous croyons qu'il y aurait mieux à faire pour l'institution que d'acheter une si grande quantité de fonds publics au-dessus du pair, et mieux aussi pour l'État auquel la caisse d'épargne doit offrir les moyens d'échapper à quelques-unes des dures conditions que

[1] Les remboursements dans le même espace de temps ont été de 178,000,000. Ce qui correspond à une moyenne annuelle de 31,000,000 pour la recette et de 25,000,000 pour le remboursement. L'accumulation forme ainsi le 5e de l'économie totale.

Digitized by Google

les emprunteurs lui font subir quand il a besoin de capitaux.

La Belgique ne peut malheureusement pas se flatter encore d'en avoir fini des emprunts. Le gouvernement aura, dit-on, besoin d'y recourir avant peu pour les travaux publics; sa dette flottante excède les bornes dans lesquelles une sage prévoyance commande de la maintenir; il faudra l'éteindre ou la convertir en dette consolidée; les capitaux à bon marché peuvent d'ailleurs lui être utiles en tout temps, pour la conversion d'une dette plus onéreuse.

Qu'au lieu d'émettre un emprunt par l'intermédiaire des banquiers, le gouvernement l'adjuge à la caisse d'épargne au pair net, qu'il en délivre les titres à mesure que la caisse versera au trésor, qu'il les rende payables à Bruxelles seulement et en monnaie ayant cours dans le pays. Il retirera de cette émission bien plus que s'il livrait ses titres à des banquiers, fût-ce au taux net de 105. Car, et c'est une chose bonne à rappeler, le trésor paye chaque année plus de 3/8 pour cent en commission, perte de change et transport de fonds pour le paiement des intérêts à l'étranger, ce qui correspond en capital à 7 et demi. Pour 1050 fr. l'État payerait ainsi par l'intermédiaire des banquiers 53 fr. 75 centimes, ou ne réaliserait pour 50 francs d'intérêts annuels que 925 francs de capital, alors que par la caisse d'épargne, il obtiendrait pour 50 francs d'intérêts un capital de 1000 francs. Il y gagnerait donc soit en capital soit en intérêt; la caisse ne courrait plus le risque d'être remboursée par l'amortissement au-dessous du prix auquel elle aurait acheté, elle pourrait espérer même un bénéfice en cas de vente, et elle réaliserait un revenu de 5 pour cent au lieu de 4,65; de telle sorte que de 53 millions placés de cette manière, elle retirerait un revenu de 2,650,000, c'est-à-dire 55,000 fr. de plus que ses frais. Tout le parti qu'elle pourrait tirer du restant de son capital s'élevant à 22 millions formerait son bénéfice.

Cette mesure si profitable à l'État mettrait la caisse d'épargne dans une position si avantageuse, que nous croyons qu'elle peut se contenter de moins et offrir à l'Etat des conditions d'emprunt bien plus avantageuses encore. Elle peut en effet, sans se nuire, prêter à l'Etat au pair à 4 1/2, soit pour des besoins nouveaux, soit pour la consolidation de la dette flottante, soit pour la conversion d'une partie de la dette pour laquelle il paie aujourd'hui 5 pour cent,

Digitized by Google

ou plutôt, eu égard aux frais indiqués plus haut, 5 3/8 pour cent [1]. Certes, quand il ne s'agirait que de ce dernier objet, la caisse d'épargne qui permettrait à l'Etat une conversion si profitable, serait d'une grande utilité pour le trésor; outre le bénéfice de la conversion, l'Etat verrait s'élever le crédit, une grande partie du nouvel emprunt se trouvant à l'instant même placée, de manière à ne pas venir s'offrir aux vendeurs et encombrer la place.

Supposons que la caisse prête au trésor un capital de 50 millions au taux de 4 1/2, elle en retirera 2,250,000 francs. Il lui restera 25 millions de capital, dont une partie peut être employée en bons du trésor qui sont réalisables sans perte à des époques déterminées et plus ou moins rapprochées. Comme l'émission de ces bons, y compris le courtage, la commission, les envois de fonds à l'étranger, n'a jamais coûté moins de 3 pour cent, alors même qu'ils étaient émis nominalement à 2 pour cent, ce qui est arrivé bien rarement, nous prendrons une moyenne de 3 1/4 pour cent. En plaçant 12 millions en bons du trésor, la caisse subviendrait à tous ses besoins que nous avons évalués à 2,615,000. En effet :

	50 millions en rentes 4 1/2 pour cent produiraient	2,250,000 fr.
	12 millions en bons du trésor au taux moyen de 3,25	390,000
TOTAL :	62 millions employés.	TOTAL : 2,640,000 fr.

Ainsi, il resterait encore à la caisse 13 millions de disponibles, dont elle pourrait certainement en temps ordinaire faire fructifier la moitié ou les trois quarts. Ce serait là son bénéfice.

On voit qu'à ne considérer même que le côté financier de l'institution, elle offrirait du profit à tout le monde, aux particuliers, à l'État, à la caisse d'épargne elle-même : aux particuliers, en leur accordant 1/2 pour cent d'intérêt de plus qu'on ne leur offre aujour-

[1] Les titres de cet emprunt pourraient porter des coupons d'intérêt à 5 pour cent, mais tant qu'ils resteraient dans la possession de la caisse, les coupons échus subiraient une retenue de 1/2 pour cent. Dans le cas où elle les vendrait, et elle ne pourrait le faire qu'avec l'autorisation du gouvernement, ce serait entre les mains des nouveaux porteurs une dette à 5 pour cent. Sans cela, en cas de vente, la caisse perdrait sur le capital. Au reste, on verra qu'il n'est guère probable par les mesures que nous proposons que cette vente se réalise jamais, au moins pour une valeur considérable.

Digitized by Google

d'hui, et une garantie de solidité supérieure à celle que peut présenter aucune société financière; à l'Etat, en lui fournissant au pair et à 4 1/2 pour cent 50 millions de capitaux dont il a besoin, soit pour des travaux extraordinaires, soit pour couvrir ses déficits, soit pour opérer une conversion avantageuse, et en donnant à cette partie de la dette publique un placement fixe qui élèverait le crédit public en restreignant celle sur laquelle se font les opérations de la bourse; enfin à la caisse elle-même, puisque, ses frais faits, il lui reste à tirer parti d'un excédent de capital de 13 millions [1].

Abordons ici une objection qui a été faite. Les demandes de remboursement ne pourraient-elles pas se multiplier tout à coup dans un moment de crise au point de forcer la caisse à se défaire brusquement de ses valeurs, à jeter sur la place des masses de fonds publics dont la vente précipitée en ferait baisser le taux et amènerait ainsi pour la caisse, et par conséquent pour l'Etat, des pertes considérables? On a demandé comment les sociétés se soustraient à ce danger, et on a répondu que dans des cas semblables, au lieu de vendre des fonds belges seulement, elles ont en leur possession divers fonds étrangers dont elles peuvent se défaire sans amener de dépréciation sensible ni sur les fonds nationaux ni sur aucuns autres. Remarquons d'abord que ce procédé est tout aussi bien à l'usage de la caisse d'épargne de l'Etat que de celles des sociétés; cette caisse, comme les autres, pourrait avoir, si réellement la prudence l'exigeait, une partie de ses capitaux employés dans des fonds étrangers [2].

[1] Nous savons bien que la caisse d'épargne ne recevra pas 75 millions de dépôt dès la première ou la seconde année. Mais excepté les frais d'administration, toutes les autres dépenses sont proportionnelles aux recettes; si elle a moins de capitaux à employer, elle a moins d'intérêt à payer aux déposants. Et quant aux frais d'administration, si on ne peut les proportionner rigoureusement à l'importance des dépôts, on peut cependant les retenir les premières années dans des limites plus étroites que celles que nous leur avons assignées. L'indemnité des fonctionnaires peut rester pendant trois ou quatre ans au dessous du taux indiqué. On peut restreindre d'abord le nombre des agences aux villes les plus considérables, et les étendre successivement. D'ailleurs, on a vu qu'il reste beaucoup de marge pour les frais. Nous ajouterons que dans tous les cas, et dût le fisc y perdre quelques milliers de francs au début, il les recouvrerait aisément plus tard.

[2] Nous avouerons que les placements à l'étranger nous inspirent assez peu de sym-

Digitized by Google

Mais commençons par ne rien exagérer. Ne perdons pas de vue combien, pour la caisse d'épargne de l'Etat, de pareilles crises doivent être peu fréquentes. Il ne faut pas que le souvenir récent de celle de 1838 nous trompe. Des événements politiques tels que le démembrement du pays sont rares; ils étaient la conséquence d'une situation anormale et tout à fait exceptionnelle. On craignait que le sort du pays ne fût livré à un coup de dé; ici on demandait la paix, là on poussait avec violence à la guerre; on se méfiait, en quelque sorte, les uns des autres, il y avait une véritable crise nationale. De pareils événements ne se reproduisent, de nos jours, qu'à de longs intervalles. Il faudrait des dangers d'invasion bien imminents, bien sérieux, pour engendrer encore quelque chose d'analogue.

A la vérité, les crises commerciales et industrielles sont moins rares que les tourmentes politiques; mais si celles-là couvrent à tort ou à raison de discrédit tous les établissements particuliers, elles n'atteignent pas le crédit public. Au contraire, la rente de l'Etat est recherchée dans les paniques commerciales, parce que les capitaux retirés à l'industrie n'ont d'autre emploi que la dette publique. Il y a donc pour les établissements financiers des crises qui n'en sont pas pour l'Etat. Et si, dans des moments de crise commerciale et industrielle, les demandes de remboursement venaient à se multiplier d'une manière extraordinaire, la caisse d'épargne de l'Etat en souffrirait moins que d'autres, d'abord parce que la confiance qu'elle inspirerait serait moins atteinte, et, en second lieu, parce qu'au besoin le crédit de l'Etat n'ayant pas souffert, elle pourrait réaliser ses capitaux sans grande perte.

Remarquons que parmi les dépôts il y en a une partie, celle qui

pathie. On donne de la sécurité aux déposants en confiant leurs capitaux à la nation elle-même, en liant les intérêts de chacun aux intérêts de tous, en rendant la fortune publique responsable de toutes les économies particulières. Chacun peut apprécier les besoins et les ressources du pays, la bonne foi de ceux qui le représentent, qui sont ses mandataires, qui défendent sa fortune, sa liberté, son droit, tandis que des méfiances, des doutes sont inévitables quand le détenteur des capitaux peut les placer à sa guise, dans les fonds de gouvernements étrangers, dont les ressources et la bonne foi sont peu connues. Nous n'avons pas besoin de dire que nous avons plus d'éloignement encore pour le placement des capitaux de la caisse d'épargne dans des opérations aléatoires ou dans les actions industrielles.

Digitized by Google

provient des établissements publics, qui peut être assujétie à des conditions qui permettent de connaître assez longtemps à l'avance l'époque du remboursement, pour que de ce chef il n'y ait pas de surprise possible, et pour que la caisse ait tout le temps nécessaire pour préparer les moyens de faire face à ses besoins.

Le remboursement pour les particuliers peut être assujéti également à un avertissement préalable qui donne quelque latitude.

Par les chiffres que nous avons établis plus haut on a vu que la caisse d'épargne de l'Etat pourrait, à la rigueur, tenir 13 millions entièrement disponibles. Pour les temps ordinaires ce serait trop de moitié ou des trois quarts. Pour les temps de crise il y a encore les bons du trésor dont une partie est à courte échéance et peut être réalisée sans perte, nous en avons supposé 12 millions, et l'on peut aller au delà. Voilà donc la ressource d'au moins une vingtaine de millions, avant qu'on soit forcé de toucher aux rentes. Et certes, avec 20 millions, la caisse ferait face à une assez forte crise [1].

Mais enfin les demandes de remboursement peuvent, à la rigueur, aller beaucoup au delà.

On ne peut pas affirmer qu'il soit absolument impossible que les dépôts cessent et que les demandes de remboursement s'élèvent tout à coup à 50 ou 60 millions. Qu'arrivera-t-il dans ce cas? la caisse d'épargne devrait-elle se défaire brusquement de toutes les valeurs en fonds publics qu'elle possède et les vendre à vil prix? Ce serait s'exposer à des pertes considérables.

Nous poserons d'abord une question. Qu'arriverait-il d'une caisse d'épargne établie par quelque société particulière que ce

[1] Il ne faudrait pas nous objecter que le remboursement en espèces des bons du trésor, à leur échéance, serait un embarras pour le gouvernement dans un moment de crise politique. Car c'est là un embarras auquel le gouvernement, dans de pareilles circonstances, sera toujours exposé, tant qu'il y aura une dette flottante, que les bons se trouvent dans la caisse d'épargne ou entre les mains des particuliers. C'est à l'État à prendre les précautions que nécessite l'existence d'une dette flottante, et à ne pas en exagérer l'étendue. On est assez généralement d'avis de limiter le chiffre normal de notre dette flottante à 15 millions. Mais en quelque mains qu'elle se trouve, il faut s'attendre à devoir, dans les moments difficiles, faire face au remboursement. Nous ne proposons pas d'augmenter le chiffre de cette dette, par conséquent nous ne créons pas de difficultés nouvelles au gouvernement pour les temps de crise, et nous lui offrons un moyen facile de placer ses bons dans les temps ordinaires.

Digitized by Google

fût, si en quelques jours ou en quelques semaines dans un moment de crise grave on venait la surprendre par des demandes de remboursement de 50 ou de 60 millions? Qu'aucune ne serait en état de supporter une pareille catastrophe, qu'il y aurait suspension de remboursement d'abord, et peut-être faillite après. Ce dernier danger au moins on ne le courrait pas avec la caisse d'épargne de l'Etat; si l'Etat pouvait être forcé momentanément à suspendre ses remboursements en espèces, il resterait toujours à ses créanciers un débiteur solvable.

Mais puisqu'il est bien certain qu'aucune caisse d'épargne ne pourrait subitement faire face au remboursement intégral de tous les capitaux qu'elle a reçus, pourquoi ne pas franchement prévoir le cas? pourquoi s'engager au delà de ce qu'on peut tenir et s'exposer à une banqueroute? pourquoi dans un établissement qui n'a rien à cacher, dont la loyauté et la publicité sont les premières bases, ne pas régulariser à l'avance les conséquences d'une éventualité peu probable, mais possible? pourquoi les déposants ne seraient-ils pas loyalement avertis par les statuts de l'établissement, quel serait leur sort, si un événement semblable survenait? Nous ne verrions pour notre part que de la franchise et pas d'inconvénient à écrire dans les statuts que, dans des circonstances pareilles, et après que les remboursements auraient atteint une certaine limite, la caisse d'épargne pourrait être autorisée par une loi portée à cet effet, à satisfaire momentanément à la réquisition des déposants qui exigeraient le remboursement en leur laissant le choix entre des obligations ou bons du trésor à intérêt de 4 ou 4 1/2 pour cent, remboursables en deux ou trois ans, ou plutôt, si les circonstances le permettent, et des rentes 5 pour cent au pair. L'Etat tâcherait ainsi par l'augmentation de l'intérêt d'indemniser autant que possible les particuliers; quant aux dépôts des établissements publics, il y aurait peu d'inconvénients dans la suspension du remboursement, car ce n'est pas dans des temps de crise qu'ils font des dépenses extraordinaires et ont besoin de disposer de leurs capitaux.

Nous le répétons, une pareille mesure, pourvu qu'elle fût prévue ouvertement par les statuts, qu'elle ne pût être mise à exécution que dans des cas bien déterminés de crise grave et avec l'assentiment formel des deux chambres, ne ferait qu'augmenter la con-

Digitized by Google

fiance du public dans la loyauté et la solidité de l'institution, en montrant qu'elle est à l'abri de tous les dangers et que dans sa création toutes les chances ont été prévues.

Dans tous les calculs qui précèdent, nous avons pris pour point de départ, que les déposants recevraient un intérêt de 3 1/2 pour cent. Puisque aujourd'hui la société générale ne leur offre plus que 3 pour cent, ce serait déjà pour eux un avantage notable. Nous avons cru d'ailleurs, quoique de grandes pertes nous paraissent impossibles dans l'organisation que nous proposons, devoir réserver à l'Etat une certaine latitude de bénéfice pour compenser toute éventualité de pertes possibles par la vente obligée de fonds publics dans des moments de dépréciation. D'ailleurs, si l'expérience prouve que la caisse peut favoriser davantage les déposants, rien n'empêcherait de porter par la suite à 4 pour cent l'intérêt des dépôts. Mieux vaut débuter avec prudence, et améliorer par la suite la position des prêteurs, que d'être forcé de leur retirer une partie des avantages qu'on leur avait d'abord accordés. Mais nous devons ajouter que, si l'on ne se rendait à ces raisons et si l'on regardait comme indispensable que les déposants retirassent 4 pour cent de leurs petits capitaux, la caisse, telle que nous la supposons organisée, pourrait y suffire. En effet, elle aurait alors à payer chaque année :

Intérêt des 60 millions déposés par les particuliers, à 4 p. c. .	2,400,000
Intérêt des 15 millions déposés par les établissements publics, au taux moyen de 3 1/2 p. c.	525.000
Total	2,925,000
Dont la caisse retient, comme nous l'avons vu, 1 mois d'intérêt sur 15.	195.000
Reste	2,730,000
Frais d'administration.	200,000
Total de la dépense annuelle	2.930,000

Pour faire face à cette dépense, il lui suffirait d'employer ses capitaux comme suit :

58 millions en rentes, 4 1/2 au pair	2,610,000
10 millions bons du trésor, au taux moyen de 3 1/4	325.000
68 millions. Total	2,935,000

Digitized by Google

Ou bien :

54 millions en rentes, 4 1/2.		2.430,000
16 millions en bons du trésor, 3 1/4		520,000
70 millions.	Total	2,950,000

Elle aurait une réserve entièrement disponible de 7 millions, dans le premier cas; de 5 millions, dans le second; ce qui dépasserait les besoins en temps ordinaires. Elle aurait de plus, avant de devoir vendre ses rentes, la ressource de ses bons du trésor, dont une partie serait toujours réalisable sans perte, dans un délai rapproché.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans tous les détails des statuts de la caisse d'épargne de l'Etat, tout le monde comprend que, quand le gouvernement dirigera lui-même avec publicité et responsabilité une pareille institution, il lui sera facile d'y introduire dans un intérêt social beaucoup de mesures philanthropiques auxquels l'intérêt ou l'indifférence des sociétés particulières apporterait des obstacles.

L'Etat doit vouloir que le plus grand nombre d'individus soit attaché au sol par la propriété, à la paix publique par la rente. La caisse d'épargne a pour mission de faire naître les moyens de devenir propriétaire ou rentier, en provoquant à l'épargne, en montrant des bénéfices immédiats, un revenu pour les plus petites sommes, et en engageant en quelque sorte ceux qui ont fait un premier pas dans la voie des économies à ne pas rétrograder sans nécessité. Sous ce dernier rapport, nous regardons comme une mesure utile pour empêcher les retraits précipités et irréfléchis de les soumettre à la nécessité d'un avertissement préalable, et surtout de n'effectuer aucune restitution ni le samedi ni le dimanche.

Le meilleur moyen de multiplier les dépôts, c'est d'inspirer la confiance par une bonne organisation et par une publicité fréquente, sincère et complète des opérations de la caisse. Il faut autant que possible multiplier les caisses de dépôt, afin de les rapprocher des prêteurs, et leur en faciliter l'accès de toute manière. En France, les règlements contiennent une disposition que nous croyons devoir signaler parce qu'elle est de nature à étendre la popularité de l'institution. Lorsqu'un déposant change de domicile et quitte le lieu où il a pris son livret, pour se rendre dans un autre où existe éga-

Digitized by Google

lement une agence, il obtient le transfert de son dépôt de la première ville à la seconde sans aucuns frais, si ce n'est le payement d'un nouveau livret. Cette mutation s'opére par l'échange du livret primitif et un titre sur l'agence du lieu de sa nouvelle résidence, et là le titre est lui-même échangé contre un autre livret.

Nous nous demandons si la législation ne pourrait pas favoriser les dépôts de la caisse d'épargne en les déclarant insaisissables? Qu'on se rappelle que nous avons fixé le maximum de l'épargne à un capital de 2,500 francs, dont le revenu ne suffit pas aux besoins de l'existence la plus chétive, et que les pensions de retraite qui répondent toutes à des capitaux plus considérables sont insaisissables. Outre un moyen de populariser l'institution en honorant en quelque sorte de l'inviolabilité l'épargne de l'ouvrier, cette mesure donnerait la possibilité d'afficher, dans l'intérieur de chaque bureau, la liste de tous les déposants, et d'exercer ainsi un contrôle facile sur la gestion des comptables. D'une part, les déposants pourraient comparer leurs livrets au tableau affiché, et les administrateurs, de l'autre, confronteraient le tableau avec les livrets.

Nous savons bien que les limites que nous imposons aux dépôts des particuliers en fixant le maximum à 2,500 francs peuvent paraître étroites. Dans un rapport fait cette année par M. Benjamin Delessert, il est dit à propos de la mesure qui a réduit à 2,000 francs le maximum des dépôts de la caisse d'épargne à Paris, que par là il n'est pas suffisamment pourvu à l'épargne; et l'honorable rapporteur ajoute « qu'un capital de 2,000 francs ne répond pas complé-« tement au besoin qu'éprouve l'ouvrier déposant d'assurer sa « subsistance, quand sera venu le moment de la vieillesse et de « l'incapacité du travail. » Cette objection n'en est pas une pour nous; car nous n'avons pas en vue de pourvoir à une existence par le seul dépôt confié à la caisse d'épargne. Telle n'est pas, à notre avis, la mission de cet établissement. Il doit faciliter les moyens de capitalisation, donner un emploi utile et immédiat aux plus petites sommes. Mais une fois la voie frayée, les premiers pas faits, il est désirable que les capitaux économisés soient convertis en rentes sur le grand-livre ou en propriétés immobilières. Il faut que la caisse d'épargne leur ouvre en quelque sorte cette double voie, mais qu'elle ne les en détourne pas. Si l'Etat ressent le besoin d'instituer

Digitized by Google

des rentes viagères, des fonds dotaux, il peut organiser une caisse de prévoyance qui, sans se confondre avec la caisse d'épargne, en devienne le complément.

Nous terminerons ici nos observations sur cette intéressante matière. Nous répèterons ce que nous avons dit en publiant un projet de règlement pratique pour l'application de l'armée aux travaux publics, ce que nous disions plus récemment en montrant de quelle manière l'État pourrait organiser une assurance générale contre l'incendie ; nous ne croyons pas que nos idées d'organisation ne puissent être modifiées et améliorées, nous ne les donnons ni comme parfaites ni même comme ce qu'il y a de mieux à faire, mais uniquement comme preuve qu'il est possible de faire, que le principe lui-même est praticable et facile à mettre en œuvre.

Quelque opinion qu'on adopte sur le principe de la création d'une caisse d'épargne par les soins du gouvernement, il est un autre point sur lequel la divergence d'opinion ne nous paraît plus guère possible. C'est qu'en laissant des établissements particuliers percevoir l'épargne d'une masse d'ouvriers, ainsi que les capitaux d'établissements de charité qui sont sous la tutelle de l'autorité, sans qu'aucune règle ni aucune espèce de publicité soient imposées à l'emploi de ces fonds, le gouvernement belge fait défaut à sa mission sociale, il manque de prévoyance et nous pourrions dire d'humanité. Partout autour de nous, les gouvernements ont senti la nécessité d'intervenir dans la gestion des caisses d'épargne en leur imposant tout au moins certaines règles et certaines précautions. Il y a en quelque sorte de la barbarie à rester seuls, sous ce rapport, dans l'espèce d'anarchie où nous sommes. On ne reconnaît pas là le gouvernement d'un peuple prévoyant, ami de la régularité et de l'ordre.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

DU DERNIER ROMAN DE M. EUGÈNE SUE : LES MYSTÈRES DE PARIS.

Ce roman que l'on peut considérer comme achevé puisqu'il n'y manque plus que l'épilogue, a fait trop de bruit pour ne pas mériter de notre part une attention plus sérieuse que nous n'en accordons d'ordinaire aux ouvrages de ce genre. Déjà un autre livre du même auteur avait été l'objet, dans ce recueil, de quelques considérations présentées au point de vue de nos convictions morales. Comme le roman de *Mathilde*, celui des *Mystères de Paris* qui l'a fait oublier, est par l'importance que lui donnent le nombre immense de ses lecteurs et la nature des questions qu'il effleure en passant ou qu'il fait entrer dans la substance même de sa fable, un de ces faits littéraires qui ont presque une expression sociale : c'est ce qui fait que nous nous sommes décidés, non sans quelque répugnance pourtant, à y arrêter un moment nos regards. Mais nous tenons à ce qu'on ne croie point en lisant le titre de cet article, que nous cédons au torrent de la vogue; avares, on le sait, de notre critique littéraire, nous verrions avec beaucoup de déplaisir qu'on en prît ce tribut, pour l'apologie indirecte d'une composition que nous n'estimons pas et que ses plus ardents prôneurs ne se rappelleront plus demain. L'art a, comme la nature, ses bizarreries et ses monstres qu'il est bon de connaître : quand les difformités du style et de la pensée atteignent ces proportions, l'orthopédie de la critique peut n'être pas sans utilité. Tel est le rôle que nous avons pris, et dussions-nous développer ici une opinion solitaire, la satisfaction de l'avoir exprimée, suffirait à notre amour-propre.

Nous entrerons en matière sans plus de préambule, et nous commencerons

Digitized by Google

par dépouiller la fable des épisodes sans nombre qui en arrêtent la marche à chaque pas et souvent la déguisent, espérant parvenir à démontrer que, présentée de la sorte, elle ne supporte pas l'examen le plus superficiel.

Voici de quoi il s'agit. L'héritier présomptif d'une principauté pseudonyme d'Allemagne, Rodolphe de Gérolstein, est entré dans le monde, formé par les leçons de deux précepteurs d'un caractère bien différent. L'un, sir Walter Murph, habile à tous les exercices du corps, s'est trouvé chargé de son éducation physique. Honnête homme, mais d'un esprit médiocre, il a inspiré à son élève « la conscience de ce qui était juste, loyal, généreux, l'horreur de ce qui était bas, lâche, misérable. » L'autre, l'abbé Polidori, un monstre de corruption et d'infamie, s'est appliqué à flétrir la nature droite et candide du jeune homme, à lui enseigner l'état infernal du vice. Pourquoi le duc de Gérolstein, souverain protestant, a-t-il mis son fils unique entre les mains d'un prêtre catholique? C'est une contradiction que l'auteur ne s'est pas donné la peine de colorer. Il est trop évident qu'en ne reculant pas devant cette première invraisemblance, il n'a eu d'autre but que de faire partager aux ministres d'une religion qu'il n'y a plus de péril à calomnier, l'odieux d'une perversité systématique heureusement impossible. Quoi qu'il en soit, les bons penchants de Rodolphe l'ont préservé des atteintes de cet enseignement abominable. Cependant d'autres machinations non moins dangereuses, l'attendaient au début de sa carrière. Une jeune fille écossaise de famille noble, Sara Mac-Grégor, s'était persuadée dès l'enfance qu'elle était destinée à devenir l'épouse d'un roi ou tout au moins d'un prince souverain, et prévenue de cette idée, elle avait quitté sa patrie, en compagnie d'un frère, complice aveugle de son ambition, pour faire son tour d'Europe, à commencer par l'Allemagne où les princes ne manquent pas. Introduite à la cour de Gérolstein, elle n'avait pas eu de peine à s'emparer d'un cœur sérénissime de vingt ans où les semences affreuses déposées par l'infâme Polidori n'avaient pas même germé, et notre apprenti roué dont le règne devait faire pâlir les temps les plus fameux par le scandale des royales débauches, avait donné tête basse, au bout de quelques mois de séduction, dans la souricière d'un mariage secret. A peine uni à cette femme ambitieuse, il découvre le piége dans lequel son innocence l'a fait tomber; l'indignation, la haine succède à l'amour; il se sépare pour jamais de Sara, consent à la rupture de son mariage, et par la suite s'engage même dans des liens plus dignes de sa haute condition. Sara était mère; ne pouvant plus compter sur un rapprochement que cette seconde union a rendu impossible, mais résolue à jeter de nouvelles amorces à quelque proie plus crédule, elle se débarrasse d'abord, en femme d'ordre, du résultat de sa première spéculation conjugale, et pour mieux ensevelir son secret, se rend à Paris où elle trouve un notaire, qui livre sa fille, alors âgée de quatre

Digitized by Google

ans, à la merci d'une horrible femme. Il est vrai que l'excellente mère, voulant faire à la pauvre petite créature un avenir décent, place chez ce même notaire cent cinquante mille francs en viager sur sa tête.

Onze années s'écoulent. Rodolphe est devenu veuf et prince souverain de Gérolstein. Comme les affaires de son duché lui laissent beaucoup de loisir, il habite à Paris un hôtel splendide de la rue Plumet, sans compter une petite maison située aux Champs-Élysées, où il va parfois respirer l'oubli de sa fâcheuse grandeur. Cet étrange souverain a tous les goûts bizarres d'un petit prince d'Allemagne chassé de sa principauté par une révolution de poche. Ce sont sans doute les excentricités de deux membres dépossédés de la confédération germanique, dont l'un fait des dettes à Londres et l'autre court les Frascatis européens, qui ont inspiré à M. Eugène Sue son personnage de Rodolphe. Celui-ci s'est appliqué à parler correctement le langage de la plus vile populace, qui est connu sous le nom d'argot ; il a pris dans les salles d'un boxeur anglais et d'un bâtoniste parisien, des leçons de pugilat comparé ; le reste du temps, il le passe à faire le bien et à se charger, autant qu'il le peut, du rôle de la Providence. Cette philanthropique occupation le force une nuit de s'aventurer dans un bouge de la Cité. Il y rencontre une jeune fille âgée de seize ans à peine, déjà vouée à un métier infâme, dont la figure angélique et les instincts vertueux l'intéressent. Fidèle à sa mission de Providence au petit pied, il la retire de la fange et la confie aux soins d'une bonne fermière des environs de Paris qui est toute à sa dévotion. Cependant Sara qui le poursuit de sa haine et nourrit de nouveau, depuis son veuvage, l'espoir de partager son trône ducal (deux sentiments inconciliables au moins dans leurs effets), a eu connaissance de cette bonne action dont elle ne soupçonne pas la pureté. Ne voyant qu'une rivale dans cette fille perdue arrachée au vice, elle la fait enlever de son asile et trouve moyen, par une suite d'événements qu'il serait superflu de rappeler ici, de la faire enfermer dans la prison de Saint-Lazare. D'un autre côté, le notaire par l'intermédiaire de qui la fille de Sara a disparu, apprend que la malheureuse détenue est cette même enfant qu'il croyait morte depuis onze ans. Comme il a transmis dans le temps un faux acte de décès à l'insensible mère, afin de s'approprier les cent cinquante mille francs placés par elle en viager, l'auteur croit qu'il est de l'intérêt de cet homme de confirmer la spoliation par un crime plus odieux. Ce misérable fait donc retirer la fille de Saint-Lazare et l'envoie dans une île située au milieu de la Seine près d'Asnières, où il a organisé pour la perdre un système assez invraisemblable de destruction. La fille échappe à ce nouveau péril. Sara, sur ces entrefaites, apprend à son tour l'existence de cette enfant qu'elle croyait morte. Il lui plaît maintenant qu'elle vive, parce qu'elle peut servir à établir entre le prince et elle un lien profitable. Mais un coup de poignard

Digitized by Google

qu'elle reçoit dans le dos, il est inutile de dire à quelle occasion, la met aux portes de la tombe et l'empêche de poursuivre ses recherches. Cependant, de son côté, Rodolphe est forcé de reconnaître que cette créature est sa fille, et dans son désespoir, il va en porter à l'ambitieuse Sara la foudroyante nouvelle. Comme après tout il faut bien qu'il réhabilite le fruit de ses premières amours, il épouse une seconde fois sa plus cruelle ennemie. Celle-ci, au comble de ses vœux, meurt d'émotion et un peu de sa blessure immédiatement après la cérémonie, et Rodolphe emmène sa fille à Gérolstein, où l'auteur qui n'y est pas encore arrivé, nous fera sans doute assister à l'agonie de cette victime du vice élégant dont il sent bien qu'il ne pourra effacer la souillure.

Telle est la fable du roman dans toute sa nudité. Ce n'est pas la peine, à notre sens, d'indiquer tout ce qu'elle a d'incohérent, d'invraisemblable et d'odieux à la fois. Si cet ouvrage ne contenait que cela, il n'aurait pas fait tant de bruit et nous n'aurions pas à nous en occuper. Mais M. Eugène Sue a fait bon marché de l'intrigue principale; ce n'est là qu'une charpente sur laquelle il a trouvé commode d'échafauder épisodes sur épisodes, et de grouper une foule de personnages, tous plus en saillie que son héros apparent. En effet, dans ce singulier ouvrage, les fables à côté, si l'on peut s'exprimer de la sorte, masquent la fable principale, et les acteurs qui devraient être secondaires se tiennent presque toujours sur le devant de la scène.

Rodolphe est un personnage *à tiroirs*, pas autre chose. Nous croyons que l'auteur en commençant son livre ne savait pas trop où il irait, qu'il l'a composé feuilleton par feuilleton, à mesure que le journal qui lui avait ouvert ses colonnes lui réclamait de la copie, et que sa donnée une fois entrevue dans une perspective confuse, il a marché en avant au risque de ne point trouver d'issue, absolument comme s'il s'était agi d'une gageure. Avons-nous besoin de dire ce que nous pensons de cette course au clocher littéraire? Toutes les invraisemblances, ce serait peu de chose, toutes les énormités commises par M. Sue, viennent de là. Si cette aventureuse façon d'écrire, alors qu'elle parvient à conquérir une vogue peut-être inouïe jusqu'à ce jour, est la preuve d'une fécondité singulière et d'une puissance d'imagination bien rare, elle suppose en même temps ce mépris de l'art, cette absence de goût et de dignité, ce déréglement de l'esprit et cet abus du talent, qui sont les signes ordinaires des littératures qui finissent. En vain, la critique attristée détourne ses regards pour interroger des symptômes plus consolants. Elle est forcée de reconnaître qu'elle s'est trop hâtée de saluer la réaction qui semblait, il y a quelques années, s'être prononcée sans retour contre l'exagération de la réforme romantique, et que cette révolution, pendant laquelle le goût du public s'altère, les traditions se perdent et la religion du beau s'oublie, est loin, hélas, d'avoir parcouru la dernière de ses phases.

Digitized by Google

Ainsi l'intrigue même d'un roman dont il n'apercevait pas la fin, ne pouvait être que secondaire aux yeux de l'auteur. Ce qu'il avait cherché, c'était un cadre tel quel où il pût grouper tous les mystères, nous dirions plutôt toutes les *misères* de la moderne Babylone. Il a voulu montrer aux habitants de nos villes immenses où le vice abonde, où chaque crime trouve son refuge, ce qu'il y a d'effroyable au fond de ces sentines de la civilisation, et pour parodier le mot d'Hamlet à Horatio, leur dire : Il se passe au-dessus de vous, au-dessous de vous, dans cette cité dont vous êtes si fiers, des choses dont votre philosophie ne se doute point. L'entreprise ne manquait pas de nouveauté et d'une certaine grandeur; mais, pour l'accomplir dignement, il fallait sauver l'horreur des détails, par la recherche scrupuleuse du vrai, par la chasteté de l'expression, par la beauté sévère et l'harmonieuse ordonnance de l'ensemble. C'est ainsi que procèdent les artistes véritables, qu'ils se nomment Dante ou Michel-Ange, quand ils nous font assister à de terribles spectacles. Un pareil sujet comportait moins que tout autre, le système lâche et facile d'exécution adopté par M. Eugène Sue. Le but de toute œuvre devant être moral, quoi qu'en pense son école, ce qu'il avait à redouter surtout, c'était d'attacher le lecteur par l'unique attrait de ces émotions violentes que cherchent les esprits blasés. Tant de turpitudes audacieusement mises à nu, appelaient à chaque instant le manteau d'une pensée dominante, haute et salutaire, et le choix du sujet ne se pouvait pardonner qu'à force de bienséance et de conviction. L'auteur l'a bien reconnu plus tard à la clameur excitée par ses premiers articles; mais lorsque dès ce moment il s'est vu forcé de sacrifier aux instincts éternels du public, qu'on ne peut même choquer tout à fait lorsque son goût s'égare, on verra avec quelle maladresse il a rajusté à sa composition, le pastiche d'une morale qui n'était pas dans son cœur.

Nous n'avons pas l'intention de faire l'analyse des nombreux épisodes d'un roman que tout le monde a lu. Nous le décomposerons plutôt par fragments, pour y attacher successivement l'expression des sentiments qu'ils soulèvent en nous, opération d'autant plus aisée que l'auteur, soit par paresse, soit faute de loisir, n'a pas le moins du monde dissimulé les jointures de son œuvre complexe. La vie parisienne, à l'en croire, offre deux sortes de mystères, ceux du bas peuple et ceux du grand monde; et celui-ci, tout comme le premier, a ses cavernes qu'on ne connaît point, où il se passe d'étranges choses, où il se pratique des infamies qui rarement éclatent au dehors. On sait, et nous l'avons dit déjà dans un autre endroit de ce recueil, que c'est là une idée fixe chez M. Eugène Sue, que notre société bourgeoise vit au sein d'épouvantables drames dont le retentissement se perd dans le tapage de la grande fourmilière. Les mystères de la métropole française sont donc à deux étages : en bas, s'agite et grouille la populace; en haut, respire la bonne société; assez près

Digitized by Google

l'une de l'autre cependant pour se pouvoir rendre des services de bon voisinage, tels qu'infanticides et menus assassinats. L'auteur de *Mathilde* ne nous avait montré que la zône élégante de la vie parisienne; dans les *Mystères de Paris* il descend jusqu'à la zône hideuse. C'est par ce côté là que son dernier ouvrage a fait sensation, et comme dès le premier feuilleton, la curiosité a été tenue en éveil par les promesses magnifiques du titre, M. Sue a pu, sans paraître se répéter, nouer tous les fils de sa fable nouvelle à ce vieux canevas satanique qui nous semblait à nous avoir bien fait son temps. Tous les personnages ne gravitant plus dans la même sphère, il a eu la bonne fortune de rencontrer un ordre de types tout à fait nouveaux qui, nous en conviendrons volontiers, sont bien supérieurs à ceux qu'il avait imaginés jusqu'à ce jour. Ce sont ceux-là qui se présentent d'abord au lecteur et qui ont fait d'avance la fortune du livre.

L'auteur de la *Divine Comédie*, ayant donné à l'enfer la figure d'un entonnoir, a jugé à propos ensuite de le diviser en sections concentriques. Le lecteur nous permettra d'adopter, pour plus de clarté, la même distribution à l'égard de l'enfer parisien, dévoilé par M. Sue, et de nous transporter avec lui au plus profond de la cuve. Là deux compartiments se creusent dans la fange; l'un est le tapis-franc de l'Ogresse dans la Cité, où tous les scélérats se rassemblent la nuit, et le caveau de Bras-Rouge aux Champs-Elysées. La scène se passe en 1838 et c'est en 1843 que nous écrivons; cependant nous ne pouvons nous empêcher de dire à ceux de nos lecteurs qui l'ignoreraient que la Cité n'est plus la Cité, tant les travaux d'embellissement exécutés par la préfecture de la Seine en ont changé l'aspect; que cette hideuse rue aux Fèves, par exemple, est coupée à angle droit par une belle voie de communication dont le West-End à Londres ne rougirait pas; qu'il n'y a plus depuis longtemps, dans les Champs-Elysées ornés de constructions régulières, aucun bouge qui ressemble même de loin à la taverne du Cœur-Saignant, et que les malfaiteurs atteints dans toutes leurs Cours-des-Miracles par ce remaniement du vieux Paris que poursuit depuis douze années une édilité intelligente, semblent se porter de plus en plus du centre à la circonférence, au delà des barrières, où la surveillance de la police est nécessairement moins active. Quoi qu'il en soit, la population décrite par M. Sue n'en existe pas moins, et nous admettons volontiers qu'on y rencontre encore comme au Tapis-Franc en 1838, une *Goualeuse*, un *Chourineur*, un *Maître-d'École*, une *Chouette*, quatre personnages vigoureusement indiqués par l'auteur et qui annoncent au moins que leur création est le fruit de l'observation et de l'étude.

Le Chourineur, c'est le malheureux homme de la populace qui a sucé, dès son enfance, le lait de l'abandon et de la misère, qui n'a pas connu sa mère, qui a poussé on ne sait comment dans la bouc, à la façon des herbes malfai-

Digitized by Google

santes, qui sait à peine ce que c'est que Dieu, qui n'a jamais eu sous les yeux que des exemples horribles et de dégoûtants spectacles, qui ayant versé le sang des animaux par métier, a répandu sans horreur le sang des hommes, quand est venue l'heure de la colère, le sauvage de la civilisation en un mot; eh bien! ce sauvage a des instincts vertueux qui l'emportent sur les mauvais conseils du vice et du besoin; lui qui a tué trois soldats, ses camarades, dans une espèce de vertige, qui a passé quinze ans de sa vie au bagne, il tressaille d'émotion et de joie, quand un heureux de ce monde vient lui dire qu'il a *du cœur et de l'honneur*. Jusque-là, le portrait est vrai, et quoiqu'il y ait dans l'histoire que raconte le Chourineur, des détails repoussants que l'auteur a dédaigné d'adoucir, nous l'acceptons comme une peinture fidèle de certains états et de certaines misères parisiennes. Mais, si ces objets là ne choquent que notre délicatesse, ce qui révolte notre cœur, c'est que ce même homme qu'on nous dit bourrelé de remords, ne puisse exercer plus tard la profession de boucher, sans tomber dans une espèce de délire sanguinaire. Qu'il y ait des exemples de cet affreux transport, nous ne le nions pas; mais c'est manquer à ses devoirs d'écrivain que de placer un personnage auquel on nous intéresse, sous l'empire, non pas même d'une fatalité morale, mais d'une sensation physique, à laquelle ses bonnes impulsions ne sauraient résister. Car le lecteur qui conclut toujours, et c'est pour cela qu'on exige impérieusement de l'art qu'il se propose un but moral, voit au travers la scène entière cette étiquette que vous avez retournée sur le flacon pour ne pas l'effaroucher : on peut être meurtrier par tempérament! Du reste, c'est une remarque générale que nous avons faite : dans ce livre, les types les mieux dessinés d'abord perdent de leur vérité à mesure qu'ils pénètrent plus avant dans l'action. L'auteur a beau faire, l'invraisemblance de l'intrigue déteint sur eux; c'est qu'en littérature, l'invraisemblable a sa gamme de couleurs fausses sur laquelle le ton de la vérité jure; il faut altérer l'un, quand on ne peut se débarrasser de l'autre. Mais comment se fait-il que l'auteur, qui avait trouvé d'abord le vrai, ne lui ait pas tout sacrifié, au lieu de l'immoler ensuite aux nécessités d'une fable sans suite, sans consistance et sans valeur?

Cependant, le Chourineur qui se dévoue à Rodolphe et conçoit pour lui l'attachement du chien pour son maître, à part la scène de la boucherie, ne se dément pas trop dans le cours de l'ouvrage. Mais il est un personnage beaucoup plus maltraité par ce que nous appellerions les impérieuses exigences de l'invraisemblable, personnage qui aurait été plein de couleur et de relief, demeurant dans la vérité, mais qui détourné de ses conditions naturelles, n'est plus que l'esquisse, séduisante encore, d'une créature impossible : nous voulons parler de la Goualeuse, qui dans son enfance se nommait la Pégriotte, qui s'appelle ensuite Fleur-de-Marie et finit par devenir la princesse

Digitized by Google

Marie de Gérolstein. Il s'agit d'une des héroïnes du roman; arrêtons-nous un instant devant elle. La Goualeuse, c'est cette fille perdue dont nous avons parlé dans l'analyse générale; son histoire qu'elle raconte elle-même est touchante en dépit de la nudité des détails qu'ici nous ne condamnons pas. M. Eugène Sue a bien fait de jeter la flamboyante lumière de la réalité sur le chemin qui précipite tant de jeunes et nobles natures dans le gouffre insatiable du vice, d'arracher le bandeau du front des sacrificateurs et des prêtresses qui livrent au Minotaure dévorant d'Athènes, les plus saintes et les plus belles victimes. Non, la pauvre enfant n'est pas coupable, si une mère indigne l'a abandonnée aux cruautés d'un monstre qui exploitait son enfance; si, livrée seule à elle-même, sans asile, sans ressources, elle a écouté d'horribles vieilles qui ont fait trafic de sa beauté et de sa misère; non, elle n'est pas coupable, et son âme a pu rester pure, quand son corps est pour jamais flétri. Tant que l'auteur ne l'arrache pas au Tapis-Franc, cette suave figure de la Madeleine des carrefours est dessinée avec un art que nous ne saurions trop admirer. Elle a passé la moitié de sa vie dans la Cité, le reste en prison, et elle aime la campagne, son air pur, ses beaux ciels, les oiseaux libres et les fleurs. Les fleurs surtout! que de grâce dans cette histoire de la vie et de la mort de son rosier, qu'elle promenait pour lui faire respirer quelque rayon des derniers soleils d'automne! Que de vérité dans ce sentiment naïf de la malheureuse enfant, qui, ayant la conscience de sa dégradation, n'a plus d'autre honneur que la probité, et se résignerait, malgré son dégoût, à s'acquitter par l'infamie des dettes que l'infamie lui a fait contracter! Mais une fois que la Goualeuse a trouvé un asile dans la ferme de Bouqueval, les admirables proportions de cette figure si vraie, s'altèrent rapidement. C'était une de ces *femmes échevelées* dont parle le poëte; M. Eugène Sue en fait bientôt une demoiselle qui, sortie à peine du couvent le plus aristocratique et douée d'une exquise sensibilité, s'exagérerait la portée d'une peccadille involontaire. Quelques pages plus loin, il n'hésite pas à lui restituer plus que sa virginité morale, si nous comprenons bien l'intention de la curieuse phrase que voici : « Ce qui rendait Fleur-de-Marie digne d'intérêt et de pitié, c'est que non-seulement elle n'avait jamais aimé, mais que ses sens étaient toujours restés endormis et glacés. »

Bientôt enfin l'auteur oublie que Fleur-de-Marie a été la Goualeuse dans la Cité, la Pégriotte sur le Pont-Neuf; il oublie qu'elle avait pour premier métier de ramasser des *vers* à Montfaucon, et pour second, hélas!... qu'elle buvait de l'*eau d'aff* afin de s'étourdir, qu'elle a donné un coup de ciseaux au Chourineur sous le réverbère de la rue aux Fèves et qu'elle parlait l'effrayant langage des bagnes. Un génie de plus de tenue que n'est le sien, ne se serait point égaré de la sorte; non content d'étudier l'action immédiate du vice sur les créatures

Digitized by Google

les moins disposées à recevoir son empreinte, il aurait observé l'influence qu'il exerce encore sur sa proie, après qu'elle lui a échappé. Ce que M. Sue n'a point voulu voir, c'est que l'atmosphère du vice empoisonne jusqu'aux sources mêmes de la vertu. Ce n'est pas impunément qu'on s'enivre de liqueurs fortes pour se soustraire au remords, qu'on habite le logis de l'Ogresse, qu'on se vautre avec le plus vil ramas de voleurs et d'assassins sur le fumier de la prostitution.

Pour nous inspirer un plus grand effroi des crimes que l'indifférence de la société laisse commettre, il fallait, non pas seulement que le souvenir de sa honte poursuivît Fleur-de-Marie, mais, ce qui aurait été suprêmement vrai, que la boue de la corruption eût troublé jusqu'à un certain point la pureté originelle de son âme, et qu'il y eût eu entre ses chastes instincts et les mœurs détestables de sa malheureuse enfance, une lutte morale dont elle eût fini par triompher. Alors elle devenait dramatique, devenant passionnée; elle était l'héroïne véritable du roman, et le public qui déjà l'avait adoptée, eût concentré son attention sur sa situation si neuve et dont il y avait tant d'effets puissants à tirer. Au contraire, qu'est-il arrivé? c'est qu'après la régénération trop subitement accomplie par le séjour à la ferme de Bouqueval, l'auteur ne sait plus que faire de cette Fleur-de-Marie, la plus originale de toutes ses créations. C'est dès lors une figure secondaire, dont tous les traits vagues se ressentent de son indécision, à ce point qu'il ignore si elle aimera Rodolphe comme un bienfaiteur ou comme un père. Nous avions l'ange déchu en littérature; ceci est l'ange réhabilité, tout d'une venue comme l'autre, et bien qu'il ait trempé le bout de ses ailes dans la vase immonde, ne laissant pas de voler droit vers le ciel. Ainsi point de transition, point de ces nuances délicates ni de ces contrariétés infinies des sentiments, qui tiennent à la fragilité de notre nature. Un coup de baguette sur la ceinture flottante de la courtisane payenne, et la robe du déshonneur fait place au chaste manteau de la *Virgo mystica*. Opérer de la sorte la régénération radicale de Fleur-de-Marie, c'était se priver à plaisir, aussitôt après l'avoir imaginé, des ressources dramatiques qu'offrait la mise en scène d'un pareil personnage. Aussi l'auteur ne l'a-t-il plus trouvée bonne qu'à être transportée en fiacre, en bateau, en chaise de poste, de la ferme de Bouqueval à Saint-Lazare, de Saint-Lazare à l'île du Ravageur et de cette île à Gérolstein, où il lui apprête sans doute une mort très-convenable.

Le système littéraire de M. Eugène Sue, si l'on peut donner ce nom à sa lucrative façon d'écrire, étouffe donc le libre développement de son talent incontestable de romancier. Donnez-lui le sujet de *Manon Lescaut*, il le découpera en feuilletons qui ne survivront point à leur vogue, tandis que l'abbé Prévôt qui lui ressemble du côté de l'imagination, mais qui pour son

Digitized by Google

bonheur était retenu par le frein salutaire des règles, en a fait un livre qu'on ne se lasse point de relire. Ce sont pourtant aussi certains mystères du Paris du siècle dernier qu'il y a décrits. Mais avec combien peu de personnages il a su nouer une tragédie intéressante; tandis que vingt drames enchevêtrés l'un dans l'autre n'ont pu aboutir, chez le feuilletoniste de notre époque, à une seule fable qui touche. Manon Lescaut, la Goualeuse en poudre, qui sans être descendue aussi bas n'a pas les instincts vertueux de l'autre, qui aime franchement son chevalier et fait pourtant avec l'amour de si curieux accommodements, est vraie, mille fois vraie; Manon Lescaut est impérissable, nous la rencontrons tous les jours; elle est au haut de l'échelle de corruption dont Fleur-de-Marie occupait le dernier degré; l'abbé Prévôt ne s'avise pas de la réhabiliter, elle est bien moins intéressante en soi, bien moins dramatique par elle-même que la jeune fille de la rue aux Fèves, et cependant qui n'a eu pitié d'elle en voyant la sincérité de ses repentirs et la naïveté de ses rechutes, la persistance de l'étrange amour du chevalier, la grandeur de la passion qu'elle a su inspirer? qui ne s'est senti ému, quand les archers la saisissent, l'insultent, l'enchaînent et l'embarquent sur un vaisseau qui bientôt la jette avec d'autres créatures de son espèce, sur les rivages inhospitaliers de la Louisiane? n'avons-nous pas tous pleuré avec le pauvre Desgrieux, sur la fosse ouverte par ses mains où *cette belle et adorable personne*, la fille perdue de la civilisation, va reposer désormais dans nos souvenirs à côté d'Attala, la chaste vierge des déserts? Mais Fleur-de-Marie, dont le simple récit nous a remplis d'indignation et de colère contre les auteurs de sa honte; Fleur-de-Marie, innocente victime des vices de la société, qui n'a pas même de faiblesse et qui n'aura jamais aimé, lui accordons-nous seulement, quoiqu'elle méritât plus, ce tribut involontaire de pitié que nous arrache, dans le roman de l'abbé Prévôt, la courtisane toujours demeurée courtisane?

A la droite et à la gauche de Fleur-de-Marie, se dressent deux figures horribles, deux types de la bassesse et de la méchanceté humaines qui dominent de toute leur hauteur les têtes grimaçantes du Pandémonium infâme que l'auteur nous fait parcourir. Ces deux figures (le Maître-d'École et la Chouette), nous les croyons vraies, quelque dégoût qu'elles nous inspirent. L'homme est lâche autant que cruel; tombé rapidement de la sphère des honnêtes gens dans les égoûts du crime, abruti par les excès du vice, il ne trahit son origine que par le raffinement dans la scélératesse et l'asservissement de son intelligence à des appétits de bête féroce. La Chouette, sa digne acolyte, est une créature perverse qui le surpasse, s'il est possible, en cruauté. Le Maître-d'École aime la vue du sang; elle se complaît dans le spectacle de la douleur. Il faut toujours, comme elle s'en vante avec cynisme, qu'elle ait sous la main une *bête de souffrance;* Fleur-de-Marie a été la sienne pendant plusieurs

Digitized by Google

années, quand on la nommait la Pégriotte, et dès qu'elle la retrouve, elle se fait une joie de pouvoir lui laver bientôt son joli visage avec du vitriol. Les révélations journalières des tribunaux sembleraient malheureusement prouver que cet affreux caractère n'est pas chargé; mais, à notre sens, M. Eugène Sue en a outré l'expression, en prêtant des meurtres à cette créature. Une pareille femme blesse, mord, défigure, empoisonne à demi, savoure à longs traits le spectacle d'une vie languissante dont elle a fait une agonie, soit; mais elle ne tue pas. Ici, comme c'est l'ordinaire quand on ne se ménage pas le temps de la méditation, l'auteur a dépassé le but. Tortillard est plus vrai; c'est l'enfant de Paris, sans foi ni loi, dont le sens moral est vicié comme le sang, chez qui la conscience du bon et du juste est aussi déjetée que la taille, dévoré jusqu'à la moelle des os par la lèpre d'une immoralité sans remède, respirant avec l'air saturé de corruption qui enveloppe toutes les grandes capitales, cet esprit moqueur, effronté, implacable dans son scepticisme, qui ne court les rues qu'à Paris. Satan enfant ne prendrait pas une autre forme ni un autre langage. Aussi dans cette galerie de types infâmes, c'est un de ceux que nous ne pouvons nous empêcher de croire dessinés d'après nature. Ajoutons qu'ici l'auteur a montré plus de mesure; du moins il a fait Tortillard incapable de répandre le sang, et n'a pas craint de lui prêter un éclair de sensibilité, en expliquant son affection pour la Chouette, par le plaisir qu'il éprouve à être caressé et flatté, lui l'avorton qui dégoûte et qu'on raille.

Tels sont les cinq personnages qui nous apparaissent d'abord, entourés de tout ce que la misère a de plus sordide et le crime de plus révoltant. Le Tapis-Franc, où le lecteur est introduit au premier chapitre, fut, nous n'en doutons point, une véritable découverte pour les habitants de Paris; il en aura été de même du caveau de Bras-Rouge, qui communique avec le fleuve, et qui sait si la police toute la première n'aura pas été surprise d'en apprendre l'existence? La troisième terre signalée par le Colomb littéraire de ce Nouveau-Monde sauvage, ou plutôt, pour suivre notre comparaison première, le troisième cercle de cet enfer, c'est l'île du Ravageur, habitation isolée au milieu de la Seine, aux portes de Paris, où toute une famille de scélérats est embusquée à l'affût du pillage, tient bureau de meurtres et va en ville. En cette occasion encore le pinceau de l'auteur est énergique et nu comme il le devient toujours quand il peint la réalité; nous lui pardonnons presque l'horreur du tableau en faveur des réflexions qu'il soulève. Chaque membre de cette famille vouée au crime se présente avec des traits différents. La mère, la femme Martial, ou, comme ses voisins l'appellent, *la veuve du supplicié*, est forte, courageuse, inébranlable dans sa haine, orgueilleuse de son ignominie, et prête à défier la mort sur l'échafaud où elle a

Digitized by Google

prévu qu'elle finira. Sa fille aînée, Calebasse, ne lui ressemble que par la cruauté; elle n'est dépassée en méchanceté basse que par son frère Nicolas, qui est lâche, dernier déshonneur de ces êtres malfaisants. Martial, le second fils, au contraire, est un honnête homme par comparaison; il n'est que maraudeur, fraudeur, *pirate d'eau douce*, et il a résolu d'arracher les deux derniers nés de cette famille maudite aux exemples épouvantables qui agissent déjà sur eux. Ce Martial a une maîtresse, la Louve, nature vigoureuse, impétueuse, indomptable et brave, à laquelle le lecteur s'attache malgré lui, tant dans la nuit épaisse formée par toutes ces âmes diaboliques, la plus faible lueur d'un sentiment humain paraît brillante et repose la vue. Cependant la Louve est la pareille de Fleur-de-Marie, moins la conscience de sa dégradation.

Les autres cercles infernaux découverts par le romancier dans les basses régions de la société parisienne, n'ont plus le même caractère d'originalité ni, par conséquent, le même attrait pour le plus grand nombre des lecteurs. Le garni du père Micou, Saint-Lazare et ses filles repenties, la Force avec son chauffoir où se trament des assassinats et sa Fosse-aux-Lions où s'enferment les détenus les plus dangereux, Bicêtre et ses fous, la toilette des condamnés, l'hôpital, sont curieusement décrits; mais ils n'étaient pas tout à fait inconnus, ces cloaques que l'auteur met à découvert pour en remuer la fange. La même rudesse et la même puissance de pinceau que nous avons signalées déjà, se remarquent dans la peinture des êtres affreux qu'il y rencontre. Micou le recéleur, le Gros-Boiteux, l'huissier Boulard, Barbillon, l'assassin qui n'a pas dix-huit ans; le pauvre Pique-Vinaigre, dont la gaîté, la philosophie et le bon cœur intéressent; Frank, le forçat à qui une première note d'infamie n'a laissé d'autre refuge que les asiles du crime; le Squelette surtout, cet atroce fanfaron qui tire vanité de son surnom de *Mort-d'avance*, et l'autre prisonnier que M. Sue allait presque peindre, comme si ce n'était pas déjà trop de l'avoir désigné, tous ces gens-là ont dû exister et sans doute existent encore. Mais avec quel monde faut-il que l'auteur nous force de frayer? A quoi bon ce cortége sans fin de scélérats épouvantables, comme si deux ou trois caractères de cette espèce n'auraient pas suffi à toutes les nécessités du roman? Et faut-il que le public se soit oublié si longtemps avec M. Eugène Sue dans cette horrible compagnie?

Pour nous, en les nommant de nouveau, nous avons voulu établir que, soit que leur vue vous donne des nausées ou bien le frisson, ces types pris dans la partie la plus affreuse de la populace sont vrais et qu'à les considérer seulement comme portraits, en dehors de l'usage que le romancier en fait comme acteurs de son drame en cent actes, ils présentent ces contours vifs et ce relief puissant qui, en littérature, distinguent les physionomies réelle-

Digitized by Google

ment individuelles. Sous ce rapport, l'imagination de M. Sue, aidée d'une faculté singulière d'observation qui va jusqu'à l'assimilation complète du langage, l'a merveilleusement servi. Mais si nous passons dans la sphère supérieure où se continue la découverte des mystères parisiens, où il ne s'agit plus pour le romancier que de décoiffer les maisons, à la façon du diable malicieux de Lesage, il ne nous sera pas difficile de démontrer que l'auteur n'a plus été aussi heureux, qu'il est retombé dans son ancienne manière, celle que nous avons définie à propos de *Mathilde*, qu'adepte non encore désabusé de l'école satanique, il s'est borné souvent à rhabiller ses anciens personnages, quitte à nous les introduire sous un autre nom.

Il était malaisé, nous l'avouons, de trouver dans les habitations hantées par la société élégante, des cavernes qui pussent faire pendant au Tapis-Franc de la Cité et au cabaret du Cœur-Saignant. Nous ne mettons pas sur cette ligne le premier étage de la maison de la rue du Temple, que le commandant Robert a transformé en sanctuaire économique de ses bonnes fortunes, ni le second étage de la même maison occupé par l'affreux Polidori, devenu César Bradamanti, où des cris mal étouffés trahissent des pratiques infâmes auxquelles, même après les révélations de M. Eugène Sue, nous ne voulons point croire. Mais il aura regardé comme un véritable mystère de la vie parisienne, la coquette demeure où le vicomte de Saint-Remy reçoit les dames du faubourg Saint-Germain qui viennent en foule l'honorer de leurs bontés. Une petite maison ne va plus guère, en effet, aux Richelieux bourgeois du dix-neuvième siècle, et nous pardonnons à M. Sue son admiration emportée pour l'intérieur un peu libre du dernier des Lauzuns.

Puisque son enfer d'en haut offre des décorations moins originales, passons immédiatement aux acteurs. On sait comment ce romancier peint le monde; il n'est pas étonnant qu'avec l'opinion détestable qu'il s'en est faite, il le mette, dans cet ouvrage, en communication régulière avec les scélérats dont nous venons de parler. Une galerie de caractères vicieux fera face à la file d'êtres infâmes qu'on a vus. Le carcan du grand monde n'aura rien à envier au pilori de la place publique. M. de Saint-Remy se présente d'abord; beau, charmant et jeune, il gravite avec faste dans la sphère la plus haute, sans qu'on lui connaisse de moyens honnêtes d'existence. M. Sue résout ce problème; il est heureux au jeu et en paris; si l'année se ferme en déficit, il fait des faux pour établir la balance et quand il devient indispensable qu'il rachète ceux-ci, il exploite sans rougir la crédulité généreuse d'une duchesse jeune encore dont il est aimé; puis, après qu'il a tout perdu, il se dégrade pour la dernière fois jusqu'à feindre un suicide en présence de son digne père. Cet homme se nommait Lancry dans le roman de *Mathilde;* passons. Cécily est une jeune esclave qu'un médecin nègre, esclave aussi, a sauvée du déshonneur et

Digitized by Google

de la mort; elle le récompense, aussitôt après leur union, par une conduite infâme; démon femelle sous des traits ravissants, elle possède une puissance de séduction à laquelle aucun homme ne saurait résister. Passons encore : cette Cécily, c'est Ursule métisse. Nous avons déjà parlé de Sara l'ambitieuse, dont le cœur n'a rien de la femme; telle est l'ambition satanique; dans la réalité, elle est plus humaine; dans la réalité, le conquérant qui fut l'ambition personnifiée au moment de vouer à la mort la plus magnifique armée qui jamais ait suivi l'étoile d'un chef militaire, abandonnera l'ordre fatal qui la pousse à Moscou, pour jouer sur le tapis avec son enfant et pleurer d'amour en le voyant si joyeux et si rose. Polidori sera jugé en quelques mots; nous nous bornerons à décliner ses professions successives; prêtre, professeur de la théorie du vice, charlatan de place publique, chirurgien-avorteur, médecin-empoisonneur : Polidori, c'est Castaing calomnié. M. Sue vit en effet depuis quelques années sur deux ou trois procès célèbres qui révèlent les exceptions monstrueuses, et non, comme il le croit, les habitudes criminelles de la société. Marie Capelle, de compte fait, lui a fourni trois personnages : Ursule, Cécily et une madame Roland qui empoisonne sa bienfaitrice, prend, le forfait consommé, sa place au lit conjugal et finit par *mitonner* l'assassinat de son crédule époux. Une cause plus récente paraît avoir aidé dans l'invention d'un autre personnage, dont, selon son habitude, il a immensément amplifié les proportions. Un notaire infidèle avait longtemps écarté le soupçon par l'austérité de ses mœurs et la fastueuse sévérité de ses principes; l'auteur est parti de là pour arriver jusqu'au Jacques Ferrand, hypocrite trop abominable et trop impossible pour que nous perdions notre temps à le discuter sérieusement. Comme nous avons fait pour Polidori, son digne satellite, nous nous contenterons d'énumérer ses mauvaises qualités et ses mauvaises actions; il est avare, luxurieux, voleur et meurtrier; il a dépouillé de leur patrimoine de malheureuses femmes que le lecteur retrouve à l'hôpital; c'est lui qui a livré la fille de Sara à la Borgnesse et volé les fonds placés sur sa tête; il a, par un art infernal, abusé de l'innocence d'une honnête fille d'ouvrier, l'a poussée à l'infanticide, a réduit le père à la plus atroce misère; il veut faire noyer Fleur-de-Marie au moyen d'un bateau à soupape dont Carrier eût admiré l'ingénieuse disposition, et se débarrasse par le même coche d'une madame Séraphin, sa gouvernante, confidente et complice de tous ses crimes; et encore la liste de ses forfaits ne s'arrête pas là. Mais ce qui en diminue l'horreur à nos yeux, c'est que ce vilain homme est assez niais pour en conserver les preuves en portefeuille, et le livrer, ce portefeuille, à Cécily dans une heure d'emportement amoureux; ce qu'il n'aurait pas fait, sans doute, s'il n'avait voulu obliger M. Sue qu'il savait fort en peine de ses nombreux dénouements.

Enfin, pour terminer cette longue nomenclature de portraits, entre les

Digitized by Google

scélérats du monde d'en haut et du monde d'en bas, se tiennent les personnages vertueux ou faibles seulement et les sots. Mais quand M. Sue ne prête pas des infamies ou des travers à ceux-ci, comme un mauvais plaisant de sa façon, il leur suppose des maladies repoussantes. On sait que la mise en scène du mal physique est une des grandes ressources du roman satanique. Dans les *Mystères de Paris*, il y a un épileptique, M. d'Harville, qui finit par se suicider avec la dernière élégance, il faut en convenir, parce que sa femme ne se soucie pas de répondre à un amour élégiaque qui se traduit en gestes de bête fauve. Cette femme, Mme d'Harville, a pourtant le mauvais goût d'encourager la flamme ridicule d'un fat vulgaire, et c'est elle ensuite qui inspire une véritable passion à Rodolphe, quoiqu'il ait éventé lui-même cette belle intrigue; ce qui prouve bien que l'auteur ignorait en commençant ce que deviendraient ses personnages. Nous citerons à peine M. de Lucenay, mystificateur du grand monde; M. Charles Robert, le Moncade de la garde nationale; la duchesse de Lucenay, vraie duchesse de cour; ce ne sont que des croquis, mais à certains traits on devine que les connaissances de l'auteur ont posé devant lui. D'autres ne sont que des charges très-gaies, comme Alfred Pipelet, le portier, et sa *Stasie*, la portière, et l'invisible Cabrion, leur vampire, grotesques pochades qu'a sans doute enviées Paul De Kock, mais qui tiennent une place vraiment démesurée dans cet ouvrage. D'autres enfin sont moins que cela, de simples roues d'engrenage dans la machine infiniment compliquée du roman; Murph, David (le *bourreau bienfaisant*), M. de Graün, et le reste.

Une seule création dans ce livre, création complète celle-là, est vraie, irréprochable, jolie, fraîche, charmante à voir et ne se dément jamais. Le lecteur a nommé Rigolette, la grisette « toujours riante, verdissante, pleine de gaîté, d'esprit, d'amour et de délices, » comme Suzanne; mais sage, mais laborieuse et sobre... Ah! Rigolette est notre héroïne. Nous pardonnons beaucoup à l'auteur parce qu'il a trouvé cette ravissante image de la candeur, de l'insouciance et de la bonté chez les filles du peuple. Mais que n'a-t-il écarté de Rigolette cette odeur de crime et ce contact du bagne qui nous gâtent l'air de ses oiseaux et le soleil de ses fleurs grimpantes. Il y avait un livre à faire rien qu'avec Rigolette. Quel nom heureusement trouvé, quel caractère plus heureux encore, et qu'il y a de fraîcheur rien que dans ce titre de chapitre : *Le premier chagrin de Rigolette!* Malheureusement, quand l'auteur a fait la rencontre inattendue de cette vive et folle créature, il ne lui était plus permis de s'arrêter, encore moins de revenir sur ses pas, et Rigolette a eu trop souvent raison de regretter les bonnes journées que M. Rodolphe et M. Sue lui ont fait perdre pour notre malheur.

Nous avons nommé à peu près tous les personnages importants de cet

Digitized by Google

interminable livre; nous les avons soigneusement séparés de la fable même, la plus décousue et la plus invraisemblable que jamais romancier ait imaginée, et en les considérant de la sorte, nous leur avons rendu leur véritable valeur. Ce n'est pas que M. Eugène Sue n'ait eu, les ayant créés, la puissance de les mettre en scène. Après la fécondité de l'imagination, ce qui le distingue le plus, c'est la faculté dramatique. Dans les intrigues latérales, qu'on peut regarder comme autant d'affluents de l'intrigue principale, assez semblable d'ailleurs (pour continuer la comparaison) au Rhin qui va se perdre dans les sables, il y a des situations vraiment fortes et pleines d'intérêt, telles que la position du Maître-d'École, ce Bélisaire du crime, impunément insulté par une femme et un enfant, ses complices; la surprise de la duchesse et du comte de Saint-Remy quand ils découvrent les faux du vicomte; la vengeance de la duchesse; la misère de Morel le lapidaire, arrêté pour dettes, jusqu'à la mort de son enfant; la Louve délivrant son amant; toute la scène terrible entre la veuve du supplicié et Calebasse, entre la mère et la fille, à la veille de l'exécution. D'autres ne sont qu'incroyables, forcées ou dégoûtantes, et nous ne sommes pas de ceux qui les admirent : nous voulons parler des scènes entre Louise d'abord, puis Cécily et Ferrand; de la submersion de Rodolphe dans le caveau du *Cœur-Saignant*, où les rats lui courent sur la poitrine et sur le visage; de la vengeance du Maître-d'École, qui broie la Chouette, et surtout de ce rêve, dont la description épouvantable dépasse tout ce que la littérature de la Morgue a produit de plus révoltant.

Si après avoir parcouru le cercle entier des personnages et des épisodes de l'ouvrage, nous revenons à la recherche du but que doit s'être proposé l'auteur, nous conviendrons volontiers que depuis *Mathilde* il y a temps d'arrêt chez lui en tant qu'apôtre de la théorie du mal. Évidemment il ne croit plus pour le moment à la fatalité satanique; il s'est assorti en morale depuis que le public a commencé à se lasser d'être byronien; ce n'est plus un démon qui est la cheville ouvrière de son livre, c'est un excellent souverain, qui même a pris pour six semaines le rôle de la Providence. Si chaque prince en faisait autant à tour de rôle, l'année ne serait pas si dure pour le pauvre monde. Rodolphe, de moitié avec l'auteur dans cette charitable entreprise, aura su justifier cette substitution passablement ambitieuse. Toutes les questions sociales, c'est-à-dire autant de plaies saignantes, ont été mises à nu; le prince a fourni le remède; à son défaut, le romancier l'a indiqué. Examinons donc avec nos deux philanthropes ce qui était mal et ce qui est bien mieux depuis qu'ils y ont mis les mains. Nous rencontrons d'abord le problème ardu de la peine de mort. C'est Rodolphe qui le résout, et voici comment : un criminel a commis depuis peu trois assassinats; il lui en fournit un quatrième, et peu s'en faut qu'il ne soit consommé; mais c'est là la mise

Digitized by Google

de fonds de sa théorie; l'ayant pris sur le fait, il lui inflige le châtiment qu'il préfère à la décapitation, *l'aveuglement*, comme il le nomme, nous dirions, nous, *l'aveuglaison;* après quoi le brigand mutilé devient voleur et meurtrier consultant : résultat tout-à-fait providentiel. Irrité ensuite par la méchanceté de sa complice, cet homme l'étouffe dans ses bras herculéens; puis après avoir commis ainsi, grâce à l'expédient de Rodolphe, son cinquième meurtre à nous connu, il simule la folie pour échapper au dernier supplice, et comme il est de l'avis de Mécénas, *il est plus que content :* effet final de la providence de Rodolphe. Ce n'est pas tout : la Chouette, saisie par lui en même temps que le Maître-d'École, est mise en liberté pour qu'elle puisse assassiner Sara, et ce n'est point la faute du prince si la pauvre courtière en diamants n'est pas égorgée aussi. Le Polidori que vous savez a sa grâce, en récompense de la docilité qu'il a montrée dans la disposition du piége providentiel tendu à Ferrand. Celui-ci meurt, non pas frappé doublement par la verge et le glaive de la loi, mais victime d'une maladie sans nom, que lui a procurée Rodolphe, fidèle aux habitudes médicales de l'auteur. M. Bras-Rouge se sauve, protégé par la police; tous les habitués de la *Fosse aux Lions* ont forcé leur prison; Saint-Remy est en fuite depuis longtemps, la Roland aussi. Tortillard perfectionnera son éducation déjà si avancée; Cécily a trop bien joué son rôle pour qu'il soit seulement question de la punir. La Louve, cette péripatéticienne de la rue Pierre-Lescot, épousera son Martial et en aura beaucoup d'enfants. Il suffit d'avoir fait quelque infamie pendable et d'avoir rencontré M. Rodolphe de Gérolstein pour se remettre à flot. Mais les *sujets* moins gangrenés, ceux qui tressaillent encore sous la dent du remords ou sous le scalpel de cette drôle de Providence, ceux-là sont perdus sans ressource. Par une fatalité singulière, il se trouve qu'après le passage du Monthyon germanique à travers les égoûts parisiens, ce sont les méchants qui triomphent, comme on l'a vu, et les bons qui pâtissent, comme on va le voir. Ainsi, le Chourineur valait un peu mieux que tous ses compagnons de bagne; il doit à la haute protection de S. A. R. le coup de poignard qui termine sa vie. La pauvre Goualeuse, si chaste et si *repentie*, vous vous rappelez comme elle était pâle au départ, elle va périr à Gérolstein. M. d'Harville, qui était si honnête homme quoique épileptique, s'est brûlé la cervelle pour l'amour d'une femme qui allait voir M. Robert. Le malheureux Morel a perdu sa petite fille dans la scène des recors, parce qu'il a plu à la Providence de rester dans le grenier pour tout voir jusqu'à la fin. Jeanne, la sœur de Pique-Vinaigre, dont le mari a vendu sa propre fille, a-t-elle quitté l'hôpital? c'est ce que nous ignorons. Quant à madame et à mademoiselle de Fermont, si elles ne sont pas mortes cent fois de misère, ce n'est pas la faute de ce *prend-garde-à-tout*, pour parler le langage de la ferme de Bouqueval. Les seuls heureux qu'il ait

Digitized by Google

faits, Rigolette mise à part, ce sont les personnages grotesques, Monsieur et Madame Pipelet et ce mauvais plaisant de Cabrion. Il était grand temps qu'il retournât à Gérolstein ; autant valait n'en pas sortir pour venir faire d'aussi belle besogne à Paris, et la vieille Providence, la Providence restaurée après les Cent-Jours de l'usurpateur, aura fort à faire pour réparer toutes ses bévues.

Quant aux idées philanthropiques de M. Eugène Sue lui-même, nous avons eu un moment la pensée de les discuter une à une, parce qu'elles sont pour la plupart excellentes, s'il en est d'assez niaises, telles que son regret comique qu'il n'y ait pas dans le mariage, comme dans l'achat des animaux, des cas redhibitoires. Nous aurions fait remarquer qu'il a manqué aux conditions de son art, en intercalant dans un ouvrage d'imagination, au lieu de les y fondre, des dissertations morales et des plans d'amélioration sociale, que le très-petit nombre de ses lecteurs seuls auront lus, et qui sont si mal digérés que bien peu en auront retiré quelque fruit. Le style de M. Sue, aurions-nous ajouté, grimace quand il est forcé de se prêter à la propagation des principes de la réforme sociale; il se trouble, balbutie et ne sait comment les emboîter dans sa fable; mais qu'un spectacle infâme se présente sous sa plume, soudain style et cerveau s'échauffent et s'embrasent; l'urne de l'imagination se penche et verse ses flots corrosifs sur le papier, et c'est ainsi qu'arrivée au dernier chapitre, cette intrigue toute morale, tout édifiante, dont une Providence humaine devait tenir le fil; cette longue station dans les sentines parisiennes, où l'auteur ne nous déterminait à le suivre qu'en répandant sur notre chemin des flots de chlorure et de moralités, se termine subitement, par quoi? c'est à le chercher en mille : par une ronde hideuse, infernale de masques ivres et déguenillés autour de l'échafaud sur lequel le bourreau exécute la veuve Martial et Calebasse, par une espèce de danse Macabre, par un branle général de tout le Pandémonium des bagnes, le Squelette, Barbillon et Tortillard en tête! *Horrible, horrible, horrible,* comme dit Hamlet! Ce dénouement incroyable, où les habitudes du romancier l'emportent sur l'hypocrisie du philanthrope, ne nous a pas permis de prendre M. Eugène Sue au sérieux sous ce dernier rapport, et dans notre dégoût qui n'a rien d'affecté, nous avons cru devoir laisser à des critiques plus robustes le soin de discuter les théories parsemées dans un ouvrage trop mal écrit pour être dangereux, trop repoussant pour être utile. Mais après avoir jugé l'auteur, il nous resterait à nous en prendre à son public qui l'a encouragé dans sa détestable et interminable entreprise, si ce public n'était point formé malheureusement de tout ce que la littérature française compte de lecteurs. Nous nous bornerons donc à dire que ceux qui se sont permis cette débauche par curiosité et par désœuvrement, déploreront plus tard leur connivence funeste. Laissez faire M. Sue; il ne s'arrêtera pas

Digitized by Google

en si beau chemin. Les femmes les plus délicates qui détournent la tête quand un haillon frappe leur vue, les petites-maîtresses qui ne marchent à travers nos rues que protégées par l'atmosphère odorante de leurs flacons, ont suivi bravement leur romancier favori dans tous les bourbiers où il lui a plu de les conduire. Il leur a parlé argot, il leur a fait boire de l'*eau d'aff*. Nous l'attendons, lui et ses lectrices, à son prochain roman. Si nous en jugeons par les réticences étranges de sa description de la Force, il reste plus d'une infamie sans nom, vierge de toute révélation littéraire. Encore une fois, laissez faire M. Sue; il osera tant que vous lui permettrez d'oser, et vous saurez alors tout ce que peut ramasser d'épouvantable ordure, une Odyssée vraiment complète dans les cloaques de Ninive et dans les cryptes de Gomorrhe.

Digitized by Google

MÉMOIRES DU MARQUIS DE POMBAL (EN ANGLAIS).

Londres, 1843 [1].

On vient de publier à Londres en deux volumes in-8° les mémoires ou plutôt une biographie nouvelle du marquis de Pombal, le célèbre réformateur qui pendant 27 années du siècle dernier dirigea les affaires du Portugal. Pombal fut l'implacable adversaire des jésuites. Il prit l'initiative de l'expulsion de leur compagnie, et l'exemple du gouvernement portugais ne tarda pas à trouver des imitateurs dans les autres États de l'Europe. Son influence contribua puissamment aussi à la résolution que prit le pape Clément XIV de dissoudre l'Ordre tout entier. C'est assez dire que Pombal a dû laisser après lui des ennemis ardents et des admirateurs passionnés. Aussi a-t-il trouvé jusqu'aujourd'hui parmi ses biographes des panégyristes ou des accusateurs plutôt que des juges.

L'administration dePombal appartient à cette seconde moitié du dix-huitième siècle, pendant laquelle à une certaine distance encore de la révolution française, un esprit de réforme et de progrès s'était emparé de la plupart des gouvernements de l'Europe. Le ministre portugais fut un des premiers à entrer dans cette voie et

[1] 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

un de ceux qui y marchèrent avec le plus de résolution. Malheureusement l'esprit novateur de ce temps n'avait pas encore l'expérience des obstacles dont il devait triompher. Dans leur louable désir d'améliorer le sort des peuples, les cabinets réformateurs furent quelquefois aventureux comme les peuples émancipés l'ont été depuis. Ils croyaient que dans cette voie un gouvernement peut ce qu'il veut, comme on a cru depuis qu'une révolution populaire pouvait ce qu'elle voulait. La carrière administrative de Pombal fut admirable d'activité et de fécondité, mais les institutions qu'il créa étaient superposées au sol, elles n'avaient pas de racines. Aussi, bien que son administration ait duré plus d'un quart de siècle, il ne fallut, après lui, qu'un souffle pour les renverser.

Par suite de la faiblesse, des excès et finalement de l'état d'imbécillité où tomba le roi Jean V, le Portugal se trouva chargé en 1750 d'une dette de 75 millions de francs et semblait à la veille d'une ruine complète. C'est au milieu de ces tristes conjonctures que parut Sébastien Joseph de Carvalho a Mello, plus tard comte d'Oeyras et marquis de Pombal.

L'auteur de l'ouvrage anglais que nous essaierons d'analyser a puisé aux sources authentiques, il a consulté les archives de Lisbonne, celles de la légation portugaise à Vienne et la correspondance diplomatique du temps. C'est parmi les apologistes et les admirateurs de Pombal qu'il doit être rangé.

Pombal était l'aîné de trois fils. Dans sa jeunesse il alla étudier à l'université de Coïmbre. Ses études terminées, il entra dans l'armée comme simple soldat, ainsi que c'était alors la coutume en Portugal. Bientôt il fut promu au grade de caporal. Cependant la carrière militaire lui plaisait peu; il ne tarda pas à quitter le service, et s'appliqua exclusivement à l'étude de l'histoire, de la politique et de la législation.

Son oncle le cardinal Motta le recommanda à Jean V, auprès duquel il était en grande faveur, et en 1737 Pombal fut envoyé en qualité de ministre à Londres. Durant cette mission il obtint en Angleterre plusieurs droits et priviléges pour les Portugais, et contribua à faire déterminer les priviléges des ministres étrangers, fréquent sujet de disputes, malgré l'acte du parlement de 1709. Les mesures prises en 1744 par le gouvernement

Digitized by Google

anglais l'engagèrent l'année suivante à demander son rappel.

Peu de temps après, ses connaissances étendues et l'élévation de son caractère le firent choisir comme arbitre dans un différend qui s'était élevé entre le pape Benoit XIV et l'impératrice Marie-Thérèse. Il fit preuve d'habileté dans cette mission et parvint à rétablir la bonne intelligence entre les deux cours.

Après un séjour de cinq ans dans la capitale de l'Autriche, il quitta Vienne en 1750, regretté de l'impératrice qui conserva toujours une grande affection pour lui; il rentrait en Portugal pour y remplir les fonctions de ministre des affaires étrangères, sous le roi Joseph Ier qui venait de monter sur le trône.

Jouissant de l'entière confiance du roi et investi par lui du rôle de premier ministre, Pombal put mettre à exécution les mesures qu'il méditait depuis plusieurs années.

Voici en quels termes lui-même il a parlé des difficultés de sa position et des obstacles qu'il devait rencontrer dans ses projets de réforme gouvernementale :

« Nous ne sommes plus en ces temps où les législateurs sont « capables, par la seule force de leur génie, de changer la forme « et la constitution des États corrompus. Lorsque chaque nation « était pour ainsi dire un monde à part, et ne considérait que ses « propres intérêts, d'après son système particulier, il existait de « grandes facilités pour les réformes. Depuis la création de la ligue « européenne, c'est-à-dire, depuis que les intérêts politiques d'un « pays dépendent d'un autre pays et y exercent leur influence, tous « les gouvernements ont les yeux ouverts sur chaque changement « opéré par leurs voisins. Comme les vices des faibles constituent « les plus grands avantages des puissants, ceux-ci voyent à regret « les premiers chercher à écarter les conditions de médiocrité d'où « dépend leur propre force. Ce que peut faire de mieux un homme « d'État habile, dans de pareilles circonstances, est, non pas de « chercher à détruire les vices du système existant, mais de se ser- « vir de palliatifs afin d'empêcher leur progrès, et de tâcher de « soutenir la machine politique, afin qu'elle ne tombe pas dans la « poussière. La monarchie portugaise était à l'agonie lorsqu'arriva « le terrible tremblement de terre de Lisbonne. Les Anglais tenaient « la nation dans un état de complète sujétion; ils l'avaient enchat-

Digitized by Google

« née à leur char politique sans lui laisser le pouvoir de se sous-
« traire à leur domination. Quoique l'ont ait établi parmi les
« hommes un certain droit des gens, la loi du plus fort gouvernera
« néanmoins toujours les hommes. Le système de la Grande-Bre-
« tagne était d'affaiblir les autres nations afin d'augmenter sa
« force. Le Portugal affaibli et énervé, était réglé dans tous ses
« mouvements par les désirs de l'Angleterre. »

Dans cette triste position du Portugal, le mémorable tremblement de terre du 1er novembre 1755, qui paraissait devoir achever la ruine de ce pays, contribua peut-être en réalité à le soustraire à la servitude dans laquelle il était tombé, et à délivrer ses habitants de la misère et de l'espèce de barbarie dans lesquels ils végétaient.

Dans les premiers moments du désastre tous les esprits étaient dans la consternation et l'abattement. Profondément découragé, le roi ne savait à quelles mesures aviser. Pombal, en homme né pour le pouvoir, conserva en face de la terrible catastrophe tout son sang-froid et toute sa liberté d'esprit. Il tint au roi ce calme et énergique langage : « Sire, il faut enterrer les morts et songer aux vivants. » Les actions répondaient aux paroles. On trouvait le ministre partout où sa présence pouvait être utile. Pendant plusieurs jours il n'eut d'autre habitation que sa voiture, et de là partaient des ordres nuit et jour, avec une activité qui tient du prodige ; il fit promulguer presque à la fois, deux cents décrets pour pourvoir au maintien de l'ordre, au logement des habitants, à la distribution des vivres, à l'enterrement des morts, etc.

Il est impossible de dire ce que serait devenu Lisbonne au milieu de cet épouvantable malheur, sans le courage, la sagesse, l'activité et l'énergie de Pombal. Comme un être supérieur, il était présent partout, encourageait les timides, consolait les malheureux, effrayait les malfaiteurs, arrêtait les pervers, et ramenait la sécurité dans le cœur de ceux que le désespoir avait saisis.

Cependant Pombal s'était antérieurement attiré l'inimitié des jésuites. Ils tirèrent parti de la circonstance et n'hésitèrent point à affirmer que ce terrible événement était une punition infligée par la Divinité à l'impiété du ministre et de ses partisans. Ils prophétisèrent même qu'une pareille convulsion de la terre se répéterait le même jour de l'année suivante.

Digitized by Google

Lisbonne fut entièrement reconstruite d'après un plan régulier, sous l'administration de Pombal, et cette ville sembla destinée à devenir l'une des plus belles de l'Europe. Cependant les projets de Pombal ne furent jamais complétement mis à exécution. Tous les édifices de quelque importance qui existent aujourd'hui, furent faits d'après ses propres plans. Mais d'autres parties des conceptions du ministre furent entièrement négligées. C'est ainsi que la magnifique promenade qu'il avait résolu de former sur les bords du Tage, depuis Santa-Apollonia jusqu'à Belem, distance de deux lieues, ne fut pas même commencée. Si cette promenade eût été plantée comme il se le proposait, elle eût attiré la curiosité et excité l'admiration de la postérité la plus reculée; car pour la grandeur et la magnificence, elle aurait surpassé tout ce qui existe en ce genre, non-seulement en Europe, mais dans le monde entier. Ce fut environ deux ans après le tremblement de terre que Pombal, à l'occasion d'une résistance continue que le gouvernement du roi rencontrait de la part des jésuites, dans le Paraguay, entra en lutte ouverte avec ce corps puissant, lutte qui devait amener la chute de l'un ou de l'autre.

Dans ce conflit, le roi Joseph crut qu'il y allait de son indépendance de soutenir son ministre, et un grand coup fut frappé.

Le 19 septembre 1757, le roi renvoya le jésuite son confesseur, et l'ordre fut donné qu'aucun ecclésiastique du même corps n'approchât plus de la cour sans une permission expresse du souverain.

Pour expliquer et motiver ses actes, Pombal envoya, à plusieurs reprises, des instructions à Don Francisco d'Almada, ministre portugais à la cour de Rome, lui enjoignant de mettre sous les yeux du Saint-Père les nombreux et graves reproches que le Portugal avait à faire aux jésuites. Les faits paraissaient tellement établis qu'il était difficile de les contredire. Benoît XIV nomma le cardinal Saldanha pour examiner la conduite des jésuites dans les royaumes de Portugal et des Algarves, et dans toutes les parties des Indes orientales et occidentales soumises au gouvernement de Sa Majesté Très-Fidèle.

Après un court examen, la conduite des jésuites fut condamnée par le vicaire apostolique.

Pour compléter la défaite de l'ordre, Benoît XIV proclama dans une bulle du 7 juin 1758, que pour de justes motifs à lui connus, et

Digitized by Google

qui concernaient spécialement le service de Dieu et le bien public, les pères de la société de Jésus devaient s'abstenir d'entendre la confession et de prêcher, jusqu'à ordre ultérieur.

Dans l'intervalle, pendant que Pombal s'efforçait de rendre au gouvernement le pouvoir que les jésuites avaient acquis en Portugal et en Amérique, une tentative d'assassinat fut commise sur la personne du roi.

Les chefs de la conspiration furent le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora, et enfin don Jeronimo d'Alaide, comte d'Atongina. Cinq autres individus d'un rang inférieur avaient été enrôlés comme instruments actifs du meurtre, qui devait s'exécuter dans la nuit du 3 septembre 1758. Le coup manqua; Pombal, après trois mois d'investigations secrètes, fit arrêter les coupables; et le 12 janvier 1759, onze des conspirateurs furent condamnés à mort. Le jour suivant, la sentence fut mise à exécution.

On a souvent reproché à Pombal d'avoir permis, sous son administration, les formes cruelles qui furent employées pour ces châtiments.

L'auteur des mémoires s'attache à montrer par des raisons puisées dans le droit et dans l'histoire, qu'au lieu d'accuser ce ministre d'inhumanité, on devrait plutôt s'étonner qu'il céda si peu à l'influence cruelle de son époque et de son pays, connaissant surtout les instigateurs cachés de toute cette affaire.

A en croire quelques écrivains précédents, les tourments infligés aux prisonniers durant le règne de Joseph auraient été terribles; un grand nombre de documents authentiques cités dans les mémoires prouvent le contraire, entre autres un manuscrit composé par le marquis d'Alorna durant son emprisonnement, et dans lequel il se plaint amèrement et en termes emphatiques qu'on ne change pas assez souvent ses draps de lit. On y trouve fréquemment la mention de griefs de ce genre.

Au nombre des jésuites impliqués dans la conspiration, était le fameux Malagrida, extatique qui passait des heures entières dans les positions les plus pénibles et les plus bizarres.

Les papiers de huit jésuites ayant été saisis, subirent un examen sévère, et le gouvernement y vit la preuve que la compagnie nourrissait contre le roi et son ministre la haine la plus passionnée. En

Digitized by Google

conséquence, un décret fut publié qui séquestrait tous les biens réels et personnels de la société de Jésus.

Plus les recherches du gouvernement se multipliaient, plus il parut croire qu'il n'y aurait de sûreté pour la vie du roi, qu'après l'expulsion complète des jésuites. Cette mesure fut résolue.

Pombal adressa un mémoire au pape Clément XIII, le 20 avril 1759, exposant les intentions et les motifs qui le forçaient d'en agir ainsi. On joignit à cette pièce un état des propriétés de la compagnie dans le Portugal, afin que le pape pût en ordonner la distribution ou en disposer à son bon plaisir.

Deux missives de Clément XIII, en date du 2 août 1759, répondirent à ce mémoire, et par suite le cardinal-patriarche Saldanha publia, le 5 octobre suivant, un mandement qui bannissait la compagnie entière du Portugal [1].

Des vaisseaux préparés à cet effet transportèrent les pères à Civita-Vecchia. Peu après, ceux des colonies furent également envoyés en Italie. Une demande fut adressée à l'impératrice Marie-Thérèse pour permettre à ces religieux de s'établir dans ses domaines, mais cette souveraine crut ne pas devoir accueillir leur demande.

Les dispositions de la cour de Rome à l'égard de Pombal ne tardèrent pas longtemps à changer de nature; les relations s'aigrirent, et les causes d'une querelle ouverte ne se firent pas longtemps attendre.

Pombal, pour empêcher toute fausse interprétation des intentions de son gouvernement, et exposer la politique qu'il voulait suivre, publia, au nom du roi, un manifeste très-étendu, où il faisait connaître les griefs du Portugal contre la cour de Rome.

Le pape refusa à M. d'Almada, ministre plénipotentiaire du roi Joseph, l'audience dans laquelle devait lui être remis ce manifeste, qui en conséquence fut délivré au cardinal Orsini. Alors une rupture ouverte éclata, et le 22 juillet, tous les sujets portugais reçurent l'ordre de quitter Rome immédiatement.

[1] Cette mesure eut un grand retentissement en Europe et particulièrement en France. Ce ne fut qu'en 1762 que le parlement de Paris prononça la sécularisation des jésuites et la vente de leurs biens. Un édit royal de novembre 1764 étendit la mesure à tout le royaume de France. Le gouvernement espagnol expulsa les jésuites en 1767; Naples et Parme, l'année suivante.

Digitized by Google

Avant de parler des résultats de ce conflit, nous suivrons l'ordre adopté dans les mémoires, et nous signalerons quelques-unes des réformes qui occupaient à cette époque l'activité administrative du ministre portugais.

Afin de ranimer les transactions commerciales, arrêtées tout à coup par les pertes immenses qu'avait occasionnées le tremblement de terre, Pombal établit une junte de commerce, vers la fin de 1756, et l'année suivante, la noblesse fut autorisée à acheter, sans déroger, des actions dans la société dite de Maranhão e Parà.

De nombreux encouragements firent refleurir la manufacture royale de soierie, et cette branche d'industrie recommença à donner de grands bénéfices.

De 1757 à 1758, plusieurs lois remarquables furent promulguées pour civiliser les Indiens de l'Amérique méridionale. Chaque village fut doté de deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. La culture du riz, des fèves, du blé indien et du coton fut encouragée. On distribua des récompenses et des honneurs à ceux qui récoltaient la plus grande quantité de tabac. Tous les ans, on dressait des tableaux des terres rendues productives, afin que le gouvernement pût récompenser les propriétaires de leur zèle et de leur activité. Dans un de ces décrets d'organisation, Pombal disait : « Lorsque l'agriculture est florissante, le moyen le plus efficace de « faire prospérer un royaume est l'introduction de l'industrie et du « commerce. Ils enrichissent en même temps qu'ils civilisent un « peuple, et rendent par conséquent l'État puissant. Le commerce « consiste essentiellement dans la vente ou l'échange des produits, « et dans les communications réciproques des nations; celles-ci « engendrent la civilisation; celui-là, le profit et les richesses. L'âme « du commerce est la liberté du peuple. »

Ces observations prouvent que Pombal suivait le principe de Sully, d'après lequel l'agriculture doit être dans une condition florissante, avant qu'il faille songer à établir des manufactures, ou du moins avant qu'il faille les encourager.

Avant 1759, il n'existait point d'écoles de commerce à Lisbonne. Les négociants étaient obligés de faire venir leurs employés de Venise et de Gênes; Pombal, par un décret du 19 mai 1759, créa une *Aula do commercio,* ou institut commercial et indus-

Digitized by Google

triel, qu'il plaça sous la surveillance de la junte de commerce. Cet établissement prospéra rapidement, et en 1775 deux cents élèves furent publiquement examinés, en présence des ministres d'État et d'autres hauts fonctionnaires, et firent honneur à l'institution et à son fondateur, en prouvant combien ils étaient versés dans les diverses connaissances qui intéressent le commerce, l'industrie et la navigation.

Les arts libéraux reçurent également une forte impulsion. « La « culture des lettres, disait Pombal, forme la base de toutes les « sciences, et dans leur perfectionnement consiste la gloire et la « prospérité des empires. »

Le système d'éducation introduit par Pombal eut assez de retentissement en Europe pour que le président du conseil aulique le fît adopter par le gouvernement autrichien.

Le nombre considérable de personnes des deux sexes qui s'enfermaient dans les couvents attira l'attention du ministre. Des scènes scandaleuses qui avaient eu lieu dans le couvent d'Odivellas, théâtre des débauches de Jean V, lui fournirent les motifs d'une réforme de ces établissements. Il abolit la moitié des communautés de femmes, et défendit qu'à l'avenir les associations religieuses, soit d'hommes, soit de femmes, reçussent de novices âgés de moins de 25 ans, sans la permission expresse du roi.

Lorsque Pombal arriva aux affaires, l'armée de Portugal était dans une situation déplorable. A peine y avait-il huit à neuf mille hommes de troupes indisciplinées dans le pays. Depuis un siècle, le Portugal soutenait avec l'Espagne une guerre ruineuse, sur les rives du Rio de la Plata. L'Espagne désirait unir le Portugal à ses domaines, et la France voulait s'emparer de ses précieuses colonies. Pombal était au courant de toutes ces menées, et sollicita l'assistance de l'Angleterre, comme la plus ancienne alliée du Portugal. Dans l'intervalle, il prit toutes les mesures de défense possibles : « Si les Espagnols, disait-il, prennent ombrage de ces préparatifs de « guerre, ce sera une preuve d'autant plus forte de leurs mauvaises « intentions ; le voisin qui s'offense de ce que je ferme solidement « ma porte, peut avec raison être soupçonné de vouloir me voler. »

Le marquis de Sarria entra avec une armée espagnole sur le territoire portugais, et la guerre fut déclarée. Jamais le pays n'avait

Digitized by Google

été dans une plus triste position pour soutenir une lutte armée. Mais les difficultés s'évanouirent devant les efforts du premier ministre. Avec une célérité incroyable, 36,000 fantassins et 6,000 cavaliers, outre la milice, furent mis sous les armes et convenablement équipés. Cinq mille hommes furent ajoutés à ces forces, pour former l'artillerie. L'Angleterre envoya dix mille soldats et le célèbre comte La Lippe, pour prendre le commandement des troupes des deux pays. Le prince Charles de Mecklenbourg-Strelitz reçut la direction de l'artillerie.

Les Espagnols furent battus sur tous les points. Un traité de paix fut signé à Fontainebleau, en 1763, et fournit à Pombal le loisir d'organiser les forces navales, réduites auparavant à une condition encore plus déplorable que l'armée de terre, car elles ne se composaient que de deux vaisseaux.

En peu d'années, il parvint à avoir dix vaisseaux de ligne, un nombre proportionné de frégates, et envoya des navires à Mozambique et au Brésil, avec des ingénieurs, des ouvriers et des matériaux.

Tant de mesures importantes devaient nécessairement avoir été précédées par la réforme des abus financiers, les plus difficiles de tous à déraciner. Il y avait en Portugal jusqu'à vingt-deux mille collecteurs des taxes. La plupart furent supprimés, et par une plus égale répartition, accompagnée d'une simplification dans le mode de perception, les revenus se perçurent sans coûter plus d'un et demi pour cent de frais.

Dans l'ordre chronologique, c'est vers ce temps que fut exécuté le jésuite Malagrida, dont nous avons parlé à l'occasion de la conspiration contre le roi.

Ses différentes publications portaient un cachet d'exaltation qui allait jusqu'à la folie. Il fit tant que les inquisiteurs eux-mêmes le condamnèrent pour blasphème ou impiété, et en conséquence il fut livré à la justice séculière. De ce chef il n'eût probablement pas été condamné à mort ; mais les crimes politiques qu'on lui reprochait rendirent l'autorité inexorable, et après avoir été conduit à travers les principales rues de Lisbonne, une corde au cou, il fut pendu, et son corps jeté dans les flammes.

C'est dans son *Traité de la vie et de l'empire de l'Antechrist,* et dans sa *Vie héroïque et merveilleuse de la glorieuse sainte*

Digitized by Google

Anne, mère de la Vierge, que cet écrivain a accumulé le plus de bizarreries. Les mémoires que nous analysons en citent bon nombre d'exemples, dont voici le dernier : D'après le père Malagrida, il n'y aura que trois antechrists; le dernier naîtra à Milan, du commerce d'un moine et d'une religieuse, en l'année 1920, et il choisira pour femme Proserpine, l'une des furies de l'enfer.

Le supplice de Malagrida n'en causa pas moins une forte sensation, même hors du Portugal; et, comme il arrive à la suite des châtiments trop sévères, Malagrida eut des partisans qui virent en lui un martyr.

Cependant la querelle entre le pape et le roi de Portugal continuait, malgré les efforts que l'on faisait de plusieurs côtés pour amener une réconciliation. Le gouvernement portugais était d'autant moins disposé à renoncer à ses prétentions, qu'il n'était pas le seul alors qui résistât à la cour de Rome. En 1767, presque tous les souverains des États catholiques avaient supprimé la fameuse bulle *in cœna Domini;* et l'année suivante, il fut ordonné que toutes les copies trouvées en Portugal seraient livrées au gouvernement, sous les peines comminées pour le crime de haute trahison.

Cette bulle, lue tous les ans en grande cérémonie dans les églises, chaque mardi de la semaine sainte, excommuniait toutes personnes, magistrats, évêques ou autres, qui se hasarderaient à proposer un futur concile; les rois ou leurs ministres, les parlements ou cours supérieures qui obligeraient le clergé à payer des taxes à l'État, sous quelque prétexte que ce fût, ainsi que les parlements, magistrats et autres qui feraient aucune opposition à la discipline réglée par le concile de Trente, s'y trouvaient tous également condamnés.

Il n'y a pas de doute que l'exemple donné par Pombal n'ait contribué à exciter les alarmes qui, à cette époque, se propagèrent dans les cours catholiques de l'ouest de l'Europe. Celles de Madrid, de Versailles, de Naples et de Parme s'adressèrent aux cabinets de Vienne et de Turin pour qu'ils réclamassent du saint-siége avec elles la dissolution de l'ordre des jésuites.

Pendant que ces causes d'irritation semblaient en quelque sorte menacer d'une rupture universelle avec la cour de Rome, Clément XIII mourut le 2 février 1769, dans un moment des plus

Digitized by Google

critiques pour l'unité et l'intégrité de l'Église catholique. Il fut remplacé le 1er mai suivant par le fameux cardinal Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV.

Le nouveau pontife voulut éviter tout schisme dans l'Église, et apaiser les dissensions existantes. Non-seulement il autorisa Almada à revenir à Rome, mais il écrivit à Pombal pour solliciter une réconciliation.

Le 21 juillet 1773, il publia la bulle célèbre *Dominicus ac redemptor noster Jesus-Christus*, qui supprima l'ordre des jésuites dans toute la chrétienté. La bulle fut confirmée par le roi Joseph, le 19 septembre suivant. Dans tout le Portugal des *te Deum* furent célébrés à cette occasion, et l'on illumina pendant trois jours. Le pape Clément exprima à plusieurs reprises sa satisfaction de voir ainsi les affaires arrangées, et envoya plusieurs cadeaux de prix à Pombal.

Revenons maintenant aux institutions nouvelles que le premier ministre continuait de fonder.

L'une des plus importantes fut le collége royal des nobles, destiné à imprimer une meilleure direction à l'éducation de cette partie de la nation. Les règles qu'on devait y suivre furent entièrement écrites de la main de Pombal.

La même année, on permit aux étrangers d'introduire les inventions nouvelles et les ouvrages d'art ou de science d'une utilité reconnue.

Le 19 septembre 1761 fut publiée la loi par laquelle tout esclave qui touchait le sol du Portugal, était déclaré, *ipso facto*, homme libre.

La marine marchande et militaire fixa aussi l'attention du gouvernement. Le commerce put s'exercer librement et directement entre le Portugal et Bahia, Rio-Janeiro, etc., etc.; les anciennes lois subirent presque toutes de grandes modifications sous ce rapport.

En 1768 une imprimerie royale s'établit, et un imprimeur romain, Nicolas Pagliarini, en reçut la direction. Avant cette époque, tel était l'état déplorable des lettres, que presque tous les ouvrages portugais s'imprimaient en pays étranger.

Pombal était convaincu que pour donner quelque consistance aux gouvernements populaires, il faut les baser sur l'instruction du

Digitized by Google

peuple. Il voyait l'esprit révolutionnaire qui, déjà de son temps, commençait à surgir, et comprenait que ses progrès, quoique lents, étaient irrésistibles; c'est pourquoi il voulait préparer ses compatriotes aux événements dont l'avenir était gros.

Pressentant les maux qui menaçaient ses successeurs, il disait souvent : « Nos enfants pourront vivre en paix jusqu'à la fin de « leurs jours, mais Dieu garde nos petits-fils. » Prophétie remarquable, qui, pour le Portugal surtout, ne s'est que trop accomplie.

L'université de Coïmbre, dont la direction avait été confiée depuis nombre d'années aux jésuites, avait un système d'enseignement fort étroit. Nommé en 1772 lieutenant-général de cette université, Pombal réforma complétement le cours des études, créa des musées d'histoire naturelle, de sciences médicales, de chimie, et un observatoire astronomique.

Les statuts et règlements nouveaux de Coïmbre obtinrent en Europe une telle réputation, que d'autres gouvernements les adoptèrent dans la vue d'améliorer leurs propres établissements d'instruction supérieure.

Afin de satisfaire aux besoins d'instruction des classes inférieures, Pombal nomma, en 1772, huit cent quatre-vingt-sept instituteurs, chargés d'enseigner gratuitement dans toutes les possessions du roi : quatre-vingt-quatorze d'entre eux étaient destinés aux colonies. Chaque instituteur devait fournir annuellement un tableau des progrès de ses élèves.

Au milieu de tant d'importants travaux de tout genre, Pombal fut sur le point de tomber sous les coups d'un assassin italien du nom de Jean-Baptiste Pelle. C'est de cette époque que l'on peut dater l'origine de ces machines infernales qui, plusieurs fois depuis, ont effrayé la France.

Heureusement, la veille de l'exécution, le complot fut découvert. On saisit le meurtrier dans sa chambre, où l'on trouva la machine composée de trois canons de pistolet, chargés chacun d'une livre et demie de poudre, de quatre bouteilles aussi remplies de poudre, et d'un solide tonneau en bois qui en renfermait encore quatre autres livres.

Une mèche fixée à la machine était faite de manière à brûler durant quinze heures avant de mettre le feu à la poudre.

Digitized by Google

Le coupable avoua tout, et, après avoir été mis en jugement, il fut écartelé.

Cependant la santé du roi Joseph déclinait à vue d'œil. Après plusieurs attaques d'apoplexie, il mourut le 24 février 1777, laissant son vieux ministre en butte à toutes les haines de ses ennemis.

Pombal prévoyait les passions qui allaient s'agiter autour de lui, et, de plus, il sentait le besoin du repos, après vingt-sept années d'une si laborieuse carrière.

Le 5 février 1777, il adressa à la reine régente une requête tendant à ce qu'elle lui permît de quitter les affaires.

Le 4 mars, sa démission fut acceptée.

En une année de temps on parvint à renverser une grande partie de ses œuvres. La réaction fut vive. Les seigneurs qu'il avait fait punir furent rétablis dans leurs places; de là aux persécutions contre leur accusateur, il n'y avait plus qu'un pas à franchir.

Cependant Pombal, entouré des soins et de l'amour de sa femme et de ses filles, espérait finir ses jours dans le calme.

A soixante-seize ans il avait conservé toute l'activité de ses facultés. Sa figure pâle, maigre et pleine d'intelligence, donnait à sa taille élevée quelque chose d'imposant. Il montrait une politesse extrême envers les étrangers, et une grande douceur dans la société.

Ses ennemis continuaient à prédominer dans les conseils de la reine, et bientôt de violentes attaques contre son caractère et les divers actes de son administration obligèrent le vieillard à prendre la plume, dans l'intérêt, dit-il dans l'introduction de son mémoire, de ses fils et de leurs descendants qui plus tard ne seraient peut-être plus à même de réfuter les calomnies répandues contre lui.

Ce document fit beaucoup de bruit et parut redoutable pour des familles puissantes; les ennemis de Pombal arrachèrent à la reine, le 3 septembre 1779, un décret ordonnant que tous les exemplaires en seraient détruits. Deux commissaires furent nommés pour interroger Pombal sur les griefs articulés contre lui.

Au mois d'octobre 1780, la reine ordonna que la sentence du 12 janvier 1759 qui avait condamné les conspirateurs contre la vie du feu roi serait considérée comme nulle et injuste, et que le jugement serait revisé par un certain nombre de magistrats nommés à cet effet.

Digitized by Google

Les conséquences d'une pareille mesure étaient aisées à prévoir. Le 3 avril suivant, quinze juges sur dix-huit déclarèrent tous les conspirateurs innocents, tant les acteurs principaux de la tentative d'assassinat que leurs complices.

Après un silence de dix-huit mois sur les résultats de l'examen auquel l'administration de Pombal avait été soumise, la reine et ses conseillers décidèrent qu'il n'y serait pas donné de publicité ultérieure.

Cependant un décret du 16 août 1781 l'exila à 20 lieues de la cour, et permit à tous ceux qui croiraient avoir été lésés par lui dans l'exercice de ses fonctions, de le poursuivre personnellement devant les tribunaux.

Enfin vaincu par l'âge, les infirmités et les douleurs morales, Pombal mourut dans les bras de sa femme et de ses enfants, le 5 mai 1782, âgé de 81 ans. Le prêtre qui prononça son oraison funèbre, ayant osé déplorer l'ingratitude du Portugal à l'égard du ministre disgracié, fut relégué dans un couvent des îles du cap Vert.

Telle fut la triste fin de cet homme d'État dont la politique a été si diversement appréciée par des partis opposés, qui, en administration comme en politique, eut le tort de ne pas tenir assez compte de l'état des esprits et de l'influence du passé, qui ne mesura pas toute la force des obstacles auxquels il se heurtait et qui devaient lui survivre, donna trop souvent à ses réformes un caractère de passion et de violence, mais qui, en fût-il même réduit à son seul mérite d'administrateur, n'en resterait pas moins une imposante figure dans les annales de cette péninsule où de tout temps l'administration a été si irrégulière, si vicieuse, si nulle, où, de nos jours surtout, l'absence d'hommes de cette trempe de caractère et d'esprit se fait si déplorablement sentir.

Digitized by Google

LES FRANÇAIS EN HOLLANDE,

EN 1672.

Bien que Louis XIV eût formellement renoncé à la succession du roi d'Espagne son beau-père, il attendit à peine la mort de Philippe IV pour réclamer, au nom de sa femme l'infante Marie-Thérèse, les duchés de Brabant et de Limbourg. Après avoir notifié à la régente d'Espagne, par une lettre du 9 mai 1667, qu'il allait se mettre en possession de ce qui lui appartenait dans les Pays-Bas, le monarque français entra dans les provinces belges avec une armée de 47,000 hommes. La conquête du Hainaut et d'une partie de la Flandre fut l'ouvrage d'une seule campagne. Mais cette brusque invasion des Pays-Bas excita l'indignation ou l'inquiétude de la plupart des cabinets de l'Europe; ils la considéraient comme une violation du droit de souveraineté et comme un acheminement vers d'autres conquêtes. Bientôt les Provinces-Unies, l'Angleterre et la Suède se concertèrent; et dans le court espace de cinq jours, le chevalier Temple, résident de la Grande-Bretagne à Bruxelles, et Jean De Witt, pensionnaire de Hollande, surent négocier et conclure le célèbre traité de la triple-alliance. Louis XIV, forcé ainsi de déposer les armes, signa la paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668). En s'associant aux démarches du chevalier Temple, De Witt avait eu surtout en vue de protéger les Provinces-Unies; malheureusement, les confédérés ne firent que consacrer la puissance du roi de France, tout en rendant plus précaire la situation de la république hollandaise. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV devint

Digitized by Google

maître de la frontière de Flandre [1]; il se rapprochait ainsi des Provinces-Unies, et pouvait sans cesse les menacer.

Les Hollandais ne virent point d'abord les nuages qui s'amoncelaient à l'horizon; aussi ne craignirent-ils pas de blesser la fierté de Louis XIV, en rappelant fastueusement au monde qu'ils avaient su arrêter le jeune conquérant dans sa course triomphante [2]. Le conseil d'État de l'Union lui-même paraissait si rassuré, qu'immédiatement après la conclusion du traité, il avait proposé une réduction dans le nombre des gens de guerre. L'attitude de la France devait pourtant inspirer des soupçons, puisque Louis XIV, malgré la paix, conservait toutes ses troupes sous les armes. Temple, le négociateur de la triple-alliance, a dépeint avec beaucoup de sagacité l'étrange situation des Provinces-Unies à cette époque. Suivant cet écrivain diplomate, les Hollandais, étroitement liés avec l'Angleterre et la Suède, ne prévoyaient aucun danger du côté de la France; comptant encore sur l'assistance de l'Empire et de l'Espagne, ils se flattaient que Louis XIV n'oserait entreprendre une guerre contre tant de confédérés si puissants, et croyaient que, dans le cas contraire, l'orage n'atteindrait que leurs voisins. « Ces considérations, dit Temple, furent la cause qu'ils commirent trois grandes fautes dans leurs négociations étrangères. Premièrement, ils firent une alliance avec l'Angleterre, sans l'engager à les secourir en cas de besoin. Secondement, ils rompirent leurs mesures avec la France, sans en prendre de nouvelles avec l'Espagne; et enfin, ils se persuadèrent que la Suède leur donnerait du secours, et que les princes d'Allemagne les assisteraient, sans qu'ils s'en fussent assurés avant le commencement de la guerre [3]. »

Pour rompre la triple-alliance, le monarque français commença par tendre

[1] Le funeste traité d'Aix-la-Chapelle sanctionnait un nouveau morcellement du territoire belge. Le conseil de Madrid cédait à la France : Charleroi, Binche, Ath, Douai, le fort de la Scarpe, Tournai, Audenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues et Furnes, avec leurs bailliages, châtellenies, territoires, dépendances et annexes.

[2] L'inscription de la médaille frappée en commémoration de la paix d'Aix-la-Chapelle, était ainsi conçue : « *Assertis legibus, emendatis sacris, adjutis defensis, conciliatis regibus, vindicatâ marium libertate stabilita orbis Europæ quiete.* » De son côté, le roi d'Angleterre prit bientôt aussi pour prétexte de son mécontentement la manière injurieuse dont il était traité en Hollande dans des médailles, des tableaux et des livres. Les ouvrages dont Charles II se plaignait surtout étaient un livre intitulé : *Belgium gloriosum*, par Jean Lydius, ministre de Dordrecht, et des poésies de Vondel. Quelques écrivains voient dans ce mécontentement des deux rois la cause principale de la guerre de 1672; quant à nous, nous ne ferons pas cette injure à la mémoire de Louis et de Charles.

[3] *L'Estat present des Provinces-Unies des Pays-Bas*, traduit de l'anglais de M. le chevalier Temple (Paris, 1674), t. II.

Digitized by Google

un piége aux Provinces-Unies. Dès 1669, Simon-Arnaud de Pompone, représentant de Louis XIV à La Haye, tâcha, dans des conférences particulières, de convaincre De Witt que l'intérêt de la république lui commandait de se lier plus étroitement avec la France, et même de contracter avec elle une nouvelle alliance. Mais le grand pensionnaire ne fut pas dupe de cet artifice[1] : il comprit que Louis XIV ne faisait ces ouvertures qu'afin d'indisposer contre la Hollande les puissances qui avaient protégé cet État en 1667. Au reste, l'Angleterre et la Suède, dont De Witt croyait être sûr, penchaient déjà pour la France. Charles II ne pouvait oublier que De Witt avait prêté naguère assistance à Cromwell pour empêcher le rétablissement des Stuarts; il se souvenait aussi du traité de 1662, principalement dirigé contre lui[2]. Le rappel subit du chevalier Temple, qui représentait alors Charles II à La Haye, démontra clairement que le monarque anglais conservait rancune à la république; mais il reculait encore devant une rupture complète, parce que son parlement se méfiait de Louis XIV. Pour entraîner Charles II, Louis lui envoya sa sœur Henriette-Marie, épouse du duc d'Orléans. Cette princesse avait à peu près convaincu son frère, lorsque l'ascendant que prit sur le roi Yolande de Kerwal, devenue bientôt duchesse de Portsmouth, hâta la conclusion du traité entre la France et la Grande-Bretagne. Il fut convenu (1er juin 1670) que le roi de France attaquerait les Provinces-Unies par terre avec une puissante armée, à laquelle le roi d'Angleterre ajouterait 6,000 hommes, promettant en outre de les attaquer sur mer avec une flotte d'au moins 50 gros navires, auxquels le roi de France en ajouterait 30. Louis promettait encore de payer à Charles un subside de 350,000 livres sterling par an. L'anéantissement de la république hollandaise était décidé. Les îles de Zélande devaient appartenir à l'Angleterre, et le reste des Provinces-Unies à la France, excepté la Hollande proprement dite, dont on faisait un apanage particulier qu'on cédait au prince d'Orange, au cas qu'il voulût accéder au traité. Quant à la Suède, alors soumise au sceptre d'un roi mineur (Charles XI), elle était très-mécontente de la négligence avec laquelle on lui payait les subsides stipulés dans le traité de la triple-alliance; aussi, malgré les efforts de Grotius, qui

[1] *Lettres de De Witt*, t. II.

[2] De Witt avait froissé les sympathies d'un grand nombre de ses concitoyens en négociant avec la France le traité de 1662. Lorsque la guerre avec la Grande-Bretagne eut ensuite éclaté, le comte d'Estrades, ambassadeur de France, écrivait, en 1665, ce qui suit à son maître, en parlant de De Witt : « Je l'ai trouvé fort abattu, et prévoyant un changement dans le gouvernement de l'État, ses ennemis ayant parlé fort haut, disant que c'était lui seul qui avait appuyé le traité de 1662; qu'on avait prévu le danger qu'il y avait de se lier trop étroitement avec la France, qui ne perdrait jamais le souvenir de la paix de Munster. » *Lettres de d'Estrades*, t. III.

Digitized by Google

s'était rendu à Paris afin de se concerter avec le comte de Koningsmarck, il ne fut pas difficile d'ébranler les ministres intéressés et pauvres qui gouvernaient l'État. M. de Pompone, qui avait fait le voyage de Stockholm, termina les négociations par un traité d'alliance fondé, suivant la coutume, sur des subsides considérables; la Suède consentit à être protégée, en cas de besoin, par Louis XIV; mais, comme nous le verrons, elle ne tarda pas à reprendre le système qui lui donnait une véritable importance, celui d'une neutralité médiatrice.

Le cabinet de Saint-Germain avait également envoyé des négociateurs habiles aux cours de Madrid et de Vienne pour expliquer les préparatifs de guerre contre les Provinces-Unies, et pour obtenir le concours ou la neutralité de ces deux grandes puissances [1]. Le marquis de Villars, ambassadeur à Madrid (1671), insinua aux ministres de Charles II que le moment était venu d'abaisser l'orgueil des états généraux de Hollande; que le cabinet de Madrid devait profiter de l'occasion pour reprendre les bourgs et les villes autrefois détachés de l'Espagne. Malgré son imprévoyance et sa faiblesse, le cabinet de Madrid crut devoir repousser les suggestions de l'ambassadeur français; il conclut même avec les états généraux un traité d'après lequel les deux parties devaient se secourir mutuellement, dans le cas où Louis XIV attaquerait la Belgique ou la Hollande [2]. Le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols, vint en effet au secours des Provinces-Unies; mais cette assistance, qui ne fut d'abord que clandestine, ne pouvait arrêter la marche victorieuse du roi de France. Le commandeur de Grémonville, qui avait été envoyé à Vienne, fut plus heureux; il avait eu ordre de déclarer à l'Empereur « que sa « cour n'avait pas un dessein *de conquête territoriale* dans la guerre qu'elle « allait entreprendre; le but de S. M. Très-Chrétienne était de châtier surtout « l'insolence des Hollandais qui avaient insulté à la dignité de sa couronne; « si elle armait, ce n'était que dans ce dessein. En tous les cas, et quels que « fussent les résultats de la guerre, S. M. Très-Chrétienne déclarait qu'elle « n'avait aucune volonté de blesser les droits de l'Empire et les rapports « européens [3]. » Comme l'ambassadeur français faisait craindre les suites de la révolte des Hongrois, il parvint à signer, le 1er novembre 1671, un traité

[1] Pour neutraliser les efforts de la France, les états généraux, sur la proposition de De Witt, avaient aussi envoyé des ambassadeurs extraordinaires aux cours les plus suspectes. Gérard Hamel Bruininck était parti pour la cour de Vienne; Pierre De Groot (Grotius) s'était rendu à Paris; Conrad Van Beuning, ancien bourgmestre d'Amsterdam, en Angleterre, et Jérôme de Beverninck en Espagne.

[2] Cerisier. *Tableau de l'hist. générale des Provinces-Unies*, t. VII.

[3] Capefigue, *Louis XIV, son gouvernement et ses relations diplomatiques*, etc., t. Ier.

Digitized by Google

de neutralité avec Léopold Ier. Louis XIV sut aussi attirer dans ses intérêts, en leur offrant des subsides ou d'autres avantages, le duc de Brunswick-Lunebourg, l'évêque d'Osnabruck, Maximilien de Bavière, archevêque de Cologne, l'électeur de Hanovre [1], enfin, le turbulent Van Gale, évêque de Munster et abbé de Corbie. En traitant avec Maximilien de Bavière, le roi promit aux communes de Cologne et de Liége que leur liberté municipale serait protégée et garantie [2]. L'électeur de Brandebourg seul eut le courage de résister aux propositions du roi de France; celui-ci lui avait fait offrir, par l'intermédiaire du prince de Furstemberg, la paisible possession des places du duché de Clèves alors occupées par les troupes hollandaises; mais l'électeur fut inébranlable. Pour détourner l'orage, il consentit seulement à se poser comme médiateur entre Louis XIV et les Provinces-Unies; le monarque ne lui donna que des réponses vagues; De Witt, de son côté, se méfiait aussi du grand électeur, à cause de ses liaisons avec la maison d'Orange.

Louis XIV n'hésitait plus à attaquer la république hollandaise; quelques injures contre son ambition ne suffisaient pas pour légitimer une brusque agression, il fallait des prétextes plus sérieux. Aussi ne s'était-il pas contenté d'opérer un revirement dans la politique des grandes puissances, il avait encore tendu d'autres piéges à la république. Pour irriter les états généraux, il avait défendu l'importation de plusieurs marchandises hollandaises dans son royaume ou les avait chargées d'impositions exorbitantes. Les états usèrent, en effet, de représailles, après avoir épuisé toutes les ressources qu'offrent des représentations franches et loyales. Ils défendirent l'importation des eaux-de-vie et de quelques étoffes de France; sur d'autres matières, ils augmentèrent les droits de 50 pour cent. Bien que Louis XIV eût désiré ces représailles, il ne laissa pas d'exprimer son mécontentement à l'ambassadeur Grotius; il osa même proposer aux états de céder une de leurs places aux Espagnols, pour que ceux-ci donnassent Ypres à la France. Grotius, qui avait découvert le secret de l'alliance entre Charles et Louis, ne cacha plus à ses concitoyens les dangers auxquels ils étaient exposés. Les états généraux voulurent alors fléchir Louis XIV. Ils lui firent remettre, le 4 janvier 1672, une

[1] La convention avec l'électeur de Hanovre fut conclue plus tard; elle porte la date du 10 décembre 1672.

[2] Voici la lettre autographe que le roi écrivit aux bourgeois de Liége : « Très-chers « et bien aimés, ce que nous avons ordonné à M. de Maisons, gentilhomme ordinaire « de notre chambre, de vous dire de notre part, vous donnera un nouveau témoi- « gnage de notre affection en votre endroit, et du soin que nous avons *de protéger et* « *conserver votre liberté et neutralité* contre ceux de vos voisins qui pourraient « avoir la pensée d'entreprendre quelque chose à l'encontre... » Louis XIV fut le premier à violer cette neutralité.

Digitized by Google

note qui malheureusement portait la date du 10 décembre 1671. Les états disaient qu'ils avaient beau examiner leur conduite, qu'ils n'y trouvaient rien qui pût leur avoir attiré le courroux du roi de France. Louis répondit à Grotius qu'il n'avait aucun besoin d'une lettre qui avait déjà passé dans toutes les autres cours, et qu'il avait depuis longtemps dans sa poche; il ajouta qu'il n'avait fait des préparatifs de guerre que pour mieux suivre l'exemple des États. Grotius offrit au monarque, de la part de ceux-ci, non-seulement de désarmer, mais aussi de révoquer les édits prohibitifs sur le commerce. Louis répliqua qu'il était trop tard, et, deux jours après, répondant à la lettre des états, ils les pria d'apprécier leur conduite, et de juger si les nouveaux règlements qu'ils avaient rendus sur le commerce depuis 1662 étaient inoffensifs et légitimes; il voulait bien leur avouer que leurs armements avaient été la cause des siens, mais il déclarait, au surplus, qu'il n'était tenu de rendre des comptes à personne.

Le 6 avril, Louis XIV signa la déclaration de guerre contre les Provinces-Unies, et le lendemain elle fut publiée par les hérauts d'armes dans la ville de Paris. Un embargo fut mis ensuite sur tous les navires bataves qui se trouvaient dans les ports de France; quant aux Hollandais qui habitaient le royaume depuis la conclusion du traité de 1662, on leur laissait six mois pour vendre leurs marchandises ou les transporter ailleurs. Charles II avait devancé Louis XIV; avant de publier aucune déclaration de guerre, il avait fait commencer les hostilités sur mer. Dès le 23 mars, Robert Holmes avait attaqué les flottes marchandes des Provinces-Unies qui revenaient de Smyrne et des ports d'Espagne et de Portugal.

Pour conquérir la république hollandaise, Louis XIV avait réuni sous ses drapeaux 112,000 hommes escortés de plus de 100 bouches à feu; un autre corps de 20,000 hommes était sous les ordres de l'évêque de Munster et de l'électeur de Cologne, qui devaient agir de concert avec le roi [1]. Le rendez-vous général des troupes françaises avait été fixé à Charleroi, qui appartenait alors à Louis XIV; il arriva dans cette ville le 13 mai. Le monarque agit d'abord avec circonspection : d'une part, il s'abstint d'attaquer les Pays-Bas espagnols afin de ménager les Anglais, qui prétendaient encore ne point vouloir s'écarter de la triple-alliance; d'autre part, il n'écouta pas le prince de Condé, qui lui conseillait de ne pas diviser sa nombreuse armée et de fondre

[1] « De tous les conquérants qui ont envahi le monde, dit Voltaire, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit État des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-dix-sept, furent consommés à cet appareil... » *Siècle de Louis XIV*, t. 1er.

Digitized by Google

sur les Provinces-Unies comme un torrent. L'armée française fut partagée en trois corps : Condé eut l'avant-garde; Turenne reçut le commandement du deuxième corps détaché sur Maestricht; enfin, la maison royale, qui formait la réserve, était sous les ordres du marquis de Chavigny. Les Français essayèrent une fausse attaque sur Maestricht; comme elle ne réussit pas, la forteresse fut laissée sur la gauche; Chavigny eut ordre de l'observer avec un corps de réserve, pendant que l'armée s'avançait vers le Rhin. La prise de Maseick, sur la Meuse, ouvrit une partie du pays aux Français; ils pénétrèrent dans le duché de Clèves, et les villes de Burich, Wesel, Clèves, Emmerick et Rhinberg furent investies le même jour par quatre corps différents; ces places qui, pendant la lutte contre l'Espagne, avaient soutenu des siéges de plusieurs mois, se rendirent presque sans résistance. Bientôt les Français furent maîtres des bords du Rhin et de l'Yssel.

Cette marche triomphale atterra les hommes qui gouvernaient la république; ils comprirent qu'ils avaient eu tort de négliger l'organisation militaire du pays. Depuis la paix de Munster, une véritable révolution s'était accomplie dans le caractère des habitants; comme ils ne craignaient plus pour leur indépendance, ils avaient quitté les camps et s'étaient adonnés uniquement au commerce, sur lequel reposait la fortune du nouvel État. La défense des frontières avait été confiée à des troupes mercenaires; ces troupes, nombreuses et aguerries sous le stathoudérat, avaient été peu à peu désorganisées par le parti de De Witt. Non-seulement la parcimonie républicaine avait exigé des réductions considérables, mais on avait congédié tous les vieux officiers qui avaient prêté serment à la maison d'Orange; des jeunes gens sans expérience, parents des bourgmestres et des autres agents du pouvoir, étaient venus les remplacer. Durant la première guerre contre Charles II, en 1665, les états avaient cassé les compagnies anglaises à leur solde et dispersé tous les officiers et soldats dans d'autres régiments; ils avaient fait la même chose à l'égard de leurs compagnies françaises, lors de l'invasion de Louis XIV dans les Pays-Bas en 1668. Lorsque ce monarque s'avançait vers le Rhin, la république n'avait qu'une armée de 26,200 hommes, partagés en dix régiments de cavalerie et dix-neuf d'infanterie; il y avait aussi des bourgeois enrégimentés, mais, amollis par une longue paix, ils étaient peu capables de résister à une armée campée devant leurs villes [1]. Jusqu'alors les états avaient donné tous leurs soins à la flotte; mais quand on vit qu'on était menacé d'une invasion, Jean De Witt fut le premier à proposer de nouvelles levées : malheureusement les différentes provinces ne purent s'entendre. Les états rejetèrent une autre proposition plus audacieuse du grand pensionnaire; il s'agissait d'attaquer

[1] Temple, l'*Estat present*, etc.

Digitized by Google

Nuys avant que Louis XIV pût se mettre en campagne et d'y brûler tous les magasins. On aurait empêché ainsi les Français de faire la guerre. Les états se contentèrent de transporter le trésor de la république de La Haye à Amsterdam, d'augmenter les fortifications et les garnisons de quelques places frontières, et de confier temporairement au jeune prince d'Orange [1] la dignité de capitaine général des forces de l'Union. Au reste, les états, suivant la remarque de Temple, eurent le tort de disséminer leurs forces dans des places trop peu importantes; peut-être eût-il mieux valu de les concentrer en trois ou quatre grands camps en dehors des lignes qui formaient le corps des provinces batayes, et de mettre de fortes garnisons dans Maestricht, Wesel et Coeverden.

L'armée française étant arrivée sur les bords du Rhin, n'hésita pas à tenter le passage du fleuve; Turenne fut laissé sur la rive gauche pour conserver les places conquises, tandis que Condé devait, avec l'avant-garde, ouvrir les Provinces-Unies à Louis XIV. Une sécheresse extraordinaire avait rendu le Rhin guéable en quelques endroits de la branche qui se sépare de l'Yssel; aussi le prince d'Orange avait-il chargé le comte Jean Barton de Montbas, commissaire général de la cavalerie, de se porter avec huit régiments sur les bords du fleuve, afin de veiller sur trois endroits où le passage était le plus facile; mais quand les Français approchèrent, Montbas abandonna son poste, sous prétexte qu'il était impossible de le conserver. Le prince de Condé néanmoins ne crut point devoir mettre à profit la retraite du général hollandais; comme il craignait de tomber dans un piége, il fit chercher un autre gué : on le trouva près d'une vieille tour qu'on appelait le *Tolhuys*. Toute l'armée française entreprit alors le passage du fleuve (5 juin). La rive opposée n'était plus défendue que par un détachement de 5 à 600 hommes, sous les ordres du général Wirtz, que le prince d'Orange avait mis à la place de Montbas. Une batterie française ouvrit aussitôt le feu pour tenir en respect ce faible détachement, et lorsque le prince de Condé fut parvenu à l'autre bord avec la maison du roi et une partie de l'armée, il n'eut pas de peine à mettre en fuite les cavaliers du général Wirtz. Le prince d'Orange, qui s'était retiré dans Arnhem avec le reste de l'armée, fut bientôt obligé d'abandonner cette ville pour aller défendre les avenues des provinces d'Utrecht et de Hollande. Le 14 juin, Arnhem se rendit au maréchal de Turenne; le 21, Doesburg

[1] Ce prince, fils de Guillaume II, 4e stathouder de Hollande, et d'Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier, était né à La Haye, en 1650, après la mort de son père. Guillaume II, qui marchait sur les traces de Maurice de Nassau, avait voulu étouffer l'esprit républicain; non-seulement il ne respectait pas les vieux priviléges, mais quelque temps avant sa mort, il avait même tenté de surprendre Amsterdam, en se mettant à la tête des troupes dévouées à la maison d'Orange.

Digitized by Google

ouvrit également ses portes à la première sommation, bien que cette ville fût défendue par de bonnes fortifications. La ville de Zutphen ne voulut se soumettre au duc d'Orléans qu'après 24 jours de tranchée ouverte; mais les forts de Voorne et de Saint-André, les villes de Thiel, de Buren, de Leerdam, d'Ysseltein et plusieurs autres places se rendirent à la première vue du moindre détachement français. Le prince d'Orange, trop faible pour opposer une résistance sérieuse, reculait devant l'invasion à mesure qu'elle avançait; quand ils eurent pénétré dans l'enceinte de l'île des Bataves, il se retira à Utrecht. Les états de la province auraient bien voulu l'y retenir; mais déjà la consternation était générale en Hollande. Les états généraux, craignant pour eux-mêmes, le rappelèrent dans la Hollande, qu'il importait surtout de défendre comme la véritable citadelle de l'Union. Le prince dut obéir aux chefs de la république; il se rapprocha de la Hollande et distribua ses troupes en cinq camps. Lui-même se posta près de Bodegrave, le prince Jean Maurice de Nassau près de Muiden, le général Wirtz à Gorcum; le comte de Voorne occupa les environs de Goeiwerwellen-Sluis, et le marquis de Louvigny se retrancha à Schoonhoven. Toutes les places situées hors de ce rayon furent abandonnées; ces malheureuses villes n'attendirent plus même alors l'arrivée des troupes ennemies; à la nouvelle de leur approche, elles envoyaient demander aux généraux français des sauves-gardes et des garnisons [1]. Un détachement ennemi pénétra jusqu'à Naarden, qui n'est qu'à trois lieues d'Amsterdam, et se rendit maître de cette petite ville sans trouver aucune résistance. Quelque temps après, cinq cavaliers de la garnison de Naarden, allant à la maraude, s'avancèrent même jusqu'à Muiden, où, à une lieue d'Amsterdam, se trouvaient les écluses qui pouvaient submerger le pays. Les magistrats, saisis d'effroi et croyant voir toute l'armée de France, remirent à ces maraudeurs les clefs de leur ville. Instruit de cette aventure, le marquis de Rochefort se hâta d'envoyer un détachement pour conserver Muiden; mais il fut prévenu par le prince d'Orange qui, voulant réparer sa négligence, avait donné l'ordre au prince Jean de Nassau d'occuper cette place importante et de la fortifier sans retard. Utrecht allait également tomber au pouvoir des Français. De même que les autres, cette ville avait résolu de prévenir une attaque en se soumettant de bonne grâce [2].

[1] « Il n'y avait guère d'heure dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier, nommé Mazel, mandait à M. de Turenne : « Si vous « voulez m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois « places. » *Siècle de Louis XIV*, t. 1er.

[2] Le comte d'Estrades écrivait à Louis XIV, sous la date du 17 juin (1672) : « Il y a « dans cette ville (Utrecht) plus de 6,000 catholiques, dont les principaux sont de ma

Digitized by Google

Pendant que les députés de la province imploraient la clémence du monarque, le marquis de Rochefort entra dans Utrecht et alla prendre possession de l'hôtel de ville. Ce ne fut que lorsqu'il se vit maître de la cité que Louis XIV voulut bien accorder aux habitants les conditions suivantes : « La province devait jouir du libre exercice de la religion réformée, laquelle y serait prêchée dans les temples et enseignée dans l'université et dans les écoles; les privilèges des trois membres des états ainsi que les franchises des villes seraient respectés; toutes dettes, charges et rentes, hypothéquées sur la province, sur les villes et sur les communautés, seraient garanties; le chef-lieu, non plus que les autres villes de la province, ne serait sujet au pillage ni obligé de se racheter (20 juin). » Mais quand Louis XIV fit son entrée triomphale dans Utrecht, menant avec lui l'évêque titulaire de cette ville, il s'empressa de restituer aux catholiques l'ancienne église cathédrale, il fit même brûler la chaire et les bancs, laver et bénir l'enceinte, pour la purifier de la profanation calviniste. Au reste, on traita fort durement les habitants de la province conquise. Un sieur Robert eut, avec le titre d'intendant, la direction de la police et des finances; ce parvenu disait ne pas ignorer que le roi avait promis de conserver les privilèges de la ville et de ses habitants : mais comme ils haïssaient les Français, il devait les considérer tous comme ennemis déclarés et n'avoir égard ni à la parole du roi ni à la capitulation qu'il avait accordée [1]. Tandis que les villes environnantes ne se distinguaient que par leur lâcheté, Nimègue osa résister aux armes victorieuses du monarque français. Le maréchal de Turenne, après avoir d'abord fait bloquer cette place, fut obligé de venir l'assiéger dans les formes. Les bourgeois, animés par l'exemple de leur gouverneur, De Welderen, partageaient les travaux avec la garnison. Après avoir bombardé inutilement la ville, les ennemis essayèrent de l'emporter par un assaut; trois fois ils furent repoussés; les bourgeois étaient résolus de résister jusqu'au bout; malheureusement les officiers et les soldats de la garnison s'insurgèrent tout à coup et livrèrent les portes aux Français. La capitulation, accordée au nom du roi, portait que tous les magistrats et les officiers seraient continués dans leurs charges; on convint aussi que les habitants qui voudraient sortir de la ville auraient un an pour se retirer ailleurs, avec leurs biens et meubles, et qu'ils pourraient disposer de leurs immeubles; ceux qui

« connaissance, lesquels se voyant soutenus par l'armée de V. M., ne me laissent pas « douter qu'ils n'ébranlent le reste des peuples, qui connaîtront facilement qu'ils ne « peuvent être maintenus par les Hollandais qu'en leur fournissant des subsides qui « les ruineront. Ainsi s'ils peuvent un jour sauver leurs biens et leur liberté, l'on peut « juger qu'ils traiteront avec V. M. et qu'ils se donneront à elle. »

[1] Voy. *Advis fidelle aux véritables Hollandois*, etc. (1673). Voltaire dit que l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, 1,668,000 florins.

Digitized by Google

étaient absents lorsque la ville se rendit, avaient un an pour revenir et devaient jouir des mêmes avantages que le roi accordait aux présents. Le sieur Robert étant venu à Nimègue pour organiser l'administration, les magistrats demandèrent l'exécution rigoureuse des articles consentis de part et d'autre; l'intendant répondit : que le terme d'un an, dont parlait la capitulation, ne devait commencer à courir que du jour où la paix serait faite; que tant que la guerre durerait, il n'aurait pas le loisir de songer à leur requête; enfin, que *les lois et les armes étaient incompatibles* [1]. La résistance de Nimègue avait inquiété Louis XIV : aussi fit-il publier, le 10 juillet, une déclaration par laquelle il promettait aux villes qui se rendraient volontairement, liberté de conscience, priviléges et franchises; il menaçait, d'autre part, de livrer au pillage et aux flammes celles qui travailleraient à se défendre, soit par des inondations, soit par quelque autre moyen. « Le conseil du roi voulait ainsi organiser militairement et administrativement la Hollande, et s'en réserver la pleine et entière domination ». »

L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster venaient alors de se prononcer ouvertement contre les Provinces-Unies. Les deux prélats appuyaient leur déclaration de guerre sur des raisons assez vagues; Maximilien de Bavière se plaignait de l'injustice des états qui retenaient la ville de Rhinberg; quant à Van Gale, il accusait les états d'avoir voulu débaucher ses commandants et ses officiers. L'électeur et l'évêque, après avoir réuni leurs forces dans la Westphalie, entrèrent dans l'Over-Yssel et le pays de Zutphen.

La plupart des petites villes, hors d'état de se défendre, furent prises presqu'aussitôt qu'elles furent investies : Deventer se rendit après un siége de cinq jours (21 juin); Zwoll, Campen et plusieurs autres places opposèrent encore moins de résistance. En moins d'un mois, la province entière fut conquise. Les deux prélats, transformés en guerriers, ne s'abstinrent du pillage que parce qu'ils avaient l'espoir de conserver l'Over-Yssel. Le prince d'Orange et plusieurs des chefs de la république avaient insisté pour qu'on mît cette province en état de défense; mais les dissensions qui agitaient les habitants firent échouer les projets des bons patriotes. On prétend même que les citoyens les plus notables désiraient une révolution. Les uns espéraient anéantir leurs dettes en changeant de maîtres; d'autres s'imaginaient qu'ils feraient plutôt fortune sous un grand monarque comme le roi de France que sous un petit chef tel que le prince d'Orange.

Voilà comment la Providence tient dans ses mains les destins des empires; il y avait trois mois à peine, la république batave était encore florissante et

[1] *Advis fidelle*, etc.

[2] Capefigue, *Louis XIV*, etc., t. 1er.

Digitized by Google

respectée, et déjà l'on entrevoyait sa chute prochaine. Les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel étaient subjuguées, la Hollande elle-même était entamée, et les provinces de Frise et de Groningue semblaient ouvertes aux ennemis. Louis XIV tint alors un conseil de guerre pour aviser aux moyens de conserver ses conquêtes. Turenne et Condé opinèrent tous deux pour la démolition des places fortes, parce que les garnisons qu'il fallait y mettre épuiseraient l'armée. Mais Louvois prétendit que les places fortes, de même que les garnisons, étaient indispensables pour tenir le peuple dans l'obéissance. Le roi se rangea à ce dernier avis. Le prince de Condé avait également proposé d'envoyer 6,000 chevaux à toute bride à Amsterdam et de profiter de la première consternation des habitants. Ce projet était digne du caractère audacieux du héros de Rocroy ; mais Turenne, plus circonspect parce qu'il connaissait mieux la Hollande, où il avait fait son apprentissage dans la guerre, démontra que l'on exposerait cette cavalerie à être totalement détruite, puisque pour l'ensevelir sous les eaux, il suffisait d'ouvrir les écluses. Du reste, Amsterdam avait déjà repris courage ; cette ville donna un grand exemple en manifestant l'intention de résister, pendant que le reste de la république se courbait sous la tempête. Le conseil municipal ne s'était pas contenté d'inonder les environs de la ville, il s'était encore hâté d'organiser des compagnies bourgeoises ; on avait même armé pour la défense et contenu, au moyen d'une solde militaire, les artisans de la classe inférieure, que le manque de travail pouvait porter à la révolte. Malheureusement tous les ordres de l'État ne montraient pas cette fermeté ; les états de Hollande surtout, qui dominaient les autres provinces, se livraient au découragement, au lieu de veiller avec sang-froid sur les destinées de la république. La grandeur du péril avait effrayé jusqu'à De Witt; non-seulement il était accablé par la rapidité des succès des ennemis, mais il devait subir les malédictions du peuple, qui l'accusait formellement d'avoir attiré tous ces malheurs sur le pays en s'opposant à l'élévation du prince d'Orange.

Dès lors on pouvait prévoir qu'une révolution changerait le système politique ; mais on était loin de croire que cette révolution, qui devait sauver l'État, s'accomplirait avec des circonstances monstrueuses. Pour bien comprendre l'effrayante tragédie dont les frères De Witt furent les victimes, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur les événements qui avaient suivi la mort du stathouder Guillaume II.

A peine ce prince eut-il fermé les yeux, que les états généraux, encore sous l'impression des actes qui avaient menacé la liberté publique, se réservèrent les charges de stathouder, de capitaine et d'amiral général (1650). Trois ans après ce coup d'État, Jean De Witt [1] était élu conseiller-pensionnaire de Hol-

[1] Il était né à Dordrecht, le 25 septembre 1625. Son père, Jacques De Witt, bourg-

Digitized by Google

lande et de West-Frise, intendant et greffier des fiefs, garde du grand sceau. La charge de conseiller-pensionnaire était en quelque sorte perpétuelle; celui qui l'occupait devenait le ministre de la province; il proposait aux états toutes les affaires, recueillait les suffrages, et rédigeait les *résolutions*; il avait même le droit d'empêcher que les affaires importantes fussent conclues à la majorité des voix, lorsque ce mode pouvait léser les intérêts de la république. Jean De Witt avait hérité de son père une sorte d'animosité contre la maison d'Orange; on prétend d'ailleurs que le vieillard donnait parfois le bonjour à son fils en lui disant : «Souviens-toi de la prison de Loevestein!» Comme chef de la faction de Loevestein (c'est ainsi qu'on désignait le parti des anti-stathoudériens), le nouveau pensionnaire de Hollande s'efforça de maintenir la suppression des grandes charges naguère dévolues à la maison d'Orange. Plusieurs villes s'étant insurgées en faveur de l'héritier de cette maison, De Witt, pour dominer la crise, se rapprocha de Cromwell contre lequel la république soutenait une lutte acharnée. Cromwell demandait, comme gage de la réconciliation, la proscription éternelle des princes d'Orange; ce vœu, le grand pensionnaire n'hésita pas à le transmettre aux états de Hollande, et, après de grands efforts, il fit adopter un acte conçu en ces termes : « Sur les instances réitérées du seigneur protecteur de la répu-« blique-d'Angleterre, les états de Hollande s'engagent à ne jamais élire le « prince d'Orange ni ses descendans pour leur stathouder ou pour leur ami-« ral; ni à consentir, autant que leur avis particulier peut s'étendre, qu'ils « soient jamais élus capitaines-généraux des forces de la généralité (1654).» Malgré le mystère qui avait enveloppé ces négociations avec Cromwell, on sut bientôt à quel prix on avait obtenu la paix. Les partisans de la maison d'Orange furent indignés; et quatre provinces (la Zélande, la Gueldre, l'Over-Yssel et Groningue) protestèrent hautement contre *l'acte d'exclusion*. Lorsque Charles II fut rétabli sur le trône d'Angleterre, les états de Zélande se rendirent même en corps à La Haye pour demander que les charges de capitaine général et de stathouder fussent conférées au prince d'Orange, dès qu'il aurait atteint sa dix-huitième année. Mais les états de Hollande se bornèrent à décréter, le 29 septembre 1660, « que l'acte d'exclusion leur ayant « été arraché par Cromwell, alors souverain arbitre des affaires d'Angleterre, « était regardé comme annulé par le rétablissement du souverain légitime. »

mestre de Dordrecht, avait été enfermé au château de Loevestein, parce qu'il avait émis l'opinion qu'il fallait congédier une partie des troupes, pour diminuer les dépenses de la république ; sentiment contraire à celui de Guillaume II, qui croyait que la sûreté de l'État demandait une forte organisation militaire. La mère de Jean De Witt se nommait Anne Van de Corput; elle appartenait à l'une des plus illustres familles du Brabant.

Digitized by Google

respectée, et déjà l'on entrevoyait sa chute prochaine. Les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel étaient subjuguées, la Hollande elle-même était entamée, et les provinces de Frise et de Groningue semblaient ouvertes aux ennemis. Louis XIV tint alors un conseil de guerre pour aviser aux moyens de conserver ses conquêtes. Turenne et Condé opinèrent tous deux pour la démolition des places fortes, parce que les garnisons qu'il fallait y mettre épuiseraient l'armée. Mais Louvois prétendit que les places fortes, de même que les garnisons, étaient indispensables pour tenir le peuple dans l'obéissance. Le roi se rangea à ce dernier avis. Le prince de Condé avait également proposé d'envoyer 6,000 chevaux à toute bride à Amsterdam et de profiter de la première consternation des habitants. Ce projet était digne du caractère audacieux du héros de Rocroy ; mais Turenne, plus circonspect parce qu'il connaissait mieux la Hollande, où il avait fait son apprentissage dans la guerre, démontra que l'on exposerait cette cavalerie à être totalement détruite, puisque pour l'ensevelir sous les eaux, il suffisait d'ouvrir les écluses. Du reste, Amsterdam avait déjà repris courage ; cette ville donna un grand exemple en manifestant l'intention de résister, pendant que le reste de la république se courbait sous la tempête. Le conseil municipal ne s'était pas contenté d'inonder les environs de la ville, il s'était encore hâté d'organiser des compagnies bourgeoises ; on avait même armé pour la défense et contenu, au moyen d'une solde militaire, les artisans de la classe inférieure, que le manque de travail pouvait porter à la révolte. Malheureusement tous les ordres de l'État ne montraient pas cette fermeté ; les états de Hollande surtout, qui dominaient les autres provinces, se livraient au découragement, au lieu de veiller avec sang-froid sur les destinées de la république. La grandeur du péril avait effrayé jusqu'à De Witt; non-seulement il était accablé par la rapidité des succès des ennemis, mais il devait subir les malédictions du peuple, qui l'accusait formellement d'avoir attiré tous ces malheurs sur le pays en s'opposant à l'élévation du prince d'Orange.

Dès lors on pouvait prévoir qu'une révolution changerait le système politique ; mais on était loin de croire que cette révolution, qui devait sauver l'État, s'accomplirait avec des circonstances monstrueuses. Pour bien comprendre l'effrayante tragédie dont les frères De Witt furent les victimes, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur les événements qui avaient suivi la mort du stathouder Guillaume II.

A peine ce prince eut-il fermé les yeux, que les états généraux, encore sous l'impression des actes qui avaient menacé la liberté publique, se réservèrent les charges de stathouder, de capitaine et d'amiral général (1650). Trois ans après ce coup d'État, Jean De Witt [1] était élu conseiller-pensionnaire de Hol-

[1] Il était né à Dordrecht, le 25 septembre 1625. Son père, Jacques De Witt, bourg-

Digitized by Google

lande et de West-Frise, intendant et greffier des fiefs, garde du grand sceau. La charge de conseiller-pensionnaire était en quelque sorte perpétuelle; celui qui l'occupait devenait le ministre de la province; il proposait aux états toutes les affaires, recueillait les suffrages, et rédigeait les *résolutions*; il avait même le droit d'empêcher que les affaires importantes fussent conclues à la majorité des voix, lorsque ce mode pouvait léser les intérêts de la république. Jean De Witt avait hérité de son père une sorte d'animosité contre la maison d'Orange; on prétend d'ailleurs que le vieillard donnait parfois le bonjour à son fils en lui disant: «Souviens-toi de la prison de Loevestein!» Comme chef de la faction de Loevestein (c'est ainsi qu'on désignait le parti des anti-stathoudériens), le nouveau pensionnaire de Hollande s'efforça de maintenir la suppression des grandes charges naguère dévolues à la maison d'Orange. Plusieurs villes s'étant insurgées en faveur de l'héritier de cette maison, De Witt, pour dominer la crise, se rapprocha de Cromwell contre lequel la république soutenait une lutte acharnée. Cromwell demandait, comme gage de la réconciliation, la proscription éternelle des princes d'Orange; ce vœu, le grand pensionnaire n'hésita pas à le transmettre aux états de Hollande, et, après de grands efforts, il fit adopter un acte conçu en ces termes: « Sur les instances réitérées du seigneur protecteur de la répu-« blique-d'Angleterre, les états de Hollande s'engagent à ne jamais élire le « prince d'Orange ni ses descendans pour leur stathouder ou pour leur ami-« ral; ni à consentir, autant que leur avis particulier peut s'étendre, qu'ils « soient jamais élus capitaines-généraux des forces de la généralité (1654).» Malgré le mystère qui avait enveloppé ces négociations avec Cromwell, on sut bientôt à quel prix on avait obtenu la paix. Les partisans de la maison d'Orange furent indignés; et quatre provinces (la Zélande, la Gueldre, l'Over-Yssel et Groningue) protestèrent hautement contre *l'acte d'exclusion*. Lorsque Charles II fut rétabli sur le trône d'Angleterre, les états de Zélande se rendirent même en corps à La Haye pour demander que les charges de capitaine général et de stathouder fussent conférées au prince d'Orange, dès qu'il aurait atteint sa dix-huitième année. Mais les états de Hollande se bornèrent à décréter, le 29 septembre 1660, « que l'acte d'exclusion leur ayant « été arraché par Cromwell, alors souverain arbitre des affaires d'Angleterre, « était regardé comme annulé par le rétablissement du souverain légitime.»

mestre de Dordrecht, avait été enfermé au château de Loevestein, parce qu'il avait émis l'opinion qu'il fallait congédier une partie des troupes, pour diminuer les dépenses de la république; sentiment contraire à celui de Guillaume II, qui croyait que la sûreté de l'État demandait une forte organisation militaire. La mère de Jean De Witt se nommait Anne Van de Corput; elle appartenait à l'une des plus illustres familles du Brabant.

Digitized by Google

De Witt avait pensé que la raison d'État exigeait un accommodement avec Charles II ; il sut, en effet, l'apaiser et même obtenir de lui un traité qui consacrait l'alliance perpétuelle de la Grande-Bretagne et des Provinces-Unies (1662). Mais Charles II n'avait cédé qu'à la nécessité; il haïssait cette république, qui avait accepté les conditions imposées par Cromwell, et il haïssait De Witt comme l'adversaire de la maison d'Orange. Trois ans après avoir conclu une alliance perpétuelle avec les Provinces-Unies, Charles II leur déclara brusquement la guerre; De Witt accepta le défi, fit habilement intervenir la France, et obtint le traité de Bréda qui devait augmenter sa réputation et son crédit (1667). Comme Louis XIV comptait sur la reconnaissance des états, il avait tenté une invasion dans les Pays-Bas espagnols. Mais les Provinces-Unies se mirent aussitôt en défense; et il fut question d'élire un capitaine général pour commander les troupes de terre. La plupart des provinces étaient d'accord pour donner cette charge au jeune prince d'Orange; la Zélande demandait en outre qu'il eût séance dans le conseil d'État[1]. Les états de Hollande virent qu'il fallait céder; ils résolurent néanmoins d'élever une barrière éternelle entre la charge de capitaine général et celle de stathouder. Ce fut encore De Witt qui proposa aux états de Hollande un plan d'après lequel ces deux dignités ne pourraient jamais être conférées à la même personne. Pas une seule voix ne s'étant élevée pour s'opposer à cette motion, le stathoudérat fut éteint par un arrêt, nommé *l'édit perpétuel*. Il fut également décidé qu'on engagerait les états des autres provinces ainsi que les états généraux à suivre l'exemple des états de Hollande, c'est-à-dire à ne jamais déférer la charge de capitaine et celle d'amiral général à quiconque serait stathouder d'une ou de plusieurs provinces. Cet édit devant être regardé comme inviolable, tous les magistrats de la Hollande furent obligés d'en jurer le maintien. Le grand pensionnaire lui-même alla trouver le prince d'Orange pour lui faire prêter le serment prescrit. Cet homme, qui exerçait alors une grande influence sur la politique de l'Europe, affectait une simplicité républicaine. « Le pensionnaire De Witt, dit Temple, n'avoit pas plus de « train et ne faisoit point plus de despense que tous les autres députés ou « ministres d'Estat. Son habit estoit grave, simple et populaire. Il n'avoit à « sa table que ce qui estoit nécessaire pour sa famille et pour quelqu'un de « ses amys. Tout son train (outre les commissaires et les clercs qu'on entre- « tenoit pour lui aux despens du public) ne consistoit qu'en une seule per- « sonne, qui luy rendoit tous les services dont il avoit besoin à la maison, et

[1] Le conseil d'État était composé comme les états généraux, mais d'une autre manière, de députés de toutes les provinces. Il exécutait les résolutions adoptées dans les états généraux.

Digitized by Google

« qui mettant un juste-au-corps d'une livrée assez simple, accompagnoit son « carrosse, lorsqu'il alloit faire quelque visite de cérémonie. On le voyoit « ordinairement à pied et tout seul dans les rues, dans toutes les autres oc- « casions, comme s'il eust été le plus simple bourgeois de la ville. » Cependant l'héritier des Nassau venait d'atteindre sa dix-huitième année, et les états de Zélande insistaient pour qu'il eût séance dans le conseil d'état. Les états de Hollande y consentirent, mais à condition que la charge de capitaine et d'amiral général resterait à jamais séparée de celle de stathouder. Ils dressèrent à cet effet un plan (*karmonie*), auquel les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel accédèrent. Ce plan ayant conséquemment obtenu la pluralité des voix dans les états généraux, ceux-ci envoyèrent une députation en Zélande, en Frise et dans la province de Groningue, pour demander une adhésion complète. Mais ces trois provinces persistèrent dans leur opposition, et cette mésintelligence fut cause que le prince Guillaume ne fut pas admis dès lors dans le conseil d'état. Le futur promoteur de la ligue d'Augsbourg était déjà très-habile dans l'art de dissimuler : voulant se dérober à l'œil actif de ses surveillants, il feignit de se rendre à Breda pour y essayer des chiens de chasse, et il passa furtivement en Zélande. Le lendemain de son arrivée à Middelbourg (18 septembre 1668), il parut dans l'assemblée des états où il fut proclamé *premier noble* de Zélande. Quelque temps après, la coalition de la France et de l'Angleterre menaça la république. Comme les populations demandèrent aussitôt, et avec plus d'instance, l'élévation du prince d'Orange, les états de Hollande, pour entraîner de force leurs adversaires, déclarèrent de nouveau qu'ils s'opposeraient toujours à ce que le prince fût élu capitaine général ou même admis dans le conseil d'état, si les autres provinces ne statuaient également que cette charge était incompatible avec celle de stathouder. Les provinces de Zélande, de Frise et de Groningue, voyant alors l'impossibilité de vaincre tant d'obstination, se rendirent. On débattit ensuite une autre question, à savoir si le prince aurait dans le conseil voix délibérative ou décisive. Cet article parut d'une importance assez grande pour être soumis aux délibérations de la *généralité*. En cette occasion, Amsterdam s'interposa vivement en faveur du prince, et cette grande cité parvint enfin à faire prévaloir son avis. Lorsqu'il s'agit de détruire les pouvoirs du capitaine général, Amsterdam s'interposa de nouveau en faveur du prince. Pour concilier les diverses opinions, cette ville demanda que l'instruction fût conçue en *termes généraux*, et elle fit entendre qu'entre les deux partis extrêmes qui divisaient l'État, l'un pour rejeter le prince, l'autre pour lui tout accorder, il y avait un milieu à prendre. Après des débats assez vifs, il fut décidé que le capitaine général ne pourrait être stathouder d'aucune province, qu'il ne donnerait aucune loi et ne conférerait

Digitized by Google

aucune charge, qu'il ne délivrerait aucune patente, qu'il ne prêterait serment à nulle puissance étrangère (à l'exception de ceux exigés pour les fiefs ou pour les ordres de simple honneur); qu'il ne se mêlerait ni de la religion, ni des finances, ni de l'administration, ni des disputes des provinces, et qu'il suivrait les ordres des conseillers députés à l'armée. Il s'éleva un nouveau conflit quand il fallut décider si la charge de capitaine général serait conférée pour la vie ou pour une campagne. Six provinces opinaient pour le premier sentiment; mais la Hollande, en restant inflexible, fit prévaloir l'avis contraire dans les états généraux, malgré le vote de la majorité.

Telle était la situation des partis dans la république lorsque l'armée française franchit les frontières; aigri par ses malheurs, désespérant presque du salut de l'État, le peuple devait bientôt s'interposer violemment entre les deux partis rivaux pour faire triompher celui qui saurait conjurer le péril par son énergie. Jean De Witt montra, dans ces circonstances critiques, une grande faiblesse, ou du moins il se laissa absorber par des vues étroites. C'est ainsi qu'il fit le premier la proposition d'entrer en négociations avec les rois de France et d'Angleterre, espérant encore ajourner par ce moyen l'élévation inévitable du prince d'Orange. Dans l'assemblée des états généraux, le grand pensionnaire demanda qu'une députation fût envoyée à Louis XIV, et la motion passa, malgré l'opposition du greffier, Gaspard Fagel. Le baron de Ghend, Guillaume de Nassau d'Odyk et Pierre Grotius furent choisis pour se rendre auprès de Louis XIV. Ils partirent de La Haye, le 16 juin 1672, et arrivèrent, le 22, au château de Keppel, où se trouvait alors le monarque. MM. de Louvois et Pompone dirent aux députés qu'on ne pouvait traiter avec des agents qui n'étaient pas munis de pleins pouvoirs; qu'au reste le roi regardait comme sien tout ce qu'il avait acquis par droit de conquête, qu'il ne le céderait que moyennant une compensation convenable. Les députés, étant retournés à La Haye avec cette réponse, firent leur rapport dans l'assemblée des états de Hollande. Grotius, un des négociateurs, insinua qu'on pourrait conserver les provinces de l'Union, si l'on abandonnait au roi toutes les places frontières situées hors de leur enceinte; il ajoutait que plus on tarderait de traiter, plus les conditions que Louis imposerait seraient dures. La noblesse soutint vivement l'opinion de Grotius; toutes les villes adoptèrent également cet avis, à l'exception d'Amsterdam qui s'éleva énergiquement contre la proposition de traiter avec des vainqueurs insolents [1]. De même, les

[1] Des discours, qui respiraient un ardent patriotisme, furent alors prononcés dans les conseils de cette ville. Les magistrats firent même publier, à la tête d'un édit pour défendre la sortie des grains, un préambule dans lequel ils annonçaient qu'ils étaient résolus de sacrifier leurs biens et leurs vies pour la cité, la religion et la liberté, et de les défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Digitized by Google

États de Zélande avaient envoyé à La Haye des députés chargés expressément de protester contre une pareille négociation et de l'empêcher de tout leur pouvoir. Malgré cette résistance, les états de Hollande résolurent de soumettre l'affaire aux délibérations des états généraux et d'obtenir de cette assemblée l'autorisation de traiter *à tout prix ;* on ne devait demander au roi de France que le maintien de la religion, de la liberté et de la constitution. Les états généraux furent, en effet, saisis de cette affaire importante, et on ne tarda pas à recueillir les suffrages. Les députés de la Gueldre, province déjà soumise, consentirent à donner les pleins pouvoirs; la Zélande déclara qu'elle n'interviendrait point dans cette affaire; la province d'Utrecht dit qu'elle n'avait pas de suffrages à donner ; et la Frise s'opposa formellement à la négociation. Le président de semaine, qui était de cette province, quitta même son siége [1], et les députés d'Utrecht et de Zélande refusèrent de le remplacer. Toutefois la Hollande passa outre, nonobstant le refus ou l'hésitation des autres provinces, et malgré l'absence des mandataires des provinces d'Over-Yssel et de Groningue. Quoique le greffier Fagel n'eût point voulu signer cette résolution, plus irrégulière encore que la précédente, on pressa le départ de Grotius, en lui promettant de lui expédier des pleins pouvoirs. — « Partez, dit alors « Fagel à Grotius, allez vendre votre patrie; mais vous aurez de la peine à « mettre l'acheteur en possession de ce que vous aurez vendu. » De Groot répondit qu'il valait mieux abandonner une partie que de perdre le tout. — « Pour moi, répliqua le greffier, j'aimerais mieux être coupé en morceaux que « de me charger de pareilles offres. » Sur ces entrefaites, on apprit que Louis XIV se disposait à faire son entrée dans Utrecht et qu'il avait l'intention de se rendre maître du poste de Nieuwerbrugge, d'où il pourrait s'avancer jusqu'à Leyde et La Haye. Cette nouvelle porta l'épouvante dans les états généraux ; tous les députés, à l'exception de ceux d'Amsterdam, accédèrent alors à la négociation. On proclamait que c'était le parti de la prudence et non celui de la lâcheté; la ville de Leyde proposa même d'abandonner les autres provinces à elles-mêmes et d'assurer uniquement le salut de la Hollande. Au milieu de ces débats déplorables, les pleins pouvoirs des négociateurs furent arrêtés; comme Fagel refusait de les signer, on s'adressa au commis Spronser. Partis de Reenen, les négociateurs arrivèrent, le 29 juin, dans le camp des Français et furent reçus par Louvois et Pompone. Après avoir montré les pouvoirs dont ils étaient porteurs, les députés hollandais offraient à Louis XIV toutes les terres de la *généralité* et dix millions en argent pour les frais de la guerre. Peu satisfait de ces offres magnifiques, Louvois posa les conditions

[1] Dans l'assemblée des états généraux les provinces avaient la présidence, à tour de rôle, pendant une semaine.

Digitized by Google

suivantes : cession à la France du territoire possédé par la république hors de l'enceinte des sept provinces, du territoire situé entre le Rhin, la Leck et les Pays-Bas espagnols; cession de Delfzyl et de vingt paroisses des environs, de la souveraineté des villes de Groll, de Brevoort, de Ligtenvoorde et de Borkelo; cession de la ville et du comté de Meurs à l'électeur de Cologne, avec charge aux États d'indemniser le prince d'Orange; liberté pour les Français de voyager sans être fouillés ni soumis à des droits de passage; suppression de tous les placards publiés sur le commerce depuis l'an 1662; droit pour les catholiques d'avoir des églises publiques, d'exercer leur religion ouvertement et d'être admis à toutes les charges. Louis XIV demandait, en outre, une somme de vingt-quatre millions de livres pour les frais de la guerre, et il exigeait qu'une ambassade vînt se présenter tous les ans devant son trône, avec une médaille d'or pesant un marc, sur laquelle serait gravé que la république tenait de la libéralité du roi la même liberté qu'elle devait à l'assistance généreuse de ses prédécesseurs. Les députés se récrièrent vivement sur l'impossibilité de faire accepter des conditions aussi dures, aussi humiliantes. Louvois, se radoucissant alors, déclara que le roi pourrait laisser aux états le territoire qu'il exigeait entre le Rhin, la Leck et les Pays-Bas espagnols, et se contenter de Bommel, du Bommelrewaard, des forts de Saint-André et de Voorne, de Crève-Cœur, de Loevestein et de Klundert; dans ce cas, on devait démolir les forts de Schans et de Knodsenbourg et démanteler Nimègue. Peut-être aussi le monarque se contenterait-il de 20 millions au lieu de 24; mais, pour le surplus, il ne se relâcherait jamais, surtout en ce qui concernait l'exercice public de la religion catholique. Grotius, laissant les autres députés dans le camp de Louis XIV, alla faire son rapport aux états généraux et à ceux de Hollande. On lui avait donné cinq jours pour rapporter une réponse positive.

La pusillanimité, qui caractérisait alors le parti des anti-stathoudériens, contribuait à augmenter l'effervescence de la classe populaire; le peuple se déclara tout à coup pour le prince d'Orange avec une violence inouïe. Cependant Guillaume, qui devait devenir le libérateur de la république et le plus infatigable adversaire de Louis XIV, s'était d'abord livré lui-même au découragement. Grotius, avant de se rendre auprès du roi de France, était allé au camp du prince d'Orange, afin de lui communiquer les ordres dont il était chargé. Guillaume eut la faiblesse d'écrire à l'instant aux états généraux; il sollicitait l'autorisation de demander des sauves-gardes pour ses terres situées dans l'enceinte des provinces, et surtout pour la seigneurie de Grave qui lui appartenait. Il demandait aussi l'autorisation de traiter en son nom pour ce qui concernait ses intérêts particuliers. Dans les états de Hollande, les nobles et plusieurs villes se déclarèrent en faveur de cette requête; mais Amsterdam,

Digitized by Google

pour conserver l'honneur du prince et celui de l'État, refusa son assentiment avec une opiniâtreté qui fut victorieuse [1]. L'enthousiasme du peuple ne tarda pas à changer les sentiments du prince. Déjà la ville de Veere, dont Guillaume était marquis, avait forcé sa régence à le proclamer stathouder; les habitants de Dordrecht suivirent cet exemple et appelèrent le prince dans leurs murs. Malgré l'opposition de Corneille De Witt, ruwaard de Putten et frère du grand pensionnaire, les régents signèrent un acte dans lequel ils renonçaient à l'*édit perpétuel* et déclaraient, au nom de la ville, le prince d'Orange stathouder et délié du serment qu'il avait fait de ne jamais accepter cette dignité (29 juin). Guillaume ayant montré des scrupules, la dispense donnée par les régents fut ratifiée par plusieurs ministres de la religion dominante. Une insurrection éclatait presque en même temps à Rotterdam; le peuple, excité par quelques officiers de la bourgeoisie, contraignit le conseil municipal à s'assembler à une heure extraordinaire et à révoquer l'édit perpétuel. De semblables manifestations agitaient presque toutes les grandes villes, Haarlem, Leyde, Amsterdam, etc. Enfin les états de Hollande, obéissant à l'impulsion du dehors, prirent à l'unanimité la résolution de révoquer l'édit perpétuel : la régence d'Amsterdam avait poussé le zèle pour le prince jusqu'à vouloir lui déférer le titre de comte. Tandis que le drapeau orange était arboré de nouveau sur les églises et sur tous les bâtiments publics, une odieuse impopularité s'attachait au parti de Loevestein. Dès lors Jean De Witt n'était plus en sûreté dans son pays. Comme il revenait, le soir du 21 juin, de l'assemblée des états de Hollande, quatre assassins s'étaient jetés sur lui, l'épée nue à la main, et l'avaient laissé blessé sur la place.

Cependant l'élévation du prince d'Orange exerça une grande influence sur les délibérations des états généraux et des états de Hollande, auxquels Grotius avait rendu compte de sa mission. La plupart des villes montrèrent plus de fermeté; on convint de s'en rapporter à l'avis du prince. Guillaume déclara positivement qu'il fallait rejeter les propositions de Louis XIV, et ce conseil fut adopté. En même temps des démarches étaient faites auprès du roi d'Angleterre pour le détacher de la France. Quoique Charles II eût accueilli très-mal les députés des états, il n'était pas sans inquiétudes sur les progrès rapides des armes françaises. Dès qu'il eut appris que des négociations particulières avaient été entamées avec Louis XIV, il s'était hâté d'envoyer en Hollande le duc de Buckingham, le comte d'Arlington et lord Halifax. De son côté, le roi de France n'était pas non plus entièrement rassuré; il ignorait comment il pourrait conserver des conquêtes aussi lointaines. Les deux monarques finirent néanmoins par s'entendre et résolurent même d'agir de

[1] Cerisier, *Tableau*, etc., t. VII.

Digitized by Google

concert. Des émissaires anglais vinrent trouver le prince d'Orange et lui offrirent la souveraineté des Provinces-Unies; d'autres émissaires, agissant au nom de Louis XIV, lui firent insinuer sous main que la France et l'Angleterre s'engageraient à le maintenir sur le trône, soit contre l'invasion des ennemis étrangers, soit contre la révolte des sujets indociles. Mais Guillaume, se défiant de ces offres, déclara qu'il ne vendrait pas la liberté de sa patrie. Après ce refus, un nouveau traité intervint entre les deux rois; ils s'engagèrent à ne faire ni paix ni trêve avec les états généraux sans le consentement de l'un et de l'autre; ils devaient aussi se communiquer réciproquement les propositions qu'on leur ferait. « Le roi d'Angleterre entendait que les états lui cédassent l'honneur du pavillon sans aucune contradiction; des flottes entières de 100 vaisseaux même devaient abattre le mât de hune pour un seul navire anglais portant le pavillon de S. M. jusque sur les côtes de Hollande, solennelle reconnaissance de la supériorité britannique sur les mers; Charles II voulait en outre que les Provinces-Unies se hâtassent de rejeter du sol hollandais tout réfugié politique, tout auteur de libelle dirigé contre la couronne d'Angleterre et les droits de la maison des Stuarts... Charles II allait plus loin; il demandait que la forme républicaine de la Hollande fût modifiée pour lui imposer une organisation quasi-monarchique; la Hollande devait se constituer en principauté sous la maison d'Orange [1]. » Quant à Louis XIV, il maintenait, en les exagérant encore, ses dures conditions. En communiquant ces deux projets aux états, le prince d'Orange dit qu'il n'y avait pas un seul article qu'on pût accepter, qu'il aimerait mieux se faire hacher en pièces que de les recevoir; que, du reste, on ne devait pas imputer ces articles au roi d'Angleterre, mais à ses ambassadeurs, et que les conditions relatives à sa personne venaient plutôt d'un ennemi que d'un ami. Non-seulement les états rejetèrent les propositions que le prince jugeait intolérables, mais ils suivirent aussi son avis en ne continuant les négociations qu'avec l'Angleterre.

L'orage éclatait alors contre les De Witt. Pour entretenir l'irritation de la populace, on ne cessait de calomnier le grand pensionnaire dans une nuée de libelles et de satires. Il avait d'abord gardé le silence; mais lorsqu'on eut l'audace d'attaquer son intégrité, dans un libelle distribué publiquement sous ses yeux; lorsqu'on eut l'infamie de l'accuser d'avoir détourné des sommes considérables, destinées aux correspondances secrètes, cet illustre citoyen crut ne plus pouvoir se taire. Dans une apologie de sa conduite, qu'il adressa sous forme de lettre aux états, Jean De Witt repoussa noblement les calomnies dont il était l'objet. On l'accusait également d'avoir négligé l'orga-

[1] Capefigue, *Louis XIV*, etc., t. Ier.

Digitized by Google

nisation des forces de terre; il s'adressa au prince d'Orange et le pria de faire connaître la vérité. Guillaume répondit, mais en termes très-vagues; il disait que « distrait par tant d'affaires en ces temps fâcheux et malheureux, il s'était engagé le moins qu'il lui avait été possible à la *recherche des choses passées.* » Sur ces entrefaites, un misérable nommé Guillaume Tichelaar, barbier dans le village de Piershill, était venu dénoncer à la cour de Hollande Corneille De Witt comme ayant voulu le suborner pour attenter à la vie du prince d'Orange. Cette infâme dénonciation fut accueillie avec empressement; le fiscal de la cour se rendit à Dordrecht, et, malgré les privilèges de la ville, arrêta le ruwaard de Putten et le transféra dans la prison de la châtellenie de La Haye. Jean De Witt ne résista pas à cet affront; après avoir gouverné la république pendant dix-neuf ans, il parut, le 4 août, dans l'assemblée des états de Hollande et demanda qu'on le dispensât d'exercer plus longtemps la charge de conseiller-pensionnaire. Quelques villes exprimaient hautement leurs regrets et auraient voulu entourer d'un certain éclat la retraite de ce grand homme; mais, de l'avis du prince d'Orange, on se contenta de faire à De Witt un simple remercîment et de lui continuer le droit de siéger dans le haut conseil. Quant au ruwaard de Putten, il avait prouvé facilement son innocence; les juges eurent néanmoins la barbarie de soumettre à la question un homme qui avait été bourgmestre de Dordrecht, curateur de l'université de Leide, député à toutes les assemblées souveraines et deux fois plénipotentiaire sur les flottes de la république. Il supporta avec stoïcisme les plus affreux tourments : « Disloquez mes membres, criait-il à ses bourreaux, « mettez mon corps en pièces, vous ne me ferez jamais avouer un crime que « je n'ai pas commis. » La cour, pour terminer ce procès, osa déclarer, le 20 août, Corneille De Witt déchu de toutes ses charges et dignités et le bannir de la province de Hollande et de West-Frise [1]. Quelque inique que fût cette sentence, elle ne put satisfaire ceux qui avaient juré la ruine du parti de Loevestein. Le 22, tandis qu'on affichait dans tous les quartiers de La Haye des placards séditieux pour attirer la populace autour de la prison, le geolier, excité par les ennemis des De Witt, envoya chercher l'ex-pensionnaire par sa servante. Cette femme vint lui dire que son frère allait être mis en liberté et demandait à l'entretenir au plus tôt. Les parents et les amis de l'ex-pensionnaire n'épargnèrent rien pour l'empêcher de s'exposer dans un jour aussi critique; sa fille, qu'il aimait tendrement, vint se jeter à ses pieds, et, les arrosant de ses larmes, le conjura de ne pas la quitter. Mais Jean De Witt resta sourd à ces supplications, parce qu'il croyait que les craintes de ses proches n'étaient pas fondées; il partit, accompagné seulement de deux de

[1] La cour de Hollande jugeait sans appel dans toutes les causes criminelles.

Digitized by Google

ses clercs et d'un domestique. A peine fut-il entré dans la prison, que le ruwaard s'écria : « Ah ! mon frère, que venez-vous faire ici ? — Quoi, reprit « l'ex-pensionnaire, ne m'avez-vous pas envoyé chercher ? — Non, répondit « le ruwaard. » Déjà de terribles clameurs retentissaient au dehors; les bourgeois criaient : ***aux armes ! aux armes !*** La populace ajoutait : ***au meurtre ! au meurtre ! trahison !*** Les émeutiers se précipitaient en même temps sur les portes de la prison. Les états de Hollande, qui tremblaient pour eux-mêmes, ordonnèrent aussitôt à leurs conseillers-commissaires de faire avancer, pour écarter la foule, six compagnies bourgeoises et trois compagnies de cavalerie. On écrivit aussi au prince d'Orange, qui tenait alors son camp devant Alfen, pour le prier de se rendre au plus tôt à La Haye avec du renfort; Guillaume ne satisfit pas à cette requête [1]. Toutefois le comte de Tilly, qui commandait les trois compagnies de cavalerie, vint à bout de prendre poste devant la prison et tint même longtemps en échec les compagnies bourgeoises, plus disposées à seconder la fureur du peuple qu'à la réprimer. Désespérant de séduire ou d'intimider le comte, quelques-uns des capitaines de la milice citoyenne allèrent annoncer aux conseillers-commissaires que les paysans des villages voisins s'avançaient pour mettre La Haye au pillage; les conseillers, feignant de croire à cette nouvelle, donnèrent alors à Tilly l'ordre d'occuper les avenues de la ville. Il s'éloignait à peine avec ses cavaliers, qu'une troupe de forcenés brise les portes de la prison, saisit les frères De Witt, les conduit dans la rue, et les livre à la rage de la populace. On ne se contenta point de prolonger avec un raffinement de cruauté l'agonie de ces illustres citoyens; les deux cadavres furent traînés au lieu même des exécutions, où un matelot les pendit par les pieds à un gibet fait en forme d'estrapade ! A la suite de cette boucherie, toutes les régences anti-stathoudériennes furent changées, et, pour couronner l'œuvre, on publia une amnistie générale, comme pour assurer une odieuse impunité aux meurtriers des frères De Witt.

Pendant que la Hollande était le théâtre de cette effroyable tragédie, les Français restaient inactifs; peut-être ignoraient-ils le véritable état de la république, ou plutôt leur attention était distraite par les mouvements qui s'opéraient en Allemagne en faveur des Provinces-Unies. L'évêque de Munster, avec l'appui des troupes de Cologne, s'était emparé de Coeverden, et il était même venu mettre le siége devant Groningue (19 juillet). Mais il fut contraint

[1] Quelques écrivains représentent Guillaume III comme ayant trempé dans le complot dont les frères De Witt furent victimes; nous adopterions plutôt l'avis de Raynal, qui écrivait pourtant contre le stathoudérat. « Je ne voudrais pas assurer, après plusieurs historiens même modérés, dit Raynal, que Guillaume avait ordonné ou préparé cet attentat : il s'est toujours défendu d'avoir eu part au crime, quoiqu'il ait consenti à en recueillir le fruit... » ***Hist. du stathoudérat.***

Digitized by Google

de se retirer, après avoir perdu plus de 2,500 hommes; et cette retraite (26 août) fut le terme du succès des deux prélats. On leur reprit successivement les places dont ils s'étaient rendus maîtres en Frise et dans le pays de Groningue. Quelque temps auparavant, Louis XIV, qui se disposait à retourner dans son royaume, avait tenté de s'emparer de Bois-le-Duc. Mais, tandis que les Français se préparaient à faire le siége de cette place, les pluies submergèrent leur camp de Bonel; ils apprenaient en même temps que l'électeur de Brandebourg venait au secours de la Hollande avec 25,000 hommes. Cette nouvelle avait déterminé le roi à partir, dès le 25 juillet; il laissait à Turenne le soin de contenir les armées qui couvraient déjà les bords du Rhin.

L'Europe avait enfin pris l'alarme en voyant la situation désespérée de la république hollandaise; une fois maître des Provinces-Unies, Louis XIV détruisait complétement l'équilibre européen, car il pouvait subjuguer les Pays-Bas espagnols et étendre sa domination jusqu'en Allemagne. L'électeur de Brandebourg s'était rapproché le premier des états généraux; dès le mois de juillet, après l'élévation du prince d'Orange, il avait signé avec celui-ci un traité d'alliance offensive et défensive : 20,000 hommes devaient marcher sur le Rhin et appuyer au besoin les opérations de l'armée hollandaise. Le grand électeur avait également pressé Léopold Ier et la plupart des princes de suivre son exemple. L'empereur avait consenti à signer un traité avec les états généraux, le 25 juin; mais, par les intrigues du comte de Grémonville, ambassadeur de France à Vienne, la ratification de ce traité fut ajournée jusqu'au mois d'octobre. Cette prolongation n'empêcha pas cependant Léopold de porter sur le Rhin une armée d'observation de plus de 40,000 hommes [1]. Quant à l'Espagne, si elle ne se prononçait pas encore avec cette énergie, elle faisait entendre des plaintes fort aigres, et, de plus, elle ordonnait aussi des préparatifs militaires dans la Franche-Comté et dans les Pays-Bas.

Ce changement dans les dispositions de l'Europe à leur égard releva le courage des populations conquises ou menacées par Louis XIV. Non-seulement le peuple acquittait sans murmure des impôts énormes [2], mais il consentait

[1] Capefigue, *Louis XIV*, etc., t. Ier.— « Ce qui sauva la Hollande, dit Mirabeau, ce ne fut pas le rétablissement de Guillaume et du stathoudérat; mais la jalousie sourde de l'Europe contre Louis XIV; mais le noble exemple du grand électeur, qui regardait la cause des nations comme la sienne; mais l'alarme générale des princes protestants, à la vue des dangers qui menaçaient leur religion... » *Aux Bataves. Sur le stathoudérat.* — Il est cependant manifeste que l'élévation du prince d'Orange influa sur la politique des cabinets de l'Europe.

[2] En 1672, on leva en Hollande le deux centième denier sur tous les biens, rentes, etc.; et, dans la même année, on fit quatre fois un emprunt du deux centième denier; ce qui revenait à deux pour cent de la valeur de toutes les possessions des Hollandais et

Digitized by Google

maintenant à tout sacrifier pour sauver l'indépendance de la république. Le prince d'Orange avait conseillé d'inonder tout le territoire menacé; lui-même, pour donner l'exemple du sacrifice, avait fait don à la patrie de la totalité de ses revenus. On s'était principalement attaché, comme nous l'avons déjà dit, à fortifier la province de Hollande. Les principales digues avaient été percées; la partie du territoire, située sur la rive gauche de la Meuse, était submergée; on avait également inondé la campagne du côté de Gorcum : les troupes des états, cantonnées dans les cinq principales avenues de la Hollande, gardaient aussi les digues de leurs postes respectifs; elles pouvaient donc submerger au besoin toute l'enceinte intérieure de la contrée. Déjà Amsterdam osait se croire imprenable. Tous les environs du côté du Diemermeer et du Bylemermeer ne présentaient qu'une nappe d'eau; les écluses avaient été ouvertes; on avait percé les trois principales chaussées qui menaient à la ville; enfin l'Amstel, l'Y, le Pampus et le Zuyderzée étaient défendus par des barques armées. Au reste, l'esprit du stathouder semblait animer la république entière. Plutôt que d'accepter la domination française, les habitants, naguère indécis et abattus, semblaient vouloir abandonner leurs foyers pour aller fonder un nouvel empire au delà des mers. On prenait des mesures pour l'exécution de ce projet héroïque; déjà on avait calculé que les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports des Provinces-Unies, pouvaient transporter 200,000 habitants aux Indes orientales. On croyait aussi que la Providence s'interposait pour sauver la république. Les Anglais venaient de tenter une descente au Texel. La flotte britannique avait même paru à la vue de cette île qui était sans défense : elle avait à bord une armée, commandée par le comte de Schomberg. Mais un flux de douze heures, accompagné d'une violente tempête, avait fait échouer ce projet.

Quand vint l'hiver, la république craignit pourtant de nouveaux désastres. Maîtres de Naarden, les Français pouvaient profiter de la gelée et faire des incursions jusqu'aux portes d'Amsterdam. Le prince d'Orange se hâta de prendre l'offensive, et il attaqua successivement Naarden et Woerden. Ayant échoué dans ces deux expéditions, le stathouder médita une entreprise plus hardie. Tout à coup il rassemble une partie de ses troupes et s'avance vers Maestricht, sous prétexte de défendre cette place contre les Français établis dans les forts voisins; il reçoit bientôt un renfort de 10,000 hommes, qui lui est envoyé par le comte de Monterey; il traverse la Meuse, s'empare du fort de Valkenbourg, et, le 16 décembre, paraît devant Charleroi. Cette ville

de tous leurs effets. En 1673, on leva deux fois le deux centième denier par voie d'emprunt sur tous les biens-fonds, et trois fois le centième denier de tous les biens, rentes et autres effets, etc. Voy. *La richesse de la Hollande* (Londres, 1778), t. II.

Digitized by Google

n'avait alors qu'une faible garnison et son gouverneur était absent. Mais celui-ci, qui était le comte de Montal, sut, à force de courage et d'adresse, rentrer dans la place avec un détachement; il contraignit même le prince d'Orange, mal secondé d'ailleurs par les troupes espagnoles, à lever le siége. Le stathouder rentra dans le Brabant, après avoir déchargé sa colère sur Binche qui fut mise à sac. Pendant cette absence du prince d'Orange, le duc de Luxembourg, gouverneur de la province d'Utrecht, avait voulu, de son côté, pénétrer jusqu'au cœur de la Hollande et surprendre La Haye. A la tête d'un corps de plus de 9,000 hommes, il s'était aventuré sur la glace (27 décembre); déjà il avait pénétré jusqu'aux villages de Swammerdam et de Bodegrave, qui furent livrés aux flammes [1], lorsqu'un dégel subit vint rendre les chemins impraticables. Le duc de Luxembourg regagna avec beaucoup de peine ses cantonnements.

Tandis que les parties belligérantes se préparaient ensuite à de nouveaux combats, la Suède leur offrit sa médiation. Louis XIV l'ayant acceptée, la Suède proposa la réunion d'un congrès à Dunkerque ou à Cologne. Les rois de France et d'Angleterre désignèrent la première de ces villes; la seconde fut préférée par l'Empereur, la Hollande et le roi d'Espagne. On se décida enfin pour Cologne, où se rendirent les plénipotentiaires des diverses puissances ainsi que les médiateurs. Après les visites d'usage, qui durèrent depuis le 8 jusqu'au 16 juin (1673), il fut décidé : « qu'on admettrait également les plénipotentiaires de l'Espagne et de l'Empire, quoiqu'ils ne fussent pas intéressés immédiatement dans la question [2]. » Les Provinces-Unies ayant refusé l'armistice, que la France acceptait, on convint d'entamer des négociations sans discontinuer la guerre. Mais lorsqu'il s'agit de régler les conditions de la paix, la France et l'Angleterre firent revivre leurs anciennes prétentions. Déjà sûrs de la coopération des cabinets de Madrid et de Vienne, les Hollandais déclarèrent aussitôt « que les propositions faites étaient inacceptables, et qu'il fallait choisir d'autres bases. » Comme elle n'était plus isolée, la république hollandaise comprit qu'elle avait tout à gagner en prolongeant la lutte. Le 30 août, elle avait resserré les liens qui l'unissaient alors à l'Espagne; « les états généraux s'obligeaient, dès que S. M. Catholique serait entrée en rupture conjointement avec eux, de ne faire point de paix avec S. M. Très-Chré-

[1] Cette expédition du duc de Luxembourg fait l'objet principal d'une brochure que nous avons déjà citée. C'est l'*Advis fidelle aux véritables Hollandois touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et de Swammerdam, et les cruautés inouies que les Français y ont exercées.* L'auteur de ce factum accuse les troupes françaises de crimes abominables; mais des historiens dignes de foi assurent qu'il a exagéré son tableau.

[2] Capefigue, *Louis XIV*, etc.

Digitized by Google

tienne, sans le consentement de Sadite Majesté Catholique, si ce n'est qu'elle soit rétablie dans la possession de toutes les villes, places et pays qui lui ont été usurpés par Sadite Majesté T. C., après la paix conclue entre les deux couronnes aux Pyrénées, l'an 1659 [1]. » D'un autre côté, l'empereur Léopold s'était engagé formellement à envoyer 30,000 hommes sur le Rhin pour le service de la cause commune. Enfin, dès le 20 mai, les états généraux avaient fait une autre alliance avec Christian V, roi de Danemark. Les deux parties s'engageaient à se secourir mutuellement, en cas d'attaque, de 10,000 hommes et de 40 vaisseaux de guerre, qui, au besoin, pourraient être portés jusqu'à 20,000 hommes et augmentés de toutes les forces navales des deux pays. Ce dernier traité était dirigé contre la Suède; car le cas d'alliance devait échoir, si les Hollandais venaient à éprouver d'autres revers ou à être attaqués par un nouvel ennemi.

Les victoires navales de De Ruiter et de Corneille Tromp aidèrent puissamment les Provinces-Unies à sortir d'une situation périlleuse. Dans l'espace de trois mois [2], les flottes combinées d'Angleterre et de France s'avancèrent trois fois vers les côtes de la Zélande, avec le dessein de protéger une descente; elles furent constamment repoussées par les amiraux hollandais qui, dans des batailles terribles, soutinrent dignement l'honneur du pavillon des Provinces-Unies.

Sur terre, le théâtre de la lutte s'était agrandi; les Français ne pouvaient plus s'occuper uniquement de la conquête de la république hollandaise, ils devaient observer et contenir les Impériaux, qui étaient sur le Rhin, les Espagnols, qui voulaient protéger la Belgique. Louis XIV fut obligé de diviser son armée en plusieurs commandements : Turenne, avec un corps de 40,000 hommes, dut se diriger vers le Rhin et le Palatinat; le duc d'Orléans, avec une armée de 20,000 hommes, se tenir prêt à entrer dans les Pays-Bas par Sédan et Namur; Condé, étendre sa ligne jusque sur Bréda et Bois-le-Duc. Quant à Louis XIV, il avait traversé la Flandre et le Brabant, et s'était dirigé

[1] Nény, *Pays-Bas autrichiens*, t. 1er. — Dans ce traité, les états généraux reconnaissaient qu'ils devaient beaucoup à l'assistance généreuse du roi d'Espagne. L'article 18 était ainsi conçu : « Lesdits seigneurs états promettent, de plus, de donner et céder à S. M. Catholique, la ville de Maestricht, avec le comté de Vroonhoven, et toute leur part dans le pays d'outre Meuse, et les prétentions qu'ils soutiennent d'avoir sur les villages de Rédemption, sans aucune réserve, en cas que par l'engagement de S. M. en cette guerre, et par les succès des armes communes ou autrement, les affaires puissent être menées à un point que lesdits seigneurs états ne soient point obligés de sacrifier la ville de Maestricht ou quelque autre de leur État, qui leur est ou sera occupée en cette guerre, pour parvenir à la paix d'un commun accord. »

[2] Mai, juin et juillet (1673.)

Digitized by Google

vers Maestricht, dont il forma le siége. Cette marche des Français, à travers un pays encore *ami*, avait été signalée par de grands désordres. Louvois voulait commander comme s'il eût été en France. C'est ainsi que le pays de Liége fut sommé d'envoyer 20,000 paysans, avec des armes et des outils, pour travailler aux lignes de Maestricht : les députés du pays représentèrent que cette exigence était contre le droit de neutralité; il leur fut répondu « qu'il n'y avait plus de neutralité, que qui n'était pour la France, était réputé pour être contre. » Maestricht, après deux mois de tranchée, ouvrit ses portes (29 juin 1673); mais aussitôt la diète de l'Empire, réunie à Ratisbonne, vota les subsides nécessaires pour la guerre; elle porta son armée à 80,000 hommes et la fit marcher immédiatement sur le Palatinat. Turenne achevait la dévastation de cette malheureuse contrée, lorsque le duc d'Orléans pénetra, sans déclaration préalable, dans les possessions espagnoles de la Belgique. Le comte de Monterey s'étant plaint de cette brusque invasion, il lui fut repondu par Louvois que « les opérations militaires contre la Hollande exigeant qu'un corps de troupes traversât les possessions espagnoles de la Belgique, M. le duc d'Orléans occuperait ce territoire de bonne volonté ou de force, repoussant les troupes, quelles qu'elles fussent, qui s'opposeraient à ce projet [1]. » Alors l'Espagne descendit ouvertement dans l'arène; six semaines après la conclusion de la nouvelle alliance contractée avec les états généraux, elle déclara solennellement la guerre à Louis XIV. Tous les généraux, gouverneurs, chefs et autres officiers de guerre et soldats, tant à pied qu'à cheval, sujets de la couronne d'Espagne, devaient attaquer ceux du roi de France; les paysans devaient prendre les armes, se mettre à tous les passages, ponts et barrières, pour fermer le chemin aux envahisseurs. Turenne fut bientôt obligé de reculer devant Montecuculli, qui, s'avançant sur le Rhin à la tête de 60,000 hommes, donna la main au prince d'Orange, alors campé devant Bonn; les corps du duc de Beurnonville et du feld-maréchal Vermüller soutenaient Montecuculli. Quand les Français virent ces forces considérables sur leurs derrières, Turenne forcé de venir demander du renfort à Condé, enfin, l'attitude hostile des provinces subjuguées, ils comprirent qu'ils devaient renoncer à leurs conquêtes et transporter ailleurs le théâtre de la guerre. C'est ainsi que la république hollandaise, après avoir été foulée pendant un an par des envahisseurs audacieux, recouvra son indépendance; ces trois provinces, qui avaient été momentanément détachées de son territoire, lui furent rendues; toutes ces places, qui avaient ouvert si facilement leurs portes aux Français, furent abandonnées par eux avec cette même facilité, à l'exception de Maestricht. Quel échec pour Louis XIV ! Son plus ardent panégyriste lui-même ne

[1] Capefigue, *Louis XIV*, etc., t. 1er.

Digitized by Google

peut excuser son orgueil et sa folle témérité. « L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis et les autres monuments de la conquête, dit Voltaire, étaient à peine achevés que la conquête était déjà abandonnée... Le fruit de cette entreprise fut (pour Louis XIV) d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même, et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui. »

Digitized by Google

Encore un mot sur la Caisse d'épargne, à propos d'une mesure récente de la Banque de Belgique.

Depuis que notre dernière livraison a paru, la banque de Belgique a publié une résolution importante qu'elle vient de prendre à l'égard de sa caisse d'épargne. A quelques égards cet établissement s'est rencontré avec les idées que nous avons émises, et dans lesquelles la mesure qu'il adopte ne fait que nous confirmer.

Le principe de la mesure nouvelle consiste : 1° en ce que les capitaux de la caisse d'épargne seront désormais placés en rentes de la dette publique de l'Etat (ou autre fonds garantis par l'Etat); 2° en ce que ce placement se fera non pour le compte de la banque de Belgique, mais pour celui de la caisse d'épargne, c'est-à-dire des déposants eux-mêmes; en d'autres termes, si par suite de l'achat ou de la vente des fonds publics il y avait perte ou gain, ce serait la caisse d'épargne, les déposants, et non la banque, qui subiraient l'une ou profiteraient de l'autre. La banque ainsi n'est plus qu'intermédiaire ou commissionnaire de la caisse d'épargne qui lui paiera ses services à un taux fixe et convenu.

D'après notre plan les fonds de la caisse d'épargne étaient également convertis en rentes de l'Etat, bons du trésor, etc., mais toutes les opérations se faisaient pour le compte de l'Etat, les déposants

Digitized by Google

avaient pour garant, outre la caisse d'épargne elle-même, le trésor public. D'un autre côté le sort des déposants était bien déterminé à l'avance, ils recevaient un intérêt fixe et pouvaient compter en tout temps sur le remboursement intégral de leurs capitaux. A ce dernier égard, nous avions fait une seule exception entourée de grandes précautions, nous avions prévu un de ces cas de crise grave et rare, où tout à coup les demandes de remboursement se multiplieraient brusquement à tel point qu'aucune caisse d'épargne ne serait capable d'y faire face au moment même, et nous avions admis que dans des circonstances aussi exceptionnelles une loi expresse autorisât le gouvernement à satisfaire momentanément à la réquisition des déposants qui exigeraient le remboursement, en leur laissant le choix entre des rentes sur l'Etat et des bons du trésor remboursables en deux ou trois ans, les unes et les autres au pair et portant un intérêt supérieur à celui que la caisse paie aux déposants. Nous avions exigé que cette mesure exceptionnelle fût ouvertement prévue dans les statuts, qu'elle ne pût être mise à exécution que dans des cas bien déterminés, et surtout avec l'assentiment des deux chambres.

Examinons dans son application, et en le comparant à notre propre projet, le double principe de la mesure de la banque de Belgique, la conversion des dépôts en fonds publics et la gestion de la caisse pour compte des déposants.

Nous n'avons que des éloges à donner à l'idée du placement des dépôts dans la dette publique. Nous y voyons, d'un côté, un moyen de relever le crédit de l'Etat, et de l'autre, un emploi sage et avantageux pour l'institution même. Nous n'avons pas été médiocrement surpris de certaines objections que notre propre travail a, sous ce rapport, rencontrées de la part de quelques contradicteurs. D'une part, on a dit qu'il faudrait hypothéquer la caisse d'épargne sur les propriétés de l'Etat; on a oublié que les emprunts de l'Etat, et la dette publique qui en est la conséquence, ont déjà reçu pour garants, en vertu des contrats, tous les revenus et propriétés du gouvernement [1]. D'autre part, on a regardé la rente pu-

[1] On a proposé aussi d'arrêter à l'avance qu'en cas de perte par suite d'une crise politique, un emprunt forcé couvrirait le déficit. Une grande crise politique pouvant

Digitized by Google

blique comme un emploi trop peu sûr, trop peu stable, et offrant bien moins de garantie que les caisses d'épargne qui existent aujourd'hui. Nous n'aurions pas prévu ce genre d'objections. Quel est donc l'emploi que les caisses d'épargne ont fait jusqu'aujourd'hui de leurs capitaux? Ce placement plus sûr, plus stable que la dette publique du royaume, quel est-il? quel peut-il être? Nous ne pensons pas qu'on trouve plus de stabilité ni plus de sûreté dans les spéculations industrielles, dans les actions des sociétés anonymes; et cependant quel autre choix reste-t-il? Si cela n'était assez clair, nous citerions sur l'avantage de l'emploi des capitaux d'épargne en rentes de l'Etat l'opinion du chef de la plus vaste de nos caisses d'épargne, le gouverneur de la société générale. On se rappelle que l'année dernière, dans la discussion du budget des voies et moyens, M. Rogier émit l'idée de la fondation d'une caisse d'épargne de l'Etat. M. Meeus, en lui répondant, s'attacha à faire voir que cette institution présentait des difficultés auxquelles il fallait mûrement réfléchir. Un autre membre insista sur les avantages que la caisse d'épargne de l'Etat aurait pour le crédit public, puisqu'elle donnerait un placement assuré à une portion considérable de la dette nationale. M. Meeus reprit la parole, et voici ce que nous lisons dans sa réponse à ce dernier orateur :

« Vous voyez, messieurs, qu'une partie des sommes versées dans « la caisse d'épargne est placée en fonds publics. Et la société géné- « rale en place le plus possible, par une raison fort simple : c'est « que ce placement seul, remarquez-le bien, donne à l'établisse- « ment une légère compensation des sacrifices qu'il fait. Mais il lui « faut d'autres fonds, remboursables d'une manière plus instanta- « née, et ceux-là ne peuvent être placés en fonds publics. »

On le voit donc, le gouverneur de la société générale ne rejette

seule dans notre projet amener une perte subite et considérable. hypothéquer les créances de la caisse sur un emprunt forcé, ce serait lui donner une assez mauvaise garantie. Il ne faut pas pour des temps semblables créer la nécessité immédiate de nouveaux impôts. Au moment où l'existence du pays est menacée, ses ressources en impôts nouveaux, emprunts forcés, etc., sont aisément absorbées par les besoins de sa défense, qui, quoi qu'on fasse, passent avant les autres. Promettre pour de pareils jours un emprunt forcé aux déposants de la caisse d'épargne, ce serait prendre envers eux un engagement qu'il est presque sûr qu'on ne pourrait remplir.

Digitized by Google

pas le placement en fonds publics comme trop peu sûr ou trop peu profitable ; il le regarde, au contraire, comme le plus avantageux pour l'établissement, et il déclare qu'il y a recours le plus possible. D'où on peut conclure, ou que la majeure partie des capitaux de la caisse d'épargne de la société générale est employée en dette de l'Etat, ou au moins que, s'il n'en est pas ainsi, c'est par des motifs autres que le peu de sûreté ou le peu d'avantages que ce placement offrirait à l'institution.

La nécessité d'une réserve plus instantanément réalisable avait d'ailleurs été largement prévue dans notre projet, puisque sur 75 millions de dépôts, nous n'en avons supposé que 50 millions employés en rentes de l'Etat. La nouvelle caisse d'épargne aura nécessairement aussi, en dehors de la rente, des fonds employés en bons du trésor ou déposés à la banque de Belgique, en vertu de l'article 1er des nouveaux statuts.

Dans l'intérêt des déposants, comme dans celui du crédit de l'Etat, le placement de la plus grande partie des capitaux d'épargne dans les fonds publics nous paraît donc une bonne mesure. Cependant, nous ne la regardons pas comme aussi favorable aux déposants que si l'Etat était lui-même le garant de la caisse, car ils auraient de plus alors la puissante garantie du trésor. Elle n'est pas non plus aussi avantageuse au crédit public. Ce n'est pas que nous redoutions de fréquents abus d'agiotage de la part des administrateurs de la caisse. Les capitaux seront naturellement placés dans les rentes qui portent le plus fort intérêt ; ce n'est pas la partie de la dette publique qui en général donne lieu aux plus fréquentes spéculations. Suivant toute probabilité, la masse des rentes acquises restera presque toujours immobile au fond de la caisse. Cependant si l'institution doit prendre de grands développements, nous préférerions beaucoup voir cette masse de rentes dans les mains du gouvernement que dans celles d'une société particulière. Entre les mains du gouvernement elle ne viendrait jamais nuire au crédit public. Une institution liée étroitement à une société financière peut céder à d'autres considérations. Que le gouvernement soit dans la nécessité de conclure un emprunt, que la société financière aspire à lui prêter ou à prendre sa part de l'emprunt, ne pourra-t-elle par son influence sur la caisse d'épargne, ou en promettant

Digitized by Google

même à celle-ci une partie de l'emprunt à un taux avantageux, ne pourra-t-elle l'amener à déprécier le crédit public par la vente d'une grande partie des fonds qu'elle possède et forcer ainsi l'Etat à emprunter à un taux plus onéreux. Dans le moment actuel, les personnes qui seront chargées de l'administration de la caisse peuvent offrir des garanties sous ce rapport. Mais ce genre de garantie est peu durable, les personnes changent et leur position envers le gouvernement change aussi. Une publicité sincère et complète de toutes les opérations de la caisse nous rassurerait davantage, mais cependant dans des circonstances exceptionnelles et contre de si grandes tentations, ce peut encore être une barrière insuffisante. Aussi voudrions-nous ici quelque sûreté de plus pour le gouvernement, et nous pensons qu'il ferait sagement de chercher à l'obtenir. Cela serait probablement facile aujourd'hui; une institution naissante cherche à contenter tout le monde et n'a pas les prétentions que le temps et le succès amènent à leur suite. Nous savons bien que ces précautions le gouvernement ne les a pas prises à l'égard d'autres sociétés qui jouissent d'une liberté presque sans limites. Mais il a déjà eu plus d'une occasion de reconnaître et de payer cher son imprévoyance en cette matière. S'il laisse continuer les inconvénients là où ils existent, il peut tout au moins user de son influence pour les empêcher de naître dans des institutions qui s'élèvent.

La disposition du règlement publié qui décide que le placement des fonds d'épargne se fera pour compte des déposants a été diversement interprétée; le sens en effet en est incomplet. Il ne peut s'agir de faire subir chaque jour aux déposants l'influence des cours de la bourse. Il ne peut y avoir pour ceux qui exigent le remboursement, perte tel jour, profit tel autre, suivant que la veille la rente aura monté ou baissé. Les fluctuations ordinaires de la bourse doivent être en général sans influence sur les remboursements. On nous a assuré qu'un règlement supplémentaire qu'on a peut-être eu tort de ne pas faire connaître en même temps que le principe de l'institution, mais qui va être publié, lèvera les doutes à cet égard. Il nous semblait impossible qu'il en fût autrement. Le résultat d'ailleurs était facile à atteindre.

La caisse d'épargne en effet, si elle est administrée pour son pro-

Digitized by Google

pre compte et qu'elle ne paie que 4 pour cent aux déposants, fera des bénéfices sur l'intérêt, au moyen desquels elle peut très-bien faire face aux pertes résultant de l'influence des fluctuations quotidiennes de la bourse sur les ventes de fonds qu'elle serait obligée de faire pour subvenir aux remboursements exigés.

Au taux le plus élevé que le 5 pour cent belge ait atteint, et en tenant compte même de la chance d'amortissement forcé au pair, ce fonds rapporte un intérêt de 4 fr. 65 centimes pour 100 francs. Qu'on prélève là-dessus 15 à 20 centimes pour les frais d'administration, il restera 45 à 50 centimes de bénéfice sur l'intérêt qu'on accorde aux déposants. Les caisses d'épargne ne paient pas l'intérêt du mois dans lequel se fait le dépôt ni de celui dans lequel il est retiré, autre bénéfice évalué à 1/15 de l'intérêt ou 26 centimes par cent francs de capital. Voilà donc ensemble un bénéfice annuel de 71 à 76 centimes par cent francs de capital. Évidemment il y a là de quoi créer un fonds de réserve pour couvrir les pertes résultant des fluctuations ordinaires de la rente qui s'équilibreront presque toujours au bout d'un certain laps de temps; car si l'on est forcé de vendre parfois quand la rente a fléchi, on vendra aussi dans d'autres circonstances quand par son élévation elle offrira un gain. De plus, on pourrait trouver dans ce fonds de réserve les moyens d'un arrangement avec la banque de Belgique elle-même, pour qu'elle se chargeât de faire face à une partie des remboursements dans des moments de dépréciation temporaire de la rente.

Ce ne sera donc que lors d'une crise grave, lorsque les demandes de remboursement dépasseront toutes les limites ordinaires et qu'une dépréciation considérable pèsera sur le crédit de l'Etat, que l'influence du cours des fonds publics se fera sentir aux déposants qui demanderont à être remboursés. Alors probablement, au lieu de leur restituer intégralement leurs capitaux en écus, on les payera en rentes au pair ou en écus au cours de la rente.

Cela ressemble à la mesure exceptionnelle que nous avions proposée pour la caisse d'épargne du gouvernement; il y a cependant, comme on va le voir, entre les effets des deux mesures, des différences assez grandes.

On a fait à notre projet un assez singulier reproche, c'est de fournir au gouvernement les moyens de manquer à ses engage-

Digitized by Google

ments. Comme si c'était manquer à ses engagements, de les limiter à l'avance, d'en indiquer nettement les bornes à tout le monde, précisément afin de pouvoir les tenir dans toute leur rigueur, et d'empêcher que qui que ce soit s'imagine qu'ils aillent au delà. Ce reproche, on ne pourra pas plus l'adresser à la caisse d'épargne de la banque de Belgique qu'à celle dont nous avons esquissé le plan. Les caisses d'épargne qui s'exposent à manquer à leurs engagements sont celles qui s'engagent à faire face à toutes les demandes possibles de remboursement, dans quelque moment qu'elles aient lieu. Car il est bien évident que, si les capitaux déposés sont considérables, il peut arriver telle crise éventuelle, rare, où aucune ne sera capable de satisfaire à toutes les demandes. Nous ne blâmerons donc pas, de ce chef, la nouvelle mesure de la banque de Belgique; nous n'y voyons, sous ce rapport, que prévoyance et loyauté. Mais nous ne pouvons nous empêcher non plus de faire remarquer que ce que nous proposions était plus favorable aux déposants.

En effet, le crédit de la caisse d'épargne de l'Etat ne pouvait avoir à souffrir que des grandes crises politiques, beaucoup plus rares assurément que les crises commerciales. Celles-ci, au contraire, atteignent les établissements financiers; et quelque effort qu'on fasse pour rendre les intérêts de la nouvelle institution indépendants de ceux de la banque de Belgique, le public y verra sinon toujours, au moins pendant longtemps encore, assez de connexité pour confondre le crédit de la caisse d'épargne avec celui de la banque. Si donc le crédit de la banque venait à être atteint par une de ces crises du commerce, les demandes de remboursement pourraient forcer à vendre les rentes en masse; de là, si l'établissement a quelque extension, dépréciation de la rente elle-même, et nécessité d'appliquer la mesure exceptionnelle de la suspension du remboursement intégral en espèces.

Nous avions entouré cette suspension de grandes précautions; nous exigions que ces cas graves fussent prévus et bien déterminés dans les statuts; de plus, nous voulions que le gouvernement ne pût recourir à la mesure sans y être expressément autorisé, au moment de la crise, par une loi spéciale. Nous avions ainsi pour garants de l'opportunité et de la nécessité de la mesure, outre les lumières des

Digitized by Google

administrateurs de la caisse, la responsabilité des ministres chargés de présenter la loi, l'examen et le vote des deux chambres, et ce contrôle général que le public exerce sur tous les actes du gouvernement. Nous ne savons encore quelles sont les garanties que la nouvelle institution se propose de substituer à celles-là, quelle est l'autorité autre que l'administration de la caisse qui pourrait être chargée par elle de prononcer en cette matière, de fixer le jour où la mesure exceptionnelle sera mise à exécution, de tracer la limite entre ceux des déposants qui devront la subir et ceux qui pourront y échapper ; mais nous doutons qu'une société particulière puisse, sous ce rapport, prendre des précautions aussi sûres et aussi imposantes pour le public que celles que nous exigions du gouvernement.

Ajoutons enfin que dans notre système il ne pouvait y avoir de perte pour ceux des déposants qui consentaient à attendre la fin de la crise ; le gouvernement restait leur débiteur pour le dépôt tout entier ; pour eux la chance se bornait à ne pouvoir disposer de leur capital dans le moment le plus critique. L'horizon quelque peu éclairci, tout rentrait dans l'ordre accoutumé, et leurs dépôts tout entiers se retrouvaient à leur disposition. Dans le système de la banque de Belgique, les déposants n'ont d'autre débiteur que la caisse d'épargne elle-même ; si la caisse perd, personne ne vient à son secours. Il peut arriver que le déposant ne puisse être remboursé intégralement, même après la crise, car la rente peut rester pendant plusieurs années au-dessous du taux auquel on l'a achetée, et pendant tout ce temps la caisse ne peut vendre qu'à perte. Dans notre projet la perte dans ce cas était pour l'Etat, ici ce sont les déposants qui la subissent.

Sous plusieurs rapports donc l'institution nouvelle ne peut tenir lieu d'une caisse d'épargne de l'Etat et lui est inférieure. Mais disons aussi que, dans l'état actuel du gouvernement, sous une administration paralysée par la fausseté de sa situation politique, à laquelle toute grande initiative qui pourrait lui créer quelques adversaires de plus est interdite, qui est forcée de s'incliner devant les abus dès que les abus disposent de quelques voix dans les chambres ou dans les colléges électoraux, la création de cette institution nouvelle doit, faute de mieux, être vue avec faveur. La conversion des capi-

Digitized by Google

taux de l'épargne en fonds publics de l'Etat, et, par conséquent, l'exclusion de placements beaucoup plus aléatoires et moins sûrs, est un principe favorable à la fois au crédit de l'Etat et à l'intérêt véritable des déposants. La manière dont ce principe est organisé donne peut-être à ses effets quelque chose de trop compliqué pour l'intelligence des classes inférieures; c'est un désavantage dont les intérêts rivaux ne manqueront pas de profiter; il faudra probablement du temps pour en triompher. Mais si la loyauté de l'exécution répond à celle de la conception, si le principe du placement en fonds publics de l'Etat n'est pas éludé, si surtout, garantie qu'il faut placer au-dessus de toutes les autres, l'institution ne se borne pas à une publicité menteuse ou évasive, mais accepte franchement la publicité vraie et entière de ses opérations, il ne lui faudra que du temps et une prudente habileté pour être estimée à sa valeur. En apparence, elle promet quelque chose de moins que d'autres, mais elle est certaine au moins de pouvoir tenir ses promesses. Et dans les circonstances exceptionnelles dont les déposants auraient à souffrir, qui peut dire qu'ailleurs ils ne seraient pas menacés de chances tout au moins aussi défavorables? Ici les déposants auront ce grand avantage (nous raisonnons toujours dans l'hypothèse d'une publicité sincère) de pouvoir, en tout temps, s'ils le veulent, voir clair dans leurs propres affaires et connaître l'emploi de leur argent. Aussi pensons-nous que si l'institution prend faveur, elle finira par forcer les établissements rivaux à renoncer, de leur côté, à toute espèce de mystère. Ce serait un véritable progrès pour la sûreté et le bon emploi des dépôts. Elle peut avoir encore un autre effet utile, c'est d'être un acheminement vers une caisse d'épargne couverte de la garantie du trésor public, fondée et dirigée au nom de l'Etat.

ERRATA. — Dans l'article de notre dernière livraison relatif à la caisse d'épargne de l'Etat, page 120, ligne 16 à 19, on lit : « Sauf le danger résul- « tant de notre système d'amortissement d'être remboursé au pair par le tirage « au sort, chance que nous évaluons à 10 *pour cent*..... » il fallait : à 1/10 de « rente pour cent de capital ou à 10 centimes annuellement pour cent francs « de capital. » Les chiffres qui suivent montrent que c'est ainsi que nous avons calculé.

Digitized by Google

Page suivante, ligne 17, les frais que l'Etat supporte en commission, perte de change et transports de fonds d'espèces pour le paiement de la rente sont évalués à 3/8 pour cent au lieu de 3/4. C'est par erreur que, dans les lignes qui suivent, on les a fait porter sur le capital, tandis qu'ils n'affectent que les intérêts. Le trésor n'ayant jamais réalisé 100 3/4 pour cent net d'aucun emprunt, cette rectification, comme la précédente, est sans influence sur le fond de l'article et sur les conséquences que nous avons tirées des chiffres.

Digitized by Google

DE

L'ÉTAT ACTUEL DU CLERGÉ EN FRANCE,

ET EN PARTICULIER DES CURÉS RURAUX APPELÉS DESSERVANTS;

PAR MM. C. ET A. ALLIGNOL, FRÈRES, PRÊTRES DESSERVANTS [1].

Ce livre est l'œuvre de deux frères exerçant en France depuis vingt ans les pénibles fonctions du sacerdoce, et se trouvant encore l'un et l'autre, au moment où ils écrivent, à la tête d'un presbytère de village. Il présente un intérêt assez nouveau aux gens du monde, peu instruits en général de ce qui se passe à l'intérieur du corps ecclésiastique, qui, comme toutes les grandes agrégations d'hommes, a ses difficultés d'administration, ses mécontents, ses divisions intestines, que le voile de la circonspection dérobe souvent aux yeux des profanes sans les détruire. L'ouvrage de MM. Allignol dépeint la situation des curés ruraux, moins sous le rapport de cette modicité de leur traitement qui a souvent fait élever des réclamations en leur faveur, que sous celui de la dépendance si complète, si absolue où ils sont placés à l'égard des autorités supérieures ecclésiastiques. Ce n'est point toutefois un livre de scandale; s'il avait ce caractère, la *Revue nationale* ne s'en occuperait point; la position des deux auteurs en est d'ailleurs la garantie. C'est une plainte respectueuse, mais franche, courageuse et souvent élo-

[1] Paris, Debécourt, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

quente, qui s'élève vers les évêques et se sert de la publicité afin de trouver appui dans le corps si nombreux qu'elle intéresse. Elle a dû avoir un grand retentissement dans le clergé français, et elle a le même intérêt pour les autres pays où le clergé inférieur se trouve dans une position semblable. Cette position n'est pas bien ancienne, elle date du consulat français et s'étend aux pays où la législation française de ce temps est encore en vigueur. Seulement, disent les auteurs, elle s'est aggravée, à mesure qu'une génération plus jeune est venue renouveler le sacerdoce; tant que l'ancienne génération a vécu, les anciens usages, les anciennes mœurs tempéraient les institutions nouvelles, le fait corrigeait le droit. Aujourd'hui le régime du consulat ne rencontre plus cette barrière, et il porte tous ses fruits. On peut ajouter peut-être que, grâce à la révolution de juillet qui a écarté le clergé français de la scène politique, il ne rencontre plus aujourd'hui partout autour de lui cet esprit hostile contre lequel il avait eu à lutter; sa position dans la société est devenue moins militante, plus tranquille; dès lors une dépendance absolue doit lui peser davantage; sur le champ de bataille, le pouvoir sans limites est une nécessité que chacun accepte sans murmure; la liberté est fille de la paix.

En Belgique aussi une partie du clergé inférieur qui n'en est pas la moins éclairée, se plaint de la sujétion à laquelle il est réduit, qui s'étend jusqu'à la politique et ne lui permet pas même de s'abstenir de cette lutte de partis où bien des prêtres commencent à sentir qu'ils ont tant à perdre. Ses plaintes restent secrètes, parce que la voix qui parlerait trop haut ne serait pas assurée de l'impunité; et peut-être aussi parce que dans un moment de lutte se plaindre de ses chefs, c'est presque passer sous le drapeau de leurs adversaires. On aime mieux se résigner et subir en silence ce qu'on désapprouve, que de s'attirer le blâme d'une désertion apparente au milieu du combat.

Les auteurs s'attachent d'abord à exposer quel était autrefois le régime ecclésiastique en ce qui concerne particulièrement la position des curés.

L'assemblée générale et régulière du clergé tenait lieu de concile national. Dans ces assemblées célèbres, les évêques délibéraient sur les intérêts généraux de la religion dans le royaume. Ce qu'était

Digitized by Google

l'assemblée générale du clergé pour tout le royaume, le concile métropolitain l'était pour chaque province et il y produisait les mêmes effets. Dans chaque diocèse, tous les prêtres à charge d'âmes étaient admis à la confection des règlements et ordonnances ecclésiastiques. Le synode diocésain, conseil extraordinaire de l'évêque, était tenu chaque année ; tous les curés avaient droit d'y assister et d'y donner librement leur avis. C'était un centre où chacun apportait le fruit de ses études, de ses réflexions, de son expérience. Chaque cathédrale possédait un chapitre canonial qui servait au prélat de conseil ordinaire et habituel. Il ne prenait aucune détermination, ne portait aucune ordonnance, ne faisait aucun mandement sans avoir pris son avis. Pendant la vacance du siége épiscopal tous les pouvoirs de juridiction tombaient entre les mains du chapitre, qui faisait administrer le diocèse par des vicaires généraux de sa création. Tous les prêtres employés au ministère pastoral correspondaient immédiatement avec l'évêque, aucune autorité intermédiaire n'était placée entre l'évêque et son clergé. Un tribunal régulier et permanent qui avait reçu le nom d'officialité, jugeait les causes ecclésiastiques. Le prêtre n'était cité devant l'officialité qu'après trois monitions faites à des intervalles assez longs pour qu'il eût le temps soit de se corriger, soit de proposer sa défense. Devant l'officialité tout se passait au grand jour. Le prêtre avait toute liberté pour se défendre ; il était confronté avec les accusateurs et les témoins, et la sentence n'était portée qu'après l'instruction la plus exacte et la plus sévère. Le prêtre, mécontent de la sentence de l'official, pouvait appeler au métropolitain et même au souverain pontife. Tous les prêtres à charge d'âmes étaient curés, et tous les curés inamovibles. Les évêques ne pouvaient en révoquer, ni en changer un seul sans son consentement ou sans un jugement canonique. Un prêtre à charge d'âmes, une fois installé, était sûr de posséder son bénéfice jusqu'à sa mort. Il n'appartenait à personne de l'en priver autrement que par un jugement revêtu de toutes les formes de la justice contentieuse ; et s'il se faisait quelques mutations, elles étaient toujours volontaires.

Au tableau de ce régime ancien du clergé, les auteurs opposent celui du régime actuel dont ils commencent par établir l'origine. C'est, disent-ils, une erreur grossière d'attribuer le changeme

Digitized by Google

la discipline ecclésiastique au concordat de 1801. Le concordat a supprimé les évêchés existants et en a créé de nouveaux. Mais il ne contient pas un mot d'où l'on puisse induire un changement quelconque dans les lois disciplinaires qui jusque-là avaient régi le clergé. Tout y suppose au contraire l'ancienne organisation. Environ neuf mois après la signature du concordat, parurent soixante-dix-sept *articles organiques* du concordat, qui étaient l'ouvrage de l'autorité temporelle, et qui furent publiés en même temps que le concordat, mais sans l'aveu de l'autorité spirituelle qui n'en avait pas même eu connaissance. Ce sont les *articles organiques* qui ont établi le régime nouveau.

D'après l'article 4, « aucun concile national ou métropolitain, aucun synode diocésain, aucune assemblée délibérante n'aura lieu sans la permission du gouvernement. » De là l'absence de conciles nationaux et métropolitains; et les évêques ont été dispensés ainsi de réunir leurs curés en synode diocésains au moins une fois chaque année, devoir que leur impose le concile de Trente.

L'article 11 rend l'établissement des chapitres canoniaux facultatif pour les évêques, d'obligatoire qu'il était. Puisque les évêques peuvent se passer de chapitres, ils peuvent à plus forte raison se dispenser de les consulter.

Pendant la vacance du siége épiscopal, ce n'est plus le chapitre qui pourvoit à l'administration du diocèse. Les vicaires généraux nommés par les évêques les remplacent après leur mort.

L'article 11 dans sa dernière disposition supprime tout autre établissement ecclésiastique que les chapitres cathédraux et les séminaires. Les officialités, qui étaient des établissements ecclésiastiques, n'ont en conséquence pu subsister.

Les articles 60 et 31 ont introduit des changements plus graves encore dans la position du clergé inférieur. La première de ces deux dispositions porte qu'il y aura au moins une paroisse dans chaque justice de paix, et qu'il sera en outre établi autant de succursales que le besoin pourra l'exiger. Les prêtres à charge d'âmes, qui jusque-là avaient marché sur le pied de l'égalité, ont été en conséquence divisés en deux grandes catégories; d'un côté le curé de ville et le curé de canton formant le très-petit nombre, et de l'autre la masse des curés de campagne auxquels on n'a pas même laissé le

Digitized by Google

nom de *curés* que l'usage seul leur conserve; en langage officiel ils ne s'appellent plus que *desservants* et leurs églises ne sont plus que des succursales.

L'article 31 porte : « Les desservants exerceront leur ministère sous la surveillance et la direction des curés. » Le curé de canton est devenu ainsi une autorité intermédiaire dans la dépendance duquel se trouve le clergé des campagnes, qui n'est plus sous la direction et la surveillance directe de l'évêque.

Enfin, une autre disposition de l'article 31 porte : « Les desservants seront approuvés par l'évêque et *révocables par lui.* » Ces derniers mots détruisent l'inamovibilité du clergé rural, mettent son sort tout entier à la discrétion de l'évêque, et lui enlèvent toute espèce de garantie contre l'erreur ou l'arbitraire.

C'est à exposer les effets de ces divers changements qu'est consacré le livre de MM. les desservants Allignol. On ne lira pas sans intérêt quelques extraits de leurs plaintes sur le défaut de fixité et de garantie qui rend si précaire et si pénible la position du clergé des campagnes.

LE PASTEUR RURAL DEVENU RÉVOCABLE ET AMOVIBLE. — « Le vrai pasteur, a dit le divin Maître, connaît ses brebis et il est connu d'elles. Il doit distinguer les brebis saines des brebis galeuses, afin de donner aux unes et aux autres la nourriture qui leur convient; c'est-à-dire que le pasteur doit connaître le terrain où il opère, les bonnes et les mauvaises qualités des personnes qu'il instruit, qu'il conduit, qu'il dirige. Sans cette connaissance, que rien ne peut suppléer, il ne fera jamais un bien solide et durable. Avec de la science, des talens, de la vertu et du zèle, il fera du bruit, sans doute; il produira d'abord de l'enthousiasme, il acquerra de la réputation; mais il n'opérera pas une véritable réforme. Il faut pour cela des projets mûris à loisir, médités long-temps, suivis avec constance, éprouvés par plusieurs expériences, ce qui suppose du temps et surtout de la fixité. Or tout cela peut-il se trouver dans un prêtre amovible qui peut s'attendre chaque jour à être révoqué ou transféré?

« Selon le même oracle, le bon pasteur doit aimer son troupeau, s'attacher uniquement à lui, se dévouer d'esprit et de cœur, de corps et de biens; être sans cesse prêt, à l'exemple du divin Maître, à sacrifier pour lui sa propre vie. *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* De leur côté les ouailles doivent s'attacher fortement à leur pasteur, le chérir avec tendresse, reconnaître à toute heure sa voix, la suivre avec docilité. C'est de cet attachement

Digitized by Google

réciproque seul que le bien des âmes peut résulter. Mais comment s'attacher à une paroisse où l'on n'est qu'en passant, d'où l'on peut être violemment arraché à toute heure? Quels sacrifices peut-on exiger du pasteur envers un troupeau qu'il n'est pas assuré de garder un seul jour? D'un autre côté, comment les paroissiens s'attacheront-ils à un curé qu'ils ne sont jamais sûrs de posséder? Quelle affection, quelle confiance peuvent-ils avoir pour un pasteur qu'on peut leur ravir à volonté, et leur enlever du soir au lendemain?.....

« Le bon pasteur doit être généreux, désintéressé, charitable, aumônier; son bien doit appartenir à son troupeau, ainsi que sa personne. Le fruit de son ministère est à ce prix, et il ne fera jamais un grand bien s'il ne possède ces qualités si précieuses aux yeux des peuples. Mais peut-il avoir ces qualités tant qu'il demeure amovible et destituable à volonté? Privé de toute ressource assurée pour l'avenir, pouvant à chaque instant perdre son état, se voir jeté sur le pavé et réduit à la misère, ne doit-il pas d'abord penser à lui, s'occuper de lui, songer à faire quelques économies sur son modique traitement, afin de se ménager une ressource et de ne pas manquer du nécessaire dans sa vieillesse[1]? Non, avec l'amovibilité on n'aura jamais des pasteurs uniquement dévoués aux besoins de leurs ouailles, toujours prêts à se sacrifier pour elles; on n'aura d'abord que des pasteurs languissans, sans dévoûment, et l'on finira par n'avoir que des mercenaires. On aura beau supposer l'instruction la plus variée, les talens les plus distingués, les vertus les plus pures, le zèle le plus vif; ces qualités si précieuses qui, avec de la fixité et de l'avenir, eussent enfanté des prodiges, viendront faire naufrage contre l'écueil terrible de l'amovibilité. La force des choses conduira toujours nécessairement à ce résultat.....

« Appuyée sur la raison et fondée sur la nature même des choses, l'inamovibilité des pasteurs a pour elle quelque chose encore de plus fort et de plus décisif : c'est l'autorité du temps et la sanction de l'expérience.....

[1] On nous dira peut-être qu'il existe des fonds pour fournir à l'existence des prêtres sans emploi, vieux ou infirmes. Oui; mais où est la loi qui leur donne un droit certain d'y participer, qui détermine ce qui revient à chacun selon son âge, son temps de service, etc.? Ces fonds ne sont-ils pas mis entre les mains des préfets et des évêques pour être départis comme ils l'entendent? Ne dépend-il pas de leur volonté d'en priver qui bon leur semble? Et puis, est-il donc agréable, est-il même supportable, après avoir fait tant de sacrifices, après avoir épuisé dans les saintes fonctions sa santé et ses forces, d'être obligé à solliciter un faible secours ou plutôt à mendier un morceau de pain pour soutenir sa vieillesse? Peut-on se résoudre, quand on a la conscience de sa dignité d'homme et de prêtre, à descendre à cet excès d'avilissement et d'abjection?

(*Note des auteurs.*)

Digitized by Google

« Elle est aussi ancienne que l'institution même des pasteurs; sa durée est celle de l'Église. Une fois institués, les prêtres à charge d'âmes ont toujours été fixes à leurs postes, et personne n'avait le droit de les révoquer ou de les déplacer, à moins qu'ils ne l'eussent mérité par une faute prouvée dans un jugement canonique. Telle a été dans tous les siècles la discipline constante et uniforme.....

« Encore aujourd'hui cette discipline est en pleine vigueur en Italie, en Espagne, en Autriche, en Pologne, en Irlande, dans tous les États catholiques.....

« Avant 1802 il en était de même parmi nous. Nous avons rapporté ailleurs les décisions des conciles et les ordonnances de nos lois qui exigent l'inamovibilité même pour les paroisses annexées, et dans toutes les églises où le titulaire ne réside pas. Cette belle institution faisait parmi nous la gloire et l'ornement du clergé du second ordre; elle établissait parmi ses membres une égalité précieuse qui entretenait parmi eux l'union, la concorde, la charité. Elle bannissait l'envie, l'ambition, l'inconstance si naturelle aux hommes. Avec elle point de distinction entre la ville et la campagne; partout les mêmes droits, la même considération, la même influence. Les mutations étaient très-rares, par cela même qu'elles étaient libres; chacun s'attachait à son poste et ne songeait point à le quitter. On eût d'ailleurs peu gagné au changement, puisque tous offraient les mêmes droits, sinon les mêmes avantages.

« L'idée de stabilité et de fixité avait pénétré si avant dans l'esprit de nos curés, elle les avait si fortement attachés à leur troupeau qu'en 1802, lorsqu'on fit une nouvelle circonscription des paroisses, malgré le bouleversement général qui venait d'avoir lieu, presque tous demandèrent instamment de rentrer dans leurs postes anciens. La nouvelle distinction de cures et de succursales ne fut rien pour eux; ils ne virent que les épouses auxquelles ils avaient été une fois unis. Chacun voulut revoir sa chère église telle quelle, riche ou pauvre, conservée ou dépouillée. Chaque père voulut se réunir à ses enfans, et chaque pasteur à son troupeau. Dans plusieurs diocèses les évêques furent embarrassés pour trouver des curés de canton, tandis que d'anciens prieurs, de gros bénéficiers demandaient comme une grâce de rentrer dans leurs églises appauvries, devenues de simples succursales, ou même entièrement supprimées.

« Cette belle conduite de l'ancien clergé atténua d'abord le mal que devait faire l'amovibilité qu'on venait de créer. On aurait eu honte d'arracher à l'amour et à la vénération de leur troupeau des pasteurs qui lui étaient si généreusement attachés. D'ailleurs les supérieurs ne songeaient pas même à de tels changemens. Élevés dans l'ancienne discipline et pénétrés de son

Digitized by Google

esprit, ils ne voyaient qu'avec peine l'établissement de la nouvelle, et ils s'en tenaient éloignés autant qu'ils le pouvaient. Les choses marchèrent donc quelque temps sur l'ancien pied. Pendant plusieurs années les changemens furent rares et peu remarqués ; mais insensiblement l'âge et les infirmités emportèrent les vieux prêtres supérieurs et inférieurs, et avec eux les maximes anciennes. Une génération nouvelle les remplaça. L'administration diocésaine se recruta de jeunes gens nourris, imbus du régime nouveau et désireux d'en faire l'épreuve. Ils voulurent donc le mettre en pratique. Les déplacemens commencèrent, et dès lors la loi des changemens montra ses funestes conséquences.

« Chaque prélat a au moins cinq ou six grands vicaires, en titre ou *ad honores*, indépendans les uns des autres, pouvant tous placer et déplacer sans formalité comme sans contrôle, et n'ayant sur ce point d'autre loi à suivre que leur volonté. L'un veut favoriser un protégé ; l'autre veut humilier tel et tel dont il croit avoir à se plaindre. Celui-là déplace pour le plaisir de montrer son pouvoir ; celui-ci croit agir par motif de conscience. Tous, naturellement et peut-être à leur insu, cherchent à prédominer. Qu'avec tout cela l'évêque soit d'un caractère faible, ou qu'il n'administre pas lui-même, il y aura forcément confusion et multiplicité de changemens. Aussi dans plusieurs diocèses ce n'est déjà plus en détail et partiellement qu'ils ont lieu ; mais en masse et par lettres circulaires. Nous en avons vu autour de nous vingt, trente, quarante opérés d'un seul coup ; l'on nous assure qu'ailleurs on a encore dépassé ce nombre. Si l'on suppose de la partialité, de la prévention, de la mauvaise volonté, de la passion dans un grand vicaire influent, où les choses n'iront-elles pas ? On pourra voir tous les bons prêtres, tous les sujets distingués mis à l'écart ou placés à contre-sens, et tous les sujets douteux et médiocres substitués à leur place et occupant les meilleurs postes. La supposition n'est point chimérique ; tout le monde sait qu'elle s'est réalisée dans un diocèse de l'intérieur de la France. Ce qui est arrivé là peut arriver ailleurs. Un si grand malheur sera rare sans doute ; mais le mal, sans aller si loin, doit se faire sentir partout plus ou moins, car il est dans la nature des choses. La confusion est la suite nécessaire d'un pareil état. Les changemens se feront souvent au hasard, sans choix, sans égard pour les qualités des personnes et les besoins des localités. Il pourra se faire que le même sujet sera nommé à plusieurs postes, et que le même poste sera donné à plusieurs sujets.

« Ce ne sont pas encore là les plus grands maux produits par l'amovibilité. Elle a détruit la belle harmonie qui existait entre les prêtres à charge d'âmes et l'administration diocésaine, entre les inférieurs et les supérieurs ; elle a changé les relations bienveillantes et amicales en hauteur et en domination

Digitized by Google

d'un côté, en crainte et en servitude de l'autre. L'autorité à cessé d'être paternelle et l'obéissance filiale. Le malheureux desservant, sans cesse menacé dans ses affections, dans son existence, voyant toujours le changement ou la destitution suspendue sur sa tête, ne peut que redouter ses supérieurs; il ne saurait les aimer. C'est un esclave qui sert sous l'impression de la crainte; ce n'est plus un fils qui obéit par amour. Les suites nécessaires d'une telle position sont l'anxiété, le découragement, la défiance, la froideur et peut-être, hélas! la haine.

« Dans cet état permanent d'anxiété et de crainte à l'égard des supérieurs, les pasteurs amovibles ne peuvent conserver entre eux l'union, la concorde, la charité fraternelle, vertus indispensables cependant qui répandraient l'agrément et le bonheur sur toute leur existence. Placés aujourd'hui dans un poste qui leur plaît, demain, peut-être, ils se verront remplacés par un confrère estimé jusque-là, par un voisin, un ami sur l'affection duquel on avait compté; et comme les changemens sont tous concertés en secret et dans l'ombre, et qu'on n'en connaît jamais ni la raison ni la cause, on se livre à mille conjectures, on suppose des rapports, des délations, des calomnies. Les infortunés desservans deviennent ainsi forcément les ennemis secrets les uns des autres. La franchise, la cordialité, les rapports intimes cessent, disparaissent sans retour. A leur place viennent la défiance, la jalousie, la haine peut-être. Chacun s'observe, croyant voir dans son voisin un ennemi déguisé, un rival dangereux. On n'ose plus se fier à personne; on reste chez soi, ou si on se voit encore, c'est par pure bienséance et pour se sonder mutuellement.

« Cette triste position a produit un autre résultat bien déplorable. Il s'est formé parmi le clergé de chaque diocèse deux partis opposés, qu'à l'instar des partis politiques, on peut désigner sous les noms de parti ministériel et parti de l'opposition. Ceux qui sont censés appartenir au premier sont traités par leurs adversaires d'espions, de mouchards, de favoris des dépositaires de l'autorité. Ceux du parti contraire sont accusés à leur tour d'opposition systématique, d'insubordination, presque de schisme. Les supérieurs entretiennent eux-mêmes, assurément sans le vouloir, mais par nécessité de position, cette scission fatale. L'autorité absolue que l'amovibilité leur permet d'exercer sur le clergé diocésain, doit leur faire considérer comme un crime l'ombre même d'opposition, la plus légère désapprobation de leurs actes; ils doivent au contraire regarder comme seuls dignes de récompense ceux qui les flattent et leur applaudissent. Ceci est dans la nature de toute autorité absolue et sans contrôle. On accueillera donc ces derniers avec bienveillance, et toutes les faveurs, comme les meilleures places, leur seront réservées; tandis que les autres ne recevront qu'un accueil glacé; ils seront tenus à

Digitized by Google

l'écart ou placés dans les postes les moins favorables; ce qui ne peut manquer de tracer entre les deux partis une ligne de démarcation qui peut, à la longue, devenir infranchissable. En effet, plus on va et plus cette division funeste devient marquée et profonde; elle ne peut tarder de paraître au dehors et d'achever de perdre les infortunés desservans dans l'estime publique.

« Ils y sont déjà fort mal; ils y occupent à peine le rang des derniers employés, et rien ne les y élève au-dessus des douaniers ou des commis de la régie. Ils y sont placés même plus bas : car leur position est bien au-dessous de la leur, et le peuple n'estime guère les hommes que d'après la position qu'ils occupent. Or, est-il en France une position plus précaire, plus basse, plus humiliante que celle des desservans? Leur déplacement, leur destitution, la perte de leur honneur, de leur état, de leur existence même, ne dépendent-ils pas de la volonté d'un seul homme, volonté qui, quelque bonne qu'elle soit, peut toujours être tirée à mal? Et quel est l'état de la société où l'on soit placé sous une telle dépendance?

«Les desservans ne sont jamais assurés de rien; qu'ils aient commencé quelque entreprise utile, qu'ils aient formé des habitudes, qu'ils soient la consolation et l'amour d'une paroisse entière, qu'importe? au premier signal il faut tout quitter pour recommencer ailleurs, malgré l'âge, les infirmités, les habitudes formées et le froissement de ses affections les plus chères. Heureux encore si on n'est pas envoyé d'un pays tempéré sur des montagnes glacées; d'une paroisse bien habitée, dans un désert sauvage; d'un peuple qui vous chérit, chez un autre qui vous repousse! Et ne pensez pas surtout à faire des observations, même les plus humbles et les plus soumises, on les prendrait en mauvaise part, on vous accuserait de rendre l'administration impossible, et vous en deviendriez plus à plaindre; car on vous regarderait comme un rebelle, et l'on sait quel châtiment est infligé à un tel crime dans la nouvelle législation.

« Quel spectacle est donné aux fidèles! Une circulaire part de l'évêché pendant qu'on y songe le moins. Elle porte la désolation dans le cœur d'une partie des desservans et l'anxiété dans celui de tous les autres. Ceux qui ne sont pas atteints tremblent pour l'avenir et à chaque instant ils voient le changement suspendu sur leurs têtes. Cependant la nouvelle fatale se répand dans le public. Aussitôt les paroissiens sont dans l'agitation. Les uns pleurent, les autres se réjouissent. Ici on veut retenir le pasteur, là on hâte son départ. Dans cette paroisse on blâme et on maudit; ailleurs on applaudit et on approuve. Là même où les desservans restent encore à leurs places, ou l'on redoute de se les voir enlevés, ou l'on espère les forcer à la fuite. Au milieu de cette perturbation générale, les effets circulent sur les routes; les malheureux desservans se croisent dans tous les sens et donnent à leurs enne-

Digitized by Google

mis un spectacle agréable, mais un spectacle bien triste pour l'Église et bien funeste pour la religion.

« Il y a plus : non-seulement de tels changemens avilissent et dégradent les desservans aux yeux des peuples, mais encore ils les déshonorent et les perdent entièrement de réputation dans leur esprit. Dans l'état actuel des choses, tout changement pour un desservant ne peut être considéré que comme une punition et un châtiment. Or la punition suppose la faute, et le peuple qui va droit au fait, la suppose toujours. En voyant tant de desservans changés, transférés, sans que rien paraisse au dehors, sans qu'il puisse se rendre compte des motifs qui font agir les supérieurs dans ces translations incessantes, nécessairement il suppose des fautes secrètes, une mauvaise conduite!... Qui peut savoir jusqu'où vont ses malignes suppositions? Dès lors, que doit-il penser de la moralité du clergé? Quelle idée il doit concevoir de ses pasteurs!!! Nous sommes ici sur des charbons ardens, et nous ne pouvons qu'indiquer cet affreux résultat de l'amovibilité. On comprendra notre réserve.

« DÉFAUT DE GARANTIE DANS LES PUNITIONS.— Nous retombons ici sur une question brûlante; c'est avec réserve que nous l'abordons, conduits par la pureté de nos intentions, et en protestant hautement que c'est du fond de nos entrailles, selon l'expression énergique de Bossuet, que nous tenons à l'autorité des évêques. Il n'y a rien au monde pour nous de plus incontestable, de plus utile, de plus nécessaire, de plus sacré que cette auguste autorité. Elle est le fondement de l'Église chrétienne, le soutien de la religion et peut-être l'espoir futur de la société qui croule de toute part et qu'elle pourra un jour relever de ses ruines. C'est la seule autorité encore intacte, la seule encore incontestée, et par conséquent la seule forte et qui présente de l'avenir. Ils seraient donc bien coupables ceux qui chercheraient à l'affaiblir, et nous regardons comme un devoir sacré, en notre double qualité de prêtres et de citoyens, de la soutenir et de la défendre. C'est ce que nous avons l'intime conviction de faire en la dégageant de l'alliage impur de l'arbitraire dont elle n'a pas besoin, qui lui est étranger, qui seul peut l'affaiblir, et en la replaçant sur sa base naturelle et dans la vraie condition de sa force, qui est la volonté de l'Église exprimée par ses lois.....

« L'honneur est tout pour le prêtre ; c'est à la fois la condition de son existence sacerdotale et la cause première de tout le bien qu'il produit. Son autorité repose uniquement sur l'estime et la considération dont il jouit, et sans une réputation nette et sans nuage, son ministère si utile, disons mieux, si nécessaire, si indispensable à l'Église, à la religion et à la société tout entière, s'affaiblira d'abord et finira par être entièrement paralysé. La conservation des mœurs, la répression des désordres, le maintien des lois et de

Digitized by Google

l'ordre social, le règne de Dieu sur les cœurs, la sanctification et le salut des âmes, dépendent de l'honneur sacerdotal. On ne peut le compromettre sans que les plus grands intérêts des hommes ne soient en péril, et on doit le regarder comme le trésor de l'Église et le bien commun de toute la société.

« Or un bien si précieux pouvait-il être abandonné au bon plaisir ou au caprice? Était-il selon les règles de la raison et de la prudence de le livrer à la volonté variable d'un seul homme qui, quelque élevé et quelque respectable qu'il soit, n'en est pas moins sujet aux préventions, aux passions, à l'erreur? ne devait-on pas l'entourer de toutes les garanties nécessaires à sa sûreté et prendre toutes les précautions possibles pour que jamais il ne pût être flétri ou seulement altéré injustement.....

« Dans les premiers siècles et dès les temps apostoliques, on voit dans chaque diocèse un tribunal dont l'évêque était le président et les prêtres les assesseurs, ce qu'on appelait le presbytère. Sans lui l'évêque ne pouvait ordonner; sans lui il ne pouvait juger. Toutes les formes de la justice protectrices de l'innocence étaient observées, et les sentences, même sur des fautes légères, qui n'auraient point été revêtues de ces formalités auraient causé l'étonnement des fidèles et passé dans leur esprit pour des injustices. Ainsi, dès le principe, le prêtre était jugé par ses pairs, présidés par son chef.

« Mais comme les juges qui connaissent et fréquentent l'accusé peuvent être à son égard prévenus ou passionnés, le prêtre condamné, s'il était mécontent de la sentence prononcée par son évêque assisté du presbytère, pouvait en appeler au métropolitain et même au concile de la province.

« Plus tard, et quand la paix fut rendue à l'Église, ces garanties ne furent point encore jugées suffisantes, du moins en Occident. Les évêques d'Afrique exigèrent, même en première instance, la présence de six évêques pour juger un prêtre, sans rien changer au droit d'appel et laissant toujours la faculté de parcourir tous les degrés de juridiction jusqu'au concile général et au pape.

« Ces nouvelles garanties entrèrent bientôt dans la jurisprudence générale de l'Église. Elles furent trouvées si raisonnables qu'elles passèrent rapidement d'Afrique dans les Gaules, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, partout. Le pape les adopta et elles formèrent le droit commun dans toute l'Église latine. Ce droit a été constamment suivi et n'a jamais varié. Toujours et partout depuis quatorze siècles, même en France avant les fameux articles, il fallut dans les causes majeures six évêques pour juger un prêtre auquel il restait toujours le droit d'appel.

« Dans les causes moindres et quand les peines à infliger devaient être légères, le tribunal de l'officialité suffisait; mais là comme devant les évêques toutes les formes juridiques étaient religieusement observées. Rien, absolu-

Digitized by Google

ment rien n'était laissé à la volonté du juge ; tout était prévu, réglé par la loi; rien ne se faisait dans l'ombre, tout se passait au grand jour. Le prêtre accusé était averti d'avance par trois monitions faites selon les formes canoniques et à des intervalles assez longs pour qu'il eût tout le temps nécessaire à préparer ses moyens de défense. Arrivé devant le juge, il avait toute garantie, toute liberté. Il était en face de l'accusateur ou promoteur et pouvait librement lui répondre; il était toujours confronté avec les témoins. On pesait dans la balance d'une justice sévère et impartiale ou la force ou la faiblesse des dépositions, qui n'étaient jamais des délations obscures et infâmes. On eût regardé comme un crime de manquer à une seule de ces formalités protectrices de l'innocence; mais surtout on eût regardé comme une monstruosité de le juger et de le condamner sans l'entendre. Malgré tant de garanties et de liberté, s'il croyait avoir été victime, il pouvait faire appel de la sentence et parcourir tous les degrés de juridiction jusqu'au souverain pontife.

« Que manquait-il à un pareil jugement pour le rendre respectable et sacré? Où trouver même un prétexte pour murmurer? Comment oser se plaindre d'un jugement où l'on pouvait épuiser tout le droit de défense et où tout était d'avance réglé par la loi?

« Hélas! cette jurisprudence canonique si vénérable par son origine, si éprouvée par sa durée, si juste, si paternelle dans son application, n'existe plus pour le clergé français. La loi nouvelle a tout détruit, tout changé, tout bouleversé parmi nous; ou plutôt à la place des lois il ne reste plus que l'arbitraire.....

« Non, nous n'avons plus de lois pénales ecclésiastiques reconnues, plus de tribunaux publics, plus d'officialités régulières, plus de formes canoniques quelconques. Dans les causes cléricales tout est arbitraire, tout se passe dans l'ombre et le mystère, tout, absolument tout, se fait par la correspondance secrète de l'administration diocésaine. Jamais on ne voit ni accusateurs ni témoins, et l'on est souvent puni avant de savoir si l'on est accusé.

« Cependant, dans la position que le nouveau régime a faite aux desservans, les ennemis ne leur manquent pas et ils ne restent point oisifs. Sûrs de ne courir aucun risque en dénonçant et en calomniant, ils en profitent pour noircir leur réputation auprès des supérieurs, et l'innocence la plus pure n'est point à l'abri de leurs attaques secrètes, aussi injustes que meurtrières. Or, pour le prêtre innocent, injustement flétri aux yeux de son évêque; pour le desservant fidèle à ses devoirs, mais en proie aux délations et aux calomnies, nous le demandons, où sont les moyens de défense? où trouver une voie de justification? où est le recours possible?

« Sans doute nos premiers pasteurs sont justes et modérés; sans doute ils ne frappent pas sans des raisons plausibles et longtemps méditées; mais ne

Digitized by Google

sont-ils pas hommes, et, en cette qualité, sujets aux passions, à la prévention, à l'erreur? Leur religion ne peut-elle pas être souvent surprise? Ne peut-il pas se trouver, et au loin, et auprès d'eux, des personnes intéressées à la surprendre? Comment, sans jugement contradictoire, pourront-ils découvrir la vérité dans des accusations souvent venues de loin et dont personne ne répond? Où est le conseil indépendant qu'ils puissent consulter? Ils ont des vicaires généraux, mais révocables et destituables à la volonté du prélat; ils ne jouissent à son égard d'aucune liberté et ne peuvent vouloir que ce qu'il veut; tandis que, disposant, à l'égard des desservans, de toute l'autorité épiscopale, ils en usent sans contrôle, comme ils l'entendent, et forment au-dessus du clergé diocésain autant de puissances indépendantes, dont chacune a son parti, ses protégés, ses amis et ses ennemis. Dans un tel état de choses, une justice exacte et impartiale est-elle possible? L'innocent ne doit-il pas être souvent puni et le coupable épargné? Un esprit brouillon et tracassier ne peut-il pas se rencontrer qui bouleversera tout dans un diocèse, qui y portera de toute part le trouble et la désorganisation? La supposition n'est point chimérique; elle s'est déjà réalisée en bien des lieux. Et d'ailleurs quel desservant peut se flatter de ne pas déplaire à quelqu'une de ces grandeurs subalternes et de n'en être pas injustement puni?

« Et qu'on ne dise pas que le danger de ces punitions n'est pas grand, puisque les peines infligées se bornent à la suspense, à l'interdit, à la révocation, ou même au simple changement : car dans l'état où sont nos mœurs, ces peines produisent l'effet de toutes les peines canoniques anciennes; elles en produisent même de plus terribles. Un prêtre interdit, suspendu, est chez nous un prêtre flétri, à jamais déshonoré; c'est une tache ineffaçable devant ses confrères : c'est pour lui en quelque sorte la mort civile. On aura beau le réhabiliter, le rendre à ses fonctions, l'élever même à une dignité supérieure, la suspense ou l'interdit qu'il aura subi pèsera toujours sur sa réputation d'un poids énorme.....

« Pour le changement ou la translation, nous avons vu que son effet immédiat était de rendre le desservant qui en est l'objet suspect à l'opinion publique et presque toujours de le déshonorer aux yeux du peuple.

« Quant à la révocation, elle produit des conséquences plus terribles encore que la déposition ancienne. Autrefois un prêtre déposé ne pouvait plus, à la vérité, exercer les saintes fonctions; il était mis au rang des laïques; mais du moins il était toujours assuré d'une honnête existence; au lieu qu'aujourd'hui la révocation, avec la perte de l'honneur, entraîne celle du traitement et avec lui la perte de l'existence même. Un prêtre révoqué est un prêtre sans honneur comme sans ressources. Sa qualité de prêtre le séparant de la société civile, il ne peut plus, pour gagner sa vie, passer à d'autres professions, et s'il l'essayait,

Digitized by Google

il se verrait partout honteusement repoussé. S'il n'a pas de patrimoine (et aujourd'hui combien peu de prêtres en ont !), il ne lui reste d'autre ressource que celle de demander l'aumône. Nous avons vu de ces êtres infortunés, poursuivis à outrance par l'autorité diocésaine, forcés de descendre à cet excès d'avilissement et tendre une main tremblante à la charité publique!!

« Or, est-il juste, est-il raisonnable, est-il même tolérable que de telles punitions soient arbitraires et puissent être infligées selon le bon plaisir? Est-il juste et raisonnable de livrer ainsi, dans chaque diocèse, l'honneur et l'existence de cinq ou six cents prêtres, nous ne disons plus à la volonté d'un évêque, mais de cinq ou six grands vicaires, tous indépendants et pouvant porter des coups si terribles? Un tel pouvoir ne contredit-il pas les notions les plus simples, ne froisse-t-il pas les sentiments les plus vulgaires de raison et de justice? n'est-il pas aussi opposé à l'esprit de la religion et aux maximes de l'Évangile, qu'à la pratique constante de l'Église et aux décisions des conciles?

« Aussi quels funestes effets ne produit-il pas? Il rend odieuse l'autorité épiscopale. Cette autorité si sainte, si respectable par sa divine origine, si douce, si paternelle par sa nature, si propre à inspirer l'amour et la confiance, alliée par ce pouvoir funeste à l'arbitraire qui lui est étranger, en vient jusqu'à inspirer la crainte et l'aversion. Le prêtre innocent, injustement puni, ne peut que maudire une autorité qui lui fait perdre en même temps l'honneur et l'existence, sans lui laisser aucun moyen ni de se justifier, ni de se relever. Le prêtre coupable peut toujours lui reprocher d'en être puni arbitrairement, sans être entendu, sans être confronté avec ses accusateurs, sans pouvoir se défendre, et par là il acquiert en quelque sorte le droit de la haïr. Chaque membre du clergé diocésain pouvant à chaque instant en être atteint, sans aucun moyen d'en détourner les coups, aucun ne saurait l'aimer; il ne peut que la redouter, et l'on sait que de la crainte à la haine il n'y a qu'un pas.

« Un autre effet non moins funeste de l'arbitraire dans les jugements est d'ouvrir la porte à toutes sortes de délations et de calomnies. Ne les provoque-t-il pas même directement? Pouvant dénoncer et calomnier sans courir le moindre risque, tous les malveillants, tous les ennemis des desservants (et Dieu sait s'ils en ont!) manqueront-ils de saisir avec avidité ce moyen aussi sûr que facile de les perdre auprès des supérieurs et de les noircir dans l'opinion publique? Aussi nous assure-t-on que les délations se sont multipliées à l'infini dans tous les diocèses; qu'il en est certains où tous les prêtres ont été dénoncés; que l'administration ecclésiastique ne sait plus que penser ni que faire, et que l'excès même du mal pourra en devenir le remède [1]. Peut-on

[1] Fasse le ciel que ces délations infâmes et ces noires calomnies ne viennent jamais que de la part des gens du monde ! (*Note des auteurs.*)

Digitized by Google

s'empêcher de détester et de flétrir un régime qui enfante de si déplorables résultats.....

« Entouré de tous les obstacles, le curé des campagnes dépend de tout ce qui l'environne, il en est l'esclave, et l'on ne vit jamais servitude semblable à la sienne. Servitude à l'égard de son évêque; tout en lui repose sur la volonté et le bon plaisir du prélat : sa réputation, son honneur, sa position dans la société, son existence même, tout dépend de lui. Un mot prononcé, deux lignes écrites suffisent pour le ruiner et le déshonorer à jamais, sans qu'il lui reste aucun moyen de prévenir un si grand malheur ni de le réparer. Si du moins il ne dépendait ainsi que de l'évêque en personne, la grandeur de la dignité, la sublimité du caractère d'un côté, un respect acquis et l'habitude de la soumission de l'autre, rendraient en quelque sorte tolérable une telle servitude; mais elle est la même à l'égard de tous les grands vicaires, et là rien ne la pallie, elle paraît dans son insupportable réalité. Vit-on jamais rien de pareil ? L'esprit même du desservant ne lui appartient plus. Qu'il se garde bien d'avoir un sentiment, une opinion à lui; de penser autrement que ses maîtres; il serait mal noté et l'on s'en souviendrait dans l'occasion. Il faut qu'il cesse d'être lui et qu'il perde, pour ainsi dire, sa personnalité. Aussi vous chercheriez en vain aujourd'hui dans nos paroisses rurales ces caractères hardiment dessinés et noblement originaux, capables de penser et de s'exprimer franchement, et de repousser une erreur ou une injustice de quelque part qu'elle vienne. Ce ne sont que des esprits sans couleur particulière, s'observant sans cesse pour se conformer aux impressions données. On dirait qu'ils ont tous été coulés au même moule et qu'une seule âme anime mille corps.

« Servitude à l'égard du curé de canton. Placé sous sa surveillance et sa direction, rabaissé à la condition de son lieutenant et de son vicaire, pouvant chaque jour sur ses rapports être noirci dans l'esprit de ses supérieurs, il sent que sa considération, son honneur, son état, sa place, son existence même, dépendent aussi de cette autorité secondaire. Il doit donc, s'il veut se soutenir, ramper bassement devant elle et demeurer honteusement sous le joug.....

« Servitude enfin à l'égard de tous ses paroissiens. Ils n'ont que trop promptement appris les moyens de se défaire d'un pasteur qui déplaît. Par le nouveau régime la voie des délations leur est ouverte; ils savent trop bien que la calomnie laisse toujours des impressions fâcheuses, et qu'à force de la multiplier ils parviendront sûrement et sans risque à perdre le desservant dans l'esprit de ses supérieurs, et à obtenir son changement ou sa destitution. Pour hâter son départ, ils ajouteront, s'il le faut, les contradictions, les tracasseries, les avanies, les persécutions, jusqu'à ce qu'ayant lassé sa patience,

Digitized by Google

ils l'aient forcé à chercher de lui-même ailleurs plus de paix et de tranquillité. Si son départ n'est pas assez prompt au gré de leurs désirs, ils auront recours aux insultes grossières, aux mauvais traitements et à la force brutale. Ce dernier moyen s'est multiplié en peu d'années sous nos yeux d'une manière effrayante; dans un rayon de moins de cinq lieues, treize desservants ont été éconduits de leurs paroisses à coups de fusil. Est-ce qu'ils s'étaient aliéné l'esprit de tous leurs paroissiens, ou même seulement de la majorité? Point du tout. Ils n'avaient tous qu'un petit nombre d'ennemis; mais le petit nombre suffit et suffira toujours contre un pasteur dépouillé de tous ses droits, livré nu et sans défense aux attaques de quiconque voudra lui nuire ou s'en défaire. Or, quel desservant restera sans ennemis, s'il veut remplir ses devoirs de pasteur? Pour jouir de la paix, il ne reste donc plus au curé de campagne qu'à complaire lâchement à tout le monde, à laisser tous les méchants dans la voie de perdition et à s'envelopper du manteau d'une nullité complète; mais quel homme d'honneur, quel prêtre de Jésus-Christ pourra se résoudre à porter le poids d'une telle honte?

« Quel état que celui du desservant! quelle position est la sienne! et cependant voilà l'état qu'on a fait à l'immense majorité du clergé d'un grand royaume; voilà la position où l'on a placé trente-cinq mille pasteurs à qui on impose tous les sacrifices et qu'on dévoue aux fonctions les plus pénibles; et, chose étonnante! tout le monde le voit, tout le monde le sent, et tous gardent le silence, personne n'élève la voix en leur faveur. Les infortunés eux-mêmes n'osent se plaindre; ils épuisent silencieusement jusqu'à la lie le calice d'amertume qui leur est offert; ils sont placés si bas qu'ils craignent que leurs plaintes ne soient pas entendues, qu'elles ne trouvent point d'écho, et qu'elles ne servent qu'à aggraver leur position déjà si pénible.....

« Quelle perspective offre aujourd'hui parmi nous cet état à ses aspirants? Voyez et jugez : c'est de tous les états celui qui exige la préparation la plus longue et la plus pénible; un jeune homme fait huit ans de classes communes; il reste cinq ans au séminaire appliqué aux études les plus sèches, les plus difficiles, les plus rebutantes pour l'âge du plaisir et de l'imagination. Il faut qu'il se séquestre des amis de son enfance, qu'il renonce à tous les amusements si chers à la jeunesse, qu'il se prive à jamais des douces jouissances de la famille et de l'espérance de se voir renaître. Qu'aperçoit-il pour le dédommager de tant et de si grands sacrifices? Un traitement de huit cents francs qu'on peut lui enlever à volonté et à toute heure; un ignoble casuel qu'on lui jette avec dédain ou ironie; le séjour dans une paroisse écartée, loin de ses parents et des personnes de son état, exposé à tous les tourments de la solitude et de l'ennui. Là il est continuellement livré à la volonté, à l'arbitraire de ses supérieurs, aux caprices des autorités civiles, à la grossièreté, au

Digitized by Google

mépris et aux tracasseries de ses paroissiens, aux délations, aux calomnies, aux persécutions de quiconque veut l'attaquer, sans qu'il lui reste aucun moyen de se défendre. Sans cesse il doit être le serviteur et l'esclave de tout le monde, toujours prêt à obéir et le jour et la nuit; et puis, quand viennent les infirmités contractées à un si rude labeur; quand les veilles et les travaux l'ont usé, on le met à l'écart comme un instrument désormais inutile, on le laisse se suffire comme il le peut à lui-même, ou, si l'on vient à son secours, on suppute exactement ce qu'il faut pour l'empêcher de mourir de faim, et l'on finit par déshonorer ses cheveux blancs en lui faisant l'aumône d'un traitement qui lui est dû.

« Et vous êtes surpris que personne ne veuille d'un pareil état, que les classes aisées ne lui fournissent plus de sujets, que les parents les plus pauvres, en y poussant leurs enfants, craignent d'en faire des victimes dévouées et des êtres malheureux, et que les jeunes gens eux-mêmes, comme le disent si bien nos évêques dans leur lettre au pape, ne soient *rebutés d'avance par les dégoûts et la misère qui les attendent dans l'exercice du saint ministère!* Une seule chose doit étonner : c'est qu'on trouve encore des hommes capables de se vouer à un état si misérable. Un tel dévouement, s'il est calculé, tient de l'héroïsme.....

A la fin du livre, les auteurs s'occupent des moyens d'améliorer le régime dont ils se plaignent. A cet effet, ils désirent que pour modifier les *articles organiques* on ait recours au pape et au gouvernement. Ils émettent le vœu que les évêques prennent l'initiative des démarches à faire auprès du saint siége et de l'autorité civile, et que le clergé inférieur les seconde et les appuie de toutes parts, tant par la presse que par de nombreuses pétitions. Mais ils pensent que, vu l'urgence du mal, on pourrait ne pas attendre l'abrogation des *articles organiques,* et tirer parti de la législation actuelle. Les conciles métropolitains et les synodes diocésains ne peuvent être convoqués sans l'autorisation du gouvernement. Mais cette autorisation, il n'y a aucune raison de croire que le gouvernement la refuse aux évêques. Quant aux synodes diocésains, aujourd'hui même l'évêque réunit annuellement son clergé dans les retraites pastorales. Qui empêcherait d'y employer trois ou quatre jours à traiter, par les suffrages de tous les pasteurs, les plus importantes affaires et opérer les réformes les plus urgentes? Les évêques ne pourraient-ils décider que les prêtres seront jugés régulièrement et contradictoirement par les chanoines? Les des-

Digitized by Google

servants, aux termes des *articles organiques*, sont révocables par l'évêque. Mais c'est là une faculté réservée à l'évêque; qui mettrait obstacle à ce qu'il n'y eût pas recours? Chaque évêque ne pourrait-il, dans une simple retraite pastorale, déclarer qu'il n'usera pas de la faculté que la loi du consulat lui accorde, et que désormais les desservants ne seront plus ni révoqués ni transférés sans le consentement du titulaire ou sans un jugement canonique?

En finissant, les auteurs appellent rapidement l'attention sur deux réformes qu'ils croient moins urgentes, mais également désirables et qui dépendent du bon vouloir des prélats. La première est la suppression du casuel. Rien, disent-ils, ne contribue plus à la déconsidération du clergé pastoral. Ils assurent que celui-ci se tiendrait heureux d'échanger le casuel contre une disposition qui porterait le traitement de 800 francs à mille francs. Ils vont plus loin et assurent que le clergé rural rendrait grâce à ses prélats s'ils le délivraient du casuel, même sans augmentation de traitement.

En second lieu, les auteurs croient qu'il y a d'utiles mesures à prendre pour augmenter l'instruction du clergé, instruction qui aujourd'hui lui est plus indispensable que jamais. L'enseignement ecclésiastique, disent-ils, aurait dû, lors de son rétablissement, éprouver de grandes modifications. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi. Il fut repris au même point où il était il y a soixante ans, avec les mêmes idées, les mêmes livres, les mêmes méthodes. La plupart des séminaires sont depuis lors restés stationnaires ou n'ont fait que des progrès insignifiants. Il serait essentiel d'élever les *petits séminaires* au niveau des colléges royaux. Mais pour cela il faut des professeurs fixes, instruits, éprouvés, et non de jeunes lévites sans expérience et sans habitude de l'enseignement. Dans les grands séminaires, il y a nécessité de refondre les traités élémentaires de théologie; d'en retrancher tout ce que le temps a rendu inutile et suranné; d'y ajouter tout ce que la législation nouvelle et les progrès des sciences réclament impérieusement. N'est-ce pas une lacune déplorable que, lorsque le talent de la parole n'a jamais été plus nécessaire au clergé, presque aucun grand séminaire ne possède même une chaire d'éloquence chrétienne? Les jeunes prêtres déjà revêtus du sacerdoce brûlent aussi du désir d'apprendre. Il serait bien facile d'encourager et de régulariser

Digitized by Google

leurs efforts. On pourrait à cet effet tirer parti des conférences ecclésiastiques, rédiger un programme, proposer des questions appropriées aux besoins actuels du clergé, etc. Il existe des titres honorifiques dans le clergé, quels efforts ne feraient-ils pas faire, s'ils devenaient la récompense de ces études? Pourquoi même ne se conformerait-on plus à la décision du concile de Trente, qui exige que des examinateurs soient nommés dans chaque diocèse pour juger du mérite et de la capacité des prêtres par un concours, et que les bénéfices ne soient conférés qu'aux plus instruits? Les concours pourraient avoir lieu dans les séminaires, où les ecclésiastiques seraient seuls admis. Et pour ne pas donner trop à la science et trop peu à la vertu, le même jury pourrait juger de l'une et de l'autre d'après des règlements qu'il ne serait pas permis d'enfreindre.

Nous avons cru devoir faire connaître à nos lecteurs l'ouvrage de MM. Allignol qui, outre qu'il intéresse directement la classe la plus nombreuse des ecclésiastiques [1], découvre un symptôme nouveau de la situation intérieure du clergé. Notre intention n'est pas d'entrer aujourd'hui dans le fond des questions qu'il soulève. Nous nous bornerons à une seule observation. Les auteurs de l'ouvrage ne voient de remède aux effets de la dépendance absolue du clergé inférieur que dans son inamovibilité, c'est-à-dire, une indépendance presque absolue aussi. Que sont, disent-ils, les quelques inconvénients de cette inamovibilité, auprès des fruits si heureux qu'elle a produits de tout temps? Ne leur répondra-t-on pas que les temps sont changés; que, sous le régime de publicité des États constitutionnels, les fautes des prêtres acquièrent plus de gravité qu'autrefois; qu'une solidarité plus étroite pèse sur tous les membres du clergé, l'effet moral des fautes personnelles retombant plus directement que jamais sur le corps tout entier? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à dire que le sort des neuf dixièmes des prêtres à charge

[1] Il y a en France trente-cinq mille desservants. D'après les développements joints à l'appui du budget de 1843, les *desservants* en Belgique sont au nombre de 2,257; il n'y a que 227 *curés* pour tout le pays. Le même document constate que le nombre des vicaires est chez nous de 1,595, celui des chapelains de 408; ce qui donne pour les curés, les desservants, les chapelains et les vicaires, le chiffre total de 1,185.

Digitized by Google

d'âmes doive être privé de toute garantie et abandonné complétement à l'arbitraire. Cette situation n'est ni normale ni durable. Son maintien est le résultat d'un état de lutte qu'en France le temps a déjà attiédi, et que là, comme ailleurs, la sagesse du clergé peut calmer davantage encore. La dictature est le fruit de la guerre, la paix ne s'y résigne pas longtemps. Aussi sommes-nous portés à croire que, si l'on ne veut la voir grossir par la suite, cette question devra un jour être examinée mûrement et résolue avec impartialité et prévoyance.

Digitized by Google

REVUE DE LA DERNIÈRE SESSION

DES

ÉTATS PROVINCIAUX DE PRUSSE.

(1843.)

Pour la seconde fois depuis son avènement, et conformément à la promesse qu'il en a faite il y a deux ans, le roi Frédéric-Guillaume IV a réuni cette année les états provinciaux de sa monarchie. En suivant attentivement les débats de cette dernière session, et en les comparant avec ceux de la session précédente, on est frappé de la marche ascendante du mouvement politique qu'ils révèlent [1]. Il y a aujourd'hui de la vie parlementaire en Prusse. Les états provinciaux ont donné à leurs séances un puissant intérêt, par la nature des questions qui s'y sont débattues; ils ont presque acquis l'importance d'assemblées législatives par l'action qu'ils exercent sur l'opinion publique et qui

[1] Les articles dans lesquels la *Revue nationale* a suivi le mouvement politique de la Prusse depuis l'avènement du monarque actuel, sont les suivants : tom. IV, p. 52, *Le nouveau roi de Prusse et la diète de Kœnigsberg*; — t. V, p. 60, *Le nouveau règne et la dernière session des états provinciaux en Prusse*; — t. V, p. 331, *Les messages du roi de Prusse aux états provinciaux*; — t. VI, p. 245, *La Prusse, son administration, sa constitution, etc.*, par *Bulow-Cummerow*; — t. VIII, p. 44, *Installation et première session de la nouvelle assemblée délibérante instituée à Berlin par le roi de Prusse*; — t. IX, p. 18, *Les mesures du gouvernement prussien à l'égard de la presse*.

Digitized by Google

réagit nécessairement sur le pouvoir. En 1841 nous n'avons eu à citer que trois provinces où se soient traitées des questions d'ordre politique; en 1843 on peut, sous ce rapport, les signaler toutes.

Pour sept provinces, celles de Brandebourg (Berlin), de Poméranie (Stettin), de Posen (Posen), de Prusse (Kœnigsberg [1]), de Saxe (Mersebourg), de Silésie (Breslau), de Westphalie (Munster), la dernière session des États s'est ouverte le 5 mars; d'après un usage dont nous ignorons l'origine, elle n'a commencé dans la province du Rhin (Dusseldorf) que le 14 mai. Les États se sont réunis en vertu d'un décret royal dont le préambule est à peu près le même pour toutes les provinces : le monarque expose sommairement les faits principaux qui se sont accomplis depuis la session précédente; il rappelle entre autres la réunion des commissions des États (Ständische-Ausschüsse) qui eut lieu l'année dernière à Berlin.

Dans chaque province, l'ouverture de la session s'est faite par le président supérieur en qualité de commissaire royal. Les discours de ces fonctionnaires n'offrent rien de remarquable, si ce n'est les efforts de trois d'entre eux pour éloigner les discussions politiques. M. Bötticher, commissaire royal à Kœnigsberg, a engagé les Etats à s'occuper plutôt des *vrais intérêts* du pays que de *théories irréalisables*.

« Le véritable progrès, a dit M. de Meding, commissaire royal à Berlin, « doit avoir un caractère de durée, prendre pour base l'héritage que nos pères « nous ont laissé. Comprendre ainsi le progrès, impose une tache plus pénible « à remplir que de poursuivre la réalisation de vaines théories. Les exigences « toujours croissantes de notre époque rendront la mission des Etats toujours « plus difficile, et ils ne surmonteront les obstacles qu'en ayant sans cesse « présent à l'esprit le côté pratique de leur institution. »

A Dusseldorf, le commissaire royal M. de Schaper parla dans le même sens, et exprima l'espoir que les Etats *sauraient discerner les vrais besoins du pays des prétentions qui sont le fruit de vaines théories*. « Dans vos discus- « sions, a-t-il ajouté, vous suivrez vos convictions, et vous vous tiendrez inac- « cessibles à des influences qu'on chercherait du dehors à exercer sur vous. »

Nous verrons plus bas quel fut le succès de ces conseils des fonctionnaires royaux.

Il est d'usage en Prusse que les états provinciaux, immédiatement après leur installation, votent une adresse de remercîment au roi. Ce document autrefois offrait peu d'intérêt. A la dernière session, une seule adresse, celle des Etats de Posen, avait soulevé des débats assez vifs; cette année le même fait s'est représenté dans trois provinces.

[1] Kœnigsberg alterne avec Dantzick, où les États se sont réunis en 1841.

Digitized by Google

A Stettin, le maréchal (président) ayant fait donner lecture d'un projet d'adresse, déclara qu'il avait cru entrer dans les intentions de l'assemblée en évitant les allusions politiques. Cette réserve ne plut pas à tous, et un député proposa d'ajouter à l'adresse ce paragraphe : « Nous avons confiance que votre « majesté, dans sa sagesse, reconnaîtra que le moment est venu de travailler à « fortifier les liens qui unissent les diverses parties de la monarchie, au moyen « de nouveaux développements à donner à l'institution des Etats, de popula- « riser cette institution et de lui accorder une part plus active dans l'admi- « nistration du pays. » L'auteur de l'amendement en expliqua la portée, et déclara qu'il avait en vue des prérogatives plus étendues pour les états provinciaux et une représentation nationale pour la Prusse. Après les déclarations si formelles du roi, déclarations déjà plus d'une fois réitérées, on pouvait prévoir que la majorité de l'assemblée n'accueillerait pas la motion, qui fut en effet rejetée par 32 voix contre 15.

Les Etats de Posen profitèrent de l'occasion de l'adresse pour faire un nouvel acte d'opposition. Nos lecteurs peuvent se rappeler que le roi, dans le message de clôture de la session de 1841, se montra mécontent de certaines opinions émises sur l'interprétation des traités relatifs au grand duché, et blâma vivement l'esprit de provincialisme qui s'opposait à des mesures d'unité sous prétexte d'une tendance à l'absorption de la nationalité polonaise au profit de l'élément germanique [1].

L'adresse votée cette année par les Etats de Posen repousse les reproches que leur adressait le message royal de 1841 : les Etats n'entendent pas, disent-ils, méconnaître le fait de l'incorporation du grand duché dans la monarchie prussienne; mais cette incorporation n'a eu lieu que sous la réserve du maintien de la nationalité polonaise, et si toutes les différences doivent se confondre, ainsi que le veut le roi, dans la dénomination commune de Prussiens, ils ont lieu de craindre que bientôt ils ne puissent plus même nommer une nationalité que leur ont fait la langue, les usages et les souvenirs historiques; ils supplient donc le monarque de calmer leurs appréhensions.

L'adresse ne se contente pas de défendre la nationalité polonaise, elle traite aussi deux graves questions : l'établissement d'une représentation nationale, la suppression de la censure.

L'attente du roi en organisant les commissions des états provinciaux et en les réunissant à Berlin, ajoutent les Etats de Posen, n'a pas été déçue; mais on eût obtenu un résultat bien plus grand, en accordant à cette assemblée des prérogatives moins restreintes; pour que l'institution réussisse pleinement, il faut à cette assemblée le caractère de représentation générale, comme l'a

[1] Voir la *Revue nationale*, vol. v, p. 65.

Digitized by Google

promis l'ordonnance du 22 mai 1815. Les Etats terminent en exprimant le pénible sentiment que leur a fait éprouver la dernière instruction sur la censure [1], et le vœu que toute liberté soit enfin donnée à la discussion des intérêts publics.

On peut remarquer à ce sujet un assez grand changement dans les idées des Etats de Posen depuis deux ans, car en 1841 ils rejetèrent à une forte majorité [2], et dans la crainte de voir absorber leur nationalité, une motion pour réclamer une représentation générale.

Insister ainsi sur des points à l'égard desquels le roi s'était, plusieurs fois déjà, expliqué d'une manière expresse, c'était faire acte d'une opposition bien décidée. Aussi l'empressement que mit le roi à répondre aux Etats [3] et les termes de la réponse même, attestent un vif mécontentement : le monarque eût laissé, dit-il, l'adresse sans réplique, s'il n'eût craint qu'on se méprît sur la cause de son silence; il rend responsable du sentiment qui l'a dictée non l'assemblée entière, mais un parti qui méconnaît aveuglément son intention de concilier l'existence de la nationalité polonaise avec les intérêts généraux de la monarchie; cette intention a été consignée dans le message de 1841 et appréciée par la majorité des habitants du grand duché. « Si cette prétention « à s'isoler, à méconnaître le lien commun à toutes les provinces, ajoute le « roi, est réellement l'opinion des États de Posen, nous ne leur dissimulons « pas que nous croirons accomplir un devoir en revenant, quant à eux, sur « notre promesse de réunir périodiquement les états des provinces. » Le monarque regarde comme très-inconvenante la réclamation qui a trait à l'exécution de l'ordonnance du 22 mai 1815; il a déclaré solennellement ne pas tenir cette ordonnance pour obligatoire, et ses intentions en ce qui concerne la liberté de la presse ont été assez hautement déclarées, pour qu'on ne doive pas s'attendre à ce qu'il méconnaisse, au profit de réclamations mal fondées, les lois du pays et les décrets de la diète germanique.

Il est aisé de comprendre la sensation que cette réponse fit dans l'assemblée. Un député voulut proposer une déclaration pour répondre aux inculpations dont l'adresse avait été l'objet, mais le maréchal s'opposa à la lecture, et on passa à l'ordre du jour.

A Dusseldorf, la discussion de l'adresse au roi donna également lieu à de longs et vifs débats. Pour comprendre l'opposition presque systématique des Etats du Rhin, il faut se rappeler qu'à l'époque où la session s'ouvrit (le 14 mai) les dernières mesures contre la presse étaient récentes; l'une d'elles, la défense

[1] *Revue nationale*, vol. IX, p. 20.

[2] Par 39 voix contre 6. *Revue nationale*, vol. V, p. 64.

[3] L'adresse est datée du 8 mars, et la réponse du 12.

Digitized by Google

à l'éditeur de la *Gazette du Rhin* de continuer ses publications, avait produit dans la province l'effet le plus pénible; une députation en faveur du journal supprimé n'avait pu obtenir audience du roi, et une pétition dans le même sens avait été l'objet d'une réponse assez dure. Aux libéraux froissés par ces mesures se sont joints, comme auxiliaires, des hommes que le gouvernement s'est aliénés dans la question religieuse. L'attitude indécise du pouvoir est aussi un motif de mécontentement. Le roi, prétend-on, hésite entre ses sympathies personnelles qui le portent vers un système modérément progressif et les traditions stationnaires du règne de son prédécesseur. La plupart des hauts fonctionnaires de l'ordre administratif maintiennent ces traditions, et si le gouvernement de Frédéric-Guillaume IV, libéral à son début, cède aujourd'hui à de nouvelles appréhensions, la faute en est, dit-on, à eux seuls. Mais le gouvernement en porte la peine et en subit la responsabilité morale.

Dès que le commissaire royal eut quitté la salle où il venait d'installer les états de la province du Rhin, un député noble prit la parole, et s'attacha, dans un discours étendu, à démontrer l'inutilité d'une adresse conçue en termes généraux. Il proposa un projet d'adresse où il demandait qu'un sténographe fût chargé de recueillir les discussions des États et que la publication du compte-rendu des séances fût affranchie de toute censure étrangère à l'assemblée. Le but, déclara-t-il, était d'obtenir une publicité plus libre et plus étendue des débats, d'éviter en même temps les malentendus qui résultent de la publication de comptes-rendus écourtés.

Il est à remarquer que l'auteur de la motion, dont le nom n'a pas été publié, n'était pas un partisan bien passionné de la liberté de la presse : « J'appar-« tiens, a-t-il dit, à cette classe d'esprits faibles qui croient ne pouvoir, sans le « frein de la censure, supporter la lumière que la civilisation moderne répand « au moyen de la presse; mais en vérité c'est trop d'entraves que trois cen-« sures successives exercées sur les publications non de quelques jeunes écer-« velés, mais d'hommes rassis et honorables tels que sont les membres de nos « états provinciaux. »

Trois séances furent consacrées à la discussion de ce projet [1]. La motion en elle-même eût éprouvé peu d'opposition, mais la forme en rencontra. L'organe du gouvernement, nous ne savons pour quel motif, émit le vœu qu'elle fît l'objet d'une pétition particulière; une proposition subsidiaire surtout lui déplaisait, celle de déclarer que l'assemblée cesserait la publication de tous comptes-rendus jusqu'à ce que le roi eût pris une décision sur le double objet de la motion. Le maréchal déclara que cette partie de l'adresse serait prise pour une menace; la crainte de mécontenter le roi, sous ce rapport, explique

[1] Celles des 14, 15 et 17 mai.

Digitized by Google

le partage qui eut lieu. Une première question, celle de savoir s'il y aurait une adresse, fut votée affirmativement à l'unanimité; on décida de même qu'on laisserait à la commission chargée de la rédaction, à voir s'il convenait d'y faire entrer la demande d'un sténographe et de l'exercice de la censure des comptes-rendus par les États seuls. La question de la cessation momentanée de toute publication éprouva plus d'opposition; l'appel nominal donna pour résultat 34 voix pour et 34 contre. Le maréchal vida le partage dans le sens négatif.

Le surlendemain, le rapporteur de la commission prit la parole; la majorité avait été d'avis de faire de la motion débattue l'objet d'une pétition particulière, et il y avait eu partage dans son sein sur le caractère de l'adresse elle-même. Deux projets étaient donc en son nom soumis à l'assemblée : l'un ne contenait que des éloges pour le gouvernement et ses projets de loi; l'autre faisait allusion au mécontentement soulevé dans la province par les dernières mesures contre la presse. Un membre de la commission, que nous croyons être l'auteur de la motion [1], présenta aussi un projet dans son sens, c'est-à-dire qui faisait de cette motion le principal objet de l'adresse; en le rédigeant, son but avait été, déclara-t-il, de remercier le roi de la convocation des États et de la présentation d'importants projets de loi, et surtout de le supplier d'accorder ce qui était devenu un besoin, une condition nécessaire de progrès pour l'institution des États. Il avait proposé, ajouta-t-il, de suspendre toute publication dans la forme usitée jusqu'à ce jour, pour qu'il fût bien constaté que l'assemblée ne voulait plus de compte-rendu incomplet de ses séances; on avait voulu faire regarder sa proposition comme une menace, et cet épouvantail l'avait fait rejeter; il devenait désormais impossible d'adopter par acclamation, comme il en avait eu l'espoir, sa motion primitive, et son intention était de voter contre les deux projets de la commission; car il désapprouvait autant l'adresse qui louait sans restriction la marche du gouvernement, que celle qui présentait la province comme généralement mécontente; à son avis, ce mécontentement n'existait pas, et ce serait un grand malheur s'il existait; il serait déplorable, en effet, que la confiance, si bien méritée par le roi, ne pût tenir contre les efforts de quelques journalistes dont l'assemblée devait éviter de se rendre l'organe.

Le maréchal se défendit d'avoir voulu diviser l'assemblée en l'intimidant, et plusieurs députés, qui avaient voté contre la suspension momentanée des publications, déclarèrent n'avoir fait en cela que suivre la voix de leur conscience. Un député des villes prit aussi la parole pour répondre à ce qu'avait

[1] Les noms propres ne sont pas publiés, ce qui rend quelquefois difficile l'intelligence des discussions.

Digitized by Google

dit le député noble de l'absence de mécontentement dans la province : ce mécontentement, dit-il, existe, occasionné non par une affection moindre pour le souverain, mais par la croyance généralement répandue que deux opinions, dont l'une veut le progrès et l'autre le rebroussement, se disputent le gouvernement du pays, et que les entraves, soit à la presse, soit au libre développement de l'institution des États, sont autant de manifestations de la prépondérance du parti rétrograde; l'opinion publique étant telle, l'assemblée ne peut éviter d'en parler. Ce député termina en proposant plusieurs changements au deuxième projet de la commission, dont il demanda la discussion par paragraphes. Le rapporteur s'opposa à la division, et le maréchal ayant successivement mis aux voix les deux projets de la commission et celui de l'auteur de la motion, tous trois furent repoussés : le premier par 40 voix contre 32; le second, par 44 voix contre 28; le troisième, par 64 voix contre 7. Évidemment, la majorité de l'assemblée voulait un terme moyen entre l'éloge et le blâme. La commission fut chargée de présenter un nouveau projet, et de faire son profit des observations que la discussion avait soulevées. On mit ensuite aux voix la motion relative à la publication des comptes-rendus des séances, et il fut décidé, par 36 voix contre 32 [1], que la demande à adresser à ce sujet au roi serait consignée dans une pétition séparée. Un député noble ayant fait l'observation que cette publication *in extenso* des séances des États ne se concilierait pas avec les prétentions de la diète germanique, on répondit que l'assemblée ne demandait pas à être affranchie de la censure, mais à l'exercer elle-même par un ou plusieurs de ses membres.

La question de l'adresse fut reprise une dernière fois dans la séance du 19 mai, et le nouveau projet, ou plutôt l'un des projets anciens convenablement modifié, fut adopté à l'unanimité moins quatre voix. La plus grande partie de ce document ne contient que des généralités; à la fin il est fait allusion, en termes assez vagues, aux plaintes que soulève la marche du gouvernement : les États de la province du Rhin sont convaincus, disent-ils, que la mésintelligence occasionnée par l'emploi de certaines mesures restrictives, cédera au sentiment de confiance dans les vues réellement libérales du roi, surtout s'il accorde à leurs débats une publicité plus étendue.

Quant à la pétition séparée à adresser au monarque, l'auteur de la motion avait été invité à la rédiger lui-même; son projet fut adopté dans la même séance. En voici la teneur : « Les États croient ne pas devoir perdre un moment

[1] En général, pour être admise, une motion doit obtenir les deux tiers des voix; cependant celle dont il est ici question est loin d'avoir obtenu cette majorité; il faut que la règle ait ses exceptions. L'on a dû précédemment remarquer encore un cas où le maréchal avait dû intervenir pour vider le partage.

Digitized by Google

pour réclamer les moyens d'obtenir ce que le roi lui-même a reconnu être la condition vitale de leur institution, c'est-à-dire le moyen d'intéresser le peuple à leurs discussions; il faut pour cela que l'image qu'on lui en présente soit fidèle, et une publication tronquée de ce qui s'est passé dans les séances ne l'est pas; cette publication doit être étendue et libre, et pour atteindre ce double but, les Etats doivent avoir un sténographe et censurer eux-mêmes ce qui s'imprimera en leur nom; ce sera là un témoignage de cette confiance qu'ils s'efforceront de mériter toujours de plus en plus; le censeur pourrait être choisi par le président supérieur de la province, entre trois candidats que lui présenteraient les Etats. »

Le roi répondit à cette pétition, dix jours après qu'elle fut adoptée [1]. Il autorise l'emploi d'un sténographe, à la condition qu'il prêtera serment entre les mains du commissaire royal et du maréchal. En ce qui concerne l'exercice par les Etats eux-mêmes de la censure des comptes-rendus de leurs séances, le monarque déclare que son intention n'est pas que ces comptes-rendus soient soumis aux censeurs et qu'ils n'ont pas besoin de l'être; cependant le § 1er du décret de la diète germanique du 20 septembre 1819, sur la presse, exigeant que les écrits de moins de vingt feuilles soient soumis, avant l'impression, à l'approbation de l'autorité, il ne voit nul autre moyen de concilier avec cette disposition le désir des Etats, que d'ordonner que les publications à faire par eux soient préalablement communiquées au commissaire royal et approuvées par lui; si ce commissaire découvre une erreur, il la signalera à l'assemblée qui pourra en ordonner la rectification. Le roi manifeste l'espoir que les Etats apprécieront les motifs qui l'empêchent de satisfaire en tout point à leur demande; le commissaire royal a reçu pour instruction de laisser toute liberté possible dans la publication des comptes-rendus; si les Etats ne doivent pas abuser de l'autorisation en publiant des discussions inconvenantes, de son côté le commissaire royal ne perdra pas de vue, dans l'accomplissement de ses devoirs, la différence qui existe entre les publications ordinaires de la presse périodique et celles qui émanent des représentants légaux de la province.

En définitive, un point seulement, mais un point important, était gagné : le droit de donner aux comptes-rendus des séances une étendue plus considérable qu'auparavant. Les Etats du Rhin tentèrent d'obtenir plus encore en faisant publier leurs procès-verbaux mêmes; le gouvernement s'y opposa, en déclarant cependant qu'il permettrait la publication de comptes-rendus aussi détaillés que possible. L'autorisation a été mise à profit, et les comptes-rendus des séances des Etats de la province du Rhin diffèrent essentiellement de ceux des Etats des autres provinces; ils ont la même étendue que ceux de nos

[1] Cette réponse est datée de *Sans-Souci*, le 29 mai.

Digitized by Google

chambres législatives, et ne se distinguent que par l'absence de noms propres.

En présence de l'opinion bien prononcée des Etats du Rhin, on comprend difficilement qu'un député ait pu faire la motion de restreindre l'étendue de ces comptes-rendus, sous prétexte qu'il ne convenait pas que tout fût publié dans les journaux; cette motion, il est vrai, fut repoussée à l'unanimité par assis et levé. En revanche, une autre motion d'un caractère tout opposé, celle d'une pétition pour obtenir le droit de publier les noms des orateurs, n'obtint que 32 voix contre 50, c'est-à-dire, moins de la majorité requise des deux tiers.

Après l'adoption de l'adresse, les Etats des diverses provinces ont eu à s'occuper des projets de loi que le gouvernement soumet à leur avis, en second lieu des motions faites par leurs propres membres. Nous suivrons cet ordre dans l'analyse de leurs travaux, dont la seconde partie est celle qui offre le plus d'intérêt politique.

Les projets de loi soumis à l'avis des Etats sont, ou communs à toutes les provinces, ou restreints dans leur application à quelques-unes d'entre elles. Les premiers sont au nombre de cinq :

1° Ordonnance sur la manière de calculer, en cas de succession, la durée de la propriété foncière nécessaire à l'exercice des droits politiques;

2° Ordonnance pour déclarer insaisissable dans les saisies-exécutions le lit du débiteur;

3° Ordonnance sur la suppression des entraves à la vente des fruits sur pied;

4° Ordonnance pour introduire la *subhastation* (vente publique) dans les partages;

5° Nouveau code pénal.

Voici le but du premier de ces projets d'ordonnance : pour être éligible en Prusse aux états provinciaux, il faut dix années de propriété foncière. En cas de succession en ligne directe, l'héritier était admis à joindre sa possession à celle de son auteur, et le projet proposait d'étendre ce bénéfice à tous les cas de succession indistinctement. Nulle objection n'était à faire, et partout le projet fut accueilli à l'unanimité. Seulement la plupart des Etats demandèrent que l'on assimilât à la succession la cession entre vifs, les uns restreignant cette assimilation à la cession en ligne directe, les autres l'étendant à la ligne collatérale.

Le deuxième, le troisième et le quatrième projet d'ordonnance contenaient des améliorations dans la législation civile, et furent adoptés sans réclamation et à l'unanimité.

De ces cinq projets, le plus important sans contredit était celui d'un nouveau code pénal pour toutes les provinces de la monarchie.

Digitized by Google

Les Etats de Brandebourg sont ceux qui ont examiné ce travail avec le plus de soin [1]. Ils se sont attachés à en comparer les articles avec les dispositions existantes. Le paragraphe relatif à la peine de mort par la décapitation provoqua une motion qui fut adoptée, et qui tendait à ce que la loi déclarât que cette décapitation s'effectuerait au moyen de la guillotine. Le paragraphe 21 maintenait le châtiment corporel [2]. Loin de réclamer contre la peine elle-même, la majorité de l'assemblée s'est prononcée pour l'appliquer aux femmes, que le projet en exemptait. D'après le paragraphe 377, la punition à infliger à l'adultère consistait dans un emprisonnement de trois à six mois s'il s'agissait de la femme, de six semaines à trois mois s'il s'agissait du mari; la majorité fut d'avis qu'il n'y avait nulle différence à établir entre les deux sexes, et que la peine devait être la même dans l'un et l'autre cas. En définitive, l'examen fut avantageux au projet; cependant l'assemblée, en terminant cette longue discussion, émit le vœu que le nouveau code pénal ne fût pas publié sans un nouveau code de procédure criminelle destiné à lui servir de complément.

A Posen, on traita la question du droit de vie et de mort. Les partisans et les adversaires de la peine capitale reproduisirent des arguments bien connus, et la question fut enfin décidée en faveur de ces derniers, par 25 voix contre 22. A défaut d'avoir réuni les deux tiers des voix, la motion fut, de fait, rejetée, et on passa à la discussion du mode de supplice; la guillotine obtint 44 suffrages sur 47, malgré le soin avec lequel on rappela, comme on le fit à Berlin, les souvenirs terribles qui se rattachaient à ce nom. Le châtiment corporel souleva une discussion assez vive; partageant l'avis de sa commission, l'assemblée demanda le maintien de cette peine seulement pour certains délits, et par 36 voix contre 5, elle se prononça pour l'appliquer aux femmes. Les paragraphes sur le duel furent l'objet de quelques réclamations; l'un d'eux punissait la simple provocation d'un emprisonnement de quatre semaines à six mois, et un autre le duel non suivi de mort de deux à dix années de forteresse; ils furent jugés trop sévères. Sur la question de l'adultère, 42 voix contre 2 demandèrent la suppression des dispositions qui le rangeaient au nombre des délits; l'adultère, disait-on, ne devait entraîner que la dissolution du mariage.

Les Etats de Poméranie ont voulu, avec le projet, que l'adultère fût rangé au nombre des délits, et qu'une peine plus sévère atteignît la femme infidèle. Le châtiment corporel a été admis par cette assemblée, qui a désiré que la peine prononcée contre certains faits de haute trahison fût mitigée.

[1] Onze séances ont été consacrées à cet examen.

[2] Cette peine (*körperliche züchtigung*) consiste dans l'application d'un certain nombre de coups de fouet, qui ne peut dépasser quarante.

Digitized by Google

Dans les Etats de Prusse, la question du maintien de la peine de mort fut décidée affirmativement par 79 voix contre 15, et la guillotine adoptée comme instrument de décapitation. De vifs débats s'engagèrent sur le paragraphe 21, relatif au châtiment corporel. D'une part, on fit valoir que cette peine tendait plutôt à irriter qu'à réformer le coupable, et que l'expérience ne parlait pas en faveur de son efficacité; d'autre part, on soutint que ce châtiment était le seul qui pût faire impression sur le malfaiteur endurci, qu'il ne fallait pas s'en faire une idée inexacte ni s'en exagérer la rigueur, qu'il était destiné aux méchants non aux bons, et que son efficacité se démontrait par l'accroissement du nombre des vols de chevaux depuis que ce délit n'était plus réprimé à coups de fouet. Cette dernière manière de voir ne prévalut point, et la majorité se prononça en faveur de l'abolition du châtiment corporel, en réservant toutefois le droit de correction domestique (hausliches Züchtigungsrecht). Le projet proposait la peine de mort pour les crimes de haute trahison; l'assemblée fut d'avis de limiter cette peine au cas d'un attentat à la vie ou à la liberté du souverain. Le paragraphe 213 proposait un emprisonnement d'un maximum de trois mois pour les curieux qui s'arrêteraient à considérer une émeute et ne s'éloigneraient pas sur l'injonction des autorités; il parut assez naturel d'exiger en outre que la retraite fût possible. En général, l'assemblée se montra disposée à adoucir les peines décrétées pour délits politiques, et émit le regret que l'on eût à cet égard procédé comme si le peuple, sous le rapport de la moralité, eût plutôt reculé qu'avancé. Elle se prononça contre l'idée de ranger l'adultère au nombre des délits, et en tout cas contre l'inégalité de la peine selon le sexe du coupable. Trois paragraphes (508, 509 et 510) qui punissaient les coalitions de maîtres et d'ouvriers, furent réputés une entrave inutile à la liberté des conventions. En terminant leur examen, les Etats manifestèrent le désir que le projet, avant d'être définitivement promulgué, fût publié avec les discussions dont il avait été l'objet, et qu'il fût soumis quelque temps après à l'avis des commissions réunies des états provinciaux. Ils exprimèrent le regret qu'on ne leur eût pas communiqué également le code de procédure criminelle.

La discussion du projet dans les états de Saxe n'a présenté aucun incident digne d'être noté, si ce n'est le rejet de la guillotine par 45 voix contre 12.

Les états de Silésie ont voté le maintien de la peine de mort, mais non avec aggravation en certains cas, comme le voulait le projet. La décapitation par la guillotine a été accueillie. L'assemblée a répondu affirmativement à la question de savoir s'il convenait de maintenir le châtiment corporel, et elle a proposé d'en étendre l'application aux femmes. Il a été réclamé contre la sévérité des peines en matière politique, et le § 172, qui punissait d'un emprisonnement et même des travaux forcés *les atteintes à l'honneur des membres*

Digitized by Google

défunts de la famille royale, a été signalé comme une entrave à l'indépendance de l'historien. Quant à la répression de l'adultère, l'assemblée s'est prononcée pour mettre sur la même ligne le mari et la femme.

Le maintien de la peine de mort sans aggravation et la décapitation au moyen de la guillotine, ont aussi été votés par les Etats de Westphalie. Il en a été de même du châtiment corporel, restreint à certains cas déterminés par la loi et non applicable aux femmes. La criminalité du duel a été assez vivement contestée; la majorité cependant s'est prononcée en faveur du projet qui le déclarait punissable, et s'est bornée à demander que, pour le cas où le coupable serait entraîné par le besoin de défendre son honneur, la peine fût moins sévère. Une discussion s'est élevée sur le maintien du § 336 qui ordonnait l'inhumation secrète et sans aucune cérémonie extérieure, de celui qui se serait suicidé et n'aurait pas été déclaré en état de démence; la majorité s'est prononcée dans le sens du projet.

Dans les provinces dont nous venons de parler, les diverses questions que soulevait le projet furent soigneusement débattues. Dans la province du Rhin les choses se passèrent différemment. On sait que la législation impériale y est restée en vigueur; le projet était donc à envisager de ce double point de vue : constitue-t-il une amélioration notable sur le code pénal français, ne contient-il pas de dispositions qui mettent en danger certaines garanties, et particulièrement l'institution du jury? Pour juger la décision prise par les Etats du Rhin, il ne faut pas perdre de vue non plus l'effet produit sur les esprits par les mesures du gouvernement en matière de presse; si les circonstances eussent été autres, l'accueil fait au projet eût pu être différent. On se plaignit aussi du retard apporté dans la communication du projet à la commission chargée de l'examiner au nom des Etats avant leur réunion. Le projet sur la compétence en matière criminelle, qui était un annexe du nouveau code, n'avait également été transmis à la commission que lorsque son travail était déjà assez avancé.

Les conclusions de la commission ne furent pas favorables : le rapporteur déclara que, dans l'opinion de la commission, le projet était loin de constituer un progrès, et il invoqua le vœu public consigné dans les pétitions de trente villes de la province.

Aucun orateur ne prit la parole en faveur du projet; tous manifestèrent la crainte de voir modifier dans un sens illibéral la législation criminelle existante, et un député des villes termina son discours par cette phrase qui résume la nature de ces appréhensions : « La législation rhénane est une con-« quête faite à une époque désastreuse; quoique modifiée dans quelques-unes « de ses parties, elle se maintient pleine de vie, semblable à un arbre vigou-« reux, et fait prospérer à son ombre la liberté civile. Sous son abri deux

Digitized by Google

« générations se sont élevées, et celle qui vit aujourd'hui l'entoure pleine de « reconnaissance, pour la protéger. Si la cognée s'en approche, si une branche « en est abattue, chaque coup frappera le pays au cœur. Une responsabilité « immense pèse sur nous, représentants de la province. Les Etats qui nous « ont précédés ont lutté avec succès pour le maintien de nos institutions, pour « le joyau le plus cher aux habitants du pays rhénan; puissions-nous aussi « ne pas méconnaître notre mission! Le roi n'a pas l'intention de mettre en « péril l'existence de ce précieux joyau, et si, fidèles à nos devoirs, nous « exprimons notre opinion hautement et sans crainte, nous pouvons être « assurés de l'approbation du souverain et de celle de nos commettants. »

Le gouvernement avait joint à ce projet une série de soixante-quatre questions résumant les principaux points de controverse; de son côté la commission avait consigné, sous trente chefs différents, les observations critiques dont le projet lui avait paru susceptible. A la demande du rapporteur, l'assemblée fut appelée à déclarer si, en se prononçant sur les trente points signalés par la commission, elle entendait répondre aux soixante-quatre questions posées par le gouvernement. La question fut résolue affirmativement par 68 voix contre 3.

Le débat s'ouvrit alors au fond, mais ce ne fut réellement qu'un simulacre de discussion. Les trente points furent adoptés l'un après l'autre et sans opposition; de manière que la question de savoir si l'assemblée faisait siennes les observations critiques de la commission, fut encore résolue affirmativement par cette majorité compacte qui déjà s'était prononcée [1].

Pour terminer, on appela à présenter leurs observations les membres des Etats qui croiraient avoir à ajouter au travail de la commission. Un député s'éleva contre le titre 29 du projet, relatif aux délits commis par des ecclésiastiques [2]; sa motion, dont le gouvernement défendit la publication, ne trouva pas grand appui dans l'assemblée. Enfin, on mit aux voix cette dernière question : « Suppliera-t-on le roi de ne pas ordonner la publication du « projet de code pénal, de prescrire au contraire la rédaction d'un nouveau « projet qui aura pour base la législation de la province du Rhin et les obser- « vations présentées au nom des Etats, qui sera ensuite transmis à l'avis des « tribunaux, publié par la voie de la presse, et soumis enfin aux Etats dans « leur prochaine session? » L'affirmative fut votée à l'unanimité.

Ce résultat fit sensation en Allemagne. Le gouvernement avait vainement cherché à l'empêcher, en faisant solennellement déclarer au début de la discussion que son intention n'était pas de supprimer l'institution du jury, ni de

[1] Par 68 voix contre 4.

[2] Opposition aux dispositions de l'autorité civile, abus de pouvoir, etc.

Digitized by Google

réparer les voies à cette suppression. Il avait aussi eu recours à la presse, à cette arme dont il a sagement compris la puissance et qu'il utilise aujourd'hui [1]. Un fonctionnaire de l'ordre judiciaire publia, dans la *Gazette de Dusseldorf*, une série d'articles [2] destinés à défendre le projet de code pénal contre les attaques dont il était le but. On disait ce projet inférieur au code pénal de 1810; l'auteur accepte le parallèle et s'attache à établir la thèse contraire. S'il n'y réussit pas complétement, il prouve au moins que l'on a eu tort de préférer le système des peines de la loi française, et il fait remarquer que dans ce projet si rudement attaqué il n'est plus question de marque, de carcan, de déportation, de mort civile, de confiscation générale, de travaux forcés à perpétuité; que la peine de mort y frappe seulement l'assassinat, le meurtre avec certaines circonstances aggravantes, et un petit nombre de crimes contre la sûreté de l'État; qu'ainsi elle ne s'applique plus à l'incendie, à l'infanticide, au vol qualifié, au faux, à l'arrestation arbitraire, etc., etc. Plusieurs journaux allemands ont vivement blâmé les Etats du Rhin de n'être pas entrés dans le fond des questions soulevées par le nouveau code, et de ne les avoir pas examinées avec une raison calme et impartiale. Dans la province, le rejet n'en fut pas moins salué par d'universelles acclamations; de tous les points arrivèrent des adresses de félicitations, et il fut décidé que, pour célébrer la circonstance, un banquet serait donné [3] à Dusseldorf même aux membres des Etats.

La plupart de nos journaux ont reproduit le compte-rendu de cette fête, d'après une feuille de la localité. D'après ce récit, tout semblait s'être passé dans un ordre parfait; et cependant, peu de jours après, un ordre de cabinet manifestait le mécontentement qu'avait éprouvé le roi des *scènes indécentes* dont ce banquet devait avoir été l'occasion, et, de son côté, le président supérieur de la province rappelait à l'observation d'une loi de 1832 qui défend toute réunion de ce genre sans l'autorisation de la police. Quels faits extraor-

[1] Depuis le mois de juillet dernier, la *Gazette d'État de Prusse* a échangé son titre contre celui de *Gazette universelle de Prusse*, et a déclaré en même temps qu'elle se proposait à l'avenir de traiter, avec tout le soin et toute l'étendue possibles, les questions intérieures. Elle a tenu sa promesse, et depuis sa transformation surtout elle est devenue un des journaux les plus importants et les plus intéressants de l'Allemagne. Cette détermination de faire de la polémique dans les journaux, est un fait important de la part du gouvernement prussien. Outre les questions de politique intérieure, cette feuille traite aussi parfois des points de politique internationale; on y a remarqué, entre autres, une série d'articles intitulés: *Les erreurs récentes sur la politique extérieure de la Prusse*. Le premier de ces articles est consacré à répondre à un discours de M. de Lamartine.

[2] *Ueber Rheinisches Strafrecht*.

[3] Il a eu lieu le 4 juillet.

Digitized by Google

dinaires s'étaient donc passés? Le correspondant de la feuille officielle nous l'apprend.

Le président supérieur et plusieurs autres hauts fonctionnaires invités au banquet, n'avaient accepté qu'à la condition que cette manifestation n'aurait pas trait au rejet du projet de code pénal, mais serait envisagée uniquement comme un témoignage général de satisfaction qu'on voulait donner aux mandataires de la province pour la manière dont ils l'avaient représentée. Au début, les choses se passèrent ainsi qu'il avait été convenu; des toasts furent portés au roi, à la reine, aux Etats, à la ville de Dusseldorf, et parfaitement accueillis. Mais le président de la chambre de commerce d'Elberfeld se leva pour porter un toast à l'unité des institutions rhénanes, et en le développant il assigna pour but unique à la fête de célébrer le rejet du projet de code pénal. M. de Groote, vice-maréchal et rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet, voulut alors interpréter dans un sens favorable au gouvernement le vote négatif d'une partie de l'assemblée; à cinq reprises, le trépignement et les sifflets l'en empêchèrent. Voyant ce tumulte, le président supérieur et le maréchal des Etats quittèrent la salle; ils furent suivis des autres fonctionnaires et des députés qui, comme M. de Groote, avaient voté le rejet parce qu'ils n'accordaient pas au projet assez de mérite pour lui sacrifier les institutions pénales existantes, et non par opposition politique.

Outre les cinq projets de loi dont nous venons de parler, et qui ont été soumis aux Etats de toutes les provinces, d'autres propositions du gouvernement n'ont été communiquées qu'à une ou à quelques-unes de ces assemblées provinciales. Nous ne mentionnerons que deux de ces propositions, la plupart des autres n'ayant qu'un intérêt purement local.

Six provinces, celles de Brandebourg, de Poméranie, de Prusse, de Saxe, de Silésie et de Westphalie, étaient appelées à émettre leur avis sur certaines modifications à introduire dans les conditions d'éligibilité du landrath [1]. Ce fonctionnaire est nommé par le gouvernement, sur une liste de trois candidats choisis parmi les possesseurs de biens nobles (Rittergutsbesitzer) du cercle; le projet proposait d'ajouter la condition d'une propriété foncière et continue de cinq années dans le cercle même. On voulait ainsi éviter que des individus étrangers au cercle pussent se procurer, au moyen d'une acquisition récente et souvent fictive, la possession d'un bien noble, condition première d'éligibilité; c'était restreindre le cercle du choix des candidats, et le projet éprouva une vive opposition.

Des six assemblées qui étaient appelées à donner leur avis sur le projet, deux seulement se prononcèrent dans un sens affirmatif; les Etats de Bran-

[1] Le *Landrath* est une espèce de commissaire de district.

Digitized by Google

debourg, comme ceux de Prusse, de Silésie et de Westphalie, émirent un avis défavorable. A Mersebourg, où le projet fut accueilli, on réclama des exceptions pour le cas où les nouvelles exigences restreindraient trop le cercle des éligibles.

Un autre projet de loi, sur lequel les Etats du Rhin ont seuls été appelés à délibérer, contient une nouvelle organisation communale.

En 1808, une loi communale, œuvre d'un ministre qui a laissé une mémoire vénérée[1], fut donnée à la monarchie prussienne. On était alors au fort de l'adversité, et le gouvernement, qui ambitionnait les sympathies populaires, céda à cette influence. Cette loi se maintint pendant près d'un quart de siècle; en 1831 seulement elle fut soumise à une révision qui lui enleva ses dispositions les plus démocratiques. L'organisation de 1808 n'était pas applicable à la province du Rhin, qui faisait alors partie de l'empire français; on en proposa l'adoption à ses représentants, en 1826. La majorité refusa; ce furent même les motifs allégués par elle qui fournirent à Frédéric-Guillaume III un prétexte pour le travail de révision dont nous venons de parler, et qu'il ordonna quelques années plus tard. Quand la loi de 1831 eut été publiée, les représentants de la province du Rhin furent de nouveau convoqués pour choisir entre cette loi et celle de 1808. La majorité les refusa toutes deux, et chargea une commission de mettre par écrit les changements qu'on demandait au système existant; ils tendaient surtout à donner aux bourgeois le droit de nommer les conseillers communaux, et à ces conseillers celui de présenter le bourgmestre. Le nouveau projet, sur lequel les Etats du Rhin ont été consultés dans la session de 1843, a mis ces observations à profit; il a été adopté après d'assez vives discussions et avec quelques amendements.

Un de ces amendements admet les juifs dans le conseil communal; il a été voté par 51 voix contre 22, sur les conclusions conformes de la commission. Un député noble fit à cette occasion la remarque fort judicieuse que si, en présence de la prévention qui poursuit les Israëlites, un individu de cette communion était appelé à faire partie d'un conseil communal, il fallait que son mérite fût bien réel. Une discussion s'éleva aussi sur la nomination du président de la commune, personnage différent du bourgmestre. Dans le système prussien, la *bourgmestrise* (bürgermeisterei) est une division administrative qui comprend un nombre déterminé de communes; le bourgmestre n'est donc pas le chef d'une commune, quoique cette charge ne s'oppose pas à ce qu'il soit nommé président de la commune où il réside. Quand une commune est assez considérable pour former à elle seule une bourgmestrise, le bourgmestre en est en même temps le président. Ces deux fonctions étant, en règle générale, d'une

[1] M. de Stein.

Digitized by Google

nature toute différente, il a fallu que les pouvoirs et le mode d'élection différassent. Le président est de droit le chef de la commune. Le bourgmestre doit, dans certaines circonstances, présider le conseil ; mais, hors le cas de partage, il n'y a que voix consultative. Homme du gouvernement, le bourgmestre est naturellement choisi par lui sur une liste triple de candidats. Quant au président, le projet déférait sa nomination au *Landrath;* mais l'assemblée, à la majorité de 63 voix contre 12, adopta un amendement de la commission qui déférait cette nomination au conseil communal et réservait seulement au *Landrath* le droit de la confirmer, c'est-à-dire, de s'assurer si l'élu possédait les qualités requises, et si les formalités voulues avaient été observées. Dans le cours de la discussion, un député des villes proposa un amendement pour autoriser le conseil communal à rendre ses séances publiques quand il le jugerait convenable; l'amendement fut repoussé par 40 voix contre 28. Cette minorité de 28 voix échoua encore dans une demande de publication du projet de budget et des comptes communaux, publication qui eût aussi été facultative de la part du conseil; elle obtint seulement l'exposition du budget dans le local de l'administration quinze jours au moins avant la discussion, et le droit pour tous les membres de la commune d'en prendre communication.

Il nous reste maintenant à parler des propositions nées dans le sein des Etats mêmes. C'est la partie de leurs travaux où se manifeste le plus clairement le mouvement politique qui s'est emparé des esprits en Prusse. On verra qu'une seule province, celle de Westphalie, semble y être restée étrangère.

Les Etats de la province de Prusse, la plus avancée sur le terrain des idées libérales, s'étaient déjà préoccupés de la question de la liberté de la presse en 1841 ; on résolut alors de s'en rapporter à ce que déciderait la sagesse du roi. Depuis cette époque, des mesures d'une nature opposée ont été prises; après avoir en quelque sorte décrété l'abolition de la censure, le gouvernement a fait un pas rétrograde [1]. La majorité des Etats de la province de Prusse a donc cru que le moment était venu d'intervenir d'une manière plus décidée qu'elle ne l'avait fait il y a deux ans; et comme des pétitions avaient été adressées aux Etats contre la censure, elle s'est résolue à les appuyer et à demander au roi l'abrogation des mesures préventives en matière de presse. Sans doute, a-t-on dit, il faut l'assentiment de la diète germanique ; mais si le monarque insiste auprès de la diète, cet assentiment sera obtenu.

A Dusseldorf, la discussion sur le même objet fut longue et animée. Des

[1] Sur la situation de la presse et de la censure en Prusse, nous renvoyons à un article publié récemment dans la *Revue nationale,* vol. IX, p. 18.

Digitized by Google

adresses envoyées de divers points de la province, et couvertes de signatures notables, avaient donné lieu à douze motions différentes, ayant toutes la liberté de la presse pour objet. Elles furent renvoyées à l'examen d'une commission, et quand le moment de faire rapport fut venu, le rapporteur s'attacha surtout à celle des douze motions où la question était le plus nettement posée : elle proposait de réclamer l'abrogation des mesures préventives, et une loi sur les délits de la presse, pour laquelle on réclamerait le concours des Etats. L'auteur de la motion s'attacha à démontrer que l'introduction de la liberté de la presse en Prusse n'aurait pas les effets désastreux qu'on en redoutait; il rappela que les défenseurs de la censure étaient réduits à la présenter comme un mal nécessaire[1], et que l'existence des décrets de la diète n'était qu'un prétexte, puisqu'il serait aisé d'en obtenir la révocation, si les deux grandes puissances de la confédération la réclamaient; que la Prusse seule, ajouta-t-il, prenne sérieusement l'initiative, et l'Autriche sera bien forcée de s'associer à sa démarche, afin de ne pas augmenter par un refus la puissance morale de sa rivale politique en Allemagne. La majorité de la commission appuya la motion; la minorité émit l'opinion que ce serait se mettre en contradiction avec la décision prise dans la session précédente[2], et qu'il fallait se contenter de demander des améliorations nouvelles dans les dispositions qui règlent la censure.

La discussion porta sur ces deux systèmes, et la situation de la France fit, on le conçoit, les frais d'une partie des discours hostiles à la motion. Cette assimilation de l'Allemagne à la France fut vivement repoussée : « Au nom du « peuple allemand, s'écria l'auteur de la motion, je dois élever la voix et pro- « tester solennellement contre ces sinistres prévisions; c'est méconnaître « complétement et calomnier notre caractère national. » Pour donner une idée du peu d'efficacité réelle de la censure, un député des campagnes raconta qu'à l'époque des dernières discussions religieuses, il parut, en dépit de la censure, des pamphlets pleins d'inexactitudes, dont la police ne put empêcher la circulation dans les campagnes; si quelqu'un s'avisait, ajouta-t-il, de redresser les erreurs dont fourmillaient ces imprimés, on lui répondait : Si tout cela est inexact, pourquoi la censure le défend-elle? Un autre député soutint qu'en général la suppression ordonnée par un censeur prouvait l'exactitude du passage supprimé. On alla jusqu'à soutenir que les décrets de la diète étaient en opposition avec un article de l'acte constitutif de la confé-

[1] Le n° 171, du 22 juin, de la *Gazette universelle de Prusse* contient un article dans ce sens.

[2] En 1841, les États du Rhin avaient repoussé une motion semblable, et réclamé seulement des mesures pour prévenir les actes arbitraires de la part des censeurs.

Digitized by Google

dération germanique [1], et que d'ailleurs, fussent-ils valables, il appartenait au gouvernement prussien de prendre en Allemagne la défense des principes libéraux. « Le pays, s'écria un de ces orateurs, ne peut être plus longtemps « privé d'un bien dont l'absence nous est d'autant plus douloureuse qu'elle « nous ôte l'estime de nos voisins. »

Sur douze orateurs qui prirent la parole à cette occasion, dix se prononcèrent dans le sens de la motion. Le maréchal voulut d'abord mettre aux voix le système de la minorité de la commission, mais il dut céder aux réclamations et poser à l'assemblée la question suivante : « Le roi sera-t-il prié de négo- « cier le retrait des dispositions de la diète qui entravent la liberté de la presse, « d'abolir toute censure préventive, et de promulguer une loi qui réponde « aux nécessités de l'époque ; de vouloir, en attendant, introduire dans l'exer- « cice de la censure les adoucissements que comportent les décrets de la « diète? » Cette question fut résolue affirmativement par 46 voix contre 26; mais comme il manquait deux voix pour former la majorité requise [2], la motion fut de fait repoussée. L'assemblée ensuite décida à une grande majorité de s'abstenir de toute discussion ultérieure à ce sujet.

Diverses pétitions, en faveur de la liberté de la presse ou contre la censure, parvinrent aussi aux Etats de Poméranie, qui les repoussèrent à l'unanimité.

Nous avons, à propos de la discussion de l'adresse, rapporté ce qui se passa dans les Etats du Rhin, au sujet de la publication de leurs débats. On a vu que le roi autorisa la publication de comptes-rendus détaillés, qui ont remplacé les analyses écourtées de la session précédente, et qui sont, à part l'absence des noms des orateurs, exactement semblables aux comptes-rendus de ce genre qui se publient dans les gouvernements constitutionnels. Une censure particulière a été réservée au commissaire royal, et nous sommes dans l'impossibilité d'apprécier le plus ou le moins de réserve que l'on a mis à en user; il est de fait que, dans le cours de cette session, à trois reprises la publication a été entravée, une fois entre autres pour une discussion entière; que des plaintes à ce sujet ont été émises au sein des Etats, et que la chose a été jugée assez grave pour provoquer, dans le journal officiel, des explications de la part du ministre de l'intérieur. Néanmoins, même avec ces restrictions, ce changement dans le mode de publication des comptes-rendus est un progrès important, auquel n'ont point participé les Etats des autres provinces, qui se sont réunis plus tôt. A Kœnigsberg, on s'est montré satisfait de l'assurance donnée à chaque député qu'il pourrait, à la fin de la session, obtenir en les

[1] Cet article est le 18e; il porte : « La diète s'occupera, lors de sa première réunion, « d'une législation uniforme sur la liberté de la presse. »

[2] Les deux tiers des voix.

Digitized by Google

payant quelques exemplaires des procès-verbaux imprimés des séances, outre les deux exemplaires auxquels il avait droit, et on a seulement voté une pétition pour demander l'insertion dans ces procès-verbaux des noms des orateurs. Il est probable que, pour l'avenir, l'exemple donné par l'assemblée de Dusseldorf profitera aux Etats des autres provinces.

A Breslau, la question fut l'objet d'un débat auquel se rattacha celle de la publicité même des séances. Cette discussion fut provoquée par les motions de deux députés des campagnes et d'un député des villes; elles tendaient à solliciter du roi la publicité des séances des Etats et la publication de tous leurs actes; un autre député des villes y ajouta la demande que les noms des députés fussent imprimés. Les adversaires de la publicité des séances firent valoir qu'avant de la décréter, il convenait de laisser à l'institution des Etats le temps de se former; la publicité, convenable en temps calme, a de graves inconvénients dans les moments d'agitation; on avait obtenu du monarque, depuis quelque temps, d'importantes concessions, et il était à craindre qu'en l'importunant, on ne l'engageât à restreindre les attributions des Etats. En faveur de la motion on allégua que la publicité était le meilleur moyen de faire connaître la vérité; les Etats constituent un pouvoir intermédiaire placé entre le souverain et la nation, et dans ces importants rapports rien ne doit rester secret; les députés, en leur qualité de mandataires du peuple, ont intérêt à ce qu'il existe un moyen de s'assurer s'ils remplissent leur mandat, comme le peuple a celui de se convaincre si ses intérêts sont bien défendus; la publicité n'est pas à redouter dans les moments d'agitation, le torrent de l'opinion trouvera là un lit tout préparé, et ne sera pas obligé de se créer violemment un passage; cette publicité a été en quelque sorte décrétée avec la permission de communiquer aux journaux les analyses des séances; admettre le public à ces séances, c'est lui fournir un moyen plus aisé de connaître ce qui s'y passe, ce n'est qu'améliorer ce qui existe. Cette dernière manière de voir prévalut, et l'assemblée, à l'unanimité moins quatre voix, se prononça en faveur de la publicité des séances. La majorité ne fut guère moins forte pour réclamer la publication des procès-verbaux eux-mêmes dans les journaux, avec les noms des orateurs.

Une motion qui tendait à rendre publiques les séances des Etats fut aussi présentée à Stettin, mais n'y trouva pas d'appui.

A Posen, au contraire, une motion semblable fut accueillie par 35 voix contre 7; on décréta en outre, par 47 voix contre 2, d'insérer les noms des orateurs dans les procès-verbaux qui devaient être imprimés et remis, à la fin de la session, aux membres des Etats. Le commissaire royal ayant déclaré n'être pas autorisé à consentir à cette insertion, l'assemblée décida qu'elle en faisait l'objet d'une pétition particulière au roi.

Digitized by Google

dération germanique [1], et que d'ailleurs, fussent-ils valables, il appartenait au gouvernement prussien de prendre en Allemagne la défense des principes libéraux. « Le pays, s'écria un de ces orateurs, ne peut être plus longtemps « privé d'un bien dont l'absence nous est d'autant plus douloureuse qu'elle « nous ôte l'estime de nos voisins. »

Sur douze orateurs qui prirent la parole à cette occasion, dix se prononcèrent dans le sens de la motion. Le maréchal voulut d'abord mettre aux voix le système de la minorité de la commission, mais il dut céder aux réclamations et poser à l'assemblée la question suivante : « Le roi sera-t-il prié de négo- « cier le retrait des dispositions de la diète qui entravent la liberté de la presse, « d'abolir toute censure préventive, et de promulguer une loi qui réponde « aux nécessités de l'époque ; de vouloir, en attendant, introduire dans l'exer- « cice de la censure les adoucissements que comportent les décrets de la « diète? » Cette question fut résolue affirmativement par 46 voix contre 26; mais comme il manquait deux voix pour former la majorité requise [2], la motion fut de fait repoussée. L'assemblée ensuite décida à une grande majorité de s'abstenir de toute discussion ultérieure à ce sujet.

Diverses pétitions, en faveur de la liberté de la presse ou contre la censure, parvinrent aussi aux Etats de Poméranie, qui les repoussèrent à l'unanimité.

Nous avons, à propos de la discussion de l'adresse, rapporté ce qui se passa dans les Etats du Rhin, au sujet de la publication de leurs débats. On a vu que le roi autorisa la publication de comptes-rendus détaillés, qui ont remplacé les analyses écourtées de la session précédente, et qui sont, à part l'absence des noms des orateurs, exactement semblables aux comptes-rendus de ce genre qui se publient dans les gouvernements constitutionnels. Une censure particulière a été réservée au commissaire royal, et nous sommes dans l'impossibilité d'apprécier le plus ou le moins de réserve que l'on a mis à en user; il est de fait que, dans le cours de cette session, à trois reprises la publication a été entravée, une fois entre autres pour une discussion entière; que des plaintes à ce sujet ont été émises au sein des Etats, et que la chose a été jugée assez grave pour provoquer, dans le journal officiel, des explications de la part du ministre de l'intérieur. Néanmoins, même avec ces restrictions, ce changement dans le mode de publication des comptes-rendus est un progrès important, auquel n'ont point participé les Etats des autres provinces, qui se sont réunis plus tôt. A Kœnigsberg, on s'est montré satisfait de l'assurance donnée à chaque député qu'il pourrait, à la fin de la session, obtenir en les

[1] Cet article est le 18e ; il porte : « La diète s'occupera, lors de sa première réunion, « d'une législation uniforme sur la liberté de la presse. »

[2] Les deux tiers des voix.

Digitized by Google

payant quelques exemplaires des procès-verbaux imprimés des séances, outre les deux exemplaires auxquels il avait droit, et on a seulement voté une pétition pour demander l'insertion dans ces procès-verbaux des noms des orateurs. Il est probable que, pour l'avenir, l'exemple donné par l'assemblée de Dusseldorf profitera aux Etats des autres provinces.

A Breslau, la question fut l'objet d'un débat auquel se rattacha celle de la publicité même des séances. Cette discussion fut provoquée par les motions de deux députés des campagnes et d'un député des villes; elles tendaient à solliciter du roi la publicité des séances des Etats et la publication de tous leurs actes; un autre député des villes y ajouta la demande que les noms des députés fussent imprimés. Les adversaires de la publicité des séances firent valoir qu'avant de la décréter, il convenait de laisser à l'institution des Etats le temps de se former; la publicité, convenable en temps calme, a de graves inconvénients dans les moments d'agitation; on avait obtenu du monarque, depuis quelque temps, d'importantes concessions, et il était à craindre qu'en l'importunant, on ne l'engageât à restreindre les attributions des Etats. En faveur de la motion on allégua que la publicité était le meilleur moyen de faire connaître la vérité; les Etats constituent un pouvoir intermédiaire placé entre le souverain et la nation, et dans ces importants rapports rien ne doit rester secret; les députés, en leur qualité de mandataires du peuple, ont intérêt à ce qu'il existe un moyen de s'assurer s'ils remplissent leur mandat, comme le peuple a celui de se convaincre si ses intérêts sont bien défendus; la publicité n'est pas à redouter dans les moments d'agitation, le torrent de l'opinion trouvera là un lit tout préparé, et ne sera pas obligé de se créer violemment un passage; cette publicité a été en quelque sorte décrétée avec la permission de communiquer aux journaux les analyses des séances; admettre le public à ces séances, c'est lui fournir un moyen plus aisé de connaître ce qui s'y passe, ce n'est qu'améliorer ce qui existe. Cette dernière manière de voir prévalut, et l'assemblée, à l'unanimité moins quatre voix, se prononça en faveur de la publicité des séances. La majorité ne fut guère moins forte pour réclamer la publication des procès-verbaux eux-mêmes dans les journaux, avec les noms des orateurs.

Une motion qui tendait à rendre publiques les séances des Etats fut aussi présentée à Stettin, mais n'y trouva pas d'appui.

A Posen, au contraire, une motion semblable fut accueillie par 35 voix contre 7; on décréta en outre, par 47 voix contre 2, d'insérer les noms des orateurs dans les procès-verbaux qui devaient être imprimés et remis, à la fin de la session, aux membres des Etats. Le commissaire royal ayant déclaré n'être pas autorisé à consentir à cette insertion, l'assemblée décida qu'elle en faisait l'objet d'une pétition particulière au roi.

Digitized by Google

Il a été aussi question de la publicité des séances des corps communaux. A Berlin, où la question fut traitée avec beaucoup de développements, la discussion s'engagea sur une motion tendant à autoriser les fonctionnaires communaux, dans les villes, à rendre leurs séances publiques. La motion fut repoussée par 61 voix contre 8. La question fut décidée dans le même sens par les Etats de Poméranie. A Posen et à Mersebourg, au contraire, cette publicité fut votée à l'unanimité; une forte majorité l'accueillit à Kœnigsberg, pour les localités qui elles-mêmes en feraient la demande.

Puis est venue la question de la publicité des débats judiciaires, depuis longtemps agitée en Allemagne. Décidée affirmativement dans quelques pays de la confédération germanique, elle est restée non résolue pour la plupart. En Prusse, le roi, dit-on, et le ministre de la justice M. Mühler, sont personnellement favorables à cette publicité que réclame, avec la généralité du barreau, la plus grande partie des justiciables; la magistrature, au contraire, y est hostile et allègue la difficulté de trouver des officiers du ministère public qui puissent remplir convenablement ce nouveau rôle. Cet obstacle, si c'en est un, évidemment ne peut être que momentané, et ressemble fort à un prétexte.

A Berlin, les Etats ont eu à discuter deux motions qui réclamaient, l'une la publicité et la plaidoierie orale en matière criminelle, l'autre l'établissement du jury, au moins pour décréter l'accusation. A cause de leur connexité, les deux motions furent l'objet d'un seul rapport, et l'assemblée déclara, à la presque unanimité, qu'elle se réservait d'examiner cette double question quand le projet de code de procédure criminelle, dont elle avait réclamé la communication, lui serait parvenu.

Diverses pétitions ayant également pour objet la publicité des débats judiciaires, même au civil, parvinrent aux Etats de Silésie après la discussion du projet de code pénal. Malgré la divergence des opinions, on parvint à tomber d'accord sur l'adoption d'une adresse qui exprimerait l'espoir que le système à introduire saurait concilier la publicité des débats avec les avantages de l'ancienne forme de procéder, et qui supplierait le roi de suspendre la publication du code récemment adopté, jusqu'à ce que les Etats eussent pris connaissance du code de procédure criminelle qui devait en être le complément. Il fut enfin convenu de demander aussi que le code pénal lui-même, après une dernière révision par des hommes compétents, revînt à l'avis des Etats.

A Mersebourg et à Kœnigsberg, la publicité des débats était également demandée pour les procès civils comme pour les tribunaux criminels. A Mersebourg, les deux points furent décidés négativement, l'un par 62 voix contre 9, l'autre par 43 voix contre 14. A Kœnigsberg, au contraire, cette double publicité fut votée à l'unanimité, et on résolut de demander au roi qu'il lui

Digitized by Google

plût de ne pas attendre la révision de la législation civile pour introduire cette amélioration au criminel. Les Etats de Posen votèrent aussi la publicité des débats criminels, par 41 voix contre 2.

La législation électorale, à son tour, a été l'objet de plusieurs motions dans diverses provinces.

Ce sont les Etats de la province de Prusse (Kœnigsberg) qui s'en sont le plus occupés; cette province est celle où le mouvement politique paraît le plus avancé [1]; dans la province du Rhin, il y a, depuis peu d'années, un mécontentement plus vif; dans celle de Prusse, on paraît plus animé du désir d'obtenir des institutions d'un caractère libéral. Ce fut dans la séance du 31 mars que l'assemblée de Kœnigsberg s'occupa de l'examen de plusieurs pétitions, différentes dans leur objet à d'autres égards, mais qui toutes demandaient que la propriété foncière ne continuât plus à être la condition première d'éligibilité aux états provinciaux. Plusieurs réclamaient des représentants spéciaux pour le commerce et l'industrie; d'autres faisaient la même demande pour l'université de Kœnigsberg, comme représentant la science et l'intelligence; d'autres enfin sollicitaient une augmentation dans le nombre des députés des villes, ou une diminution de la durée de la propriété foncière requise comme condition d'éligibilité, durée qui est aujourd'hui de dix ans. D'une part, on présenta toutes ces pétitions comme contraires aux bases du système de représentation en vigueur; la propriété foncière, disait-on, étant accessible maintenant à tous, ne constitue plus un privilége, et ses intérêts sont désormais liés à tous les grands intérêts de la société. Il ne s'agit pas, répondait-on d'autre part, de diminuer l'importance de la propriété foncière dans les campagnes, mais d'accorder dans la représentation du pays une juste part d'influence aux villes, où la propriété foncière représente les moindres intérêts; le système existant a eu pour résultat de limiter excessivement le nombre des individus ayant les qualités requises pour représenter aux Etats l'ordre des villes, de rendre à peu près impossible la représentation du commerce et de l'industrie, ces deux grandes branches de la richesse publique. Après une longue discussion, on posa la question de savoir si, dans l'ordre des villes, la propriété foncière resterait la condition première de l'éligibilité aux Etats, et la grande majorité se prononça pour l'affirmative; elle consentit cependant à demander au roi que, dans le même ordre, la durée de cette propriété fût réduite de dix ans à trois.

On rejeta la proposition d'une représentation particulière en faveur de l'université, mais on convint d'en solliciter une pour le commerce

[1] Nous rappelons à nos lecteurs ce que nous avons dit à ce sujet dans de précédents articles.

Digitized by Google

des villes où existent des corporations commerciales [1], toujours cependant avec la condition d'une propriété foncière de trois années. On avait aussi demandé un surcroît de représentation en faveur des communes rurales : 1° dans les assemblées de cercles ; 2° dans les états provinciaux ; 3° dans l'assemblée des commissions réunies de ces Etats. L'assemblée appuya l'augmentation pour les assemblées de cercles et pour l'assemblée des commissions des Etats, mais non pour ces Etats eux-mêmes.

Les Etats de Poméranie votèrent la réduction de dix ans à deux, dans la durée de la propriété foncière requise pour les députés des villes aux états provinciaux, mais ils repoussèrent une motion en faveur d'une représentation spéciale de l'industrie et du commerce.

Dans les Etats du Rhin, une motion pour réduire de dix ans à cinq la durée de la propriété foncière dans les villes et dans les campagnes, ne fut pas appuyée ; une autre motion pour augmenter de dix députés la représentation de chacun de ces deux ordres, n'ayant obtenu que 43 voix contre 31, c'est-à-dire moins des deux tiers, fut aussi repoussée [2].

De nombreuses pétitions, ayant le même objet, avaient été adressées aux Etats de Silésie. Le vote fut négatif sur la plupart : on repoussa par 50 voix contre 33 l'augmentation de représentation en faveur des villes, et par 55 voix contre 28 la représentation particulière du commerce ; mais la majorité vota pour réduire de dix ans à cinq la durée de la propriété foncière dans les villes, et pour abaisser de 12 thalers à 6, l'impôt exigé pour être éligible dans les campagnes.

Les Etats de Saxe repoussèrent deux motions en faveur d'une représentation particulière du commerce et de l'industrie, et d'une augmentation dans le nombre des députés des villes ; mais ils votèrent, à l'unanimité moins une voix, une adresse pour demander que la durée de la propriété foncière dans les villes fût réduite de dix ans à cinq.

La question d'une représentation générale, en d'autres termes l'exécution de l'ordre de cabinet du 22 mai 1815 qui en contenait la promesse formelle, fut, au début du règne de Frédéric-Guillaume IV, l'objet de discussions animées de la part de la presse et dans le sein de plusieurs états provinciaux. Après les déclarations réitérées du monarque actuel et la réunion des commissions des divers Etats à Berlin, ces assemblées n'ont pas cru, dans leur session de cette année, pouvoir revenir sur cette grave réclamation. Excepté

[1] Ce sont, dans la province de Prusse : Dantzick, Elbing, Kœnigsberg, Tilsit et Memel.

[2] Les États du Rhin se composent de 5 princes, 25 nobles, 25 députés des villes, 25 députés des campagnes.

Digitized by Google

à Posen, partout où sont parvenues des pétitions dans ce sens, elles n'ont point été accueillies; mais on a tenté à Dusseldorf, comme déjà nous avons vu qu'on l'avait fait à Stettin, d'arriver au même résultat d'une manière indirecte; un député des villes fit la motion de supplier le roi :

1° D'ordonner la convocation à Berlin, chaque année ou au moins à des époques fixes, des commissions des Etats sous la présidence d'un maréchal à choisir dans leur sein [1];

2° D'accorder à ces commissions le droit de délibérer sur toutes les lois d'intérêt général et relatives aux droits personnels et de propriété, comme aussi sur celles qui auraient pour objet l'institution des Etats et les impôts;

3° De leur accorder également l'examen de l'état financier de la monarchie, ainsi que celui des comptes du budget et de l'administration de la dette publique;

4° De ne plus contracter, sans leur assentiment, des dettes ou des emprunts, et généralement toute espèce de charges nouvelles;

5° De ne pas faire vendre, sans les avoir préalablement consultées, des domaines et des biens de l'Etat;

6° De les déclarer organes légaux des citoyens, et de leur accorder en conséquence le droit de pétition et de plainte;

7° De leur permettre de former une assemblée indivisible et d'arrêter leur règlement, sous l'approbation royale;

8° De n'accorder aux ministres qui viendraient à leur assemblée que le droit de donner les explications jugées nécessaires, sans pouvoir intervenir dans les discussi ons.

On proposait encore de demander quelques-unes de ces prérogatives pour les états provinciaux eux-mêmes.

Cette motion donna lieu à une discussion sur laquelle nous ne possédons pas de détails, le gouvernement ayant défendu l'impression du compte-rendu de la séance; nous devons supposer qu'une partie au moins de la motion fut adoptée, puisqu'une adresse *pour compléter l'institution des États* figure parmi les pièces adoptées par l'assemblée dans sa séance du 11 juillet. La communication officielle de cette défense de publication provoqua, de la part d'un député noble, un projet d'adresse au roi pour se plaindre de l'inexécution de ses promesses, inexécution dont on n'entendait pas le rendre responsable, pour insister sur la publication du compte-rendu, et pour le prier d'ordonner que la marche prescrite par son ordonnance du 29 mai

[1] Nous avons consacré (*Revue nat.*, vol. VIII, p. 44) un article à la première réunion de ces commissions des États; d'après le règlement existant, la présidence réelle appartient au ministre auquel ressortit la question en discussion.

Digitized by Google

1843 [1], « ne fût plus *arbitrairement* abandonnée comme il est arrivé. » La discussion s'engagea d'abord sur le maintien du mot *arbitrairement*, qui semblait trop hardi à quelques-uns; la majorité se décida pour l'affirmative, et adopta ensuite l'adresse, qui était évidemment dirigée contre le ministre de l'intérieur, M. d'Arnim [2], quoiqu'il n'y fût pas nominativement désigné.

Il ne nous reste plus à signaler que deux discussions des Etats du Rhin.

Nous avons vu précédemment que le roi, mécontent de l'adresse de l'assemblée de Posen, laissa entrevoir, dans sa réponse, la possibilité de revenir, en ce qui la concernait, sur la promesse de réunir périodiquement les Etats provinciaux. Un député noble de la province du Rhin proposa, à ce sujet, « que « les Etats exprimassent au monarque leurs craintes sur une suppression de « la constitution, suppression déclarée possible dans la réponse à l'adresse de « Posen, et qu'ils le priassent de bien vouloir s'occuper de l'établissement « d'une cour fédérale. » Le renvoi de la motion à une commission fut d'abord vivement contesté. Dans la commission, la majorité fut d'avis de rejeter la proposition, mais de provoquer l'établissement d'une cour fédérale, en se fondant sur des motifs généraux et sans en rattacher l'utilité à l'affaire de Posen. La discussion s'ouvrit sur ces conclusions; 69 voix contre 4 décidèrent de ne pas intervenir dans l'affaire de Posen, et 40 contre 30 de ne pas voter une adresse pour solliciter l'établissement d'une cour fédérale.

La discussion sur la question de l'émancipation des juifs, fut préparée par un excellent rapport sur sept motions ayant toutes le même objet en vue; nous y puisons les renseignements qui suivent. La publication des lois françaises émancipa les juifs de la rive gauche du Rhin. En 1808, un décret impérial, provoqué par des faits d'usure en Alsace, introduisit quelques restrictions à l'exercice de leurs actions judiciaires. Ce décret, dont la durée fut limitée à dix ans, cessa d'avoir force de loi en France en 1818, et il en eût été de même dans la Prusse rhénane, si un ordre de cabinet ne l'eût prorogé d'une manière indéfinie. Pour la partie de la monarchie où ne furent point introduites les lois françaises, l'état des juifs est réglé par un édit du 11 mars 1812 qui les place sur le pied d'égalité avec les autres citoyens, en réservant toutefois de déterminer, par une disposition ultérieure, les conditions de leur admission aux emplois. L'édit de 1812 n'est pas applicable aux portions de la monarchie qui ont fait partie de l'empire français, et cependant les juifs de la province du Rhin, déjà soumis aux entraves du décret de 1808,

[1] C'est la dépêche dont nous avons parlé plus haut, et qui contient la réponse à la demande adressée par les États du Rhin d'un sténographe et d'une publication plus libre de leurs débats.

[2] Il crut convenable d'expliquer sa conduite dans une missive publiée par les journaux et adressée au président supérieur de la province du Rhin.

Digitized by Google

sont en outre exclus des fonctions publiques. Les motions dont la commission à l'unanimité proposait l'adoption, devaient donc avoir un double objet : l'abolition du décret impérial de 1808, l'assimilation complète des juifs aux autres citoyens. La plupart des adversaires de cette mesure alléguèrent que tout Etat moderne étant fondé sur le christianisme, il fallait au moins être chrétien pour en faire partie, pour participer aux drois des citoyens; un de ces orateurs alla jusqu'à prétendre qu'il fallait, avant de proclamer l'émancipation des juifs, attendre que l'Église elle-même se fût prononcée. Ces paroles trouvèrent peu d'écho dans l'assemblée; l'abrogation du décret impérial fut votée par 68 voix contre 5, et l'assimilation des juifs aux autres citoyens par 59 voix contre 19.

Telle a été cette remarquable session des Etats provinciaux de Prusse. Elle s'est prolongée au delà de la durée de toutes celles qui l'ont précédée. Les Etats du Rhin et ceux de Silésie n'ont pas siégé moins de deux mois. Avant de se séparer, toutes ces assemblées ont élu les commissions prises dans leur sein qui doivent se réunir à Berlin. Il est probable que, dans quelques mois, ces commissions seront appelées dans la capitale, et on annonce même déjà que le projet de code pénal leur sera soumis. Cette nouvelle session présentera sans doute plus d'intérêt que la première; il faut aux assemblées comme aux institutions le temps de se former, et aux hommes qui les composent celui de se reconnaître.

D'après le nombre et l'importance des questions qui viennent d'être soulevées dans la session des Etats, on conçoit l'intérêt qui s'attache aux réponses dont les réclamations de ces assemblées seront l'objet de la part du roi. Ces réponses n'ont pas encore paru, quoique sur plusieurs points déjà on en pressente la nature [1]; nous nous réservons de les faire connaître à ceux de nos lecteurs qui suivent, avec l'intérêt qu'il mérite, le mouvement politique de la Prusse, qui avance si rapidement et acquiert chaque année des proportions plus remarquables.

[1] Ainsi on annonce une loi sur la condition civile et politique des juifs, qui règlera probablement toute la matière.

Digitized by Google

DE LA COLONISATION AU BRÉSIL; *Mémoire historique, descriptif, statistique et commercial sur la province de Sainte-Catherine, formant le 2e rapport à la Société belge-brésilienne de Colonisation, par Charles Van Lede, ancien officier supérieur du génie et directeur des travaux hydrauliques au service du Chils. — Bruxelles,* 1845

Il y a environ deux ans que sur des propositions venues d'Amérique, une société provisoire s'est formée à Bruges, pour rechercher les moyens d'établir dans le Brésil et sous la souveraineté du gouvernement de ce pays une colonie belge. Un homme instruit, natif de la Flandre, que le goût des voyages lointains avait, il y a une quinzaine d'années, poussé jusqu'au Chili, où il résida quelques années avec le grade d'officier supérieur du génie, M. Charles Van Lede, fut chargé d'un premier voyage d'exploration. La société de commerce de Bruges, qui paraît être intéressée dans l'entreprise, lui adjoignit un délégué.

Le résultat du voyage fut la concession faite par l'empereur du Brésil à la compagnie belge-brésilienne de quatre cents lieues carrées de terrain en une ou plusieurs parties à désigner par la compagnie elle-même, parmi les terres dévolues à la couronne dans la province de Sainte-Catherine. Exemption est accordée aux colons, leur vie durant, du service militaire autre que celui de la garde nationale dans le district de la colonie, quand il sera nécessaire à sa tranquillité et à sa sécurité. Les exploitations agricoles, minières

Digitized by Google

ou industrielles sont libres de toute imposition pendant vingt ans; pendant le même espace de temps, les produits de la colonie ne payeront aucun droit à l'exportation. Quelques autres exemptions sont octroyées, pour l'introduction en franchise de droit des matériaux de construction, vivres, armes, graines, etc., nécessaires à l'exploitation. Le gouvernement brésilien s'engage à payer à la compagnie 30,000 reis pour chaque colon de quatorze ans au moins qu'elle amènera; et 10,000 par enfant de trois à quatorze ans [1]. Les obligations principales de la colonie consistent à transporter chaque année dans la colonie (la concession ne dit pas pendant combien d'années) cent familles naturelles, c'est-à-dire, si nous ne nous trompons, cent hommes et cent femmes en âge d'avoir des enfants; à exécuter tous les travaux de son entreprise par des bras libres; à admettre les Brésiliens qui voudraient s'instruire dans les méthodes de culture, d'industrie ou d'exploitation minière; à laisser le gouvernement brésilien s'intéresser, s'il le désire, dans l'entreprise jusqu'à concurrence de six millions, le capital primitif de la compagnie devant s'élever à six autres millions. Le gouvernement brésilien pourra nommer un inspecteur chargé de veiller à la stricte observance des conditions de la concession, et la compagnie, est-il dit, devra se prêter à toutes ses exigences, pour l'accomplissement de ses fonctions. La direction de la compagnie résidera en Belgique, et sera représentée au Brésil par une agence permanente.

La province de Sainte-Catherine est une des provinces de l'immense empire brésilien qui s'éloigne le plus de l'équateur. Au delà il ne reste que celle de Rio Grande, la dernière province brésilienne vers le sud.

La province de Sainte-Catherine, qui ne compte que 67 mille habitants, a une étendue presque double de celle de la Belgique; sa superficie est de 5 millions et demi d'hectares [2]. Elle s'étend de 25° 54′ latitude méridionale à 29° 20′. Son territoire comprend une île voisine de la côte, qui porte le nom d'île de Sainte-Catherine et n'a que 18 lieues carrées. La partie continentale de la province

[1] Les mille reis valaient, en 1841, 3 fr. 20 c. Le change est très-variable.

[2] Le Brésil tout entier a une population de cinq millions d'habitants, et une superficie de 682,500,000 hectares. C'est 12 fois l'étendue de la France; 216 fois celle de la Belgique.

Digitized by Google

a d'abord 1,200 lieues carrées, s'étendant le long de la côte et formant une vaste plaine couverte de forêts et traversée par de nombreuses rivières; puis plus loin à l'intérieur, une chaîne de montagnes appelée la Serra Géral, traversant la province du nord au sud, s'élève presque à pic du côté de la côte; au delà, un vaste territoire s'étend à l'ouest vers le Paraguay. C'est dans la partie continentale comprise entre la Serra Géral et la mer, qu'il s'agit d'établir la colonie projetée. C'est dans les terres dévolues à la couronne que la compagnie aura à choisir les 400 lieues qui lui sont concédées. Les terres de la couronne comprennent presque le territoire tout entier, à l'exception d'une bande de dix kilomètres de largeur, s'étendant sur la plus grande partie du littoral à côté de la route qui longe la côte et qui est pour ainsi dire la seule route de la partie continentale de la province.

Dans l'ouvrage qu'il publie, et qui forme un volume grand in-8°, M. Van Lede a rassemblé toutes les données que pendant un séjour de plusieurs mois sur les lieux, il a pu recueillir, tant sur la province de Sainte-Catherine que sur la situation politique, financière, agricole et commerciale du Brésil tout entier. Ce qui frappe dans ce livre, c'est qu'il n'a pas le ton d'un prospectus de spéculation mercantile; ce n'est pas un plaidoyer partial en faveur de la hausse des actions d'une société colonisatrice, mais un livre de faits soigneusement rassemblés. commandant la confiance par un ton de sincérité qui fait honneur au caractère de celui qui l'a écrit.

L'auteur regarde l'empire du Brésil comme un des pays qu'il y a le plus d'avantage à coloniser aujourd'hui. La beauté de son climat, l'extrême fécondité de son sol, son immense territoire si peu peuplé, ses côtes si étendues, une monarchie dotée d'une constitution libérale [1], de grands marchés déjà existants dans plusieurs ports, tout semble appeler la population vers le Brésil. L'auteur se demande si, sous le rapport de la position géographique, il existe

[1] La constitution du Brésil date de 1824. Elle offre dans quelques-uns de ses 179 articles des rapports assez remarquables avec la constitution belge. En 1834, elle a subi une modification, par suite de laquelle les conseils provinciaux ont été érigés en assemblées législatives; le pouvoir des autorités locales a été ainsi étendu par suite, sans doute, des inconvénients d'une trop grande centralisation dans un État aussi vaste et dans lequel les voies de communication sont rares et difficiles.

Digitized by Google

sur le globe un État qui y occupe une plus belle place. « Central entre l'Europe, l'Amérique du Nord, le Mexique, les Indes occidentales d'une part, les ports de la mer Pacifique, l'Océanie, l'Australie, les Grandes-Indes et la Chine de l'autre part, le Brésil qui, sur un développement de près de 900 lieues de côtes, présente plusieurs ports magnifiques, se trouve ainsi placé au centre des transactions commerciales de l'univers, et est destiné peut-être à devenir la cheville ouvrière du commerce du monde. A quarante jours de navigation des ports de France, et en moyenne de toute l'Europe, à vingt-cinq jours du cap de Bonne-Espérance, à soixante jours de Java, soixante-dix de la Chine, quarante de Lima, soixante de la Nouvelle-Hollande, etc., les ports du Brésil sont, pour les navires qui se rendent vers ces diverses destinations, presqu'autant de points de relâche où ils trafiquent en échanges, font des vivres et alimentent ainsi l'activité toujours croissante du commerce brésilien.»

Malgré les avantages que lui offre le Brésil, l'émigration européenne n'a guère encore pris la direction de ce pays. C'est d'Allemagne et d'Angleterre que part chaque année le flot des émigrants qui vont s'établir en Amérique, et c'est presque toujours vers les États-Unis qu'ils se dirigent. On estime que de Brême et Hambourg, il part tous les ans 14 à 15,000 émigrants allemands; un bien plus grand nombre va s'embarquer dans les ports de Hollande, d'Angleterre et de France. En 1817, 30,000 Allemands partirent de Baden, de Wurtemberg et de la Hesse; un nombre égal arriva jusqu'à Amsterdam et dut, faute d'argent, rebrousser chemin. En 1818 et 1819, 40,000 personnes traversèrent la Hollande pour se rendre en Amérique, et vers cette époque aussi se forma à Berne la première société organisatrice pour l'émigration, qui envoya un grand nombre de Suisses aux États-Unis. En 1827 et 1828, le grand-duché de Bade et le Wurtemberg fournirent plus de 10,000 personnes à l'émigration. En 1829, 3,000 partirent encore de Bade et de la Suisse; en 1830, un grand nombre d'habitants de l'Odenwald, de la Bavière rhénane, de Darmstadt et du Wurtemberg prirent la même direction, plusieurs possédaient des fortunes considérables. En 1831, il y eut encore 24,000 émigrants de ces pays, dont la plupart s'embarquèrent à Amsterdam.

Trois circonstances sont particulièrement à remarquer dans le

Digitized by Google

mouvement d'émigration de la population européenne vers l'Amérique. C'est, d'abord, la grande part qu'y prend l'Allemagne, à l'exclusion de presque toutes les autres populations de notre continent. En second lieu, ce mouvement passe à côté de la Belgique, les émigrants s'embarquent rarement dans nos ports, ils partent par la Hollande, Hambourg, Brême, le Havre, l'Angleterre. Ce fait a déjà été signalé. Il y a deux ou trois ans un Français, M. Jules Chevalier, au retour d'un voyage d'Amérique, a même fait des efforts à Bruxelles pour démontrer l'intérêt qu'aurait la Belgique à attirer chez elle ce transit d'hommes que l'achèvement du chemin de fer favoriserait aujourd'hui, et à prendre la direction du mouvement d'émigration du continent européen, par la création d'une grande société qui se prescrirait ce but. Enfin, ce qui est également digne de remarque, c'est que tous ces émigrants se dirigent pour la plupart vers les États-Unis. Et cependant, dit M. Van Lede, la fertilité du sol brésilien, comparé à celui des États-Unis, se trouve à peu près de 3 à 2, et les frais d'entretien ou d'existence sont bien moins élevés au Brésil. Aux États-Unis, il faut pénétrer bien avant dans les terres pour trouver à s'établir. Entre les monts Alleghanys et la côte, il n'y a plus place pour des établissements nouveaux. Au delà des monts Alleghanys, il faut aller fort au loin dans la vallée du Mississipi pour rencontrer des terres inoccupées. La vallée du Mississipi n'est pas rafraîchie par les brises de mer, elle est loin de jouir du délicieux climat du Brésil ; l'été y est assez insupportable et l'hiver rigoureux. Dans le commencement, toute constitution européenne y réclame des soins. Au delà de la grande vallée du Mississipi, il reste la zône des montagnes rocheuses, contrée sauvage et refuge des Indiens refoulés de la vallée précédente, où quelques établissements coloniaux ont été tentés sur les bords de l'Arkansas. Mais là règnent déjà la fièvre jaune et le choléra, en sorte que l'air empesté de ces contrées enlève presque toujours les colons avant qu'ils aient pu y prendre pied ; et s'ils parviennent à résister aux influences délétères de ce climat insalubre, ils n'en restent pas moins exposés aux attaques des sauvages et farouches Indiens qui habitent ces contrées, et qui, dans leurs excursions de peuple chasseur, viennent les envahir et souvent les massacrer.

Digitized by Google

L'auteur croit que le Brésil qui pendant si longtemps ne fut visité que par les Portugais, a été mal apprécié en Europe et son gouvernement souvent calomnié. Aujourd'hui, dit-il, le gouvernement brésilien commence à être mieux connu. « Peu d'entreprises coloniales ont été essayées au Brésil, et dans le nombre de celles qu'on a tentées jamais le gouvernement n'a abusé de la bonne foi des colons, qui ont été assez souvent trompés par les fondateurs. »

« Le 25 novembre 1814, le gouvernement portugais, qui s'était réfugié au Brésil, fit un appel aux étrangers, en promettant à ceux qui viendraient s'établir au Brésil les mêmes avantages et droits qu'aux Portugais, et même la franchise de tout impôt; mais ce fut en vain. Le mouvement de l'émigration, arrêté par la longue lutte dont l'Europe n'était pas encore complétement sortie, n'avait pas encore recommencé. Sous Jean VI, en 1818, voulant toujours encourager l'émigration, on fit un nouvel essai; on établit une caisse de secours au profit des émigrants étrangers; mais le Brésil, qui, depuis sa découverte, avait toujours été fermé à toutes les autres nations, n'était pas encore assez connu pour pouvoir espérer d'attirer sur son sol une partie de l'émigration européenne, qui avait pris sa direction vers les États-Unis.

« A la même époque, on forma des colonies de la couronne. On accorda aux colons le passage franc, et on pourvut à leur entretien pendant un an et demi; on leur donna du gros et du menu bétail, des mulets, des chevaux, et tout ce qui était nécessaire à leur exploitation, sous la condition de restituer au bout de quatre ans ces mêmes animaux en bon état; ils obtenaient en outre les semences et plants nécessaires, tels que riz, froment, maïs, fèves, pommes de terre, lin, ricin, chanvre, plants de cafier, cotonnier, manioc, etc.

« La terre qu'ils mettaient en culture leur était assurée en propriété. Ceux qui étaient transportés aux frais de l'État étaient exemptés de tout impôt pendant huit ans; cette exemption était de dix ans pour ceux qui se transportaient à leurs propres frais. Ces colons, du reste, jouissaient de tous les droits de citoyens brésiliens. A chaque colonie étaient attachés un médecin et un prêtre, ce dernier salarié par le gouvernement. Enfin, sous le rapport de la religion, on ne fit plus comme autrefois de distinction dans les cultes; le pays fut ouvert à toutes les communions chrétiennes, et les prédicateurs protestants aussi bien que les prêtres catholiques furent rémunérés par le trésor public.

« A côté de ces nouvelles mesures prises par le gouvernement brésilien, les particuliers n'en conservèrent pas moins le droit de fonder des colonies pour leur propre compte, et quelques entreprises de ce genre se renouvelèrent, mais presque toutes sans succès, parce qu'elles avaient été établies sans pré-

Digitized by Google

visions d'avenir, sans ressources suffisantes, et toujours fort avant dans les terres, où les voies de communication manquaient pour le transport des produits jusqu'aux lieux de consommation.

« Cependant ces mesures, quelque incomplètes qu'elles fussent, ne tardèrent pas à porter quelques fruits, et si tous les essais faits dans la province de Rio-Janeiro n'ont pas répondu à ce qu'on en attendait, il y eut cependant quelques entreprises de ce genre qui, mieux combinées, dépassèrent toute espérance. Parmi celles-ci nous citerons les colonies de Canto Gallo et Nova Fribourgo, fondées en 1818 par le prince régent, et qui fournissent aujourd'hui à Rio de Janeiro des approvisionnements et une grande partie du café qui s'exporte de cette ville; les établissements du Micuri et de Caravelhos, une colonie aux environs de Pernambuco, laquelle possède déjà plus de 5,000 habitants; enfin, celle de S. Leopoldo, près de Porto Alegre, qui de tous les établissements de ce genre qu'on a créés au Brésil est peut-être le plus remarquable.

« S. Leopoldo, qui doit sa fondation aux généreux encouragements de José Feliciano Fernandez Pinheiro, vicomte de S. Leopoldo, se trouve à environ 50 kilomètres de Porto Alegre (province de Rio Grande du sud), dans la vallée d'un des affluents de la rivière Sino; elle date à peine d'hier, et compte déjà plus de 5,000 habitants, presque tous Allemands, quoiqu'elle se trouve au milieu du théâtre de l'insurrection qui, depuis cinq ans, désole cette belle province. Le territoire concédé à la colonie n'excède pas vingt lieues carrées de 25 au degré; mais il paraît qu'elle peut s'étendre beaucoup vers le nord, au delà de la Serra Geral, dans les plaines élevées connues sous la dénomination de Campos da Cima da Serra, puisqu'elle est bornée de ce côté par les limites fort peu connues de la province. Beaucoup d'établissements y ont déjà été créés, et tandis qu'une partie des colons s'adonnent aux travaux de l'agriculture et à l'élève des bestiaux, d'autres exploitent des scieries, des distilleries, des tanneries, des briqueteries, etc., et grâce à l'extrême fertilité du sol et à son heureuse disposition, on y cultive à la fois les denrées coloniales et toutes les productions d'Europe. Des terrains qui se trouvent enclavés dans la concession, et dont autrefois les Brésiliens ne savaient tirer aucun profit, qui, par conséquent, étaient à peu près sans valeur, se vendent aujourd'hui à des prix très-élevés; des édifices, des écoles, des établissements de bienfaisance, et jusqu'à un théâtre, s'y sont élevés; de belles routes ont été construites, et une société d'actionnaires paraît s'être formée parmi les colons pour jeter un pont sur le Sino; de façon que S. Leopoldo est devenu, en peu d'années, un des sites les plus modernes et les plus agréables du Brésil.

« Il est donc vrai que lorsque la colonisation est dirigée avec intelligence et loyauté, elle peut espérer un brillant avenir. C'est là un fait qui nous paraît

Digitized by Google

incontestable. Cette colonie de S. Leopoldo, qui est la plus considérable des colonies allemandes, a été formée dans le principe avec quelques Allemands des provinces rhénanes et du nord de l'Allemagne, et s'est accrue successivement des soldats licenciés de la légion allemande, auxquels le gouvernement accordait toutes les faveurs dont jouissaient les colons de la couronne. Quelques autres essais ont été tentés dans la province de Sainte-Catherine, avec des hommes qui faisaient partie de la légion allemande; mais établies trop dans l'intérieur de la province, et privées de toute voie de communication avec la côte où se trouvent les lieux de consommation, elles n'ont pu progresser : *toujours à cause de la cherté et de la difficulté des transports*, cette éternelle pierre d'achoppement. »

Une des causes les plus puissantes du manque de population du Brésil consiste, suivant l'auteur, dans l'ancien système de colonisation adopté par les Portugais, en vertu duquel on accordait d'immenses concessions de terres sans obligation réelle de les faire peupler; heureusement, dit-il, ce système absurde tombe de toutes parts en désuétude.

Une question bien importante à éclaircir pour la fondation d'une colonie, c'est celle du climat et de la salubrité du pays. Il n'en est point qui intéresse davantage l'avenir de l'établissement. Nous avons dit plus haut que la province de Sainte-Catherine s'étendait, au sud de l'équateur, du 25° (25° 54′) degré de latitude au 29° (29° 20′). Sous ce rapport, sa situation est plus favorable que celle de Santo-Thomas, qui est d'une dixaine de degrés plus rapprochée de l'équateur. Mais la latitude à elle seule ne décide pas du climat. C'est ce que reconnaît M. Van Lede.

« Le climat, pris dans son acception vulgaire, et la salubrité dépendent non-seulement du degré de latitude, mais encore de la hauteur au-dessus du niveau de la mer des lieux où l'on se trouve; des vents dominants, s'il existe des chaînes de montagnes, de la direction de ces chaînes; des inondations, des flaques d'eau, des débordements et de plusieurs autres causes que, pour une appréciation consciencieuse, on ne doit pas négliger de prendre en considération, surtout en l'absence de tout document acceptable. Et pour ne citer que deux exemples bien frappants de ce que nous avançons, qui ne connaît pas l'insalubrité de toute la côte orientale du Mexique? mais montez sur le premier plateau ou table qui est caractérisé par la végétation du chêne, et vous trouverez un des plus beaux climats du monde. La ville de Mexico, qui est située par 19° 25′ latitude nord, est, sous le rapport du climat, un séjour

Digitized by Google

délicieux, tandis que le port de Tampico, qui se trouve par 22° 15′ et partant bien plus éloigné de l'équateur, est un séjour tellement dangereux, que depuis le mois de mai jusqu'en octobre, les naturels eux-mêmes se cloîtrent dans leurs maisons et n'en sortent pour travailler que lorsqu'ils y sont forcés par la plus impérieuse nécessité, et que les jeunes Européens surtout ne pourraient y demeurer un seul jour sans compromettre leur santé.

« Dans la province du Para, au Brésil, qui se trouve sous la ligne et seulement à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, on ne connaît aucune fièvre pernicieuse. Mais aussi toute cette contrée est presque continuellement rafraîchie par les vents du nord-est, qui se lèvent régulièrement le matin et tombent le soir. Aucune grande chaîne de montagnes ne se trouve à l'intérieur pour s'opposer à leur courant, et ils enlèvent toutes les émanations délétères qu'ils remplacent par l'air frais de la mer. Dès lors, on doit déjà comprendre que ce pays doit être moins chaud et plus salubre que ne le ferait supposer sa latitude.

« Au Mexique, au contraire, durant la saison des pluies, de mai en octobre, toute la côte se trouve sous le vent de l'intérieur, et la faible brise, surchargée de tous les miasmes contagieux et morbifiques qui proviennent de la décomposition des plantes en putréfaction et des vases que recouvrent les fréquentes ondées, infecte toute la contrée et donne naissance aux fièvres pestilentielles, contre lesquelles les Européens luttent vainement, sans que ni soins, ni prévoyance puissent les y soustraire.

« Il est donc vrai que l'influence des vents dominants ne doit pas être négligée dans l'examen des causes de la salubrité d'un pays, et nous en tiendrons compte dans l'appréciation de celle de la province de Sainte-Catherine.

« C'est encore à une circonstance de cette nature qu'il faut attribuer l'insalubrité de la côté d'Afrique, où les mêmes causes produisent les mêmes effets.

« A Sierra Leone, qui est situé par 14° 6′ de latitude sud, sur une péninsule sans eaux stagnantes, sans marais, dont le sol, s'élevant insensiblement sur le niveau de la mer, est terminé par une superbe chaîne de collines boisées jusqu'au sommet, et qui par conséquent se trouve dans des conditions apparentes bien plus favorables que la côte orientale du Mexique; eh bien ! à Sierra Leone la côte est sous le vent de l'intérieur, et l'intérieur, vu du haut des collines, tout en se présentant sous l'aspect le plus séduisant, n'en est pas moins un foyer de maladies contagieuses et d'affections morbides, dont les émanations sont sans cesse poussées vers la côte; et telle y est la mortalité, que naguère encore sur 1,000 officiers anglais, il en mourut 209 dans l'espace d'une année; que de 1,685 soldats, il n'en restait que 2 sur 100, et 1 seul sergent sur 12 en état de faire son service. (Voyez la *Revue britannique*, mars 1842.)

Digitized by Google

« A Bahia, qui est à peu près sous le même parallèle que Sierra Leone, la terre, sans cesse rafraîchie par les fortes brises de mer, ne possède aucun germe pestilentiel, et tandis que la température n'y dépasse pas 25° centigrades, à Rio de Janeiro, qui est plus éloigné de l'équateur, la chaleur s'élève quelquefois à 33 degrés et demi. La latitude ne suffit donc point pour déterminer la température, et on ne peut rien en induire d'absolu sous le rapport de la salubrité; car la ville de Rio, bâtie sur une ancienne crique dont une grande partie, à chaque marée, laisse encore les vases à découvert, se trouve placée, par cette cause et diverses autres, dans des conditions très-favorables pour l'épidémie : telles sont le peu de largeur de ses rues, où l'air circule difficilement; la construction défectueuse des maisons, qui généralement sont dépourvues de cours; la dégoûtante habitude qu'ont conservée les habitants de vider chaque soir tous les immondices sur la plage qui est bordée par la ville, et l'impossibilité qui en résulte pour eux de prendre le frais après les chaleurs du jour; et cependant l'air à Rio est pur, le climat y est sain, et jamais on ne s'y est ressenti d'aucune maladie pestilentielle, malgré la haute température moyenne! A quelles causes faut-il donc attribuer des faits semblables? Nous croyons que c'est aux circonstances topographiques de son immense baie qu'il faut avoir recours pour expliquer la grande chaleur qui règne dans cette ville, et que c'est aux vents dominants qui soufflent sur toute la côte du Brésil qu'on doit l'air sain qu'on y respire.

« Sans doute la latitude d'un lieu a une influence considérable sur ce qu'on appelle vulgairement son climat, mais il est, et nous croyons l'avoir prouvé, d'autres circonstances qui ne sont pas moins importantes et qu'il est bon de ne pas négliger.

« Pour mieux procéder dans l'appréciation du climat et de la salubrité de Sainte-Catherine, nous commencerons par la description que nous allons donner des différentes saisons.

« Le printemps, qui commence en septembre et qui se caractérise par le développement de la sève, est, de toutes les saisons, celle qui est la plus sujette aux orages. Selon un auteur déjà cité, M. Paulo José Miguel de Brito, qui a fait un long séjour dans cette province, ce sont les mois de novembre et de décembre qui y sont les plus délicieux (*aprazivel*). A la fin de décembre on commence à sentir l'approche de l'été, qui se prolonge jusqu'à la fin de mars, et alors se déploie la végétation avec une vigueur et une magnificence extraordinaires. Pendant cette saison, la chaleur est assez intense, et deviendrait insupportable, si tous les jours, entre onze heures et midi, une bonne brise du nord-est ne s'élevait pour venir rafraîchir l'air. Cette brise souffle jusqu'au soir, et se trouve presque immédiatement remplacée par une autre, connue sous le nom de *terral*, qui ne tombe qu'entre neuf et dix heures du matin.

Digitized by Google

C'est donc de dix heures à midi que la chaleur est le plus forte. Dans les mois de décembre et de janvier, il pleut assez souvent, mais généralement à la nuit. Dans les autres mois, on peut compter sur un jour de pluie au moins, aux époques des syzygies de la lune.

« En avril commence l'automne, qui est la saison la plus régulière. Alors les jours sont vraiment enchanteurs (*incantadores*), et les nuits délectables (*delcitavel*) ; l'air est pur, et la salubrité au-dessus de toute expression.

« Dans les premiers jours de juin, le froid se fait sentir, particulièrement le matin lorsque souffle le terral, auquel les habitants donnent le nom de *minuanos*, du nom des aborigènes qui habitaient autrefois sur le plateau de la Serra Geral. Dans cette saison, qui correspond à l'hiver, les brises de mer ne sont plus aussi régulières et commencent plus tard qu'en été. Au commencement de juillet, on est en plein hiver. La mousson du nord-est est dominée par celle du sud-est ; les vents soufflent quelquefois avec violence, l'atmosphère se couvre, devient humide, lourde pendant quelques jours, et les orages et les pluies se succèdent plus fréquemment. Au mois d'août, ces phénomènes disparaissent, et au mois de septembre on entre de nouveau dans la délicieuse saison du printemps.

« Après un séjour de quelques mois seulement à Sainte-Catherine, nous ne devons pas nous hasarder à donner des tables de températures moyennes, et nous regrettons cette lacune dans notre travail, qu'il ne nous a pas été donné de remplir, de quelque peu d'importance qu'elles puissent être, après tout ce que nous avons dit de la salubrité en général, ainsi que des faits qui la caractérisent particulièrement.

« Nous étions à Sainte-Catherine en mars, avril et mai, et constamment nous nous y sommes exposé à toutes les intempéries de l'air et à l'ardeur du soleil. Nos devoirs nous interdisaient de songer à des précautions sanitaires ou à des soins hygiéniques. Une trop grande responsabilité pesait sur nous ; il fallait se dévouer, corps et âme, à la mission que nous avions acceptée, et nous croyons avoir rempli cette partie de notre tâche. Or donc, arrivé à Sainte-Catherine, malade et exténué par les chaleurs de Rio, nous nous y sommes promptement rétabli, le jour parcourant le pays, et la nuit couchant sur la dure, sans que jamais la pluie ni la chaleur aient pu nous arrêter dans nos courses, et sans que ni nous ni aucun de ceux qui nous accompagnaient ayons ressenti la moindre altération à notre santé. Durant notre court séjour en cette belle province, la dilatation du mercure dans le thermomètre n'a pas dépassé 22° 40′ Réaumur ; la nuit, elle diminuait quelquefois jusqu'à 15° 6′ R. ou 17° centigrades.

« Le savant voyageur Van Langsdorff, qu'on peut citer comme un écrivain consciencieux, et qui se trouvait en 1804 à Sainte-Catherine, au milieu de

Digitized by Google

l'été, dit que, dans les mois de décembre et de janvier, la dilatation ordinaire du mercure, dans le thermomètre de Réaumur, à terre et à l'ombre, était de 20 à 22 degrés; que la plus forte chaleur ne dépassait pas 26 degrés, et que pendant l'hiver, le thermomètre marquait assez souvent 10 degrés. Le fait est qu'en hiver il tombe de la grêle le long de la Serra Geral. et qu'il gèle quelquefois sur le plateau qui se trouve au sommet de cette chaîne

« Ainsi donc la province de Sainte-Catherine, par ses températures extrêmes, par la direction générale de ses montagnes, par ses vents dominants (moussons), par l'ordre et la régularité de ses saisons. et par la déclivité générale de son sol, jouit de toutes les conditions essentielles à un bon climat. Aussi est-elle incontestablement un des endroits les plus délicieux de la terre, et possède-t-elle un sol des plus fertiles. On peut consulter Langsdorff, Moris, Mawe, Duperrey, tous ceux qui ont eu le bonheur de toucher cette terre fortunée, et on verra que leur témoignage est unanime. Et nous, qui avions la mission, dont nous comprenions toute l'importance, de l'examiner particulièrement sous le double rapport de son climat et de sa salubrité, nous sommes heureux de pouvoir confirmer les faits qu'ont avancé nos devanciers, tout en confessant que, sur les bords de quelques petites rivières, il existe des marécages où l'humidité, jointe à la chaleur et à la mauvaise nourriture des fruits sauvages, peut développer quelques germes de fièvre et de dyssenterie. Nous terminerons ce chapitre en ajoutant que les médecins du Brésil ont l'habitude d'envoyer leurs malades à Sainte-Catherine pour y rétablir leur santé, et que les navigateurs y relâchent souvent pour s'y remettre, avec leurs équipages, des fatigues d'une longue traversée, ou d'une station prolongée dans un lieu moins salubre. »

Nous nous attendions à trouver dans l'ouvrage de M. Van Lede quelques mots sur le travail des blancs dans la province de Sainte-Catherine. L'auteur ne s'en est pas spécialement occupé, mais la question est implicitement résolue par le tableau de la population de la province. Ce tableau donne, en effet, pour la population totale de la province en 1842, le chiffre de 67,218, savoir : 12,580 pour la population esclave, et 54,638 pour la population libre. Or, les hommes de couleur libres ne pouvant, ainsi que le démontre un autre tableau, figurer dans ce dernier chiffre que dans une proportion minime, la population des nègres est si faible, qu'il en faut conclure que ce n'est point elle seule qui y cultive aujourd'hui la terre. D'ailleurs, l'existence et le développement de la colonie allemande de San Leopoldo, dont il a été question plus haut, et qui est établie à peu de distance de la province de Sainte-Catherine, prou-

Digitized by Google

vent que l'ouvrier européen y supporte le travail agricole. Ce point a une telle importance, qu'il est à regretter que l'auteur, dans son voyage d'exploration, n'ait pas poussé jusqu'à cette colonie allemande, afin d'étudier de plus près l'effet du climat sur la santé des émigrants européens, sur la puissance de travail qu'ils conservent, et pour constater la proportion de la mortalité parmi eux.

Dans la province de Sainte-Catherine, comme dans tout le Brésil, l'agriculture est dans son enfance. M. Van Lede attribue l'état stationnaire de la culture des terres à l'espèce de fièvre qui poussait les Portugais et les Brésiliens à la recherche de quelque lot heureux dans le lavage des mines d'or. L'exploitation diamantine est venue, au commencement du siècle dernier, réclamer de son côté un grand nombre de bras, et bouleverser encore une plus grande étendue de terres qu'elle arrachait pour jamais à la culture. L'auteur ne pense pas qu'une seule charrue soit mise en usage dans tout le Brésil, et c'est tout au plus si quelque riche propriétaire a recours aux engrais dans des jardins ou autres enclos aux abords ou dans l'intérieur des villes. Voici comment les terres se mettent en culture :

« On choisit une portion de la forêt dont on préjuge la fertilité, d'après les essences qui y croissent en plus grande abondance; alors, après la saison des pluies, on y envoie quelques esclaves qui coupent, à hauteur d'appui, les bambous, les lianes, les broussailles, la basse et la moyenne futaie, sans toucher aux plus gros arbres ni à ceux dont la dureté offre le plus de résistance; on laisse sécher ce pêle-mêle pendant quelque temps, et on y met le feu, un mois avant que les pluies recommencent.

« C'est dans ce champ de dévastation que l'agriculteur brésilien fait sa plantation, et c'est au milieu de ces troncs renversés ou debout, sur cette terre couverte de cendres, que, de mètre en mètre, il fait un trou dans lequel il jette quelques graines de maïs, puis il les referme avec le pied, et tout est terminé. Si la terre est fertile et si l'incendie s'est bien propagé, il n'aura même aucun sarclage à faire. Dans le cas contraire, il aura à couper les rejets qui repoussent, et à détruire toute végétation étrangère à sa plantation, en creusant la terre à la houe, à cinq ou six centimètres de profondeur. Au bout de quatre mois, le maïs est fécondé; alors le cultivateur brésilien est dans l'habitude de planter des haricots entre les tiges de cette graminée; il sarcle de nouveau son champ, et deux mois après il fait sa récolte.

« Lorsque le maïs est semé dans un sol très-fertile, il peut donner jusqu'à quatre cents pour un; dans un champ d'une fertilité ordinaire, on compte sur

Digitized by Google

deux cents pour un, et sur un terrain ingrat, on récolte encore quatre-vingts pour un. Alors, dans les mêmes circonstances et en même temps, les haricots rendent, dans le premier cas, soixante pour un; dans le second cas, quarante pour un, et dans le dernier cas, trente pour un. Ainsi, après l'incendie d'une forêt vierge, le cultivateur brésilien, dont tous les instruments aratoires se bornent à une serpe, une hache et une houe (nous ne comptons pas le bâton avec lequel il fait les trous pour sa plantation), récolte, la première année, de cent dix à quatre cent soixante pour un, et avec un résultat aussi énorme, il n'est pas surprenant qu'il ne cherche pas à en obtenir davantage et qu'il n'adopte pas des méthodes perfectionnées qui, dans sa manière de voir, lui donneraient plus de travail; car l'abattage de la forêt, quoique très-pénible, n'est compté pour rien par lui. D'un autre côté, telle est la beauté et la douceur du climat du Brésil, que l'homme dans les champs n'y sent presque pas de besoins et que tout le pousse à la paresse.

« Mais si la première récolte après l'incendie donne un résultat aussi merveilleux, il n'en est pas de même de la seconde; celle-ci dépasse rarement cent cinquante pour un, et dans l'esprit des Brésiliens, une terre qui ne donne qu'un résultat pareil doit être mise en jachère. Aussi, après la seconde récolte la laissent-ils reposent, et on y voit bientôt pousser des arbres grêles et d'essences complétement différentes de ceux qui y existaient primitivement. Au bout de six à sept ans, on les coupe de nouveau, on les brûle, on plante, et la nouvelle récolte ne dépasse plus cent cinquante pour un. Après cette seule récolte, on laisse de nouveau la terre en jachère; de nouvelles essences y croissent encore, on brûle après six à sept ans, on sème de nouveau, les récoltes diminuent toujours, les taillis qui se succèdent deviennent de plus en plus rabougris, et après un petit nombre de récoltes, le taillis (*capoeira*) est envahi par une très-grande fougère du genre *pteris*, et à cette cryptogame succède bientôt une graminée visqueuse, grisâtre et fétide, le *capim gordura*, ou herbe à la graisse, impropre même à la nourriture des bestiaux dont, tout en les engraissant, elle affaiblit les forces. Dès lors, l'agriculteur brésilien déclare la terre perdue pour toujours.

« Alors il a recours à une autre portion de la forêt, sur laquelle il opère comme sur la précédente; de sorte qu'au bout de huit ans, il se trouve qu'il a détruit quatre fois autant de forêt qu'il en avait réellement besoin; au bout de dix-sept ans, sept fois autant, et au bout d'un demi-siècle, cette superficie, au lieu d'être à jamais acquise à l'agriculture, se trouve, dans son opinion, perdue pour jamais. »

Parmi les principales productions de la province de Sainte-Catherine, l'auteur cite : le maïs, les haricots, le blé, le manioc, le riz, le café, le coton, le thé, le ricin, les pommes de terre, topinam-

Digitized by Google

bours, ignames et autres tubercules, le tabac, etc. Parmi les arbres fruitiers figurent l'olivier, l'amandier, le mûrier, l'oranger, le limonnier, le citronnier, le pêcher, le prunier, le cognassier, le figuier, le poirier, le cerisier, la vigne, le bananier, etc. La culture de la canne à sucre n'obtient qu'un médiocre succès, parce que le climat n'est pas assez chaud. L'indigotier croît avec vigueur dans les forêts; mais telle est l'insouciance des habitants pour ce qui est en dehors de leurs habitudes, qu'ils ne se donnent pas même la peine de récolter ce qui pourrait être d'un si grand intérêt pour eux. Le lin n'est plus cultivé; les bras manquent, on ne sait pas extraire l'huile de la graine; on a substitué le coton au lin. Les habitants prétendent qu'au temps où on cultivait le lin, cette plante donnait jusqu'à six récoltes par an. « Quelque convaincu que nous soyons de la prodigieuse fertilité de Sainte-Catherine, nous ne pouvons, ajoute l'auteur, admettre de pareils résultats, et nous devons convenir que nous les considérons comme exagérés. En en rabattant la moitié, il restera encore suffisamment pour satisfaire à toutes les exigences. »

On ne peut avoir que des notions très-imparfaites sur la minéralogie d'un pays aussi peu connu que la province de Sainte-Catherine, où trois sentiers à peine traversent une étendue de quatre-vingts lieues de longueur. Toutefois on peut affirmer, suivant l'auteur, qu'à plusieurs endroits de cette province on trouve du fer, du plomb, de l'or, du cuivre, du cristal de roche, des améthystes, des diamants, de l'ocre rouge, plusieurs espèces d'argile, du charbon de terre de différentes qualités, du grès, des pierres meulières. « On dit également, ajoute-t-il, qu'on y trouve du calcaire, mais nous n'en avons pas vu. »

A ce propos, il fait remarquer que l'absence de calcaire est une circonstance fâcheuse; car c'est une des matières les plus indispensables à l'industrie, et partant à la prospérité de la province. M. Schutel, consul sarde et chef d'un établissement colonial dans la province de Sainte-Catherine, a dit à l'auteur qu'on avait trouvé du calcaire à quelque distance de son établissement. Mais M. Schutel n'ayant pas été recueillir lui-même l'échantillon qu'il doit à une tierce personne, M. Van Lede regarde le fait comme douteux.

Pour montrer de quelle importance est pour la Belgique l'exten-

Digitized by Google

sion de ses rapports avec le Brésil, l'auteur a rassemblé quelques renseignements statistiques sur le commerce de ce pays; malheureusement, il n'existe pas de statistique commerciale complète des ports brésiliens. Le commerce de l'Angleterre avec le Brésil peut donner une idée de l'étendue de ce débouché pour les produits européens. Sans doute, il ne peut pas être comparé à celui des États-Unis, qui est au moins quatre fois plus considérable. Mais pour l'Angleterre les marchés du Brésil ont plus d'importance que ceux de toutes les anciennes colonies espagnoles réunies; et elle y place deux fois plus de marchandises que dans toute l'Afrique. C'est ce que montre le tableau suivant :

Exportation de la Grande-Bretagne aux anciennes colonies espagnoles, au Brésil et en Afrique, en 1835.

Anciennes colonies espagnoles, savoir :	Mexico	fr. 10,151,064
	Guatemala . . .	383,392 [1]
	Colombie . . .	3,332,498
	Buenos-Ayres et Monte-Video .	16,594,830
	Chili.	15,276,635
	Pérou	11,121,264
		fr. 56,858,785
Toute l'Afrique		fr. 28,880,584
Brésil		fr. 66,295,328 [2]

La même année, les marchandises que l'Angleterre a exportées pour la France n'ont atteint que la valeur de . . fr. 36,321,150

Quand les ports du Brésil ont été ouverts au commerce de toutes les nations européennes, l'Angleterre a été la première à s'y introduire. Mais depuis lors, d'autres nations ont peu à peu étendu leurs rapports commerciaux avec l'empire brésilien. C'est ainsi que les exportations des États-Unis pour le Brésil étaient déjà de 10 millions en 1835, et se sont élevées à 18 millions en 1841. Celles de

[1] On ne peut s'empêcher de remarquer à ce sujet la supériorité que sous ce rapport le Brésil présente sur l'État de Guatemala, où l'on essaie aussi une colonisation belge.

[2] Les articles principaux sont : les étoffes de coton, 36 millions de francs; les étoffes de laine, 8 millions; les toiles, 4 millions; quincaillerie et coutellerie, 2 millions; beurre et fromage, 2 millions; fer et acier brut et ouvré, 1 1/2 million; bonneterie et dentelles, 1 1/2 million; savon et chandelles, 1 million; poterie, 1 million, etc.

Digitized by Google

Hambourg, qui n'atteignirent pas encore tout à fait 2 millions en 1831, étaient plus que quintuplées cinq années après. Et les importations du Brésil à Hambourg ont été de 33 millions en 1836. D'après le dernier document statistique publié cette année par le ministère des finances, la Belgique n'a importé encore au Brésil, en 1842, que 2,000,000 de marchandises, dont seulement 1,200,000 fr. de marchandises belges.

L'auteur croit qu'un établissement colonial contribuerait à augmenter les rapports commerciaux de la Belgique avec le Brésil.

« Il est bien certain, dit-il, que dans le commencement de son entreprise la société belge-brésilienne de colonisation ne pourra exercer qu'une faible influence sur l'industrie, le commerce et la navigation de la Belgique; mais aussitôt que les premières difficultés auront été vaincues, que son administration sera régulièrement organisée, ses comptoirs établis tout le long de la côte du vaste empire du Brésil, et qu'une partie du flot de l'émigration européenne aura pris cette nouvelle direction, si on peut parvenir à la lui imprimer ainsi que nous espérons bien y réussir; alors l'établissement de la société belge-brésilienne de colonisation prendra un développement dont il serait difficile dès à présent d'assigner les limites. »

Nous croyons, comme l'auteur, qu'un établissement transatlantique bien assis et bien administré, dans une localité judicieusement choisie, qui n'offrirait pas d'ailleurs au gouvernement belge les embarras d'une souveraineté coloniale, pourrait être utile à la Belgique. Une espèce d'entrepôt belge placé entre Rio-Janeiro et Buenos-Ayres, des comptoirs belges se propageant peu à peu sur les immenses côtes du Brésil, une partie de l'émigration européenne, que l'auteur évalue à 100,000 hommes par an, prenant cette direction nouvelle et venant offrir un emploi nouveau à notre navigation lointaine, une part faite ainsi à la Belgique dans le mouvement des populations de l'ancien continent vers le continent nouveau, un moyen de déplacement offert aux existences misérables et aux caractères remuants, ce seraient là incontestablement des résultats avantageux pour le pays. Mais beaucoup de temps, des efforts bien éclairés et bien persévérants, seraient nécessaires pour que ces résultats acquissent une grande importance. Aussi aurions-nous peine à voir dans une entreprise de colonisation un remède immédiat aux souffrances actuelles de quelques-unes de nos indus-

Digitized by Google

tries, souffrances dont, pour le dire en passant, l'auteur assombrit beaucoup trop le tableau quand il les étend à toute la production belge; malgré la crise grave et cruelle que l'introduction de la mécanique a amenée dans l'industrie linière, malgré l'état d'encombrement où les folies de 1836 ont jeté une partie de l'industrie métallurgique, malgré des alternatives d'activité et de stagnation qui semblent être désormais la loi de certaines industries dans tous les pays du monde, le travail belge est loin d'être condamné à un chômage universel. Prise dans son ensemble, la prospérité matérielle du pays est loin d'avoir décrû et de légitimer un cri de désespoir.

Nous ne nous faisons pas illusion non plus sur cette émigration des populations souffrantes, que l'auteur espère de la réalisation de ses projets. Le caractère du peuple, chez nous, le porte peu à d'aussi grands changements de son existence. Nous doutons que, de longtemps, ce déplacement puisse devenir considérable, même parmi les ouvriers et les campagnards dont l'existence est la moins aisée aujourd'hui; la population flamande, sur laquelle pèse en ce moment la crise de l'industrie linière, serait peut-être encore la plus difficile à détacher de ses habitudes et de ses foyers. Aussi croyons-nous que les sociétés de colonisation en Belgique doivent bien plus compter sur l'émigration allemande que sur celle du pays même.

Quoi qu'il en soit, et sans nous faire concevoir des espérances trop vastes et d'une réalisation trop prochaine, les vues de l'auteur, considérées dans les résultats qu'elles peuvent amener à l'aide du temps et d'une application habile et prudente, nous paraissent mériter une sérieuse attention. Les difficultés d'exécution sont grandes, il est vrai; la colonisation en elle-même est chose bien laborieuse et bien nouvelle pour la Belgique : les circonstances du moment sont même assez peu favorables aux premières mesures d'organisation d'une pareille entreprise. L'agiotage qui nous avait si pompeusement promis qu'une nouvelle ère commençait pour l'esprit d'association en Belgique, l'a tué dans ses récentes saturnales. Il a fait tant de victimes. Tant de familles gémissent aujourd'hui en secret sur les pertes où leur confiance dans de folles entreprises les a entraînées, que toute société nouvelle a aujourd'hui les plus grandes

Digitized by Google

préventions à surmonter. Et cependant, une société est indispensable à une entreprise de ce genre. Car nous ne conseillons pas à ceux qui ont l'idée de coloniser la province de Sainte-Catherine, de mettre aujourd'hui un bien grand espoir dans le gouvernement belge. L'administration actuelle songe très-peu à l'avenir; elle a très-peu de soucis de projets que le temps seul peut féconder. Si la colonisation de Sainte-Catherine pouvait valoir quelques voix parlementaires à M. le ministre de l'intérieur, ou si en se donnant des airs de mission religieuse, elle obtenait l'appui du parti qui soutient le cabinet, elle pourrait acquérir de grands droits aux sympathies ministérielles. C'est ainsi que se font dans ce moment les affaires d'administration en Belgique, où l'intérêt ministériel a absorbé l'intérêt gouvernemental. Mais s'il faut en juger par l'esprit de droiture et de franchise qui règne dans le livre de M. Van Lede, les auteurs du projet auquel il est consacré, ne sont pas plus enclins à en greffer le succès sur l'intrigue que sur l'agiotage.

Nous terminerons en donnant à l'auteur le conseil de résumer les vues et les renseignements qu'il a cru devoir publier sous une forme assez développée. De pareils projets ont besoin de publicité, et en Belgique un volume de cette étendue court risque de n'arriver qu'à un public assez restreint. Nous l'engageons aussi à faire connaître ses idées d'organisation coloniale, dont il paraît avoir ajourné la publication. Dût-on plus tard en modifier quelques détails, il y a de l'avantage à présenter au public un plan tout fait et à y laisser le moins de vague possible. Aussi est-il peut-être à regretter que le territoire sur lequel on veut fonder l'établissement belge, ne soit pas dès aujourd'hui déterminé; les questions de salubrité, de fertilité, de moyens de communication, et plusieurs autres, y gagneraient en précision et s'éclairciraient plus aisément.

Depuis que M. Van Lede a reçu sa concession du gouvernement brésilien, la jeune princesse brésilienne que le prince de Joinville a épousée, en a obtenu une dans la même province. Si celle-ci doit également donner lieu à une entreprise de colonisation, ce serait un voisinage favorable pour la compagnie belge. Il y aurait à examiner même si dès leur naissance les deux entreprises ne pourraient se combiner ou s'entr'aider.

Digitized by Google

LES

MINES DE LA RUSSIE.

La Russie s'est longtemps bornée à fournir aux autres peuples ses produits bruts en échange des objets manufacturés nécessaires à sa consommation. Elle s'efforce aujourd'hui de développer son industrie et semble aspirer au moment où elle n'aura à faire venir du dehors que les productions dont elle ne possède pas les matières premières. Ce vaste empire réalise ce que Charles-Quint disait de ses possessions : le soleil ne s'y couche point. Cent quatre-vingts degrés de longitude séparent la partie nord-ouest de l'Amérique qui appartient à la Russie, des frontières occidentales du royaume de Pologne. Un voyageur, partant du cap oriental, point le plus avancé dans l'est de la Sibérie, arriverait à Tornéo après avoir franchi, sans sortir de l'empire du Tsar, une distance à peu près égale au diamètre de la terre ou au tiers de la circonférence du globe. Ses mines constituent une source de richesses en quelque sorte inépuisable. Les provinces centrales, les steppes du sud et celles de la Sibérie n'ont pas encore offert de gîtes de minéraux importants; peut-être la nature des terrains et la profondeur à laquelle il faudrait aller chercher les roches métallifères s'oppose-

Digitized by Google

ront-elles à ce qu'il s'y établisse jamais de grandes exploitations; mais les chaînes de montagnes soumises jusqu'ici à des explorations bien dirigées sont remarquables par la quantité de minéraux et de métaux qu'elles renferment.

Les montagnes de l'Oural et de l'Altaï peuvent être rangées parmi les dépôts de métaux les plus riches du globe, et surtout au nombre de ceux qui offrent les chances de durée les plus certaines. L'or, en supposant que les alluvions de l'Oural cessent de le produire un jour, paraît inépuisable dans les mines de la chaîne Altaïque. Le platine, qui se présente dans tous les gisements comme le compagnon inséparable de l'or, n'en a encore qui lui soient propres que dans une seule localité de l'Oural; mais il n'est pas impossible qu'on en découvre dans quelques-uns des gîtes nombreux de la Sibérie. L'argent et le plomb, dont les mines principales semblent être menacées d'un prochain épuisement, doivent se trouver dans les grandes vallées de l'Altaï que de rares voyageurs ont à peine visitées, et dont la composition géologique offre beaucoup d'analogie avec les terrains des mines exploitées. Le cuivre a de magnifiques gisements dans les deux chaînes. Quant au fer, ce qu'on en connaît dans l'Oural seulement suffirait à une production illimitée.

La Russie est également riche en produits minéraux. Elle a des gisements de pierres précieuses, des carrières de jaspe, de porphyre et de marbre; des cristaux de différentes substances appartenant exclusivement à son territoire; de vastes dépôts de sel gemme; enfin, quelques bassins houilliers à peine en voie d'exploitation, mais d'une incalculable étendue. Si l'on compare les points du territoire russe où les populations industrieuses se livrent à l'extraction des métaux avec ceux où le sol est encore inexploré, on acquiert la certitude que le connu y est encore dans une proportion très-faible à l'égard de l'inconnu.

Quand les princes qui la gouvernaient songèrent à mettre en œuvre ses richesses minérales, la Russie se relevait à peine de guerres désastreuses; elle venait de se soustraire à une oppression dont les tristes effets pesaient encore sur elle. Les obstacles qu'il fallait vaincre pour parvenir à la réalisation de cette pensée, ne pouvaient être surmontés que par l'effort d'une volonté puissante. On devait, la hache à la main, se frayer un passage à travers des

Digitized by Google

forêts vierges que les populations entouraient d'un respect superstitieux, avant que d'arriver aux contrées où gisaient les mines. Cela fait, il restait encore à improviser des moyens matériels d'exploitation, à créer des routes et à former des hommes grossiers à différents travaux qui demandaient de l'intelligence. Combien ne fallut-il pas d'énergie et de persévérance pour ne point se laisser arrêter par de semblables difficultés?

Les monts Oural et Altaï offrent les traces d'anciennes exploitations de cuivre, faites à ciel ouvert, et qui ne sauraient être attribuées qu'à des peuples étrangers aux premiers éléments de l'art métallurgique; mais on ne sait ni quels furent ces peuples, ni à quelle époque ils exécutèrent leurs grossiers travaux. La chaîne de l'Altaï est désignée par les Mogols sous le nom de *Montagnes d'or;* on pourrait conclure de cette dénomination que les propriétés minéralifères de cette partie du territoire russe leur étaient connues; mais rien ne fait supposer qu'ils aient songé à les utiliser.

Vers le milieu du treizième siècle, lors de l'invasion des Tatars en Sibérie, il se donna une bataille à laquelle prirent part 2,500 mineurs de la ville de Goldberg. Ce fait est le plus ancien des documents qui se rapportent à l'exploitation des richesses minérales de ces contrées. On sait que l'art de fondre les cloches a été importé à une époque très-reculée de la Grèce à Moscou et à Novogorod; d'un autre côté, des antiquaires croient reconnaître sur de vieilles monnaies l'empreinte de Jaraslof Ier, qui vivait au milieu du onzième siècle; mais de telles traditions ne dissipent que très-imparfaitement l'obscurité dont les annales de ces époques éloignées sont environnées. Ce qui est plus positif, c'est que dans le quinzième siècle, Ivan III le Grand, tsar de Russie, voulut tirer parti des richesses minérales dont l'existence lui avait été révélée lors de ses conquêtes dans le nord. Il s'adressa à Mathias Corvin, roi de Hongrie, pour avoir des mineurs capables de le seconder dans l'exécution de son projet. Ne les ayant point obtenus, il chargea ses ambassadeurs auprès de l'Empereur de formuler une demande semblable. Deux Allemands acceptèrent ses offres et se rendirent en Russie. Leurs recherches ne furent pas inutiles; ils trouvèrent des mines d'argent et de cuivre, dont ils furent chargés de diriger l'exploitation. Peu de temps après, les premières monnaies faites de métaux

Digitized by Google

indigènes furent frappées par des Italiens qui fondirent également de belles pièces de bronze, dont les cours intérieures du Kremlin sont encore décorées aujourd'hui. Sous le règne d'Ivan Vassillievitch II, des Anglais obtinrent par un traité le privilége de rechercher et de fondre la mine de fer, à la condition qu'ils enseigneraient aux Russes l'art de travailler ce métal et qu'ils payeraient environ un sou tournois pour chaque livre qu'ils emporteraient.

Longtemps avant la conquête de la Sibérie, des Russes s'étaient établis dans ce pays, attirés par les avantages du commerce qu'ils faisaient avec les peuplades à demi sauvages qui l'habitaient. Au nombre de ces colons se trouvaient Jacques et Grégoire Strogonoff. Le tsar Ivan, pénétré des avantages qu'il retirerait de la conquête de la Sibérie et de l'utile appui que pourraient lui prêter les Strogonoff lorsqu'il en viendrait à la réalisation de cette vaste idée, leur concéda de grandes terres sur les bords de la Kama. Il leur donna en outre l'autorisation d'y construire des forteresses garnies d'artillerie, d'avoir des hommes de guerre à leur solde, et d'exercer une justice indépendante de l'autorité des gouverneurs; de bâtir des villages, d'établir des salines, de défricher des terres et de faire pendant vingt ans le commerce de sel et de poisson, sans acquitter de droits. De leur côté, les Strogonoff s'engagèrent à instruire les trésoriers du tsar de la découverte qu'ils pourraient faire de mines d'or, d'argent, de cuivre ou d'étain.

La soumission de la Sibérie étant accomplie sous le règne du tsar Fedor Ier, ce prince invita, par un édit rendu en 1585, les maîtres mineurs de l'Italie à venir exploiter l'or et l'argent de ses États. Déjà les établissements des bords de la Kama avaient prospéré; 15,000 ouvriers travaillaient pour les Strogonoff sous la direction de mineurs hollandais. Quoi qu'il en fût, la Russie était encore bien inférieure dans l'art métallurgique aux autres contrées de l'Europe. La maison des Romanoff, à laquelle les Russes ont de si grandes obligations, vint lui imprimer une impulsion puissante. En 1631, sous le règne de Michel Fiodorovitch, la première usine de fer appartenant à la couronne fut fondée dans l'Oural; en 1632, un Hollandais établit auprès de Toula une fonderie qui donna naissance à la célèbre manufacture d'armes de cette ville, tandis que d'autres étrangers élevaient dans le gouvernement de Vologda une fonderie de projectiles.

Digitized by Google

Ces établissements, les premiers et les seuls fondés en Russie avant Pierre le Grand, furent visités par ce monarque qui y travailla lui-même. Le grand homme qui découvrit, prépara et mit en œuvre toutes les ressources de son vaste empire, ne pouvait laisser dans l'oubli une des branches d'industrie les plus fécondes. Son premier soin fut de supprimer le privilége en vertu duquel le droit d'extraire du sol les métaux précieux était exclusivement réservé au tsar. Par un oukaze publié en 1700, chacun de ses sujets fut autorisé à exploiter les mines d'or, d'argent et de cuivre. Sur sa demande, le roi de Pologne lui envoya douze mineurs pour donner aux ouvriers de ses usines l'exemple d'une bonne distribution du travail. Un maître de forges des environs de Toula, à qui avait été confiée la manufacture d'armes, comprit la portée des vues de son souverain et s'efforça de le seconder. Il fit d'actives recherches et fonda sur la Newa un établissement dont l'empereur lui fit cadeau deux ans après, et qui fut le point de départ de l'immense fortune dont jouit encore la famille Demidoff.

Le service des mines avait été négligé sous les impératrices Anne et Élisabeth; Catherine II s'efforça de le ramener dans une meilleure voie, et elle y réussit: mais ce fut surtout par les soins de l'empereur Alexandre que cette industrie fut remise dans une situation prospère. Ce prince, peu après son avènement au trône, réorganisa l'école des mines originairement fondée par Pierre le Grand, et lui donna des moyens d'instruction plus étendus. Ce fut sous son règne que la première machine à vapeur fut introduite dans l'Oural, qu'on établit une manufacture d'armes blanches où l'on attira des ouvriers de Solingen et de Kligenthal, et que l'exploitation des sables aurifères prit un développement important.

L'empereur régnant s'est occupé des moyens d'organiser sur le meilleur pied possible une branche d'industrie dont la prospérité exerce une influence si directe sur l'accroissement des revenus publics. Conformément aux ordres qu'il a donnés, le matériel des usines impériales a été renouvelé de manière à être mis au courant de l'état actuel des sciences mécaniques, le sort des ouvriers a été am[illegible]n. de jeunes officiers ont été envoyés dans tous les [illegible]nines et les sciences qui s'y rattachent ont été par-

Digitized by Google

C'est donc de dix heures à midi que la chaleur est le plus forte. Dans les mois de décembre et de janvier, il pleut assez souvent, mais généralement à la nuit. Dans les autres mois, on peut compter sur un jour de pluie au moins, aux époques des syzygies de la lune.

« En avril commence l'automne, qui est la saison la plus régulière. Alors les jours sont vraiment enchanteurs (*incantadores*), et les nuits délectables (*delcitavel*) ; l'air est pur, et la salubrité au-dessus de toute expression.

« Dans les premiers jours de juin, le froid se fait sentir, particulièrement le matin lorsque souffle le terral, auquel les habitants donnent le nom de *minuanos*, du nom des aborigènes qui habitaient autrefois sur le plateau de la Serra Geral. Dans cette saison, qui correspond à l'hiver, les brises de mer ne sont plus aussi régulières et commencent plus tard qu'en été. Au commencement de juillet, on est en plein hiver. La mousson du nord-est est dominée par celle du sud-est ; les vents soufflent quelquefois avec violence, l'atmosphère se couvre, devient humide, lourde pendant quelques jours, et les orages et les pluies se succèdent plus fréquemment. Au mois d'août, ces phénomènes disparaissent, et au mois de septembre on entre de nouveau dans la délicieuse saison du printemps.

« Après un séjour de quelques mois seulement à Sainte-Catherine, nous ne devons pas nous hasarder à donner des tables de températures moyennes, et nous regrettons cette lacune dans notre travail, qu'il ne nous a pas été donné de remplir, de quelque peu d'importance qu'elles puissent être, après tout ce que nous avons dit de la salubrité en général, ainsi que des faits qui la caractérisent particulièrement.

« Nous étions à Sainte-Catherine en mars, avril et mai, et constamment nous nous y sommes exposé à toutes les intempéries de l'air et à l'ardeur du soleil. Nos devoirs nous interdisaient de songer à des précautions sanitaires ou à des soins hygiéniques. Une trop grande responsabilité pesait sur nous ; il fallait se dévouer, corps et âme, à la mission que nous avions acceptée, et nous croyons avoir rempli cette partie de notre tâche. Or donc, arrivé à Sainte-Catherine, malade et exténué par les chaleurs de Rio, nous nous y sommes promptement rétabli, le jour parcourant le pays, et la nuit couchant sur la dure, sans que jamais la pluie ni la chaleur aient pu nous arrêter dans nos courses, et sans que ni nous ni aucun de ceux qui nous accompagnaient ayons ressenti la moindre altération à notre santé. Durant notre court séjour en cette belle province, la dilatation du mercure dans le thermomètre n'a pas dépassé 22° 40′ Réaumur ; la nuit, elle diminuait quelquefois jusqu'à 13° 6′ R. ou 17° centigrades.

« Le savant voyageur Van Langsdorff, qu'on peut citer comme un écrivain consciencieux, et qui se trouvait en 1804 à Sainte-Catherine, au milieu de

Digitized by Google

l'été, dit que, dans les mois de décembre et de janvier, la dilatation ordinaire du mercure, dans le thermomètre de Réaumur, à terre et à l'ombre, était de 20 à 22 degrés; que la plus forte chaleur ne dépassait pas 26 degrés, et que pendant l'hiver, le thermomètre marquait assez souvent 10 degrés. Le fait est qu'en hiver il tombe de la grêle le long de la Serra Geral. et qu'il gèle quelquefois sur le plateau qui se trouve au sommet de cette chaîne

« Ainsi donc la province de Sainte-Catherine, par ses températures extrêmes, par la direction générale de ses montagnes, par ses vents dominants (moussons), par l'ordre et la régularité de ses saisons, et par la déclivité générale de son sol, jouit de toutes les conditions essentielles à un bon climat. Aussi est-elle incontestablement un des endroits les plus délicieux de la terre, et possède-t-elle un sol des plus fertiles. On peut consulter Langsdorff, Moris, Mawe, Duperrey, tous ceux qui ont eu le bonheur de toucher cette terre fortunée, et on verra que leur témoignage est unanime. Et nous, qui avions la mission, dont nous comprenions toute l'importance, de l'examiner particulièrement sous le double rapport de son climat et de sa salubrité, nous sommes heureux de pouvoir confirmer les faits qu'ont avancé nos devanciers, tout en confessant que, sur les bords de quelques petites rivières, il existe des marécages où l'humidité, jointe à la chaleur et à la mauvaise nourriture des fruits sauvages, peut développer quelques germes de fièvre et de dyssenterie. Nous terminerons ce chapitre en ajoutant que les médecins du Brésil ont l'habitude d'envoyer leurs malades à Sainte-Catherine pour y rétablir leur santé, et que les navigateurs y relâchent souvent pour s'y remettre, avec leurs équipages, des fatigues d'une longue traversée, ou d'une station prolongée dans un lieu moins salubre. »

Nous nous attendions à trouver dans l'ouvrage de M. Van Lede quelques mots sur le travail des blancs dans la province de Sainte-Catherine. L'auteur ne s'en est pas spécialement occupé, mais la question est implicitement résolue par le tableau de la population de la province. Ce tableau donne, en effet, pour la population totale de la province en 1842, le chiffre de 67,218, savoir : 12,580 pour la population esclave, et 54,638 pour la population libre. Or, les hommes de couleur libres ne pouvant, ainsi que le démontre un autre tableau, figurer dans ce dernier chiffre que dans une proportion minime, la population des nègres est si faible, qu'il en faut conclure que ce n'est point elle seule qui y cultive aujourd'hui la terre. D'ailleurs, l'existence et le développement de la colonie allemande de San Leopoldo, dont il a été question plus haut, et qui est établie à peu de distance de la province de Sainte-Catherine, prou-

Digitized by Google

vent que l'ouvrier européen y supporte le travail agricole. Ce point a une telle importance, qu'il est à regretter que l'auteur, dans son voyage d'exploration, n'ait pas poussé jusqu'à cette colonie allemande, afin d'étudier de plus près l'effet du climat sur la santé des émigrants européens, sur la puissance de travail qu'ils conservent, et pour constater la proportion de la mortalité parmi eux.

Dans la province de Sainte-Catherine, comme dans tout le Brésil, l'agriculture est dans son enfance. M. Van Lede attribue l'état stationnaire de la culture des terres à l'espèce de fièvre qui poussait les Portugais et les Brésiliens à la recherche de quelque lot heureux dans le lavage des mines d'or. L'exploitation diamantine est venue, au commencement du siècle dernier, réclamer de son côté un grand nombre de bras, et bouleverser encore une plus grande étendue de terres qu'elle arrachait pour jamais à la culture. L'auteur ne pense pas qu'une seule charrue soit mise en usage dans tout le Brésil, et c'est tout au plus si quelque riche propriétaire a recours aux engrais dans des jardins ou autres enclos aux abords ou dans l'intérieur des villes. Voici comment les terres se mettent en culture :

« On choisit une portion de la forêt dont on préjuge la fertilité, d'après les essences qui y croissent en plus grande abondance; alors, après la saison des pluies, on y envoie quelques esclaves qui coupent, à hauteur d'appui, les bambous, les lianes, les broussailles, la basse et la moyenne futaie, sans toucher aux plus gros arbres ni à ceux dont la dureté offre le plus de résistance; on laisse sécher ce pêle-mêle pendant quelque temps, et on y met le feu, un mois avant que les pluies recommencent.

« C'est dans ce champ de dévastation que l'agriculteur brésilien fait sa plantation, et c'est au milieu de ces troncs renversés ou debout, sur cette terre couverte de cendres, que, de mètre en mètre, il fait un trou dans lequel il jette quelques graines de maïs, puis il les referme avec le pied, et tout est terminé. Si la terre est fertile et si l'incendie s'est bien propagé, il n'aura même aucun sarclage à faire. Dans le cas contraire, il aura à couper les rejets qui repoussent, et à détruire toute végétation étrangère à sa plantation, en creusant la terre à la houe, à cinq ou six centimètres de profondeur. Au bout de quatre mois, le maïs est fécondé; alors le cultivateur brésilien est dans l'habitude de planter des haricots entre les tiges de cette graminée; il sarcle de nouveau son champ, et deux mois après il fait sa récolte.

« Lorsque le maïs est semé dans un sol très-fertile, il peut donner jusqu'à quatre cents pour un; dans un champ d'une fertilité ordinaire, on compte sur

Digitized by Google

deux cents pour un, et sur un terrain ingrat, on récolte encore quatre-vingts pour un. Alors, dans les mêmes circonstances et en même temps, les haricots rendent, dans le premier cas, soixante pour un; dans le second cas, quarante pour un, et dans le dernier cas, trente pour un. Ainsi, après l'incendie d'une forêt vierge, le cultivateur brésilien, dont tous les instruments aratoires se bornent à une serpe, une hache et une houe (nous ne comptons pas le bâton avec lequel il fait les trous pour sa plantation), récolte, la première année, de cent dix à quatre cent soixante pour un, et avec un résultat aussi énorme, il n'est pas surprenant qu'il ne cherche pas à en obtenir davantage et qu'il n'adopte pas des méthodes perfectionnées qui, dans sa manière de voir, lui donneraient plus de travail; car l'abattage de la forêt, quoique très-pénible, n'est compté pour rien par lui. D'un autre côté, telle est la beauté et la douceur du climat du Brésil, que l'homme dans les champs n'y sent presque pas de besoins et que tout le pousse à la paresse.

« Mais si la première récolte après l'incendie donne un résultat aussi merveilleux, il n'en est pas de même de la seconde; celle-ci dépasse rarement cent cinquante pour un, et dans l'esprit des Brésiliens, une terre qui ne donne qu'un résultat pareil doit être mise en jachère. Aussi, après la seconde récolte la laissent-ils reposent, et on y voit bientôt pousser des arbres grêles et d'essences complétement différentes de ceux qui y existaient primitivement. Au bout de six à sept ans, on les coupe de nouveau, on les brûle, on plante, et la nouvelle récolte ne dépasse plus cent cinquante pour un. Après cette seule récolte, on laisse de nouveau la terre en jachère; de nouvelles essences y croissent encore, on brûle après six à sept ans, on sème de nouveau, les récoltes diminuent toujours, les taillis qui se succèdent deviennent de plus en plus rabougris, et après un petit nombre de récoltes, le taillis (*capoeira*) est envahi par une très-grande fougère du genre *pteris*, et à cette cryptogame succède bientôt une graminée visqueuse, grisâtre et fétide, le *capim gordura*, ou herbe à la graisse, impropre même à la nourriture des bestiaux dont, tout en les engraissant, elle affaiblit les forces. Dès lors, l'agriculteur brésilien déclare la terre perdue pour toujours.

« Alors il a recours à une autre portion de la forêt, sur laquelle il opère comme sur la précédente; de sorte qu'au bout de huit ans, il se trouve qu'il a détruit quatre fois autant de forêt qu'il en avait réellement besoin; au bout de dix-sept ans, sept fois autant, et au bout d'un demi-siècle, cette superficie, au lieu d'être à jamais acquise à l'agriculture, se trouve, dans son opinion, perdue pour jamais. »

Parmi les principales productions de la province de Sainte-Catherine, l'auteur cite : le maïs, les haricots, le blé, le manioc, le riz, le café, le coton, le thé, le ricin, les pommes de terre, topinam-

Digitized by Google

bours, ignames et autres tubercules, le tabac, etc. Parmi les arbres fruitiers figurent l'olivier, l'amandier, le mûrier, l'oranger, le limonnier, le citronnier, le pêcher, le prunier, le cognassier, le figuier, le poirier, le cerisier, la vigne, le bananier, etc. La culture de la canne à sucre n'obtient qu'un médiocre succès, parce que le climat n'est pas assez chaud. L'indigotier croît avec vigueur dans les forêts ; mais telle est l'insouciance des habitants pour ce qui est en dehors de leurs habitudes, qu'ils ne se donnent pas même la peine de récolter ce qui pourrait être d'un si grand intérêt pour eux. Le lin n'est plus cultivé; les bras manquent, on ne sait pas extraire l'huile de la graine; on a substitué le coton au lin. Les habitants prétendent qu'au temps où on cultivait le lin, cette plante donnait jusqu'à six récoltes par an. « Quelque convaincu que nous soyons de la prodigieuse fertilité de Sainte-Catherine, nous ne pouvons, ajoute l'auteur, admettre de pareils résultats, et nous devons convenir que nous les considérons comme exagérés. En en rabattant la moitié, il restera encore suffisamment pour satisfaire à toutes les exigences. »

On ne peut avoir que des notions très-imparfaites sur la minéralogie d'un pays aussi peu connu que la province de Sainte-Catherine, où trois sentiers à peine traversent une étendue de quatre-vingts lieues de longueur. Toutefois on peut affirmer, suivant l'auteur, qu'à plusieurs endroits de cette province on trouve du fer, du plomb, de l'or, du cuivre, du cristal de roche, des améthystes, des diamants, de l'ocre rouge, plusieurs espèces d'argile, du charbon de terre de différentes qualités, du grès, des pierres meulières. « On dit également, ajoute-t-il, qu'on y trouve du calcaire, mais nous n'en avons pas vu. »

A ce propos, il fait remarquer que l'absence de calcaire est une circonstance fâcheuse ; car c'est une des matières les plus indispensables à l'industrie, et partant à la prospérité de la province. M. Schutel, consul sarde et chef d'un établissement colonial dans la province de Sainte-Catherine, a dit à l'auteur qu'on avait trouvé du calcaire à quelque distance de son établissement. Mais M. Schutel n'ayant pas été recueillir lui-même l'échantillon qu'il doit à une tierce personne, M. Van Lede regarde le fait comme douteux.

Pour montrer de quelle importance est pour la Belgique l'exten-

Digitized by Google

sion de ses rapports avec le Brésil, l'auteur a rassemblé quelques renseignements statistiques sur le commerce de ce pays; malheureusement, il n'existe pas de statistique commerciale complète des ports brésiliens. Le commerce de l'Angleterre avec le Brésil peut donner une idée de l'étendue de ce débouché pour les produits européens. Sans doute, il ne peut pas être comparé à celui des États-Unis, qui est au moins quatre fois plus considérable. Mais pour l'Angleterre les marchés du Brésil ont plus d'importance que ceux de toutes les anciennes colonies espagnoles réunies; et elle y place deux fois plus de marchandises que dans toute l'Afrique. C'est ce que montre le tableau suivant :

Exportation de la Grande-Bretagne aux anciennes colonies espagnoles, au Brésil et en Afrique, en 1835.

Anciennes colonies espagnoles, savoir :	Mexico	fr. 10,151,064
	Guatemala . . .	583.392 [1]
	Colombie . . .	3,332,498
	Buenos-Ayres et Monte-Video .	16,594,830
	Chili.	15,275,635
	Pérou	11,121,264
		fr. 56,858.785
Toute l'Afrique		fr. 28,880.584
Brésil		fr. 66,295.328 [2]
La même année, les marchandises que l'Angleterre a exportées pour la France n'ont atteint que la valeur de . .		fr. 36,321,150

Quand les ports du Brésil ont été ouverts au commerce de toutes les nations européennes, l'Angleterre a été la première à s'y introduire. Mais depuis lors, d'autres nations ont peu à peu étendu leurs rapports commerciaux avec l'empire brésilien. C'est ainsi que les exportations des États-Unis pour le Brésil étaient déjà de 10 millions en 1835, et se sont élevées à 18 millions en 1841. Celles de

[1] On ne peut s'empêcher de remarquer à ce sujet la supériorité que sous ce rapport le Brésil présente sur l'État de Guatemala, où l'on essaie aussi une colonisation belge.

[2] Les articles principaux sont : les étoffes de coton, 36 millions de francs; les étoffes de laine, 8 millions; les toiles, 4 millions; quincaillerie et coutellerie, 2 millions; beurre et fromage, 2 millions; fer et acier brut et ouvré, 1 1/2 million; bonneterie et dentelles, 1 1/2 million; savon et chandelles, 1 million; poterie, 1 million, etc.

Digitized by Google

Hambourg, qui n'atteignirent pas encore tout à fait 2 millions en 1831, étaient plus que quintuplées cinq années après. Et les importations du Brésil à Hambourg ont été de 33 millions en 1856. D'après le dernier document statistique publié cette année par le ministère des finances, la Belgique n'a importé encore au Brésil, en 1842, que 2,000,000 de marchandises, dont seulement 1,200,000 fr. de marchandises belges.

L'auteur croit qu'un établissement colonial contribuerait à augmenter les rapports commerciaux de la Belgique avec le Brésil.

« Il est bien certain, dit-il, que dans le commencement de son entreprise la société belge-brésilienne de colonisation ne pourra exercer qu'une faible influence sur l'industrie, le commerce et la navigation de la Belgique; mais aussitôt que les premières difficultés auront été vaincues, que son administration sera régulièrement organisée, ses comptoirs établis tout le long de la côte du vaste empire du Brésil, et qu'une partie du flot de l'émigration européenne aura pris cette nouvelle direction, si on peut parvenir à la lui imprimer ainsi que nous espérons bien y réussir; alors l'établissement de la société belge-brésilienne de colonisation prendra un développement dont il serait difficile dès à présent d'assigner les limites. »

Nous croyons, comme l'auteur, qu'un établissement transatlantique bien assis et bien administré, dans une localité judicieusement choisie, qui n'offrirait pas d'ailleurs au gouvernement belge les embarras d'une souveraineté coloniale, pourrait être utile à la Belgique. Une espèce d'entrepôt belge placé entre Rio-Janeiro et Buenos-Ayres, des comptoirs belges se propageant peu à peu sur les immenses côtes du Brésil, une partie de l'émigration européenne, que l'auteur évalue à 100,000 hommes par an, prenant cette direction nouvelle et venant offrir un emploi nouveau à notre navigation lointaine, une part faite ainsi à la Belgique dans le mouvement des populations de l'ancien continent vers le continent nouveau, un moyen de déplacement offert aux existences misérables et aux caractères remuants, ce seraient là incontestablement des résultats avantageux pour le pays. Mais beaucoup de temps, des efforts bien éclairés et bien persévérants, seraient nécessaires pour que ces résultats acquissent une grande importance. Aussi aurions-nous peine à voir dans une entreprise de colonisation un remède immédiat aux souffrances actuelles de quelques-unes de nos indus-

Digitized by Google

tries, souffrances dont, pour le dire en passant, l'auteur assombrit beaucoup trop le tableau quand il les étend à toute la production belge; malgré la crise grave et cruelle que l'introduction de la mécanique a amenée dans l'industrie linière, malgré l'état d'encombrement où les folies de 1836 ont jeté une partie de l'industrie métallurgique, malgré des alternatives d'activité et de stagnation qui semblent être désormais la loi de certaines industries dans tous les pays du monde, le travail belge est loin d'être condamné à un chômage universel. Prise dans son ensemble, la prospérité matérielle du pays est loin d'avoir décrû et de légitimer un cri de désespoir.

Nous ne nous faisons pas illusion non plus sur cette émigration des populations souffrantes, que l'auteur espère de la réalisation de ses projets. Le caractère du peuple, chez nous, le porte peu à d'aussi grands changements de son existence. Nous doutons que, de longtemps, ce déplacement puisse devenir considérable, même parmi les ouvriers et les campagnards dont l'existence est la moins aisée aujourd'hui; la population flamande, sur laquelle pèse en ce moment la crise de l'industrie linière, serait peut-être encore la plus difficile à détacher de ses habitudes et de ses foyers. Aussi croyons-nous que les sociétés de colonisation en Belgique doivent bien plus compter sur l'émigration allemande que sur celle du pays même.

Quoi qu'il en soit, et sans nous faire concevoir des espérances trop vastes et d'une réalisation trop prochaine, les vues de l'auteur, considérées dans les résultats qu'elles peuvent amener à l'aide du temps et d'une application habile et prudente, nous paraissent mériter une sérieuse attention. Les difficultés d'exécution sont grandes, il est vrai; la colonisation en elle-même est chose bien laborieuse et bien nouvelle pour la Belgique : les circonstances du moment sont même assez peu favorables aux premières mesures d'organisation d'une pareille entreprise. L'agiotage qui nous avait si pompeusement promis qu'une nouvelle ère commençait pour l'esprit d'association en Belgique, l'a tué dans ses récentes saturnales. Il a fait tant de victimes. Tant de familles gémissent aujourd'hui en secret sur les pertes où leur confiance dans de folles entreprises les a entraînées, que toute société nouvelle a aujourd'hui les plus grandes

Digitized by Google

préventions à surmonter. Et cependant, une société est indispensable à une entreprise de ce genre. Car nous ne conseillons pas à ceux qui ont l'idée de coloniser la province de Sainte-Catherine, de mettre aujourd'hui un bien grand espoir dans le gouvernement belge. L'administration actuelle songe très-peu à l'avenir; elle a très-peu de soucis de projets que le temps seul peut féconder. Si la colonisation de Sainte-Catherine pouvait valoir quelques voix parlementaires à M. le ministre de l'intérieur, ou si en se donnant des airs de mission religieuse, elle obtenait l'appui du parti qui soutient le cabinet, elle pourrait acquérir de grands droits aux sympathies ministérielles. C'est ainsi que se font dans ce moment les affaires d'administration en Belgique, où l'intérêt ministériel a absorbé l'intérêt gouvernemental. Mais s'il faut en juger par l'esprit de droiture et de franchise qui règne dans le livre de M. Van Lede, les auteurs du projet auquel il est consacré, ne sont pas plus enclins à en greffer le succès sur l'intrigue que sur l'agiotage.

Nous terminerons en donnant à l'auteur le conseil de résumer les vues et les renseignements qu'il a cru devoir publier sous une forme assez développée. De pareils projets ont besoin de publicité, et en Belgique un volume de cette étendue court risque de n'arriver qu'à un public assez restreint. Nous l'engageons aussi à faire connaître ses idées d'organisation coloniale, dont il paraît avoir ajourné la publication. Dût-on plus tard en modifier quelques détails, il y a de l'avantage à présenter au public un plan tout fait et à y laisser le moins de vague possible. Aussi est-il peut-être à regretter que le territoire sur lequel on veut fonder l'établissement belge, ne soit pas dès aujourd'hui déterminé; les questions de salubrité, de fertilité, de moyens de communication, et plusieurs autres, y gagneraient en précision et s'éclairciraient plus aisément.

Depuis que M. Van Lede a reçu sa concession du gouvernement brésilien, la jeune princesse brésilienne que le prince de Joinville a épousée, en a obtenu une dans la même province. Si celle-ci doit également donner lieu à une entreprise de colonisation, ce serait un voisinage favorable pour la compagnie belge. Il y aurait à examiner même si dès leur naissance les deux entreprises ne pourraient se combiner ou s'entr'aider.

Digitized by Google

LES

MINES DE LA RUSSIE.

La Russie s'est longtemps bornée à fournir aux autres peuples ses produits bruts en échange des objets manufacturés nécessaires à sa consommation. Elle s'efforce aujourd'hui de développer son industrie et semble aspirer au moment où elle n'aura à faire venir du dehors que les productions dont elle ne possède pas les matières premières. Ce vaste empire réalise ce que Charles-Quint disait de ses possessions : le soleil ne s'y couche point. Cent quatre-vingts degrés de longitude séparent la partie nord-ouest de l'Amérique qui appartient à la Russie, des frontières occidentales du royaume de Pologne. Un voyageur, partant du cap oriental, point le plus avancé dans l'est de la Sibérie, arriverait à Tornéo après avoir franchi, sans sortir de l'empire du Tsar, une distance à peu près égale au diamètre de la terre ou au tiers de la circonférence du globe. Ses mines constituent une source de richesses en quelque sorte inépuisable. Les provinces centrales, les steppes du sud et celles de la Sibérie n'ont pas encore offert de gîtes de minéraux importants ; peut-être la nature des terrains et la profondeur à laquelle il faudrait aller chercher les roches métallifères s'oppose-

Digitized by Google

ront-elles à ce qu'il s'y établisse jamais de grandes exploitations; mais les chaînes de montagnes soumises jusqu'ici à des explorations bien dirigées sont remarquables par la quantité de minéraux et de métaux qu'elles renferment.

Les montagnes de l'Oural et de l'Altaï peuvent être rangées parmi les dépôts de métaux les plus riches du globe, et surtout au nombre de ceux qui offrent les chances de durée les plus certaines. L'or, en supposant que les alluvions de l'Oural cessent de le produire un jour, paraît inépuisable dans les mines de la chaîne Altaïque. Le platine, qui se présente dans tous les gisements comme le compagnon inséparable de l'or, n'en a encore qui lui soient propres que dans une seule localité de l'Oural; mais il n'est pas impossible qu'on en découvre dans quelques-uns des gîtes nombreux de la Sibérie. L'argent et le plomb, dont les mines principales semblent être menacées d'un prochain épuisement, doivent se trouver dans les grandes vallées de l'Altaï que de rares voyageurs ont à peine visitées, et dont la composition géologique offre beaucoup d'analogie avec les terrains des mines exploitées. Le cuivre a de magnifiques gisements dans les deux chaînes. Quant au fer, ce qu'on en connaît dans l'Oural seulement suffirait à une production illimitée.

La Russie est également riche en produits minéraux. Elle a des gisements de pierres précieuses, des carrières de jaspe, de porphyre et de marbre; des cristaux de différentes substances appartenant exclusivement à son territoire; de vastes dépôts de sel gemme; enfin, quelques bassins houilliers à peine en voie d'exploitation, mais d'une incalculable étendue. Si l'on compare les points du territoire russe où les populations industrieuses se livrent à l'extraction des métaux avec ceux où le sol est encore inexploré, on acquiert la certitude que le connu y est encore dans une proportion très-faible à l'égard de l'inconnu.

Quand les princes qui la gou
œuvre ses richesses minérale
guerres désastreuses, elle v
dont les tristes
fallait vaincre
pouvaient êtr
On devait, l

Digitized by Google

forêts vierges que les populations entouraient d'un respect superstitieux, avant que d'arriver aux contrées où gisaient les mines. Cela fait, il restait encore à improviser des moyens matériels d'exploitation, à créer des routes et à former des hommes grossiers à différents travaux qui demandaient de l'intelligence. Combien ne fallut-il pas d'énergie et de persévérance pour ne point se laisser arrêter par de semblables difficultés?

Les monts Oural et Altaï offrent les traces d'anciennes exploitations de cuivre, faites à ciel ouvert, et qui ne sauraient être attribuées qu'à des peuples étrangers aux premiers éléments de l'art métallurgique; mais on ne sait ni quels furent ces peuples, ni à quelle époque ils exécutèrent leurs grossiers travaux. La chaîne de l'Altaï est désignée par les Mogols sous le nom de *Montagnes d'or;* on pourrait conclure de cette dénomination que les propriétés minéralifères de cette partie du territoire russe leur étaient connues; mais rien ne fait supposer qu'ils aient songé à les utiliser.

Vers le milieu du treizième siècle, lors de l'invasion des Tatars en Sibérie, il se donna une bataille à laquelle prirent part 2,500 mineurs de la ville de Goldberg. Ce fait est le plus ancien des documents qui se rapportent à l'exploitation des richesses minérales de ces contrées. On sait que l'art de fondre les cloches a été importé à une époque très-reculée de la Grèce à Moscou et à Novogorod; d'un autre côté, des antiquaires croient reconnaître sur de vieilles monnaies l'empreinte de Jaraslof Ier, qui vivait au milieu du onzième siècle; mais de telles traditions ne dissipent que très-imparfaitement l'obscurité dont les annales de ces époques éloignées sont environnées. Ce qui est plus positif, c'est que dans le quinzième siècle, Ivan III le Grand, tsar de Russie, voulut tirer parti des richesses minérales dont l'existe[illegible] avait été révélée lors de ses conquêtes dans le nord. Il s'a[illegible] thias Corvin, roi de Hongrie[illegible] ir des mineurs [illegible] seconder dans l'exécution [illegible] les ayant [illegible] il chargea ses ambassa- [illegible] Empereu[illegible] une demande semblable. [illegible] acceptèr[illegible] se rendirent en Russie. [illegible] ne fu[illegible] ils trouvèrent des mines [illegible] ivre, [illegible] rgés de diriger l'exploita- [illegible] ps a[illegible] monnaies faites de métaux

Digitized by Google

indigènes furent frappées par des Italiens qui fondirent également de belles pièces de bronze, dont les cours intérieures du Kremlin sont encore décorées aujourd'hui. Sous le règne d'Ivan Vassillievitch II, des Anglais obtinrent par un traité le privilége de rechercher et de fondre la mine de fer, à la condition qu'ils enseigneraient aux Russes l'art de travailler ce métal et qu'ils payeraient environ un sou tournois pour chaque livre qu'ils emporteraient.

Longtemps avant la conquête de la Sibérie, des Russes s'étaient établis dans ce pays, attirés par les avantages du commerce qu'ils faisaient avec les peuplades à demi sauvages qui l'habitaient. Au nombre de ces colons se trouvaient Jacques et Grégoire Strogonoff. Le tsar Ivan, pénétré des avantages qu'il retirerait de la conquête de la Sibérie et de l'utile appui que pourraient lui prêter les Strogonoff lorsqu'il en viendrait à la réalisation de cette vaste idée, leur concéda de grandes terres sur les bords de la Kama. Il leur donna en outre l'autorisation d'y construire des forteresses garnies d'artillerie, d'avoir des hommes de guerre à leur solde, et d'exercer une justice indépendante de l'autorité des gouverneurs; de bâtir des villages, d'établir des salines, de défricher des terres et de faire pendant vingt ans le commerce de sel et de poisson, sans acquitter de droits. De leur côté, les Strogonoff s'engagèrent à instruire les trésoriers du tsar de la découverte qu'ils pourraient faire de mines d'or, d'argent, de cuivre ou d'étain.

La soumission de la Sibérie étant accomplie sous le règne du tsar Fedor Ier, ce prince invita, par un édit rendu en 1585, les maîtres mineurs de l'Italie à venir exploiter l'or et l'argent de ses États. Déjà les établissements des bords de la Kama avaient prospéré; 15,000 ouvriers travaillaient pour les Strogonoff sous la direction de mineurs hollandais. Quoi qu'il en fût, la Russie était encore bien inférieure dans l'art métallurgique aux autres contrées de l'Europe. La maison des Romanoff, à laquelle les Russes ont de si grandes obligations, vint lui imprimer une impulsion puissante. En 1631, sous le règne de Michel Fiodorovitch, la première usine de fer appartenant à la couronne fut fondée dans l'Oural; en 1652, un Hollandais établit auprès de Toula une fonderie qui donna naissance à la célèbre manufacture d'armes de cette ville, tandis que d'autres étrangers élevaient dans le gouvernement de Vologda une fonderie de projectiles.

Digitized by Google

Ces établissements, les premiers et les seuls fondés en Russie avant Pierre le Grand, furent visités par ce monarque qui y travailla lui-même. Le grand homme qui découvrit, prépara et mit en œuvre toutes les ressources de son vaste empire, ne pouvait laisser dans l'oubli une des branches d'industrie les plus fécondes. Son premier soin fut de supprimer le privilége en vertu duquel le droit d'extraire du sol les métaux précieux était exclusivement réservé au tsar. Par un oukaze publié en 1700, chacun de ses sujets fut autorisé à exploiter les mines d'or, d'argent et de cuivre. Sur sa demande, le roi de Pologne lui envoya douze mineurs pour donner aux ouvriers de ses usines l'exemple d'une bonne distribution du travail. Un maître de forges des environs de Toula, à qui avait été confiée la manufacture d'armes, comprit la portée des vues de son souverain et s'efforça de le seconder. Il fit d'actives recherches et fonda sur la Newa un établissement dont l'empereur lui fit cadeau deux ans après, et qui fut le point de départ de l'immense fortune dont jouit encore la famille Demidoff.

Le service des mines avait été négligé sous les impératrices Anne et Élisabeth; Catherine II s'efforça de le ramener dans une meilleure voie, et elle y réussit: mais ce fut surtout par les soins de l'empereur Alexandre que cette industrie fut remise dans une situation prospère. Ce prince, peu après son avènement au trône, réorganisa l'école des mines originairement fondée par Pierre le Grand, et lui donna des moyens d'instruction plus étendus. Ce fut sous son règne que la première machine à vapeur fut introduite dans l'Oural, qu'on établit une manufacture d'armes blanches où l'on attira des ouvriers de Solingen et de Kligenthal, et que l'exploitation des sables aurifères prit un développement important.

L'empereur régnant s'est occupé des moyens d'organiser sur le meilleur pied possible une branche d'industrie dont la prospérité exerce une influence si directe sur l'accroissement des revenus publics. Conformément aux ordres qu'il a donnés, le matériel des usines impériales a été renouvelé de manière à être mis au courant de l'état actuel des sciences mécaniques, le sort des ouvriers a été amélioré; enfin, de jeunes officiers ont été envoyés dans tous les pays où l'art des mines et les sciences qui s'y rattachent ont été particulièrement cultivés.

Digitized by Google

bours, ignames et autres tubercules, le tabac, etc. Parmi les arbres fruitiers figurent l'olivier, l'amandier, le mûrier, l'oranger, le limonnier, le citronnier, le pêcher, le prunier, le cognassier, le figuier, le poirier, le cerisier, la vigne, le bananier, etc. La culture de la canne à sucre n'obtient qu'un médiocre succès, parce que le climat n'est pas assez chaud. L'indigotier croît avec vigueur dans les forêts ; mais telle est l'insouciance des habitants pour ce qui est en dehors de leurs habitudes, qu'ils ne se donnent pas même la peine de récolter ce qui pourrait être d'un si grand intérêt pour eux. Le lin n'est plus cultivé; les bras manquent, on ne sait pas extraire l'huile de la graine; on a substitué le coton au lin. Les habitants prétendent qu'au temps où on cultivait le lin, cette plante donnait jusqu'à six récoltes par an. « Quelque convaincu que nous soyons de la prodigieuse fertilité de Sainte-Catherine, nous ne pouvons, ajoute l'auteur, admettre de pareils résultats, et nous devons convenir que nous les considérons comme exagérés. En en rabattant la moitié, il restera encore suffisamment pour satisfaire à toutes les exigences. »

On ne peut avoir que des notions très-imparfaites sur la minéralogie d'un pays aussi peu connu que la province de Sainte-Catherine, où trois sentiers à peine traversent une étendue de quatre-vingts lieues de longueur. Toutefois on peut affirmer, suivant l'auteur, qu'à plusieurs endroits de cette province on trouve du fer, du plomb, de l'or, du cuivre, du cristal de roche, des améthystes, des diamants, de l'ocre rouge, plusieurs espèces d'argile, du charbon de terre de différentes qualités, du grès, des pierres meulières. « On dit également, ajoute-t-il, qu'on y trouve du calcaire, mais nous n'en avons pas vu. »

A ce propos, il fait remarquer que l'absence de calcaire est une ·nstance fâcheuse ; car c'est une des matières les plus indispen- ·s à l'industrie, et partant à la prospérité de la province. ·. Schutel, consul sarde et chef d'un établissement colonial dans la province de Sainte-Catherine, a dit à l'auteur qu'on avait trouvé du calcaire à quelque distance de son établissement. Mais M. Schutel n'ayant pas été recueillir lui-même l'échantillon qu'il doit à une tierce personne, M. Van Lede regarde le fait comme douteux.

Pour montrer de quelle importance est pour la Belgique l'exten-

Digitized by Google

sion de ses rapports avec le Brésil, l'auteur a rassemblé quelques renseignements statistiques sur le commerce de ce pays; malheureusement, il n'existe pas de statistique commerciale complète des ports brésiliens. Le commerce de l'Angleterre avec le Brésil peut donner une idée de l'étendue de ce débouché pour les produits européens. Sans doute, il ne peut pas être comparé à celui des États-Unis, qui est au moins quatre fois plus considérable. Mais pour l'Angleterre les marchés du Brésil ont plus d'importance que ceux de toutes les anciennes colonies espagnoles réunies; et elle y place deux fois plus de marchandises que dans toute l'Afrique. C'est ce que montre le tableau suivant :

Exportation de la Grande-Bretagne aux anciennes colonies espagnoles, au Brésil et en Afrique, en 1835.

Anciennes colonies espagnoles, savoir :	Mexico	fr. 10,151,064
	Guatemala . . .	383.392 [1]
	Colombie . . .	3,332,498
	Buenos-Ayres et Monte-Video .	16,594,830
	Chili.	15,276,635
	Pérou	11,121,264
		fr. 56,858.785
Toute l'Afrique		fr. 28,880.584
Brésil		fr. 66,295.328 [2]

La même année, les marchandises que l'Angleterre a exportées pour la France n'ont atteint que la valeur de . . fr. 36,321,150

Quand les ports du Brésil ont été ouverts au commerce de toutes les nations européennes, l'Angleterre a été la première à s'y introduire. Mais depuis lors, d'autres nations ont peu à peu étendu leurs rapports commerciaux avec l'empire brésilien. C'est ainsi que les exportations des États-Unis pour le Brésil étaient déjà de 10 millions en 1835, et se sont élevées à 18 millions en 1841. Celles de

[1] On ne peut s'empêcher de remarquer à ce sujet la supériorité que sous ce rapport le Brésil présente sur l'État de Guatemala, où l'on essaie aussi une colonisation belge.

[2] Les articles principaux sont : les étoffes de coton, 36 millions de francs; les étoffes de laine, 8 millions; les toiles, 4 millions; quincaillerie et coutellerie, 2 millions; beurre et fromage, 2 millions; fer et acier brut et ouvré, 1 1/2 million; bonneterie et dentelles, 1 1/2 million; savon et chandelles, 1 million; poterie, 1 million, etc.

Digitized by Google

indigènes furent frappées par des Italiens qui fondirent également de belles pièces de bronze, dont les cours intérieures du Kremlin sont encore décorées aujourd'hui. Sous le règne d'Ivan Vassillievitch II, des Anglais obtinrent par un traité le privilége de rechercher et de fondre la mine de fer, à la condition qu'ils enseigneraient aux Russes l'art de travailler ce métal et qu'ils payeraient environ un sou tournois pour chaque livre qu'ils emporteraient.

Longtemps avant la conquête de la Sibérie, des Russes s'étaient établis dans ce pays, attirés par les avantages du commerce qu'ils faisaient avec les peuplades à demi sauvages qui l'habitaient. Au nombre de ces colons se trouvaient Jacques et Grégoire Strogonoff. Le tsar Ivan, pénétré des avantages qu'il retirerait de la conquête de la Sibérie et de l'utile appui que pourraient lui prêter les Strogonoff lorsqu'il en viendrait à la réalisation de cette vaste idée, leur concéda de grandes terres sur les bords de la Kama. Il leur donna en outre l'autorisation d'y construire des forteresses garnies d'artillerie, d'avoir des hommes de guerre à leur solde, et d'exercer une justice indépendante de l'autorité des gouverneurs; de bâtir des villages, d'établir des salines, de défricher des terres et de faire pendant vingt ans le commerce de sel et de poisson, sans acquitter de droits. De leur côté, les Strogonoff s'engagèrent à instruire les trésoriers du tsar de la découverte qu'ils pourraient faire de mines d'or, d'argent, de cuivre ou d'étain.

La soumission de la Sibérie étant accomplie sous le règne du tsar Fedor Ier, ce prince invita, par un édit rendu en 1585, les maîtres mineurs de l'Italie à venir exploiter l'or et l'argent de ses États. Déjà les établissements des bords de la Kama avaient prospéré; 15,000 ouvriers travaillaient pour les Strogonoff sous la direction de mineurs hollandais. Quoi qu'il en fût, la Russie était encore bien inférieure dans l'art métallurgique aux autres contrées de l'Europe. La maison des Romanoff, à laquelle les Russes ont de si grandes obligations, vint lui imprimer une impulsion puissante. En 1631, sous le règne de Michel Fiodorovitch, la première usine de fer appartenant à la couronne fut fondée dans l'Oural; en 1632, un Hollandais établit auprès de Toula une fonderie qui donna naissance à la célèbre manufacture d'armes de cette ville, tandis que d'autres étrangers élevaient dans le gouvernement de Vologda une fonderie de projectiles.

Digitized by Google

Ces établissements, les premiers et les seuls fondés en Russie avant Pierre le Grand, furent visités par ce monarque qui y travailla lui-même. Le grand homme qui découvrit, prépara et mit en œuvre toutes les ressources de son vaste empire, ne pouvait laisser dans l'oubli une des branches d'industrie les plus fécondes. Son premier soin fut de supprimer le privilége en vertu duquel le droit d'extraire du sol les métaux précieux était exclusivement réservé au tsar. Par un oukaze publié en 1700, chacun de ses sujets fut autorisé à exploiter les mines d'or, d'argent et de cuivre. Sur sa demande, le roi de Pologne lui envoya douze mineurs pour donner aux ouvriers de ses usines l'exemple d'une bonne distribution du travail. Un maître de forges des environs de Toula, à qui avait été confiée la manufacture d'armes, comprit la portée des vues de son souverain et s'efforça de le seconder. Il fit d'actives recherches et fonda sur la Newa un établissement dont l'empereur lui fit cadeau deux ans après, et qui fut le point de départ de l'immense fortune dont jouit encore la famille Demidoff.

Le service des mines avait été négligé sous les impératrices Anne et Élisabeth; Catherine II s'efforça de le ramener dans une meilleure voie, et elle y réussit: mais ce fut surtout par les soins de l'empereur Alexandre que cette industrie fut remise dans une situation prospère. Ce prince, peu après son avènement au trône, réorganisa l'école des mines originairement fondée par Pierre le Grand, et lui donna des moyens d'instruction plus étendus. Ce fut sous son règne que la première machine à vapeur fut introduite dans l'Oural, qu'on établit une manufacture d'armes blanches où l'on attira des ouvriers de Solingen et de Kligenthal, et que l'exploitation des sables aurifères prit un développement important.

L'empereur régnant s'est occupé des moyens d'organiser sur le meilleur pied possible une branche d'industrie dont la prospérité exerce une influence si directe sur l'accroissement des revenus publics. Conformément aux ordres qu'il a donnés, le matériel des usines impériales a été renouvelé de manière à être mis au courant de l'état actuel des sciences mécaniques, le sort des ouvriers a été amélioré; enfin, de jeunes officiers ont été envoyés dans tous les pays où l'art des mines et les sciences qui s'y rattachent ont été particulièrement cultivés.

Digitized by Google

Pour entrer en qualité d'ingénieur au corps des mines, il faut avoir fait un cours complet d'études à l'institut préparatoire de Saint-Pétersbourg et en être sorti après avoir subi des examens. L'organisation de ce corps est militaire, de même que toutes les grandes administrations de l'empire; il est dirigé par un comité composé de douze officiers généraux. Le plan d'instruction adopté à l'institut préparatoire a pour but de former des ingénieurs instruits et surtout d'un mérite pratique. Une école dite des Conducteurs est jointe à cet établissement. On y admet gratuitement les enfants des sous-officiers et des ouvriers de première classe qui ont eu un commencement d'instruction dans les écoles d'arrondissement.

Les établissements métallurgiques appartenant à des particuliers sont soumis envers l'administrations des mines de l'empire, à des obligations qu'on regarde comme la conséquence de leur origine. Les propriétaires d'usines qui n'ont reçu que des concessions de terre payent dix pour cent du produit en nature; ceux qui ont obtenu en même temps des paysans pour les exploiter, payent quinze pour cent. Pour veiller au bien-être des populations confiées aux propriétaires, l'Etat entretient des agents dans les usines particulières, qui sont soumises, d'ailleurs, pour ce qui concerne l'exécution des règlements, aux administrations supérieures du corps des mines. Les populations employées aux travaux des mines dans toute l'étendue de l'empire sont placées sous la juridiction des conseils de guerre. Afin de remédier au défaut d'ouvriers qui empêchait les entrepreneurs particuliers de donner à leurs établissements l'extension dont ils étaient susceptibles, le gouvernement russe décida, vers le milieu du siècle dernier, que les paysans de la couronne, établis dans le voisinages des mines, y travailleraient pour leur capitation, et que les propriétaires de ces mines payeraient à leur place ce que chaque serf doit à son souverain. La manière indéterminée dont cette concession avait été faite fit naître un double abus. Non-seulement les propriétaires usaient très-librement, et au détriment de la couronne, du privilége d'enrôler les paysans, mais ils exigeaient arbitrairement de ces pauvres gens tant et de si rudes travaux, que, poussés par le désespoir, ils se révoltèrent contre la tyrannie de leurs maîtres. Lorsque Catherine II monta sur le trône.

Digitized by Google

elle prit des mesures pour faire cesser cette oppression. Le salaire des ouvriers fut fixé, ainsi que la durée du temps de leur travail. Le gouvernement actuel s'est également occupé de l'amélioration du sort des paysans employés aux mines.

Cinq cents fonctionnaires, ayant le rang d'officiers, trois mille employés subalternes et trente-sept mille ouvriers adultes concourent à l'exploitation des mines de l'Oural. La population ouvrière entière, en y comprenant les hommes, les femmes, les enfants et les vieillards, est d'environ 131,000 individus. Chaque ouvrier reçoit une solde fixe, des indemnités pour les travaux accomplis en sus de la tâche exigée, et 34 kilogrammes de farine de seigle par mois. Les femmes, les enfants et les vieillards ont également droit à des rations. A l'exception de quelques mines où se traitent des préparations métallurgiques qui ne peuvent être interrompues, les ateliers ferment les dimanches et les jours de fête, très-nombreux dans la religion grecque. Les ouvriers travaillent 10 heures par jour; les enfants reçoivent des tâches proportionnées à leurs forces.

A l'époque où les montagnes de l'Oural n'étaient qu'une immense solitude, un spectateur, placé sur la cime la plus élevée, n'eût aperçu autour de lui qu'un océan de forêts sans limites, entrecoupé seulement de quelques rivières et de marais fangeux. Tel est encore l'aspect de la partie septentrionale; mais du côté opposé, les bois n'occupent plus que la moitié de l'espace qu'ils couvraient autrefois. La consommation annuelle des usines de la couronne est évaluée à 3 millions de pieds d'arbres de grande dimension. On a calculé qu'il reste encore assez de forêts intactes pour fournir à de pareils besoins durant une période de 211 années; or, il ne faut pas un laps de temps aussi considérable pour que les bois qui croissent sur l'Oural se reproduisent. Les usines sont donc assurées de de ne jamais manquer des forêts nécessaires à leur action largement développée, si on les emploie avec économie, et c'est sur quoi veille le gouvernement. Il paraît également impossible de fixer l'époque où l'on cessera de trouver du minerai de fer dans la chaîne de l'Oural, et si l'on n'hésitait à employer le mot éternité, qui ne présente pas d'idée bien nette à l'esprit, on dirait que ces montagnes en sont pourvues pour toujours. La production totale des usines à fer appartenant à des particuliers est maintenant d'environ

Digitized by Google

ront-elles à ce qu'il s'y établisse jamais de grandes exploitations; mais les chaînes de montagnes soumises jusqu'ici à des explorations bien dirigées sont remarquables par la quantité de minéraux et de métaux qu'elles renferment.

Les montagnes de l'Oural et de l'Altaï peuvent être rangées parmi les dépôts de métaux les plus riches du globe, et surtout au nombre de ceux qui offrent les chances de durée les plus certaines. L'or, en supposant que les alluvions de l'Oural cessent de le produire un jour, paraît inépuisable dans les mines de la chaîne Altaïque. Le platine, qui se présente dans tous les gisements comme le compagnon inséparable de l'or, n'en a encore qui lui soient propres que dans une seule localité de l'Oural; mais il n'est pas impossible qu'on en découvre dans quelques-uns des gîtes nombreux de la Sibérie. L'argent et le plomb, dont les mines principales semblent être menacées d'un prochain épuisement, doivent se trouver dans les grandes vallées de l'Altaï que de rares voyageurs ont à peine visitées, et dont la composition géologique offre beaucoup d'analogie avec les terrains des mines exploitées. Le cuivre a de magnifiques gisements dans les deux chaînes. Quant au fer, ce qu'on en connaît dans l'Oural seulement suffirait à une production illimitée.

La Russie est également riche en produits minéraux. Elle a des gisements de pierres précieuses, des carrières de jaspe, de porphyre et de marbre; des cristaux de différentes substances appartenant exclusivement à son territoire; de vastes dépôts de sel gemme, enfin, quelques bassins houilliers à peine en voie d'exploitation, mais d'une incalculable étendue. Si l'on compare les points du territoire russe où les populations industrieuses se livrent à l'exploitation des métaux avec ceux où le sol est encore inexploré, on a la certitude que le connu y est encore dans une proportion très faible à l'égard de l'inconnu.

Quand les princes qui la gouvernaient[illegible] à mettre en œuvre ses richesses minérales, la Russie [illegible] guerres désastreuses; elle venait de se [illegible] dont les tristes effets pesaient encore [illegible] fallait vaincre pour parvenir à la réalisation [illegible] pouvaient être surmontés [illegible] l'effort [illegible] On devait, la hache à [illegible]

Digitized by Google

forêts vierges que les populations entouraient d'un respect superstitieux, avant que d'arriver aux contrées où gisaient les mines. Cela fait, il restait encore à improviser des moyens matériels d'exploitation, à créer des routes et à former des hommes grossiers à différents travaux qui demandaient de l'intelligence. Combien ne fallut-il pas d'énergie et de persévérance pour ne point se laisser arrêter par de semblables difficultés?

Les monts Oural et Altaï offrent les traces d'anciennes exploitations de cuivre, faites à ciel ouvert, et qui ne sauraient être attribuées qu'à des peuples étrangers aux premiers éléments de l'art métallurgique; mais on ne sait ni quels furent ces peuples, ni à quelle époque ils exécutèrent leurs grossiers travaux. La chaîne de l'Altaï est désignée par les Mogols sous le nom de *Montagnes d'or;* on pourrait conclure de cette dénomination que les propriétés minéralifères de cette partie du territoire russe leur étaient connues; mais rien ne fait supposer qu'ils aient songé à les utiliser.

Vers le milieu du treizième siècle, lors de l'invasion des Tatars en Sibérie, il se donna une bataille à laquelle prirent part 2,500 mineurs de la ville de Goldberg. Ce fait est le plus ancien des documents qui se rapportent à l'exploitation des richesses minérales de ces contrées. On sait que l'art de fondre les cloches a été importé à une époque très-reculée de la Grèce à Moscou et à Novogorod; d'un autre côté, des antiquaires croient reconnaître sur de vieilles monnaies l'empreinte de Jaraslof Ier, qui vivait au milieu du onzième siècle; mais de telles traditions ne dissipent que très-imparfaitement l'obscurité dont les annales de ces époques éloignées sont couronnées. Ce qui est plus positif, c'est que dans le quinzième siècle, Ivan III le Grand, tsar de Russie, voulut tirer parti des richesses minérales dont l'existence lui avait été révélée lors de ses conquêtes dans le nord. Il s'adressa à Mathias Corvin, roi de Hongrie, pour avoir des mineurs capables de le seconder dans l'exécution de son projet. Ne les ayant point obtenus, il chargea ses ambassadeurs auprès de l'Empereur de formuler une demande semblable. Ceux-ci acceptèrent ses offres et se rendirent en Russie. Leurs efforts ne furent pas inutiles; ils trouvèrent des mines et furent chargés de diriger l'exploitation. Les premières monnaies faites de métaux

145,000,000 de kilogr., et elle peut être sensiblement augmentée, surtout lorsqu'on fera accomplir par des machines une grande partie des travaux qui, dans l'état actuel des choses, sont exécutés à main d'homme. Les fers, produits au charbon de bois, sont d'une excellente qualité, et seront peut-être fort recherchés un jour pour de certaines spécialités de fabrication.

C'est dans les montagnes de l'Altaï que se trouvent maintenant les mines d'or les plus riches de l'empire russe. Les parcelles du métal précieux sont mêlées au sable dans de certaines régions et en sont séparées au moyen des procédés ordinaires. Sans entrer dans le détail des précautions prises pour empêcher la soustarction de l'or, on peut dire que toutes les opérations qui ont pour objet de le débarrasser des corps étrangers auxquels il est mêlé, se font *sous* les yeux d'officiers préposés à cet effet. Les morceaux d'or natif sont les plus faciles à soustraire, et, quoique recouverts de *limon*, l'œil exercé des ouvriers sait les reconnaître de manière à pouvoir les retrouver en temps opportun à la place où ils ont eu la précaution de les mettre à part. On évaluait antrefois la quantité d'or détournée au quart de celle produite; mais une surveillance active a diminué de beaucoup cette proportion. Il est bien difficile, du reste, que des ouvriers pauvres, mis en présence d'une tentation de tous les instants, puissent résister entièrement. La totalité *de l'or* et du platine produits dans les mines de la couronne et dans celles des particuliers, doit être envoyée à l'hôtel des monnaies de Saint-Pétersbourg pour être mise au titre.

La production du cuivre en Russie est d'environ 2,820,000 kilogrammes par année. Les seuls établissements de MM. Demidoff deux tiers de cette quantité. Toute proportion gar- on de ce métal a été beaucoup plus considérable *que* ans les années qui viennent de s'écouler. L'exploitation s d'argent, de plomb, de zinc, etc., est aussi en progrès. ans beaucoup de localités, la houille effleure le sol; mais jusqu'à présent on n'en a tiré que peu de charbon. Quelques particuliers ayant obtenu des concessions de terre dans le territoire de l'Altaï, exploitent des gîtes dont les produits ne servent guère qu'aux ins locaux d'une population qui éprouve quelque répugnance e usage d'un combustible dont elle ne comprend pas toute té.

Digitized by Google

L'empereur Nicolas a assigné des fonds pour la publication des documents que le corps des mines recueille chaque année par les soins du comité scientifique réuni à Saint-Pétersbourg. Ces documents forment un recueil mensuel qui paraît sous le titre de *Journal des mines*. On y trouve des extraits des rapports adressés au gouvernement par les ingénieurs qu'il emploie, ainsi que des observations sur les ouvrages concernant les arts métallurgiques publiés à l'étranger. Le *Journal des mines* est écrit dans la langue *russe; mais* pour donner plus de publicité aux renseignements qu'il renferme, l'empereur a décidé qu'il serait fait une traduction française des notices les plus intéressantes, de manière à former un volume dont la publication aurait lieu chaque année sous le titre d'*Annuaire du journal des mines*. Cet ouvrage nous a fourni la plus grande partie des renseignements que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Digitized by Google

indigènes furent frappées par des Italiens qui fondirent également de belles pièces de bronze, dont les cours intérieures du Kremlin sont encore décorées aujourd'hui. Sous le règne d'Ivan Vassillievitch II, des Anglais obtinrent par un traité le privilége de rechercher et de fondre la mine de fer, à la condition qu'ils enseigneraient aux Russes l'art de travailler ce métal et qu'ils payeraient environ un sou tournois pour chaque livre qu'ils emporteraient.

Longtemps avant la conquête de la Sibérie, des Russes s'étaient établis dans ce pays, attirés par les avantages du commerce qu'ils faisaient avec les peuplades à demi sauvages qui l'habitaient. Au nombre de ces colons se trouvaient Jacques et Grégoire Strogonoff. Le tsar Ivan, pénétré des avantages qu'il retirerait de la conquête de la Sibérie et de l'utile appui que pourraient lui prêter les Strogonoff lorsqu'il en viendrait à la réalisation de cette vaste idée, leur concéda de grandes terres sur les bords de la Kama. Il leur donna en outre l'autorisation d'y construire des forteresses garnies d'artillerie, d'avoir des hommes de guerre à leur solde, et d'exercer une justice indépendante de l'autorité des gouverneurs; de bâtir des villages, d'établir des salines, de défricher des terres et de faire pendant vingt ans le commerce de sel et de poisson, sans acquitter de droits. De leur côté, les Strogonoff s'engagèrent à instruire les trésoriers du tsar de la découverte qu'ils pourraient faire de mines d'or, d'argent, de cuivre ou d'étain.

La soumission de la Sibérie étant accomplie sous le règne du tsar Fedor Ier, le prince invita, par un édit rendu en 1585, les maîtres mineurs de Halle à venir exploiter l'or et l'argent de ses États. Déjà les établissements des bords de la Kama avaient prospéré; 15,000 ouvriers travaillaient pour les Strogonoff sous la direction de mineurs [illegible]dais. Quoi qu'il en fût, la Russie était encore [illegible] l'art métallurgique aux autres contrées de [illegible] des Romanoff, à laquelle les Rus[illegible]nt de si [illegible]631, sous vint lui imprimer une impul[illegible]nte. de fer appartie de Michel Fiodorovitch, la [illegible]ne [illegible] Hollandais [illegible] couronne fut fond[illegible] [illegible]nce à la célè[illegible]près de T[illegible] [illegible]ue d'autres étra[illegible]factur[illegible] une fonderie de [illegible]aient [illegible]

Digitized by Google

Ces établissements, les premiers et les seuls fondés en Russie avant Pierre le Grand, furent visités par ce monarque qui y travailla lui-même. Le grand homme qui découvrit, prépara et mit en œuvre toutes les ressources de son vaste empire, ne pouvait laisser dans l'oubli une des branches d'industrie les plus fécondes. Son premier soin fut de supprimer le privilége en vertu duquel le droit d'extraire du sol les métaux précieux était exclusivement réservé au tsar. Par un oukaze publié en 1700, chacun de ses sujets fut autorisé à exploiter les mines d'or, d'argent et de cuivre. Sur sa demande, le roi de Pologne lui envoya douze mineurs pour donner aux ouvriers de ses usines l'exemple d'une bonne distribution du travail. Un maître de forges des environs de Toula, à qui avait été confiée la manufacture d'armes, comprit la portée des vues de son souverain et s'efforça de le seconder. Il fit d'actives recherches et fonda sur la Newa un établissement dont l'empereur lui fit cadeau deux ans après, et qui fut le point de départ de l'immense fortune dont jouit encore la famille Demidoff.

Le service des mines avait été négligé sous les impératrices Anne et Élisabeth; Catherine II s'efforça de le ramener dans une meilleure voie, et elle y réussit: mais ce fut surtout par les soins de l'empereur Alexandre que cette industrie fut remise dans une situation prospère. Ce prince, peu après son avènement au trône, réorganisa l'école des mines originairement fondée par Pierre le Grand, et lui donna des moyens d'instruction plus étendus. Ce fut sous son règne que la première machine à vapeur fut introduite dans l'Oural, qu'on établit une manufacture d'armes blanches où l'on attira des ouvriers de Solingen et de Kligenthal, et que l'exploitation des sables aurifères prit un développement important.

L'empereur régnant s'est occupé des moyens d'organiser sur le meilleur pied possible une branche d'industrie dont la prospérité exerce une influence si directe sur l'accroissement des revenus publics. Conformément aux ordres qu'il a donnés, le matériel des [illegible] impériales a été renouvelé de manière à être mis au courant [illegible] actuel des sciences mécaniques, le sort des ouvriers a été [illegible] fin, de jeunes officiers ont été envoyés dans tous les [illegible] et les sciences qui s'y rattachent ont été par-

Digitized by Google

vent que l'ouvrier européen y supporte le travail agricole. Ce point a une telle importance, qu'il est à regretter que l'auteur, dans son voyage d'exploration, n'ait pas poussé jusqu'à cette colonie allemande, afin d'étudier de plus près l'effet du climat sur la santé des émigrants européens, sur la puissance de travail qu'ils conservent, et pour constater la proportion de la mortalité parmi eux.

Dans la province de Sainte-Catherine, comme dans tout le Brésil, l'agriculture est dans son enfance. M. Van Lede attribue l'état stationnaire de la culture des terres à l'espèce de fièvre qui poussait les Portugais et les Brésiliens à la recherche de quelque lot heureux dans le lavage des mines d'or. L'exploitation diamantine est venue, au commencement du siècle dernier, réclamer de son côté un grand nombre de bras, et bouleverser encore une plus grande étendue de terres qu'elle arrachait pour jamais à la culture. L'auteur ne pense pas qu'une seule charrue soit mise en usage dans tout le Brésil, et c'est tout au plus si quelque riche propriétaire a recours aux engrais dans des jardins ou autres enclos aux abords ou dans l'intérieur des villes. Voici comment les terres se mettent en culture :

« On choisit une portion de la forêt dont on préjuge la fertilité, d'après les essences qui y croissent en plus grande abondance; alors, après la saison des pluies, on y envoie quelques esclaves qui coupent, à hauteur d'appui, les bambous, les lianes, les broussailles, la basse et la moyenne futaie, sans toucher aux plus gros arbres ni à ceux dont la dureté offre le plus de résistance; on laisse sécher ce pêle-mêle pendant quelque temps, et on y met le feu, un mois avant que les pluies recommencent.

« C'est dans ce champ de dévastation que l'agriculteur brésilien fait sa plantation, et c'est au milieu de ces troncs renversés ou debout, sur cette terre couverte de cendres, que, de mètre en mètre, il fait un trou dans lequel il jette quelques graines de maïs, puis il les referme avec le pied, et tout est terminé. Si la terre est fertile et si l'incendie s'est bien propagé, il n'aura même aucun sarclage à faire. Dans le cas contraire, il aura à couper les rejets qui repoussent, et à détruire toute végétation étrangère à sa plantation, en creusant la terre à la houe, à cinq ou six centimètres de profondeur. Au bout de quatre mois, le maïs est fécondé; alors le cultivateur brésilien est dans l'habitude de planter des haricots entre les tiges de cette graminée; il sarcle de nouveau son champ, et deux mois après il fait sa récolte.

« Lorsque le maïs est semé dans un sol très-fertile, il peut donner jusqu'à quatre cents pour un; dans un champ d'une fertilité ordinaire, on compte sur

Digitized by Google

deux cents pour un, et sur un terrain ingrat, on récolte encore quatre-vingts pour un. Alors, dans les mêmes circonstances et en même temps, les haricots rendent, dans le premier cas, soixante pour un; dans le second cas, quarante pour un, et dans le dernier cas, trente pour un. Ainsi, après l'incendie d'une forêt vierge, le cultivateur brésilien, dont tous les instruments aratoires se bornent à une serpe, une hache et une houe (nous ne comptons pas le bâton avec lequel il fait les trous pour sa plantation), récolte, la première année, de cent dix à quatre cent soixante pour un, et avec un résultat aussi énorme, il n'est pas surprenant qu'il ne cherche pas à en obtenir davantage et qu'il n'adopte pas des méthodes perfectionnées qui, dans sa manière de voir, lui donneraient plus de travail; car l'abattage de la forêt, quoique très-pénible, n'est compté pour rien par lui. D'un autre côté, telle est la beauté et la douceur du climat du Brésil, que l'homme dans les champs n'y sent presque pas de besoins et que tout le pousse à la paresse.

« Mais si la première récolte après l'incendie donne un résultat aussi merveilleux, il n'en est pas de même de la seconde; celle-ci dépasse rarement cent cinquante pour un, et dans l'esprit des Brésiliens, une terre qui ne donne qu'un résultat pareil doit être mise en jachère. Aussi, après la seconde récolte la laissent-ils reposent, et on y voit bientôt pousser des arbres grêles et d'essences complétement différentes de ceux qui y existaient primitivement. Au bout de six à sept ans, on les coupe de nouveau, on les brûle, on plante, et la nouvelle récolte ne dépasse plus cent cinquante pour un. Après cette seule récolte, on laisse de nouveau la terre en jachère; de nouvelles essences y croissent encore, on brûle après six à sept ans, on sème de nouveau, les récoltes diminuent toujours, les taillis qui se succèdent deviennent de plus en plus rabougris, et après un petit nombre de récoltes, le taillis (*capoeira*) est envahi par une très-grande fougère du genre *pteris*, et à cette cryptogame succède bientôt une graminée visqueuse, grisâtre et fétide, le *capim gordura*, ou herbe à la graisse, impropre même à la nourriture des bestiaux dont, tout en les engraissant, elle affaiblit les forces. Dès lors, l'agriculteur brésilien déclare la terre perdue pour toujours.

« Alors il a recours à une autre portion de la forêt, sur laquelle il opère comme sur la précédente; de sorte qu'au bout de huit ans, il se trouve qu'il a détruit quatre fois autant de forêt qu'il en avait réellement besoin; au bout de dix-sept ans, sept fois autant, et au bout d'un demi-siècle, cette superficie, au lieu d'être à jamais acquise à l'agriculture, se trouve, dans son opinion, perdue pour jamais. »

Parmi les principales productions de la province de Sainte-Catherine, l'auteur cite : le maïs, les haricots, le blé, le manioc, le riz, le café, le coton, le thé, le ricin, les pommes de terre, topinam-

Digitized by Google

bours, ignames et autres tubercules, le tabac, etc. Parmi les arbres fruitiers figurent l'olivier, l'amandier, le mûrier, l'oranger, le limonnier, le citronnier, le pêcher, le prunier, le cognassier, le figuier, le poirier, le cerisier, la vigne, le bananier, etc. La culture de la canne à sucre n'obtient qu'un médiocre succès, parce que le climat n'est pas assez chaud. L'indigotier croît avec vigueur dans les forêts; mais telle est l'insouciance des habitants pour ce qui est en dehors de leurs habitudes, qu'ils ne se donnent pas même la peine de récolter ce qui pourrait être d'un si grand intérêt pour eux. Le lin n'est plus cultivé; les bras manquent, on ne sait pas extraire l'huile de la graine; on a substitué le coton au lin. Les habitants prétendent qu'au temps où on cultivait le lin, cette plante donnait jusqu'à six récoltes par an. « Quelque convaincu que nous soyons de la prodigieuse fertilité de Sainte-Catherine, nous ne pouvons, ajoute l'auteur, admettre de pareils résultats, et nous devons convenir que nous les considérons comme exagérés. En en rabattant la moitié, il restera encore suffisamment pour satisfaire à toutes les exigences. »

On ne peut avoir que des notions très-imparfaites sur la minéralogie d'un pays aussi peu connu que la province de Sainte-Catherine, où trois sentiers à peine traversent une étendue de quatre-vingts lieues de longueur. Toutefois on peut affirmer, suivant l'auteur, qu'à plusieurs endroits de cette province on trouve du fer, du plomb, de l'or, du cuivre, du cristal de roche, des améthystes, des diamants, de l'ocre rouge, plusieurs espèces d'argile, du charbon de terre de différentes qualités, du grès, des pierres meulières. « On dit également, ajoute-t-il, qu'on y trouve du calcaire, mais nous n'en avons pas vu. »

A ce propos, il fait remarquer que l'absence de calcaire est une circonstance fâcheuse; car c'est une des matières les plus indispensables à l'industrie, et partant à la prospérité de la province. M. Schutel, consul sarde et chef d'un établissement colonial dans la province de Sainte-Catherine, a dit à l'auteur qu'on avait trouvé du calcaire à quelque distance de son établissement. Mais M. Schutel n'ayant pas été recueillir lui-même l'échantillon qu'il doit à une tierce personne, M. Van Lede regarde le fait comme douteux.

Pour montrer de quelle importance est pour la Belgique l'exten-

Digitized by Google

sion de ses rapports avec le Brésil, l'auteur a rassemblé quelques renseignements statistiques sur le commerce de ce pays; malheureusement, il n'existe pas de statistique commerciale complète des ports brésiliens. Le commerce de l'Angleterre avec le Brésil peut donner une idée de l'étendue de ce débouché pour les produits européens. Sans doute, il ne peut pas être comparé à celui des États-Unis, qui est au moins quatre fois plus considérable. Mais pour l'Angleterre les marchés du Brésil ont plus d'importance que ceux de toutes les anciennes colonies espagnoles réunies; et elle y place deux fois plus de marchandises que dans toute l'Afrique. C'est ce que montre le tableau suivant :

Exportation de la Grande-Bretagne aux anciennes colonies espagnoles, au Brésil et en Afrique, en 1835.

Anciennes colonies espagnoles, savoir :	Mexico	fr. 10,151,064
	Guatemala . . .	383,392 [1]
	Colombie . . .	3,332,498
	Buenos-Ayres et Monte-Video .	16,594,830
	Chili.	15,276,635
	Pérou	11,121,264
		fr. 56,858,785
Toute l'Afrique		fr. 28,880,584
Brésil		fr. 66,295,328 [2]
La même année, les marchandises que l'Angleterre a exportées pour la France n'ont atteint que la valeur de . .		fr. 36,321,150

Quand les ports du Brésil ont été ouverts au commerce de toutes les nations européennes, l'Angleterre a été la première à s'y introduire. Mais depuis lors, d'autres nations ont peu à peu étendu leurs rapports commerciaux avec l'empire brésilien. C'est ainsi que les exportations des États-Unis pour le Brésil étaient déjà de 10 millions en 1835, et se sont élevées à 18 millions en 1841. Celles de

[1] On ne peut s'empêcher de remarquer à ce sujet la supériorité que sous ce rapport le Brésil présente sur l'État de Guatemala, où l'on essaie aussi une colonisation belge.

[2] Les articles principaux sont : les étoffes de coton, 36 millions de francs; les étoffes de laine, 8 millions; les toiles, 4 millions; quincaillerie et coutellerie, 2 millions; beurre et fromage, 2 millions; fer et acier brut et ouvré, 1 1/2 million; bonneterie et dentelles, 1 1/2 million; savon et chandelles, 1 million; poterie, 1 million, etc.

Digitized by Google

Hambourg, qui n'atteignirent pas encore tout à fait 2 millions en 1831, étaient plus que quintuplées cinq années après. Et les importations du Brésil à Hambourg ont été de 33 millions en 1836. D'après le dernier document statistique publié cette année par le ministère des finances, la Belgique n'a importé encore au Brésil, en 1842, que 2,000,000 de marchandises, dont seulement 1,200,000 fr. de marchandises belges.

L'auteur croit qu'un établissement colonial contribuerait à augmenter les rapports commerciaux de la Belgique avec le Brésil.

« Il est bien certain, dit-il, que dans le commencement de son entreprise la société belge-brésilienne de colonisation ne pourra exercer qu'une faible influence sur l'industrie, le commerce et la navigation de la Belgique; mais aussitôt que les premières difficultés auront été vaincues, que son administration sera régulièrement organisée, ses comptoirs établis tout le long de la côte du vaste empire du Brésil, et qu'une partie du flot de l'émigration européenne aura pris cette nouvelle direction, si on peut parvenir à la lui imprimer ainsi que nous espérons bien y réussir; alors l'établissement de la société belge-brésilienne de colonisation prendra un développement dont il serait difficile dès à présent d'assigner les limites. »

Nous croyons, comme l'auteur, qu'un établissement transatlantique bien assis et bien administré, dans une localité judicieusement choisie, qui n'offrirait pas d'ailleurs au gouvernement belge les embarras d'une souveraineté coloniale, pourrait être utile à la Belgique. Une espèce d'entrepôt belge placé entre Rio-Janeiro et Buenos-Ayres, des comptoirs belges se propageant peu à peu sur les immenses côtes du Brésil, une partie de l'émigration européenne, que l'auteur évalue à 100,000 hommes par an, prenant cette direction nouvelle et venant offrir un emploi nouveau à notre navigation lointaine, une part faite ainsi à la Belgique dans le mouvement des populations de l'ancien continent vers le continent nouveau, un moyen de déplacement offert aux existences misérables et aux caractères remuants, ce seraient là incontestablement des résultats avantageux pour le pays. Mais beaucoup de temps, des efforts bien éclairés et bien persévérants, seraient nécessaires pour que ces résultats acquissent une grande importance. Aussi aurions-nous peine à voir dans une entreprise de colonisation un remède immédiat aux souffrances actuelles de quelques-unes de nos indus-

Digitized by Google

tries, souffrances dont, pour le dire en passant, l'auteur assombrit beaucoup trop le tableau quand il les étend à toute la production belge; malgré la crise grave et cruelle que l'introduction de la mécanique a amenée dans l'industrie linière, malgré l'état d'encombrement où les folies de 1836 ont jeté une partie de l'industrie métallurgique, malgré des alternatives d'activité et de stagnation qui semblent être désormais la loi de certaines industries dans tous les pays du monde, le travail belge est loin d'être condamné à un chômage universel. Prise dans son ensemble, la prospérité matérielle du pays est loin d'avoir décrû et de légitimer un cri de désespoir.

Nous ne nous faisons pas illusion non plus sur cette émigration des populations souffrantes, que l'auteur espère de la réalisation de ses projets. Le caractère du peuple, chez nous, le porte peu à d'aussi grands changements de son existence. Nous doutons que, de longtemps, ce déplacement puisse devenir considérable, même parmi les ouvriers et les campagnards dont l'existence est la moins aisée aujourd'hui; la population flamande, sur laquelle pèse en ce moment la crise de l'industrie linière, serait peut-être encore la plus difficile à détacher de ses habitudes et de ses foyers. Aussi croyons-nous que les sociétés de colonisation en Belgique doivent bien plus compter sur l'émigration allemande que sur celle du pays même.

Quoi qu'il en soit, et sans nous faire concevoir des espérances trop vastes et d'une réalisation trop prochaine, les vues de l'auteur, considérées dans les résultats qu'elles peuvent amener à l'aide du temps et d'une application habile et prudente, nous paraissent mériter une sérieuse attention. Les difficultés d'exécution sont grandes, il est vrai; la colonisation en elle-même est chose bien laborieuse et bien nouvelle pour la Belgique : les circonstances du moment sont même assez peu favorables aux premières mesures d'organisation d'une pareille entreprise. L'agiotage qui nous avait si pompeusement promis qu'une nouvelle ère commençait pour l'esprit d'association en Belgique, l'a tué dans ses récentes saturnales. Il a fait tant de victimes. Tant de familles gémissent aujourd'hui en secret sur les pertes où leur confiance dans de folles entreprises les a entraînées, que toute société nouvelle a aujourd'hui les plus grandes

Digitized by Google

préventions à surmonter. Et cependant, une société est in
sable à une entreprise de ce genre. Car nous ne conseillo
ceux qui ont l'idée de coloniser la province de Sainte-Cathe
mettre aujourd'hui un bien grand espoir dans le gouve
belge. L'administration actuelle songe très-peu à l'avenir
très-peu de soucis de projets que le temps seul peut fécond
colonisation de Sainte-Catherine pouvait valoir quelq
parlementaires à M. le ministre de l'intérieur, ou si en se
des airs de mission religieuse, elle obtenait l'appui du
soutient le cabinet, elle pourrait acquérir de grands dr
sympathies ministérielles. C'est ainsi que se font dans ce
les affaires d'administration en Belgique, où l'intérêt min
absorbé l'intérêt gouvernemental. Mais s'il faut en juger pa
de droiture et de franchise qui règne dans le livre de M. V
les auteurs du projet auquel il est consacré, ne sont pas plu
à en greffer le succès sur l'intrigue que sur l'agiotage.

Nous terminerons en donnant à l'auteur le conseil de
les vues et les renseignements qu'il a cru devoir publier
forme assez développée. De pareils projets ont besoin de
et en Belgique un volume de cette étendue court risque de
qu'à un public assez restreint. Nous l'engageons aussi à f
nattre ses idées d'organisation coloniale, dont il paraît avoi
la publication. Dût-on plus tard en modifier quelques
il y a de l'avantage à présenter au public un plan tout f
laisser le moins de vague possible. Aussi est-il peut-être à
que le territoire sur lequel on veut fonder l'établissement
soit pas dès aujourd'hui déterminé: les questions de salu
fertilité, de [illegible]ommunication, et plusieurs autres
[illegible]laairciraient plus aisément.

[illegible]zede a reçu sa concession du gouv
[illegible]rincesse brésilienne que le prince de
[illegible]obtenu une dans la même province. Si ce
[illegible]donner lieu à une entreprise de colonisation,
[illegible]nage favorable pour la compagnie belge. Il y aurait
même si dès leur naissance les deux entreprises ne pe
se combiner ou s'entr'aider.

Digitized by Google

LES

MINES DE LA RUSSIE.

Russie s'est longtemps bornée à fournir aux autres peuples
roduits bruts en échange des objets manufacturés nécessaires
consommation. Elle s'efforce aujourd'hui de développer son
trie et semble aspirer au moment où elle n'aura à faire venir
hors que les productions dont elle ne possède pas les matières
ières. Ce vaste empire réalise ce que Charles-Quint disait de
ossessions : le soleil ne s'y couche point. Cent quatre-vingts
s de longitude séparent la partie nord-ouest de l'Amérique
ppartient à la Russie, des frontières occidentales du royaume
ologne. Un voyageur, partant du cap oriental, point le plus
é dans l'est de la Sibérie, arriverait à Tornéo après avoir
hi, sans sortir de l'empire du Tsar, une distance à peu près
au diamètre de la terre ou au tiers de la circonférence
obe. Ses mines constituent une source de richesses en quelque
inépuisable. Les provinces centrales, les steppes du sud et
de la Sibérie n'ont pas encore offert de gîtes de minéraux
tants; peut-être la nature des terrains et la profondeur à
lle il faudrait aller chercher les roches métallifères s'oppose-

Digitized by Google

vent que l'ouvrier européen y supporte le travail agricole. Ce po
a une telle importance, qu'il est à regretter que l'auteur, dans
voyage d'exploration, n'ait pas poussé jusqu'à cette colonie
mande, afin d'étudier de plus près l'effet du climat sur la sant
émigrants européens, sur la puissance de travail qu'ils conser
et pour constater la proportion de la mortalité parmi eux.

Dans la province de Sainte-Catherine, comme dans tout le
l'agriculture est dans son enfance. M. Van Lede attribue l'é
tionnaire de la culture des terres à l'espèce de fièvre qui
les Portugais et les Brésiliens à la recherche de quelque lot
dans le lavage des mines d'or. L'exploitation diamantine e
au commencement du siècle dernier, réclamer de son côté
nombre de bras, et bouleverser encore une plus grande é
terres qu'elle arrachait pour jamais à la culture. L'auteu
pas qu'une seule charrue soit mise en usage dans tout le
c'est tout au plus si quelque riche propriétaire a recours a
dans des jardins ou autres enclos aux abords ou dans
des villes. Voici comment les terres se mettent en cultu

« On choisit une portion de la forêt dont on préjuge la fertilit
essences qui y croissent en plus grande abondance; alors, après
pluies, on y envoie quelques esclaves qui coupent, à hauteur d'ap
bous, les lianes, les broussailles, la basse et la moyenne futaie,
aux plus gros arbres ni à ceux dont la dureté offre le plus de r
laisse sécher ce pêle-mêle pendant quelque temps, et on y met le
avant que les pluies recommencent.

« C'est dans ce champ de dévastation que l'a
plantation, et c'est au milieu de ces troncs re
couverte de cendres, que, de mètre en
jette quelques graines de maïs, p
terminé. Si la terre est fertil
même aucun sarclage à fa
qui repoussent, et à d
creusant la t
de qua
l'habi
de n
«
qua

Digitized by Google

deux cents pour un, et sur un te … assemblé quelques
pour un. Alors, dans les mêmes … e pays ; malheureu-
rendent, dans le premier cas, s … ciale complète des
pour un, et dans le dernier c … avec le Brésil peut
forêt vierge, le cultivateur … r les produits euro-
bornent à une serpe, une h … é à celui des États-
avec lequel il fait les trous … dérable. Mais pour
cent dix à quatre cent soi … mportance que ceux
n'est pas surprenant qu … unies ; et elle y place
n'adopte pas des métho … te l'Afrique. C'est ce
donneraient plus de tr
n'est compté pour rien
du climat du Brésil, … es colonies espagnoles,
besoins et que tout l … 835.

« Mais si la prem … fr. 10,151,064
veilleux, il n'en est … 585.592
cinquante pour un … 3,332,498
qu'un résultat par … Ayres et
la laissent-ils rep … -Video . 16,594,830
sences complèten … 15,275,635
bout de six à sep … 11.121.264
nouvelle récolte … fr. 56,858.785
récolte, on laisse … fr. 28,880,584
sent encore, on … fr. 66,295.328
… gleterre a expor-
… valeur de . . fr. 36,321,150

… ouverts au commerce de toutes
… rre a été la première à s'y intro-
… ations ont peu à peu étendu leurs
… pire brésilien. C'est ainsi que les
… le Brésil étaient déjà de 10 mil-
… s à 18 millions en 1841. Celles de

… r à ce sujet la supériorité que sous ce rapport
… la, où l'on essaie aussi une colonisation belge.
… étoffes de coton, 36 millions de francs ; les
… 4 millions ; quincaillerie et coutellerie, 2 mil-
… fer et acier brut et ouvré, 1 1/2 million ; bonnet-
… et chandelles, 1 million ; poterie, 1 million, etc.

Digitized by Google

vent que l'ouvrier européen y supporte le travail agricole. Ce point a une telle importance, qu'il est à regretter que l'auteur, dans son voyage d'exploration, n'ait pas poussé jusqu'à cette colonie allemande, afin d'étudier de plus près l'effet du climat sur la santé des émigrants européens, sur la puissance de travail qu'ils conservent, et pour constater la proportion de la mortalité parmi eux.

Dans la province de Sainte-Catherine, comme dans tout le Brésil, l'agriculture est dans son enfance. M. Van Lede attribue l'état stationnaire de la culture des terres à l'espèce de fièvre qui poussait les Portugais et les Brésiliens à la recherche de quelque lot heureux dans le lavage des mines d'or. L'exploitation diamantine est venue, au commencement du siècle dernier, réclamer de son côté un grand nombre de bras, et bouleverser encore une plus grande étendue de terres qu'elle arrachait pour jamais à la culture. L'auteur ne pense pas qu'une seule charrue soit mise en usage dans tout le Brésil, e c'est tout au plus si quelque riche propriétaire a recours aux engrai dans des jardins ou autres enclos aux abords ou dans l'intérieu des villes. Voici comment les terres se mettent en culture :

« On choisit une portion de la forêt dont on préjuge la fertilité, d'après l essences qui y croissent en plus grande abondance ; alors, après la saison d pluies, on y envoie quelques esclaves qui coupent, à hauteur d'appui, les bar bous, les lianes, les broussailles, la basse et la moyenne futaie, sans touch aux plus gros arbres ni à ceux dont la dureté offre le plus de résistance ; laisse sécher ce pêle-mêle pendant quelque temps, et on y met le feu, un m avant que les pluies recommencent.

« C'est dans ce champ de dévastation que l'agriculteur brésilien fait plantation, et c'est au milieu de ces troncs renversés ou debout, sur cette couverte de cendres, que, de mètre en mètre, il fait un trou dan jette quelques graines de maïs, puis il les referme ave terminé. Si la terre est fertile et si l'incendie même aucun sarclage à faire. Dans le cas c qui repoussent, et à détruire toute creusant la terre à la houe de quatre mois, l'habitude de p de nouveau so

« Lorsque quatre cents

deux cents pour un, et sur un terrain ingrat, o… nblé quelques
pour un. Alors, dans les mêmes circonstances … s; malheureu-
rendent, dans le premier cas, soixante pour … complète des
pour un, et dans le dernier cas, trente po… le Brésil peut
forêt vierge, le cultivateur brésilien, do… produits euro-
bornent à une serpe, une hache et une … elui des États-
avec lequel il fait les trous pour sa pla… ble. Mais pour
cent dix à quatre cent soixante pour … rtance que ceux
n'est pas surprenant qu'il ne cher… s; et elle y place
n'adopte pas des méthodes perfect… Afrique. C'est ce
donneraient plus de travail; car …
n'est compté pour rien par lui. D…
du climat du Brésil, que l'hom… olonies espagnoles,
besoins et que tout le pousse à …

« Mais si la première récolt… . fr. 10,151,064
veilleux, il n'en est pas de m… . 585,392
cinquante pour un, et dan… . 3,332,498
qu'un résultat pareil doit ê… et
la laissent-ils reposent, et … eo . 16,594,830
sences complétement diff… . . 15,275,635
bout de six à sept ans, or… . . . 11,121,264
nouvelle récolte ne dép… fr. 56,858,785
récolte, on laisse de nou… . . . fr. 28,880,584
sent encore, on brûle a… . . . fr. 66,295,328
diminuent toujours, le… re a expor-
rabougris, et après un… ar de . . fr. 36,321,150
par u… nde
bie… n
he…

…erts au commerce de toutes
… été la première à s'y intro-
…emas ont peu à peu étendu leurs
… brésilien. C'est ainsi que les
…Brésil étaient déjà de 10 mil-
…18 millions en 1841. Celles de

…e sujet la supériorité que sous ce rapport
… où l'on essaie aussi une colonisation belge.
…ffes de coton, 36 millions de francs; les
…illions; quincaillerie et coutellerie, 2 mil-
…t acier brut et ouvré, 1 1/2 million; bonnet-
…handelles, 1 million; poterie, 1 million, etc.

Digitized by Google

vent que l'ouvrier européen y supporte le travail agricole. Ce point a une telle importance, qu'il est à regretter que l'auteur, dans son voyage d'exploration, n'ait pas poussé jusqu'à cette colonie allemande, afin d'étudier de plus près l'effet du climat sur la santé des émigrants européens, sur la puissance de travail qu'ils conservent, et pour constater la proportion de la mortalité parmi eux.

Dans la province de Sainte-Catherine, comme dans tout le Brésil, l'agriculture est dans son enfance. M. Van Lede attribue l'état stationnaire de la culture des terres à l'espèce de fièvre qui poussait les Portugais et les Brésiliens à la recherche de quelque lot heureux dans le lavage des mines d'or. L'exploitation diamantine est venue, au commencement du siècle dernier, réclamer de son côté un grand nombre de bras, et bouleverser encore une plus grande étendue de terres qu'elle arrachait pour jamais à la culture. L'auteur ne pense pas qu'une seule charrue soit mise en usage dans tout le Brésil, et c'est tout au plus si quelque riche propriétaire a recours aux engrais dans des jardins ou autres enclos aux abords ou dans l'intérieur des villes. Voici comment les terres se mettent en culture :

« On choisit une portion de la forêt dont on préjuge la fertilité, d'après les essences qui y croissent en plus grande abondance; alors, après la saison des pluies, on y envoie quelques esclaves qui coupent, à hauteur d'appui, les bambous, les lianes, les broussailles, la basse et la moyenne futaie, sans toucher aux plus gros arbres ni à ceux dont la dureté offre le plus de résistance; on laisse sécher ce pêle-mêle pendant quelque temps, et on y met le feu, un mois avant que les pluies recommencent.

« C'est dans ce champ de dévastation que l'agriculteur brésilien fait sa plantation, et c'est au milieu de ces troncs renversés ou debout, sur cette terre couverte de cendres, que, de mètre en mètre, il fait un trou dans lequel il jette quelques graines de maïs, puis il les referme avec le pied, et tout est [illegible]. Si la terre est fertile et si l'incendie s'est bien propagé, il n'aura [illegible] sarclage à faire. Dans le cas contraire, il aura à couper les rejets [illegible] et à détruire toute végétation étrangère à sa plantation, en [illegible] à la houe, à cinq ou six centimètres de profondeur. Au bout [illegible] mois, le maïs est fécondé; alors le cultivateur brésilien est dans [illegible] de planter des haricots entre les tiges de cette graminée; il sarcle [illegible] son champ, et deux mois après il fait sa récolte.

[illegible] que le maïs est semé dans un sol très-fertile, il peut donner jusqu'à [illegible] ents pour un; dans un champ d'une fertilité ordinaire, on compte sur

Digitized by Google

deux cents pour un, et sur un terrain ingrat, on récolte encore quatre-vingts pour un. Alors, dans les mêmes circonstances et en même temps, les haricots rendent, dans le premier cas, soixante pour un; dans le second cas, quarante pour un, et dans le dernier cas, trente pour un. Ainsi, après l'incendie d'une forêt vierge, le cultivateur brésilien, dont tous les instruments aratoires se bornent à une serpe, une hache et une houe (nous ne comptons pas le bâton avec lequel il fait les trous pour sa plantation), récolte, la première année, de cent dix à quatre cent soixante pour un, et avec un résultat aussi énorme, il n'est pas surprenant qu'il ne cherche pas à en obtenir davantage et qu'il n'adopte pas des méthodes perfectionnées qui, dans sa manière de voir, lui donneraient plus de travail; car l'abattage de la forêt, quoique très-pénible, n'est compté pour rien par lui. D'un autre côté, telle est la beauté et la douceur du climat du Brésil, que l'homme dans les champs n'y sent presque pas de besoins et que tout le pousse à la paresse.

« Mais si la première récolte après l'incendie donne un résultat aussi merveilleux, il n'en est pas de même de la seconde; celle-ci dépasse rarement cent cinquante pour un, et dans l'esprit des Brésiliens, une terre qui ne donne qu'un résultat pareil doit être mise en jachère. Aussi, après la seconde récolte la laissent-ils reposent, et on y voit bientôt pousser des arbres grêles et d'essences complétement différentes de ceux qui y existaient primitivement. Au bout de six à sept ans, on les coupe de nouveau, on les brûle, on plante, et la nouvelle récolte ne dépasse plus cent cinquante pour un. Après cette seule récolte, on laisse de nouveau la terre en jachère; de nouvelles essences y croissent encore, on brûle après six à sept ans, on sème de nouveau, les récoltes diminuent toujours, les taillis qui se succèdent deviennent de plus en plus rabougris, et après un petit nombre de récoltes, le taillis (*capoeira*) est envahi par une très-grande fougère du genre *pteris*, et à cette cryptogame succède bientôt une graminée visqueuse, grisâtre et fétide, le *capim gordura*, ou herbe à la graisse, impropre même à la nourriture des bestiaux dont, tout en les engraissant, elle affaiblit les forces. Dès lors, l'agriculteur brésilien déclare la terre perdue pour toujours.

« Alors il a recours à une autre portion de la forêt, sur laquelle il opère comme sur la précédente; de sorte qu'au bout de huit ans, il se trouve qu'il a détruit quatre fois autant de forêt qu'il en avait réellement besoin; au bout de dix-sept ans, sept fois autant, et au bout d'un demi-siècle, cette superficie, au lieu d'être à jamais acquise à l'agriculture, se trouve, dans son opinion, perdue pour jamais. »

Parmi les principales productions de la province de Sainte-Catherine, l'auteur cite : le maïs, les haricots, le blé, le manioc, le riz, le café, le coton, le thé, le ricin, les pommes de terre, topinam-

Digitized by Google

mouvement d'émigration de la population européenne vers l'Amérique. C'est, d'abord, la grande part qu'y prend l'Allemagne, à l'exclusion de presque toutes les autres populations de notre continent. En second lieu, ce mouvement passe à côté de la Belgique, les émigrants s'embarquent rarement dans nos ports, ils partent par la Hollande, Hambourg, Brême, le Havre, l'Angleterre. Ce fait a déjà été signalé. Il y a deux ou trois ans un Français, M. Jules Chevalier, au retour d'un voyage d'Amérique, a même fait des efforts à Bruxelles pour démontrer l'intérêt qu'aurait la Belgique à attirer chez elle ce transit d'hommes que l'achèvement du chemin de fer favoriserait aujourd'hui, et à prendre la direction du mouvement d'émigration du continent européen, par la création d'une grande société qui se prescrirait ce but. Enfin, ce qui est également digne de remarque, c'est que tous ces émigrants se dirigent pour la plupart vers les États-Unis. Et cependant, dit M. Van Lede, la fertilité du sol brésilien, comparé à celui des États-Unis, se trouve à peu près de 3 à 2, et les frais d'entretien ou d'existence sont bien moins élevés au Brésil. Aux États-Unis, il faut pénétrer bien avant dans les terres pour trouver à s'établir. Entre les monts Alleghanys et la côte, il n'y a plus place pour des établissements nouveaux. Au delà des monts Alleghanys, il faut aller fort au loin dans la vallée du Mississipi pour rencontrer des terres inoccupées. La vallée du Mississipi n'est pas rafraîchie par les brises de mer, elle est loin de jouir du délicieux climat du Brésil ; l'été y est assez insupportable et l'hiver rigoureux. Dans le commencement, toute constitution européenne y réclame des soins. Au delà de la grande vallée du Mississipi, il reste la zône des montagnes rocheuses, contrée sauvage et refuge des Indiens refoulés de la vallée précédente, où quelques établissements coloniaux ont été tentés sur les bords de l'Arkansas. Mais là règnent déjà la fièvre jaune et le choléra, en sorte que l'air empesté de ces contrées enlève presque toujours les colons avant qu'ils aient pu y prendre pied ; et s'ils parviennent à résister aux influences délétères de ce climat insalubre, ils n'en restent pas moins exposés aux attaques des sauvages et farouches Indiens qui habitent ces contrées, et qui, dans leurs excursions de peuple chasseur, viennent les envahir et souvent les massacrer.

Digitized by Google

L'auteur croit que le Brésil qui pendant si longtemps ne fut visité que par les Portugais, a été mal apprécié en Europe et son gouvernement souvent calomnié. Aujourd'hui, dit-il, le gouvernement brésilien commence à être mieux connu. « Peu d'entreprises coloniales ont été essayées au Brésil, et dans le nombre de celles qu'on a tentées jamais le gouvernement n'a abusé de la bonne foi des colons, qui ont été assez souvent trompés par les fondateurs. »

« Le 25 novembre 1814, le gouvernement portugais, qui s'était réfugié au Brésil, fit un appel aux étrangers, en promettant à ceux qui viendraient s'établir au Brésil les mêmes avantages et droits qu'aux Portugais, et même la franchise de tout impôt; mais ce fut en vain. Le mouvement de l'émigration, arrêté par la longue lutte dont l'Europe n'était pas encore complétement sortie, n'avait pas encore recommencé. Sous Jean VI, en 1818, voulant toujours encourager l'émigration, on fit un nouvel essai; on établit une caisse de secours au profit des émigrants étrangers; mais le Brésil, qui, depuis sa découverte, avait toujours été fermé à toutes les autres nations, n'était pas encore assez connu pour pouvoir espérer d'attirer sur son sol une partie de l'émigration européenne, qui avait pris sa direction vers les États-Unis.

« A la même époque, on forma des colonies de la couronne. On accorda aux colons le passage franc, et on pourvut à leur entretien pendant un an et demi; on leur donna du gros et du menu bétail, des mulets, des chevaux, et tout ce qui était nécessaire à leur exploitation, sous la condition de restituer au bout de quatre ans ces mêmes animaux en bon état; ils obtenaient en outre les semences et plants nécessaires, tels que riz, froment, maïs, fèves, pommes de terre, lin, ricin, chanvre, plants de café, cotonnier, manioc, etc.

« La terre qu'ils mettaient en culture leur était assurée en propriété. Ceux qui étaient transportés aux frais de l'État étaient exemptés de tout impôt pendant huit ans; cette exemption était de dix ans pour ceux qui se transportaient à leurs propres frais. Ces colons, du reste, jouissaient de tous les droits de citoyens brésiliens. A chaque colonie étaient attachés un médecin et un prêtre, ce dernier salarié par le gouvernement. Enfin, sous le rapport de la religion, on ne fit plus comme autrefois de distinction dans les cultes; le pays fut ouvert à toutes les communions chrétiennes, et les prédicateurs protestants aussi bien que les prêtres catholiques furent rémunérés par le trésor public.

« A côté de ces nouvelles mesures prises par le gouvernement brésilien, les particuliers n'en conservèrent pas moins le droit de fonder des colonies pour leur propre compte, et quelques entreprises de ce genre se renouvelèrent, mais presque toutes sans succès, parce qu'elles avaient été établies sans pré-

Digitized by Google

visions d'avenir, sans ressources suffisantes, et toujours fort avant dans les terres, où les voies de communication manquaient pour le transport des produits jusqu'aux lieux de consommation.

« Cependant ces mesures, quelque incomplètes qu'elles fussent, ne tardèrent pas à porter quelques fruits, et si tous les essais faits dans la province de Rio-Janeiro n'ont pas répondu à ce qu'on en attendait, il y eut cependant quelques entreprises de ce genre qui, mieux combinées, dépassèrent toute espérance. Parmi celles-ci nous citerons les colonies de Canto Gallo et Nova Fribourgo, fondées en 1818 par le prince régent, et qui fournissent aujourd'hui à Rio de Janeiro des approvisionnements et une grande partie du café qui s'exporte de cette ville; les établissements du Micuri et de Caravelhos, une colonie aux environs de Pernambuco, laquelle possède déjà plus de 5,000 habitants; enfin, celle de S. Leopoldo, près de Porto Alegre, qui de tous les établissements de ce genre qu'on a créés au Brésil est peut-être le plus remarquable.

« S. Leopoldo, qui doit sa fondation aux généreux encouragements de José Feliciano Fernandez Pinheiro, vicomte de S. Leopoldo, se trouve à environ 50 kilomètres de Porto Alegre (province de Rio Grande du sud), dans la vallée d'un des affluents de la rivière Sino; elle date à peine d'hier, et compte déjà plus de 5,000 habitants, presque tous Allemands, quoiqu'elle se trouve au milieu du théâtre de l'insurrection qui, depuis cinq ans, désole cette belle province. Le territoire concédé à la colonie n'excède pas vingt lieues carrées de 25 au degré; mais il paraît qu'elle peut s'étendre beaucoup vers le nord, au delà de la Serra Geral, dans les plaines élevées connues sous la dénomination de Campos da Cima da Serra, puisqu'elle est bornée de ce côté par les limites fort peu connues de la province. Beaucoup d'établissements y ont déjà été créés, et tandis qu'une partie des colons s'adonnent aux travaux de l'agriculture et à l'élève des bestiaux, d'autres exploitent des scieries, des distilleries, des tanneries, des briqueteries, etc., et grâce à l'extrême fertilité du sol et à son heureuse disposition, on y cultive à la fois les denrées coloniales et toutes les productions d'Europe. Des terrains qui se trouvent enclavés dans la concession, et dont autrefois les Brésiliens ne savaient tirer aucun profit, qui, par conséquent, étaient à peu près sans valeur, se vendent aujourd'hui à des prix très-élevés; des édifices, des écoles, des établissements de bienfaisance, et jusqu'à un théâtre, s'y sont élevés; de belles routes ont été construites, et une société d'actionnaires paraît s'être formée parmi les colons pour jeter un pont sur le Sino; de façon que S. Leopoldo est devenu, en peu d'années, un des sites les plus modernes et les plus agréables du Brésil.

« Il est donc vrai que lorsque la colonisation est dirigée avec intelligence et loyauté, elle peut espérer un brillant avenir. C'est là un fait qui nous paraît

Digitized by Google

incontestable. Cette colonie de S. Leopoldo, qui est la plus considérable des colonies allemandes, a été formée dans le principe avec quelques Allemands des provinces rhénanes et du nord de l'Allemagne, et s'est accrue successivement des soldats licenciés de la légion allemande, auxquels le gouvernement accordait toutes les faveurs dont jouissaient les colons de la couronne. Quelques autres essais ont été tentés dans la province de Sainte-Catherine, avec des hommes qui faisaient partie de la légion allemande; mais établies trop dans l'intérieur de la province, et privées de toute voie de communication avec la côte où se trouvent les lieux de consommation, elles n'ont pu progresser : *toujours à cause de la cherté et de la difficulté des transports*, cette éternelle pierre d'achoppement. »

Une des causes les plus puissantes du manque de population du Brésil consiste, suivant l'auteur, dans l'ancien système de colonisation adopté par les Portugais, en vertu duquel on accordait d'immenses concessions de terres sans obligation réelle de les faire peupler; heureusement, dit-il, ce système absurde tombe de toutes parts en désuétude.

Une question bien importante à éclaircir pour la fondation d'une colonie, c'est celle du climat et de la salubrité du pays. Il n'en est point qui intéresse davantage l'avenir de l'établissement. Nous avons dit plus haut que la province de Sainte-Catherine s'étendait, au sud de l'équateur, du 25° (25° 54′) degré de latitude au 29° (29° 20′). Sous ce rapport, sa situation est plus favorable que celle de Santo-Thomas, qui est d'une dixaine de degrés plus rapprochée de l'équateur. Mais la latitude à elle seule ne décide pas du climat. C'est ce que reconnaît M. Van Lede.

« Le climat, pris dans son acception vulgaire, et la salubrité dépendent non-seulement du degré de latitude, mais encore de la hauteur au-dessus du niveau de la mer des lieux où l'on se trouve; des vents dominants, s'il existe des chaînes de montagnes, de la direction de ces chaînes; des inondations, des flaques d'eau, des débordements et de plusieurs autres causes que, pour une appréciation consciencieuse, on ne doit pas négliger de prendre en considération, surtout en l'absence de tout document acceptable. Et pour ne citer que deux exemples bien frappants de ce que nous avançons, qui ne connaît pas l'insalubrité de toute la côte orientale du Mexique? mais montez sur le premier plateau ou table qui est caractérisé par la végétation du chêne, et vous trouverez un des plus beaux climats du monde. La ville de Mexico, qui est située par 19° 25′ latitude nord, est, sous le rapport du climat, un séjour

Digitized by Google

délicieux, tandis que le port de Tampico, qui se trouve par 22° 15′ et partant bien plus éloigné de l'équateur, est un séjour tellement dangereux, que depuis le mois de mai jusqu'en octobre, les naturels eux-mêmes se cloîtrent dans leurs maisons et n'en sortent pour travailler que lorsqu'ils y sont forcés par la plus impérieuse nécessité, et que les jeunes Européens surtout ne pourraient y demeurer un seul jour sans compromettre leur santé.

« Dans la province du Para, au Brésil, qui se trouve sous la ligne et seulement à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, on ne connaît aucune fièvre pernicieuse. Mais aussi toute cette contrée est presque continuellement rafraîchie par les vents du nord-est, qui se lèvent régulièrement le matin et tombent le soir. Aucune grande chaîne de montagnes ne se trouve à l'intérieur pour s'opposer à leur courant, et ils enlèvent toutes les émanations délétères qu'ils remplacent par l'air frais de la mer. Dès lors, on doit déjà comprendre que ce pays doit être moins chaud et plus salubre que ne le ferait supposer sa latitude.

« Au Mexique, au contraire, durant la saison des pluies, de mai en octobre, toute la côte se trouve sous le vent de l'intérieur, et la faible brise, surchargée de tous les miasmes contagieux et morbifiques qui proviennent de la décomposition des plantes en putréfaction et des vases que recouvrent les fréquentes ondées, infecte toute la contrée et donne naissance aux fièvres pestilentielles, contre lesquelles les Européens luttent vainement, sans que ni soins, ni prévoyance puissent les y soustraire.

« Il est donc vrai que l'influence des vents dominants ne doit pas être négligée dans l'examen des causes de la salubrité d'un pays, et nous en tiendrons compte dans l'appréciation de celle de la province de Sainte-Catherine.

« C'est encore à une circonstance de cette nature qu'il faut attribuer l'insalubrité de la côté d'Afrique, où les mêmes causes produisent les mêmes effets.

« A Sierra Leone, qui est situé par 14° 6′ de latitude sud, sur une péninsule sans eaux stagnantes, sans marais, dont le sol, s'élevant insensiblement sur le niveau de la mer, est terminé par une superbe chaîne de collines boisées jusqu'au sommet, et qui par conséquent se trouve dans des conditions apparentes bien plus favorables que la côte orientale du Mexique; eh bien! à Sierra Leone la côte est sous le vent de l'intérieur, et l'intérieur vu du haut des collines, tout en se présentant sous l'aspect le p[illegible] moins un foyer de maladies contagieus[illegible] émanations sont s[illegible] que naguère enc[illegible] d'une année; q[illegible] sergent sur [illegible] mars 1842.

Digitized by Google

« A Bahia, qui est à peu près sous le même parallèle que Sierra Leone, la terre, sans cesse rafraîchie par les fortes brises de mer, ne possède aucun germe pestilentiel, et tandis que la température n'y dépasse pas 25° centigrades, à Rio de Janeiro, qui est plus éloigné de l'équateur, la chaleur s'élève quelquefois à 33 degrés et demi. La latitude ne suffit donc point pour déterminer la température, et on ne peut rien en induire d'absolu sous le rapport de la salubrité; car la ville de Rio, bâtie sur une ancienne crique dont une grande partie, à chaque marée, laisse encore les vases à découvert, se trouve placée, par cette cause et diverses autres, dans des conditions très-favorables pour l'épidémie : telles sont le peu de largeur de ses rues, où l'air circule difficilement; la construction défectueuse des maisons, qui généralement sont dépourvues de cours; la dégoûtante habitude qu'ont conservée les habitants de vider chaque soir tous les immondices sur la plage qui est bordée par la ville, et l'impossibilité qui en résulte pour eux de prendre le frais après les chaleurs du jour; et cependant l'air à Rio est pur, le climat y est sain, et jamais on ne s'y est ressenti d'aucune maladie pestilentielle, malgré la haute température moyenne! A quelles causes faut-il donc attribuer des faits semblables? Nous croyons que c'est aux circonstances topographiques de son immense baie qu'il faut avoir recours pour expliquer la grande chaleur qui règne dans cette ville, et que c'est aux vents dominants qui soufflent sur toute la côte du Brésil qu'on doit l'air sain qu'on y respire.

« Sans doute la latitude d'un lieu a une influence considérable sur ce qu'on appelle vulgairement son climat, mais il est, et nous croyons l'avoir prouvé, d'autres circonstances qui ne sont pas moins importantes et qu'il est bon de ne pas négliger.

« Pour mieux procéder dans l'appréciation du climat et de la salubrité de Sainte-Catherine, nous commencerons par la description que nous allons donner des différentes saisons.

« Le printemps, qui commence en septembre et qui se caractérise par le développement de la sève, est, de toutes les saisons, celle qui est la plus sujette aux orages. Selon un auteur déjà cité, M. Paulo José Miguel de Brito, qui a fait un long séjour dans cette province, ce sont les mois de novembre et de décembre qui y sont les plus délicieux (*aprazivel*). A la fin de décembre on com[illegible]r l'approche de l'été, qui se prolonge jusqu'à la fin de mars, e[illegible] végétation avec une vigueur et une magnificence extraor-[illegible]te saison, la chaleur est assez intense, et deviendrait [illegible] les jours, entre onze heures et midi, une bonne brise [illegible]it pour v[illegible]r l'air. Cette brise souffle jusqu'au [illegible] presque [illegible]emplacée par une autre, connue [illegible]erral, q[illegible]e neuf et dix heures du matin.

Digitized by Google

délicieux, tandis que le port de Tampico, qui se trouve par 22° 15′ et partant bien plus éloigné de l'équateur, est un séjour tellement dangereux, que depuis le mois de mai jusqu'en octobre, les naturels eux-mêmes se cloîtrent dans leurs maisons et n'en sortent pour travailler que lorsqu'ils y sont forcés par la plus impérieuse nécessité, et que les jeunes Européens surtout ne pourraient y demeurer un seul jour sans compromettre leur santé.

« Dans la province du Para, au Brésil, qui se trouve sous la ligne et seulement à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, on ne connaît aucune fièvre pernicieuse. Mais aussi toute cette contrée est presque continuellement rafraîchie par les vents du nord-est, qui se lèvent régulièrement le matin et tombent le soir. Aucune grande chaîne de montagnes ne se trouve à l'intérieur pour s'opposer à leur courant, et ils enlèvent toutes les émanations délétères qu'ils remplacent par l'air frais de la mer. Dès lors, on doit déjà comprendre que ce pays doit être moins chaud et plus salubre que ne le ferait supposer sa latitude.

« Au Mexique, au contraire, durant la saison des pluies, de mai en octobre, toute la côte se trouve sous le vent de l'intérieur, et la faible brise, surchargée de tous les miasmes contagieux et morbifiques qui proviennent de la décomposition des plantes en putréfaction et des vases que recouvrent les fréquentes ondées, infecte toute la contrée et donne naissance aux fièvres pestilentielles, contre lesquelles les Européens luttent vainement, sans que ni soins, ni prévoyance puissent les y soustraire.

« Il est donc vrai que l'influence des vents dominants ne doit pas être négligée dans l'examen des causes de la salubrité d'un pays, et nous en tiendrons compte dans l'appréciation de celle de la province de Sainte-Catherine.

« C'est encore à une circonstance de cette nature qu'il faut attribuer l'insalubrité de la côté d'Afrique, où les mêmes causes produisent les mêmes effets.

« A Sierra Leone, qui est situé par 14° 6′ de latitude sud, sur une péninsule sans eaux stagnantes, sans marais, dont le sol, s'élevant insensiblement sur le niveau de la mer, est terminé par une superbe chaîne de collines boisées jusqu'au sommet, et qui par conséquent se trouve dans des conditions apparentes bien plus favorables que la côte orientale du Mexique; eh bien ! à Sierra Leone la côte est sous le vent de l'intérieur, et l'intérieur vu du haut des collines, tout en se présentant sous l'aspect le p[illegible] moins un foyer de maladies contagieu[illegible] émanations sont s[illegible] que naguère enc[illegible] d'une année; q[illegible] sergent sur [illegible] mars 1842.

Digitized by Google

« A Bahia, qui est à peu près sous le même parallèle que Sierra Leone, la terre, sans cesse rafraîchie par les fortes brises de mer, ne possède aucun germe pestilentiel, et tandis que la température n'y dépasse pas 25° centigrades, à Rio de Janeiro, qui est plus éloigné de l'équateur, la chaleur s'élève quelquefois à 33 degrés et demi. La latitude ne suffit donc point pour déterminer la température, et on ne peut rien en induire d'absolu sous le rapport de la salubrité; car la ville de Rio, bâtie sur une ancienne crique dont une grande partie, à chaque marée, laisse encore les vases à découvert, se trouve placée, par cette cause et diverses autres, dans des conditions très-favorables pour l'épidémie : telles sont le peu de largeur de ses rues, où l'air circule difficilement; la construction défectueuse des maisons, qui généralement sont dépourvues de cours; la dégoûtante habitude qu'ont conservée les habitants de vider chaque soir tous les immondices sur la plage qui est bordée par la ville, et l'impossibilité qui en résulte pour eux de prendre le frais après les chaleurs du jour; et cependant l'air à Rio est pur, le climat y est sain, et jamais on ne s'y est ressenti d'aucune maladie pestilentielle, malgré la haute température moyenne! A quelles causes faut-il donc attribuer des faits semblables? Nous croyons que c'est aux circonstances topographiques de son immense baie qu'il faut avoir recours pour expliquer la grande chaleur qui règne dans cette ville, et que c'est aux vents dominants qui soufflent sur toute la côte du Brésil qu'on doit l'air sain qu'on y respire.

« Sans doute la latitude d'un lieu a une influence considérable sur ce qu'on appelle vulgairement son climat, mais il est, et nous croyons l'avoir prouvé, d'autres circonstances qui ne sont pas moins importantes et qu'il est bon de ne pas négliger.

« Pour mieux procéder dans l'appréciation du climat et de la salubrité de Sainte-Catherine, nous commencerons par la description que nous allons donner des différentes saisons.

« Le printemps, qui commence en septembre et qui se caractérise par le développement de la séve, est, de toutes les saisons, celle qui est la plus sujette aux orages. Selon un auteur déjà cité, M. Paulo José Miguel de Brito, qui a fait un long séjour dans cette province, ce sont les mois de novembre et de décembre qui y sont les plus délicieux (*aprazivel*). A la fin de décembre on con[illegible]r l'approche de l'été, qui se prolonge jusqu'à la fin de mars, e[illegible] végétation avec une vigueur et une magnificence extraor[illegible]te saison, la chaleur est assez intense, et deviendrait [illegible] les jours, entre onze heures et midi, une bonne brise [illegible]ait pour v[illegible]ir l'air. Cette brise souffle jusqu'au [illegible] presque [illegible]emplacée par une autre, connue [illegible]erral, q[illegible]e neuf et dix heures du matin.

Digitized by Google

Digitized by Google

« A Bahia, qui est à peu près sous le même parallèle que Sierra Leone, la terre, sans cesse rafraîchie par les fortes brises de mer, ne possède aucun germe pestilentiel, et tandis que la température n'y dépasse pas 25° centigrades, à Rio de Janeiro, qui est plus éloigné de l'équateur, la chaleur s'élève quelquefois à 33 degrés et demi. La latitude ne suffit donc point pour déter-

Digitized by Google

mouvement d'émigration de la population européenne vers l'Amérique. C'est, d'abord, la grande part qu'y prend l'Allemagne, à l'exclusion de presque toutes les autres populations de notre continent. En second lieu, ce mouvement passe à côté de la Belgique, les émigrants s'embarquent rarement dans nos ports, ils partent par la Hollande, Hambourg, Brême, le Havre, l'Angleterre. Ce fait a déjà été signalé. Il y a deux ou trois ans un Français, M. Jules Chevalier, au retour d'un voyage d'Amérique, a même fait des efforts à Bruxelles pour démontrer l'intérêt qu'aurait la Belgique à attirer chez elle ce transit d'hommes que l'achèvement du chemin de fer favoriserait aujourd'hui, et à prendre la direction du mouvement d'émigration du continent européen, par la création d'une grande société qui se prescrirait ce but. Enfin, ce qui est également digne de remarque, c'est que tous ces émigrants se dirigent pour la plupart vers les États-Unis. Et cependant, dit M. Van Lede, la fertilité du sol brésilien, comparé à celui des États-Unis, se trouve à peu près de 3 à 2, et les frais d'entretien ou d'existence sont bien moins élevés au Brésil. Aux États-Unis, il faut pénétrer bien avant dans les terres pour trouver à s'établir. Entre les monts Alleghanys et la côte, il n'y a plus place pour des établissements nouveaux. Au delà des monts Alleghanys, il faut aller fort au loin dans la vallée du Mississipi pour rencontrer des terres inoccupées. La vallée du Mississipi n'est pas rafraîchie par les brises de mer, elle est loin de jouir du délicieux climat du Brésil ; l'été y est assez insupportable et l'hiver rigoureux. Dans le commencement, toute constitution européenne y réclame des soins. Au delà de la grande vallée du Mississipi, il reste la zône des montagnes rocheuses, contrée sauvage et refuge des Indiens refoulés de la vallée précédente, où quelques établissements coloniaux ont été tentés sur les bords de l'Arkansas. Mais là règnent déjà la fièvre jaune et le choléra, en sorte que l'air empesté de ces contrées enlève presque toujours les colons avant qu'ils aient pu y prendre pied ; et s'ils parviennent à résister aux influences délétères de ce climat insalubre, ils n'en restent pas moins exposés aux attaques des sauvages et farouches Indiens qui habitent ces contrées, et qui, dans leurs excursions de peuple chasseur, viennent les envahir et souvent les massacrer.

Digitized by Google

L'auteur croit que le Brésil qui pendant si longtemps ne fut visité que par les Portugais, a été mal apprécié en Europe et son gouvernement souvent calomnié. Aujourd'hui, dit-il, le gouvernement brésilien commence à être mieux connu. « Peu d'entreprises coloniales ont été essayées au Brésil, et dans le nombre de celles qu'on a tentées jamais le gouvernement n'a abusé de la bonne foi des colons, qui ont été assez souvent trompés par les fondateurs. »

« Le 25 novembre 1814, le gouvernement portugais, qui s'était réfugié au Brésil, fit un appel aux étrangers, en promettant à ceux qui viendraient s'établir au Brésil les mêmes avantages et droits qu'aux Portugais, et même la franchise de tout impôt; mais ce fut en vain. Le mouvement de l'émigration, arrêté par la longue lutte dont l'Europe n'était pas encore complétement sortie, n'avait pas encore recommencé. Sous Jean VI, en 1818, voulant toujours encourager l'émigration, on fit un nouvel essai; on établit une caisse de secours au profit des émigrants étrangers; mais le Brésil, qui, depuis sa découverte, avait toujours été fermé à toutes les autres nations, n'était pas encore assez connu pour pouvoir espérer d'attirer sur son sol une partie de l'émigration européenne, qui avait pris sa direction vers les États-Unis.

« A la même époque, on forma des colonies de la couronne. On accorda aux colons le passage franc, et on pourvut à leur entretien pendant un an et demi; on leur donna du gros et du menu bétail, des mulets, des chevaux, et tout ce qui était nécessaire à leur exploitation, sous la condition de restituer au bout de quatre ans ces mêmes animaux en bon état; ils obtenaient en outre les semences et plants nécessaires, tels que riz, froment, maïs, fèves, pommes de terre, lin, ricin, chanvre, plants de cafier, cotonnier, manioc, etc.

« La terre qu'ils mettaient en culture leur était assurée en propriété. Ceux qui étaient transportés aux frais de l'État étaient exemptés de tout impôt pendant huit ans; cette exemption était de dix ans pour ceux qui se transportaient à leurs propres frais. Ces colons, du reste, jouissaient de tous les droits de citoyens brésiliens. A chaque colonie étaient attachés un médecin et un prêtre, ce dernier salarié par le gouvernement. Enfin, sous le rapport de la religion, on ne fit plus comme autrefois de distinction dans les cultes; le pays fut ouvert à toutes les communions chrétiennes, et les prédicateurs protestants aussi bien que les prêtres catholiques furent rémunérés par le trésor public.

« A côté de ces nouvelles mesures prises par le gouvernement brésilien, les particuliers n'en conservèrent pas moins le droit de fonder des colonies pour leur propre compte, et quelques entreprises de ce genre se renouvelèrent, mais presque toutes sans succès, parce qu'elles avaient été établies sans pré-

Digitized by Google

des villes où existent des corporations commerciales [1], toujours cependant avec la condition d'une propriété foncière de trois années. On avait aussi demandé un surcroît de représentation en faveur des communes rurales : 1° dans les assemblées de cercles ; 2° dans les états provinciaux ; 3° dans l'assemblée des commissions réunies de ces Etats. L'assemblée appuya l'augmentation pour les assemblées de cercles et pour l'assemblée des commissions des Etats, mais non pour ces Etats eux-mêmes.

Les Etats de Poméranie votèrent la réduction de dix ans à deux, dans la durée de la propriété foncière requise pour les députés des villes aux états provinciaux, mais ils repoussèrent une motion en faveur d'une représentation spéciale de l'industrie et du commerce.

Dans les Etats du Rhin, une motion pour réduire de dix ans à cinq la durée de la propriété foncière dans les villes et dans les campagnes, ne fut pas appuyée ; une autre motion pour augmenter de dix députés la représentation de chacun de ces deux ordres, n'ayant obtenu que 43 voix contre 31, c'est-à-dire moins des deux tiers, fut aussi repoussée [2].

De nombreuses pétitions, ayant le même objet, avaient été adressées aux Etats de Silésie. Le vote fut négatif sur la plupart : on repoussa par 50 voix contre 33 l'augmentation de représentation en faveur des villes, et par 55 voix contre 28 la représentation particulière du commerce ; mais la majorité vota pour réduire de dix ans à cinq la durée de la propriété foncière dans les villes, et pour abaisser de 12 thalers à 6, l'impôt exigé pour être éligible dans les campagnes.

Les Etats de Saxe repoussèrent deux motions en faveur d'une représentation particulière du commerce et de l'industrie, et d'une augmentation dans le nombre des députés des villes ; mais ils votèrent, à l'unanimité moins une voix, une adresse pour demander que la durée de la propriété foncière dans les villes fût réduite de dix ans à cinq.

La question d'une représentation générale, en d'autres termes l'exécution de l'ordre de cabinet du 22 mai 1815 qui en contenait la promesse formelle, fut, au début du règne de Frédéric-Guillaume IV, l'objet de discussions animées de la part de la presse et dans le sein de plusieurs états provinciaux. Après les déclarations réitérées du monarque actuel et la réunion des commissions des divers Etats à Berlin, ces assemblées n'ont pas cru, dans leur session de cette année, pouvoir revenir sur cette grave réclamation. Excepté

[1] Ce sont, dans la province de Prusse : Dantzick, Elbing, Kœnigsberg, Tilsit et Memel.

[2] Les États du Rhin se composent de 5 princes, 25 nobles, 25 députés des villes, 25 députés des campagnes.

Digitized by Google

à Posen, partout où sont parvenues des pétitions dans ce sens, elles n'ont point été accueillies; mais on a tenté à Dusseldorf, comme déjà nous avons vu qu'on l'avait fait à Stettin, d'arriver au même résultat d'une manière indirecte; un député des villes fit la motion de supplier le roi :

1° D'ordonner la convocation à Berlin, chaque année ou au moins à des époques fixes, des commissions des Etats sous la présidence d'un maréchal à choisir dans leur sein [1];

2° D'accorder à ces commissions le droit de délibérer sur toutes les lois d'intérêt général et relatives aux droits personnels et de propriété, comme aussi sur celles qui auraient pour objet l'institution des Etats et les impôts;

3° De leur accorder également l'examen de l'état financier de la monarchie, ainsi que celui des comptes du budget et de l'administration de la dette publique;

4° De ne plus contracter, sans leur assentiment, des dettes ou des emprunts, et généralement toute espèce de charges nouvelles;

5° De ne pas faire vendre, sans les avoir préalablement consultées, des domaines et des biens de l'Etat;

6° De les déclarer organes légaux des citoyens, et de leur accorder en conséquence le droit de pétition et de plainte;

7° De leur permettre de former une assemblée indivisible et d'arrêter leur règlement, sous l'approbation royale;

8° De n'accorder aux ministres qui viendraient à leur assemblée que le droit de donner les explications jugées nécessaires, sans pouvoir intervenir dans les discussi ons.

On proposait encore de demander quelques-unes de ces prérogatives pour les états provinciaux eux-mêmes.

Cette motion donna lieu à une discussion sur laquelle nous ne possédons pas de détails, le gouvernement ayant défendu l'impression du compte-rendu de la séance; nous devons supposer qu'une partie au moins de la motion fut adoptée, puisqu'une adresse *pour compléter l'institution des États* figure parmi les pièces adoptées par l'assemblée dans sa séance du 11 juillet. La communication officielle de cette défense de publication provoqua, de la part d'un député noble, un projet d'adresse au roi pour se plaindre de l'inexécution de ses promesses, inexécution dont on n'entendait pas le rendre responsable, pour insister sur la publication du compte-rendu, et pour le prier d'ordonner que la marche prescrite par son ordonnance du 29 mai

[1] Nous avons consacré (*Revue nat.*, vol. VIII, p. 44) un article à la première réunion de ces commissions des États; d'après le règlement existant, la présidence réelle appartient au ministre auquel ressortit la question en discussion.

Digitized by Google

1843 [1], « ne fût plus *arbitrairement* abandonnée comme il est arrivé. » La discussion s'engagea d'abord sur le maintien du mot *arbitrairement*, qui semblait trop hardi à quelques-uns; la majorité se décida pour l'affirmative, et adopta ensuite l'adresse, qui était évidemment dirigée contre le ministre de l'intérieur, M. d'Arnim [2], quoiqu'il n'y fût pas nominativement désigné.

Il ne nous reste plus à signaler que deux discussions des Etats du Rhin.

Nous avons vu précédemment que le roi, mécontent de l'adresse de l'assemblée de Posen, laissa entrevoir, dans sa réponse, la possibilité de revenir, en ce qui la concernait, sur la promesse de réunir périodiquement les Etats provinciaux. Un député noble de la province du Rhin proposa, à ce sujet, « que « les Etats exprimassent au monarque leurs craintes sur une suppression de « la constitution, suppression déclarée possible dans la réponse à l'adresse de « Posen, et qu'ils le priassent de bien vouloir s'occuper de l'établissement « d'une cour fédérale. » Le renvoi de la motion à une commission fut d'abord vivement contesté. Dans la commission, la majorité fut d'avis de rejeter la proposition, mais de provoquer l'établissement d'une cour fédérale, en se fondant sur des motifs généraux et sans en rattacher l'utilité à l'affaire de Posen. La discussion s'ouvrit sur ces conclusions; 69 voix contre 4 décidèrent de ne pas intervenir dans l'affaire de Posen, et 40 contre 30 de ne pas voter une adresse pour solliciter l'établissement d'une cour fédérale.

La discussion sur la question de l'émancipation des juifs, fut préparée par un excellent rapport sur sept motions ayant toutes le même objet en vue; nous y puisons les renseignements qui suivent. La publication des lois françaises émancipa les juifs de la rive gauche du Rhin. En 1808, un décret impérial, provoqué par des faits d'usure en Alsace, introduisit quelques restrictions à l'exercice de leurs actions judiciaires. Ce décret, dont la durée fut limitée à dix ans, cessa d'avoir force de loi en France en 1818, et il en eût été de même dans la Prusse rhénane, si un ordre de cabinet ne l'eût prorogé d'une manière indéfinie. Pour la partie de la monarchie où ne furent point introduites les lois françaises, l'état des juifs est réglé par un édit du 11 mars 1812 qui les place sur le pied d'égalité avec les autres citoyens, en réservant toutefois de déterminer, par une disposition ultérieure, les conditions de leur admission aux emplois. L'édit de 1812 n'est pas applicable aux portions de la monarchie qui ont fait partie de l'empire français, et cependant les juifs de la province du Rhin, déjà soumis aux entraves du décret de 1808,

[1] C'est la dépêche dont nous avons parlé plus haut, et qui contient la réponse à la demande adressée par les États du Rhin d'un sténographe et d'une publication plus libre de leurs débats.

[2] Il crut convenable d'expliquer sa conduite dans une missive publiée par les journaux et adressée au président supérieur de la province du Rhin.

Digitized by Google

sont en outre exclus des fonctions publiques. Les motions dont la commission à l'unanimité proposait l'adoption, devaient donc avoir un double objet : l'abolition du décret impérial de 1808, l'assimilation complète des juifs aux autres citoyens. La plupart des adversaires de cette mesure alléguèrent que tout Etat moderne étant fondé sur le christianisme, il fallait au moins être chrétien pour en faire partie, pour participer aux drois des citoyens; un de ces orateurs alla jusqu'à prétendre qu'il fallait, avant de proclamer l'émancipation des juifs, attendre que l'Église elle-même se fût prononcée. Ces paroles trouvèrent peu d'écho dans l'assemblée; l'abrogation du décret impérial fut votée par 68 voix contre 5, et l'assimilation des juifs aux autres citoyens par 59 voix contre 19.

Telle a été cette remarquable session des Etats provinciaux de Prusse. Elle s'est prolongée au delà de la durée de toutes celles qui l'ont précédée. Les Etats du Rhin et ceux de Silésie n'ont pas siégé moins de deux mois. Avant de se séparer, toutes ces assemblées ont élu les commissions prises dans leur sein qui doivent se réunir à Berlin. Il est probable que, dans quelques mois, ces commissions seront appelées dans la capitale, et on annonce même déjà que le projet de code pénal leur sera soumis. Cette nouvelle session présentera sans doute plus d'intérêt que la première; il faut aux assemblées comme aux institutions le temps de se former, et aux hommes qui les composent celui de se reconnaître.

D'après le nombre et l'importance des questions qui viennent d'être soulevées dans la session des Etats, on conçoit l'intérêt qui s'attache aux réponses dont les réclamations de ces assemblées seront l'objet de la part du roi. Ces réponses n'ont pas encore paru, quoique sur plusieurs points déjà on en pressente la nature [1]; nous nous réservons de les faire connaître à ceux de nos lecteurs qui suivent, avec l'intérêt qu'il mérite, le mouvement politique de la Prusse, qui avance si rapidement et acquiert chaque année des proportions plus remarquables.

[1] Ainsi on annonce une loi sur la condition civile et politique des juifs, qui règlera probablement toute la matière.

Digitized by Google

DE LA COLONISATION AU BRÉSIL; *Mémoire historique, descriptif, statistique et commercial sur la province de Sainte-Catherine, formant le 2e rapport à la Société belge-brésilienne de Colonisation, par Charles Van Lede, ancien officier supérieur du génie et directeur des travaux hydrauliques au service du Chili. — Bruxelles,* 1845

Il y a environ deux ans que sur des propositions venues d'Amérique, une société provisoire s'est formée à Bruges, pour rechercher les moyens d'établir dans le Brésil et sous la souveraineté du gouvernement de ce pays une colonie belge. Un homme instruit, natif de la Flandre, que le goût des voyages lointains avait, il y a une quinzaine d'années, poussé jusqu'au Chili, où il résida quelques années avec le grade d'officier supérieur du génie, M. Charles Van Lede, fut chargé d'un premier voyage d'exploration. La société de commerce de Bruges, qui paraît être intéressée dans l'entreprise, lui adjoignit un délégué.

Le résultat du voyage fut la concession faite par l'empereur du Brésil à la compagnie belge-brésilienne de quatre cents lieues carrées de terrain en une ou plusieurs parties à désigner par la compagnie elle-même, parmi les terres dévolues à la couronne dans la province de Sainte-Catherine. Exemption est accordée aux colons, leur vie durant, du service militaire autre que celui de la garde nationale dans le district de la colonie, quand il sera nécessaire à sa tranquillité et à sa sécurité. Les exploitations agricoles, minières

Digitized by Google

ou industrielles sont libres de toute imposition pendant vingt ans; pendant le même espace de temps, les produits de la colonie ne payeront aucun droit à l'exportation. Quelques autres exemptions sont octroyées, pour l'introduction en franchise de droit des matériaux de construction, vivres, armes, graines, etc., nécessaires à l'exploitation. Le gouvernement brésilien s'engage à payer à la compagnie 30,000 reis pour chaque colon de quatorze ans au moins qu'elle amènera; et 10,000 par enfant de trois à quatorze ans [1]. Les obligations principales de la colonie consistent à transporter chaque année dans la colonie (la concession ne dit pas pendant combien d'années) cent familles naturelles, c'est-à-dire, si nous ne nous trompons, cent hommes et cent femmes en âge d'avoir des enfants; à exécuter tous les travaux de son entreprise par des bras libres; à admettre les Brésiliens qui voudraient s'instruire dans les méthodes de culture, d'industrie ou d'exploitation minière; à laisser le gouvernement brésilien s'intéresser, s'il le désire, dans l'entreprise jusqu'à concurrence de six millions, le capital primitif de la compagnie devant s'élever à six autres millions. Le gouvernement brésilien pourra nommer un inspecteur chargé de veiller à la stricte observance des conditions de la concession, et la compagnie, est-il dit, devra se prêter à toutes ses exigences, pour l'accomplissement de ses fonctions. La direction de la compagnie résidera en Belgique, et sera représentée au Brésil par une agence permanente.

La province de Sainte-Catherine est une des provinces de l'immense empire brésilien qui s'éloigne le plus de l'équateur. Au delà il ne reste que celle de Rio Grande, la dernière province brésilienne vers le sud.

La province de Sainte-Catherine, qui ne compte que 67 mille habitants, a une étendue presque double de celle de la Belgique; sa superficie est de 5 millions et demi d'hectares [2]. Elle s'étend de 25° 54′ latitude méridionale à 29° 20′. Son territoire comprend une île voisine de la côte, qui porte le nom d'île de Sainte-Catherine et n'a que 18 lieues carrées. La partie continentale de la province

[1] Les mille reis valaient, en 1841, 3 fr. 20 c. Le change est très-variable.

[2] Le Brésil tout entier a une population de cinq millions d'habitants, et une superficie de 682,500,000 hectares. C'est 12 fois l'étendue de la France; 216 fois celle de la Belgique.

Digitized by Google

a d'abord 1,200 lieues carrées, s'étendant le long de la côte et formant une vaste plaine couverte de forêts et traversée par de nombreuses rivières; puis plus loin à l'intérieur, une chaîne de montagnes appelée la Serra Géral, traversant la province du nord au sud, s'élève presque à pic du côté de la côte; au delà, un vaste territoire s'étend à l'ouest vers le Paraguay. C'est dans la partie continentale comprise entre la Serra Géral et la mer, qu'il s'agit d'établir la colonie projetée. C'est dans les terres dévolues à la couronne que la compagnie aura à choisir les 400 lieues qui lui sont concédées. Les terres de la couronne comprennent presque le territoire tout entier, à l'exception d'une bande de dix kilomètres de largeur, s'étendant sur la plus grande partie du littoral à côté de la route qui longe la côte et qui est pour ainsi dire la seule route de la partie continentale de la province.

Dans l'ouvrage qu'il publie, et qui forme un volume grand in-8°, M. Van Lede a rassemblé toutes les données que pendant un séjour de plusieurs mois sur les lieux, il a pu recueillir, tant sur la province de Sainte-Catherine que sur la situation politique, financière, agricole et commerciale du Brésil tout entier. Ce qui frappe dans ce livre, c'est qu'il n'a pas le ton d'un prospectus de spéculation mercantile; ce n'est pas un plaidoyer partial en faveur de la hausse des actions d'une société colonisatrice, mais un livre de faits soigneusement rassemblés. commandant la confiance par un ton de sincérité qui fait honneur au caractère de celui qui l'a écrit.

L'auteur regarde l'empire du Brésil comme un des pays qu'il y a le plus d'avantage à coloniser aujourd'hui. La beauté de son climat, l'extrême fécondité de son sol, son immense territoire si peu peuplé, ses côtes si étendues, une monarchie dotée d'une constitution libérale [1], de grands marchés déjà existants dans plusieurs ports, tout semble appeler la population vers le Brésil. L'auteur se demande si, sous le rapport de la position géographique, il existe

[1] La constitution du Brésil date de 1824. Elle offre dans quelques-uns de ses 179 articles des rapports assez remarquables avec la constitution belge. En 1834, elle a subi une modification, par suite de laquelle les conseils provinciaux ont été érigés en assemblées législatives; le pouvoir des autorités locales a été ainsi étendu par suite, sans doute, des inconvénients d'une trop grande centralisation dans un État aussi vaste et dans lequel les voies de communication sont rares et difficiles.

Digitized by Google

sur le globe un État qui y occupe une plus belle place. « Central entre l'Europe, l'Amérique du Nord, le Mexique, les Indes occidentales d'une part, les ports de la mer Pacifique, l'Océanie, l'Australie, les Grandes-Indes et la Chine de l'autre part, le Brésil qui, sur un développement de près de 900 lieues de côtes, présente plusieurs ports magnifiques, se trouve ainsi placé au centre des transactions commerciales de l'univers, et est destiné peut-être à devenir la cheville ouvrière du commerce du monde. A quarante jours de navigation des ports de France, et en moyenne de toute l'Europe, à vingt-cinq jours du cap de Bonne-Espérance, à soixante jours de Java, soixante-dix de la Chine, quarante de Lima, soixante de la Nouvelle-Hollande, etc., les ports du Brésil sont, pour les navires qui se rendent vers ces diverses destinations, presqu'autant de points de relâche où ils trafiquent en échanges, font des vivres et alimentent ainsi l'activité toujours croissante du commerce brésilien.»

Malgré les avantages que lui offre le Brésil, l'émigration européenne n'a guère encore pris la direction de ce pays. C'est d'Allemagne et d'Angleterre que part chaque année le flot des émigrants qui vont s'établir en Amérique, et c'est presque toujours vers les États-Unis qu'ils se dirigent. On estime que de Brême et Hambourg, il part tous les ans 14 à 15,000 émigrants allemands; un bien plus grand nombre va s'embarquer dans les ports de Hollande, d'Angleterre et de France. En 1817, 30,000 Allemands partirent de Baden, de Wurtemberg et de la Hesse; un nombre égal arriva jusqu'à Amsterdam et dut, faute d'argent, rebrousser chemin. En 1818 et 1819, 40,000 personnes traversèrent la Hollande pour se rendre en Amérique, et vers cette époque aussi se forma à Berne la première société organisatrice pour l'émigration, qui envoya un grand nombre de Suisses aux États-Unis. En 1827 et 1828, le grand-duché de Bade et le Wurtemberg fournirent plus de 10,000 personnes à l'émigration. En 1829, 3,000 partirent encore de Bade et de la Suisse; en 1830, un grand nombre d'habitants de l'Odenwald, de la Bavière rhénane, de Darmstadt et du Wurtemberg prirent la même direction, plusieurs possédaient des fortunes considérables. En 1831, il y eut encore 24,000 émigrants de ces pays, dont la plupart s'embarquèrent à Amsterdam.

Trois circonstances sont particulièrement à remarquer dans le

Digitized by Google

mouvement d'émigration de la population européenne vers l'Amérique. C'est, d'abord, la grande part qu'y prend l'Allemagne, à l'exclusion de presque toutes les autres populations de notre continent. En second lieu, ce mouvement passe à côté de la Belgique, les émigrants s'embarquent rarement dans nos ports, ils partent par la Hollande, Hambourg, Brême, le Havre, l'Angleterre. Ce fait a déjà été signalé. Il y a deux ou trois ans un Français, M. Jules Chevalier, au retour d'un voyage d'Amérique, a même fait des efforts à Bruxelles pour démontrer l'intérêt qu'aurait la Belgique à attirer chez elle ce transit d'hommes que l'achèvement du chemin de fer favoriserait aujourd'hui, et à prendre la direction du mouvement d'émigration du continent européen, par la création d'une grande société qui se prescrirait ce but. Enfin, ce qui est également digne de remarque, c'est que tous ces émigrants se dirigent pour la plupart vers les États-Unis. Et cependant, dit M. Van Lede, la fertilité du sol brésilien, comparé à celui des États-Unis, se trouve à peu près de 3 à 2, et les frais d'entretien ou d'existence sont bien moins élevés au Brésil. Aux États-Unis, il faut pénétrer bien avant dans les terres pour trouver à s'établir. Entre les monts Alleghanys et la côte, il n'y a plus place pour des établissements nouveaux. Au delà des monts Alleghanys, il faut aller fort au loin dans la vallée du Mississipi pour rencontrer des terres inoccupées. La vallée du Mississipi n'est pas rafraîchie par les brises de mer, elle est loin de jouir du délicieux climat du Brésil ; l'été y est assez insupportable et l'hiver rigoureux. Dans le commencement, toute constitution européenne y réclame des soins. Au delà de la grande vallée du Mississipi, il reste la zône des montagnes rocheuses, contrée sauvage et refuge des Indiens refoulés de la vallée précédente, où quelques établissements coloniaux ont été tentés sur les bords de l'Arkansas. Mais là règnent déjà la fièvre jaune et le choléra, en sorte que l'air empesté de ces contrées enlève presque toujours les colons avant qu'ils aient pu y prendre pied ; et s'ils parviennent à résister aux influences délétères de ce climat insalubre, ils n'en restent pas moins exposés aux attaques des sauvages et farouches Indiens qui habitent ces contrées, et qui, dans leurs excursions de peuple chasseur, viennent les envahir et souvent les massacrer.

Digitized by Google

L'auteur croit que le Brésil qui pendant si longtemps ne fut visité que par les Portugais, a été mal apprécié en Europe et son gouvernement souvent calomnié. Aujourd'hui, dit-il, le gouvernement brésilien commence à être mieux connu. « Peu d'entreprises coloniales ont été essayées au Brésil, et dans le nombre de celles qu'on a tentées jamais le gouvernement n'a abusé de la bonne foi des colons, qui ont été assez souvent trompés par les fondateurs. »

« Le 25 novembre 1814, le gouvernement portugais, qui s'était réfugié au Brésil, fit un appel aux étrangers, en promettant à ceux qui viendraient s'établir au Brésil les mêmes avantages et droits qu'aux Portugais, et même la franchise de tout impôt; mais ce fut en vain. Le mouvement de l'émigration, arrêté par la longue lutte dont l'Europe n'était pas encore complétement sortie, n'avait pas encore recommencé. Sous Jean VI, en 1818, voulant toujours encourager l'émigration, on fit un nouvel essai; on établit une caisse de secours au profit des émigrants étrangers; mais le Brésil, qui, depuis sa découverte, avait toujours été fermé à toutes les autres nations, n'était pas encore assez connu pour pouvoir espérer d'attirer sur son sol une partie de l'émigration européenne, qui avait pris sa direction vers les États-Unis.

« A la même époque, on forma des colonies de la couronne. On accorda aux colons le passage franc, et on pourvut à leur entretien pendant un an et demi; on leur donna du gros et du menu bétail, des mulets, des chevaux, et tout ce qui était nécessaire à leur exploitation, sous la condition de restituer au bout de quatre ans ces mêmes animaux en bon état; ils obtenaient en outre les semences et plants nécessaires, tels que riz, froment, maïs, fèves, pommes de terre, lin, ricin, chanvre, plants de cafier, cotonnier, manioc, etc.

« La terre qu'ils mettaient en culture leur était assurée en propriété. Ceux qui étaient transportés aux frais de l'État étaient exemptés de tout impôt pendant huit ans; cette exemption était de dix ans pour ceux qui se transportaient à leurs propres frais. Ces colons, du reste, jouissaient de tous les droits de citoyens brésiliens. A chaque colonie étaient attachés un médecin et un prêtre, ce dernier salarié par le gouvernement. Enfin, sous le rapport de la religion, on ne fit plus comme autrefois de distinction dans les cultes; le pays fut ouvert à toutes les communions chrétiennes, et les prédicateurs protestants aussi bien que les prêtres catholiques furent rémunérés par le trésor public.

« A côté de ces nouvelles mesures prises par le gouvernement brésilien, les particuliers n'en conservèrent pas moins le droit de fonder des colonies pour leur propre compte, et quelques entreprises de ce genre se renouvelèrent, mais presque toutes sans succès, parce qu'elles avaient été établies sans pré-

Digitized by Google

visions d'avenir, sans ressources suffisantes, et toujours fort avant dans les terres, où les voies de communication manquaient pour le transport des produits jusqu'aux lieux de consommation.

« Cependant ces mesures, quelque incomplètes qu'elles fussent, ne tardèrent pas à porter quelques fruits, et si tous les essais faits dans la province de Rio-Janeiro n'ont pas répondu à ce qu'on en attendait, il y eut cependant quelques entreprises de ce genre qui, mieux combinées, dépassèrent toute espérance. Parmi celles-ci nous citerons les colonies de Canto Gallo et Nova Fribourgo, fondées en 1818 par le prince régent, et qui fournissent aujourd'hui à Rio de Janeiro des approvisionnements et une grande partie du café qui s'exporte de cette ville; les établissements du Micuri et de Caravelhos, une colonie aux environs de Pernambuco, laquelle possède déjà plus de 5,000 habitants; enfin, celle de S. Leopoldo, près de Porto Alegre, qui de tous les établissements de ce genre qu'on a créés au Brésil est peut-être le plus remarquable.

« S. Leopoldo, qui doit sa fondation aux généreux encouragemente de José Feliciano Fernandez Pinheiro, vicomte de S. Leopoldo, se trouve à environ 50 kilomètres de Porto Alegre (province de Rio Grande du sud), dans la vallée d'un des affluents de la rivière Sino; elle date à peine d'hier, et compte déjà plus de 5,000 habitants, presque tous Allemands, quoiqu'elle se trouve au milieu du théâtre de l'insurrection qui, depuis cinq ans, désole cette belle province. Le territoire concédé à la colonie n'excède pas vingt lieues carrées de 25 au degré; mais il paraît qu'elle peut s'étendre beaucoup vers le nord, au delà de la Serra Geral, dans les plaines élevées connues sous la dénomination de Campos da Cima da Serra, puisqu'elle est bornée de ce côté par les limites fort peu connues de la province. Beaucoup d'établissements y ont déjà été créés, et tandis qu'une partie des colons s'adonnent aux travaux de l'agriculture et à l'élève des bestiaux, d'autres exploitent des scieries, des distilleries, des tanneries, des briqueteries, etc., et grâce à l'extrême fertilité du sol et à son heureuse disposition, on y cultive à la fois les denrées coloniales et toutes les productions d'Europe. Des terrains qui se trouvent enclavés dans la concession, et dont autrefois les Brésiliens ne savaient tirer aucun profit, qui, par conséquent, étaient à peu près sans valeur, se vendent aujourd'hui à des prix très-élevés; des édifices, des écoles, des établissements de bienfaisance, et jusqu'à un théâtre, s'y sont élevés; de belles routes ont été construites, et une société d'actionnaires paraît s'être formée parmi les colons pour jeter un pont sur le Sino; de façon que S. Leopoldo est devenu, en peu d'années, un des sites les plus modernes et les plus agréables du Brésil.

« Il est donc vrai que lorsque la colonisation est dirigée avec intelligence et loyauté, elle peut espérer un brillant avenir. C'est là un fait qui nous paraît

Digitized by Google

incontestable. Cette colonie de S. Leopoldo, qui est la plus considérable des colonies allemandes, a été formée dans le principe avec quelques Allemands des provinces rhénanes et du nord de l'Allemagne, et s'est accrue successivement des soldats licenciés de la légion allemande, auxquels le gouvernement accordait toutes les faveurs dont jouissaient les colons de la couronne. Quelques autres essais ont été tentés dans la province de Sainte-Catherine, avec des hommes qui faisaient partie de la légion allemande; mais établies trop dans l'intérieur de la province, et privées de toute voie de communication avec la côte où se trouvent les lieux de consommation, elles n'ont pu progresser : *toujours à cause de la cherté et de la difficulté des transports*, cette éternelle pierre d'achoppement. »

Une des causes les plus puissantes du manque de population du Brésil consiste, suivant l'auteur, dans l'ancien système de colonisation adopté par les Portugais, en vertu duquel on accordait d'immenses concessions de terres sans obligation réelle de les faire peupler; heureusement, dit-il, ce système absurde tombe de toutes parts en désuétude.

Une question bien importante à éclaircir pour la fondation d'une colonie, c'est celle du climat et de la salubrité du pays. Il n'en est point qui intéresse davantage l'avenir de l'établissement. Nous avons dit plus haut que la province de Sainte-Catherine s'étendait, au sud de l'équateur, du 25° (25° 54′) degré de latitude au 29° (29° 20′). Sous ce rapport, sa situation est plus favorable que celle de Santo-Thomas, qui est d'une dixaine de degrés plus rapprochée de l'équateur. Mais la latitude à elle seule ne décide pas du climat. C'est ce que reconnaît M. Van Lede.

« Le climat, pris dans son acception vulgaire, et la salubrité dépendent non-seulement du degré de latitude, mais encore de la hauteur au-dessus du niveau de la mer des lieux où l'on se trouve; des vents dominants, s'il existe des chaînes de montagnes, de la direction de ces chaînes; des inondations, des flaques d'eau, des débordements et de plusieurs autres causes que, pour une appréciation consciencieuse, on ne doit pas négliger de prendre en considération, surtout en l'absence de tout document acceptable. Et pour ne citer que deux exemples bien frappants de ce que nous avançons, qui ne connaît pas l'insalubrité de toute la côte orientale du Mexique? mais montez sur le premier plateau ou table qui est caractérisé par la végétation du chêne, et vous trouverez un des plus beaux climats du monde. La ville de Mexico, qui est située par 19° 25′ latitude nord, est, sous le rapport du climat, un séjour

Digitized by Google

délicieux, tandis que le port de Tampico, qui se trouve par 22° 15′ et partant bien plus éloigné de l'équateur, est un séjour tellement dangereux, que depuis le mois de mai jusqu'en octobre, les naturels eux-mêmes se cloîtrent dans leurs maisons et n'en sortent pour travailler que lorsqu'ils y sont forcés par la plus impérieuse nécessité, et que les jeunes Européens surtout ne pourraient y demeurer un seul jour sans compromettre leur santé.

« Dans la province du Para, au Brésil, qui se trouve sous la ligne et seulement à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, on ne connaît aucune fièvre pernicieuse. Mais aussi toute cette contrée est presque continuellement rafraîchie par les vents du nord-est, qui se lèvent régulièrement le matin et tombent le soir. Aucune grande chaîne de montagnes ne se trouve à l'intérieur pour s'opposer à leur courant, et ils enlèvent toutes les émanations délétères qu'ils remplacent par l'air frais de la mer. Dès lors, on doit déjà comprendre que ce pays doit être moins chaud et plus salubre que ne le ferait supposer sa latitude.

« Au Mexique, au contraire, durant la saison des pluies, de mai en octobre, toute la côte se trouve sous le vent de l'intérieur, et la faible brise, surchargée de tous les miasmes contagieux et morbifiques qui proviennent de la décomposition des plantes en putréfaction et des vases que recouvrent les fréquentes ondées, infecte toute la contrée et donne naissance aux fièvres pestilentielles, contre lesquelles les Européens luttent vainement, sans que ni soins, ni prévoyance puissent les y soustraire.

« Il est donc vrai que l'influence des vents dominants ne doit pas être négligée dans l'examen des causes de la salubrité d'un pays, et nous en tiendrons compte dans l'appréciation de celle de la province de Sainte-Catherine.

« C'est encore à une circonstance de cette nature qu'il faut attribuer l'insalubrité de la côté d'Afrique, où les mêmes causes produisent les mêmes effets.

« A Sierra Leone, qui est situé par 14° 6′ de latitude sud, sur une péninsule sans eaux stagnantes, sans marais, dont le sol, s'élevant insensiblement sur le niveau de la mer, est terminé par une superbe chaîne de collines boisées jusqu'au sommet, et qui par conséquent se trouve dans des conditions apparentes bien plus favorables que la côte orientale du Mexique; eh bien ! à Sierra Leone la côte est sous le vent de l'intérieur, et l'intérieur, vu du haut des collines, tout en se présentant sous l'aspect le plus séduisant, n'en est pas moins un foyer de maladies contagieuses et d'affections morbides, dont les émanations sont sans cesse poussées vers la côte; et telle y est la mortalité, que naguère encore sur 1,000 officiers anglais, il en mourut 209 dans l'espace d'une année; que de 1,685 soldats, il n'en restait que 2 sur 100, et 1 seul sergent sur 12 en état de faire son service. (Voyez la *Revue britannique*, mars 1842.)

Digitized by Google

« A Bahia, qui est à peu près sous le même parallèle que Sierra Leone, la terre, sans cesse rafraîchie par les fortes brises de mer, ne possède aucun germe pestilentiel, et tandis que la température n'y dépasse pas 25° centigrades, à Rio de Janeiro, qui est plus éloigné de l'équateur, la chaleur s'élève quelquefois à 33 degrés et demi. La latitude ne suffit donc point pour déterminer la température, et on ne peut rien en induire d'absolu sous le rapport de la salubrité; car la ville de Rio, bâtie sur une ancienne crique dont une grande partie, à chaque marée, laisse encore les vases à découvert, se trouve placée, par cette cause et diverses autres, dans des conditions très-favorables pour l'épidémie : telles sont le peu de largeur de ses rues, où l'air circule difficilement; la construction défectueuse des maisons, qui généralement sont dépourvues de cours; la dégoûtante habitude qu'ont conservée les habitants de vider chaque soir tous les immondices sur la plage qui est bordée par la ville, et l'impossibilité qui en résulte pour eux de prendre le frais après les chaleurs du jour; et cependant l'air à Rio est pur, le climat y est sain, et jamais on ne s'y est ressenti d'aucune maladie pestilentielle, malgré la haute température moyenne! A quelles causes faut-il donc attribuer des faits semblables? Nous croyons que c'est aux circonstances topographiques de son immense baie qu'il faut avoir recours pour expliquer la grande chaleur qui règne dans cette ville, et que c'est aux vents dominants qui soufflent sur toute la côte du Brésil qu'on doit l'air sain qu'on y respire.

« Sans doute la latitude d'un lieu a une influence considérable sur ce qu'on appelle vulgairement son climat, mais il est, et nous croyons l'avoir prouvé, d'autres circonstances qui ne sont pas moins importantes et qu'il est bon de ne pas négliger.

« Pour mieux procéder dans l'appréciation du climat et de la salubrité de Sainte-Catherine, nous commencerons par la description que nous allons donner des différentes saisons.

« Le printemps, qui commence en septembre et qui se caractérise par le développement de la séve, est, de toutes les saisons, celle qui est la plus sujette aux orages. Selon un auteur déjà cité, M. Paulo José Miguel de Brito, qui a fait un long séjour dans cette province, ce sont les mois de novembre et de décembre qui y sont les plus délicieux (*aprazivel*). A la fin de décembre on commence à sentir l'approche de l'été, qui se prolonge jusqu'à la fin de mars, et alors se déploie la végétation avec une vigueur et une magnificence extraordinaires. Pendant cette saison, la chaleur est assez intense, et deviendrait insupportable, si tous les jours, entre onze heures et midi, une bonne brise du nord-est ne s'élevait pour venir rafraîchir l'air. Cette brise souffle jusqu'au soir, et se trouve presque immédiatement remplacée par une autre, connue sous le nom de *terral*, qui ne tombe qu'entre neuf et dix heures du matin.

Digitized by Google

C'est donc de dix heures à midi que la chaleur est le plus forte. Dans les mois de décembre et de janvier, il pleut assez souvent, mais généralement à la nuit. Dans les autres mois, on peut compter sur un jour de pluie au moins, aux époques des syzygies de la lune.

« En avril commence l'automne, qui est la saison la plus régulière. Alors les jours sont vraiment enchanteurs (*incantadores*), et les nuits délectables (*delcitavel*) ; l'air est pur, et la salubrité au-dessus de toute expression.

« Dans les premiers jours de juin, le froid se fait sentir, particulièrement le matin lorsque souffle le terral, auquel les habitants donnent le nom de *minuanos*, du nom des aborigènes qui habitaient autrefois sur le plateau de la Serra Geral. Dans cette saison, qui correspond à l'hiver, les brises de mer ne sont plus aussi régulières et commencent plus tard qu'en été. Au commencement de juillet, on est en plein hiver. La mousson du nord-est est dominée par celle du sud-est ; les vents soufflent quelquefois avec violence, l'atmosphère se couvre, devient humide, lourde pendant quelques jours, et les orages et les pluies se succèdent plus fréquemment. Au mois d'août, ces phénomènes disparaissent, et au mois de septembre on entre de nouveau dans la délicieuse saison du printemps.

« Après un séjour de quelques mois seulement à Sainte-Catherine, nous ne devons pas nous hasarder à donner des tables de températures moyennes, et nous regrettons cette lacune dans notre travail, qu'il ne nous a pas été donné de remplir, de quelque peu d'importance qu'elles puissent être, après tout ce que nous avons dit de la salubrité en général, ainsi que des faits qui la caractérisent particulièrement.

« Nous étions à Sainte-Catherine en mars, avril et mai, et constamment nous nous y sommes exposé à toutes les intempéries de l'air et à l'ardeur du soleil. Nos devoirs nous interdisaient de songer à des précautions sanitaires ou à des soins hygiéniques. Une trop grande responsabilité pesait sur nous ; il fallait se dévouer, corps et âme, à la mission que nous avions acceptée, et nous croyons avoir rempli cette partie de notre tâche. Or donc, arrivé à Sainte-Catherine, malade et exténué par les chaleurs de Rio, nous nous y sommes promptement rétabli, le jour parcourant le pays, et la nuit couchant sur la dure, sans que jamais la pluie ni la chaleur aient pu nous arrêter dans nos courses, et sans que ni nous ni aucun de ceux qui nous accompagnaient ayons ressenti la moindre altération à notre santé. Durant notre court séjour en cette belle province, la dilatation du mercure dans le thermomètre n'a pas dépassé 22° 40′ Réaumur ; la nuit, elle diminuait quelquefois jusqu'à 13° 6′ R. ou 17° centigrades.

« Le savant voyageur Van Langsdorff, qu'on peut citer comme un écrivain consciencieux, et qui se trouvait en 1804 à Sainte-Catherine, au milieu de

Digitized by Google

l'été, dit que, dans les mois de décembre et de janvier, la dilatation ordinaire du mercure, dans le thermomètre de Réaumur, à terre et à l'ombre, était de 20 à 22 degrés; que la plus forte chaleur ne dépassait pas 26 degrés, et que pendant l'hiver, le thermomètre marquait assez souvent 10 degrés. Le fait est qu'en hiver il tombe de la grêle le long de la Serra Geral. et qu'il gèle quelquefois sur le plateau qui se trouve au sommet de cette chaîne

« Ainsi donc la province de Sainte-Catherine, par ses températures extrêmes, par la direction générale de ses montagnes, par ses vents dominants (moussons), par l'ordre et la régularité de ses saisons. et par la déclivité générale de son sol, jouit de toutes les conditions essentielles à un bon climat. Aussi est-elle incontestablement un des endroits les plus délicieux de la terre, et possède-t-elle un sol des plus fertiles. On peut consulter Langsdorff, Moris, Mawe, Duperrey, tous ceux qui ont eu le bonheur de toucher cette terre fortunée, et on verra que leur témoignage est unanime. Et nous, qui avions la mission, dont nous comprenions toute l'importance, de l'examiner particulièrement sous le double rapport de son climat et de sa salubrité, nous sommes heureux de pouvoir confirmer les faits qu'ont avancé nos devanciers, tout en confessant que, sur les bords de quelques petites rivières, il existe des marécages où l'humidité, jointe à la chaleur et à la mauvaise nourriture des fruits sauvages, peut développer quelques germes de fièvre et de dyssenterie. Nous terminerons ce chapitre en ajoutant que les médecins du Brésil ont l'habitude d'envoyer leurs malades à Sainte-Catherine pour y rétablir leur santé, et que les navigateurs y relâchent souvent pour s'y remettre, avec leurs équipages, des fatigues d'une longue traversée, ou d'une station prolongée dans un lieu moins salubre. »

Nous nous attendions à trouver dans l'ouvrage de M. Van Lede quelques mots sur le travail des blancs dans la province de Sainte-Catherine. L'auteur ne s'en est pas spécialement occupé, mais la question est implicitement résolue par le tableau de la population de la province. Ce tableau donne, en effet, pour la population totale de la province en 1842, le chiffre de 67,218, savoir : 12,580 pour la population esclave, et 54,638 pour la population libre. Or, les hommes de couleur libres ne pouvant, ainsi que le démontre un autre tableau, figurer dans ce dernier chiffre que dans une proportion minime, la population des nègres est si faible, qu'il en faut conclure que ce n'est point elle seule qui y cultive aujourd'hui la terre. D'ailleurs, l'existence et le développement de la colonie allemande de San Leopoldo, dont il a été question plus haut, et qui est établie à peu de distance de la province de Sainte-Catherine, prou-

Digitized by Google

vent que l'ouvrier européen y supporte le travail agricole. Ce point a une telle importance, qu'il est à regretter que l'auteur, dans son voyage d'exploration, n'ait pas poussé jusqu'à cette colonie allemande, afin d'étudier de plus près l'effet du climat sur la santé des émigrants européens, sur la puissance de travail qu'ils conservent, et pour constater la proportion de la mortalité parmi eux.

Dans la province de Sainte-Catherine, comme dans tout le Brésil, l'agriculture est dans son enfance. M. Van Lede attribue l'état stationnaire de la culture des terres à l'espèce de fièvre qui poussait les Portugais et les Brésiliens à la recherche de quelque lot heureux dans le lavage des mines d'or. L'exploitation diamantine est venue, au commencement du siècle dernier, réclamer de son côté un grand nombre de bras, et bouleverser encore une plus grande étendue de terres qu'elle arrachait pour jamais à la culture. L'auteur ne pense pas qu'une seule charrue soit mise en usage dans tout le Brésil, et c'est tout au plus si quelque riche propriétaire a recours aux engrais dans des jardins ou autres enclos aux abords ou dans l'intérieur des villes. Voici comment les terres se mettent en culture :

« On choisit une portion de la forêt dont on préjuge la fertilité, d'après les essences qui y croissent en plus grande abondance; alors, après la saison des pluies, on y envoie quelques esclaves qui coupent, à hauteur d'appui, les bambous, les lianes, les broussailles, la basse et la moyenne futaie, sans toucher aux plus gros arbres ni à ceux dont la dureté offre le plus de résistance; on laisse sécher ce pêle-mêle pendant quelque temps, et on y met le feu, un mois avant que les pluies recommencent.

« C'est dans ce champ de dévastation que l'agriculteur brésilien fait sa plantation, et c'est au milieu de ces troncs renversés ou debout, sur cette terre couverte de cendres, que, de mètre en mètre, il fait un trou dans lequel il jette quelques graines de maïs, puis il les referme avec le pied, et tout est terminé. Si la terre est fertile et si l'incendie s'est bien propagé, il n'aura même aucun sarclage à faire. Dans le cas contraire, il aura à couper les rejets qui repoussent, et à détruire toute végétation étrangère à sa plantation, en creusant la terre à la houe, à cinq ou six centimètres de profondeur. Au bout de quatre mois, le maïs est fécondé; alors le cultivateur brésilien est dans l'habitude de planter des haricots entre les tiges de cette graminée; il sarcle de nouveau son champ, et deux mois après il fait sa récolte.

« Lorsque le maïs est semé dans un sol très-fertile, il peut donner jusqu'à quatre cents pour un; dans un champ d'une fertilité ordinaire, on compte sur

Digitized by Google

deux cents pour un, et sur un terrain ingrat, on récolte encore quatre-vingts pour un. Alors, dans les mêmes circonstances et en même temps, les haricots rendent, dans le premier cas, soixante pour un; dans le second cas, quarante pour un, et dans le dernier cas, trente pour un. Ainsi, après l'incendie d'une forêt vierge, le cultivateur brésilien, dont tous les instruments aratoires se bornent à une serpe, une hache et une houe (nous ne comptons pas le bâton avec lequel il fait les trous pour sa plantation), récolte, la première année, de cent dix à quatre cent soixante pour un, et avec un résultat aussi énorme, il n'est pas surprenant qu'il ne cherche pas à en obtenir davantage et qu'il n'adopte pas des méthodes perfectionnées qui, dans sa manière de voir, lui donneraient plus de travail; car l'abattage de la forêt, quoique très-pénible, n'est compté pour rien par lui. D'un autre côté, telle est la beauté et la douceur du climat du Brésil, que l'homme dans les champs n'y sent presque pas de besoins et que tout le pousse à la paresse.

« Mais si la première récolte après l'incendie donne un résultat aussi merveilleux, il n'en est pas de même de la seconde; celle-ci dépasse rarement cent cinquante pour un, et dans l'esprit des Brésiliens, une terre qui ne donne qu'un résultat pareil doit être mise en jachère. Aussi, après la seconde récolte la laissent-ils reposent, et on y voit bientôt pousser des arbres grêles et d'essences complétement différentes de ceux qui y existaient primitivement. Au bout de six à sept ans, on les coupe de nouveau, on les brûle, on plante, et la nouvelle récolte ne dépasse plus cent cinquante pour un. Après cette seule récolte, on laisse de nouveau la terre en jachère; de nouvelles essences y croissent encore, on brûle après six à sept ans, on sème de nouveau, les récoltes diminuent toujours, les taillis qui se succèdent deviennent de plus en plus rabougris, et après un petit nombre de récoltes, le taillis (*capoeira*) est envahi par une très-grande fougère du genre *pteris*, et à cette cryptogame succède bientôt une graminée visqueuse, grisâtre et fétide, le *capim gordura*, ou herbe à la graisse, impropre même à la nourriture des bestiaux dont, tout en les engraissant, elle affaiblit les forces. Dès lors, l'agriculteur brésilien déclare la terre perdue pour toujours.

« Alors il a recours à une autre portion de la forêt, sur laquelle il opère comme sur la précédente; de sorte qu'au bout de huit ans, il se trouve qu'il a détruit quatre fois autant de forêt qu'il en avait réellement besoin; au bout de dix-sept ans, sept fois autant, et au bout d'un demi-siècle, cette superficie, au lieu d'être à jamais acquise à l'agriculture, se trouve, dans son opinion, perdue pour jamais. »

Parmi les principales productions de la province de Sainte-Catherine, l'auteur cite : le maïs, les haricots, le blé, le manioc, le riz, le café, le coton, le thé, le ricin, les pommes de terre, topinam-

Digitized by Google

bours, ignames et autres tubercules, le tabac, etc. Parmi les arbres fruitiers figurent l'olivier, l'amandier, le mûrier, l'oranger, le limonnier, le citronnier, le pêcher, le prunier, le cognassier, le figuier, le poirier, le cerisier, la vigne, le bananier, etc. La culture de la canne à sucre n'obtient qu'un médiocre succès, parce que le climat n'est pas assez chaud. L'indigotier croît avec vigueur dans les forêts; mais telle est l'insouciance des habitants pour ce qui est en dehors de leurs habitudes, qu'ils ne se donnent pas même la peine de récolter ce qui pourrait être d'un si grand intérêt pour eux. Le lin n'est plus cultivé; les bras manquent, on ne sait pas extraire l'huile de la graine; on a substitué le coton au lin. Les habitants prétendent qu'au temps où on cultivait le lin, cette plante donnait jusqu'à six récoltes par an. « Quelque convaincu que nous soyons de la prodigieuse fertilité de Sainte-Catherine, nous ne pouvons, ajoute l'auteur, admettre de pareils résultats, et nous devons convenir que nous les considérons comme exagérés. En en rabattant la moitié, il restera encore suffisamment pour satisfaire à toutes les exigences. »

On ne peut avoir que des notions très-imparfaites sur la minéralogie d'un pays aussi peu connu que la province de Sainte-Catherine, où trois sentiers à peine traversent une étendue de quatre-vingts lieues de longueur. Toutefois on peut affirmer, suivant l'auteur, qu'à plusieurs endroits de cette province on trouve du fer, du plomb, de l'or, du cuivre, du cristal de roche, des améthystes, des diamants, de l'ocre rouge, plusieurs espèces d'argile, du charbon de terre de différentes qualités, du grès, des pierres meulières. « On dit également, ajoute-t-il, qu'on y trouve du calcaire, mais nous n'en avons pas vu. »

A ce propos, il fait remarquer que l'absence de calcaire est une circonstance fâcheuse; car c'est une des matières les plus indispensables à l'industrie, et partant à la prospérité de la province. M. Schutel, consul sarde et chef d'un établissement colonial dans la province de Sainte-Catherine, a dit à l'auteur qu'on avait trouvé du calcaire à quelque distance de son établissement. Mais M. Schutel n'ayant pas été recueillir lui-même l'échantillon qu'il doit à une tierce personne, M. Van Lede regarde le fait comme douteux.

Pour montrer de quelle importance est pour la Belgique l'exten-

Digitized by Google

sion de ses rapports avec le Brésil, l'auteur a rassemblé quelques renseignements statistiques sur le commerce de ce pays; malheureusement, il n'existe pas de statistique commerciale complète des ports brésiliens. Le commerce de l'Angleterre avec le Brésil peut donner une idée de l'étendue de ce débouché pour les produits européens. Sans doute, il ne peut pas être comparé à celui des États-Unis, qui est au moins quatre fois plus considérable. Mais pour l'Angleterre les marchés du Brésil ont plus d'importance que ceux de toutes les anciennes colonies espagnoles réunies; et elle y place deux fois plus de marchandises que dans toute l'Afrique. C'est ce que montre le tableau suivant :

Exportation de la Grande-Bretagne aux anciennes colonies espagnoles, au Brésil et en Afrique, en 1835.

Anciennes colonies espagnoles, savoir :	Mexico	fr. 10,151,064
	Guatemala . . .	383,392 [1]
	Colombie . . .	3,332,498
	Buenos-Ayres et Monte-Video .	16,594,830
	Chili.	15,275,635
	Pérou	11,121,264
		fr. 56,858,785
Toute l'Afrique		fr. 28,880,584
Brésil		fr. 66,295,328 [2]

La même année, les marchandises que l'Angleterre a exportées pour la France n'ont atteint que la valeur de . . fr. 36,321,150

Quand les ports du Brésil ont été ouverts au commerce de toutes les nations européennes, l'Angleterre a été la première à s'y introduire. Mais depuis lors, d'autres nations ont peu à peu étendu leurs rapports commerciaux avec l'empire brésilien. C'est ainsi que les exportations des États-Unis pour le Brésil étaient déjà de 10 millions en 1835, et se sont élevées à 18 millions en 1841. Celles de

[1] On ne peut s'empêcher de remarquer à ce sujet la supériorité que sous ce rapport le Brésil présente sur l'État de Guatemala, où l'on essaie aussi une colonisation belge.

[2] Les articles principaux sont : les étoffes de coton, 36 millions de francs; les étoffes de laine, 8 millions; les toiles, 4 millions; quincaillerie et coutellerie, 2 millions; beurre et fromage, 2 millions; fer et acier brut et ouvré, 1 1/2 million; bonneterie et dentelles, 1 1/2 million; savon et chandelles, 1 million; poterie, 1 million, etc.

Digitized by Google

Hambourg, qui n'atteignirent pas encore tout à fait 2 millions en 1831, étaient plus que quintuplées cinq années après. Et les importations du Brésil à Hambourg ont été de 33 millions en 1836. D'après le dernier document statistique publié cette année par le ministère des finances, la Belgique n'a importé encore au Brésil, en 1842, que 2,000,000 de marchandises, dont seulement 1,200,000 fr. de marchandises belges.

L'auteur croit qu'un établissement colonial contribuerait à augmenter les rapports commerciaux de la Belgique avec le Brésil.

« Il est bien certain, dit-il, que dans le commencement de son entreprise la société belge-brésilienne de colonisation ne pourra exercer qu'une faible influence sur l'industrie, le commerce et la navigation de la Belgique; mais aussitôt que les premières difficultés auront été vaincues, que son administration sera régulièrement organisée, ses comptoirs établis tout le long de la côte du vaste empire du Brésil, et qu'une partie du flot de l'émigration européenne aura pris cette nouvelle direction, si on peut parvenir à la lui imprimer ainsi que nous espérons bien y réussir; alors l'établissement de la société belge-brésilienne de colonisation prendra un développement dont il serait difficile dès à présent d'assigner les limites. »

Nous croyons, comme l'auteur, qu'un établissement transatlantique bien assis et bien administré, dans une localité judicieusement choisie, qui n'offrirait pas d'ailleurs au gouvernement belge les embarras d'une souveraineté coloniale, pourrait être utile à la Belgique. Une espèce d'entrepôt belge placé entre Rio-Janeiro et Buenos-Ayres, des comptoirs belges se propageant peu à peu sur les immenses côtes du Brésil, une partie de l'émigration européenne, que l'auteur évalue à 100,000 hommes par an, prenant cette direction nouvelle et venant offrir un emploi nouveau à notre navigation lointaine, une part faite ainsi à la Belgique dans le mouvement des populations de l'ancien continent vers le continent nouveau, un moyen de déplacement offert aux existences misérables et aux caractères remuants, ce seraient là incontestablement des résultats avantageux pour le pays. Mais beaucoup de temps, des efforts bien éclairés et bien persévérants, seraient nécessaires pour que ces résultats acquissent une grande importance. Aussi aurions-nous peine à voir dans une entreprise de colonisation un remède immédiat aux souffrances actuelles de quelques-unes de nos indus-

Digitized by Google

tries, souffrances dont, pour le dire en passant, l'auteur assombrit beaucoup trop le tableau quand il les étend à toute la production belge; malgré la crise grave et cruelle que l'introduction de la mécanique a amenée dans l'industrie linière, malgré l'état d'encombrement où les folies de 1836 ont jeté une partie de l'industrie métallurgique, malgré des alternatives d'activité et de stagnation qui semblent être désormais la loi de certaines industries dans tous les pays du monde, le travail belge est loin d'être condamné à un chômage universel. Prise dans son ensemble, la prospérité matérielle du pays est loin d'avoir décrû et de légitimer un cri de désespoir.

Nous ne nous faisons pas illusion non plus sur cette émigration des populations souffrantes, que l'auteur espère de la réalisation de ses projets. Le caractère du peuple, chez nous, le porte peu à d'aussi grands changements de son existence. Nous doutons que, de longtemps, ce déplacement puisse devenir considérable, même parmi les ouvriers et les campagnards dont l'existence est la moins aisée aujourd'hui; la population flamande, sur laquelle pèse en ce moment la crise de l'industrie linière, serait peut-être encore la plus difficile à détacher de ses habitudes et de ses foyers. Aussi croyons-nous que les sociétés de colonisation en Belgique doivent bien plus compter sur l'émigration allemande que sur celle du pays même.

Quoi qu'il en soit, et sans nous faire concevoir des espérances trop vastes et d'une réalisation trop prochaine, les vues de l'auteur, considérées dans les résultats qu'elles peuvent amener à l'aide du temps et d'une application habile et prudente, nous paraissent mériter une sérieuse attention. Les difficultés d'exécution sont grandes, il est vrai; la colonisation en elle-même est chose bien laborieuse et bien nouvelle pour la Belgique : les circonstances du moment sont même assez peu favorables aux premières mesures d'organisation d'une pareille entreprise. L'agiotage qui nous avait si pompeusement promis qu'une nouvelle ère commençait pour l'esprit d'association en Belgique, l'a tué dans ses récentes saturnales. Il a fait tant de victimes. Tant de familles gémissent aujourd'hui en secret sur les pertes où leur confiance dans de folles entreprises les a entraînées, que toute société nouvelle a aujourd'hui les plus grandes

Digitized by Google

préventions à surmonter. Et cependant, une société est indispensable à une entreprise de ce genre. Car nous ne conseillons pas à ceux qui ont l'idée de coloniser la province de Sainte-Catherine, de mettre aujourd'hui un bien grand espoir dans le gouvernement belge. L'administration actuelle songe très-peu à l'avenir; elle a très-peu de soucis de projets que le temps seul peut féconder. Si la colonisation de Sainte-Catherine pouvait valoir quelques voix parlementaires à M. le ministre de l'intérieur, ou si en se donnant des airs de mission religieuse, elle obtenait l'appui du parti qui soutient le cabinet, elle pourrait acquérir de grands droits aux sympathies ministérielles. C'est ainsi que se font dans ce moment les affaires d'administration en Belgique, où l'intérêt ministériel a absorbé l'intérêt gouvernemental. Mais s'il faut en juger par l'esprit de droiture et de franchise qui règne dans le livre de M. Van Lede, les auteurs du projet auquel il est consacré, ne sont pas plus enclins à en greffer le succès sur l'intrigue que sur l'agiotage.

Nous terminerons en donnant à l'auteur le conseil de résumer les vues et les renseignements qu'il a cru devoir publier sous une forme assez développée. De pareils projets ont besoin de publicité, et en Belgique un volume de cette étendue court risque de n'arriver qu'à un public assez restreint. Nous l'engageons aussi à faire connaître ses idées d'organisation coloniale, dont il paraît avoir ajourné la publication. Dût-on plus tard en modifier quelques détails, il y a de l'avantage à présenter au public un plan tout fait et à y laisser le moins de vague possible. Aussi est-il peut-être à regretter que le territoire sur lequel on veut fonder l'établissement belge, ne soit pas dès aujourd'hui déterminé; les questions de salubrité, de fertilité, de moyens de communication, et plusieurs autres, y gagneraient en précision et s'éclairciraient plus aisément.

Depuis que M. Van Lede a reçu sa concession du gouvernement brésilien, la jeune princesse brésilienne que le prince de Joinville a épousée, en a obtenu une dans la même province. Si celle-ci doit également donner lieu à une entreprise de colonisation, ce serait un voisinage favorable pour la compagnie belge. Il y aurait à examiner même si dès leur naissance les deux entreprises ne pourraient se combiner ou s'entr'aider.

Digitized by Google

LES

MINES DE LA RUSSIE.

La Russie s'est longtemps bornée à fournir aux autres peuples ses produits bruts en échange des objets manufacturés nécessaires à sa consommation. Elle s'efforce aujourd'hui de développer son industrie et semble aspirer au moment où elle n'aura à faire venir du dehors que les productions dont elle ne possède pas les matières premières. Ce vaste empire réalise ce que Charles-Quint disait de ses possessions : le soleil ne s'y couche point. Cent quatre-vingts degrés de longitude séparent la partie nord-ouest de l'Amérique qui appartient à la Russie, des frontières occidentales du royaume de Pologne. Un voyageur, partant du cap oriental, point le plus avancé dans l'est de la Sibérie, arriverait à Tornéo après avoir franchi, sans sortir de l'empire du Tsar, une distance à peu près égale au diamètre de la terre ou au tiers de la circonférence du globe. Ses mines constituent une source de richesses en quelque sorte inépuisable. Les provinces centrales, les steppes du sud et celles de la Sibérie n'ont pas encore offert de gîtes de minéraux importants; peut-être la nature des terrains et la profondeur à laquelle il faudrait aller chercher les roches métallifères s'oppose-

Digitized by Google

ront-elles à ce qu'il s'y établisse jamais de grandes exploitations; mais les chaînes de montagnes soumises jusqu'ici à des explorations bien dirigées sont remarquables par la quantité de minéraux et de métaux qu'elles renferment.

Les montagnes de l'Oural et de l'Altaï peuvent être rangées parmi les dépôts de métaux les plus riches du globe, et surtout au nombre de ceux qui offrent les chances de durée les plus certaines. L'or, en supposant que les alluvions de l'Oural cessent de le produire un jour, paraît inépuisable dans les mines de la chaîne Altaïque. Le platine, qui se présente dans tous les gisements comme le compagnon inséparable de l'or, n'en a encore qui lui soient propres que dans une seule localité de l'Oural; mais il n'est pas impossible qu'on en découvre dans quelques-uns des gîtes nombreux de la Sibérie. L'argent et le plomb, dont les mines principales semblent être menacées d'un prochain épuisement, doivent se trouver dans les grandes vallées de l'Altaï que de rares voyageurs ont à peine visitées, et dont la composition géologique offre beaucoup d'analogie avec les terrains des mines exploitées. Le cuivre a de magnifiques gisements dans les deux chaînes. Quant au fer, ce qu'on en connaît dans l'Oural seulement suffirait à une production illimitée.

La Russie est également riche en produits minéraux. Elle a des gisements de pierres précieuses, des carrières de jaspe, de porphyre et de marbre; des cristaux de différentes substances appartenant exclusivement à son territoire; de vastes dépôts de sel gemme; enfin, quelques bassins houilliers à peine en voie d'exploitation, mais d'une incalculable étendue. Si l'on compare les points du territoire russe où les populations industrieuses se livrent à l'extraction des métaux avec ceux où le sol est encore inexploré, on acquiert la certitude que le connu y est encore dans une proportion très-faible à l'égard de l'inconnu.

Quand les princes qui la gouvernaient songèrent à mettre en œuvre ses richesses minérales, la Russie se relevait à peine de guerres désastreuses; elle venait de se soustraire à une oppression dont les tristes effets pesaient encore sur elle. Les obstacles qu'il fallait vaincre pour parvenir à la réalisation de cette pensée, ne pouvaient être surmontés que par l'effort d'une volonté puissante. On devait, la hache à la main, se frayer un passage à travers des

Digitized by Google

forêts vierges que les populations entouraient d'un respect superstitieux, avant que d'arriver aux contrées où gisaient les mines. Cela fait, il restait encore à improviser des moyens matériels d'exploitation, à créer des routes et à former des hommes grossiers à différents travaux qui demandaient de l'intelligence. Combien ne fallut-il pas d'énergie et de persévérance pour ne point se laisser arrêter par de semblables difficultés?

Les monts Oural et Altaï offrent les traces d'anciennes exploitations de cuivre, faites à ciel ouvert, et qui ne sauraient être attribuées qu'à des peuples étrangers aux premiers éléments de l'art métallurgique; mais on ne sait ni quels furent ces peuples, ni à quelle époque ils exécutèrent leurs grossiers travaux. La chaîne de l'Altaï est désignée par les Mogols sous le nom de *Montagnes d'or;* on pourrait conclure de cette dénomination que les propriétés minéralifères de cette partie du territoire russe leur étaient connues; mais rien ne fait supposer qu'ils aient songé à les utiliser.

Vers le milieu du treizième siècle, lors de l'invasion des Tatars en Sibérie, il se donna une bataille à laquelle prirent part 2,500 mineurs de la ville de Goldberg. Ce fait est le plus ancien des documents qui se rapportent à l'exploitation des richesses minérales de ces contrées. On sait que l'art de fondre les cloches a été importé à une époque très-reculée de la Grèce à Moscou et à Novogorod; d'un autre côté, des antiquaires croient reconnaître sur de vieilles monnaies l'empreinte de Jaraslof Ier, qui vivait au milieu du onzième siècle; mais de telles traditions ne dissipent que très-imparfaitement l'obscurité dont les annales de ces époques éloignées sont environnées. Ce qui est plus positif, c'est que dans le quinzième siècle, Ivan III le Grand, tsar de Russie, voulut tirer parti des richesses minérales dont l'existence lui avait été révélée lors de ses conquêtes dans le nord. Il s'adressa à Mathias Corvin, roi de Hongrie, pour avoir des mineurs capables de le seconder dans l'exécution de son projet. Ne les ayant point obtenus, il chargea ses ambassadeurs auprès de l'Empereur de formuler une demande semblable. Deux Allemands acceptèrent ses offres et se rendirent en Russie. Leurs recherches ne furent pas inutiles; ils trouvèrent des mines d'argent et de cuivre, dont ils furent chargés de diriger l'exploitation. Peu de temps après, les premières monnaies faites de métaux

Digitized by Google

indigènes furent frappées par des Italiens qui fondirent également de belles pièces de bronze, dont les cours intérieures du Kremlin sont encore décorées aujourd'hui. Sous le règne d'Ivan Vassillievitch II, des Anglais obtinrent par un traité le privilége de rechercher et de fondre la mine de fer, à la condition qu'ils enseigneraient aux Russes l'art de travailler ce métal et qu'ils payeraient environ un sou tournois pour chaque livre qu'ils emporteraient.

Longtemps avant la conquête de la Sibérie, des Russes s'étaient établis dans ce pays, attirés par les avantages du commerce qu'ils faisaient avec les peuplades à demi sauvages qui l'habitaient. Au nombre de ces colons se trouvaient Jacques et Grégoire Strogonoff. Le tsar Ivan, pénétré des avantages qu'il retirerait de la conquête de la Sibérie et de l'utile appui que pourraient lui prêter les Strogonoff lorsqu'il en viendrait à la réalisation de cette vaste idée, leur concéda de grandes terres sur les bords de la Kama. Il leur donna en outre l'autorisation d'y construire des forteresses garnies d'artillerie, d'avoir des hommes de guerre à leur solde, et d'exercer une justice indépendante de l'autorité des gouverneurs; de bâtir des villages, d'établir des salines, de défricher des terres et de faire pendant vingt ans le commerce de sel et de poisson, sans acquitter de droits. De leur côté, les Strogonoff s'engagèrent à instruire les trésoriers du tsar de la découverte qu'ils pourraient faire de mines d'or, d'argent, de cuivre ou d'étain.

La soumission de la Sibérie étant accomplie sous le règne du tsar Fedor Ier, ce prince invita, par un édit rendu en 1585, les maîtres mineurs de l'Italie à venir exploiter l'or et l'argent de ses États. Déjà les établissements des bords de la Kama avaient prospéré; 15,000 ouvriers travaillaient pour les Strogonoff sous la direction de mineurs hollandais. Quoi qu'il en fût, la Russie était encore bien inférieure dans l'art métallurgique aux autres contrées de l'Europe. La maison des Romanoff, à laquelle les Russes ont de si grandes obligations, vint lui imprimer une impulsion puissante. En 1631, sous le règne de Michel Fiodorovitch, la première usine de fer appartenant à la couronne fut fondée dans l'Oural; en 1652, un Hollandais établit auprès de Toula une fonderie qui donna naissance à la célèbre manufacture d'armes de cette ville, tandis que d'autres étrangers élevaient dans le gouvernement de Vologda une fonderie de projectiles.

Digitized by Google

Ces établissements, les premiers et les seuls fondés en Russie avant Pierre le Grand, furent visités par ce monarque qui y travailla lui-même. Le grand homme qui découvrit, prépara et mit en œuvre toutes les ressources de son vaste empire, ne pouvait laisser dans l'oubli une des branches d'industrie les plus fécondes. Son premier soin fut de supprimer le privilége en vertu duquel le droit d'extraire du sol les métaux précieux était exclusivement réservé au tsar. Par un oukaze publié en 1700, chacun de ses sujets fut autorisé à exploiter les mines d'or, d'argent et de cuivre. Sur sa demande, le roi de Pologne lui envoya douze mineurs pour donner aux ouvriers de ses usines l'exemple d'une bonne distribution du travail. Un maître de forges des environs de Toula, à qui avait été confiée la manufacture d'armes, comprit la portée des vues de son souverain et s'efforça de le seconder. Il fit d'actives recherches et fonda sur la Newa un établissement dont l'empereur lui fit cadeau deux ans après, et qui fut le point de départ de l'immense fortune dont jouit encore la famille Demidoff.

Le service des mines avait été négligé sous les impératrices Anne et Élisabeth; Catherine II s'efforça de le ramener dans une meilleure voie, et elle y réussit: mais ce fut surtout par les soins de l'empereur Alexandre que cette industrie fut remise dans une situation prospère. Ce prince, peu après son avènement au trône, réorganisa l'école des mines originairement fondée par Pierre le Grand, et lui donna des moyens d'instruction plus étendus. Ce fut sous son règne que la première machine à vapeur fut introduite dans l'Oural, qu'on établit une manufacture d'armes blanches où l'on attira des ouvriers de Solingen et de Kligenthal, et que l'exploitation des sables aurifères prit un développement important.

L'empereur régnant s'est occupé des moyens d'organiser sur le meilleur pied possible une branche d'industrie dont la prospérité exerce une influence si directe sur l'accroissement des revenus publics. Conformément aux ordres qu'il a donnés, le matériel des usines impériales a été renouvelé de manière à être mis au courant de l'état actuel des sciences mécaniques, le sort des ouvriers a été amélioré; enfin, de jeunes officiers ont été envoyés dans tous les pays où l'art des mines et les sciences qui s'y rattachent ont été particulièrement cultivés.

Digitized by Google

Pour entrer en qualité d'ingénieur au corps des mines, il faut avoir fait un cours complet d'études à l'institut préparatoire de Saint-Pétersbourg et en être sorti après avoir subi des examens. L'organisation de ce corps est militaire, de même que toutes les grandes administrations de l'empire; il est dirigé par un comité composé de douze officiers généraux. Le plan d'instruction adopté à l'institut préparatoire a pour but de former des ingénieurs instruits et surtout d'un mérite pratique. Une école dite des Conducteurs est jointe à cet établissement. On y admet gratuitement les enfants des sous-officiers et des ouvriers de première classe qui ont eu un commencement d'instruction dans les écoles d'arrondissement.

Les établissements métallurgiques appartenant à des particuliers sont soumis envers l'administrations des mines de l'empire, à des obligations qu'on regarde comme la conséquence de leur origine. Les propriétaires d'usines qui n'ont reçu que des concessions de terre payent dix pour cent du produit en nature; ceux qui ont obtenu en même temps des paysans pour les exploiter, payent quinze pour cent. Pour veiller au bien-être des populations confiées aux propriétaires, l'Etat entretient des agents dans les usines particulières, qui sont soumises, d'ailleurs, pour ce qui concerne l'exécution des règlements, aux administrations supérieures du corps des mines. Les populations employées aux travaux des mines dans toute l'étendue de l'empire sont placées sous la juridiction des conseils de guerre. Afin de remédier au défaut d'ouvriers qui empêchait les entrepreneurs particuliers de donner à leurs établissements l'extension dont ils étaient susceptibles, le gouvernement russe décida, vers le milieu du siècle dernier, que les paysans de la couronne, établis dans le voisinages des mines, y travailleraient pour leur capitation, et que les propriétaires de ces mines payeraient à leur place ce que chaque serf doit à son souverain. La manière indéterminée dont cette concession avait été faite fit naître un double abus. Non-seulement les propriétaires usaient très-librement, et au détriment de la couronne, du privilége d'enrôler les paysans, mais ils exigeaient arbitrairement de ces pauvres gens tant et de si rudes travaux, que, poussés par le désespoir, ils se révoltèrent contre la tyrannie de leurs maîtres. Lorsque Catherine II monta sur le trône.

Digitized by Google

elle prit des mesures pour faire cesser cette oppression. Le salaire des ouvriers fut fixé, ainsi que la durée du temps de leur travail. Le gouvernement actuel s'est également occupé de l'amélioration du sort des paysans employés aux mines.

Cinq cents fonctionnaires, ayant le rang d'officiers, trois mille employés subalternes et trente-sept mille ouvriers adultes concourent à l'exploitation des mines de l'Oural. La population ouvrière entière, en y comprenant les hommes, les femmes, les enfants et les vieillards, est d'environ 131,000 individus. Chaque ouvrier reçoit une solde fixe, des indemnités pour les travaux accomplis en sus de la tâche exigée, et 34 kilogrammes de farine de seigle par mois. Les femmes, les enfants et les vieillards ont également droit à des rations. A l'exception de quelques mines où se traitent des préparations métallurgiques qui ne peuvent être interrompues, les ateliers ferment les dimanches et les jours de fête, très-nombreux dans la religion grecque. Les ouvriers travaillent 10 heures par jour; les enfants reçoivent des tâches proportionnées à leurs forces.

A l'époque où les montagnes de l'Oural n'étaient qu'une immense solitude, un spectateur, placé sur la cime la plus élevée, n'eût aperçu autour de lui qu'un océan de forêts sans limites, entrecoupé seulement de quelques rivières et de marais fangeux. Tel est encore l'aspect de la partie septentrionale; mais du côté opposé, les bois n'occupent plus que la moitié de l'espace qu'ils couvraient autrefois. La consommation annuelle des usines de la couronne est évaluée à 3 millions de pieds d'arbres de grande dimension. On a calculé qu'il reste encore assez de forêts intactes pour fournir à de pareils besoins durant une période de 211 années; or, il ne faut pas un laps de temps aussi considérable pour que les bois qui croissent sur l'Oural se reproduisent. Les usines sont donc assurées de de ne jamais manquer des forêts nécessaires à leur action largement développée, si on les emploie avec économie, et c'est sur quoi veille le gouvernement. Il paraît également impossible de fixer l'époque où l'on cessera de trouver du minerai de fer dans la chaîne de l'Oural, et si l'on n'hésitait à employer le mot éternité, qui ne présente pas d'idée bien nette à l'esprit, on dirait que ces montagnes en sont pourvues pour toujours. La production totale des usines à fer appartenant à des particuliers est maintenant d'environ

Digitized by Google

145,000,000 de kilogr., et elle peut être sensiblement augmentée, surtout lorsqu'on fera accomplir par des machines une grande partie des travaux qui, dans l'état actuel des choses, sont exécutés à main d'homme. Les fers, produits au charbon de bois, sont d'une excellente qualité, et seront peut-être fort recherchés un jour pour de certaines spécialités de fabrication.

C'est dans les montagnes de l'Altaï que se trouvent maintenant les mines d'or les plus riches de l'empire russe. Les parcelles du métal précieux sont mêlées au sable dans de certaines régions et en sont séparées au moyen des procédés ordinaires. Sans entrer dans le détail des précautions prises pour empêcher la soustarction de l'or, on peut dire que toutes les opérations qui ont pour objet de le débarrasser des corps étrangers auxquels il est mêlé, se font sous les yeux d'officiers préposés à cet effet. Les morceaux d'or natif sont les plus faciles à soustraire, et, quoique recouverts de limon, l'œil exercé des ouvriers sait les reconnaître de manière à pouvoir les retrouver en temps opportun à la place où ils ont eu la précaution de les mettre à part. On évaluait antrefois la quantité d'or détournée au quart de celle produite; mais une surveillance active a diminué de beaucoup cette proportion. Il est bien difficile, du reste, que des ouvriers pauvres, mis en présence d'une tentation de tous les instants, puissent résister entièrement. La totalité de l'or et du platine produits dans les mines de la couronne et dans celles des particuliers, doit être envoyée à l'hôtel des monnaies de Saint-Pétersbourg pour être mise au titre.

La production du cuivre en Russie est d'environ 2,820,000 kilogrammes par année. Les seuls établissements de MM. Demidoff produisent les deux tiers de cette quantité. Toute proportion gardée, l'exportation de ce métal a été beaucoup plus considérable que celle du fer dans les années qui viennent de s'écouler. L'exploitation des mines d'argent, de plomb, de zinc, etc., est aussi en progrès. Dans beaucoup de localités, la houille effleure le sol; mais jusqu'à présent on n'en a tiré que peu de charbon. Quelques particuliers ayant obtenu des concessions de terre dans le territoire de l'Altaï, exploitent des gîtes dont les produits ne servent guère qu'aux besoins locaux d'une population qui éprouve quelque répugnance à faire usage d'un combustible dont elle ne comprend pas toute l'utilité.

Digitized by Google

L'empereur Nicolas a assigné des fonds pour la publication des documents que le corps des mines recueille chaque année par les soins du comité scientifique réuni à Saint-Pétersbourg. Ces documents forment un recueil mensuel qui paraît sous le titre de *Journal des mines*. On y trouve des extraits des rapports adressés au gouvernement par les ingénieurs qu'il emploie, ainsi que des observations sur les ouvrages concernant les arts métallurgiques publiés à l'étranger. Le *Journal des mines* est écrit dans la langue russe; mais pour donner plus de publicité aux renseignements qu'il renferme, l'empereur a décidé qu'il serait fait une traduction française des notices les plus intéressantes, de manière à former un volume dont la publication aurait lieu chaque année sous le titre d'*Annuaire du journal des mines*. Cet ouvrage nous a fourni la plus grande partie des renseignements que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE

LA RÉFORME DU TIRAGE AU SORT

ET

D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Le mode de recrutement des armées est une des parties de la législation qui intéressent le plus directement la puissance et la sûreté extérieure des nations. La force militaire de la Prusse, qui a donné à cet État le rang qu'il tient parmi les cinq grandes puissances de l'Europe, repose en grande partie sur le mode de recrutement de son armée, qui supplée à l'infériorité de sa population.

Le recrutement des armées permanentes soulève des questions graves et très-contestées, telle est, par exemple, l'organisation de la réserve, qui dépend à beaucoup d'égards du mode de recrutement, et dans laquelle, aujourd'hui qu'il est si difficile de concilier les exigences militaires avec les exigences économiques de la plupart des États, gît presque tout entier le problème de leur force extérieure.

Parmi les questions les plus importantes qui se rattachent à la législation du recrutement, on peut signaler celle de la durée du service militaire, qui décide la proportion du contingent annuel. Est-il préférable qu'une grande partie de la population passe par les armées et y reste peu de temps? ou est-il plus utile de recruter

Digitized by Google

moins d'hommes chaque année et d'arriver au même effectif en les laissant plus longtemps sous les drapeaux? Les faits, sous ce rapport, diffèrent comme les théories. En Russie, on est militaire pour la vie ; en Autriche, pour quatorze ans ; en France, pour huit ans ; ailleurs, pour un terme moindre. Quand les hommes restent plus longtemps sous les armes, ils sont plus aguerris, plus habitués à la vie militaire. Quand, au contraire, la durée du service est moins prolongée, et les levées annuelles plus nombreuses, une plus grande partie de la population est initiée au métier des armes, et au moment du danger le gouvernement trouve un plus grand nombre d'hommes qui ont fait leur apprentissage de soldat. L'examen approfondi de cette question serait du plus haut intérêt pour la Belgique. En Prusse, le service actif ne dure que trois ans ; mais tout Prussien est soldat, seulement le terme du service actif est réduit à un an pour ceux qui s'équipent et s'entretiennent à leurs frais. Il en résulte que l'armée active y est plus jeune que là où les hommes restent plus longtemps sous les armes. Mais, d'autre part, toute la population ayant passé par l'armée, en cas de guerre l'État peut disposer d'une réserve immense. L'armée active n'a que 100,000 hommes. Mais en quinze jours 330,000 hommes peuvent être mis en campagne, et l'armée peut être portée jusqu'à 500,000 hommes. Grâce à ce système, l'armée prussienne en temps de paix ne coûte guère que 88 millions par an.

Si la Belgique avait appartenu pendant quinze années à la Prusse, au lieu d'avoir fait partie du royaume des Pays-Bas, il est probable que le système prussien s'y serait acclimaté comme dans les provinces rhénanes ; et aujourd'hui que nous sommes en possession de notre indépendance, notre puissance extérieure, le sentiment national et la confiance du pays en lui-même, s'en seraient probablement fort accrus. On ne peut songer dans ce moment à introduire ce système chez nous ; les habitudes y répugneraient trop, et nos institutions n'auraient pas la puissance de surmonter cet obstacle. Mais n'y a-t-il, dans l'intérêt combiné de nos finances et de notre sécurité nationale, rien à emprunter à l'organisation prussienne? Faut-il s'en éloigner ou s'en rapprocher? C'est un des plus graves problèmes que la Belgique ait à résoudre pour l'avenir de son indépendance.

Digitized by Google

Ce n'est point toutefois sur ce côté de la question du recrutement que nous avons l'intention de nous étendre aujourd'hui. La question du tirage au sort et du remplacement présente un autre genre d'intérêt, qu'une publication récente a mis en relief.

Des idées nouvelles et fort remarquables viennent d'être émises sur cet objet par M. Joffrès, avocat à la cour royale de Paris, qui paraît avoir fait, à l'occasion des difficultés que le recrutement et le remplacement soulèvent devant les tribunaux, une étude spéciale de la matière.

L'auteur a été particulièrement frappé de deux grands vices du système actuel de recrutement en France. Cet *impôt du sang*, ainsi qu'on l'a appelé, n'est pas, comme les autres impôts, réparti entre tous les citoyens dans des proportions équitables; c'est le sort qui décide; celui qu'un numéro élevé favorise échappe à toute charge, dorénavant le recrutement des forces défensives de l'État ne le concerne pas plus que s'il habitait aux antipodes de sa patrie. Au contraire, celui que la loterie du tirage au sort trahit, subit le fardeau tout entier, et cela sans compensation aucune. Il n'y a que l'influence d'un long usage, et l'idée que tout autre système plus juste est impraticable, qui empêchent les esprits d'être profondément blessés d'une telle inégalité. Supposez un impôt tiré au sort et retombant tout entier sur les uns, épargnant complétement les autres, suivant les seuls caprices du hasard; qui n'en serait révolté? Et cependant il s'agit dans le recrutement de bien autre chose que d'une rétribution pécuniaire, ce que la loi demande au citoyen c'est sa vie en temps de guerre; en temps de paix, c'est la rupture de tous ses liens de famille, l'échange de la liberté de ses actions contre l'assujettissement le plus complet aux volontés de ses chefs et aux rigueurs de la discipline; c'est le sacrifice des plus belles années de sa jeunesse, après lesquelles elle le rend à ses foyers, n'ayant rien gagné, n'ayant rien fait pour son avenir, pendant tout le temps que les favorisés du hasard ont employé à asseoir la base de leur existence future. Ce n'est pas tout : outre cette inégalité extrême entre les heureux et les malheureux de la loterie, il y en a une autre entre ceux mêmes que la défaveur du sort atteint. Le riche se dégage par le sacrifice d'un peu d'argent; celui qui n'a qu'une médiocre fortune ne se libère qu'aux mêmes conditions que le plus riche; il

Digitized by Google

n'y a qu'un prix pour les remplaçants. Le pauvre n'a pas même ce choix ; pour lui, il n'y a point d'alternative, il faut qu'il surmonte ses répugnances quelles qu'elles soient, qu'il oublie ses besoins futurs, qu'il fasse son temps sous les armes, sauf à rentrer un jour chez lui aussi pauvre qu'il était parti et après avoir consumé inutilement pour son avenir ces années de vigueur que d'autres ont consacrées à l'apprentissage de leur métier, et à franchir les premières difficultés de leur état.

Le remplacement est une des conséquences du tirage au sort. Or, c'est là un autre fléau. Les remplaçants sont la plaie des armées, et cette plaie s'étend chaque jour. En 1806, les remplaçants ne formaient qu'un huitième de l'armée française ; en 1826, la proportion était d'un cinquième ; en 1835, d'un quart ; en 1842, elle dépassait le quart ; et le ministre de la guerre a exprimé à la tribune la crainte que bientôt les remplaçants ne formassent la majorité de l'effectif des corps. Les remplaçants qui arrivent dans les rangs de l'armée avec des habitudes de débauche et de plus avec une partie du prix de leurs contrats à dépenser, y forment un déplorable foyer de démoralisation. En 1839, sur un effectif de 145,000 jeunes soldats français, il n'y a eu que 221 mises en jugement pour désertion, tandis qu'il y en a eu jusqu'à 235 pour un effectif de 70,000 remplaçants ; 116 jeunes soldats non remplaçants ont été envoyés aux compagnies de discipline, et sur un effectif moindre de moitié 309 remplaçants ont subi la même peine. Pour les crimes les plus graves, il y a également une disproportion remarquable. En 1839, les 145,000 jeunes soldats non remplaçants ont eu 24 condamnés à mort et 34 condamnés aux travaux forcés ; parmi les 70,000 remplaçants, les condamnations à mort se sont élevées au nombre de 31, les condamnations aux travaux forcés à 113.

Voici ce qu'on lit sur l'état sanitaire des remplaçants dans un ouvrage publié par un chirurgien-major et intitulé : *De l'opération médicale en matière de recrutement:* « Ce que je sais « très-bien pour l'avoir examiné durant l'espace de cinq années, « c'est que les remplaçants peuplent les infirmeries des régiments « pour les maladies légères qu'on y traite en vertu du règlement ; « et que dans les hôpitaux, ils constituent le fond de la clinique des « salles des vénériens. »

Digitized by Google

Le chiffre total des remplaçants admis dans l'armée française en sept ans, de 1834 à 1840, est de 136,810. On évalue le prix de chacun, y compris les diverses dépenses que le père de famille a été obligé de faire, à une moyenne de 2,000 francs. D'où il suit qu'en sept ans les remplaçants ont coûté aux pères de famille l'énorme somme de 273 millions. « Cette somme monstrueuse, dit M. Joffrès, « n'a servi qu'à propager dans l'armée le germe du mal qui excite « aujourd'hui une rumeur générale, et à procurer aux tribunaux « militaires l'occasion de réprimer de nombreux délits. Si l'on « décomposait l'emploi de ces 273 millions, on verrait dans combien « de mains impures le partage s'est effectué, combien d'actes frau- « duleux ils ont facilité; on verrait surtout dans quels repaires la « majeure partie de ces sommes est allée s'engloutir; mais il fau- « drait avoir le cœur de soulever tant de débauches et de turpitu- « des. Nous aimons mieux, par respect pour l'armée, ne pas péné- « trer plus à fond dans les mystères de cette dépravation de mœurs, « préliminaire habituel par lequel sont obligés de passer ces « hommes qui ne voient dans le prix du remplacement qu'une « prime jetée à leurs mauvaises passions. »

M. Joffrès, par le mode de recrutement qu'il propose, a voulu remédier à ces désastreuses conséquences du système actuel; il a voulu délivrer les armées de la source de corruption que le remplacement entretient dans leur sein, et en même temps détruire la double inégalité que le tirage au sort établit d'une part entre ceux qu'il frappe et ceux qu'il exempte, de l'autre entre les riches auxquels il n'impose qu'un sacrifice d'argent et les pauvres auxquels il ravit plusieurs années de travail.

Pour plus de clarté, nous exposerons d'abord en peu de mots le fond du système de M. Joffrès; les développements viendront après.

Le recrutement aujourd'hui demande annuellement à la France 80,000 jeunes gens; ceux qui ont l'âge requis pour prendre part au tirage au sort sont chaque année au nombre d'environ 310,000. C'est donc sur un quart d'entre eux que le sort fait exclusivement peser la charge du recrutement, les trois autres quarts en sont complétement exempts [1]. D'après le plan de M. Joffrès, la charge,

[1] En Belgique, la proportion est aujourd'hui la même; le contingent du recrutement

Digitized by Google

au contraire, serait répartie entre tous ceux qui dans le système actuel prennent part chaque année au tirage au sort, en ce sens que chacun, à son choix, servirait de sa personne, ou payerait une rétribution plus ou moins élevée selon sa fortune, 100 francs au moins, 800 francs au plus. Ces rétributions formeraient un fonds spécial, au moyen duquel ceux qui se seraient rachetés du service personnel indemniseraient ceux qui auraient été incorporés. A cet effet, le fonds serait converti en rentes sur l'État, dont les intérêts seraient capitalisés pendant les huit années que dure en France le service de chaque classe, et, à l'expiration des huit années, le fonds serait réparti entre tous les jeunes gens de la classe qui auraient personnellement accompli leur service.

De cette manière, le service personnel, suivant toute apparence, pèserait principalement comme aujourd'hui sur les classes les moins aisées de la société, qui, pour s'en racheter, ne pourraient ou ne voudraient pas payer le minimum de 100 francs. Mais on ne leur demanderait pas un sacrifice sans compensation. Le temps passé sous les armes ne serait pas perdu pour l'avenir. En rentrant dans ses foyers, le soldat y recevrait un capital assez élevé (suivant l'évaluation de M. Joffrès dont nous parlerons plus bas) pour l'indemniser du sacrifice de temps qu'il a fait au pays, et pour l'aider à se créer un nouvel état.

L'armée aussi serait délivrée de la détestable influence que le remplacement exerce dans ses rangs. Le sort aujourd'hui désigne aveuglément beaucoup d'hommes qui répugnent au métier des armes, qui ne feront jamais que de pauvres soldats, et d'un autre côté il repousse, pour ainsi dire, loin de la vie militaire en les exemptant, un très-grand nombre d'autres qui se seraient soumis de grand cœur au service et seraient devenus d'excellents soldats. Le nouveau mode tendra, au contraire, à faire entrer dans l'armée tous les jeunes gens pour qui la carrière du soldat a des attraits, mais qui ne s'y dévouent pas, dans le système actuel, précisément parce que le sort les a exemptés.

« Ces jeunes citoyens, dit l'auteur, qui appartiennent à des familles bon-

annuel est de 10,000 hommes, la moyenne annuelle du nombre de jeunes gens qui prennent part au tirage au sort est de 38 à 39 mille.

Digitized by Google

nêtes, seraient l'élément le plus pur et le plus patriotique de l'armée; mais le mode actuel de recrutement prive l'État d'un si grand avantage. Libres de tout impôt, ces jeunes gens, malgré leurs bonnes dispositions, ne cherchent pas à entrer au service militaire; ils sont peu disposés à s'engager comme volontaires, et encore moins comme remplaçans.

« *Comme volontaires*, ils sont retenus par cette considération si juste et si rationnelle, qu'après avoir rempli tous leurs devoirs, ils rentreront dans leurs foyers sans autre bénéfice que de bons certificats. Ils craignent, avec juste raison, de se retrouver, à l'âge de 28 ans, comme ils étaient à 20 ans; c'est-à-dire dans la nécessité de se créer un état, une industrie; mais avec cette différence, qu'après avoir sacrifié leurs plus belles années, ils seront moins aptes à se livrer à un apprentissage. Tout leur conseille, alors, de penser au travail et à leur avenir; ils aiment mieux commencer immédiatement leur carrière dans la vie civile.

« *Comme remplaçans*, ils ne veulent pas du service militaire, parce qu'il leur répugne de *vendre* leur liberté; animés de sentimens honorables, ils ne se laissent pas séduire par l'appât du prix d'un remplacement; ils sont trop fiers de leur propre estime et de leur bonne conduite pour se mettre à la disposition d'un recruteur.

« Mais lorsque tous ces jeunes gens sauront qu'à la libération de leur classe ils auront droit à une juste récompense pécuniaire, vous verrez avec quel entraînement ils viendront se ranger sous les drapeaux de la patrie. Tous, soldats par leur propre volonté, autant que par goût pour la carrière militaire, et servant au même titre, ils seront animés d'une seule et même ambition : celle de se rendre dignes de l'estime et de l'intérêt de leurs chefs. Avec de tels hommes, la discipline sera facile et l'obéissance sans contrainte.

« Les familles, loin de redouter la loi du recrutement, élèveront leurs enfans de manière à en faire de bons citoyens et d'excellens soldats. A toutes ces sortes d'attentats qui, pour obtenir des exemptions, dégradent l'humanité et avilissent ceux qui s'en rendent coupables, succéderont de bons traitemens hygiéniques. La race ne pourra que s'améliorer par le changement de système.

« Chaque père de famille saura que, si son fils embrasse la carrière des armes, non-seulement il pourra y acquérir des grades et des honneurs, mais encore il rapportera, à son retour, un pécule suffisant pour lui servir de dot dans la vie civile; il saura que si son fils meurt au service de la patrie, la famille héritera de ses droits à la répartition, faible récompense, sans doute, mais juste dédommagement d'une perte si chère. Ainsi, les familles ne seront plus inquiétées ni par la pensée d'un sacrifice d'argent considérable, ni par

Digitized by Google

au contraire, serait répartie entre tous ceux qui dans le système actuel prennent part chaque année au tirage au sort, en ce sens que chacun, à son choix, servirait de sa personne, ou payerait une rétribution plus ou moins élevée selon sa fortune, 100 francs au moins, 800 francs au plus. Ces rétributions formeraient un fonds spécial, au moyen duquel ceux qui se seraient rachetés du service personnel indemniseraient ceux qui auraient été incorporés. A cet effet, le fonds serait converti en rentes sur l'État, dont les intérêts seraient capitalisés pendant les huit années que dure en France le service de chaque classe, et, à l'expiration des huit années, le fonds serait réparti entre tous les jeunes gens de la classe qui auraient personnellement accompli leur service.

De cette manière, le service personnel, suivant toute apparence, pèserait principalement comme aujourd'hui sur les classes les moins aisées de la société, qui, pour s'en racheter, ne pourraient ou ne voudraient pas payer le minimum de 100 francs. Mais on ne leur demanderait pas un sacrifice sans compensation. Le temps passé sous les armes ne serait pas perdu pour l'avenir. En rentrant dans ses foyers, le soldat y recevrait un capital assez élevé (suivant l'évaluation de M. Joffrès dont nous parlerons plus bas) pour l'indemniser du sacrifice de temps qu'il a fait au pays, et pour l'aider à se créer un nouvel état.

L'armée aussi serait délivrée de la détestable influence que le remplacement exerce dans ses rangs. Le sort aujourd'hui désigne aveuglément beaucoup d'hommes qui répugnent au métier des armes, qui ne feront jamais que de pauvres soldats, et d'un autre côté il repousse, pour ainsi dire, loin de la vie militaire en les exemptant, un très-grand nombre d'autres qui se seraient soumis de grand cœur au service et seraient devenus d'excellents soldats. Le nouveau mode tendra, au contraire, à faire entrer dans l'armée tous les jeunes gens pour qui la carrière du soldat a des attraits, mais qui ne s'y dévouent pas, dans le système actuel, précisément parce que le sort les a exemptés.

« Ces jeunes citoyens, dit l'auteur, qui appartiennent à des familles hon-

annuel est de 10,000 hommes, la moyenne annuelle du nombre de jeunes gens qui prennent part au tirage au sort est de 38 à 39 mille.

Digitized by Google

nêtes, seraient l'élément le plus pur et le plus patriotique de l'armée; mais le mode actuel de recrutement prive l'État d'un si grand avantage. Libres de tout impôt, ces jeunes gens, malgré leurs bonnes dispositions, ne cherchent pas à entrer au service militaire; ils sont peu disposés à s'engager comme volontaires, et encore moins comme remplaçans.

« *Comme volontaires*, ils sont retenus par cette considération si juste et si rationnelle, qu'après avoir rempli tous leurs devoirs, ils rentreront dans leurs foyers sans autre bénéfice que de bons certificats. Ils craignent, avec juste raison, de se retrouver, à l'âge de 28 ans, comme ils étaient à 20 ans; c'est-à-dire dans la nécessité de se créer un état, une industrie; mais avec cette différence, qu'après avoir sacrifié leurs plus belles années, ils seront moins aptes à se livrer à un apprentissage. Tout leur conseille, alors, de penser au travail et à leur avenir; ils aiment mieux commencer immédiatement leur carrière dans la vie civile.

« *Comme remplaçans*, ils ne veulent pas du service militaire, parce qu'il leur répugne de *vendre* leur liberté; animés de sentimens honorables, ils ne se laissent pas séduire par l'appât du prix d'un remplacement; ils sont trop fiers de leur propre estime et de leur bonne conduite pour se mettre à la disposition d'un recruteur.

« Mais lorsque tous ces jeunes gens sauront qu'à la libération de leur classe ils auront droit à une juste récompense pécuniaire, vous verrez avec quel entraînement ils viendront se ranger sous les drapeaux de la patrie. Tous, soldats par leur propre volonté, autant que par goût pour la carrière militaire, et servant au même titre, ils seront animés d'une seule et même ambition : celle de se rendre dignes de l'estime et de l'intérêt de leurs chefs. Avec de tels hommes, la discipline sera facile et l'obéissance sans contrainte.

« Les familles, loin de redouter la loi du recrutement, élèveront leurs enfans de manière à en faire de bons citoyens et d'excellens soldats. A toutes ces sortes d'attentats qui, pour obtenir des exemptions, dégradent l'humanité et avilissent ceux qui s'en rendent coupables, succéderont de bons traitemens hygiéniques. La race ne pourra que s'améliorer par le changement de système.

« Chaque père de famille saura que, si son fils embrasse la carrière des armes, non-seulement il pourra y acquérir des grades et des honneurs, mais encore il rapportera, à son retour, un pécule suffisant pour lui servir de dot dans la vie civile; il saura que si son fils meurt au service de la patrie, la famille héritera de ses droits à la répartition, faible récompense, sans doute, mais juste dédommagement d'une perte si chère. Ainsi, les familles ne seront plus inquiétées ni par la pensée d'un sacrifice d'argent considérable, ni par

Digitized by Google

la crainte de voir leurs enfans perdre huit années dans les stériles emplois de la vie militaire. Celles qui aimeront mieux les conserver à la vie civile, se prépareront très-volontiers à verser dans la caisse commune la modique *somme proportionnelle* destinée à indemniser ceux qui auront adopté la carrière militaire; elles verseront leur part contributoire, avec d'autant plus de satisfaction, qu'elles sauront qu'elle a été fixée par un comité composé de citoyens entourés de l'estime publique, ayant à cœur les intérêts de toutes les parties. D'ailleurs, la somme qu'elles auront à donner en échange des huit années du service personnel sera un très-léger sacrifice, comparativement à celle qu'exigent aujourd'hui les dépenses d'un remplacement, et même, par comparaison, avec celle qu'il faut débourser pour faire assurer les jeunes gens contre les chances du sort. Dans le *maximum* appliqué aux familles possédant les fortunes les plus considérables, les parts contributoires ne seront que de 800 fr. au lieu de 2,000 fr., prix moyen que coûte un remplaçant; somme également inférieure à la prime de 1,000 à 2,000 fr. payée pour le cas d'assurance; elles ne seront, dans le *minimum* appliqué aux familles de peu de fortune ou vivant de leur travail, que de 100 francs, vingtième partie de celle de 2,000 francs..... »

L'auteur entre dans d'assez nombreux détails d'exécution, son travail se termine même par un projet de loi en 71 articles qui ne tient pas moins d'une trentaine de pages d'impression. On comprend qu'une des parties les plus importantes de ce travail doit être le règlement de ce que l'auteur appelle le *service pécuniaire,* c'est-à-dire la formation, l'emploi et la répartition de ce fonds de rachat ou d'indemnité formé par les rétributions de ceux qui ne veulent pas prêter le *service personnel,* et destiné à être réparti entre tous les soldats de la même classe à l'expiration de leurs obligations.

Le service pécuniaire ne pourra être moindre de 100 francs, ni excéder 800 francs; en temps de guerre, il devra naturellement être plus élevé qu'en temps de paix. Il sera réglé par fractions de 50 francs, de manière à former 15 classes. Dans chaque arrondissement un comité de répartiteurs sera composé de citoyens recommandables et qui pourraient être: le président du tribunal ou un juge délégué par lui, le juge de paix du canton, le contrôleur des contributions directes et deux membres du conseil d'arrondissement. Les maires y assisteront avec voix consultative. Ce comité fera le classement d'après la position de fortune de chaque famille.

Digitized by Google

Il prendra pour base : les rôles des contributions directes, les traitements ou pensions, etc. Il y aura appel de ses décisions au conseil de préfecture.

Tous les jeunes gens ayant l'âge requis, qui ne consentiront pas à faire partie de l'armée ou qui n'y seront pas aptes, seront soumis au service pécuniaire. L'auteur admet un petit nombre d'exemptions pour les deux classes inférieures, à savoir pour l'aîné d'orphelins, le fils unique ou fils aîné de veuve ou d'un père aveugle ou septuagénaire, celui qui a un frère sous les drapeaux, celui qui est dans l'impuissance, à raison de la gravité de sa maladie ou de son infirmité, de se livrer à aucun travail utile, etc. Ceux-là dans les deux classes inférieures ne devront ni service personnel, ni service pécuniaire. Mais à l'égard de tous ceux qui figurent dans le service pécuniaire pour une part contributoire de 200 francs et au-dessus, il n'y aura d'exemption de la participation pécuniaire que pour le plus âgé de deux frères appelés à faire partie du même contingent, pour celui dont le frère est mort sous les drapeaux, ou a reçu des blessures graves ou contracté des infirmités au service, pour celui qui est dans l'impuissance physique de se livrer à aucun travail utile, pour les jeunes gens qui ont remporté les prix de l'université ou de l'institut, et, moyennant certaines précautions, pour les élèves ecclésiastiques et ceux dont l'engagement de se vouer pendant dix ans à l'instruction publique aura été acceptée par le conseil de l'université.

Les sommes provenant des parts contributoires seront placées en rentes sur l'Etat. Les intérêts étant régulièrement payés tous les six mois par le trésor, il sera facile de les capitaliser; par ce moyen, on augmentera la somme destinée à être répartie entre tous les ayants-droit aussitôt après la libération de leur classe.

Pour prévenir que d'habiles spéculateurs n'obtiennent à vil prix la cession de tout ou partie des droits des jeunes soldats, ces droits seront déclarés incessibles, et les sommes en provenant seront insaisissables tant qu'elles seront entre les mains de l'autorité. Et pour empêcher les militaires qui quittent les drapeaux de dépenser leur indemnité dans l'oisiveté des grandes villes, le paiement s'en fera au siége de la mairie de la commune où ils avaient leur domicile légal au moment de la formation des contingents.

Digitized by Google

L'armée française se compose de deux parties : l'effectif entretenu sous les drapeaux, et les hommes restés en réserve dans leurs foyers. Ces derniers, quoique tenus à la disposition du gouvernement, rendant à l'Etat moins de services que les militaires en activité, n'auront que la moitié de la part des autres, à moins qu'ils n'aient été placés dans le cadre de réserve par suite de maladies contractées au service ou de réductions de l'effectif entretenu sous les drapeaux.

Les déserteurs, les soldats condamnés à des peines afflictives et infamantes, perdront leurs droits à l'indemnité. D'autres délits emporteront la perte de moitié de l'indemnité. Le reste de la classe profitera de ces retenues. La crainte d'être atteint ainsi dans ses intérêts empêchera bien des fautes et même bien des délits.

L'auteur évalue de la manière suivante le montant des parts contributoires. Tous les ans, 310,000 familles, en moyenne, prennent part au tirage au sort. D'après des calculs qu'il a faits, il croit que leur classement donnerait approximativement le résultat suivant :

10,000 familles à 800 francs qui fourniront. .	8,000,000 fr.
12.900 familles de 600 à 750.	8,415,000
105,500 familles de 250 à 550	37,000,000
181,600 familles de 100 à 200.	25.160.000
Total,	78,575,000 fr.

Il faut naturellement retrancher de cette somme la part de tous ceux qui ne paieront pas, soit parce qu'ils se feront incorporer en personne, soit parce que la loi les exempte de tout service personnel ou pécuniaire.

Le contingent qui doit être incorporé chaque année est, en France, de 80,000 hommes. Il y a lieu de croire que ce contingent sera fourni par les trois classes inférieures, et que celles qui seront taxées au-dessus de 200 francs préféreront le service pécuniaire au service personnel. L'auteur suppose que le contingent se répartirait de la manière suivante entre les trois classes inférieures : 40,000 hommes appartenant à la dernière classe, taxée à 100 francs; 24,000 de l'avant-dernière classe, taxée à 150 francs; et 16,000 ap-

Digitized by Google

partenant à la classe taxée à 200 fr. Il y aurait donc de ce chef à retrancher du montant total du service pécuniaire :

Pour 40,000 hommes	à 100 francs,	4,000,000 fr.
24,000 »	150	3,600,000
16,000 »	200	3,200,000
80,000 hommes.		10,800,000 fr.

La somme de 78,575,000 francs portée plus haut se trouverait ainsi réduite à 67,775,000 francs.

Si l'on déduit encore la part de 40 à 50,000 individus dispensés légalement ou exemptés, et que l'auteur, par une évaluation qu'il croit très-large, porte à 7,775,000 francs, il restera le chiffre rond de 60 millions. Les intérêts capitalisés à 4 pour cent de cette somme produiraient pendant les huit années qui forment le temps de service du contingent, 20 millions. Il y aurait donc en tout 80 millions à répartir.

Sur le contingent annuel de 80,000 hommes, l'auteur pense que 10,000 hommes peuvent être décomptés comme n'ayant pas droit à la répartition, ou comme privés de la répartition par suite de condamnations; resteraient 70,000 co-partageants. Mais en France, sur chaque contingent de 80,000 hommes, 15,000 restent en réserve; et à ceux-ci, l'auteur n'a assigné que la moitié de la part due aux hommes en activité. Il en résulte que les 80 millions se répartiraient de la manière suivante :

55,000 hommes en activité auraient droit, chacun, à 1,280 fr.; ensemble,		70,400,000
15,000 hommes en réserve auraient droit, chacun, à 640 fr.; ensemble,		9,600,000
70,000 hommes;	total,	80,000,000

« Quoi qu'il en soit, dit l'auteur, de l'exactitude ou de l'inexactitude de cette partie de notre travail, que nous ne donnons que comme un aperçu indiquant la marche à suivre et le résultat probable, il est néanmoins certain que la masse générale de toutes les parts contributoires produira une somme assez importante pour indemniser convenablement les jeunes citoyens qui feront le service militaire. »

Un tirage au sort aura lieu tous les ans, mais il n'aura d'effet que pour le cas où, dans un département, le nombre de ceux qui optent

Digitized by Google

pour le service personnel n'atteindrait pas le chiffre du contingent assigné à ce département. Il peut arriver en effet que ce chiffre soit dépassé ou qu'il ne soit pas atteint par l'effet des options volontaires. Si le contingent départemental est dépassé, un conseil de révision fait porter la réduction sur les cantons qui occasionnent l'excédant; dans ces cantons, il conserve parmi les hommes qui ont préféré le service personnel ceux qui, par leur constitution physique ou par leur profession, peuvent être le plus utiles à l'armée; les autres seront tenus de fournir le service pécuniaire. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque le contingent départemental excède le nombre de ceux qui adoptent le service personnel, on le complétera par les premiers inscrits sur la liste du tirage au sort; seulement ces jeunes gens étant de ceux qui avaient préféré le service pécuniaire, ils seront inscrits les derniers sur la liste du contingent départemental, afin qu'ils fassent partie de la réserve et puissent ainsi rester dans leurs foyers. De plus, pour diminuer le nombre de ces inscriptions forcées, on permettra les permutations entre les jeunes gens ainsi inscrits contre leur gré pour le service personnel et ceux d'un autre département de la même division militaire où les options pour le service personnel offriraient un excédant. Pour empêcher d'ailleurs des tiers de se livrer à aucune espèce de trafic sur ces permutations, qui ne se présenteraient que rarement, la loi déclarerait nulles et non avenues toutes conventions ou stipulations d'indemnité ou de récompense qui s'y rapporteraient.

L'auteur croit que l'armée étant désormais généralement composée d'hommes qui ont le plus de vocation pour la vie militaire, et des avantages positifs étant d'ailleurs attachés à la carrière du soldat, à l'expiration de leur huit années de service, un grand nombre de militaires demanderont à pouvoir rester sous les drapeaux et à profiter des nouveaux avantages que la loi leur accorderait. Car, dans ce cas, sans rien perdre de leurs droits à la répartition de ce qui revient au contingent dont ils ont primitivement fait partie, ils seraient inscrits en tête du contingent nouveau de leur canton originaire, en déduction des hommes qu'il a fournis, et ils participeraient de nouveau aux avantages réservés à cette partie de l'armée. Le ministre de la guerre n'accordant cette faveur de continuer le service qu'aux plus dignes, supposons, dit l'auteur,

Digitized by Google

que le nombre des admis soit restreint à 12,000. Il en résultera qu'au bout de la première période de huit ans, l'armée aura 90,000 hommes au moins, ayant de sept à quinze ans de service, et tous hommes de choix. Au bout de la seconde période, on pourra obtenir une armée composée de 40,000 hommes, ayant de 15 à 23 ans de service, 90,000 de huit à seize ans, et 170,000 de un à huit ans de service. Dans ce système, l'armée n'encourrait plus comme aujourd'hui le reproche d'être *trop jeune de service, quant à la capacité militaire, trop jeune d'âge, quant à la capacité physique.*

Si un jour les besoins de la guerre nécessitaient des levées plus considérables, il suffirait d'élever le taux du service pécuniaire. Si, par exemple, il fallait faire des levées de 100,000 hommes, on pourrait fixer le *minimum* des parts contributoires à 200 francs, leur *maximum* à 1,000 francs. Pour une levée de 120,000 hommes, on porterait le *minimum* à 300 francs et le *maximum* à 1,200, ainsi de suite. D'une part, le produit du service pécuniaire étant plus considérable, indemniserait un plus grand nombre d'hommes, et l'élévation du *minimum* à payer accroîtrait le nombre de ceux qui opteraient pour le service personnel.

Une disposition du plan de M. Joffrès porte que celui qui aura opté pour le service pécuniaire et qui n'aura pas exécuté son engagement un mois après avoir été mis en demeure de payer, sera déchu de son option. Il sera inscrit en tête du contingent de l'année suivante et privé de la moitié des droits appartenant à sa classe. Nul ne sera admis, avant l'âge de trente ans, à un emploi civil ou militaire, s'il ne justifie qu'il a satisfait aux obligations imposées par la loi du recrutement.

Tout militaire réformé par suite de blessures reçues ou de maladies contractées à l'armée, pourra être autorisé à recevoir, par anticipation, dans ses foyers, tout ou partie de la somme qui devra lui appartenir dans la répartition à la fin du service de sa classe.

Nous remarquons dans le projet de l'auteur quelques mesures qui, sans se rattacher au mode particulier de recrutement qu'il propose, ont pour but d'améliorer le sort des militaires.

Ainsi, la gendarmerie devra se recruter en premier lieu parmi les sous-officiers ou caporaux qui ont au moins huit ans de service

Digitized by Google

actif; en second lieu, parmi les soldats qui ont fait une deuxième période de huit ans, et parmi les sous-officiers qui ont accompli seize ans de service, dont une partie dans la réserve.

L'auteur veut qu'à la fin de chaque semestre, le ministre des finances mette à la disposition du ministre de la guerre un tiers des places devenues vacantes dans les administrations des douanes et des postes, et qui seraient de nature à être occupées par des sous-officiers de l'armée, ayant servi pendant au moins seize années.

Il demande en outre qu'il soit déclaré dans la loi que les caporaux et soldats ayant seize années de service, et qui par leur conduite mériteront la confiance de l'autorité, seront placés soit comme gardes-forestiers, soit comme gardes-champêtres, jusqu'à concurrence de la moitié des places devenues vacantes dans le courant de la dernière année de leur service. Un règlement administratif déterminerait en outre la nature des places réservées aux caporaux et sous-officiers dans les autres branches d'administration publique.

Ces dernières mesures sont si simples, si utiles pour l'encouragement du service militaire, qu'on a peine à concevoir que tous les gouvernements n'aient pas encore imité ce qui à cet égard se pratique depuis longtemps dans quelques pays, entre autres en Prusse. En Belgique, on se plaint depuis longtemps de la difficulté de retenir les bons sous-officiers sous les drapeaux; et cependant aucun des ministres de la guerre qui se sont succédé ne paraît encore avoir eu l'idée de faire réserver aux soldats, sous-officiers, et nous dirons même aux officiers d'un certain âge, une partie des nombreuses places dont les divers ministères disposent, notamment dans le chemin de fer, les douanes, les postes, le service intérieur des bureaux, celui des huissiers, messagers, courriers, etc.

Par l'exposé qui précède, nous avons mis le lecteur à même d'apprécier tout l'intérêt des mesures de réforme proposées par M. Joffrès. Elles offrent certainement une combinaison ingénieuse et sont dignes d'être sérieusement méditées. Le principe du système qui consiste à répartir avec moins d'inégalité les charges du service militaire, à faire indemniser ceux qui servent par ceux qui ne servent pas, tout en délivrant l'armée du remplacement et de ses

Digitized by Google

déplorables conséquences, ce principe tient de si près aux idées d'égalité qui dominent la civilisation actuelle, qu'on est surpris en quelque sorte qu'il ait tant tardé à se faire jour. Tous les détails du plan de M. Joffrès ne sont pas à l'abri des objections; toutes les conséquences n'en pourraient être appréciées au premier coup d'œil; la discussion a besoin de mûrir cette première conception; les calculs surtout doivent être contrôlés.

Un des effets de ce système serait de peupler presque exclusivement les rangs de l'armée d'hommes appartenant à la classe la plus pauvre de la société, celle dont les mœurs sont les moins policées, dont l'éducation intellectuelle et morale offre le plus de lacunes. Les résultats du système actuel ne vont pas jusque-là. Plusieurs couches de la société qui ne sont pas absolument les dernières sous le rapport de la fortune, fournissent leur contingent à l'armée et s'en tiendraient probablement éloignées, si le plan de M. Joffrès était mis en pratique. Un grand nombre de ceux qui ne peuvent aujourd'hui se dégager du service personnel à cause de l'élévation du prix des remplaçants, ne sont cependant pas assez dénués de toute ressource pécuniaire pour ne pas pouvoir s'en racheter au prix de cent francs. Ne serait-ce pas là un inconvénient? l'esprit de l'armée n'en souffrirait-il pas? D'autre part, il est vrai, l'armée serait délivrée du remplacement, et on ne peut mesurer tout ce qu'elle gagnerait à expulser de son sein cet élément de désordre et de crapule. Il est probable aussi que le nombre d'hommes qui, par nécessité ou pour tout autre motif, opteraient pour le service personnel dépasserait les besoins du contingent annuel; dès lors le gouvernement pourrait faire choix parmi eux des plus aptes. Des jeunes gens de 20 ans appartenant à la classe de la société dont l'éducation est la plus négligée, n'apporteraient pas dans les corps les mêmes vices que des remplaçants chez lesquels les habitudes d'une vie déréglée ont eu le temps de s'enraciner. Enfin, l'auteur répondrait sans doute à l'objection, que si le *minimum* pécuniaire qu'il propose avait pour effet d'éloigner trop complétement de l'armée une classe d'hommes qui y entre aujourd'hui, ce *minimum* pourrait être augmenté afin de rendre d'un côté le rachat du service personnel plus difficile, et d'augmenter de l'autre l'attrait de ce service par la perspective d'avantages pécuniaires plus considérables.

Digitized by Google

Nous venons de dire que les calculs de M. Joffrès auraient besoin d'être vérifiés dans leurs éléments qu'il ne publie pas. Il ne tient pas compte des non valeurs. Tous les insolvables ne pourraient cependant être astreints au service personnel sans dépasser le chiffre du contingent annuel. Ce serait là un déficit dans le produit du service pécuniaire. Les inscrire en tête du contingent de l'année suivante, n'augmenterait pas ce produit. On ne ferait d'ailleurs pour l'année suivante qu'étendre le nombre des insolvables qui ne pourraient être compris dans le contingent nouveau. Augmenter le taux du service pécuniaire, serait probablement encore le moyen auquel il faudrait avoir recours. Au reste, ce taux est très-modéré dans le projet de M. Joffrès; le *maximum* pourrait être plus élevé, et le nombre des classes plus restreint.

De quelque manière que les commissions de répartition soient composées, il y aura à craindre, sans doute, de leur part plus d'une erreur. Bien qu'elles soient placées entre deux intérêts opposés, celui des hommes qui accepteront le service personnel et qui auront droit à l'indemnité, et celui des contribuables qui supporteront le service pécuniaire, leurs décisions pourront souvent être soupçonnées de partialité et de complaisance. L'auteur fait remarquer à ce sujet, pour diminuer l'importance de cette objection, qu'il ne s'agit pas ici d'une contribution annuelle, mais d'une rétribution à payer une seule fois. Si donc il y avait lésion pour quelques contribuables rangés dans une classe à laquelle ils ne doivent pas appartenir, elle ne saurait être bien onéreuse. Il ne faut pas oublier, au surplus, qu'il s'agit d'échapper à un arbitraire bien autrement capricieux, celui du tirage au sort.

Quels que soient les résultats immédiats de l'intéressante publication de M. Joffrès, il nous paraît difficile qu'elle ne porte pas des fruits utiles dans l'avenir, et que les discussions qu'elle ne manquera pas de soulever n'exercent pas leur influence sur la législation. Les tendances de la société actuelle vers le principe de la juste répartition des charges sociales sont si générales et si énergiques, qu'on ne peut espérer qu'elle laissât longtemps au hasard le soin d'en régler le fardeau, une fois qu'il lui serait bien démontré qu'une répartition raisonnée et équitable peut remplacer les décisions aveugles du sort.

Digitized by Google

DES

FÊTES MUSICALES

EN ALLEMAGNE, EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN BELGIQUE.

L'idée des grandes et belles fêtes musicales dont l'Allemagne tire vanité comme d'une de ses meilleures institutions, est due à un modeste artiste de la petite ville de Frankenhausen, en Thuringe. Il existait à Berlin, à Vienne, à Leipsig, dans toutes les cités populeuses, des associations d'artistes qui se réunissaient à de certaines époques pour exécuter avec une conscience qu'on peut appeler germanique les chefs-d'œuvre des maîtres; mais, se bornant aux seules ressources de leurs localités, les membres de ces associations ne sollicitaient aucune coopération étrangère. En 1810, M. Bishof, qui, après avoir fait de bonnes études à l'université de Leipsig, s'était abandonné à son penchant pour la musique et remplissait à Frankenhausen les paisibles fonctions de maître des concerts, conçut le projet de doter sa patrie de grandes fêtes musicales imitées de celles qui se donnaient en Angleterre, dans ce pays si peu favorable d'ailleurs à la culture et aux progrès des arts. Il y eut cette différence seulement, qu'au lieu d'engager à des prix énormes des chanteurs célèbres, ainsi que cela se pratiquait dans les festivals de Birmingham et de Manchester, M. Bishof fit un appel aux artistes désintéressés et aux amateurs dont le zèle lui était connu, ne leur offrant en échange du sacrifice de leur temps, que la satisfaction de coopérer à une œuvre que tous devaient considérer comme sainte. Ses démarches furent couronnées d'un plein succès. Les

Digitized by Google

compositeurs, les directeurs de chapelle, les membres d'un grand nombre de sociétés particulières consacrées au développement de l'art de prédilection des Allemands, accoururent, et le célèbre Spohr se chargea de la direction de l'orchestre. Ni les frais d'un long voyage, ni la difficulté du transport d'instruments fragiles, n'avaient pu empêcher les habitants des contrées éloignées de venir contribuer à la réussite d'une entreprise dont l'importance et l'utilité étaient généralement appréciées. L'hospitalité des habitants de la ville suppléa au défaut de place dans les auberges pour le logement des invités ; ce fut une véritable fête de famille. Avant que les exécutants ne se séparassent, et pour ne pas perdre les fruits de cette première tentative, M. Bishof rédigea le programme d'une fête semblable pour l'année suivante, et fit prendre aux personnes présentes l'engagement de s'y trouver.

En 1812, la société se donna rendez-vous à Erfurt. Cette ville faisait alors partie du territoire de l'empire français. Comme le jour du concert coïncidait avec l'anniversaire de la naissance de Napoleon, l'affluence fut encore plus considérable qu'à Frankenhausen. Du reste, les divertissements publics ordonnés par le gouvernement firent un singulier contraste avec l'abandon et l'ingénuité qui régnaient parmi les musiciens. Ceux-ci oubliaient complétement le héros du siècle, et rapportaient à la musique tout l'éclat de la fête.

L'agitation qui suivit en Allemagne les désastres de la guerre de Russie, paralysa pendant plusieurs années le zèle de cette intéressante société. La nation entière s'était levée pour conquérir son indépendance ; on oubliait jusqu'à la musique pour diriger de communs efforts vers un seul but, qui était l'expulsion des étrangers du sol de la patrie. Le sacrifice qu'ils surent faire de leur délassement favori n'est pas un des signes les moins équivoques de l'unanimité de sentiment qui anima les Allemands. L'honneur d'avoir profité des premiers loisirs de la paix pour opérer un retour des esprits vers la culture des arts, appartient à une femme. En 1816, Louise Reichardt, fille d'un musicien distingué du même nom, prépara une très-remarquable exécution des oratorios de Handel à Hambourg, et l'active coopération du maître de chapelle Clasing, secondé par les amateurs de Hambourg, de Lubeck et de Brême, permit d'organiser les années suivantes dans chacune de ces villes des fêtes solennelles de musique.

Cependant, il avait fallu plusieurs années de tranquillité pour que des préoccupations plus sérieuses fussent éloignées et pour que le goût de la musique eût complétement ressaisi son empire. Ce fut seulement en 1820 que Bishof, nommé dans l'intervalle maître de chapelle épiscopal de Hildesheim, parvint à rallier les membres dispersés de l'association qu'il avait fondée. La première réunion eut lieu à Helmstadt, où l'on célébra par de grands concerts la réorganisation de la société. On convint de se rencontrer l'année suivante

Digitized by Google

à Quedlimbourg, et l'usage des convocations périodiques se rétablit. La fête de 1824 eut lieu à l'occasion du jubilé séculaire de la naissance de Klopstock; plusieurs compositeurs célèbres, parmi lesquels on remarqua Ch.-M. Weber, Spohr et Schneider, assistèrent à cette solennité. A dater de cette époque, de grandes sociétés musicales se constituèrent sur plusieurs points de l'Allemagne. Les plus considerables furent l'*Association des bords du Rhin*, formée entre les artistes de Cologne, d'Elberfeld, de Dusseldorf et d'Aix-la-Chapelle, et l'*Association des bords de l'Elbe*, qui tint en 1826 sa première séance à Magdebourg. En général, les societés subvenaient seules aux frais d'organisation de leurs fêtes; le duc de Dessau, à qui sa fortune ne permettait pas cependant des fantaisies princières, voulut supporter toutes les dépenses auxquelles donnerait lieu celle de Magdebourg. Une église avait été préparée par ses ordres de manière à ce que tout tendît à favoriser les libres vibrations du son. On exécuta l'oratorio de *Samson*, de Handel; les solos furent chantés par des amateurs dont plusieurs étaient fonctionnaires publics. Le soir du dernier jour, tous les musiciens se rendirent au château, à la clarté des flambeaux, et chantèrent un chœur composé pour cette occasion. Le prince vint remercier en personne et invita tous les assistants, sans exception, à un bal qui termina la fête. Nous citons ce fait, parce qu'il nous semble tout à fait caractéristique. Ce prince qui prélève sur son mince revenu de quoi fournir aux frais d'un congrès musical, et qui n'en fait même pas une affaire d'amour-propre, car le bruit de sa générosite ne dépassera pas les limites de son petit État; ces fonctionnaires, ces magistats, ces ministres peut-être qui, sans craindre de compromettre leur dignité, montent sur l'estrade et se confondent dans la foule des exécutants; ces artistes qui sont invités sans façon à danser chez leur souverain, tout cela ne se voit qu'en Allemagne, chez un peuple où l'art est une divinité à laquelle chacun se fait un devoir de sacrifier. La raideur de l'aristocratie allemande est proverbiale; mais cette aristocratie si fière de ses priviléges, en fait volontiers l'abandon quand l'intérêt de la musique le commande. Ainsi, les baronnes et les comtesses qui refuseraient dans un bal l'invitation d'un cavalier dont la noblesse ne serait pas égale à la leur, vont sans répugnance s'asseoir au milieu de rangs plébéiens pour chanter leur partie dans un *oratorio*.

Il y a en Allemagne des fêtes musicales qui exigent à la fois un nombreux concours de chanteurs et d'instrumentistes, parce qu'on y fait un mélange de chœurs et de symphonies. Il y en a d'autres que l'on consacre uniquement à l'exécution de la musique vocale, et ce ne sont pas les moins intéressantes. Ces dernières, qui sont surtout en usage dans l'Allemagne méridionale ainsi que dans une partie de la Suisse, sont plus utiles, peut-être, que les solennités organisées avec plus de pompe. Elles ont l'avantage de mettre la musique

Digitized by Google

à la portée d'un plus grand nombre d'individus, d'en exciter plus activement le goût et d'en perpétuer les traditions. On n'y forme pas d'orchestre somptueux, mais des centaines et quelquefois des milliers de voix s'y trouvent rassemblées, soutenues seulement par un orgue ou par des instruments de cuivre. Elles ont donné naissance, dans les petites localités, à d'innombrables sociétés musicales, espèces de satellites dont le rayonnement produit un bien notable pour l'art. Peu de conditions sont imposées à qui veut s'y faire admettre; une voix très-caractérisée n'est même pas exigée. Il suffit de se classer dans le chœur suivant la nature de ses moyens, parce qu'on a reconnu que la réunion d'un grand nombre de faiblesses individuelles offre dans l'ensemble une force imposante. Celui qui écrit ces lignes assista il y a quelques années à une de ces fêtes, qui fut donnée à Esslingen, dans le Wurtemberg. Ce dont il fut témoin était si original, si nouveau pour lui, si différent de ce qu'il avait vu jusqu'alors, que le souvenir lui en restera longtemps présent. Il fut frappé d'abord du rare dévouement que chacun des acteurs de la cérémonie apporta à la chose commune, de la bonhomie qui présida aux détails d'organisation et de la franche cordialité qui régna entre les exécutants pendant toute la durée de la fête. Il est rare, ailleurs, qu'il n'y ait pas là où se trouvent des artistes réunis quelques froissements d'amour-propre; il n'existe pas, dans les fêtes musicales d'Allemagne, d'autre rivalité que celle qui résulte d'un grand concours d'efforts divers vers un même but. Nul ne songe à briller individuellement ; mais chacun a l'ambition de contribuer de toutes ses facultés à la perfection de l'ensemble. Chez ce peuple grave et réfléchi, dont tous les goûts, tous les attachements ont la solidité de la foi, la musique, cet art que les gens sérieux s'obstinent encore chez nous à considérer comme frivole, est le premier ornement de toutes les cérémonies publiques ou privées. Mais revenons à la fête d'Esslingen. Les sociétés de quatorze villes répondirent à l'appel qui leur avait été fait; d'autres localités qui n'étaient point en mesure d'envoyer leurs réunions entières, étaient au moins représentées par des députations. La veille du jour désigné pour le concert, les chemins aboutissant à la ville d'Esslingen étaient couverts de bandes joyeuses qui, parées de rubans et tenant à la main des branches de verdure, s'avançaient en chantant vers le centre commun. Des groupes qu'animait une franche gaieté se formaient dans les rues et sur les places publiques, où la foule était à chaque instant accrue par le concours de ceux qui arrivaient pour assister comme curieux à la fête. Il n'y eut qu'une seule répétition, suffisante pour le genre de musique qu'on devait exécuter, car chaque société pouvait chanter de mémoire les différents chœurs dont se composait le programme. Le lendemain, jour de l'exécution, on se réunit dans une église située au centre de la ville. Une affluence considérable remplissait l'édifice dont les colonnes élan-

Digitized by Google

cées étaient ornées de guirlandes de feuillage et de fleurs, auxquelles pendaient des médaillons portant, d'un côté les noms des sociétés présentes, et de l'autre des mots qui éveillaient quelque idée morale ou généreuse, comme : *religion*, *vertu*, *patrie*, *liberté*, *amitié*, *amour*, *art*, *nature*, *sociabilité*, et *joie*. Au fond de la nef était suspendu un médaillon plus grand, avec cette inscription : *Salut à l'association des chants*. Quand les 700 musiciens composant l'orchestre vocal furent réunis sur l'estrade, douze trombonnes donnèrent le ton, et cette masse de chanteurs entonna d'une manière imposante le choral : *Lobe den Herrn, den maechtigen koenig der Ehren*. Ensuite, un des membres de l'association prononça un discours sur l'origine des chants (*lieder*) en Allemagne. A ce discours succédèrent plusieurs hymnes ou chants patriotiques à la louange de la vieille Germanie et de ses fils, et l'on termina par le choral : *Danket alle Gott*. Les sociétés se séparèrent alors pour aller dîner, car l'enthousiasme artistique n'empêche pas la nature de revendiquer ses droits. Vers l'après-midi, on se retrouva sur les bords du Necker, qu'animèrent des chants tour à tour joyeux et mélancoliques, jusqu'au moment où les associations qui résidaient à peu de distance de la ville prirent congé des autres pour regagner le jour même leurs foyers. Ce fut un spectacle pittoresque, qu'on chercherait vainement chez une population plus avancée dans les théories de la politique et de l'industrie, et qui, à cause de cela même, nous intéressa vivement.

Les fêtes musicales de chant de l'Allemagne doivent en grande partie leurs succès à la bonne organisation des écoles élémentaires où l'on s'applique à l'étude de la musique d'église. L'école de *Saint-Thomas* à Leipsig, et la société de *Sainte-Cécile* à Francfort, peuvent servir de modèles à ces sortes d'institutions. Nous citerons aussi l'académie de chant de Berlin, qui fut longtemps dirigée par Zelter, l'un des amis et des correspondants habituels de Goethe. Cette société a rendu de véritables services à l'art, en faisant connaître de vastes compositions qu'on n'avait point entendues antérieurement à sa fondation. C'est depuis l'établissement des écoles que nous venons de citer, et d'un grand nombre d'autres d'une moindre importance, que les sociétés *Leidertafeln* et celles connues sous la dénomination de *couronnes de chansons* (*Lieder-kraenze*), se sont répandues dans toute l'Allemagne. Ces dernières appartiennent spécialement à la Souabe; elles ont des réunions où l'on exécute seulement des hymnes patriotiques et populaires. Les Allemands rattachent volontiers à leurs fêtes musicales des souvenirs glorieux pour la famille germanique; c'est pourquoi ils en donnent aux anniversaires de la naissance ou de la mort de leurs grands hommes, poëtes, peintres et musiciens. La société vocale de Stuttgard honore chaque année la mémoire de Schiller, par un splendide concert. La fête séculaire d'Albert Durer fut célé-

Digitized by Google

bree il y a quelques années à Nuremberg, patrie de ce grand artiste. Des députations des diverses écoles de peinture de l'Allemagne, s'étaient donné rendez-vous à cette solennité qui dura plusieurs jours, et dans laquelle la musique joua le principal rôle. Lors de l'inauguration de la statue de Guttenberg, à Mayence, il y eut sur la place même où se fit la cérémonie, des chœurs chantés par près de huit mille voix, à la louange de l'illustre inventeur de l'imprimerie.

On ne citerait peut-être pas une province d'Allemagne où il ne se soit formé une association dans le but de donner des fêtes musicales, soit à dates fixes, soit à des époques non déterminées. Nous avons déjà dit que *l'Association des bords du Rhin* est une des plus considérables; ajoutons qu'aucune autre ne présente des résultats aussi complétement satisfaisants. Ce n'est pas sans de sérieuses études et sans un soin minutieux de tous les détails, qu'on arrive à la perfection d'exécution dont les grands concerts donnés à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf offrent le modèle. Dès que le programme de la fête est arrêté, ce qu'on fait quatre ou cinq mois à l'avance, les amateurs qui doivent y prendre part se livrent avec ardeur à l'étude des parties de chant. Des hommes graves et sérieux prennent chaque jour quelques heures sur le temps de leur travail; les jeunes femmes oublient leurs habitudes de coquetterie pour concourir à l'effet d'une grande solennité dans laquelle nul ne cherche d'autre intérêt que celui de l'art favori. Les longues soirées d'hiver se passent en répétitions laborieuses; la walse elle-même est délaissée pour l'oratorio. On ne se prie plus pour un repas, pour un bal, pour une partie de jeu; on s'invite à la répétition d'un *Agnus dei* ou d'un *Alleluia*. Quand le moment de la fête approche, l'artiste qu'on a choisi pour la diriger vient présider les répétitions d'ensemble; chaque jour le nombre des exécutants grossit, les nouveaux arrivants profitent de l'expérience des autres, et le jour de l'exécution, toutes les nuances sont si bien arrêtées, qu'il semble que la masse entière des chanteurs et des instrumentistes soit animée par une pensée unique. Telle est l'organisation des fêtes musicales de *l'Association des bords du Rhin;* ces fêtes ont lieu alternativement à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf. L'association se place ordinairement sous le patronage d'un compositeur célèbre; pendant longtemps ce fut l'excellent musicien Ries qui dirigea ses concerts.

Les solos ne jouent qu'un rôle très-secondaire dans les fêtes musicales des Allemands; ceux-ci n'attachent guère de prix qu'aux beaux effets d'ensemble. Le contraire se passe dans les *festivals* d'Angleterre; car l'importance qu'ont les solos dans la composition des programmes fait leur principal éclat. Ce n'est pas, du reste, le désir d'entendre de belle musique bien exécutée qui a porté les Anglais à fonder ces *festivals;* ils doivent leur origine à une tout

Digitized by Google

autre cause. Les grandes villes manufacturières ont des souscriptions en quelque sorte permanentes ouvertes au profit de leurs établissements de charité. Afin de stimuler le zèle des donateurs, quelqu'un eut l'idée d'organiser dans les différents comtés des concerts dont le produit élèverait rapidement le chiffre des souscriptions. Dans le principe, le succès couronna cette entreprise; on se procura le concours de nombreux artistes, et des *oratorios*, particulièrement ceux de Handel, compositeur pour lequel les Anglais professent une espèce de culte, le considérant sinon comme leur compatriote, du moins comme naturalisé chez eux, furent exécutés d'une manière assez imposante. Les souscriptions furent considérables; le but principal était donc atteint. Cependant il s'établit entre les comtés une rivalité autre que celle qui seule aurait dû les animer. L'ambition fut moins d'augmenter le profit des établissements de charité, que de donner des fêtes de plus en plus brillantes. Les chanteurs célèbres attachés à l'Opéra de Londres, les instrumentistes renommés du continent, qui venaient exploiter en Angleterre la saison des concerts, furent engagés par les directeurs des *festivals*. Or, on sait que les artistes célèbres de notre époque vendent très-cher leur coopération. Il arriva souvent que les frais absorbèrent complétement le produit des concerts. Le charlatanisme industriel des Anglais, qui se montre en toute chose, ne laissa pas échapper une si bonne occasion de se manifester. Nous avons sous les yeux l'affiche d'un des *festivals* donnés à Liverpool il y a quelques années; elle n'a pas moins de dix pieds de hauteur sur deux pieds et demi de largeur. La liste des patrons de la fête occupe toute la partie supérieure de l'affiche; viennent ensuite les noms des principaux chanteurs, imprimés en lettres énormes.

La durée ordinaire d'un *festival* est de trois jours. Chaque matin un oratorio entier ou un choix de morceaux de divers oratorios est exécuté dans l'église la plus vaste du chef-lieu du comté; le soir, les souscripteurs assistent à un concert de musique profane. Ces concerts sont fort longs; on les compose ordinairement de 22 à 24 morceaux, dont quelques-uns ont beaucoup d'étendue. Le produit d'un *festival* monte parfois à des sommes fabuleuses. A celui donné à Yorck en 1838 la recette totale des séances du matin et des concerts s'éleva à 16,500 livres sterling (environ 412,500 francs). Un festival de Birmingham rapporta 10,000 livres sterling (250,000 francs). D'autres, dont le bilan fut publié par les journaux anglais, donnèrent des résultats à peu près semblables; rarement la recette d'une de ces fêtes est au-dessous de cent mille francs. On comprend difficilement au premier abord qu'un pareil produit puisse être absorbé par les frais; c'est cependant ce qui arrive, et l'on ne s'en étonne plus lorsqu'on sait jusqu'où les artistes renommés dont on réclame le concours portent leurs prétentions. Mme Catalani reçut un jour 650 liv. sterl. (16,000 fr.) pour chanter dans trois

Digitized by Google

à la portée d'un plus grand nombre d'individus, d'en exciter plus activement le goût et d'en perpétuer les traditions. On n'y forme pas d'orchestre somptueux, mais des centaines et quelquefois des milliers de voix s'y trouvent rassemblées, soutenues seulement par un orgue ou par des instruments de cuivre. Elles ont donné naissance, dans les petites localités, à d'innombrables sociétés musicales, espèces de satellites dont le rayonnement produit un bien notable pour l'art. Peu de conditions sont imposées à qui veut s'y faire admettre; une voix très-caractérisée n'est même pas exigée. Il suffit de se classer dans le chœur suivant la nature de ses moyens, parce qu'on a reconnu que la réunion d'un grand nombre de faiblesses individuelles offre dans l'ensemble une force imposante. Celui qui écrit ces lignes assista il y a quelques années à une de ces fêtes, qui fut donnée à Esslingen, dans le Wurtemberg. Ce dont il fut témoin était si original, si nouveau pour lui, si différent de ce qu'il avait vu jusqu'alors, que le souvenir lui en restera longtemps présent. Il fut frappé d'abord du rare dévouement que chacun des acteurs de la cérémonie apporta à la chose commune, de la bonhomie qui présida aux détails d'organisation et de la franche cordialité qui régna entre les exécutants pendant toute la durée de la fête. Il est rare, ailleurs, qu'il n'y ait pas là où se trouvent des artistes réunis quelques froissements d'amour-propre; il n'existe pas, dans les fêtes musicales d'Allemagne, d'autre rivalité que celle qui résulte d'un grand concours d'efforts divers vers un même but. Nul ne songe à briller individuellement; mais chacun a l'ambition de contribuer de toutes ses facultés à la perfection de l'ensemble. Chez ce peuple grave et réfléchi, dont tous les goûts, tous les attachements ont la solidité de la foi, la musique, cet art que les gens sérieux s'obstinent encore chez nous à considérer comme frivole, est le premier ornement de toutes les cérémonies publiques ou privées. Mais revenons à la fête d'Esslingen. Les sociétés de quatorze villes répondirent à l'appel qui leur avait été fait; d'autres localités qui n'étaient point en mesure d'envoyer leurs réunions entières, étaient au moins représentées par des députations. La veille du jour désigné pour le concert, les chemins aboutissant à la ville d'Esslingen étaient couverts de bandes joyeuses qui, parées de rubans et

ure, s'avançaient en chantant une franche gaieté se forou la foule était à chaque ister comme r le genre chanter de ne. Le lendeace au centre de la ce dont les colonnes élan-

Digitized by Google

cées étaient ornées de guirlandes de feuillage et de fleurs, auxquelles pendaient des médaillons portant, d'un côté les noms des sociétés présentes, et de l'autre des mots qui éveillaient quelque idée morale ou généreuse, comme : *religion, vertu, patrie, liberté, amitié, amour, art, nature, sociabilité,* et *joie.* Au fond de la nef était suspendu un médaillon plus grand, avec cette inscription : *Salut à l'association des chants.* Quand les 700 musiciens composant l'orchestre vocal furent réunis sur l'estrade, douze trombonnes donnèrent le ton, et cette masse de chanteurs entonna d'une manière imposante le choral : *Lobe den Herrn, den maechtigen koenig der Ehren.* Ensuite, un des membres de l'association prononça un discours sur l'origine des chants (*lieder*) en Allemagne. A ce discours succédèrent plusieurs hymnes ou chants patriotiques à la louange de la vieille Germanie et de ses fils, et l'on termina par le choral : *Danket alle Gott.* Les sociétés se séparèrent alors pour aller dîner, car l'enthousiasme artistique n'empêche pas la nature de revendiquer ses droits. Vers l'après-midi, on se retrouva sur les bords du Necker, qu'animèrent des chants tour à tour joyeux et mélancoliques, jusqu'au moment où les associations qui résidaient à peu de distance de la ville prirent congé des autres pour regagner le jour même leurs foyers. Ce fut un spectacle pittoresque, qu'on chercherait vainement chez une population plus avancée dans les théories de la politique et de l'industrie, et qui, à cause de cela même, nous intéressa vivement.

Les fêtes musicales de chant de l'Allemagne doivent en grande partie leurs succès à la bonne organisation des écoles élémentaires où l'on s'applique à l'étude de la musique d'église. L'école de *Saint-Thomas* à Leipsig, et la société de *Sainte-Cécile* à Francfort, peuvent servir de modèles à ces sortes d'institutions. Nous citerons aussi l'académie de chant de Berlin, qui fut longtemps dirigée par Zelter, l'un des amis et des correspondants habituels de Goethe. Cette société a rendu de véritables services à l'art, en faisant connaître de vastes compositions qu'on n'avait point entendues antérieurement à sa fondation. C'est depuis l'établissement des écoles que nous venons de citer, et d'un grand nombre d'autres d'une moindre importance, que les sociétés *Leidertafeln* et celles connues sous la dénomination de *couronnes de chansons* (*Lieder-kraenze*), se sont répandues dans toute l'Allemagne. Ces dernières appartiennent spécialement à la Souabe ; elles ont des réunions où l'on exécute seulement des hymnes patriotiques et populaires. Les Allemands rattachent volontiers à leurs fêtes musicales des souvenirs glorieux pour la ...lle germanique ; c'est pourquoi ils en donnent aux anniversaires de la ...nce ou de la mort de leurs grands hommes, poëtes, peintres et musi...s. La société vocale de Stuttgard honore chaque année la mémoire de ...iller, par un splendide concert. La fête séculaire d'Albert Durer fut célé-

Digitized by Google

à la portée d'un plus grand nombre d'individus, d'en exciter plus activement le goût et d'en perpétuer les traditions. On n'y forme pas d'orchestre somptueux, mais des centaines et quelquefois des milliers de voix s'y trouvent rassemblées, soutenues seulement par un orgue ou par des instruments de cuivre. Elles ont donné naissance, dans les petites localités, à d'innombrables sociétés musicales, espèces de satellites dont le rayonnement produit un bien notable pour l'art. Peu de conditions sont imposées à qui veut s'y faire admettre; une voix très-caractérisée n'est même pas exigée. Il suffit de se classer dans le chœur suivant la nature de ses moyens, parce qu'on a reconnu que la réunion d'un grand nombre de faiblesses individuelles offre dans l'ensemble une force imposante. Celui qui écrit ces lignes assista il y a quelques années à une de ces fêtes, qui fut donnée à Esslingen, dans le Wurtemberg. Ce dont il fut témoin était si original, si nouveau pour lui, si différent de ce qu'il avait vu jusqu'alors, que le souvenir lui en restera longtemps présent. Il fut frappé d'abord du rare dévouement que chacun des acteurs de la cérémonie apporta à la chose commune, de la bonhomie qui présida aux détails d'organisation et de la franche cordialité qui régna entre les exécutants pendant toute la durée de la fête. Il est rare, ailleurs, qu'il n'y ait pas là où se trouvent des artistes réunis quelques froissements d'amour-propre; il n'existe pas, dans les fêtes musicales d'Allemagne, d'autre rivalité que celle qui résulte d'un grand concours d'efforts divers vers un même but. Nul ne songe à briller individuellement; mais chacun a l'ambition de contribuer de toutes ses facultés à la perfection de l'ensemble. Chez ce peuple grave et réfléchi, dont tous les goûts, tous les attachements ont la solidité de la foi, la musique, cet art que les gens sérieux s'obstinent encore chez nous à considérer comme frivole, est le premier ornement de toutes les cérémonies publiques ou privées. Mais revenons à la fête d'Esslingen. Les sociétés de quatorze villes répondirent à l'appel qui leur avait été fait; d'autres localités qui n'étaient point en mesure d'envoyer leurs réunions entières, étaient au moins représentées par des députations. La veille du jour désigné pour le concert, les chemins aboutissant à la ville d'Esslingen étaient couverts de bandes joyeuses qui, parées de rubans et tenant à la main des branches de verdure, s'avançaient en chantant vers le centre commun. Des groupes qu'animait une franche gaieté se formaient dans les rues et sur les places publiques, où la foule était à chaque instant accrue par le concours de ceux qui arrivaient pour assister comme curieux à la fête. Il n'y eut qu'une seule répétition, suffisante pour le genre de musique qu'on devait exécuter, car chaque société pouvait chanter de mémoire les différents chœurs dont se composait le programme. Le lendemain, jour de l'exécution, on se réunit dans une église située au centre de la ville. Une affluence considérable remplissait l'édifice dont les colonnes élan-

Digitized by Google

cées étaient ornées de guirlandes de feuillage et de fleurs, auxquelles pendaient des médaillons portant, d'un côté les noms des sociétés présentes, et de l'autre des mots qui éveillaient quelque idée morale ou généreuse, comme : *religion, vertu, patrie, liberté, amitié, amour, art, nature, sociabilité,* et *joie.* Au fond de la nef était suspendu un médaillon plus grand, avec cette inscription : *Salut à l'association des chants.* Quand les 700 musiciens composant l'orchestre vocal furent réunis sur l'estrade, douze trombonnes donnèrent le ton, et cette masse de chanteurs entonna d'une manière imposante le choral : *Lobe den Herrn, den maechtigen koenig der Ehren.* Ensuite, un des membres de l'association prononça un discours sur l'origine des chants (*lieder*) en Allemagne. A ce discours succédèrent plusieurs hymnes ou chants patriotiques à la louange de la vieille Germanie et de ses fils, et l'on termina par le choral : *Danket alle Gott.* Les sociétés se séparèrent alors pour aller dîner, car l'enthousiasme artistique n'empêche pas la nature de revendiquer ses droits. Vers l'après-midi, on se retrouva sur les bords du Necker, qu'animèrent des chants tour à tour joyeux et mélancoliques, jusqu'au moment où les associations qui résidaient à peu de distance de la ville prirent congé des autres pour regagner le jour même leurs foyers. Ce fut un spectacle pittoresque, qu'on chercherait vainement chez une population plus avancée dans les théories de la politique et de l'industrie, et qui, à cause de cela même, nous intéressa vivement.

Les fêtes musicales de chant de l'Allemagne doivent en grande partie leurs succès à la bonne organisation des écoles élémentaires où l'on s'applique à l'étude de la musique d'église. L'école de *Saint-Thomas* à Leipsig, et la société de *Sainte-Cécile* à Francfort, peuvent servir de modèles à ces sortes d'institutions. Nous citerons aussi l'académie de chant de Berlin, qui fut longtemps dirigée par Zelter, l'un des amis et des correspondants habituels de Goethe. Cette société a rendu de véritables services à l'art, en faisant connaître de vastes compositions qu'on n'avait point entendues antérieurement à sa fondation. C'est depuis l'établissement des écoles que nous venons de citer, et d'un grand nombre d'autres d'une moindre importance, que les sociétés *Leidertafeln* et celles connues sous la dénomination de *couronnes de chansons* (*Lieder-kraenze*), se sont répandues dans toute l'Allemagne. Ces dernières appartiennent spécialement à la Souabe ; elles ont des réunions où l'on exécute seulement des hymnes patriotiques et populaires. Les Allemands rattachent volontiers à leurs fêtes musicales des souvenirs glorieux pour la famille germanique ; c'est pourquoi ils en donnent aux anniversaires de la naissance ou de la mort de leurs grands hommes, poëtes, peintres et musiciens. La société vocale de Stuttgard honore chaque année la mémoire de Schiller, par un splendide concert. La fête séculaire d'Albert Durer fut célé-

Digitized by Google

à la portée d'un plus grand nombre d'individus, d'en exciter plus activement le goût et d'en perpétuer les traditions. On n'y forme pas d'orchestre somptueux, mais des centaines et quelquefois des milliers de voix s'y trouvent rassemblées, soutenues seulement par un orgue ou par des instruments de cuivre. Elles ont donné naissance, dans les petites localités, à d'innombrables sociétés musicales, espèces de satellites dont le rayonnement produit un bien notable pour l'art. Peu de conditions sont imposées à qui veut s'y faire admettre; une voix très-caractérisée n'est même pas exigée. Il suffit de se classer dans le chœur suivant la nature de ses moyens, parce qu'on a reconnu que la réunion d'un grand nombre de faiblesses individuelles offre dans l'ensemble une force imposante. Celui qui écrit ces lignes assista il y a quelques années à une de ces fêtes, qui fut donnée à Esslingen, dans le Wurtemberg. Ce dont il fut témoin était si original, si nouveau pour lui, si différent de ce qu'il avait vu jusqu'alors, que le souvenir lui en restera longtemps présent. Il fut frappé d'abord du rare dévouement que chacun des acteurs de la cérémonie apporta à la chose commune, de la bonhomie qui présida aux détails d'organisation et de la franche cordialité qui régna entre les exécutants pendant toute la durée de la fête. Il est rare, ailleurs, qu'il n'y ait pas là où se trouvent des artistes réunis quelques froissements d'amour-propre; il n'existe pas, dans les fêtes musicales d'Allemagne, d'autre rivalité que celle qui résulte d'un grand concours d'efforts divers vers un même but. Nul ne songe à briller individuellement ; mais chacun a l'ambition de contribuer de toutes ses facultés à la perfection de l'ensemble. Chez ce peuple grave et réfléchi, dont tous les goûts, tous les attachements ont la solidité de la foi, la musique, cet art que les gens sérieux s'obstinent encore chez nous à considérer comme frivole, est le premier ornement de toutes les cérémonies publiques ou privées. Mais revenons à la fête d'Esslingen. Les sociétés de quatorze villes répondirent à l'appel qui leur avait été fait; d'autres localités qui n'étaient point en mesure d'envoyer leurs réunions entières, étaient au moins représentées par des députations. La veille du jour désigné pour le concert, les chemins aboutissant à la ville d'Esslingen étaient couverts de bandes joyeuses qui, parées de rubans et tenant à la main des branches de verdure, s'avançaient en chantant vers le centre commun. Des groupes qu'animait une franche gaieté se formaient dans les rues et sur les places publiques, où la foule était à chaque instant accrue par le concours de ceux qui arrivaient pour assister comme curieux à la fête. Il n'y eut qu'une seule répétition, suffisante pour le genre de musique qu'on devait exécuter, car chaque société pouvait chanter de mémoire les différents chœurs dont se composait le programme. Le lendemain, jour de l'exécution, on se réunit dans une église située au centre de la ville. Une affluence considérable remplissait l'édifice dont les colonnes élan-

Digitized by Google

cées étaient ornées de guirlandes de feuillage et de fleurs, auxquelles pendaient des médaillons portant, d'un côté les noms des sociétés présentes, et de l'autre des mots qui éveillaient quelque idée morale ou généreuse, comme : *religion*, *vertu*, *patrie*, *liberté*, *amitié*, *amour*, *art*, *nature*, *sociabilité*, et *joie*. Au fond de la nef était suspendu un médaillon plus grand, avec cette inscription : *Salut à l'association des chants*. Quand les 700 musiciens composant l'orchestre vocal furent réunis sur l'estrade, douze trombonnes donnèrent le ton, et cette masse de chanteurs entonna d'une manière imposante le choral : *Lobe den Herrn, den maechtigen koenig der Ehren*. Ensuite, un des membres de l'association prononça un discours sur l'origine des chants (*lieder*) en Allemagne. A ce discours succédèrent plusieurs hymnes ou chants patriotiques à la louange de la vieille Germanie et de ses fils, et l'on termina par le choral : *Danket alle Gott*. Les sociétés se séparèrent alors pour aller dîner, car l'enthousiasme artistique n'empêche pas la nature de revendiquer ses droits. Vers l'après-midi, on se retrouva sur les bords du Necker, qu'animèrent des chants tour à tour joyeux et mélancoliques, jusqu'au moment où les associations qui résidaient à peu de distance de la ville prirent congé des autres pour regagner le jour même leurs foyers. Ce fut un spectacle pittoresque, qu'on chercherait vainement chez une population plus avancée dans les théories de la politique et de l'industrie, et qui, à cause de cela même, nous intéressa vivement.

Les fêtes musicales de chant de l'Allemagne doivent en grande partie leurs succès à la bonne organisation des écoles élémentaires où l'on s'applique à l'étude de la musique d'église. L'école de *Saint-Thomas* à Leipsig, et la société de *Sainte-Cécile* à Francfort, peuvent servir de modèles à ces sortes d'institutions. Nous citerons aussi l'académie de chant de Berlin, qui fut longtemps dirigée par Zelter, l'un des amis et des correspondants habituels de Goethe. Cette société a rendu de véritables services à l'art, en faisant connaître de vastes compositions qu'on n'avait point entendues antérieurement à sa fondation. C'est depuis l'établissement des écoles que nous venons de citer, et d'un grand nombre d'autres d'une moindre importance, que les sociétés *Leidertafeln* et celles connues sous la dénomination de *couronnes de chansons* (*Lieder-kraenze*), se sont répandues dans toute l'Allemagne. Ces dernières appartiennent spécialement à la Souabe ; elles ont des réunions où l'on exécute seulement des hymnes patriotiques et populaires. Les Allemands rattachent volontiers à leurs fêtes musicales des souvenirs glorieux pour la famille germanique ; c'est pourquoi ils en donnent aux anniversaires de la naissance ou de la mort de leurs grands hommes, poëtes, peintres et musiciens. La société vocale de Stuttgard honore chaque année la mémoire de Schiller, par un splendide concert. La fête séculaire d'Albert Durer fut célé-

Digitized by Google

à la portée d'un plus grand nombre d'individus, d'en exciter plus activement le goût et d'en perpétuer les traditions. On n'y forme pas d'orchestre somptueux, mais des centaines et quelquefois des milliers de voix s'y trouvent rassemblées, soutenues seulement par un orgue ou par des instruments de cuivre. Elles ont donné naissance, dans les petites localités, à d'innombrables sociétés musicales, espèces de satellites dont le rayonnement produit un bien notable pour l'art. Peu de conditions sont imposées à qui veut s'y faire admettre; une voix très-caractérisée n'est même pas exigée. Il suffit de se classer dans le chœur suivant la nature de ses moyens, parce qu'on a reconnu que la réunion d'un grand nombre de faiblesses individuelles offre dans l'ensemble une force imposante. Celui qui écrit ces lignes assista il y a quelques années à une de ces fêtes, qui fut donnée à Esslingen, dans le Wurtemberg. Ce dont il fut témoin était si original, si nouveau pour lui, si différent de ce qu'il avait vu jusqu'alors, que le souvenir lui en restera longtemps présent. Il fut frappé d'abord du rare dévouement que chacun des acteurs de la cérémonie apporta à la chose commune, de la bonhomie qui présida aux détails d'organisation et de la franche cordialité qui régna entre les exécutants pendant toute la durée de la fête. Il est rare, ailleurs, qu'il n'y ait pas là où se trouvent des artistes réunis quelques froissements d'amour-propre; il n'existe pas, dans les fêtes musicales d'Allemagne, d'autre rivalité que celle qui résulte d'un grand concours d'efforts divers vers un même but. Nul ne songe à briller individuellement ; mais chacun a l'ambition de contribuer de toutes ses facultés à la perfection de l'ensemble. Chez ce peuple grave et réfléchi, dont tous les goûts, tous les attachements ont la solidité de la foi, la musique, cet art que les gens sérieux s'obstinent encore chez nous à considérer comme frivole, est le premier ornement de toutes les cérémonies publiques ou privées. Mais revenons à la fête d'Esslingen. Les sociétés de quatorze villes répondirent à l'appel qui leur avait été fait; d'autres localités qui n'étaient point en mesure d'envoyer leurs réunions entières, étaient au moins représentées par des députations. La veille du jour désigné pour le concert, les chemins aboutissant à la ville d'Esslingen étaient couverts de bandes joyeuses qui, parées de rubans et tenant à la main des branches de verdure, s'avançaient en chantant vers le centre commun. Des groupes qu'animait une franche gaieté se formaient dans les rues et sur les places publiques, où la foule était à chaque instant accrue par le concours de ceux qui arrivaient [illegible] assister comme curieux à la fête. Il n'y eut qu'une seule répétition [illegible] le genre de musique qu'on devait exécuter, car [illegible] mémoire les différen[illegible]ont main, jour de l'ex[illegible] ville. Une affluc[illegible]

cées étaient ornées de guirlandes de feuillage et de fleurs, auxquelles pendaient des médaillons portant, d'un côté les noms des sociétés présentes, et de l'autre des mots qui éveillaient quelque idée morale ou généreuse, comme : ***religion***, ***vertu***, ***patrie***, ***liberté***, ***amitié***, ***amour***, ***art***, ***nature***, ***sociabilité***, et ***joie***. Au fond de la nef était suspendu un médaillon plus grand, avec cette inscription : ***Salut à l'association des chants***. Quand les 700 musiciens composant l'orchestre vocal furent réunis sur l'estrade, douze trombonnes donnèrent le ton, et cette masse de chanteurs entonna d'une manière imposante le choral : *Lobe den Herrn, den maechtigen koenig der Ehren*. Ensuite, un des membres de l'association prononça un discours sur l'origine des chants (*lieder*) en Allemagne. A ce discours succédèrent plusieurs hymnes ou chants patriotiques à la louange de la vieille Germanie et de ses fils, et l'on termina par le choral : *Danket alle Gott*. Les sociétés se séparèrent alors pour aller dîner, car l'enthousiasme artistique n'empêche pas la nature de revendiquer ses droits. Vers l'après-midi, on se retrouva sur les bords du Necker, qu'animèrent des chants tour à tour joyeux et mélancoliques, jusqu'au moment où les associations qui résidaient à peu de distance de la ville prirent congé des autres pour regagner le jour même leurs foyers. Ce fut un spectacle pittoresque, qu'on chercherait vainement chez une population plus avancée dans les théories de la politique et de l'industrie, et qui, à cause de cela même, nous intéressa vivement.

Les fêtes musicales de chant de l'Allemagne doivent en grande partie leurs succès à la bonne organisation des écoles élémentaires où l'on s'applique à l'étude de la musique d'église. L'école de *Saint-Thomas* à Leipzig, et la société de *Sainte-Cécile* à Francfort, peuvent servir de modèle à ces sortes d'institutions. Nous citerons aussi l'académie de chant de Berlin qui fut longtemps dirigée par Zelter, l'un des amis et des correspondants intimes de Goethe. Cette société a rendu de véritables services à l'art en faisant connaître de vastes compositions qu'on n'avait point entendues [illegible] à sa fondation. C'est depuis l'établissement des écoles que nous venons de citer, et d'un grand nombre d'autres d'[illegible]e moindre importance [illegible] *Leidertafeln* et celles connu[illegible]énomin[illegible] *sons* (*Lieder-kraenze*), se s[illegible] de toute l'Allemagne [illegible] nières appartiennent spéci[illegible] l'on exécute seulement des hyn[illegible] ach[illegible] à leurs [illegible] pour la [illegible] c'est [illegible] de la [illegible] rt [illegible] et musi- [illegible] le [illegible] de [illegible] dic[illegible] fut célé-

bree il y a quelques années à Nuremberg, patrie de ce grand artiste. Des députations des diverses écoles de peinture de l'Allemagne, s'étaient donné rendez-vous à cette solennité qui dura plusieurs jours, et dans laquelle la musique joua le principal rôle. Lors de l'inauguration de la statue de Guttenberg, à Mayence, il y eut sur la place même où se fit la cérémonie, des chœurs chantés par près de huit mille voix, à la louange de l'illustre inventeur de l'imprimerie.

On ne citerait peut-être pas une province d'Allemagne où il ne se soit formé une association dans le but de donner des fêtes musicales, soit à dates fixes, soit à des époques non déterminées. Nous avons déjà dit que *l'Association des bords du Rhin* est une des plus considérables; ajoutons qu'aucune autre ne présente des résultats aussi complétement satisfaisants. Ce n'est pas sans de sérieuses études et sans un soin minutieux de tous les détails, qu'on arrive à la perfection d'exécution dont les grands concerts donnés à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf offrent le modèle. Dès que le programme de la fête est arrêté, ce qu'on fait quatre ou cinq mois à l'avance, les amateurs qui doivent y prendre part se livrent avec ardeur à l'étude des parties de chant. Des hommes graves et sérieux prennent chaque jour quelques heures sur le temps de leur travail; les jeunes femmes oublient leurs habitudes de coquetterie pour concourir à l'effet d'une grande solennité dans laquelle nul ne cherche d'autre intérêt que celui de l'art favori. Les longues soirées d'hiver se passent en répétitions laborieuses; la walse elle-même est délaissée pour l'oratorio. On ne se prie plus pour un repas, pour un bal, pour une partie de jeu; on s'invite à la répétition d'un *Agnus dei* ou d'un *Alleluia*. Quand le moment de la fête approche, l'artiste qu'on a choisi pour la diriger vient présider les répétitions d'ensemble; chaque jour le nombre des exécutants grossit, les nouveaux arrivants profitent de l'expérience des autres, et le jour de l'exécution, toutes les nuances sont si bien arrêtées, qu'il semble que la masse entière des chanteurs et des instrumentistes soit animée par une pensée unique. Telle est l'organisation des fêtes musicales de *l'Association des bords du Rhin;* ces fêtes ont lieu alternativement à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf. L'association se place ordinairement sous le patronage d'un compositeur célèbre; pendant longtemps ce fut l'excellent musicien Ries qui dirigea ses concerts.

Les solos ne jouent qu'un rôle très-secondaire dans les fêtes musicales des Allemands; ceux-ci n'attachent guère de prix qu'aux beaux effets d'ensemble. Le contraire se passe dans les *festivals* d'Angleterre; car l'importance qu'ont les solos dans la composition des programmes fait leur principal éclat. Ce n'est pas, du reste, le désir d'entendre de belle musique bien exécutée qui a porté les Anglais à fonder ces *festivals;* ils doivent leur origine à une tout

Digitized by Google

autre cause. Les grandes villes manufacturières ont des souscriptions en quelque sorte permanentes ouvertes au profit de leurs établissements de charité. Afin de stimuler le zèle des donateurs, quelqu'un eut l'idée d'organiser dans les différents comtés des concerts dont le produit élèverait rapidement le chiffre des souscriptions. Dans le principe, le succès couronna cette entreprise; on se procura le concours de nombreux artistes, et des *oratorios*, particulièrement ceux de Handel, compositeur pour lequel les Anglais professent une espèce de culte, le considérant sinon comme leur compatriote, du moins comme naturalisé chez eux, furent exécutés d'une manière assez imposante. Les souscriptions furent considérables; le but principal était donc atteint. Cependant il s'établit entre les comtés une rivalité autre que celle qui seule aurait dû les animer. L'ambition fut moins d'augmenter le profit des établissements de charité, que de donner des fêtes de plus en plus brillantes. Les chanteurs célèbres attachés à l'Opéra de Londres, les instrumentistes renommés du continent, qui venaient exploiter en Angleterre la saison des concerts, furent engagés par les directeurs des *festivals*. Or, on sait que les artistes célèbres de notre époque vendent très-cher leur coopération. Il arriva souvent que les frais absorbèrent complétement le produit des concerts. Le charlatanisme industriel des Anglais, qui se montre en toute chose, ne laissa pas échapper une si bonne occasion de se manifester. Nous avons sous les yeux l'affiche d'un des *festivals* donnés à Liverpool il y a quelques années; elle n'a pas moins de dix pieds de hauteur sur deux pieds et demi de largeur. La liste des patrons de la fête occupe toute la partie supérieure de l'affiche; viennent ensuite les noms des principaux chanteurs, imprimés en lettres énormes.

La durée ordinaire d'un *festival* est de trois jours. Chaque matin un oratorio entier ou un choix de morceaux de divers oratorios est exécuté dans l'église la plus vaste du chef-lieu du comté; le soir, les souscripteurs assistent à un concert de musique profane. Ces concerts sont fort longs; on les compose ordinairement de 22 à 24 morceaux, dont quelques-uns ont beaucoup d'étendue. Le produit d'un *festival* monte parfois à des sommes fabuleuses. A celui donné à Yorck en 1838 la recette totale des séances du matin et des concerts s'éleva à 16,500 livres sterling (environ 412,500 francs). Un festival de Birmingham rapporta 10,000 livres sterling (250,000 francs). D'autres, dont le bilan fut publié par les journaux anglais, donnèrent des résultats à peu près semblables; rarement la recette d'une de ces fêtes est au-dessous de cent mille francs. On comprend difficilement au premier abord qu'un pareil produit puisse être absorbé par les frais; c'est cependant ce qui arrive, et l'on ne s'en étonne plus lorsqu'on sait jusqu'où les artistes renommés dont on réclame le concours portent leurs prétentions. Mme Catalani reçut un jour 650 liv. sterl. (16,000 fr.) pour chanter dans trois

Digitized by Google

brée il y a quelques années à Nuremberg, patrie de ce grand artiste. Des députations des diverses écoles de peinture de l'Allemagne, s'étaient donné rendez-vous à cette solennité qui dura plusieurs jours, et dans laquelle la musique joua le principal rôle. Lors de l'inauguration de la statue de Guttenberg, à Mayence, il y eut sur la place même où se fit la cérémonie, des chœurs chantés par près de huit mille voix, à la louange de l'illustre inventeur de l'imprimerie.

On ne citerait peut-être pas une province d'Allemagne où il ne se soit formé une association dans le but de donner des fêtes musicales, soit à dates fixes, soit à des époques non déterminées. Nous avons déjà dit que *l'Association des bords du Rhin* est une des plus considérables; ajoutons qu'aucune autre ne présente des résultats aussi complétement satisfaisants. Ce n'est pas sans de sérieuses études et sans un soin minutieux de tous les détails, qu'on arrive à la perfection d'exécution dont les grands concerts donnés à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf offrent le modèle. Dès que le programme de la fête est arrêté, ce qu'on fait quatre ou cinq mois à l'avance, les amateurs qui doivent y prendre part se livrent avec ardeur à l'étude des parties de chant. Des hommes graves et sérieux prennent chaque jour quelques heures sur le temps de leur travail; les jeunes femmes oublient leurs habitudes de coquetterie pour concourir à l'effet d'une grande solennité dans laquelle nul ne cherche d'autre intérêt que celui de l'art favori. Les longues soirées d'hiver se passent en répétitions laborieuses; la walse elle-même est délaissée pour l'oratorio. On ne se prie plus pour un repas, pour un bal, pour une partie de jeu; on s'invite à la répétition d'un *Agnus dei* ou d'un *Alleluia*. Quand le moment de la fête approche, l'artiste qu'on a choisi pour la diriger vient présider les répétitions d'ensemble; chaque jour le nombre des exécutants grossit, les nouveaux arrivants profitent de l'expérience des autres, et le jour de l'exécution, toutes les nuances sont si bien arrêtées, qu'il semble que la masse entière des chanteurs et des instrumentistes soit animée par une pensée unique. Telle est l'organisation des fêtes musicales de *l'Association des bords du Rhin;* ces fêtes ont lieu alternativement à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf. L'association se place ordinairement sous le patronage d'un compositeur célèbre; pendant longtemps ce fut l'excellent musicien Ries qui dirigea ses concerts.

Les solos ne jouent qu'un rôle très-secondaire dans les fêtes musicales des [illegible]nands; ceux-ci n'attachent guère de prix qu'aux beaux effets d'ensemble. [illegible]aire se passe dans les *festivals* d'Angleterre; car l'importance qu'ont [illegible]ans la composition des programmes fait leur principal éclat. Ce [illegible] reste, le désir d'entendre de belle musique bien exécutée qui a [illegible]olais à fonder ces *festivals;* ils doivent leur origine à une tout

Digitized by Google

autre cause. Les grandes villes manufacturières ont des souscriptions en quelque sorte permanentes ouvertes au profit de leurs établissements de charité. Afin de stimuler le zèle des donateurs, quelqu'un eut l'idée d'organiser dans les différents comtés des concerts dont le produit élèverait rapidement le chiffre des souscriptions. Dans le principe, le succès couronna cette entreprise; on se procura le concours de nombreux artistes, et des *oratorios*, particulièrement ceux de Handel, compositeur pour lequel les Anglais professent une espèce de culte, le considérant sinon comme leur compatriote, du moins comme naturalisé chez eux, furent exécutés d'une manière assez imposante. Les souscriptions furent considérables; le but principal était donc atteint. Cependant il s'établit entre les comtés une rivalité autre que celle qui seule aurait dû les animer. L'ambition fut moins d'augmenter le profit des établissements de charité, que de donner des fêtes de plus en plus brillantes. Les chanteurs célèbres attachés à l'Opéra de Londres, les instrumentistes renommés du continent, qui venaient exploiter en Angleterre la saison des concerts, furent engagés par les directeurs des *festivals*. Or, on sait que les artistes célèbres de notre époque vendent très-cher leur coopération. Il arriva souvent que les frais absorbèrent complétement le produit des concerts. Le charlatanisme industriel des Anglais, qui se montre en toute chose, ne laissa pas échapper une si bonne occasion de se manifester. Nous avons sous les yeux l'affiche d'un des *festivals* donnés à Liverpool il y a quelques années; elle n'a pas moins de dix pieds de hauteur sur deux pieds et demi de largeur. La liste des patrons de la fête occupe toute la partie supérieure de l'affiche; viennent ensuite les noms des principaux chanteurs, imprimés en lettres énormes.

La durée ordinaire d'un *festival* est de trois jours. Chaque matin un oratorio entier ou un choix de morceaux de divers oratorios est exécuté dans l'église la plus vaste du chef-lieu du comté; le soir, les souscripteurs assistent à un concert de musique profane. Ces concerts sont fort longs; on les compose ordinairement de 22 à 24 morceaux, dont quelques-uns ont beaucoup d'étendue. Le produit d'un *festival* monte parfois à des sommes fabuleuses. A celui donné à Yorck en 1838 la recette totale des séances du matin et des concerts s'éleva à 16,500 livres sterling (environ 412,500 francs). Un festival de Birmingham rapporta 10,000 livres sterling (250,000 francs). D'autres, dont le bilan fut publié par les journaux anglais, donnèrent des résultats à peu près semblables; rarement la recette d'une de ces fêtes est au-dessous de cent mille francs. On comprend difficilement au premier abord qu'un pareil produit puisse être absorbé par les frais; c'est cependant ce qui arrive, et l'on ne s'en étonne plus lorsqu'on sait jusqu'où les artistes renommés dont on réclame le concours portent leurs prétentions. Mme Catalani reçut un jour 650 liv. sterl. (16,000 fr.) pour chanter dans trois

Digitized by Google

brée il y a quelques années à Nuremberg, patrie de ce grand artiste. Des députations des diverses écoles de peinture de l'Allemagne, s'étaient donné rendez-vous à cette solennité qui dura plusieurs jours, et dans laquelle la musique joua le principal rôle. Lors de l'inauguration de la statue de Guttenberg, à Mayence, il y eut sur la place même où se fit la cérémonie, des chœurs chantés par près de huit mille voix, à la louange de l'illustre inventeur de l'imprimerie.

On ne citerait peut-être pas une province d'Allemagne où il ne se soit formé une association dans le but de donner des fêtes musicales, soit à dates fixes, soit à des époques non déterminées. Nous avons déjà dit que *l'Association des bords du Rhin* est une des plus considérables; ajoutons qu'aucune autre ne présente des résultats aussi complétement satisfaisants. Ce n'est pas sans de sérieuses études et sans un soin minutieux de tous les détails, qu'on arrive à la perfection d'exécution dont les grands concerts donnés à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf offrent le modèle. Dès que le programme de la fête est arrêté, ce qu'on fait quatre ou cinq mois à l'avance, les amateurs qui doivent y prendre part se livrent avec ardeur à l'étude des parties de chant. Des hommes graves et sérieux prennent chaque jour quelques heures sur le temps de leur travail; les jeunes femmes oublient leurs habitudes de coquetterie pour concourir à l'effet d'une grande solennité dans laquelle nul ne cherche d'autre intérêt que celui de l'art favori. Les longues soirées d'hiver se passent en répétitions laborieuses; la walse elle-même est délaissée pour l'oratorio. On ne se prie plus pour un repas, pour un bal, pour une partie de jeu; on s'invite à la répétition d'un *Agnus dei* ou d'un *Alleluia*. Quand le moment de la fête approche, l'artiste qu'on a choisi pour la diriger vient présider les répétitions d'ensemble; chaque jour le nombre des exécutants grossit, les nouveaux arrivants profitent de l'expérience des autres, et le jour de l'exécution, toutes les nuances sont si bien arrêtées, qu'il semble que la masse entière des chanteurs et des instrumentistes soit animée par une pensée unique. Telle est l'organisation des fêtes musicales de *l'Association des bords du Rhin;* ces fêtes ont lieu alternativement à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf. L'association se place ordinairement sous le patronage d'un compositeur célèbre; pendant longtemps ce fut l'excellent musicien Ries qui dirigea ses concerts.

Les solos ne jouent qu'un rôle très-secondaire dans les fêtes musicales des Allemands; ceux-ci n'attachent guère de prix qu'aux beaux effets d'ensemble. Le contraire se passe dans les *festivals* d'Angleterre; car l'importance qu'ont les solos dans la composition des programmes fait leur principal éclat. Ce n'est pas, du reste, le désir d'entendre de belle musique bien exécutée qui a porté les Anglais à fonder ces *festivals;* ils doivent leur origine à une tout

Digitized by Google

autre cause. Les grandes villes manufacturières ont des souscriptions en quelque sorte permanentes ouvertes au profit de leurs établissements de charité. Afin de stimuler le zèle des donateurs, quelqu'un eut l'idée d'organiser dans les différents comtés des concerts dont le produit élèverait rapidement le chiffre des souscriptions. Dans le principe, le succès couronna cette entreprise; on se procura le concours de nombreux artistes, et des *oratorios*, particulièrement ceux de Handel, compositeur pour lequel les Anglais professent une espèce de culte, le considérant sinon comme leur compatriote, du moins comme naturalisé chez eux, furent exécutés d'une manière assez imposante. Les souscriptions furent considérables; le but principal était donc atteint. Cependant il s'établit entre les comtés une rivalité autre que celle qui seule aurait dû les animer. L'ambition fut moins d'augmenter le profit des établissements de charité, que de donner des fêtes de plus en plus brillantes. Les chanteurs célèbres attachés à l'Opéra de Londres, les instrumentistes renommés du continent, qui venaient exploiter en Angleterre la saison des concerts, furent engagés par les directeurs des *festivals*. Or, on sait que les artistes célèbres de notre époque vendent très-cher leur coopération. Il arriva souvent que les frais absorbèrent complétement le produit des concerts. Le charlatanisme industriel des Anglais, qui se montre en toute chose, ne laissa pas échapper une si bonne occasion de se manifester. Nous avons sous les yeux l'affiche d'un des *festivals* donnés à Liverpool il y a quelques années; elle n'a pas moins de dix pieds de hauteur sur deux pieds et demi de largeur. La liste des patrons de la fête occupe toute la partie supérieure de l'affiche; viennent ensuite les noms des principaux chanteurs, imprimés en lettres énormes.

La durée ordinaire d'un *festival* est de trois jours. Chaque matin un oratorio entier ou un choix de morceaux de divers oratorios est exécuté dans l'église la plus vaste du chef-lieu du comté; le soir, les souscripteurs assistent à un concert de musique profane. Ces concerts sont fort longs; on les compose ordinairement de 22 à 24 morceaux, dont quelques-uns ont beaucoup d'étendue. Le produit d'un *festival* monte parfois à des sommes fabuleuses. A celui donné à Yorck en 1838 la recette totale des séances du matin et des concerts s'éleva à 16,500 livres sterling (environ 412,500 francs). Un festival de Birmingham rapporta 10,000 livres sterling (250,000 francs). D'autres, dont le bilan fut publié par les journaux anglais, donnèrent des résultats à peu près semblables; rarement la recette d'une de ces fêtes est au-dessous de cent mille francs. On comprend difficilement au premier abord qu'un pareil produit puisse être absorbé par les frais; c'est cependant ce qui arrive, et l'on ne s'en étonne plus lorsqu'on sait jusqu'où les artistes renommés dont on réclame le concours portent leurs prétentions. Mme Catalani reçut un jour 650 liv. sterl. (16,000 fr.) pour chanter dans trois

Digitized by Google

bree il y a quelques années à Nuremberg, patrie de ce grand artiste. Des députations des diverses écoles de peinture de l'Allemagne, s'étaient donné rendez-vous à cette solennité qui dura plusieurs jours, et dans laquelle la musique joua le principal rôle. Lors de l'inauguration de la statue de Guttenberg, à Mayence, il y eut sur la place même où se fit la cérémonie, des chœurs chantés par près de huit mille voix, à la louange de l'illustre inventeur de l'imprimerie.

On ne citerait peut-être pas une province d'Allemagne où il ne se soit formé une association dans le but de donner des fêtes musicales, soit à dates fixes, soit à des époques non déterminées. Nous avons déjà dit que *l'Association des bords du Rhin* est une des plus considérables; ajoutons qu'aucune autre ne présente des résultats aussi complétement satisfaisants. Ce n'est pas sans de sérieuses études et sans un soin minutieux de tous les détails, qu'on arrive à la perfection d'exécution dont les grands concerts donnés à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf offrent le modèle. Dès que le programme de la fête est arrêté, ce qu'on fait quatre ou cinq mois à l'avance, les amateurs qui doivent y prendre part se livrent avec ardeur à l'étude des parties de chant. Des hommes graves et sérieux prennent chaque jour quelques heures sur le temps de leur travail; les jeunes femmes oublient leurs habitudes de coquetterie pour concourir à l'effet d'une grande solennité dans laquelle nul ne cherche d'autre intérêt que celui de l'art favori. Les longues soirées d'hiver se passent en répétitions laborieuses; la walse elle-même est délaissée pour l'oratorio. On ne se prie plus pour un repas, pour un bal, pour une partie de jeu; on s'invite à la répétition d'un *Agnus dei* ou d'un *Alleluia*. Quand le moment de la fête approche, l'artiste qu'on a choisi pour la diriger vient présider les répétitions d'ensemble; chaque jour le nombre des exécutants grossit, les nouveaux arrivants profitent de l'expérience des autres, et le jour de l'exécution, toutes les nuances sont si bien arrêtées, qu'il semble que la masse entière des chanteurs et des instrumentistes soit animée par une pensée unique. Telle est l'organisation des fêtes musicales de *l'Association des bords du Rhin;* ces fêtes ont lieu alternativement à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf. L'association se place ordinairement sous le patronage d'un compositeur célèbre; pendant longtemps ce fut l'excellent musicien Ries qui dirigea ses concerts.

Les solos ne jouent qu'un rôle très-secondaire dans les fêtes musicales des Allemands; ceux-ci n'attachent guère de prix qu'aux beaux effets d'ensemble. Le contraire se passe dans les *festivals* d'Angleterre; car l'importance qu'ont les solos dans la composition des programmes fait leur principal éclat. Ce n'est pas, du reste, le désir d'entendre de belle musique bien exécutée qui a porté les Anglais à fonder ces *festivals;* ils doivent leur origine à une tout

Digitized by Google

autre cause. Les grandes villes manufacturières ont des souscriptions en quelque sorte permanentes ouvertes au profit de leurs établissements de charité. Afin de stimuler le zèle des donateurs, quelqu'un eut l'idée d'organiser dans les différents comtés des concerts dont le produit élèverait rapidement le chiffre des souscriptions. Dans le principe, le succès couronna cette entreprise; on se procura le concours de nombreux artistes, et des *oratorios*, particulièrement ceux de Handel, compositeur pour lequel les Anglais professent une espèce de culte, le considérant sinon comme leur compatriote, du moins comme naturalisé chez eux, furent exécutés d'une manière assez imposante. Les souscriptions furent considérables; le but principal était donc atteint. Cependant il s'établit entre les comtés une rivalité autre que celle qui seule aurait dû les animer. L'ambition fut moins d'augmenter le profit des établissements de charité, que de donner des fêtes de plus en plus brillantes. Les chanteurs célèbres attachés à l'Opéra de Londres, les instrumentistes renommés du continent, qui venaient exploiter en Angleterre la saison des concerts, furent engagés par les directeurs des *festivals*. Or, on sait que les artistes célèbres de notre époque vendent très-cher leur coopération. Il arriva souvent que les frais absorbèrent complétement le produit des concerts. Le charlatanisme industriel des Anglais, qui se montre en toute chose, ne laissa pas échapper une si bonne occasion de se manifester. Nous avons sous les yeux l'affiche d'un des *festivals* donnés à Liverpool il y a quelques années; elle n'a pas moins de dix pieds de hauteur sur deux pieds et demi de largeur. La liste des patrons de la fête occupe toute la partie supérieure de l'affiche; viennent ensuite les noms des principaux chanteurs, imprimés en lettres énormes.

La durée ordinaire d'un *festival* est de trois jours. Chaque matin un oratorio entier ou un choix de morceaux de divers oratorios est exécuté dans l'église la plus vaste du chef-lieu du comté; le soir, les souscripteurs assistent à un concert de musique profane. Ces concerts sont fort longs; on les compose ordinairement de 22 à 24 morceaux, dont quelques-uns ont beaucoup d'étendue. Le produit d'un *festival* monte parfois à des sommes fabuleuses. A celui donné à Yorck en 1838 la recette totale des séances du matin et des concerts s'éleva à 16,500 livres sterling (environ 412,500 francs). Un festival de Birmingham rapporta 10,000 livres sterling (250,000 francs). D'autres, dont le bilan fut publié par les journaux anglais, donnèrent des résultats à peu près semblables; rarement la recette d'une de ces fêtes est au-dessous de cent mille francs. On comprend difficilement au premier abord qu'un pareil produit puisse être absorbé par les frais; c'est cependant ce qui arrive, et l'on ne s'en étonne plus lorsqu'on sait jusqu'où les artistes renommés dont on réclame le concours portent leurs prétentions. Mme Catalani reçut un jour 650 liv. sterl. (16,000 fr.) pour chanter dans trois

Digitized by Google

séances, à une époque où pourtant la décadence de son talent était manifeste, tant il est vrai que les Anglais sont en musique des juges peu compétents. Mlle Sontag eut à Cambridge 400 liv. (10,000 fr.) pour deux concerts, et les journaux signalèrent le désintéressement dont elle avait fait preuve en consentant à chanter *par-dessus le marché* un air de Graun dans une séance de musique religieuse. Mme Malibran, qui poussa plus loin qu'aucun autre artiste l'art de rendre son talent productif, eut des prétentions plus exagérées encore. A part l'orchestre et les chœurs, qui forment une masse d'exécutants véritablement imposante, il y a toujours un grand nombre de solistes employés dans un festival. Or, comme les autres chanteurs, bien que beaucoup moins payés que la prima donna, se font allouer une rétribution proportionnée à celle qu'exige cette dernière, il en résulte que l'importance des frais s'est constamment accrue, et le bénéfice des établissements qu'on prétendait doter sur le produit des festivals, est devenu une fiction. Nous lisions encore il a peu de jours dans un journal, que le dernier festival d'Édimbourg a jeté ses entrepreneurs dans une perte considérable, les recettes ayant été, à ce qu'il paraît, de *mille livres sterling* au-dessous des dépenses.

Avec les éléments d'exécution qui sont habituellement réunis dans les festivals, on pourrait obtenir d'admirables résultats. Le personnel de l'orchestre et des chœurs est quelquefois de six ou sept cents personnes; d'une autre part, des artistes célèbres comme chanteurs et comme instrumentistes sont chargés des solos; mais l'organisation anti-musicale des Anglais empêche qu'ils en tirent parti. A côté d'un oratorio de Handel bien exécuté, car il est juste de reconnaître qu'ils ont conservé les traditions des ouvrages que ce maître a composés pour eux; à côté d'un air chanté par Mlle Grisi ou par Rubini, ils placent un morceau ridicule qui gâte tout l'effet de ceux qu'on vient d'entendre. Ainsi, dans un festival de Glocester, un M. Debegnis, artiste fort médiocre qui jouissait en Angleterre d'une grande réputation, eut l'impudence de succéder à Mme Malibran qui venait de chanter l'air de Roméo : *Ombra adorata*, et de débiter une mauvaise chanson intitulée : *J'ai de l'argent*. Partout ailleurs de hautes marques d'improbation eussent accueilli ce manque de goût; le public de Glocester fut enchanté au contraire et redemanda le morceau. Ce n'est pas le seul trait de ce genre qu'on aurait à citer.

Nulle part mieux qu'à Paris on ne pourrait organiser de grandes fêtes musicales; nulle part il ne se trouve, en tout temps, un si grand nombre d'exécutants habiles réunis. Il ne s'y est cependant jamais fait rien de semblable. Si le séjour d'une capitale a pour les artistes l'avantage de les placer dans un état de rivalité continuelle qui les oblige à accroître sans cesse la

Digitized by Google

somme de leurs talents pour ne se point laisser dépasser, il a d'un autre côté cet inconvénient, que le temps y étant à peine suffisant pour l'exercice commercial de l'art, celui-ci n'est jamais cultivé pour lui-même et pour les plaisirs qu'il procure. Dans les départements de la France, l'éducation musicale de la population n'est pas assez avancée pour qu'il ait été possible jusqu'à présent d'y naturaliser des institutions semblables aux fêtes musicales d'Allemagne à l'aide des ressources d'une province, et les fortunes n'y sont ni assez considérables, ni assez nombreuses pour qu'on puisse y faire les frais de *festivals* pareils à ceux de l'Angleterre.

Les tentatives faites pour introduire en France l'usage des grandes réunions de musiciens l'ont été dans deux départements où les traditions allemandes avaient pénétré soit directement, soit par transmission. La première eut lieu à Lille en 1829, à l'occasion de la fête communale de cette ville; on y organisa le *Festival du Nord*, auquel les amateurs du département et ceux du royaume des Pays-Bas furent appelés à concourir. M. Habeneck, excellent chef d'orchestre et l'un des professeurs du conservatoire de Paris, fut chargé de diriger l'exécution, et l'on engagea pour chanter les solos plusieurs artistes de l'Opéra. Il y eut, comme dans les fêtes allemandes, une séance de musique religieuse donnée dans une église, au milieu de laquelle on avait élevé une estrade en amphithéâtre propre à recevoir un grand nombre d'exécutants, et un concert de musique profane. Deux cents chanteurs des deux sexes et environ cent soixante instrumentistes répondirent à l'appel des directeurs de la fête. Ce fut un résultat remarquable, eu égard à la nouveauté de l'entreprise; mais soit que l'organisation de ce festival eût présenté des difficultés réelles, soit que les amateurs de Lille aient manqué de persévérance, il ne fut pas donné suite immédiatement à cet essai.

Un an plus tard, en 1830, les habitants de Strasbourg, gagnés par l'exemple de l'Allemagne, conçurent le plan d'un festival auquel ils donnèrent le nom de *Fête musicale alsacienne*. L'Alsace est une des provinces de France où la musique est le plus généralement cultivée, et il serait difficile qu'il en fût autrement, cette province touchant à une partie de l'Allemagne où cet art est en pleine prospérité. Trois professeurs de Strasbourg se constituèrent les directeurs de la fête; ils firent un appel aux artistes du département et ouvrirent des souscriptions où les amateurs disposés à devenir sociétaires de la réunion alsacienne, furent invités à se faire inscrire. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme; les listes de souscription furent en peu de temps couvertes d'un nombre de signatures assez considérable pour qu'on fût certain d'avance que les frais seraient amplement couverts. Des soins intelligents présidèrent à l'ensemble des préparatifs de l'exécution musicale; des répétitions parfaitement dirigées garantissaient une exécution excellente. Enfin, il n'y eut

Digitized by Google

Nous venons de dire que les calculs de M. Joffrès auraient besoin d'être vérifiés dans leurs éléments qu'il ne publie pas. Il ne tient pas compte des non valeurs. Tous les insolvables ne pourraient cependant être astreints au service personnel sans dépasser le chiffre du contingent annuel. Ce serait là un déficit dans le produit du service pécuniaire. Les inscrire en tête du contingent de l'année suivante, n'augmenterait pas ce produit. On ne ferait d'ailleurs pour l'année suivante qu'étendre le nombre des insolvables qui ne pourraient être compris dans le contingent nouveau. Augmenter le taux du service pécuniaire, serait probablement encore le moyen auquel il faudrait avoir recours. Au reste, ce taux est très-modéré dans le projet de M. Joffrès; le *maximum* pourrait être plus élevé, et le nombre des classes plus restreint.

De quelque manière que les commissions de répartition soient composées, il y aura à craindre, sans doute, de leur part plus d'une erreur. Bien qu'elles soient placées entre deux intérêts opposés, celui des hommes qui accepteront le service personnel et qui auront droit à l'indemnité, et celui des contribuables qui supporteront le service pécuniaire, leurs décisions pourront souvent être soupçonnées de partialité et de complaisance. L'auteur fait remarquer à ce sujet, pour diminuer l'importance de cette objection, qu'il ne s'agit pas ici d'une contribution annuelle, mais d'une rétribution à payer une seule fois. Si donc il y avait lésion pour quelques contribuables rangés dans une classe à laquelle ils ne doivent pas appartenir, elle ne saurait être bien onéreuse. Il ne faut pas oublier, au surplus, qu'il s'agit d'échapper à un arbitraire bien autrement capricieux, celui du tirage au sort.

Quels que soient les résultats immédiats de l'intéressante publication de M. Joffrès, il nous paraît difficile qu'elle ne porte pas des fruits utiles dans l'avenir, et que les discussions qu'elle ne manquera pas de soulever n'exercent pas leur influence sur la législation. Les tendances de la société actuelle vers le principe de la juste répartition des charges sociales sont si générales et si énergiques, qu'on ne peut espérer qu'elle laissât longtemps au hasard le soin d'en régler le fardeau, une fois qu'il lui serait bien démontré qu'une répartition raisonnée et équitable peut remplacer les décisions aveugles du sort.

Digitized by Google

DES

FÊTES MUSICALES

EN ALLEMAGNE, EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN BELGIQUE.

L'idée des grandes et belles fêtes musicales dont l'Allemagne tire vanité comme d'une de ses meilleures institutions, est due à un modeste artiste de la petite ville de Frankenhausen, en Thuringe. Il existait à Berlin, à Vienne, à Leipsig, dans toutes les cités populeuses, des associations d'artistes qui se réunissaient à de certaines époques pour exécuter avec une conscience qu'on peut appeler germanique les chefs-d'œuvre des maîtres; mais, se bornant aux seules ressources de leurs localités, les membres de ces associations ne sollicitaient aucune coopération étrangère. En 1810, M. Bishof, qui, après avoir fait de bonnes études à l'université de Leipsig, s'était abandonné à son penchant pour la musique et remplissait à Frankenhausen les paisibles fonctions de maître des concerts, conçut le projet de doter sa patrie de grandes fêtes musicales imitées de celles qui se donnaient en Angleterre, dans ce pays si peu favorable d'ailleurs à la culture et aux progrès des arts. Il y eut cette différence seulement, qu'au lieu d'engager à des prix énormes des chanteurs célèbres, ainsi que cela se pratiquait dans les festivals de Birmingham et de Manchester, M. Bishof fit un appel aux artistes désintéressés et aux amateurs dont le zèle lui était connu, ne leur offrant en échange du sacrifice de leur temps, que la satisfaction de coopérer à une œuvre que tous devaient considérer comme sainte. Ses démarches furent couronnées d'un plein succès. Les

Digitized by Google

compositeurs, les directeurs de chapelle, les membres d'un grand nombre de sociétés particulières consacrées au développement de l'art de prédilection des Allemands, accoururent, et le célèbre Spohr se chargea de la direction de l'orchestre. Ni les frais d'un long voyage, ni la difficulté du transport d'instruments fragiles, n'avaient pu empêcher les habitants des contrées éloignées de venir contribuer à la réussite d'une entreprise dont l'importance et l'utilité étaient généralement appréciées. L'hospitalité des habitants de la ville suppléa au défaut de place dans les auberges pour le logement des invités; ce fut une véritable fête de famille. Avant que les exécutants ne se séparassent, et pour ne pas perdre les fruits de cette première tentative, M. Bishof rédigea le programme d'une fête semblable pour l'année suivante, et fit prendre aux personnes présentes l'engagement de s'y trouver.

En 1812, la société se donna rendez-vous à Erfurt. Cette ville faisait alors partie du territoire de l'empire français. Comme le jour du concert coïncidait avec l'anniversaire de la naissance de Napoléon, l'affluence fut encore plus considérable qu'à Frankenhausen. Du reste, les divertissements publics ordonnés par le gouvernement firent un singulier contraste avec l'abandon et l'ingénuité qui régnaient parmi les musiciens. Ceux-ci oubliaient complétement le héros du siècle, et rapportaient à la musique tout l'éclat de la fête.

L'agitation qui suivit en Allemagne les désastres de la guerre de Russie, paralysa pendant plusieurs années le zèle de cette intéressante société. La nation entière s'était levée pour conquérir son indépendance; on oubliait jusqu'à la musique pour diriger de communs efforts vers un seul but, qui était l'expulsion des étrangers du sol de la patrie. Le sacrifice qu'ils surent faire de leur délassement favori n'est pas un des signes les moins équivoques de l'unanimité de sentiment qui anima les Allemands. L'honneur d'avoir profité des premiers loisirs de la paix pour opérer un retour des esprits vers la culture des arts, appartient à une femme. En 1816, Louise Reichardt, fille d'un musicien distingué du même nom, prépara une très-remarquable exécution des oratorios de Handel à Hambourg, et l'active coopération du maître de chapelle Clasing, secondé par les amateurs de Hambourg, de Lubeck et de Brême, permit d'organiser les années suivantes dans chacune de ces villes des fêtes solennelles de musique.

Cependant, il avait fallu plusieurs années de tranquillité pour que des préoccupations plus sérieuses fussent éloignées et pour que le goût de la musique eût complétement ressaisi son empire. Ce fut seulement en 1820 que Bishof, nommé dans l'intervalle maître de chapelle épiscopal de Hildesheim, parvint à rallier les membres dispersés de l'association qu'il avait fondée. La première réunion eut lieu à Helmstadt, où l'on célébra par de grands concerts la réorganisation de la société. On convint de se rencontrer l'année suivante

Digitized by Google

à Quedlimbourg, et l'usage des convocations périodiques se rétablit. La fête de 1824 eut lieu à l'occasion du jubilé séculaire de la naissance de Klopstock; plusieurs compositeurs célèbres, parmi lesquels on remarqua Ch.-M. Weber, Spohr et Schneider, assistèrent à cette solennité. A dater de cette époque, de grandes sociétés musicales se constituèrent sur plusieurs points de l'Allemagne. Les plus considerables furent l'*Association des bords du Rhin*, formée entre les artistes de Cologne, d'Elberfeld, de Dusseldorf et d'Aix-la-Chapelle, et l'*Association des bords de l'Elbe*, qui tint en 1826 sa première séance à Magdebourg. En général, les societés subvenaient seules aux frais d'organisation de leurs fêtes; le duc de Dessau, à qui sa fortune ne permettait pas cependant des fantaisies princières, voulut supporter toutes les dépenses auxquelles donnerait lieu celle de Magdebourg. Une église avait été préparée par ses ordres de manière à ce que tout tendît à favoriser les libres vibrations du son. On exécuta l'oratorio de *Samson*, de Handel; les solos furent chantés par des amateurs dont plusieurs étaient fonctionnaires publics. Le soir du dernier jour, tous les musiciens se rendirent au château, à la clarté des flambeaux, et chantèrent un chœur composé pour cette occasion. Le prince vint remercier en personne et invita tous les assistants, sans exception, à un bal qui termina la fête. Nous citons ce fait, parce qu'il nous semble tout à fait caractéristique. Ce prince qui prélève sur son mince revenu de quoi fournir aux frais d'un congrès musical, et qui n'en fait même pas une affaire d'amour-propre, car le bruit de sa générosite ne dépassera pas les limites de son petit État; ces fonctionnaires, ces magistats, ces ministres peut-être qui, sans craindre de compromettre leur dignité, montent sur l'estrade et se confondent dans la foule des exécutants; ces artistes qui sont invités sans façon à danser chez leur souverain, tout cela ne se voit qu'en Allemagne, chez un peuple où l'art est une divinité à laquelle chacun se fait un devoir de sacrifier. La raideur de l'aristocratie allemande est proverbiale; mais cette aristocratie si fière de ses priviléges, en fait volontiers l'abandon quand l'intérêt de la musique le commande. Ainsi, les baronnes et les comtesses qui refuseraient dans un bal l'invitation d'un cavalier dont la noblesse ne serait pas égale à la leur, vont sans répugnance s'asseoir au milieu de rangs plébéiens pour chanter leur partie dans un *oratorio*.

Il y a en Allemagne des fêtes musicales qui exigent à la fois un nombreux concours de chanteurs et d'instrumentistes, parce qu'on y fait un mélange de chœurs et de symphonies. Il y en a d'autres que l'on consacre uniquement à l'exécution de la musique vocale, et ce ne sont pas les moins intéressantes. Ces dernières, qui sont surtout en usage dans l'Allemagne méridionale ainsi que dans une partie de la Suisse, sont plus utiles, peut-être, que les solennités organisées avec plus de pompe. Elles ont l'avantage de mettre la musique

Digitized by Google

à la portée d'un plus grand nombre d'individus, d'en exciter plus activement le goût et d'en perpétuer les traditions. On n'y forme pas d'orchestre somptueux, mais des centaines et quelquefois des milliers de voix s'y trouvent rassemblées, soutenues seulement par un orgue ou par des instruments de cuivre. Elles ont donné naissance, dans les petites localités, à d'innombrables sociétés musicales, espèces de satellites dont le rayonnement produit un bien notable pour l'art. Peu de conditions sont imposées à qui veut s'y faire admettre; une voix très-caractérisée n'est même pas exigée. Il suffit de se classer dans le chœur suivant la nature de ses moyens, parce qu'on a reconnu que la réunion d'un grand nombre de faiblesses individuelles offre dans l'ensemble une force imposante. Celui qui écrit ces lignes assista il y a quelques années à une de ces fêtes, qui fut donnée à Esslingen, dans le Wurtemberg. Ce dont il fut témoin était si original, si nouveau pour lui, si différent de ce qu'il avait vu jusqu'alors, que le souvenir lui en restera longtemps présent. Il fut frappé d'abord du rare dévouement que chacun des acteurs de la cérémonie apporta à la chose commune, de la bonhomie qui présida aux détails d'organisation et de la franche cordialité qui régna entre les exécutants pendant toute la durée de la fête. Il est rare, ailleurs, qu'il n'y ait pas là où se trouvent des artistes réunis quelques froissements d'amour-propre; il n'existe pas, dans les fêtes musicales d'Allemagne, d'autre rivalité que celle qui résulte d'un grand concours d'efforts divers vers un même but. Nul ne songe à briller individuellement; mais chacun a l'ambition de contribuer de toutes ses facultés à la perfection de l'ensemble. Chez ce peuple grave et réfléchi, dont tous les goûts, tous les attachements ont la solidité de la foi, la musique, cet art que les gens sérieux s'obstinent encore chez nous à considérer comme frivole, est le premier ornement de toutes les cérémonies publiques ou privées. Mais revenons à la fête d'Esslingen. Les sociétés de quatorze villes répondirent à l'appel qui leur avait été fait; d'autres localités qui n'étaient point en mesure d'envoyer leurs réunions entières, étaient au moins représentées par des députations. La veille du jour désigné pour le concert, les chemins aboutissant à la ville d'Esslingen étaient couverts de bandes joyeuses qui, parées de rubans et tenant à la main des branches de verdure, s'avançaient en chantant vers le centre commun. Des groupes qu'animait une franche gaieté se formaient dans les rues et sur les places publiques, où la foule était à chaque instant accrue par le concours de ceux qui arrivaient pour assister comme curieux à la fête. Il n'y eut qu'une seule répétition, suffisante pour le genre de musique qu'on devait exécuter, car chaque société pouvait chanter de mémoire les différents chœurs dont se composait le programme. Le lendemain, jour de l'exécution, on se réunit dans une église située au centre de la ville. Une affluence considérable remplissait l'édifice dont les colonnes élan-

Digitized by Google

cées étaient ornées de guirlandes de feuillage et de fleurs, auxquelles pendaient des médaillons portant, d'un côté les noms des sociétés présentes, et de l'autre des mots qui éveillaient quelque idée morale ou généreuse, comme : *religion, vertu, patrie, liberté, amitié, amour, art, nature, sociabilité,* et *joie.* Au fond de la nef était suspendu un médaillon plus grand, avec cette inscription : *Salut à l'association des chants.* Quand les 700 musiciens composant l'orchestre vocal furent réunis sur l'estrade, douze trombonnes donnèrent le ton, et cette masse de chanteurs entonna d'une manière imposante le choral : *Lobe den Herrn, den maechtigen koenig der Ehren.* Ensuite, un des membres de l'association prononça un discours sur l'origine des chants (*lieder*) en Allemagne. A ce discours succédèrent plusieurs hymnes ou chants patriotiques à la louange de la vieille Germanie et de ses fils, et l'on termina par le choral : *Danket alle Gott.* Les sociétés se séparèrent alors pour aller dîner, car l'enthousiasme artistique n'empêche pas la nature de revendiquer ses droits. Vers l'après-midi, on se retrouva sur les bords du Necker, qu'animèrent des chants tour à tour joyeux et mélancoliques, jusqu'au moment où les associations qui résidaient à peu de distance de la ville prirent congé des autres pour regagner le jour même leurs foyers. Ce fut un spectacle pittoresque, qu'on chercherait vainement chez une population plus avancée dans les théories de la politique et de l'industrie, et qui, à cause de cela même, nous intéressa vivement.

Les fêtes musicales de chant de l'Allemagne doivent en grande partie leurs succès à la bonne organisation des écoles élémentaires où l'on s'applique à l'étude de la musique d'église. L'école de *Saint-Thomas* à Leipsig, et la société de *Sainte-Cécile* à Francfort, peuvent servir de modèles à ces sortes d'institutions. Nous citerons aussi l'académie de chant de Berlin, qui fut longtemps dirigée par Zelter, l'un des amis et des correspondants habituels de Goethe. Cette société a rendu de véritables services à l'art, en faisant connaître de vastes compositions qu'on n'avait point entendues antérieurement à sa fondation. C'est depuis l'établissement des écoles que nous venons de citer, et d'un grand nombre d'autres d'une moindre importance, que les sociétés *Leidertafeln* et celles connues sous la dénomination de *couronnes de chansons* (*Lieder-kraenze*), se sont répandues dans toute l'Allemagne. Ces dernières appartiennent spécialement à la Souabe; elles ont des réunions où l'on exécute seulement des hymnes patriotiques et populaires. Les Allemands rattachent volontiers à leurs fêtes musicales des souvenirs glorieux pour la famille germanique; c'est pourquoi ils en donnent aux anniversaires de la naissance ou de la mort de leurs grands hommes, poëtes, peintres et musiciens. La société vocale de Stuttgard honore chaque année la mémoire de Schiller, par un splendide concert. La fête séculaire d'Albert Durer fut célé-

Digitized by Google

qu'une voix pour proclamer le succès de cette entreprise. L'orchestre se composait de deux cent vingt musiciens, et l'on comptait dans le chœur un nombre de voix proportionné. Une médaille destinée à conserver le souvenir du festival alsacien, fut frappée à la monnaie de Paris; d'un côté se trouvait l'Alsace personnifiée tenant une lyre, avec ces mots pour exergue : *Réunion musicale alsacienne;* de l'autre, on lisait cette inscription : *Première fête donnée à Strasbourg, avril* 1830. Le préfet du département écrivit aux membres composant le comité directeur du festival, une lettre de félicitation sur le succès qui avait couronné leurs efforts; il terminait en émettant le vœu que les artistes et les amateurs de Strasbourg ne s'en tinssent pas à ce premier essai. Avant de se séparer, les personnes qui venaient de coopérer à la fête arrêtèrent un projet d'acte d'association, dont le premier article était rédigé ainsi : « Les amateurs de musique et les artistes habitant l'Alsace, se réunissent tous les ans dans une des villes de cette province qui aura été désignée par eux, pour y exécuter ensemble les ouvrages des grands maîtres. L'association a pour but l'encouragement de l'art musical. » En dépit de l'engagement que les membres de cette association avaient pris entre eux, l'Alsace, loin d'avoir chaque année une fête musicale, attend encore un second festival semblable à celui de 1830. Nous le disions plus haut, l'éducation musicale des masses n'est pas assez avancée en France pour que les institutions du genre de celles dont l'examen est le but de cet article aient pu s'y populariser.

Grâce aux progrès qu'a faits depuis dix ans en Belgique le goût de la musique, aucun pays ne se prête mieux que le nôtre à la réalisation de la pensée qui a présidé en Allemagne à l'établissement des fêtes musicales. Les concours de musique d'harmonie ont en Belgique une origine fort ancienne; c'est ici qu'ils ont pris naissance pour se répandre dans les provinces du nord de la France. Il n'y a pour ainsi dire pas de ville qui ne se donne à l'occasion de sa kermesse un de ces spectacles d'antique fondation. Le goût de nos populations pour ce divertissement est si prononcé, qu'on voit de petits boutiquiers, d'honnêtes artisans quitter leurs affaires, et charger, eux si économes d'habitude, leur modeste budget des frais extraordinaires d'un déplacement de plusieurs jours, lorsqu'il s'agit d'aller prendre part au concours annoncé.

Depuis quelques années il s'est formé en Belgique des sociétés chantantes, à l'imitation des *Liedertafeln* allemandes. C'est une concurrence pour les musiques d'harmonie, et une concurrence redoutable, car tel qui se fût résigné peut-être au long apprentissage qu'exige l'étude d'un instrument de cuivre, [illegible] si la nature l'a doué d'un peu de voix, chanter dans des chœurs une [illegible]nor ou de basse. C'est d'ailleurs, suivant nous, un progrès du [illegible]rai que la musique exerce sur les mœurs une influence salu-

Digitized by Google

taire, et nous n'en doutons pas, l'audition habituelle d'un ensemble de voix exercées atteindra bien plus sûrement ce résultat, que ne pourrait le faire une bruyante harmonie.

En 1841, aux fêtes de septembre, M. Costermans a eu l'idée d'appeler les diverses sociétés de chœur du royaume à un concours de chant d'ensemble; l'effet de cette innovation a été de provoquer la fondation de sociétés nouvelles dans beaucoup de localités, et de contribuer ainsi à la propagation de la musique vocale. Mais n'est-il pas regrettable que deux ou trois cents musiciens, chanteurs ou instrumentistes, se trouvent réunis quelque part et qu'on se borne à les faire entendre successivement par bandes de vingt-cinq à trente exécutants, lorsqu'il y aurait de si grands effets à tirer de leur réunion? Les concours sont utiles à la propagation de la musique, nous désirons qu'on les maintienne; mais nous voudrions en même temps à côté des concours, de grandes fêtes musicales où l'on tirerait parti des ressources réunies de toutes les sociétés concurrentes.

En 1833, M. Rogier, ministre de l'intérieur, fit entrer dans le programme des fêtes de septembre un grand concert en plein air. Sa pensée était de donner au peuple l'occasion de goûter un plaisir intellectuel, chose à laquelle on songe peu d'ordinaire en pareille circonstance, tant on est persuadé que les jouissances physiques le touchent seules. M. Fétis, chargé de mettre le projet du ministre à exécution, traça le plan d'un concert d'harmonie auquel tous les corps de musique de l'armée prendraient part, et qui aurait lieu sur celle des places publiques de la capitale dont les convenances acoustiques seraient reconnues pour les plus favorables. On fit choix de la Place royale; quatre cents musiciens se firent entendre, sous la direction de M. Fétis, dans une suite de morceaux dont l'effet avait été calculé pour le lieu où ils devaient être exécutés. On se souvient encore de l'impression que causa ce nombre considérable de musiciens jouant avec un ensemble si parfait, qu'il semblait qu'il n'y eût qu'un seul mais immense instrument. L'année suivante, la musique fut encore appelée à rehausser l'éclat des fêtes instituées en commémoration de la révolution de 1830. Il y eut au Jardin botanique un concert d'harmonie auquel prirent part plus de six cents exécutants, mais qui ne produisit qu'un effet médiocre, à cause du vent qui s'éleva au moment de la fête, et qui porta les sons des instruments dans une direction opposée à celle où était placé le public. En revanche, le succès du festival des Augustins fut complet. Les artistes et les amateurs des grandes villes de la Belgique furent priés de concourir à cette fête doublement nationale, et beaucoup d'entre eux se rendirent à l'invitation qu'on leur adressa. Le résultat fut au-dessus de ce qu'on eût été en droit d'espérer du premier essai de deux masses, l'une vocale, l'autre instrumentale, se combinant dans l'exécution d'ouvrages de grand style. On aurait

Digitized by Google

voulu que tant d'efforts aboutissent à autre chose qu'à cette seule épreuve. Un acte d'association fut signé par les principaux amateurs de Bruxelles, de Gand, d'Anvers et de Liége, à l'effet de donner alternativement un festival dans chacune de ces villes. Comment une si heureuse idée demeura-t-elle à l'état de projet, lorsqu'une récente expérience en garantissait le succès? Voilà ce qu'il serait difficile d'expliquer. Il y eut un festival à Anvers en 1840 pour l'inauguration de la statue de Rubens; des éléments fort remarquables s'y trouvèrent rassemblés, mais l'ensemble dut se ressentir de la précipitation avec laquelle il avait été organisé. L'érection de la statue de Grétry à Liége était l'occasion toute naturelle d'une grande fête musicale à laquelle aucun artiste belge n'eût refusé son concours. Malheureusement l'autorité locale ne prit aucune mesure pour seconder le zèle du directeur du conservatoire. On se borna à des chœurs chantés en plein air par un grand nombre de voix. A la même époque, un festival s'organisa à Bruxelles par M. Fétis, secondé par les membres de la *Réunion lyrique* qui recrutèrent un grand nombre d'amateurs. Ce festival présenta beaucoup d'analogie avec ceux d'Angleterre; comme dans ces derniers, on y entendit non-seulement des chœurs et des symphonies, mais encore des solos exécutés par des artistes célèbres. Nous ne pensons pas qu'on ait vu à Birmingham, à Yorck ou à Liverpool une réunion de solistes plus remarquable que celle que formèrent Liszt, Géraldy, Artot et Mme Damoreau.

Au mois de septembre dernier, M. Ferdinand, professeur de musique, conçut le plan d'un festival, pour lequel il convoqua non-seulement les nombreuses sociétés chantantes du pays, mais encore les principales *Liedertafeln* des provinces rhénanes. Par ce moyen il forma un chœur de près de 600 voix. Mais il ne fut pas possible de faire toutes les répétitions nécessaires; les charges de l'entreprise retombant sur le directeur, et l'usage étant de défrayer les exécutants étrangers de toute dépense personnelle durant leur séjour dans la capitale, on dut se borner à les y retenir le moins de temps possible, et ne faire venir la plupart d'entre eux que la veille du premier concert. On se contenta aussi de ne faire entrer dans le programme que de courts morceaux d'oratorios et des chœurs d'opéras.

Tout concourt à faire de la Belgique un centre musical d'une singulière activité; mais les meilleurs éléments n'acquièrent une valeur que de l'intelligence qui préside à leur mise en œuvre. Si l'on voulait organiser à Bruxelles un festival capable de lutter avec les célèbres fêtes d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, il faudrait y songer longtemps d'avance, ainsi que le font les membres de l'Association des bords du Rhin. Le choix des morceaux étant arrêté, et ce choix tomberait nécessairement sur une œuvre capitale, comme un oratorio de Handel, de Haydn, ou d'un des maîtres de l'école allemande moderne, les parties de chant seraient distribuées aux artistes et aux amateurs qui

Digitized by Google

feraient dans chaque ville des répétitions partielles jusqu'au moment où l'on jugerait convenable de les réunir. Les directeurs d'établissements publics d'éducation musicale, là où il en existe, et à leur défaut les chefs des sociétés de chant, seraient chargés de présider aux études préliminaires. Les chœurs et l'orchestre se rassembleraient de manière à faire des répétitions générales en quantité suffisante pour que les nuances les plus délicates de l'exécution fussent irrévocablement fixées avant le jour de la solennité. Il pourrait y avoir comme dans les fêtes d'Allemagne et d'Angleterre deux séances, l'une remplie par des compositions religieuses, l'autre par des symphonies et de la musique profane. On choisirait comme en Allemagne, pour diriger la partie musicale du festival, un artiste capable de discipliner l'orchestre par l'ascendant et la confiance qui s'attachent à son nom.

Peut être trouvera-t-on que les dépenses occasionnées par une entreprise ainsi conçue en rendraient l'exécution difficile, sinon impossible. L'admirable institution de nos chemins de fer, dont nous sommes fiers à tant de titres, répond encore à cette objection. Les embarras et les frais de transport de tant de personnes habitant des points différents du royaume eussent été jadis le principal obstacle. Grâce aux chemins de fer, cet obstacle n'existe plus Par leur moyen, d'une part, toute une population est déplacée en quelques heures; de l'autre, le gouvernement s'est réservé la faculté d'opérer des transports gratuits, et il en a usé plusieurs fois déjà dans des circonstances pareilles. Ajoutons encore que grâce aux chemins de fer, on peut se procurer l'utile appui des sociétés allemandes. Un festival tel que celui dont nous venons d'indiquer le plan d'organisation n'est pas une impossibilité, nous croyons l'avoir prouvé. Espérons qu'on en fera quelque jour l'expérience.

Digitized by Google

LA

GRÈCE CONTINENTALE ET LA MORÉE;

VOYAGE, SÉJOUR ET ÉTUDES HISTORIQUES EN 1840 ET 1841,

PAR J.-A. BUCHON [1].

Arrivée à Athènes. — Aspect de la ville. — Ses monuments. — Mœurs du peuple. — Fêtes populaires. — La cour du roi Othon. — Le théâtre. — Les salons. — Les diverses classes de la société.

L'attention du monde civilisé vient d'être appelée de nouveau sur la Grèce. Après avoir été le berceau si brillant des lumières de l'Europe, la Grèce en est réduite aujourd'hui à importer chez elle la civilisation des peuples que couvraient les ténèbres de la barbarie au temps de ses beaux jours. Si elle chasse les soldats allemands, c'est au Nord cependant qu'elle aspire à emprunter ses institutions et ses libertés; elle veut une monarchie représentative. A en croire les journaux, la constitution dont le congrès national a doté la Belgique, il y a treize ans, serait appelée à servir de modèle aux institutions nouvelles de la patrie de Solon. Ce serait là un hommage flatteur pour la Belgique; elle doit être fière de voir se répandre au loin la renommée de ces lois et ces libertés dont elle a eu le bonheur de s'assurer la paisible jouissance; il lui serait doux d'être suivie avec succès par d'autres nations et d'entrer avec elles en communauté d'institutions et de foi politique. Elle ne peut cependant accepter la responsabilité de ces imitations dont on l'honore. La con-

[1] Un volume in-12.

Digitized by Google

stitution belge est faite pour la Belgique. Le congrès connaissait les mœurs de la nation, et jusqu'aujourd'hui tout prouve qu'il n'en avait pas trop présumé. Mais ne cachons pas aux autres peuples qui nous envient ces libertés si larges, que la base de leur succès, c'est un sentiment de légalité profondément enraciné dans les mœurs, ce sont ces habitudes d'ordre, de calme, de modération qui font que les partis ne mettent leur espoir que dans le jeu régulier des institutions. La Grèce en est-elle là? Vers l'époque où la conférence lui donnait le jeune prince de Bavière pour roi, elle essaya aussi de se donner une constitution, mais son assemblée constituante ne put accomplir sa tâche, elle finit dans le désordre et le tumulte. Sera-t-on plus heureux cette fois? Et après avoir mis au jour une constitution, parviendra-t-on à la faire respecter? nous le désirons vivement. Sans doute, il y a en Grèce des progrès accomplis depuis dix ans. Mais cet attachement invariable à la légalité dont nous venons de parler, et sans lequel il n'y a de nos jours pas de liberté durable, exige un long apprentissage. La Grèce le fera-t-elle plus rapidement que l'Espagne? Le malheur des nations méridionales de l'Europe, c'est que les idées de leurs classes les plus éclairées paraissent assez avancées pour qu'elles ne puissent plus se passer des institutions représentatives, et qu'en même temps leurs mœurs ne semblent pas pouvoir les supporter. Les exigences des esprits y sont en lutte avec celles des caractères; on dirait que le gouvernement constitutionnel y est à la fois une nécessité et une impossibilité. L'Espagne s'agite depuis tant d'années dans ce cercle vicieux; l'Italie y entrera probablement un jour; puisse la Grèce se soustraire à ces terribles symptômes de la décadence des races!

Des études historiques ont été le but du voyage de M. Buchon. A l'époque où Baudouin, le comte de Flandre, fut élevé au trône de Constantinople, une féodalité de seigneurs francs s'établit en Grèce; la principauté de la Morée appartint à la famille des Villehardoin; et tandis que l'établissement de Baudouin n'eut qu'une courte durée, la Morée continua d'avoir ses seigneurs français pendant tout le moyen âge jusqu'à la conquête des Turcs. Un chroniqueur du quatorzième siècle dit qu'on y parlait le français aussi bien qu'en aucun pays de France. Ce sont les traces de cette féodalité française que M. Buchon est allé rechercher en Grèce.

Digitized by Google

brée il y a quelques années à Nuremberg, patrie de ce grand artiste. Des députations des diverses écoles de peinture de l'Allemagne, s'étaient donné rendez-vous à cette solennité qui dura plusieurs jours, et dans laquelle la musique joua le principal rôle. Lors de l'inauguration de la statue de Guttenberg, à Mayence, il y eut sur la place même où se fit la cérémonie, des chœurs chantés par près de huit mille voix, à la louange de l'illustre inventeur de l'imprimerie.

On ne citerait peut-être pas une province d'Allemagne où il ne se soit formé une association dans le but de donner des fêtes musicales, soit à dates fixes, soit à des époques non déterminées. Nous avons déjà dit que *l'Association des bords du Rhin* est une des plus considérables; ajoutons qu'aucune autre ne présente des résultats aussi complétement satisfaisants. Ce n'est pas sans de sérieuses études et sans un soin minutieux de tous les détails, qu'on arrive à la perfection d'exécution dont les grands concerts donnés à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf offrent le modèle. Dès que le programme de la fête est arrêté, ce qu'on fait quatre ou cinq mois à l'avance, les amateurs qui doivent y prendre part se livrent avec ardeur à l'étude des parties de chant. Des hommes graves et sérieux prennent chaque jour quelques heures sur le temps de leur travail; les jeunes femmes oublient leurs habitudes de coquetterie pour concourir à l'effet d'une grande solennité dans laquelle nul ne cherche d'autre intérêt que celui de l'art favori. Les longues soirées d'hiver se passent en répétitions laborieuses; la walse elle-même est délaissée pour l'oratorio. On ne se prie plus pour un repas, pour un bal, pour une partie de jeu; on s'invite à la répétition d'un *Agnus dei* ou d'un *Alleluia*. Quand le moment de la fête approche, l'artiste qu'on a choisi pour la diriger vient présider les répétitions d'ensemble; chaque jour le nombre des exécutants grossit, les nouveaux arrivants profitent de l'expérience des autres, et le jour de l'exécution, toutes les nuances sont si bien arrêtées, qu'il semble que la masse entière des chanteurs et des instrumentistes soit animée par une pensée unique. Telle est l'organisation des fêtes musicales de *l'Association des bords du Rhin;* ces fêtes ont lieu alternativement à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf. L'association se place ordinairement sous le patronage d'un compositeur célèbre; pendant longtemps ce fut l'excellent musicien Ries qui dirigea ses concerts.

Les solos ne jouent qu'un rôle très-secondaire dans les fêtes musicales des Allemands; ceux-ci n'attachent guère de prix qu'aux beaux effets d'ensemble. Le contraire se passe dans les *festivals* d'Angleterre; car l'importance qu'ont les solos dans la composition des programmes fait leur principal éclat. Ce n'est pas, du reste, le désir d'entendre de belle musique bien exécutée qui a porté les Anglais à fonder ces *festivals;* ils doivent leur origine à une tout

Digitized by Google

autre cause. Les grandes villes manufacturières ont des souscriptions en quelque sorte permanentes ouvertes au profit de leurs établissements de charité. Afin de stimuler le zèle des donateurs, quelqu'un eut l'idée d'organiser dans les différents comtés des concerts dont le produit élèverait rapidement le chiffre des souscriptions. Dans le principe, le succès couronna cette entreprise; on se procura le concours de nombreux artistes, et des *oratorios*, particulièrement ceux de Handel, compositeur pour lequel les Anglais professent une espèce de culte, le considérant sinon comme leur compatriote, du moins comme naturalisé chez eux, furent exécutés d'une manière assez imposante. Les souscriptions furent considérables; le but principal était donc atteint. Cependant il s'établit entre les comtés une rivalité autre que celle qui seule aurait dû les animer. L'ambition fut moins d'augmenter le profit des établissements de charité, que de donner des fêtes de plus en plus brillantes. Les chanteurs célèbres attachés à l'Opéra de Londres, les instrumentistes renommés du continent, qui venaient exploiter en Angleterre la saison des concerts, furent engagés par les directeurs des *festivals*. Or, on sait que les artistes célèbres de notre époque vendent très-cher leur coopération. Il arriva souvent que les frais absorbèrent complétement le produit des concerts. Le charlatanisme industriel des Anglais, qui se montre en toute chose, ne laissa pas échapper une si bonne occasion de se manifester. Nous avons sous les yeux l'affiche d'un des *festivals* donnés à Liverpool il y a quelques années; elle n'a pas moins de dix pieds de hauteur sur deux pieds et demi de largeur. La liste des patrons de la fête occupe toute la partie supérieure de l'affiche; viennent ensuite les noms des principaux chanteurs, imprimés en lettres énormes.

La durée ordinaire d'un *festival* est de trois jours. Chaque matin un oratorio entier ou un choix de morceaux de divers oratorios est exécuté dans l'église la plus vaste du chef-lieu du comté; le soir, les souscripteurs assistent à un concert de musique profane. Ces concerts sont fort longs; on les compose ordinairement de 22 à 24 morceaux, dont quelques-uns ont beaucoup d'étendue. Le produit d'un *festival* monte parfois à des sommes fabuleuses. A celui donné à Yorck en 1838 la recette totale des séances du matin et des concerts s'éleva à 16,500 livres sterling (environ 412,500 francs). Un festival de Birmingham rapporta 10,000 livres sterling (250,000 francs). D'autres, dont le bilan fut publié par les journaux anglais, donnèrent des résultats à peu près semblables; rarement la recette d'une de ces fêtes est au-dessous de cent mille francs. On comprend difficilement au premier abord qu'un pareil produit puisse être absorbé par les frais; c'est cependant ce qui arrive, et l'on ne s'en étonne plus lorsqu'on sait jusqu'où les artistes renommés dont on réclame le concours portent leurs prétentions. Mme Catalani reçut un jour 650 liv. sterl. (16,000 fr.) pour chanter dans trois

Digitized by Google

séances, à une époque où pourtant la décadence de son talent était manifeste, tant il est vrai que les Anglais sont en musique des juges peu compétents. Mlle Sontag eut à Cambridge 400 liv. (10,000 fr.) pour deux concerts, et les journaux signalèrent le désintéressement dont elle avait fait preuve en consentant à chanter *par-dessus le marché* un air de Graun dans une séance de musique religieuse. Mme Malibran, qui poussa plus loin qu'aucun autre artiste l'art de rendre son talent productif, eut des prétentions plus exagérées encore. A part l'orchestre et les chœurs, qui forment une masse d'exécutants véritablement imposante, il y a toujours un grand nombre de solistes employés dans un festival. Or, comme les autres chanteurs, bien que beaucoup moins payés que la prima donna, se font allouer une rétribution proportionnée à celle qu'exige cette dernière, il en résulte que l'importance des frais s'est constamment accrue, et le bénéfice des établissements qu'on prétendait doter sur le produit des festivals, est devenu une fiction. Nous lisions encore il a peu de jours dans un journal, que le dernier festival d'Édimbourg a jeté ses entrepreneurs dans une perte considérable, les recettes ayant été, à ce qu'il paraît, de *mille livres sterling* au-dessous des dépenses.

Avec les éléments d'exécution qui sont habituellement réunis dans les festivals, on pourrait obtenir d'admirables résultats. Le personnel de l'orchestre et des chœurs est quelquefois de six ou sept cents personnes; d'une autre part, des artistes célèbres comme chanteurs et comme instrumentistes sont chargés des solos; mais l'organisation anti-musicale des Anglais empêche qu'ils en tirent parti. A côté d'un oratorio de Handel bien exécuté, car il est juste de reconnaître qu'ils ont conservé les traditions des ouvrages que ce maître a composés pour eux; à côté d'un air chanté par Mlle Grisi ou par Rubini, ils placent un morceau ridicule qui gâte tout l'effet de ceux qu'on vient d'entendre. Ainsi, dans un festival de Glocester, un M. Debegnis, artiste fort médiocre qui jouissait en Angleterre d'une grande réputation, eut l'impudence de succéder à Mme Malibran qui venait de chanter l'air de Roméo : *Ombra adorata*, et de débiter une mauvaise chanson intitulée : *J'ai de l'argent.* Partout ailleurs de hautes marques d'improbation eussent accueilli ce manque de goût; le public de Glocester fut enchanté au contraire et redemanda le morceau. Ce n'est pas le seul trait de ce genre qu'on aurait à citer.

Nulle part mieux qu'à Paris on ne pourrait organiser de grandes fêtes musicales; nulle part il ne se trouve, en tout temps, un si grand nombre d'exécutants habiles réunis. Il ne s'y est cependant jamais fait rien de semblable. Si le séjour d'une capitale a pour les artistes l'avantage de les placer dans un état de rivalité continuelle qui les oblige à accroître sans cesse la

Digitized by Google

somme de leurs talents pour ne se point laisser dépasser, il a d'un autre côté cet inconvénient, que le temps y étant à peine suffisant pour l'exercice commercial de l'art, celui-ci n'est jamais cultivé pour lui-même et pour les plaisirs qu'il procure. Dans les départements de la France, l'éducation musicale de la population n'est pas assez avancée pour qu'il ait été possible jusqu'à présent d'y naturaliser des institutions semblables aux fêtes musicales d'Allemagne à l'aide des ressources d'une province, et les fortunes n'y sont ni assez considérables, ni assez nombreuses pour qu'on puisse y faire les frais de *festivals* pareils à ceux de l'Angleterre.

Les tentatives faites pour introduire en France l'usage des grandes réunions de musiciens l'ont été dans deux départements où les traditions allemandes avaient pénétré soit directement, soit par transmission. La première eut lieu à Lille en 1829, à l'occasion de la fête communale de cette ville; on y organisa le *Festival du Nord*, auquel les amateurs du département et ceux du royaume des Pays-Bas furent appelés à concourir. M. Habeneck, excellent chef d'orchestre et l'un des professeurs du conservatoire de Paris, fut chargé de diriger l'exécution, et l'on engagea pour chanter les solos plusieurs artistes de l'Opéra. Il y eut, comme dans les fêtes allemandes, une séance de musique religieuse donnée dans une église, au milieu de laquelle on avait élevé une estrade en amphithéâtre propre à recevoir un grand nombre d'exécutants, et un concert de musique profane. Deux cents chanteurs des deux sexes et environ cent soixante instrumentistes répondirent à l'appel des directeurs de la fête. Ce fut un résultat remarquable, eu égard à la nouveauté de l'entreprise; mais soit que l'organisation de ce festival eût présenté des difficultés réelles, soit que les amateurs de Lille aient manqué de persévérance, il ne fut pas donné suite immédiatement à cet essai.

Un an plus tard, en 1830, les habitants de Strasbourg, gagnés par l'exemple de l'Allemagne, conçurent le plan d'un festival auquel ils donnèrent le nom de *Fête musicale alsacienne*. L'Alsace est une des provinces de France où la musique est le plus généralement cultivée, et il serait difficile qu'il en fût autrement, cette province touchant à une partie de l'Allemagne où cet art est en pleine prospérité. Trois professeurs de Strasbourg se constituèrent les directeurs de la fête; ils firent un appel aux artistes du département et ouvrirent des souscriptions où les amateurs disposés à devenir sociétaires de la réunion alsacienne, furent invités à se faire inscrire. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme; les listes de souscription furent en peu de temps couvertes d'un nombre de signatures assez considérable pour qu'on fût certain d'avance que les frais seraient amplement couverts. Des soins intelligents présidèrent à l'ensemble des préparatifs de l'exécution musicale; des répétitions parfaitement dirigées garantissaient une exécution excellente. Enfin, il n'y eut

Digitized by Google

qu'une voix pour proclamer le succès de cette entreprise. L'orchestre se composait de deux cent vingt musiciens, et l'on comptait dans le chœur un nombre de voix proportionné. Une médaille destinée à conserver le souvenir du festival alsacien, fut frappée à la monnaie de Paris; d'un côté se trouvait l'Alsace personnifiée tenant une lyre, avec ces mots pour exergue : ***Réunion musicale alsacienne***; de l'autre, on lisait cette inscription : ***Première fête donnée à Strasbourg, avril*** 1830. Le préfet du département écrivit aux membres composant le comité directeur du festival, une lettre de félicitation sur le succès qui avait couronné leurs efforts; il terminait en émettant le vœu que les artistes et les amateurs de Strasbourg ne s'en tinssent pas à ce premier essai. Avant de se séparer, les personnes qui venaient de coopérer à la fête arrêtèrent un projet d'acte d'association, dont le premier article était rédigé ainsi : « Les amateurs de musique et les artistes habitant l'Alsace, se réunissent tous les ans dans une des villes de cette province qui aura été désignée par eux, pour y exécuter ensemble les ouvrages des grands maîtres. L'association a pour but l'encouragement de l'art musical. » En dépit de l'engagement que les membres de cette association avaient pris entre eux, l'Alsace, loin d'avoir chaque année une fête musicale, attend encore un second festival semblable à celui de 1830. Nous le disions plus haut, l'éducation musicale des masses n'est pas assez avancée en France pour que les institutions du genre de celles dont l'examen est le but de cet article aient pu s'y populariser.

Grâce aux progrès qu'a faits depuis dix ans en Belgique le goût de la musique, aucun pays ne se prête mieux que le nôtre à la réalisation de la pensée qui a présidé en Allemagne à l'établissement des fêtes musicales. Les concours de musique d'harmonie ont en Belgique une origine fort ancienne; c'est ici qu'ils ont pris naissance pour se répandre dans les provinces du nord de la France. Il n'y a pour ainsi dire pas de ville qui ne se donne à l'occasion de sa kermesse un de ces spectacles d'antique fondation. Le goût de nos populations pour ce divertissement est si prononcé, qu'on voit de petits boutiquiers, d'honnêtes artisans quitter leurs affaires, et charger, eux si économes d'habitude, leur modeste budget des frais extraordinaires d'un déplacement de plusieurs jours, lorsqu'il s'agit d'aller prendre part au concours annoncé.

Depuis quelques années il s'est formé en Belgique des sociétés chantantes, à l'imitation des ***Liedertafeln*** allemandes. C'est une concurrence pour les musiques d'harmonie, et une concurrence redoutable, car tel qui se fût résigné peut-être au long apprentissage qu'exige l'étude d'un instrument de cuivre, préfère, si la nature l'a doué d'un peu de voix, chanter dans des chœurs une partie de ténor ou de basse. C'est d'ailleurs, suivant nous, un progrès du goût. S'il est vrai que la musique exerce sur les mœurs une influence salu-

Digitized by Google

taire, et nous n'en doutons pas, l'audition habituelle d'un ensemble de voix exercées atteindra bien plus sûrement ce résultat, que ne pourrait le faire une bruyante harmonie.

En 1841, aux fêtes de septembre, M. Costermans a eu l'idée d'appeler les diverses sociétés de chœur du royaume à un concours de chant d'ensemble; l'effet de cette innovation a été de provoquer la fondation de sociétés nouvelles dans beaucoup de localités, et de contribuer ainsi à la propagation de la musique vocale. Mais n'est-il pas regrettable que deux ou trois cents musiciens, chanteurs ou instrumentistes, se trouvent réunis quelque part et qu'on se borne à les faire entendre successivement par bandes de vingt-cinq à trente exécutants, lorsqu'il y aurait de si grands effets à tirer de leur réunion? Les concours sont utiles à la propagation de la musique, nous désirons qu'on les maintienne; mais nous voudrions en même temps à côté des concours, de grandes fêtes musicales où l'on tirerait parti des ressources réunies de toutes les sociétés concurrentes.

En 1833, M. Rogier, ministre de l'intérieur, fit entrer dans le programme des fêtes de septembre un grand concert en plein air. Sa pensée était de donner au peuple l'occasion de goûter un plaisir intellectuel, chose à laquelle on songe peu d'ordinaire en pareille circonstance, tant on est persuadé que les jouissances physiques le touchent seules. M. Fétis, chargé de mettre le projet du ministre à exécution, traça le plan d'un concert d'harmonie auquel tous les corps de musique de l'armée prendraient part, et qui aurait lieu sur celle des places publiques de la capitale dont les convenances acoustiques seraient reconnues pour les plus favorables. On fit choix de la Place royale; quatre cents musiciens se firent entendre, sous la direction de M. Fétis, dans une suite de morceaux dont l'effet avait été calculé pour le lieu où ils devaient être exécutés. On se souvient encore de l'impression que causa ce nombre considérable de musiciens jouant avec un ensemble si parfait, qu'il semblait qu'il n'y eût qu'un seul mais immense instrument. L'année suivante, la musique fut encore appelée à rehausser l'éclat des fêtes instituées en commémoration de la révolution de 1830. Il y eut au Jardin botanique un concert d'harmonie auquel prirent part plus de six cents exécutants, mais qui ne produisit qu'un effet médiocre, à cause du vent qui s'éleva au moment de la fête, et qui porta les sons des instruments dans une direction opposée à celle où était placé le public. En revanche, le succès du festival des Augustins fut complet. Les artistes et les amateurs des grandes villes de la Belgique furent priés de concourir à cette fête doublement nationale, et beaucoup d'entre eux se rendirent à l'invitation qu'on leur adressa. Le résultat fut au-dessus de ce qu'on eût été en droit d'espérer du premier essai de deux masses, l'une vocale, l'autre instrumentale, se combinant dans l'exécution d'ouvrages de grand style. On aurait

Digitized by Google

voulu que tant d'efforts aboutissent à autre chose qu'à cette seule épreuve. Un acte d'association fut signé par les principaux amateurs de Bruxelles, de Gand, d'Anvers et de Liége, à l'effet de donner alternativement un festival dans chacune de ces villes. Comment une si heureuse idée demeura-t-elle à l'état de projet, lorsqu'une récente expérience en garantissait le succès? Voilà ce qu'il serait difficile d'expliquer. Il y eut un festival à Anvers en 1840 pour l'inauguration de la statue de Rubens; des éléments fort remarquables s'y trouvèrent rassemblés, mais l'ensemble dut se ressentir de la précipitation avec laquelle il avait été organisé. L'érection de la statue de Grétry à Liége était l'occasion toute naturelle d'une grande fête musicale à laquelle aucun artiste belge n'eût refusé son concours. Malheureusement l'autorité locale ne prit aucune mesure pour seconder le zèle du directeur du conservatoire. On se borna à des chœurs chantés en plein air par un grand nombre de voix. A la même époque, un festival s'organisa à Bruxelles par M. Fétis, secondé par les membres de la *Réunion lyrique* qui recrutèrent un grand nombre d'amateurs. Ce festival présenta beaucoup d'analogie avec ceux d'Angleterre; comme dans ces derniers, on y entendit non-seulement des chœurs et des symphonies, mais encore des solos exécutés par des artistes célèbres. Nous ne pensons pas qu'on ait vu à Birmingham, à Yorck ou à Liverpool une réunion de solistes plus remarquable que celle que formèrent Liszt, Géraldy, Artot et Mme Damoreau.

Au mois de septembre dernier, M. Ferdinand, professeur de musique, conçut le plan d'un festival, pour lequel il convoqua non-seulement les nombreuses sociétés chantantes du pays, mais encore les principales *Liedertafeln* des provinces rhénanes. Par ce moyen il forma un chœur de près de 600 voix. Mais il ne fut pas possible de faire toutes les répétitions nécessaires; les charges de l'entreprise retombant sur le directeur, et l'usage étant de défrayer les exécutants étrangers de toute dépense personnelle durant leur séjour dans la capitale, on dut se borner à les y retenir le moins de temps possible, et ne faire venir la plupart d'entre eux que la veille du premier concert. On se contenta aussi de ne faire entrer dans le programme que de courts morceaux d'oratorios et des chœurs d'opéras.

Tout concourt à faire de la Belgique un centre musical d'une singulière activité; mais les meilleurs éléments n'acquièrent une valeur que de l'intelligence qui préside à leur mise en œuvre. Si l'on voulait organiser à Bruxelles un festival capable de lutter avec les célèbres fêtes d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, il faudrait y songer longtemps d'avance, ainsi que le font les membres de l'Association des bords du Rhin. Le choix des morceaux étant arrêté, et ce choix tomberait nécessairement sur une œuvre capitale, comme un oratorio de Handel, de Haydn, ou d'un des maîtres de l'école allemande moderne, les parties de chant seraient distribuées aux artistes et aux amateurs qui

Digitized by Google

feraient dans chaque ville des répétitions partielles jusqu'au moment où l'on jugerait convenable de les réunir. Les directeurs d'établissements publics d'éducation musicale, là où il en existe, et à leur défaut les chefs des sociétés de chant, seraient chargés de présider aux études préliminaires. Les chœurs et l'orchestre se rassembleraient de manière à faire des répétitions générales en quantité suffisante pour que les nuances les plus délicates de l'exécution fussent irrévocablement fixées avant le jour de la solennité. Il pourrait y avoir comme dans les fêtes d'Allemagne et d'Angleterre deux séances, l'une remplie par des compositions religieuses, l'autre par des symphonies et de la musique profane. On choisirait comme en Allemagne, pour diriger la partie musicale du festival, un artiste capable de discipliner l'orchestre par l'ascendant et la confiance qui s'attachent à son nom.

Peut être trouvera-t-on que les dépenses occasionnées par une entreprise ainsi conçue en rendraient l'exécution difficile, sinon impossible. L'admirable institution de nos chemins de fer, dont nous sommes fiers à tant de titres, répond encore à cette objection. Les embarras et les frais de transport de tant de personnes habitant des points différents du royaume eussent été jadis le principal obstacle. Grâce aux chemins de fer, cet obstacle n'existe plus Par leur moyen, d'une part, toute une population est déplacée en quelques heures; de l'autre, le gouvernement s'est réservé la faculté d'opérer des transports gratuits, et il en a usé plusieurs fois déjà dans des circonstances pareilles. Ajoutons encore que grâce aux chemins de fer, on peut se procurer l'utile appui des sociétés allemandes. Un festival tel que celui dont nous venons d'indiquer le plan d'organisation n'est pas une impossibilité, nous croyons l'avoir prouvé. Espérons qu'on en fera quelque jour l'expérience.

Digitized by Google

LA

GRÈCE CONTINENTALE ET LA MORÉE;

VOYAGE, SÉJOUR ET ÉTUDES HISTORIQUES EN 1840 ET 1841,

PAR J.-A. BUCHON [1].

Arrivée à Athènes. — Aspect de la ville. — Ses monuments. — Mœurs du peuple. — Fêtes populaires. — La cour du roi Othon. — Le théâtre. — Les salons. — Les diverses classes de la société.

L'attention du monde civilisé vient d'être appelée de nouveau sur la Grèce. Après avoir été le berceau si brillant des lumières de l'Europe, la Grèce en est réduite aujourd'hui à importer chez elle la civilisation des peuples que couvraient les ténèbres de la barbarie au temps de ses beaux jours. Si elle chasse les soldats allemands, c'est au Nord cependant qu'elle aspire à emprunter ses institutions et ses libertés; elle veut une monarchie représentative. A en croire les journaux, la constitution dont le congrès national a doté la Belgique, il y a treize ans, serait appelée à servir de modèle aux institutions nouvelles de la patrie de Solon. Ce serait là un hommage flatteur pour la Belgique; elle doit être fière de voir se répandre au loin la renommée de ces lois et ces libertés dont elle a eu le bonheur de s'assurer la paisible jouissance; il lui serait doux d'être suivie avec succès par d'autres nations et d'entrer avec elles en communauté d'institutions et de foi politique. Elle ne peut cependant accepter la responsabilité de ces imitations dont on l'honore. La con-

[1] Un volume in-12.

Digitized by Google

stitution belge est faite pour la Belgique. Le congrès connaissait les mœurs de la nation, et jusqu'aujourd'hui tout prouve qu'il n'en avait pas trop présumé. Mais ne cachons pas aux autres peuples qui nous envient ces libertés si larges, que la base de leur succès, c'est un sentiment de légalité profondément enraciné dans les mœurs, ce sont ces habitudes d'ordre, de calme, de modération qui font que les partis ne mettent leur espoir que dans le jeu régulier des institutions. La Grèce en est-elle là? Vers l'époque où la conférence lui donnait le jeune prince de Bavière pour roi, elle essaya aussi de se donner une constitution, mais son assemblée constituante ne put accomplir sa tâche, elle finit dans le désordre et le tumulte. Sera-t-on plus heureux cette fois? Et après avoir mis au jour une constitution, parviendra-t-on à la faire respecter? nous le désirons vivement. Sans doute, il y a en Grèce des progrès accomplis depuis dix ans. Mais cet attachement invariable à la légalité dont nous venons de parler, et sans lequel il n'y a de nos jours pas de liberté durable, exige un long apprentissage. La Grèce le fera-t-elle plus rapidement que l'Espagne? Le malheur des nations méridionales de l'Europe, c'est que les idées de leurs classes les plus éclairées paraissent assez avancées pour qu'elles ne puissent plus se passer des institutions représentatives, et qu'en même temps leurs mœurs ne semblent pas pouvoir les supporter. Les exigences des esprits y sont en lutte avec celles des caractères; on dirait que le gouvernement constitutionnel y est à la fois une nécessité et une impossibilité. L'Espagne s'agite depuis tant d'années dans ce cercle vicieux; l'Italie y entrera probablement un jour; puisse la Grèce se soustraire à ces terribles symptômes de la décadence des races!

Des études historiques ont été le but du voyage de M. Buchon. A l'époque où Baudouin, le comte de Flandre, fut élevé au trône de Constantinople, une féodalité de seigneurs francs s'établit en Grèce; la principauté de la Morée appartint à la famille des Villehardoin; et tandis que l'établissement de Baudouin n'eut qu'une courte durée, la Morée continua d'avoir ses seigneurs français pendant tout le moyen âge jusqu'à la conquête des Turcs. Un chroniqueur du quatorzième siècle dit qu'on y parlait le français aussi bien qu'en aucun pays de France. Ce sont les traces de cette féodalité française que M. Buchon est allé rechercher en Grèce.

Digitized by Google

Avant de faire connaître les résultats des travaux historiques qu'il a poursuivis pendant deux ans sur les lieux, il publie aujourd'hui le récit de son voyage, qui est antérieur aux derniers événements politiques. Nous y puisons les détails suivants sur la situation actuelle de la ville d'Athènes et sur les mœurs et usages des différentes classes de la population.

Le port du Pirée est petit, mais bon; les vaisseaux de ligne peuvent y mouiller. Il y a dix brasses et demie d'eau sur un fond de vase. Quelques bâtiments marchands, plusieurs bateaux à vapeur français et autrichiens, et *l'Othon*, grand bâtiment à vapeur du roi de Grèce, animent ce joli petit port. En 1834 le Pirée ne possédait que cinquante-six petits bâtiments marchands mesurant 268 tonneaux, en 1840 il avait deux cent vingt-six bâtiments marchands mesurant 3,721 tonneaux. La ville nouvelle s'étend à partir du port de Munychie jusqu'au Pirée. En 1834 il n'y avait sur ce terrain qu'une seule maison et huit magasins construits en bois, en 1840 on y comptait déjà quatre cent cinquante maisons de pierre et une population de deux mille deux cent soixante-quinze habitants. Beaucoup de ces maisons, vues du port, semblent jetées çà et là un peu comme au hasard et sans que rien les relie entre elles et prépare des rues, c'est un essai de ville plutôt qu'une ville; mais enfin il y a vie, mouvement et progrès.....

Cinquante voitures de toute forme et de toute grandeur vous attendent et vous sollicitent pour vous conduire du Pirée à Athènes, qui n'est qu'à deux lieues de là. Voitures anglaises, russes, françaises; calèches, berlines, droschki, tilbury, cabriolet, char-à-bancs, y compris même l'humble coucou exilé de Sceaux et de Montmorency, vous trouvez là de tout : diplomates, consuls, voyageurs du nord comme de l'ouest, voilà les fournisseurs du marché aux voitures d'Athènes. Les raccommodages se font ensuite comme on peut, dans un pays où on ne sait encore travailler ni le fer ni le bois. Quant aux cochers, ils s'improvisent avec une merveilleuse facilité. Le matelot sans emploi quitte momentanément le gouvernail de sa barque pour essayer le gouvernement d'un cheval syrien attelé à un cabriolet de Paris; le conducteur de chameaux, obligé d'essayer un nouveau métier, s'élance sur le siége d'une calèche d'Offenbach, et lutte de vitesse avec le klephte pacifié, assis triomphalement sur une planche endommagée de son coucou à roues mobiles.....

A moitié de la route, votre cocher, qui s'est fait une sorte d'étrange turban en nouant son mouchoir autour de son fezy, s'arrête auprès d'un petit cabaret; sous prétexte de donner un peu de repos à son cheval, mais, en réalité, pour se faire payer un verre de raki.....

Digitized by Google

La route a jusque-là suivi les longs murs; on commence à entrer dans ce qu'on appelle le bois d'oliviers. Ces célèbres oliviers se sont succédé d'âge en âge sans interruption, depuis Cécrops; mais ils sont si clair-semés, leurs troncs sont si maigres et si noueux, leurs feuilles si pâles et si maladives, leur ombrage est si rare, qu'il faut être bien et dûment averti que c'est là un bois pour songer à lui donner ce nom, qui, dans notre prosaïque pays, nous rappelle tant d'autres images si belles et si douces.

Les cinq minutes écoulées, votre cocher repart au milieu de flots de poussière; et, après vingt minutes de cette course aventureuse, on se trouve en présence d'un des plus gracieux monuments de l'antiquité, le temple de Thésée, encore debout en entier sur un petit plateau qui surgit légèrement de la route d'Athènes. Ses élégantes colonnes d'un beau marbre blanc, auquel l'action du temps et du soleil a donné le plus beau reflet rose, se détachent sur ce ciel si pur comme pour vous révéler en un instant la vie et l'art antiques.

Le tribut d'admiration légitime une fois payé en passant au temple de Thésée, on retombe de la hauteur du passé dans le terre-à-terre du présent. C'est à travers un dédale de planches amoncelées qu'on entre dans la moderne Athènes. Quelques petites maisonnettes malpropres servent, comme notre rue Copeau ou notre rue Mouffetard, d'avenue au Paris de ce petit coin du monde. Ce passage, au reste, est très-court, et on arrive dans une grande rue droite, la rue d'Hermès, qui coupe la ville en deux sections : d'une part les vieux bazars, les vieilles rues, la vieille ville, mais aussi la tour des Vents, le monument de Lysicrate, tous les restes antiques et l'Acropolis; de l'autre part les nouveaux quartiers, les cafés, les marchandes de modes, la richesse, la diplomatie, la cour. Un petit essai de trottoir parfois interrompu, dans cette assez longue rue, prouve plutôt ce qu'on veut avoir que ce qu'on a réellement; et un beau palmier, situé au milieu de la rue, reste là, glorieux, pour attester que la vie et le soleil d'Orient ont encore toute leur puissance. Le temple de Thésée, c'est le souvenir des beaux temps de la Grèce; le palmier, c'est le souvenir de la domination des fils du désert, qui transforment en autant de déserts tous les lieux qu'ils parcourent et qu'ils gouvernent.

Deux rues transversales, la rue de Minerve, qui conduit à l'ancien portique d'Adrien, et la rue d'Éole, qui finit à la tour antique des Vents, viennent couper la rue d'Hermès. Voilà les seules tentatives de régularité urbaine qu'on aperçoive en arrivant à Athènes. Tout le reste semble désordre et confusion; et cette rue d'Hermès elle-même a été si mal tracée, bien qu'on eût la plus entière liberté de tracé, qu'elle vient se jeter tout au travers d'une vieille et respectable église que les maçons étrangers n'auraient pas fait difficulté de démolir, mais qu'ont protégée le respect religieux du peuple et les réclama-

Digitized by Google

tions des savants. L'église reste donc, et la rue tournera autour d'elle comme elle pourra. Avec le temps, on s'arrangera pour tracer à l'entour un *crescent* à portiques, quand les petites maisons à l'allemande qui se sont glissées ici tomberont pour faire place à des constructions plus conformes aux besoins du climat.

Cette première vue d'Athènes est plutôt bizarre qu'agréable. On sent cependant qu'il y a ici de la vie et de l'avenir. Les mœurs d'Orient n'ont pas encore contracté mariage avec les mœurs d'Occident; elles coexistent séparées, sans s'être ni fondues ensemble ni annulées. Plus tard la fusion s'opérera par des sacrifices réciproques. En attendant que le goût et la mode aient fait passer la société grecque sous leur équerre, chacun prend l'allure qui lui convient. Près d'une boutique à la turque, dans laquelle le marchand s'assied sur ses jambes, en déroulant mélancoliquement entre ses doigts les grains de son chapelet, on rencontre un café à la française avec un billard d'acajou. Ici vingt Maltais, accroupis dans la rue, attendent l'emploi de leur activité; là des Grecs à la blanche fustanelle, à la veste dorée, fument leurs longues pipes, tandis que d'autres Grecs, habillés à la franque, finissent une bouteille de bière en fumant un cigare ou une cigarette et en dissertant en français sur les journaux de Paris. Celui-là porte un costume grec avec des bottes françaises par-dessus son large pantalon, celui-ci une redingote française avec la fustanelle et les guêtres grecques. Les langues grecque, française, italienne, allemande, viennent à la fois frapper l'oreille, et une dissertation sur un roman de Balzac et un drame d'Alexandre Dumas est interrompue par une tirade patriotique sur Candie, Omer-Pacha ou Mavrocordatos.....

Depuis que, par une ordonnance du 30 (18) septembre 1834, signée par les régents bavarois Armansperg, Cobell et Heideck, et par les ministres grecs Colettis, Theocharis, Lesuire, Rizo et Praïdis, il a été décrété qu'Athènes serait désormais la capitale du royaume grec, et que le siége du gouvernement y serait transporté le 13 (1er) décembre 1834, le prestige antique a été et il ira de jour en jour s'évanouissant de plus en plus. Au temps de la domination turque, les misérables cabanes (*calyvia*) et les misérables habitants qui se glissaient à travers les ruines ne nuisaient pas plus à leur effet qu'un nid de cigognes placé sur les débris de créneaux gothiques n'en détruit l'unité. C'étaient là des choses si complétement étrangères et si éphémères qu'elles ne servaient pour ainsi dire que comme la cloche d'un couvent abandonné à sonner l'heure du passé. Il en est bien autrement des constructions récentes; une ville moderne, je ne dis pas s'édifie, mais se maçonne presque partout, sur l'emplacement même de la ville de Thésée.....

Les premiers pas du voyageur dans Athènes se dirigent nécessairement vers l'Acropolis. Tout prévenu que l'on soit par les récits les plus pompeux,

Digitized by Google

on est toujours surpris et émerveillé de ce qu'on y trouve. La forme même et la couleur rouge-pâle du rocher de l'Acropolis donnent déjà des ailes à l'imagination. L'Acropolis est encore une forteresse fermée par des murs : au nord les restes du mur, de construction dite pélasgique; au midi, les restes du mur de Cimon. On passe au-dessous de la grotte d'Apollon et de Pan, on tourne un peu le rocher, et on se trouve à la première porte de la forteresse, au-dessus de l'Odéon ou théâtre musical d'Hérode Atticus, qui était réuni par les stoa ou portiques couverts d'Eumènes, fréquentés par les péripatéticiens ou promeneurs, avec le théâtre de Bacchus ou grand théâtre tragique. Il ne reste plus rien du théâtre de Bacchus, mais la partie inférieure des stoa couverts qui l'unissaient à l'Odéon et le mur du fond de l'Odéon, avec quelques jours ouverts sur la campagne et sur la mer, subsistent encore. Au-dessus du théâtre de Bacchus, sur le haut d'un des flancs abrupts du rocher, était un temple consacré à Bacchus, qui depuis le moyen âge avait été transformé en une chapelle dédiée à la *Panagia Spiliotissa*, Notre-Dame de la Grotte, parce qu'il était creusé dans une grotte. Il y a peu d'années encore, ce temple subsistait en son entier et debout, avec une belle statue de Bacchus assis, sur toute la hauteur de l'architrave. La beauté de la statue a causé l'infortune du temple. Un ambassadeur anglais obtint en 1799 du gouvernement turc, que le débarquement des Français en Égypte avait jeté dans les bras de la Grande-Bretagne, l'autorisation d'enlever la statue pour la transporter en Angleterre. Elle fut en effet arrachée saine et sauve de sa niche; mais les précautions suffisantes n'avaient pas été prises, et toute la façade du petit temple, l'architrave avec les deux piliers de marbre qui soutenaient la corniche, s'écroulèrent et gisent amoncelés devant la grotte. Tout à côté est une vaste assise de marbre couverte d'une longue inscription. Aucun des morceaux de cette simple et élégante façade, si ce n'est la statue du dieu, n'a été enlevé, et ce ne serait pas un grand travail de la relever en remettant les morceaux à leur ancienne place; cela se fera sans doute un jour.

L'entrée de l'enceinte murée de l'Acropolis est située au-dessus des deux théâtres, mais plus près de l'Odéon. Après quelques pas faits dans l'intérieur on se trouve au bas des degrés qui montent aux Propylées, majestueux vestibule de cet ensemble de chefs-d'œuvre. A droite s'élève le délicieux petit temple de la Victoire aptère (sans ailes); à gauche est cette belle salle de la Pinacothèque, dans laquelle étaient exposés les tableaux de Zeuxis.....

Le vestibule des Propylées franchi, on a devant soi le monument le plus parfait d'architecture et de sculpture qu'il ait été donné aux hommes d'admirer : le Parthénon. Sa belle ligne de colonnes est interrompue par la destruction qu'y apporta, en 1687, une bombe de Morosini; et ce vide a été rendu

Digitized by Google

plus difforme par une laide mosquée, qui tombe heureusement en ruine. Ses frises sont dépouillées de ces ravissantes métopes qui se moisissent maintenant sous le ciel brumeux de Londres. Mais, tel qu'il est, sur son rocher poétique, sous son ciel si pur, avec ses colonnes cannelées de marbre blanc que le soleil a brunies de la même teinte dont il brunit les joues des filles d'Orient, le Parthénon sera toujours le type le plus parfait du vrai beau. Près de là, sur ce même plateau de l'Acropolis, reste debout un autre temple, l'Érechthée, auquel se rattachent les plus grands souvenirs de l'histoire d'Athènes. C'est là, dit-on, l'emplacement du palais de Cécrops; c'est là que Neptune, dans sa dispute avec Minerve, fit d'un coup de son trident jaillir du rocher une fontaine dont les eaux furent renfermées dans les souterrains de l'Érechthée. L'une des façades de ce temple mystique, si irrégulier et composé de trois autres temples, était soutenue par quatre magnifiques caryatides. Elles tentèrent le même ambassadeur anglais qui avait obtenu la statue de Bacchus en faisant écrouler la façade de son temple, et qui avait fait enlever à la même époque les métopes du Parthénon, dépouillé ainsi de sa frise comme une prêtresse de ses bandelettes; il obtint aussi de la Porte la permission d'enlever les caryatides du temple d'Érechthée. L'une des caryatides fut en effet arrachée de la corniche qu'elle soutenait, et alla rejoindre à Londres la statue de Bacchus. Mais l'indignation populaire avait été grande à cette nouvelle; car ces quatre caryatides avaient pris leur place dans les croyances populaires comme des êtres surnaturels qui veillaient sur le peuple d'Athènes, et on ne les connaissait que sous le nom de *jeunes filles* (*ai korai*). On ne crut donc pas prudent d'enlever les autres caryatides pendant le jour, et on attendit la nuit pour y envoyer les Turcs chargés de l'enlèvement. Au moment où ils s'approchèrent du temple d'Érechthée pour consommer leur œuvre de destruction, le vent, qui souffle toujours avec plus de force après le coucher du soleil dans ce lieu élevé, fit entendre, en glissant à travers ces colonnes et les murailles ruinées, un gémissement prolongé, semblable aux sons que rendent les harpes éoliennes agitées par les vents d'Écosse. A ce son les Turcs effrayés crurent reconnaître la voix des *jeunes filles* (*ai korai*) qui gémissaient sur la perte de leurs sœurs, et qui se défendaient contre le sacrilége par leurs plaintes et leurs soupirs. Ils s'arrêtèrent; et rien ne put les décider à porter leurs mains sur les caryatides, qui échappèrent ainsi à une émigration forcée, et sont aujourd'hui l'ornement de leur patrie, où un beau ciel ajoute encore à leur beauté.....

Combien de fois n'ai-je pas visité à différentes heures du jour et de la nuit, cette merveilleuse réunion des chefs-d'œuvre de l'Acropolis! Au coucher du soleil on y a une vue magnifique; tout l'horizon est inondé de rayons du rouge le plus ardent, les nuages en reçoivent tout l'éclat du vermillon ; la mer

Digitized by Google

semble étinceler des feux du couchant ; les îles élèvent leur tête pour se montrer dans leur beauté, et les montagnes se détachent par couches fortement nuancées depuis le plus éclatant porphyre jusqu'au vert le plus sombre. Ces vives couleurs de la nature environnante viennent se refléter sur les beaux marbres de Pentélique du Parthénon, de l'Érechthée et des Propylées, et les nuancent de la plus délicieuse variété de rayons et d'ombres, et le paysage entier en reçoit à son tour une nouvelle beauté, car ici chaque objet ne fait qu'ajouter à la beauté de tous. Pendant les belles nuits, la scène est plus restreinte, plus uniforme, plus calme. L'éclat de la lune de Grèce surpasse de beaucoup plus le pâle reflet de notre pauvre lune, que les feux étincelants du diamant de Golconde ne l'emportent sur la terne et douce blancheur de l'opale ; c'est comme un autre astre dans un autre ciel. Cette blanche lueur si unie et si tranquille prête à ces grandes ruines un langage digne d'elles. A cette heure et dans ce lieu, toute mesquine idée s'enfuit honteuse ; on croirait avoir frappé à la porte de l'éternité.

Le lever du soleil apporte ici de tout autres idées. Quiconque n'a pas vu se lever le soleil derrière la chaîne de l'Hymette ou derrière ces mille chaînes de montagnes qui bordent le sol de la Grèce du côté de l'orient, ne peut rendre complète justice aux poëtes anciens. J'avais fréquemment entendu parler dans mes classes de l'Aurore aux doigts de rose qui ouvre les portes du Soleil et s'enfuit après l'avoir annoncé au monde ; mais en toute vérité je n'y comprenais rien. Dans nos pays de plaines, cet astre s'annonce lui-même. Il envoie d'abord en fusée quelques rayons qui traversent l'atmosphère ; puis l'horizon rougit, et de ces ondes de pourpre émerge le soleil, qui, à ce premier moment, veut bien se laisser contempler face à face, mais qui bientôt se dégage des vapeurs qui lui servaient de voile et force tout regard à s'incliner devant lui. Il n'y a pas là de précurseur, il n'y a pas d'Aurore aux doigts de rose qui arrive, puis disparaît : il y a une aurore en Grèce, et les poëtes ont raison. Aussitôt que le soleil est arrivé à la hauteur des premières couches de l'atmosphère, cet air, plus léger, plus transparent que le nôtre, se teint du plus beau rose dans toute l'étendue du ciel et glisse à travers les vallons et entre le flanc des montagnes : c'est l'aurore qui annonce aux hommes que le dieu du jour va paraître. Il ne paraît cependant pas, puisque les cimes des montagnes le dérobent ; mais, en dépassant les premières couches de l'atmosphère, ses rayons blanchissent, et la teinte rose de l'aurore a disparu. Le soleil continue à s'élever sans éblouir encore de ses rayons ; ce n'est que quand il a franchi le sommet des montagnes qu'il se manifeste en vainqueur. On voit donc que la fable antique n'est que l'enveloppe d'une vérité locale, et que les poëtes anciens sont beaucoup meilleurs peintres de la nature et surtout beaucoup plus exacts qu'on ne veut aujourd'hui le reconnaître.....

Digitized by Google

La colline du Pnyx et de l'Aréopage est située entre la colline de Musée et le temple de Thésée. Les siéges taillés dans le roc, sur lesquels les juges prenaient place, sont fort bien conservés. Il y aurait une page éloquente à écrire pour bien faire sentir l'effet particulier que les lieux environnants ajoutent aux mouvements d'éloquence de l'orateur ; mais la vue du Pnyx en dira toujours plus que les pages les plus éloquentes.....

Le temple de Thésée, le mieux conservé de tous les monuments d'Athènes et de la Grèce, et situé assez près de là sur un petit plateau qui s'élève au bas des dernières pentes de l'Acropolis. Tout l'extérieur de ce temple antique est dans son entier, et toutes ses jolies colonnes sont debout ; l'intérieur seul a changé. Au moyen âge, c'était une église sous l'invocation de saint George; c'est aujourd'hui un musée. La situation isolée de ce joli temple ajoute encore à son effet.

Le jour du 1er avril, selon le style grec (13 avril, n. st.), ce plateau devient tous les ans le rendez-vous d'une foule nombreuse de tout sexe, de tout rang, de tout costume. Cette réunion populaire a lieu annuellement sur l'esplanade qui est entre le temple de Thésée et la colline du Pnyx. Le jour où j'y assistai, il faisait un temps magnifique; il n'y a rien là du mouvement tumultueux d'une fête champêtre française, mais la variété des costumes et des physionomies offre à elle seule un tableau animé et piquant. Les femmes étaient toutes amoncelées sous le péristyle, sur les degrés, et autour de l'enceinte du temple de Thésée, avec les divers costumes de l'Albanie, de Smyrne, d'Athènes et d'Hydra. Les femmes albanaises abondent surtout parmi le peuple d'Athènes, et, vues du bas de la route dans leur costume aux brillantes couleurs, sous ces colonnes brunies par le soleil, elles forment un groupe d'un bel effet pittoresque. Leur tête est enveloppée comme celle des Arabes, et le haut de leur figure ressort seul, comme dans une momie égyptienne, de l'espèce de linceul blanc qui entoure la tête et les épaules. Quelques autres portent sur la tête une coiffure formée de monnaies d'or et d'argent étagées les unes au-dessus des autres, et au bas du dernier rang desquelles pendent d'autres monnaies légères qui, en plus petit nombre, se balancent comme autant de clochettes autour du front. La robe pendante et flottante est recouverte d'une espèce d'étoffe bariolée de toutes couleurs et d'or, assez semblable à l'aumusse d'un prêtre.

Les hommes seuls semblent s'être réservé les plaisirs de la fête. Groupés çà et là, on les voit danser entre eux sans qu'une seule femme se mêle à leurs jeux. J'y remarquai surtout des bergers albanais. D'un côté douze ou quinze d'entre eux, vêtus d'une fustanelle et d'une veste blanche sur laquelle flotte une longue peau de mouton à brillantes soies blanches, la tête couverte du fezy retenu par un mouchoir en forme assez peu gracieuse de turban, se te-

Digitized by Google

naient par la main et se dandinaient en chantant. Le chef de la bande seul, qui conduit cette chaîne avec toute l'autorité d'un de nos beaux conduisant un cotillon dans un de nos élégants salons de Paris, conserve le privilége de se livrer à la liberté des ses mouvements et de ses allures; il exécute, à la grande admiration des spectateurs, les mouvements les plus difficiles en se lançant de côté et d'autre, et se laissant retomber, tantôt avec les jambes entrelacées d'une manière bizarre, tantôt comme plié sur lui-même, puis se relevant d'un bond pour recommencer encore. Les autres le suivent en se dandinant aussi à la façon grecque, mais sans imiter ses bonds, ses chutes et rebonds, qui sont comme les points d'orgue d'un chanteur émérite. Plus loin une autre bande de danseurs, car ce ne sont que des hommes qui se livrent à cet exercice, s'agite au son du tambourin et d'une sorte de hautbois à trois trous. Sur une autre partie de l'esplanade, c'est un joueur de guitare qui règle les mouvements en frappant sur des corde ordinaires ou sur des fils d'archal, assis sur une chaise curule antique, ou debout sur un tombeau de marbre sculpté qui va sous peu de jours prendre sa place parmi les monuments du musée. M Pittakis assure que ces danses autour du temple de Thésée remontent à la plus haute antiquité, à Thésée lui-même, dit-il gravement, qui, à son retour du labyrinthe de Crète, interrogé par ses jeunes concitoyens, avides de connaître la difficulté des tours et détours de ce labyrinthe, les fit ranger ainsi par cercles qui se repliaient l'un sur l'autre et s'entremêlaient pour se dégager ensuite; et, pour appuyer sa démonstration, le grave archéologue Pittakis se met à exécuter ces évolutions. Cette danse, au reste, ressemble beaucoup à celle de nos paysans des montagnes du Béarn.....

Une autre fête populaire a lieu annuellement autour d'un autre des plus vastes monuments de l'antiquité, les colonnes du temple de Jupiter-Olympien, dans la vallée de l'Ilyssus, le premier jour de carême. Ce jour solennel tombait, en 1841, le 10 février à la grecque (22 février, n. st.). Le carnaval grec se termine avec le dimanche gras, et le carême commence le lundi. Les catholiques portent le carnaval jusqu'au mercredi des cendres, c'est-à-dire deux jours au delà du carnaval grec; et les Milanais, qui jouissent d'un *carnavalone*, ou long carnaval, poussent le leur jusqu'au lundi d'après exclusivement : c'est-à-dire qu'ils ont cinq jours de carnaval de plus que les autres catholiques, et sept jours de plus que les Grecs. Dans tous ces pays, le premier jour du carême est une sorte de fête demi-profane et demi-religieuse. A Paris, on va enterrer le carnaval avant de venir recevoir les cendres; en Grèce, on commence le long jeûne par des fêtes et des danses. Le soleil est déjà puissant en Grèce au mois de février. Dès le matin toutes les maisons et rues d'Athènes étaient complétement abandonnées, et la foule, hommes, femmes, enfants, vieillards, se portait, à pied, en voiture, à cheval, à âne, dans la vallée

Digitized by Google

que domine le temple de Jupiter. Ses vastes colonnes s'élèvent, avec leurs beaux chapiteaux et leurs immenses frises, sur une esplanade autrefois entourée de murailles qui étaient soutenues par des piliers dont chacun portait une statue. Au bas de cette esplanade coule, ou plutôt peut couler, l'Ilyssus, qui a fait plus de bruit dans l'histoire que ses eaux rares n'en font en s'infiltrant à travers les cailloux de son lit desséché. La fontaine de Callirhoë, placée dans la même vallée, semble, avec quelques larmes épuisées, avoir longtemps pleuré le départ de son amant Ilyssus, et les quelques gouttes d'eau qui s'assemblent au pied des roches qui la protégent semblent plutôt données au souvenir du passé qu'au besoin du présent. A quelques pas est le stade abandonné.

En m'approchant du temple par le portique d'Adrien, j'apercevais çà et là toute la population mâle et femelle d'Athènes distribuée dans la vallée, sur l'esplanade du temple de Jupiter et en haut des collines environnantes. C'est surtout après avoir traversé l'Ilyssus, non à gué, mais à sec, et en montant sur une petite colline détachée du versant des montagnes, à quelque distance au-dessous de la fontaine de Callirhoë, que le spectacle est véritablement plein d'intérêt. Le temple de Jupiter se présente sur le premier plan avec ses imposantes colonnes; plus loin, sur le seconde plan, et comme pour servir d'encadrement, s'élève l'Acropolis surmonté du Parthénon, qui se dessine dans les airs avec toute son élégance et sa grandeur : plus loin, sur la gauche, est la chaîne de l'Hymette. Entre l'Acropolis et l'Hymette, l'œil se fraie un chemin jusqu'à la mer et découvre Phalère et le Pirée avec tous ses bâtiments, et au delà les eaux étincelantes de la mer, d'où sortent l'île d'Égine et celle de Salamine, dont les montagnes sont d'une si gracieuse forme et d'une si belle couleur. Je contemplais avec une véritable extase la beauté des montagnes, des cieux, des côtes et des eaux. Tout est rocher, pas un seul arbre n'apparaît autour de vous pour donner le sentiment du repos et de la fraîcheur; et cependant cette vue est pleine de grâce et de charme : c'est qu'on ne saurait se faire une idée de la délicieuse couleur des montagnes, des eaux, des nuages, et de leur infinie variété suivant les divers accidents de la lumière, si on n'a parcouru les montagnes grecques et navigué sur les mers grecques. Même en revenant du golfe de Naples, on est frappé de cette différence aussitôt qu'on aperçoit le cap Matapan, puis le cap Malée et le Taygète, et les sommets si variés de toutes les montagnes des environs d'Athènes, qui semblent transparentes aux feux du soleil et brillent de loin comme le porphyre le mieux nuancé, tandis que les plans plus éloignés vont peu à peu se fondant avec les dernières teintes du ciel. Il y a là une harmonie et un éclat de couleurs que peut seul rendre le pinceau de Claude Lorrain; et ces rochers ardents, et cette vallée onduleuse, et cette foule mobile qui la remplit, et cette mer lointaine, et les vaisseaux du Pirée, et les barques légères qui sillonnent les flots trans-

Digitized by Google

quilles et les plissent élégamment, ajoutent à ce délicieux tableau tout le charme qu'ajoute aux œuvres de la nature le prestige de la vie.

Plus de vingt mille personnes étaient réunies dans cette vallée : les uns, assis en cercle sur le gazon déjà fort vert dans la vallée, prenaient leur part d'un repas de carême qui pendant trois jours ne peut se composer que de fruits et de légumes, d'olives, d'oranges, de pruneaux, d'oignons, sans poisson, sans œufs et sans beurre, mais sans exclusion du vin, dont on use et abuse; et ils invitaient tous les passants à l'hospitalier partage du repas et de la dame-jeanne de bois, ou *tzitza*. Les autres, aux incertains accords de la guitare à cordes de laiton, du tambour de basque et de la flûte, se formaient en cercles et dansaient la danse albanaise, ou la danse guerrière des palicares. Quelques mascarades composées de catholiques, dont le carnaval se prolonge de deux jours, viennent se mêler aux groupes des danseurs, tandis que d'autres groupes portent le masque derrière la tête en signe de l'expiration du carnaval grec. Pendant que les hommes forment leurs danses, les femmes forment aussi les leurs, plus gracieuses et plus molles. Le chef de la danse des hommes doit être vif et alerte, la conductrice de la danse des femmes doit être souple et digne; un signe de dignité pour les femmes, dans les habitudes anciennes, c'est de porter le ventre en avant, comme les aldermen de Londres. Ce grand air de dignité prend aussi sûrement un cœur grec que le *meneo* prend un cœur espagnol, et l'aisance élégante de la démarche un cœur français; les Grecs le célèbrent dans leurs chansons, et en font le type de la beauté. J'en citerai comme preuve les paroles d'une chanson grecque populaire :

Que les montagnes s'abaissent
Afin que je puisse voir Athènes,
Et que je puisse contempler ma belle,
Comme elle marche dignement, semblable à une oie grasse.

Pour les jeunes gens le type de la beauté est plus conforme à nos idées d'élégance; leur taille est prise ainsi que dans un corset, et une ceinture de soie serrée avec puissance leur donne, non la souplesse, mais la finesse d'un corsage de guêpe.

Des danses nationales s'exécutent en même temps. Ici deux danseurs renommés sautent une sorte de passe à deux, plus semblable à la vigoureuse gig des infatigables Écossais qu'à la gracieuse tarentelle de la Grande-Grèce actuelle. Là quatre couples d'hommes et de femmes, vêtus du léger costume ancien des îles Ioniennes, tout blanc et tout rose, avec force rubans, exécutent une espèce de contredanse zantiote, que danse avec des passes fort gracieuses chaque couple, avec ses houlettes attachées deux à deux en haut par des rubans roses. En parcourant les divers groupes, tous empressés à accueillir

Digitized by Google

et à fêter un étranger et surtout un Français, je fus frappé sans doute de la beauté de quelques jeunes filles albanaises, de la gracieuse figure de quelques jeunes filles d'Athènes, des beaux fronts et des beaux yeux de presque toutes, mais je ne trouvai pas cependant aussi fréquemment que je l'espérais ce pur type du beau antique qui appartenait proprement à la Grèce. Quelle nature riche n'eût été appauvrie par une aussi rude oppression et une aussi profonde misère ! Après peu de jours d'éclat la beauté ici est flétrie, et les enfants, ne recevant point pendant leur jeunesse une nourriture généreuse, perdent de bonne heure leur première fraîcheur ; mais l'organisation physique est forte, et, malgré de rudes privations, l'homme grec se développe, endurci aux difficultés matérielles, sans être moins apte aux perceptions les plus rapides et les plus délicates de l'intelligence.

Il y a en Grèce deux races d'hommes tout à fait distinctes et très-faciles à reconnaître, la race albanaise et la race hellénique. Les Albanais, qui sont de race slave, ont, à diverses époques, envahi la Grèce continentale et le Péloponnèse, et leurs bandes armées y ont porté la dévastation ; mais, comme tous les autres conquérants barbares, lorsqu'ils ont voulu former un établissement permanent, ils se sont trouvés impuissants en face d'une législation et d'une civilisation plus avancées, et, après peu d'années, cette civilisation les avait absorbés, modifiés, ou exilés dans les lieux les plus âpres du pays, qui seuls pouvaient les maintenir en un corps un peu compacte.....

Les Albanais ont en général le corps épais, la tête ronde, le bas de la figure large, les traits durs, le front mal fait, les yeux plus vifs qu'intelligents. Ils sont presque tous fort laborieux, mais fort avides ; et on pourrait leur appliquer avec plus de raison peut-être encore qu'aux Turcs le proverbe grec : Vois-tu un Turc, prépare ton argent.

La race grecque, au contraire, a une figure d'un bel ovale, un front bien fait, des yeux intelligents, un nez droit et fin, le corps souple et élancé. Un marchand français disait à un étranger, en parlant avec colère : « Monsieur, c'est la même canaille que du temps de Périclès. » Ce mot reproduit bien les défauts comme les qualités qu'on s'attend à trouver en eux. Ils sont en réalité, ou ils seront, ce qu'ont été leurs pères. A une époque où on ne savait pas encore travailler le fer, qui n'est pas nommé une seule fois dans les poëmes d'Homère, et où l'on immolait des hommes aux dieux pour obtenir des vents favorables, l'instrument de l'intelligence, la langue, avait devancé si rapidement par ses progrès les autres instruments humains, que déjà Hésiode et Homère pouvaient faire parler toutes les passions et décrire toutes les œuvres des dieux et des hommes. Ainsi la culture intellectuelle avait devancé chez les anciens Grecs toutes les autres cultures. Le même phénomène se reproduit aujourd'hui chez leurs descendants. La charrue est encore celle de Triptolème ; le

Digitized by Google

vin continue à être renfermé dans les outres et mêlé de résine ; toute voiture, même l'utile brouette, est inconnue; à peine s'il existe une seule route du Pirée à Athènes et à Thèbes; partout en Grèce, excepté à Athènes, les matelas sont une invention qui ne s'est pas fait jour, et on couche par terre sur un tapis ou enveloppé dans son *caban ;* aucun des arts et métiers utiles n'a pu encore s'implanter ou se naturaliser. Au bas de l'édifice de la civilisation, il n'y a rien ; mais il en est bien autrement du faîte : la Grèce semble vouloir avant tout des académiciens, des philosophes, des poëtes, plus tard elle fera des charpentiers et des serruriers; elle veut des ouvrages littéraires, plus tard elle saura faire des chaises, des tables, des souliers et des chapeaux. A peine est-elle née, que déjà elle a une université à Athènes, avec les trois facultés de théologie, de médecine et de droit ; une académie des sciences naturelles, une société d'archéologie ; deux bibliothèques publiques, l'une à Athènes, l'autre à Andritzena; un musée, cinq gymnases dans différentes villes, douze écoles publiques dans d'autres villes, sans compter une école d'orphelins à Nauplie et une autre à Pirée.

Le premier travail des Grecs a été le travail sur leur propre langue. Ils n'ont pas plutôt été affranchis du joug turc qu'ils ont affranchi leur langue des mots turcs qui la gâtaient, et, par la même occasion, des mots francs qui en altéraient l'unité. La langue grecque était autrefois une sorte d'arche de Noé dans laquelle venaient chercher asile les mots de toutes les autres langues. L'épuration s'est opérée de la manière la plus rapide. Jamais décret de souverain absolu ne fut plus ponctuellement obéi que ne l'a été, et sans appel, ce vœu de quelques puristes; et cela non pas seulement dans la conversation des savants, des avocats, des hommes éclairés, mais dans le langage des classes inférieures : tant ce peuple a de rapidité dans l'intelligence, de délicatesse dans la perception des sons. C'est encore ce même peuple de l'antique Athènes parmi lequel une marchande d'herbes reconnaissait Anacharsis comme étranger à sa prononciation, que tous ses amis lui avaient cependant déclarée parfaite. Les gens du barreau, qui, dans tous les autres pays, sont les plus grands corrupteurs de la langue, en ont été ici les réformateurs. Comme le peuple d'Athènes a été de tout temps et est encore fort ami de la chicane, et que ce goût est entretenu en lui par les délais sans fin mis par le gouvernement à la constitution de la propriété, et par de perpétuelles récriminations sur l'usurpation des propriétés de l'État après l'expulsion des Turcs, les tribunaux, dont les débats sont publics, suivant les habitudes françaises importées ici, ne désemplissent pas d'acteurs et de spectateurs. Les avocats, qui ont suivi leurs cours dans les universités européennes et ont souvent professé la littérature dans leur pays pour augmenter leurs modiques ressources pécuniaires, ont tous étudié avec amour la langue grecque ancienne, et fait une

Digitized by Google

fréquente lecture de leurs grands prosateurs et du facile Isocrate en particulier. Leurs discours deviennent donc comme une école pour leurs clients et leurs auditeurs. Le savant patriarche Coray avait commencé, dès avant l'affranchissement de la Grèce, la réforme de la langue. A leur rentrée dans leur pays, les jeunes Grecs ses admirateurs et ses disciples ont voulu la continuer et leurs efforts ont été encouragés par le goût général pour la philologie; car la philologie est la passion de tous les étudiants grecs, non-seulement de ceux qui se vouent au professorat, mais de ceux qui veulent se consacrer aux lois, à la médecine, à l'église et à l'administration publique : le beau parler grec est souvent là ce qu'est la faconde de la tribune chez nous; et tel médecin, avocat, professeur, est devenu ministre parce qu'il maniait bien sa langue. En France, la grammaire française, dans toutes ses difficultés, n'est bien enseignée qu'aux femmes; quant aux hommes, ils n'apprennent guère leur langue que par l'intermédiaire d'une autre langue savante. Ici il en est tout autrement, et la grammaire grecque siége en maîtresse à la base et au faîte de tout enseignement. Aussi un étranger, en arrivant à Athènes, est-il étonné de la transformation qu'a subie la langue moderne dans les discours familiers aussi bien que dans les livres. De là un dédain beaucoup trop grand dans la génération actuelle pour tous les ouvrages en grec moderne imprimés avant la dernière révolution. De tous les livres imprimés à Trieste, à Venise et à Vienne dans le dernier siècle, le chronographe Dorothée, l'*Histoire de Chypre* de Kyprianos, *le Jugement de Pâris* de Gouzeli, l'intéressante histoire de Souli du bon Perrhebos, à peine un seul, le roman d'*Érotocritos*, pourrait-il se rencontrer dans les librairies et même dans les bibliothèques particulières d'Athènes, tant chacun est effrayé du danger de gâter son beau langage. Non contents d'avoir éliminé tous les mots étrangers, les Athéniens cherchent à se rapprocher autant que possible de la langue ancienne par les mots, par leur forme et par la coupe de la phrase et ses inversions. Beaucoup de gens prétendent que, dépouillée ainsi de tout mélange étranger, la langue grecque actuelle se rapproche infiniment de celle que parlait le peuple des campagnes au plus beau siècle de la Grèce, et que beaucoup de mots alors usités, mais qui n'ont pas eu leur place dans les anciens auteurs, s'y trouvent conservés : tels que, par exemple, le mot *nero*, eau, d'où les anciens avaient pu former le nom propre de *Nérée* et celui de *Néréide*, divinités des eaux, mot qui, dans quelques parties de la Grèce, devait être usité au lieu de celui d'*udor*. Des tentatives assez heureuses d'un retour à l'inversion antique ont été faites par plusieurs écrivains en prose et en vers : tels par exemple que M. Blastos, auteur de l'*Histoire de Chios*, imprimée, il y a deux ans, à Syra, en deux volumes. D'un autre côté, les paladins de la philologie grecque marchent à la conquête d'une forme grammaticale comme d'une riche province. Le datif

Digitized by Google

avait disparu, on l'a relevé du tombeau : l'aoriste s'était éteint, tous cherchent à lui souffler une nouvelle vie; ils se flattent à présent du vif espoir de reconquérir l'infinitif depuis longtemps émigré. La langue ancienne est un empire dont ils ne désirent pas moins vivement reprendre possession que de tous les pays où elle était parlée, Candie, les îles Ioniennes, la Thessalie, Salonique, Constantinople, l'Asie mineure avec ses îles, voire même (car qui sait jusqu'où s'exaltent les espérances d'un peuple qui se sent renaître, et qui cherche son unité sans avoir encore trouvé son centre) la Sicile et les belles provinces italiennes de la Grande-Grèce. Pour obtenir un peu, il faut souvent espérer et demander beaucoup.

Au reste, même au temps de la domination turque, il y eut toujours au milieu de l'ignorance générale quelques hommes qui se dévouèrent avec passion à l'étude.....

La cour du roi est toute militaire; on remarque parmi ses aides-de-camp le colonel péloponnésien Jean Colocotroni, fils du fameux Colocotroni, distingué lui-même par des services militaires, et aussi par sa grande affection pour la Russie, dont l'influence s'appuie sur la sienne; l'Albanais Gardikioti Grivas, qui s'est fait un nom dans la guerre de l'indépendance; le Souliote Tzavellas, dont le courage honorerait toute armée européenne. Parmi les officiers d'ordonnance, je nommerai le jeune Maïnote Mavromichalis, fils du vieux bey Mavromichalis et frère de ces malheureux jeunes gens qui crurent venger leur père et sauver leur patrie en frappant Capo d'Istrias. Sa tournure militaire, la politesse de ses manières, la distinction de sa figure et de toute sa personne, que relève beaucoup la grâce du costume grec, le feraient, comme mademoiselle Botzaris, remarquer dans tout cercle élégant. Ainsi composée, cette jeune cour grecque, dans laquelle le roi Othon, grand, svelte et agile, porte lui-même et porte toujours fort bien le costume grec, n'a rien de gauche ni d'emprunté; ce sont plutôt des chefs féodaux qui entourent leur suzerain que des courtisans qui se courbent devant un maître.....

Plusieurs fois, pendant mon séjour à Athènes, j'ai eu occasion d'assister à des fêtes de cette jeune cour. Là se trouvaient réunis des hommes de toutes les provinces et îles, dont quelques-uns fort probablement, avant ce jour, n'avaient assisté à aucune fête de ce genre, n'avaient jamais pris place sur une chaise européenne, n'avaient eu aucune occasion de se mêler avec une société de salon telle que nous l'avons faite; et cependant tout cela avait fort bon air, et pas un ne semblait gauche ou embarrassé. Les costumes riches et élégants de la Roumélie et de la Morée sont portés par tout le monde avec grâce ou avec aisance. La gravité naturelle aux peuples d'Orient fait qu'ils ne sont jamais pressés d'agir et de parler, et ils évitent par conséquent beaucoup plus de bévues que ne le feraient des Occidentaux placés dans les mêmes circonstances.....

Digitized by Google

Le théâtre italien est un point de réunion pour la société d'Athènes. Il existe sur un côté de la ville une colonne antique, isolée, qui appartenait, dit-on, autrefois à un temple d'Esculape. La tradition populaire est restée fidèle au culte du dieu de la santé. Au bas de la colonne a été construite une sorte de niche dans laquelle les malades et leurs parents envoient brûler des cierges. La colonne elle-même est regardée comme prophétique. Veut-on savoir si un malade guérira promptement, on prend un de ses cheveux et on va l'attacher à la colonne par les deux bouts avec un peu de cire; si la cire reste ferme, le malade est pris dangereusement; si un seul bout se détache, il languira plus ou moins suivant le temps que la cire met à se détacher; si la cire se fond promptement et se détache des deux côtés, le malade est sauvé. C'est devant cette colonne d'Esculape, et à quelques pas de distance, qu'on a construit un temple au dieu de la musique, à Apollon, père d'Esculape, sans doute pour signifier que tous deux ils donnent la joie et la santé. J'y ai vu parfois jouer quelques tragédies grecques, une traduction en grec de l'*Aristodème* de Monti, un *Marco Botzaris*, par exemple; mais on n'y joue en général que l'opéra italien. Tout le monde en Grèce est passionné pour la musique, et surtout pour la musique italienne. Quelquefois les jeunes Grecs élégants, pour mieux témoigner leur enthousiasme, font pleuvoir sur les actrices les fleurs, les couronnes, les madrigaux et même parfois des vers français de leur composition.

On ne sait comment se rendre compte de ce goût pour la bonne musique quand on entend les chants d'église et les chants populaires. La beauté du chant national consiste à chanter par le nez; plus le chant est nasillard, plus il est regardé comme majestueusement religieux et parfaitement héroïque. Je me suis souvent fait chanter des chants nationaux par les bergers et les palicares, soit en naviguant, soit en visitant les ruines de nos vieux châteaux francs disséminés partout sur le sol grec, et j'ai souvent aussi rencontré de belles voix, mais j'ai toujours eu la plus grande peine à empêcher les chanteurs de retomber dans leur chant nasillard. Le goût de la musique italienne réformera probablement ce vice, car le parterre est presque toujours rempli, ainsi que les loges à bon marché, d'hommes des classes les plus humbles. Quant aux femmes, ce ne sont que celles des classes les plus élevées qui se montrent en public et assistent à l'Opéra, qui devient ainsi, comme notre Opéra, un salon où chacun reconnaît et va visiter les siens.

La société d'Athènes se compose de plusieurs éléments fort divers qui ne se sont pas encore très-bien fondus. Les salons les plus élégants sont, comme on peut bien le croire, ceux du corps diplomatique...

A côté de ces salons européens sont placés les salons fanariotes des Argyro-

Digitized by Google

poulo, des Karadza, des Soutzo, des Rizo, des Mavrocordatos. Les familles fanariotes avaient, longtemps avant la révolution grecque, adopté les habitudes occidentales. Presques toutes étaient opulentes, car tour à tour les dignités d'hospodar de Valachie et de Moldavie, et celles de drogman de la Porte et de l'Arsenal, qui étaient des sortes de ministères, ou celles de *postelnicks* et autres hauts offices de principautés, avaient passé entre leurs mains. Leurs enfants apprenaient en naissant la langue française; toutes leurs relations étaient avec les Occidentaux, et surtout avec la diplomatie, et chaque famille se rangeait sous une bannière particulière. Les Morousi et les Ypsilanti, par exemple, étaient connus pour être dans l'intérêt russe, comme les Soutzo dans l'intérêt français; et c'était tour à tour l'appui ou l'inimitié d'une de ces puissances qui amenait leur chute comme leur élévation. Au moment de la révolution grecque, les familles fanariotes riches et puissantes prirent la part la plus active à l'affranchissement de la Grèce. Les uns, comme l'hospodar Soutzo, furent sacrifiés pour avoir appuyé les premiers efforts de l'hétairie; les autres, comme les Ypsilanti, y sacrifièrent leur vie. La Porte, ne pouvant atteindre les chefs, poursuivit ce qui restait de familles fanariotes à Péra. Les biens furent confisqués; les hommes, femmes et enfants obligés de fuir pour éviter la mort. Les jeunes gens, plus généreux, n'avaient pas attendu ce moment pour aller joindre leurs efforts aux premiers efforts faits par les leurs en Grèce. Les Mavrocordatos, les Soutzo, les Karadza, les Ypsilanti, ont mêlé leurs noms aux noms les plus honorables sortis de cette lutte. Grégoire Soutzo, qui s'était dévoué à la fortune de Colettis, qu'il respectait et dont il était aimé, succomba bien jeune encore et plein d'espoir. Démétrius Ypsilanti succomba à son tour. Mavrocordatos s'est conservé actif et influent. Mais, en général, les Fanariotes étaient suspects au reste de la population grecque. Leurs habitudes étrangères, leurs distinctions aristocratiques, éveillaient la méfiance de ce peuple d'une nationalité jalouse et d'un esprit complétement démocratique. A Athènes, où toutes ces familles se sont retirées, elles vivent beaucoup entre elles et s'allient entre elles. Cependant peu à peu elles se mêlent davantage au reste de la population à mesure que la population grecque fait des pas vers l'Occident. Ainsi la brune et belle Rallou Karadza, petite-fille du vieil hospodar Karadza, le type le plus pur de l'antique aristocratie fanariote dans son beau temps, épouse un fils du chef de montagnes moraïte Colocotroni, le jeune Constantin Colocotroni, élevé à Paris, et parlant français comme nous. La jalousie ombrageuse des Grecs avait été surtout blessée du titre de prince que portaient les descendants de ceux qui avaient été hospodars de Valachie ou de Moldavie. L'esprit d'égalité est l'esprit du pays, et tout ce qui le blesse blesse tous et chacun. Le gouvernement ne reconnaissant d'ailleurs aucun titre, ceux qui les portaient en Europe y renoncèrent dans leur pays; et tous

Digitized by Google

Le théâtre italien est un point de réunion pour la société d'Athènes. Il existe sur un côté de la ville une colonne antique, isolée, qui appartenait, dit-on, autrefois à un temple d'Esculape. La tradition populaire est restée fidèle au culte du dieu de la santé. Au bas de la colonne a été construite une sorte de niche dans laquelle les malades et leurs parents envoient brûler des cierges. La colonne elle-même est regardée comme prophétique. Veut-on savoir si un malade guérira promptement, on prend un de ses cheveux et on va l'attacher à la colonne par les deux bouts avec un peu de cire; si la cire reste ferme, le malade est pris dangereusement; si un seul bout se détache, il languira plus ou moins suivant le temps que la cire met à se détacher; si la cire se fond promptement et se détache des deux côtés, le malade est sauvé. C'est devant cette colonne d'Esculape, et à quelques pas de distance, qu'on a construit un temple au dieu de la musique, à Apollon, père d'Esculape, sans doute pour signifier que tous deux ils donnent la joie et la santé. J'y ai vu parfois jouer quelques tragédies grecques, une traduction en grec de l'*Aristodème* de Monti, un *Marco Botzaris*, par exemple; mais on n'y joue en général que l'opéra italien. Tout le monde en Grèce est passionné pour la musique, et surtout pour la musique italienne. Quelquefois les jeunes Grecs élégants, pour mieux témoigner leur enthousiasme, font pleuvoir sur les actrices les fleurs, les couronnes, les madrigaux et même parfois des vers français de leur composition.

On ne sait comment se rendre compte de ce goût pour la bonne musique quand on entend les chants d'église et les chants populaires. La beauté du chant national consiste à chanter par le nez; plus le chant est nasillard, plus il est regardé comme majestueusement religieux et parfaitement héroïque. Je me suis souvent fait chanter des chants nationaux par les bergers et les palicares, soit en naviguant, soit en visitant les ruines de nos vieux châteaux francs disséminés partout sur le sol grec, et j'ai souvent aussi rencontré de belles voix, mais j'ai toujours eu la plus grande peine à empêcher les chanteurs de retomber dans leur chant nasillard. Le goût de la musique italienne réformera probablement ce vice, car le parterre est presque toujours rempli, ainsi que les loges à bon marché, d'hommes des classes les plus humbles. Quant aux femmes, ce ne sont que celles des classes les plus élevées qui se montrent en public et assistent à l'Opéra, qui devient ainsi, comme notre Opéra, un salon où chacun reconnaît et va visiter les siens.

La société d'Athènes se compose de plusieurs éléments fort divers qui ne se sont pas encore très-bien fondus. Les salons les plus élégants sont, comme on peut bien le croire, ceux du corps diplomatique...

A côté de ces salons européens sont placés les salons fanariotes des Argyro-

Digitized by Google

poulo, des Karadza, des Soutzo, des Rizo, des Mavrocordatos. Les familles fanariotes avaient, longtemps avant la révolution grecque, adopté les habitudes occidentales. Presques toutes étaient opulentes, car tour à tour les dignités d'hospodar de Valachie et de Moldavie, et celles de drogman de la Porte et de l'Arsenal, qui étaient des sortes de ministères, ou celles de *postelnicks* et autres hauts offices de principautés, avaient passé entre leurs mains. Leurs enfants apprenaient en naissant la langue française; toutes leurs relations étaient avec les Occidentaux, et surtout avec la diplomatie, et chaque famille se rangeait sous une bannière particulière. Les Morousi et les Ypsilanti, par exemple, étaient connus pour être dans l'intérêt russe, comme les Soutzo dans l'intérêt français; et c'était tour à tour l'appui ou l'inimitié d'une de ces puissances qui amenait leur chute comme leur élévation. Au moment de la révolution grecque, les familles fanariotes riches et puissantes prirent la part la plus active à l'affranchissement de la Grèce. Les uns, comme l'hospodar Soutzo, furent sacrifiés pour avoir appuyé les premiers efforts de l'hétairie; les autres, comme les Ypsilanti, y sacrifièrent leur vie. La Porte, ne pouvant atteindre les chefs, poursuivit ce qui restait de familles fanariotes à Péra. Les biens furent confisqués; les hommes, femmes et enfants obligés de fuir pour éviter la mort. Les jeunes gens, plus généreux, n'avaient pas attendu ce moment pour aller joindre leurs efforts aux premiers efforts faits par les leurs en Grèce. Les Mavrocordatos, les Soutzo, les Karadza, les Ypsilanti, ont mêlé leurs noms aux noms les plus honorables sortis de cette lutte. Grégoire Soutzo, qui s'était dévoué à la fortune de Colettis, qu'il respectait et dont il était aimé, succomba bien jeune encore et plein d'espoir. Démétrius Ypsilanti succomba à son tour. Mavrocordatos s'est conservé actif et influent. Mais, en général, les Fanariotes étaient suspects au reste de la population grecque. Leurs habitudes étrangères, leurs distinctions aristocratiques, éveillaient la méfiance de ce peuple d'une nationalité jalouse et d'un esprit complétement démocratique. A Athènes, où toutes ces familles se sont retirées, elles vivent beaucoup entre elles et s'allient entre elles. Cependant peu à peu elles se mêlent davantage au reste de la population à mesure que la population grecque fait des pas vers l'Occident. Ainsi la brune et belle Rallou Karadza, petite-fille du vieil hospodar Karadza, le type le plus pur de l'antique aristocratie fanariote dans son beau temps, épouse un fils du chef de montagnes moraïte Colocotroni, le jeune Constantin Colocotroni, élevé à Paris, et parlant français comme nous. La jalousie ombrageuse des Grecs avait été surtout blessée du titre de prince que portaient les descendants de ceux qui avaient été hospodars de Valachie ou de Moldavie. L'esprit d'égalité est l'esprit du pays, et tout ce qui le blesse blesse tous et chacun. Le gouvernement ne reconnaissant d'ailleurs aucun titre, ceux qui les portaient en Europe y renoncèrent dans leur pays; et tous

Digitized by Google

aujourd'hui ont, volontairement ou involontairement, renoncé à se faire appeler par un titre qui blesse la susceptibilité de leurs nouveaux concitoyens. Le rapprochement s'opérera d'autant plus aisément que les lumières s'associent chez quelques-uns au patriotisme. Des hommes tels que M. Argyropoulo seraient dans tous pays respectés pour leurs talents et leurs vertus.

Une autre classe qui sert beaucoup à la fusion des mœurs orientales dans les mœurs occidentales est la classe des professeurs de l'université, des magistrats, des avocats, des médecins. Tous ont étudié dans diverses universités européennes, et en ont rapporté, avec la manière de vivre et le costume de l'Occident, une direction intellectuelle qui fait aisément reconnaître le pays où ils ont étudié. Ceux-ci ont étudié en France : ils sont tranchants, indifférents aux choses religieuses, indisciplinés, mais décidés, pratiques, ennemis des sophismes et de l'obscurité, amis de la publicité, des progrès, de la liberté, et assez versés dans la connaissance des affaires judiciaires et de la partie plus purement matérielle de la science. Ceux-là ont étudié en Allemagne : ils sont sophistes, ergoteurs, obscurs, sceptiques, amis du pouvoir, mais réguliers, pieux, mystiques même, et fort versés dans la partie plus purement philosophique des sciences. D'autres ont étudié en Italie, et se rapprochent beaucoup de la manière de voir de ceux qui ont étudié en France. Les peuples du Midi ont une marche intellectuelle qui diffère complétement des procédés par lesquels la science pénètre dans les esprits des hommes du Nord. Les étudiants grecs de ces diverses écoles se modifient sans doute peu à peu en vivant parmi les leurs, mais la première direction d'idées subsiste.

A côté de cette classe toute pénétrée des usages occidentaux il faut placer celle des banquiers et négociants des îles et places maritimes, qui ont eu des relations fréquentes avec le commerce européen, et travaillé dans les comptoirs des villes importantes d'Allemagne, de France, d'Angleterre et d'Italie. Par la nature même de leurs occupations, tout en restant patriotes, ainsi qu'ils l'ont prouvé par des sacrifices multipliés, ils sont devenus cosmopolites; ce sont des hommes pratiques et intelligents.

Tous les Grecs qui appartiennent à ces diverses classes parlent ordinairement fort bien les langues française et italienne, et portent l'habit franc; mais les mœurs franques n'ont pas fait encore complète invasion dans leur intérieur, surtout dans les positions les plus modestes. Leurs femmes, tout en portant le costume franc, conservent par-ci par-là quelques restes du costume grec. Elles sortent peu, reçoivent peu, et ne se montrent guère qu'à la promenade du dimanche sur la route de Patissia, marchant seules avec gravité derrière leurs maris, qui marchent seuls aussi, ou parfois au bal de la cour, dans une grande solennité nationale.

En dehors de ces classes pénétrées, imprégnées ou frottées de l'esprit occi-

Digitized by Google

dental, viennent les Grecs plus purement grecs, qui n'ont jamais porté leurs regards au-delà du magnifique horizon de leurs montagnes et de leurs mers, qui n'ont jamais parlé que la langue grecque, n'ont jamais porté que le costume grec, n'ont aimé et connu que les costumes, la religion, la nationalité grecs. Les uns, comme Condouriotis, avec sa vieille réputation d'honneur et d'intégrité, siégent au conseil d'État; les autres, comme Canaris le brûlotier, si populaire en Europe, honorent la marine de leur pays; ceux-ci, comme le vieux Colocotroni, ont la gloire de n'avoir jamais désespéré de la cause de l'indépendance grecque quand la fortune lui était le plus contraire; d'autres, dans l'armée régulière ou dans le corps des phalangistes, comme l'excellent Perrhebos, le simple et éloquent historien de Souli, qui a si bien servi sa patrie de sa plume et de son épée, sont là comme les vieilles colonnes de la société antique et les plus solides appuis de la société nouvelle. Au milieu d'eux tous et à leur tête doit être inscrit le nom d'un homme qui a été mêlé à toutes les luttes politiques et militaires de son pays, depuis les premières lueurs de l'ambition d'Ali-Pacha; qui, malgré son absence, est toujours présent dans l'estime de tous, et qui est peut-être destiné un jour par sa prudence à asseoir l'avenir de la Grèce sur des bases fermes et régulières, lorsqu'après beaucoup de remaniements ministériels le roi voudra faire appel à l'expérience, au patriotisme et à la patience de Colettis.

Sous la bannière de ces chefs populaires vient se classer le reste de la population grecque. Ce sont comme des chefs de clans derrière lesquels marche toute leur famille. Chacun autrefois avait ses rapsodes, comme les chefs écossais leurs bardes et leurs cornemuseurs. La race de ces vieux rapsodes n'est pas encore éteinte. Tous les jours en Grèce, et même dans les rues d'Athènes, on rencontre deux vieillards dont l'un est aveugle, comme son devancier Homère, et vous chante les cinquante et quelques chansons relatives au héros ou à la famille dont il est le chantre exclusif, soit Marco Botzaris, soit Colocotroni, pendant que l'autre l'accompagne en raclant avec son archet les cordes de laiton de sa guitare. Mais aux rapsodes enrôlés sous la bannière du chef de clan succèdent maintenant les journaux, enrôlés sous la bannière de leur chef politique. Les casinos comme les cafés sont devenus l'Agora et le Pnyx où on discute et décide les affaires. Les chansons populaires ont cessé; les premiers-Paris des journaux d'Athènes ont usurpé sur les vieilles chansons le gouvernement de l'opinion publique. Tous les jours, dans la rue d'Éole, les cafés sont pleins de jeunes Grecs qui dissertent sur la politique de l'Europe avec les journaux français, et sur leur politique à eux avec leurs nombreux journaux. Il y a dans ce pays des anomalies bizarres. Ainsi les cabinets européens ont pu former un royaume en Grèce, mais non faire la moindre impression sur l'esprit démocratique : ils ont empêché qu'on préparât une constitution

Digitized by Google

politique avant l'arrivée du roi, et il n'en a pas été donné depuis; mais la liberté de la presse est reconnue et établie, l'organisation municipale est parfaitement indépendante du pouvoir, le jury a été introduit, et les débats des tribunaux sont publics, à l'instar de notre organisation judiciaire...

A tous ces habitants réguliers d'Athènes et prenant part à la vie sociale et politique d'une manière active, fanariotes, magistrats, étudiants, banquiers, employés civils et militaires, tous ayant quelque vocation (car personne n'est assez indépendant de fortune pour rester oisif), il faut ajouter bon nombre des anciens militaires et clients qui arrivent des provinces pour témoigner leur allégeance à leurs chefs ou solliciter leur appui. Pendant le jour, tous les anciens palicares, revêtus de la fustanelle, drapés d'une blanche toison ou de l'épais talagani qu'ils portent avec beaucoup de grâce sur une seule épaule, avec la ceinture bien garnie d'un bon couteau, la moustache bien fournie, et la longue pipe toujours en main, obstruent les rues d'Hermès, d'Éole, de Minerve, et les trottoirs de l'Agora. Ils vivent complétement sur la place publique ; la beauté constante du ciel et la clémence de l'air, même pendant les plus rudes journées d'hiver, leur rendent cette vie facile. Pour la nourriture et le coucher, la table et la maison du chef sont hospitalières; et, si les moyens sont fort circonscrits, les besoins le sont aussi. Les carêmes, d'ailleurs, sont longs, sévères et nombreux, et il n'est pas de Grec qui ne les observe avec la plus grande rigueur. En dehors de ces jours d'une abstinence incroyable pour nous, un mouton rôti en entier, à la façon homérique, quelques œufs durs, des oignons crus et du fromage de brebis, voilà le repas qu'ils partagent en commun, en faisant circuler à la ronde une dame-jeanne de bois remplie de vin raisiné. Il ne faut pas de grands frais d'ameublement et de vaisselle pour les recevoir; une petite table ronde, haute d'un pied au plus, est placée au milieu d'eux, et tous se rangent alentour, assis à l'orientale, sur leurs jambes croisées. Le pain sert d'assiette, et avec leur poignard ils peuvent se passer de fourchette. Quelquefois, en été, une immense jatte de *yaourd*, sorte de lait caillé, mais beaucoup meilleur que le nôtre et tout à fait particulier au pays, termine le repas, et tous à la gamelle y plongent tour à tour leurs cuillers de bois. Pour la nuit on étend des tapis fort minces sur le parquet, et chacun s'y couche enveloppé dans son caban; car, après l'extravagante domination des Turcs et les désastres profonds de la dernière guerre, il n'est presque personne sur le sol grec qui ait reçu de son père un ameublement, de la vaisselle, de l'argenterie, des tables, des chaises, du linge, un lit, heureux qui a pu trouver une maison en ruine qu'il lui fût possible de relever! Aussi, les plus grands comme les plus petits supportent-ils avec la plus parfaite gaieté la privation de toutes les aisances de la vie. Un gouverneur, un général, un ministre, s'étendront avec la plus parfaite impassibilité, pour passer la nuit, sur

Digitized by Google

un parquet recouvert d'une simple natte ou d'un léger tapis en se drapant ainsi dans leur caban ; et ceux mêmes qui ont connu les douceurs d'un lit de France n'éprouvent pas la moindre difficulté à retourner à leurs premiers usages, à dormir en plein air sur un tapis.

Je n'ai pas parlé du menu peuple d'Athènes, parce que, en effet, à l'exception de la population albanaise, qui semble plus particulièrement destinée au travail matériel, à Athènes comme dans la campagne tous les autres Grecs semblent appartenir à ce qu'on appelle chez nous les classes moyennes. Tous veulent s'instruire, grandir, s'élever; aucun ne désespère de son avenir. Faites-vous venir le Grec le moins savant pour lire et converser avec lui dans sa langue, il réunit le peu qu'il gagne ainsi pour aller faire son droit à Paris; prenez-vous un domestique, il accumule ses gages pour aller étudier la médecine à Pise; un ouvrier se place-t-il chez un chef d'atelier européen, en peu de mois il a appris tout ce qu'il lui fallait pour s'établir seul dans un pays où les bras sont rares, où le manœuvre gagne 2 fr. 50 à 3 fr. par jour, et où personne n'a à redouter de concurrence. Ceux qui ont vu leurs amis grandir, et grandir honorablement, celui-ci de professeur devenir président d'une cour de justice ou conseiller d'Etat, celui-là de médecin devenir ministre et ministre estimé, cet autre de matelot devenir navarque et de soldat devenir général, veulent à leur tour arriver par le travail ou préparer à leurs enfants des moyens de succès dans les études littéraires. De là l'empressement avec lequel sont partout suivies les écoles par les enfants appartenant aux plus pauvres familles. Ceux qui désespèrent d'arriver par le travail appellent de tous leurs vœux les dangers et les chances de la guerre, et se trouvent trop à l'étroit dans le petit Etat qu'on leur a fait. Ils se sont élancés avec ardeur à l'affranchissement de Candie, ils s'élanceraient avec la même impatience à l'affranchissement de la Thessalie, de l'Epire, de la Macédoine; et ils y réussiraient très-certainement si les puissances étrangères ne les contenaient et ne servaient de bouclier à la débile Turquie, car un Grec est convaincu qu'il ferait aussi sûrement fuir aujourd'hui dix Turcs en Europe qu'un Turc, au temps de sa confiance, faisait fuir dix Grecs ses rayas. La confiance en soi est déjà une force; mais l'armée et la marine militaire ne leur offrent pas maintenant assez de débouchés.....

Digitized by Google

DE

LA TRANSFUSION DU SANG

D'UN INDIVIDU A L'AUTRE.

La singulière idée d'introduire des médicaments ou même un sang étranger dans les veines de l'homme, se rattache par son origine à l'histoire de la découverte de la circulation du sang. Il est aisé de concevoir en effet qu'elle présuppose la connaissance de cette fonction, et, comme nous le verrons plus bas, c'est à cette force même qu'on a recours pour opérer la transfusion du sang d'un corps dans l'autre.

On sait que c'est au commencement du XVIIe siècle que Guillaume Harvey fit sa célèbre découverte.

Avant lui, quelques anatomistes avaient connu une partie de cette grande vérité, mais seulement dans certains organes isolés; ils n'avaient jamais soupçonné l'ensemble et l'étendue de cette importante fonction, et les faits avancés par les uns furent niés par les autres, parce qu'aucun ne donnait une preuve matérielle de son opinion. Ils parlaient du mouvement ordinaire et perpétuel du sang; ils croyaient les veines et les artères, les sources de la nature humaine; les fleuves qui arrosent le corps et entretiennent la vie, les fontaines qui ne sont pas plutôt taries que l'homme meurt. Ils disaient que les vaisseaux dispersés dans le corps, communiquent l'esprit, l'humidité et le mouvement; qu'ils partent tous d'un même tronc; qu'un de ces vaisseaux n'a ni commencement ni fin, parce qu'un cercle n'a pas de commencement. Ils comparaient les oreil-

Digitized by Google

lettes du cœur a des soufflets dont l'usage est de le remplir d'air et de rafraîchir cet organe, etc., etc.

Jusqu'en 1530 on ignora le passage de la totalité du sang à travers les poumons; et l'on pensait que ce liquide coule dans le cœur de gauche à droite, qu'il séjourne dans la veine qui se répand dans le foie [1], et qu'il ne revient jamais au cœur.

Le premier qui a commencé à débrouiller ce chaos, celui qui a fait la première brèche dans cet amas d'erreurs, c'est Michel Servet, si célèbre à un autre titre [2]. Voici comment il décrivit en 1531 le *mouvement* du sang : « La communication du sang dans le ventricule gauche du cœur ne se fait pas à travers la cloison, comme on le pense communément; mais par un artifice inconnu, le sang est porté du ventricule droit aux poumons par l'artère pulmonaire, et de là dans les veines pulmonaires; l'air s'insinue dans ces vaisseaux et se mêle avec le sang. » C'était une voie nouvelle ouverte aux anatomistes, et un premier jalon pour les y guider.

Michel Servet, né en Espagne, étudia d'abord la physique et ensuite la théologie : mais prêtre pensant en physicien, il commença par nier la Trinité. Il dut fuir, condamné par l'inquisition : il alla à Paris, où il étudia la médecine; plus tard, il fut poursuivi à Toulouse, et enfin réfugié à Vienne en Dauphiné, il fut attaqué par Calvin qui, de Genève, envoya ses fanatiques sectateurs enlever le proscrit. Servet, par les ordres et en présence de Calvin, fut brûlé vif, le 27 octobre 1553. Ainsi périt le plus grand anatomiste de cette époque, immolé comme hérétique aux passions religieuses d'un autre hérétique.

Columbus [3], en 1550, ajouta à la description de Servet le passage de la masse du sang dans les veines qui sortent du foie et qui le portent au cœur [4]. Il démontra aussi une erreur généralement adoptée, qui attribuait aux veines pulmonaires le transport de l'esprit animal; il prouva que toute la masse du sang passe dans ces vaisseaux en sortant des poumons.

Enfin, pour la première fois en 1571, on trouva le mot *circula-*

[1] Veine porte.

[2] *Christianismi restitutio.*

[3] *Anatomiæ*, Venise, fol.

[4] Veine cave.

Digitized by Google

tion dans les écrits de l'anatomiste Cesalpin [1], qui avait aussi étudié la théologie; il fit connaître la continuation des artères et des veines, et il adopta les opinions de Servet et de Columbus.

La même incertitude dominait aussi les connaissances anatomiques. Du Laurent, en 1594, disait en parlant de l'enveloppe du cœur et de l'eau qu'elle renferme : « Il est vraisemblable que ce fut de « cette eau qne l'on vit sortir du côté de Notre-Seigneur, lorsqu'il « fut percé d'une lance et qu'il expira sur la croix. » Il ignore ce qu'est cette eau, ce qui la produit, et quel en est le but. Cet anatomiste fait des comparaisons d'une étrange absurdité, et qui ont néanmoins été reproduites pendant longtemps par d'autres écrivains. En parlant de l'homme, il compare sa tête à l'Être suprême, sa poitrine au soleil, son ventre à la lune, sa moëlle épinière à la faculté humide de la lune, etc.

Telles étaient les doctrines professées en 1602 à l'université de Padoue, alors dominante en Europe, par Fabrice d'Aquapendante, lorsque Guillaume Harvey vint y étudier l'anatomie : le maître devenu célèbre par sa découverte des valvules des veines, les montrait à ses élèves, et il est vraisemblable que dans ces leçons, où les idées théoriques étaient développées, Harvey recueillit des faits qui influèrent puissamment sur ses recherches.

C'est en 1619 qu'Harvey démontra dans ses leçons la réalité de la circulation du sang; il n'a publié son ouvrage qu'en 1628. C'est par l'expérimentation sur les animaux vivants qu'il a prouvé la vérité de sa découverte. En ouvrant les artères il a vu la vie s'écouler avec le sang des animaux, et il en a conclu que ce liquide passait directement du cœur dans ces vaisseaux. Il a montré par une expérience très-simple que le sang circule dans tout le corps, qu'il s'éloigne du cœur par les artères et y revient par les veines; il lui a suffi pour cela de lier successivement les artères et les veines, et de constater que les parties se gonflent au-dessus des premières ligatures et au-dessous des secondes. Il a nié l'entrée de l'air dans le cœur; il a fait connaître ses mouvements, la simultanéité de la contraction des ventricules, celle des oreillettes, et la manière dont ces mouvements alternent. Harvey a fait sur la circulation un calcul célèbre dans l'histoire de l'anatomie par les attaques véhé-

[1] *Questions péripatétiques.*

Digitized by Google

mentes qu'il a soulevées. En cherchant à évaluer la quantité de sang expulsée par chaque contraction du cœur, il dit que si le ventricule gauche renferme deux onces de sang, chaque contraction poussera au moins une once de ce sang dans l'artère aorte; or, comme le cœur exécute deux mille contractions par heure, la quantité de sang qui en sort pendant ce temps s'élève à quatre-vingt-cinq livres quatre onces. Si on évalue à quinze livres la masse totale du sang, il en résulte que le cœur chasse par heure beaucoup plus de sang qu'il n'y en a dans le corps entier. Toute la masse du sang paraît traverser le cœur en dix ou onze minutes [1].

On opposa à Harvey des injures et des objections vagues, mais on ne pouvait lui opposer des faits. On l'appelait *circulator*. « Pourquoi, disait Primirose [2], s'occuper de ces idées harveyennes? les anciens savaient bien guérir les maladies sans connaître la circulation; à quoi donc peut être utile cette nouvelle doctrine? » Enfin, en 1652, le célèbre Plempius de Louvain se déclara publiquement le sectateur des idées de Harvey; il exposa noblement les motifs de sa conversion; son langage si simple et si vrai porta la conviction dans un grand nombre d'esprits qui hésitaient encore, et réduisit au silence les ennemis du grand anatomiste anglais.

Les conséquences de la découverte de la circulation du sang furent immenses : il se fit une réaction violente contre les opinions des anciens; on méprisa leurs explications théoriques, et l'on n'admit plus comme vérité que ce qui fut prouvé par l'expérimentation. Les doctrines médicales en faveur furent délaissées; on commença à comprendre l'action des médicaments; on se forma aussi une idée nouvelle des opérations chirurgicales; et elle devint la base d'une pratique dont quelques années avant, on n'eût même osé soupçonner la possibilité.

Les chirurgiens, en effet, avaient longtemps redouté de faire des amputations, parce que les hémorrhagies étaient presque toujours mortelles. On comprend leur timidité et leur crainte, lorsqu'on voit leur ignorance de la marche du sang, et leur impuissance à l'arrêter lorsqu'il s'écoulait. C'était avec un couteau chauffé à blanc qu'ils coupaient les membres, afin d'empêcher la perte du sang :

[1] *Kurt sprengel.*

[2] *Exercitationes in Harvey.*

Digitized by Google

d'autres brûlaient la plaie avec l'huile bouillante ou le plomb fondu. L'extrême célérité dans l'exécution était le but de tous; aussi Léonard Botal imagina-t-il un couperet double pour couper les membres d'un seul coup. Cette pratique cruelle était encore en usage du temps d'Ambroise Paré [1], en 1598. Et il est vrai de dire qu'avant la découverte d'Harvey, ce grand chirurgien fit faire empiriquement un grand progrès à la doctrine des amputations; il prouva la possibilité d'arrêter l'écoulement du sang par la ligature des artères coupées. Il conserva cependant le lien circulaire avec lequel on étranglait le membre que l'on devait amputer. Il fait valoir entre autres avantages de ce lien, « qu'il prohibe l'hémorrha-« gie ou flux de sang, à cause qu'il presse les veines et les artères [2]. »

A cette époque, pour les malheureux amputés la mort était la règle, et la guérison la très-rare exception.

Fabrice d'Aquapendante adopta et propagea les erreurs de ses devanciers, il ne voulut connaître que la suture de la plaie en général, et non celle des vaisseaux.

Si depuis lors et surtout de nos jours la chirurgie a fait de grands progrès, c'est parce qu'elle est basée sur l'exacte connaissance de la physique du sang dans les tuyaux vivants et que les études sont surtout expérimentales [3].

[1] Ambroise Paré fut le chirurgien de Charles IX; ce prince lui avait accordé une telle confiance, quoique huguenot, qu'il le mit en sûreté pendant la nuit de la Saint-Barthélemi. Ce même jour le roi dit à Paré : « C'est maintenant qu'il faut être catho-« lique. » A quoi le chirurgien répondit : « Par la lumière de Dieu, je croy qu'il vous « souvient, sire, m'avoir promis (afin que je ne vous désobeysse jamais) de ne me « commander aussi jamais quatre choses, à savoir : de rentrer dans le ventre de ma « mère, de me trouver à une bataille ou combat, de quitter votre service, n'y d'aller « à la messe. »

[2] *Chirurg.*, livre II.

[3] Disons ici, en passant, qu'en Belgique l'enseignement chirurgical laisse à désirer sous le rapport des connaissances pratiques. Les jurys d'examen lancent dans la société des hommes très-habiles dans les amphithéâtres, faisant avec une adresse remarquable les opérations sur le cadavre, mais qui sont timides et inhabiles en face du danger, c'est-à-dire devant l'homme malade. C'est que les tissus si clairs sur le cadavre deviennent obscurs sur le vivant, les tuyaux sanguins changent de formes, de couleurs et de rapports; pour les atteindre, il faut traverser des membranes d'où suinte le sang, l'œil devient impuissant pour guider l'opérateur, c'est le doigt, c'est le tact seul qui dirige son couteau. Cette aptitude sans laquelle il n'y a pas d'opérateurs possibles, cette transition du cadavre au vivant, ce sont les cours de chirurgie

Digitized by Google

C'est à la suite de ce grand mouvement imprimé à la science par la découverte d'Harvey, que se produisit une nouvelle méthode de traitement des maladies, appuyée sur l'idée que leurs causes circulaient avec le sang : on espéra les atteindre directement et les anéantir en mettant les médicaments en contact immédiat avec ce liquide. En 1657, année de la mort de Harvey, Christophe Wren fit pour la première fois l'injection de substances médicamenteuses dans les veines [1]. Toutes les maladies invétérées furent alors traitées par ce moyen; la lèpre, la goutte, l'épilepsie, la consomption, etc., devaient céder à cette puissance nouvelle. Outre les remèdes, on injecta du bouillon, du lait et d'autres aliments; mais en vain ! ces illusions ne furent pas de longue durée, et de grands revers firent abandonner cette méthode.

Pendant ces dernières années, M. Magendie a fait de nouveaux essais. Ayant remarqué que l'introduction de l'eau tiède dans les veines d'un chien méchant, criard et agité, le rendait calme, taciturne et docile; il introduisit dans les veines d'un malade de la rage une certaine quantité d'eau tiède : il n'a pas été assez heureux pour le guérir, mais il a eu la satisfaction de calmer le délire furieux, l'exaltation désordonnée et les mouvements convulsifs qui rendent si cruels les derniers moments de ces malheureux. Dans cette horrible affection, le système nerveux est tellement surexcité, que l'homme n'est plus atteint par les substances les plus vénéneuses; ainsi l'opium, l'acide prussique, etc., sont sans action sur lui [2].

Si cette manière d'administrer les médicaments n'a produit aucun résultat important, elle a démontré ce fait curieux, que certaines substances introduites dans les veines produisent les effets qui les caractérisent, de la même manière, et plus rapidement que lorsqu'elles sont données par l'estomac. Il en est qui, entrées dans les veines, ont donné la mort : telles sont les huiles, par exemple. L'introduction dans les veines d'une certaine quantité d'huile embarrasse la respiration, dilate péniblement la poitrine; l'animal

expérimentale sur les animaux vivants qui la donnent; et ces cours n'existent pas en Belgique.

[1] *Histoire de la société royale de Londres*, p. 317.

[2] Magendie, leçons de physiologie, p. 120.

Digitized by Google

multiplie ses mouvements inspirateurs, afin de faciliter le passage du sang à travers les poumons, il s'agite, se débat, bientôt il est renversé sur le côté, et succombe à la suffocation.

L'injection des huiles à faible dose, et par intervalle, n'a pas lesmêmes effets; elle produit chez certains animaux des résultats assez curieux, et qui mieux connus exerceront probablement leur influence sur une industrie précieuse aux gastronomes, la formation des foies gras.

C'est M. Magendie qui a le premier reconnu ces altérations. MM. Gluge et Thiernesse ont fait de nouvelles expériences à l'école vétérinaire de Bruxelles, et ont obtenu en douze et quinze jours de beaux foies gras, en injectant à petites doses dans les veines de l'oie quatre à six gros d'huile d'olive.

M. Magendie a également constaté qu'en introduisant dans les veines du phosphore en dissolution, on voit bientôt sortir par les narines une fumée blanche et épaisse; si l'on place l'animal dans l'obscurité, cette fumée se change en flamme, et il lance dans son expiration des flots de lumière.

L'injection des veines était, avec le magnétisme, une des pratiques des chevaliers Rose-Croix. Cette secte d'illuminés a exercé une funeste influence sur le développement des sciences médicales. Continuation de l'école de Paracelse, elle rechercha avec avidité la transformation des métaux : les affiliés à cette société secrète ne pouvaient exercer publiquement d'autre profession que la médecine, et il était interdit de recevoir aucun salaire de leurs malades. Comme moyen de propagande, ils promettaient des connaissances divines, des richesses immenses, une vie exempte de maladies, une jeunesse toujours florissante, etc.

De l'infusion des médicaments à la transfusion du sang, il n'y avait qu'un pas, aussi a-t-il été bientôt franchi.

C'est à Oxford que Richard Lower fit, en 1665, le premier essai de la transfusion du sang. La société de Londres s'en occupa, et elle décida que cette opération était surtout utile pour rappeler à la vie ceux qui succombaient à des pertes de sang trop abondantes [1]. Ces premières expériences furent faites sur des chiens. Dans la même année, Emmeretz à Paris répéta cette opération sur

[1] Transactions philosophiques.

Digitized by Google

l'homme [1]. Ce fut d'abord un garçon de 16 ans, à qui on voulut rendre ses forces perdues par l'abus des saignées. Emmeretz assure avoir guéri ce malade en lui transfusant du sang de veau.

Pour faire la transfusion, on ouvre une des veines du bras ou de la main du malade, et l'on y introduit un tuyau d'argent, de cuivre ou d'ivoire, en dirigeant son extrémité vers le cœnr. On fait la même chose sur la personne saine qui doit donner son sang; mais on dirige vers la partie inférieure de la veine le bout du tuyau que l'on y introduit, afin que la circulation, qui dans les veines remonte des extrémités vers le cœur, chasse le sang dans le tuyau; on fait entrer l'un des deux tuyaux dans l'autre; la circulation s'établit à travers ce canal, et on laisse passer dans le corps de la personne malade autant de sang de la personne saine qu'on le juge convenable. On ferme alors les plaies comme après une saignée. Avant l'introduction du sang nouveau, il faut en extraire au malade une certaine qnantité, afin que la circulation soit plus facile : d'autres fois, on ouvre la veine aux deux bras, afin qu'il sorte par un côté autant de sang malade qu'il en entre de sain par l'autre. Pendant que le sang nouveau entre dans le corps, les opérés sentent une chaleur vive qui s'étend de l'ouverture de la veine au cœur [2].

Lower et King continuèrent leurs essais avec ardeur à Oxford; ils firent entrer du sang artériel d'un mouton dans les veines d'un jeune homme. Alors on commença à parler d'accidents survenus pendant l'opération, on cita l'exemple d'un aliéné ayant succombé, on raconta des histoires de morts subites.

A Paris, on citait un malade d'Emmeretz devenu fou après avoir subi cette opération : il eut ensuite d'abondantes pertes de sang, et enfin il mourut. Le chirurgien fut cité en justice par les parents de la victime. Un grand seigneur en mourut aussi. Alors il s'éleva des clameurs de toutes parts; la faculté de médecine de Paris sollicita et obtint en 1671 un arrêt du parlement qui interdit, sous peine de la prison, la pratique de cette opération.

Les plus grands antagonistes de la doctrine de la transfusion furent Lamartinière et Perrault. Ce dernier s'écria à l'académie

[1] Dict. de Glauque, t. x.

[2] Dict. de Jones, t. III.

Digitized by Google

des sciences, en 1667 : « Il est impossible qu'un animal s'accommode d'un sang qui n'a pas été cuit et préparé chez lui-même. » Il trouvait étrange « que l'on pût changer de sang comme de chemise. » Ce fut Merklin qui porta les coups les plus redoutables à cette opération, en en faisant connaître les résultats réels. On sut par lui les revers éprouvés par Emmeretz, King, Lower, etc. La transfusion fut attaquée ensuite par le ridicule. Parmi le grand nombre de bouffonneries imaginées pour la discréditer, en voici une qui eut un grand succès à cette époque. L'auteur du pamphlet prétend, avec les transfuseurs, que l'animal qui reçoit du sang étranger est modifié dans son organisation, au point de contracter les habitudes et les instincts de celui qui donne son sang. Il cite l'opération faite à Oxford par Lower. Pendant que le chirurgien transfusait à un jeune homme le sang d'un agneau, un des assistants demanda à l'opéré : « Comment vous trouvez-vous? » Le malade répondit en chevrottant : « Mais..... »

L'opération fut délaissée, et pendant longtemps on ne s'en occupa plus.

A la fin du siècle dernier, quelques expérimentateurs produisirent de nouveaux faits, et toujours en les colorant de ce merveilleux qui séduit les masses au sein desquelles il pénètre : témoin ces hommes du peuple qui, pendant la maladie de Mirabeau, demandèrent qu'on leur ouvrît les veines pour qu'on fît à Mirabeau, avec leur propre sang, l'opération de la transfusion.

Elle était tellement à la mode, que Mirabeau lui-même l'employa comme image à la tribune de l'assemblée constituante. « Un corps « gangrené ne peut pas, dit-il, être pansé plaie à plaie, ulcère à ulcère, « il faut une transfusion de sang nouveau. »

La grande prétention des transfuseurs a été de rajeunir les vieillards, et surtout d'empêcher les femmes de vieillir. M. Alexis de Monteil, dans un dialogue entre deux ombres qui se rencontrent aux champs Elysées, a reproduit ces idées de l'époque. « Une jeune ombre de « paysanne déchirait la coëffe, le mouchoir à une vieille dame : « scélérate, rendez-moi mon sang dont vous avez rempli vos « vieilles veines. — Margot! ton sang était bien à moi, car je l'ai « bien payé ; il ne m'a d'ailleurs sauvé de rien, mieux m'aurait valu « la transfusion du sang d'une génisse, qui certainement, comme

Digitized by Google

« le disait mon vieux médecin, n'avait jamais fait des siennes [1]. »

De 1792 à 1825, il ne fut plus question de cette opération; lorsque Waller et Doubleday cherchèrent à la remettre en faveur [2]. Ils ont opéré avec succès trois femmes très-affaiblies par des pertes de sang après un accouchement. Plus récemment encore, le plus ingénieux des chirurgiens contemporains, Dieffenbach [3] a fait à Berlin un grand nombre d'expériences sur les différentes classes d'animaux, et aussi sur les malheureux frappés par le choléra; son but n'était pas de changer un sang vicié, goudronneux, et presque éteint, en un sang pur, limpide et plein de vie; il voulait seulement exciter le système nerveux par une force nouvelle, introduite dans l'organisation; il a fait trois expériences, et trois fois il a échoué; les malheureux sont morts. Ce sont ses élèves qui ont donné de leur sang pour faire ces honorables mais impuissants essais. Chaque fois, après l'introduction de trois à quatre onces de sang, le cœur s'est contracté, les battements des artères qui avaient entièrement cessé ont reparu, et se sont maitenus pendant sept à huit minutes dans le rythme de cinquante à soixante pulsations par minute.

On cite encore plusieurs tentatives faites en Allemagne pour ressusciter l'infusion des médicaments, et la transfusion du sang dans les veines [4]. Elles furent répétées par Hufeland en 1815, et par Græfe en 1818. On raconte aussi que Hale à Boston [5] en fit un essai sur lui-même; il s'injecta une petite quantité d'huile de ricin dans les veines; et il a payé cette témérité par l'altération de sa santé qui depuis a toujours été chancelante. L'injection des médicaments n'a pas jusqu'à ce jour été utile à la guérison des maladies, si ce n'est pour deux ou trois faits où elle a été employée avec succès. Le docteur Knoft écrit qu'étant appelé auprès d'un malade, il vit un jeune homme qui étouffait, pour avoir avalé un gros morceau de viande qui ne pouvait arriver à l'estomac. Il était impossible de lui faire prendre aucun médicament, le passage étant obstrué; le médecin introduisit aussitôt quelques grains d'émétique dans les veines, ils provoquèrent les vomissements, et le malade rendit un morceau

[1] *Histoire des Français de divers états*, t. II, p. 172.

[2] *Archives de la médecine*, déc. 1835.

[3] *Versuche über die transfusie des Blutes in der cholera.*

[4] *Salzburg medic-zeitung*, III b.

[5] *Froriep notizen*, t. V, p. 87.

Digitized by Google

de viande du volume d'un gros œuf. Percy a guéri du tétanos trois soldats russes en leur injectant de l'opium. Dans cette cruelle maladie, la mâchoire étant invinciblement fermée, ne permet pas d'autre voie active pour l'administration des médicaments. Mais à part ces quelques cas exceptionnels, il paraît bien démontré qu'il y a du danger et aucun bénéfice à faire subir cette opération à l'homme.

Les accidents et les morts subites qui ont eu lieu pendant la transfusion du sang, ont été longtemps des mystères que les progrès de la science expliquent aujourd'hui. Ainsi, en combinant les recherches des chimistes avec les travaux de ceux qui se sont le plus occupés du microscope, on a su que le sang est composé d'une eau albumineuse dans laquelle de petites particules rouges sont tenues en suspension à la sortie des vaisseaux. Après une saignée, par exemple, ces particules ou globules se prennent en une masse solide, connue sous le nom de caillot, et qui flotte dans la partie aqueuse. On a donc pu injecter ce dernier liquide isolément dans les veines d'un animal, et l'on s'est aperçu qu'il n'agissait pas sur le système nerveux à la manière du sang; d'autres expériences ont été faites avec les globules, et l'on a acquis la certitude que ceux-ci sont seuls actifs. Le microscope a reconnu leur forme si longtemps cachée, et l'on a su que ces globules, de forme sphérique chez les mammifères, sont oblongs chez les oiseaux. On a aussi mesuré leurs dimensions, et l'on a constaté que les globules du sang humain ont un diamètre de $\frac{1}{150}$ milimètres, et ceux du bœuf $\frac{1}{200}$, etc. On comprend que des globules dont le diamètre n'est pas approprié aux vaisseaux, ne peuvent y circuler librement; que les globules des oiseaux, par exemple, dont la forme est allongée, restent stationnaires dans les veines des mammifères; que la circulation est par eux mécaniquement arrêtée, et que la mort est la conséquence de cet obstacle, dans un temps plus ou moins rapproché. Si le sang que l'on introduit appartient à une espèce différente, les globules étant de même forme, mais de dimensions différentes, le malade ne guérit pas; insensiblement la chaleur s'abaisse, et les évacuations deviennent sanguinolentes; il se manifeste des mouvements nerveux, et la mort en est la conséquence immédiate [1].

[1] Prévost et Dumas, *Biblioth. univers.*, t. XVII; 1821.

Digitized by Google

Les faits rapportés par Emmeretz, Lower, etc., qui ont injecté du sang de veau et de mouton, sont donc aujourd'hui clairement expliqués.

La cause des morts subites, ces faits impénétrables pour les médecins du dix-huitième siècle, est aussi dévoilée. L'air en entrant dans les cavités du cœur y est raréfié, il en distend les parois, empêche ses contractions, arrête la circulation du sang, produit la syncope, et la mort. Voici un exemple de cet accident terrible.

Le 19 novembre 1822, une jeune et belle fille, pleine de courage et de résignation, descendit à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, pour y être opérée par Dupuytren. Ce grand chirurgien commença, en présence d'un nombreux auditoire, l'extirpation de la tumeur que cette jeune fille portait au cou. Après avoir fait deux grandes incisions, après avoir disséqué de vastes lambeaux de peau, dans le moment où on détachait la tumeur un aide la portant tantôt à droite, tantôt à gauche, et pendant qu'on encourageait la patiente, en lui montrant l'issue heureuse de cette opération, on entendit un léger sifflement prolongé semblable au bruit de l'air entrant dans une ventouse. Dupuytren, étonné, s'arrête un instant, et avec le calme qui le caractérisait : « Si nous n'étions aussi loin des voies « aériennes, dit-il, nous croirions les avoir ouvertes. » Au dernier coup de bistouri qui détachait la tumeur, la malheureuse jeune fille s'écrie : « Je suis morte; elle est prise d'un tremblement général, elle s'affaisse sur sa chaise, et elle tombe sans mouvement et sans vie.

L'autopsie a montré de l'air accumulé dans le cœur; il y avait été porté par une veine développée dans la tumeur [1].

Ces faits sont aujourd'hui nombreux dans les annales de la chirurgie; outre ceux qui ont été publiés, il en est un grand nombre que l'on a caché. Dans la relation que Sanson a donnée du fait de l'Hôtel-Dieu, il dit : « Depuis que ce cas s'est présenté à Dupuytren, « il a acquis la certitude que des événements pareils ont été obser- « vés par de très-habiles praticiens à Edimbourg, à Berlin, et « même à Paris. Mais comme ces praticiens ont gardé le silence, « il ne s'est pas cru autorisé à faire connaître les faits qu'ils ont « observés, et il a restreint à ceux qui lui appartiennent, les con-

[1] *Archiv. général de méd.*, t. V, p. 430.

Digitized by Google

« séquences à déduire d'un événement aussi extraordinaire qu'affli-
» geant [1]. »

C'est à juste titre que cette pratique funeste a été frappée de réprobation; et l'on a fait justice de cette absurde prétention de guérir par ce moyen toutes les maladies.

Si les expériences de transfusion faites sur les animaux ont en général été heureuses, c'est qu'on les a placés dans des conditions impossibles pour l'homme. Ainsi on fait entrer dans leurs veines du sang artériel, tandis que c'est du sang veineux que l'on introduit dans l'homme; et la différence de ces deux sangs, c'est que le premier vivifie, et le second tue [2]. On comprend que pour guérir un malade, on ne peut exposer un homme sain aux nombreuses chances de mort qui résultent de l'ouverture d'une artère : on ne peut non plus lui injecter impunément du sang artériel d'un animal, à quelque classe qu'il appartienne, puisque la forme et la dimension des globules sanguins diffèrent au point d'amener insensiblement l'asphyxie. Il est vrai qu'on peut opposer à cette appréciation les trois succès publiés en 1825 par Waller et Doubleday; mais dans ces trois cas la quantité de sang introduite a été très-faible; et on ne peut lui attribuer la guérison qui a eu lieu, parce qu'il n'y en a pas eu assez pour exciter le cœur, eût-il été même artériel; pour rappeler à la vie des corps épuisés. D'ailleurs, l'histoire de la chirurgie militaire, et surtout celle des grands hôpitaux, fait mention d'un grand nombre de malheureux anéantis par des pertes de sang, après des opérations considérables ou des blessures reçues sur les champs de bataille, qui ont repris des forces et sont revenus d'eux-mêmes à la vie, par la seule puissance de leur organisation.

La transfusion du sang sera probablement désormais abandonnée sans retour, comme moyen de traitement. Mais cette invention d'une époque où la science était peu avancée, mérite qu'on lui tienne compte des services qu'elle a rendus à la physiologie.

[1] *Recherches sur l'introduction de l'air dans les veines*, Amussat, 1839.

[2] *Étude de quelques effets des carbonates alcalins sur les phénomènes de la vie*, Leroy d'Étiolles; 1842, p. 11.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

Politique, Administration, etc.

Pages.

Les mesures du gouvernement prussien à l'égard de la presse. . . . 18

Politique intérieure, quelques mots sur les résultats et les symptômes électoraux. 53

L'Autriche et son avenir (en allemand). 80

De l'établissement en Belgique d'une caisse d'épargne de l'État. . . . 115

Encore un mot sur la caisse d'épargne, à propos d'une mesure récente de la banque de Belgique 193

De l'état actuel du clergé en France, et en particulier des curés ruraux appelés desservants; par M. C. et A. Allignol, prêtres desservants . 205

Revue de la dernière session des États provinciaux de Prusse (1845). . 224

Les mines de Russie. 269

De la réforme du tirage au sort et d'un nouveau mode de recrutement de l'armée. 279

Histoire.

Histoire de l'Europe depuis le commencement de la révolution française jusqu'à la restauration des Bourbons, par A. Alison (en anglais). . 24

Digitized by Google

Pages.

Mémoires du marquis de Pombale. 150
Les Français en Hollande en 1672. 165

Voyages.

La Russie en 1839, par le marquis de Custine. 33
De la colonisation au Brésil; mémoire sur la province de Sainte-Catherine, par Ch. Van Lede. 250
La Grèce continentale et la Morée; Voyage, Séjour et Études historiques en 1840 et 1841, par J.-A. Buchon 308

Sciences. Littérature. Beaux-Arts.

Gand. Une visite à ses anciens monuments. 5
L'exposition d'Anvers. 67
Essais d'Étymologie philosophique, par l'abbé Chavée. 103
Du dernier roman de M. E. Sue : les Mystères de Paris. 131
Des Fêtes musicales en Allemagne, en Angleterre, en France et en Belgique 296
De la transfusion du sang d'un individu à l'autre. 330

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Come Dixième.

BRUXELLES.
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
Rue de la Madelaine, 9;
LIBRAIRIE NATIONALE D'A. JAMAR ET CH. HEN,
Rue des Minimes, 8 bis.

1844

Digitized by Google

des sciences, en 1667 : « Il est impossible qu'un animal s'accommode d'un sang qui n'a pas été cuit et préparé chez lui-même. » Il trouvait étrange « que l'on pût changer de sang comme de chemise. » Ce fut Merklin qui porta les coups les plus redoutables à cette opération, en en faisant connaître les résultats réels. On sut par lui les revers éprouvés par Emmeretz, King, Lower, etc. La transfusion fut attaquée ensuite par le ridicule. Parmi le grand nombre de bouffonneries imaginées pour la discréditer, en voici une qui eut un grand succès à cette époque. L'auteur du pamphlet prétend, avec les transfuseurs, que l'animal qui reçoit du sang étranger est modifié dans son organisation, au point de contracter les habitudes et les instincts de celui qui donne son sang. Il cite l'opération faite à Oxford par Lower. Pendant que le chirurgien transfusait à un jeune homme le sang d'un agneau, un des assistants demanda à l'opéré : « Comment vous trouvez-vous? » Le malade répondit en chevrottant : « Mais..... »

L'opération fut délaissée, et pendant longtemps on ne s'en occupa plus.

A la fin du siècle dernier, quelques expérimentateurs produisirent de nouveaux faits, et toujours en les colorant de ce merveilleux qui séduit les masses au sein desquelles il pénètre : témoin ces hommes du peuple qui, pendant la maladie de Mirabeau, demandèrent qu'on leur ouvrît les veines pour qu'on fît à Mirabeau, avec leur propre sang, l'opération de la transfusion.

Elle était tellement à la mode, que Mirabeau lui-même l'employa comme image à la tribune de l'assemblée constituante. « Un corps « gangrené ne peut pas, dit-il, être pansé plaie à plaie, ulcère à ulcère, « il faut une transfusion de sang nouveau. »

La grande prétention des transfuseurs a été de rajeunir les vieillards, et surtout d'empêcher les femmes de vieillir. M. Alexis de Monteil, dans un dialogue entre deux ombres qui se rencontrent aux champs Elysées, a reproduit ces idées de l'époque. « Une jeune ombre de « paysanne déchirait la coëffe, le mouchoir à une vieille dame : « scélérate, rendez-moi mon sang dont vous avez rempli vos « vieilles veines. — Margot! ton sang était bien à moi, car je l'ai « bien payé ; il ne m'a d'ailleurs sauvé de rien, mieux m'aurait valu « la transfusion du sang d'une génisse, qui certainement, comme

Digitized by Google

« le disait mon vieux médecin, n'avait jamais fait des siennes [1]. »

De 1792 à 1825, il ne fut plus question de cette opération; lorsque Waller et Doubleday cherchèrent à la remettre en faveur [2]. Ils ont opéré avec succès trois femmes très-affaiblies par des pertes de sang après un accouchement. Plus récemment encore, le plus ingénieux des chirurgiens contemporains, Dieffenbach [3] a fait à Berlin un grand nombre d'expériences sur les différentes classes d'animaux, et aussi sur les malheureux frappés par le choléra; son but n'était pas de changer un sang vicié, goudronneux, et presque éteint, en un sang pur, limpide et plein de vie; il voulait seulement exciter le système nerveux par une force nouvelle, introduite dans l'organisation; il a fait trois expériences, et trois fois il a échoué; les malheureux sont morts. Ce sont ses élèves qui ont donné de leur sang pour faire ces honorables mais impuissants essais. Chaque fois, après l'introduction de trois à quatre onces de sang, le cœur s'est contracté, les battements des artères qui avaient entièrement cessé ont reparu, et se sont maitenus pendant sept à huit minutes dans le rythme de cinquante à soixante pulsations par minute.

On cite encore plusieurs tentatives faites en Allemagne pour ressusciter l'infusion des médicaments, et la transfusion du sang dans les veines [4]. Elles furent répétées par Hufeland en 1815, et par Græfe en 1818. On raconte aussi que Hale à Boston [5] en fit un essai sur lui-même; il s'injecta une petite quantité d'huile de ricin dans les veines; et il a payé cette témérité par l'altération de sa santé qui depuis a toujours été chancelante. L'injection des médicaments n'a pas jusqu'à ce jour été utile à la guérison des maladies, si ce n'est pour deux ou trois faits où elle a été employée avec succès. Le docteur Knoft écrit qu'étant appelé auprès d'un malade, il vit un jeune homme qui étouffait, pour avoir avalé un gros morceau de viande qui ne pouvait arriver à l'estomac. Il était impossible de lui faire prendre aucun médicament, le passage étant obstrué; le médecin introduisit aussitôt quelques grains d'émétique dans les veines, ils provoquèrent les vomissements, et le malade rendit un morceau

[1] *Histoire des Français de divers états*, t. II, p. 172.

[2] *Archives de la médecine*, déc. 1835.

[3] *Versuche über die transfusie des Blutes in der cholera.*

[4] *Salzburg medic-zeitung*, III b.

[5] *Froriep notizen*, t. V, p. 87.

Digitized by Google

de viande du volume d'un gros œuf. Percy a guéri du tétanos trois soldats russes en leur injectant de l'opium. Dans cette cruelle maladie, la mâchoire étant invinciblement fermée, ne permet pas d'autre voie active pour l'administration des médicaments. Mais à part ces quelques cas exceptionnels, il paraît bien démontré qu'il y a du danger et aucun bénéfice à faire subir cette opération à l'homme.

Les accidents et les morts subites qui ont eu lieu pendant la transfusion du sang, ont été longtemps des mystères que les progrès de la science expliquent aujourd'hui. Ainsi, en combinant les recherches des chimistes avec les travaux de ceux qui se sont le plus occupés du microscope, on a su que le sang est composé d'une eau albumineuse dans laquelle de petites particules rouges sont tenues en suspension à la sortie des vaisseaux. Après une saignée, par exemple, ces particules ou globules se prennent en une masse solide, connue sous le nom de caillot, et qui flotte dans la partie aqueuse. On a donc pu injecter ce dernier liquide isolément dans les veines d'un animal, et l'on s'est aperçu qu'il n'agissait pas sur le système nerveux à la manière du sang; d'autres expériences ont été faites avec les globules, et l'on a acquis la certitude que ceux-ci sont seuls actifs. Le microscope a reconnu leur forme si longtemps cachée, et l'on a su que ces globules, de forme sphérique chez les mammifères, sont oblongs chez les oiseaux. On a aussi mesuré leurs dimensions, et l'on a constaté que les globules du sang humain ont un diamètre de $\frac{1}{150}$ milimètres, et ceux du bœuf $\frac{1}{200}$, etc. On comprend que des globules dont le diamètre n'est pas approprié aux vaisseaux, ne peuvent y circuler librement; que les globules des oiseaux, par exemple, dont la forme est allongée, restent stationnaires dans les veines des mammifères; que la circulation est par eux mécaniquement arrêtée, et que la mort est la conséquence de cet obstacle, dans un temps plus ou moins rapproché. Si le sang que l'on introduit appartient à une espèce différente, les globules étant de même forme, mais de dimensions différentes, le malade ne guérit pas; insensiblement la chaleur s'abaisse, et les évacuations deviennent sanguinolentes; il se manifeste des mouvements nerveux, et la mort en est la conséquence immédiate [1].

[1] Prévost et Dumas, *Biblioth. univers.*, t. XVII; 1821.

Digitized by Google

Les faits rapportés par Emmeretz, Lower, etc., qui ont injecté du sang de veau et de mouton, sont donc aujourd'hui clairement expliqués.

La cause des morts subites, ces faits impénétrables pour les medecins du dix-huitième siècle, est aussi dévoilée. L'air en entrant dans les cavités du cœur y est raréfié, il en distend les parois, empêche ses contractions, arrête la circulation du sang, produit la syncope, et la mort. Voici un exemple de cet accident terrible.

Le 19 novembre 1822, une jeune et belle fille, pleine de courage et de résignation, descendit à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, pour y être opérée par Dupuytren. Ce grand chirurgien commença, en présence d'un nombreux auditoire, l'extirpation de la tumeur que cette jeune fille portait au cou. Après avoir fait deux grandes incisions, après avoir disséqué de vastes lambeaux de peau, dans le moment où on détachait la tumeur un aide la portant tantôt à droite, tantôt à gauche, et pendant qu'on encourageait la patiente, en lui montrant l'issue heureuse de cette opération, on entendit un léger sifflement prolongé semblable au bruit de l'air entrant dans une ventouse. Dupuytren, étonné, s'arrête un instant, et avec le calme qui le caractérisait : « Si nous n'étions aussi loin des voies « aériennes, dit-il, nous croirions les avoir ouvertes. » Au dernier coup de bistouri qui détachait la tumeur, la malheureuse jeune fille s'écrie : « Je suis morte; elle est prise d'un tremblement général, elle s'affaisse sur sa chaise, et elle tombe sans mouvement et sans vie.

L'autopsie a montré de l'air accumulé dans le cœur; il y avait été porté par une veine développée dans la tumeur [1].

Ces faits sont aujourd'hui nombreux dans les annales de la chirurgie; outre ceux qui ont été publiés, il en est un grand nombre que l'on a caché. Dans la relation que Sanson a donnée du fait de l'Hôtel-Dieu, il dit : « Depuis que ce cas s'est présenté à Dupuytren, « il a acquis la certitude que des événements pareils ont été obser- « vés par de très-habiles praticiens à Edimbourg, à Berlin, et « même à Paris. Mais comme ces praticiens ont gardé le silence, « il ne s'est pas cru autorisé à faire connaître les faits qu'ils ont « observés, et il a restreint à ceux qui lui appartiennent, les con-

[1] *Archiv. général de méd.*, t. V, p. 430.

Digitized by Google

« séquences à déduire d'un événement aussi extraordinaire qu'affli-
» geant [1]. »

C'est à juste titre que cette pratique funeste a été frappée de réprobation; et l'on a fait justice de cette absurde prétention de guérir par ce moyen toutes les maladies.

Si les expériences de transfusion faites sur les animaux ont en général été heureuses, c'est qu'on les a placés dans des conditions impossibles pour l'homme. Ainsi on fait entrer dans leurs veines du sang artériel, tandis que c'est du sang veineux que l'on introduit dans l'homme; et la différence de ces deux sangs, c'est que le premier vivifie, et le second tue [2]. On comprend que pour guérir un malade, on ne peut exposer un homme sain aux nombreuses chances de mort qui résultent de l'ouverture d'une artère : on ne peut non plus lui injecter impunément du sang artériel d'un animal, à quelque classe qu'il appartienne, puisque la forme et la dimension des globules sanguins diffèrent au point d'amener insensiblement l'asphyxie. Il est vrai qu'on peut opposer à cette appréciation les trois succès publiés en 1825 par Waller et Doubleday; mais dans ces trois cas la quantité de sang introduite a été très-faible; et on ne peut lui attribuer la guérison qui a eu lieu, parce qu'il n'y en a pas eu assez pour exciter le cœur, eût-il été même artériel; pour rappeler à la vie des corps épuisés. D'ailleurs, l'histoire de la chirurgie militaire, et surtout celle des grands hôpitaux, fait mention d'un grand nombre de malheureux anéantis par des pertes de sang, après des opérations considérables ou des blessures reçues sur les champs de bataille, qui ont repris des forces et sont revenus d'eux-mêmes à la vie, par la seule puissance de leur organisation.

La transfusion du sang sera probablement désormais abandonnée sans retour, comme moyen de traitement. Mais cette invention d'une époque où la science était peu avancée, mérite qu'on lui tienne compte des services qu'elle a rendus à la physiologie.

[1] *Recherches sur l'introduction de l'air dans les veines*, Amussat, 1839.

[2] *Étude de quelques effets des carbonates alcalins sur les phénomènes de la vie*, Leroy d'Étiolles; 1842, p. 11.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

Politique, Administration, etc.

Page.

Les mesures du gouvernement prussien à l'égard de la presse. . . . 18

Politique intérieure, quelques mots sur les résultats et les symptômes électoraux. 53

L'Autriche et son avenir (en allemand). 80

De l'établissement en Belgique d'une caisse d'épargne de l'État. . . . 113

Encore un mot sur la caisse d'épargne, à propos d'une mesure récente de la banque de Belgique 193

De l'état actuel du clergé en France, et en particulier des curés ruraux appelés desservants; par M. C. et A. Allignol, prêtres desservants . 205

Revue de la dernière session des États provinciaux de Prusse (1843). . 224

Les mines de Russie. 269

De la réforme du tirage au sort et d'un nouveau mode de recrutement de l'armée. 279

Histoire.

Histoire de l'Europe depuis le commencement de la révolution française jusqu'à la restauration des Bourbons, par A. Alison (en anglais). . 24

Digitized by Google

Pages.

Mémoires du marquis de Pombale. 150
Les Français en Hollande en 1672. 165

Voyages.

La Russie en 1839, par le marquis de Custine. 33
De la colonisation au Brésil; mémoire sur la province de Sainte-Catherine, par Ch. Van Lede. 250
La Grèce continentale et la Morée; Voyage, Séjour et Études historiques en 1840 et 1841, par J.-A. Buchon 308

Sciences. Littérature. Beaux-Arts.

Gand. Une visite à ses anciens monuments. 5
L'exposition d'Anvers. 67
Essais d'Étymologie philosophique, par l'abbé Chavée. 103
Du dernier roman de M. E. Sue : les Mystères de Paris. 131
Des Fêtes musicales en Allemagne, en Angleterre, en France et en Belgique 296
De la transfusion du sang d'un individu à l'autre. 330

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google